



22501454173

014

477

9943



Digitized by the Internet Archive
in 2014

DU

MAGNÉTISME

ET DES

SCIENCES OCCULTES

- ÉLIPHAS LÉVI. **Dogme et rituel de la haute magie**. 1856, 2 vol. in-8, avec 23 figures. 25 fr.
- ÉLIPHAS LÉVI. **Histoire de la magie**, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères. 1860, 1 vol. in-8, avec 90 figures. 12 fr.
- AUBIN GAUTHIER. **Histoire du somnambulisme**, connu chez tous les peuples sous les noms divers d'Extases, Songes, Oracles, Visions. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.
- DU POTET. **Traité complet du magnétisme**, cours en douze leçons. 1856, 3^e édit. 1 vol. de 634 pages 7 fr.
- DELEUZE (J.-P.-F.). **Instruction pratique sur le magnétisme animal**, précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, et suivie d'une lettre d'un médecin étranger. 1853, 1 vol. in-12 de 440 pages. 3 fr. 50
- DELEUZE. **Histoire critique du magnétisme animal**, 2^e édit. 1819, 2 vol. in-8. 9 fr.
- L'abbé LOUBERT (J.-B.). **Le magnétisme et le somnambulisme** devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens. 1844, 1 vol. de 706 pages. 7 fr.
- OLIVIER. **Traité du magnétisme animal**, suivi des paroles d'une somnambule et d'un recueil de traitements magnétiques. 1854, 1 vol. in-8 de 524 pages. 6 fr.
- CAHAGNET. **Abrégé des merveilles du ciel et de l'enfer**, de Swedenborg. 1855, 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50
- CAHAGNET. **Arcanes de la vie future dévoilés**, où l'existence, la forme, les occupations de l'âme après sa séparation du corps sont prouvées par plusieurs années d'expériences au moyen de huit *Somnambules extatiques*, qui ont eu 80 perceptions de 36 personnes de diverses conditions, décédées à différentes époques, leurs signalements, conversations, renseignements. Preuves irrécusables de leur existence au monde spirituel. 1848-1854, 3 vol. gr in-18. 15 fr.
- CAHAGNET. **Études sur l'homme**. 1858, 1 vol. gr. in-18. 1 fr.
- CAHAGNET. **Lumière des morts**, ou Études magnétiques, philosophiques et spiritualistes, dédiées aux penseurs du XIX^e siècle. 1851, 1 vol. grand in-18. 5 fr.
- CAHAGNET. **Révélations d'outre-tombe**, par les Esprits Galilée, Hippocrate, Franklin, etc., sur Dieu, la préexistence des âmes, la création de la terre, l'astronomie, la météorologie, la physique, la métaphysique, la botanique, l'hermétisme, l'anatomie vivante du corps humain, la médecine, l'existence du Christ et du monde spirituel, les apparitions et les manifestations spirituelles du XIX^e siècle. 1856, 1 vol. in-18. 5 fr.
- GOUPY. **Explication des tables parlantes**, des Médioms, des Esprits et du Somnambulisme par divers systèmes de cosmologie, suivie de la **Voyante de Prévost**. 1860. 1 vol. in-8. 6 fr.

DU

MAGNÉTISME

ET DES

SCIENCES OCCULTES

PAR

A.-S. MORIN,

AVOCAT, ANCIEN SOUS-PRÉFET.

Inter utrumque tene medium.

OVIDE.

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

LONDRES,

H. BAILLIÈRE, 219, Regent street.

NEW-YORK,

BAILLIÈRE BROTHERS, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11.

1860

Droits de traduction et de reproduction réservés.

5501279

Order No.	
Date received	
Accession No.	46/5589
Catalogue No.	538

33500

A. MORIN

M19133

WELLCOME LIBRARY
VIM 415
1860
M 85d

PRÉFACE

Depuis quelques années les notions du magnétisme animal se sont considérablement popularisées ; beaucoup de gens se sont mis à expérimenter et se sont fait une opinion telle quelle ; des médecins n'ont pas craint de faire des essais et ont reconnu que cette voie pourrait conduire à de nouveaux moyens de guérison ; des séances publiques ont présenté des faits curieux ; le nombre des somnambules tenant des bureaux de consultation s'est accru ; dans bien des soirées, la lucidité a été offerte comme exercice récréatif, et nombre de spectateurs y ont puisé le sujet de sérieuses réflexions sur les étranges phénomènes qui se passaient sous leurs yeux ; les tables tournantes qui ont été longtemps à la mode, ont contribué à répandre le goût du merveilleux, et les magnétiseurs se sont flattés d'y saisir leur fameux fluide si controversé ; la littérature s'est emparée du magnétisme, les romanciers y ont trouvé de nouveaux ressorts, en ont décrit la puissance dans des scènes fictives et en ont accrédité les prétentions les plus élevées ; le théâtre aussi s'est servi du magnétisme, tantôt pour émouvoir, tantôt pour amuser, et, dans beaucoup de pièces, la lucidité somnambulique à servir à dénouer l'intrigue, comme une sorte de *Deus ex machinâ* ; enfin une multitude d'ouvrages ont été publiés pour ou contre le magnétisme.

Malgré cette vulgarisation, on peut dire que le magnétisme est généralement fort mal connu. Bien des gens, acceptant de confiance les arrêts de réprobation des corps savants, s'en tiennent aux jugements de MM. Dubois (d'Amiens) et Burdin,

qui, non-seulement le nient radicalement, mais encore prétendent en démontrer l'impossibilité : pour ceux-là le magnétisme est bien et dûment enterré, et il n'y a pas à s'en occuper, à moins que ce ne soit pour en rire. D'autres, au contraire, émerveillés de quelques phénomènes dont ils ont été témoins, donnent un libre essor à leur admiration, ne rêvent que prodiges, admettent les prétentions les plus incroyables, et n'écoutent que l'enthousiasme aveugle, au lieu de s'en rapporter à l'observation calme et réfléchie. La plupart, tout en se tenant entre ces deux extrêmes, n'ont qu'une idée vague du magnétisme avec lequel ils confondent le somnambulisme et la lucidité, croient qu'il doit y avoir dans tout cela quelque chose de vrai, mais ne se livrent pas à des études suffisantes pour discerner la vérité de l'erreur.

Ce n'est pas seulement chez les gens superficiels et étrangers aux recherches scientifiques, qu'on trouve cette ignorance de la question. Les corps savants sont habitués à faire peu de cas de tout ce qui se passe en dehors d'un certain cercle, et la plupart des membres de ces sociétés n'ont éprouvé jusqu'ici que du dédain et de l'indifférence pour un ordre de faits qui leur semblait avoir une sorte de parenté avec les sciences occultes, et qui surtout avait à leurs yeux le tort de s'appuyer sur des systèmes déraisonnables. Aussi ont-ils négligé d'examiner des phénomènes extrêmement importants, qui intéressent au plus haut degré la science de l'homme. Ils auraient dû comprendre que la vérité d'un fait ne peut dépendre des systèmes par lesquels on cherche à l'expliquer, qu'il fallait d'abord s'enquérir de la réalité des faits, sans se préoccuper des explications, et sauf à en chercher ensuite de meilleures.

L'insouciance que nous signalons, a eu pour conséquence de laisser sous ce rapport les corps savants en arrière du mouvement des esprits. Aussi dernièrement l'Académie des sciences a-t-elle été fort étonnée quand on es venu lui

révéler l'état singulier que peut produire l'*hypnotisme*. M. le docteur Velpeau a accueilli avec autant de surprise que de satisfaction, ce qu'il appelait une *nouvelle découverte* : il ne savait pas que l'hypnotisme décrit il y a quinze ans par le docteur Braid, puis transporté en Amérique sous le nom d'*électro-biologie*, était revenu en Europe, avait été l'objet d'une foule d'expériences de la part des magnétiseurs qui l'avaient regardé avec raison comme une variété du magnétisme (1), que les journaux magnétiques s'en étaient longuement occupés, et qu'enfin c'était pour l'école magnétique une chose familière, à tel point que l'hypnotisme figure dans le questionnaire contenant l'énumération des matières élémentaires sur lesquelles doivent être interrogés les candidats au grade de stagiaire dans la Société du Mesmérisme de Paris... Encore quelques communications semblables, et les académies finiront par découvrir le magnétisme et le somnambulisme.

Malgré le grand nombre des ouvrages publiés sur ce sujet, j'ai pensé qu'il restait encore beaucoup à faire pour présenter le magnétisme sous son véritable jour : il m'a paru utile de rechercher ce qu'il contient de vérité, en procédant philosophiquement et en ne s'appuyant que sur des faits bien établis ; de soumettre à un examen sérieux les diverses prétentions des magnétistes, de discuter les systèmes à l'aide desquels on a cherché à expliquer les faits, et de montrer quelles peuvent être les applications avantageuses du magnétisme, quels en sont les inconvénients. Membre de plusieurs sociétés magnétiques et de commissions d'expérimentation, collaborateur depuis sept ans du *Journal du magnétisme*, lié avec un grand nombre de magnétiseurs, j'ai été à même de beaucoup observer. Je me suis également gardé d'une crédulité aveugle et d'une incrédulité systémati-

(1) Voyez ci-après, 1^{re} partie, chap. VII.

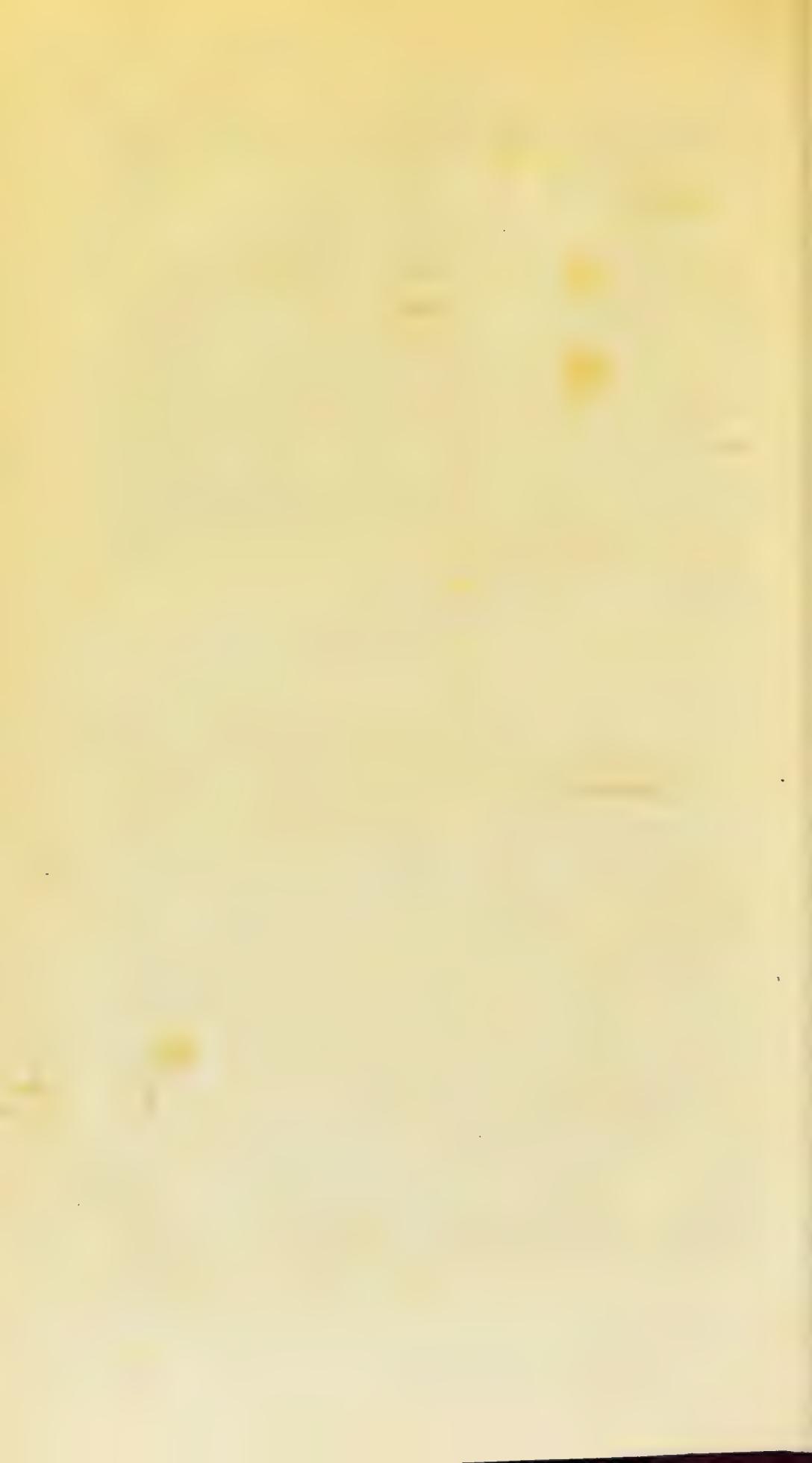
que ; je me suis séparé de mes amis chaque fois que j'ai cru qu'ils faisaient fausse route, je n'ai admis que ce qui m'a semblé rigoureusement démontré ; j'ose croire que les travaux ultérieurs auront pour résultat de confirmer mes conclusions. Je viens faire un appel aux hommes de science et provoquer des recherches mieux dirigées que celles qui ont eu lieu jusqu'ici. Il est temps de faire sortir la lumière du chaos : que des questions si longtemps débattues reçoivent enfin une solution scientifique, qu'on s'empresse de consacrer des vérités utiles, et de mettre un terme à la propagation d'erreurs qui peuvent avoir de funestes conséquences.

Le spiritualisme ou *spiritisme* est issu des tables tournantes et se rattache par une foule de liens au magnétisme pour lequel il est un allié compromettant. Malgré la bizarrerie de son berceau, il s'est répandu rapidement ; il répond tant bien que mal au besoin de mysticisme qui se trouve chez certaines natures. Beaucoup de personnes n'y voyant qu'une tentative malheureuse pour faire revivre les croyances superstitieuses basées sur le surnaturel, le regardent comme indigne d'examen. Une telle réprobation n'est ni juste, ni rationnelle : on ne peut condamner sans entendre. Il n'est pas indifférent qu'une doctrine soit vraie ou fausse, dès qu'elle peut exercer une certaine influence sur les populations ; pour être en droit de la rejeter, il faut commencer par l'examiner sans prévention. L'éclosion et le développement du spiritualisme constituent un événement des plus curieux, en ce qu'il permet d'étudier comment se forme une religion, et nous met à même de mieux comprendre l'établissement de quelques-unes des religions anciennes. Sans m'effrayer de l'in vraisemblance, j'ai examiné consciencieusement les faits sur lesquels s'appuie la nouvelle secte ; j'ai pris des informations minutieuses, je me suis adressé à tous les thaumaturges, je me suis présenté partout où l'on m'annonçait des miracles à constater. Je ne me suis donc prononcé qu'en connaissance de cause. D'après le

résultat de mes recherches, le lecteur appréciera mon jugement sur la doctrine.

Enfin le magnétisme et le spiritualisme m'ont conduit naturellement à l'examen de la magie que plusieurs adeptes cherchent à ressusciter, et dont le nom suffit pour égarer quelques imaginations. Il n'entre pas dans mon plan de rechercher si la magie ancienne a été une science sérieuse, si les prodiges dont elle se vantait, avaient quelque chose de réel. Je ne me suis occupé que de la magie actuelle, telle que la présentent ses docteurs : apporte-t-elle à l'humanité une science supérieure, un pouvoir immense, prodigieux, terrible ; ou n'est-elle qu'un amas de vaines illusions, l'écho de rêveries surannées ? C'est ce que nous chercherons à décider.

Décembre 1859.



DU MAGNÉTISME

ET

DES SCIENCES OCCULTES

PREMIÈRE PARTIE.

DU MAGNÉTISME.



CHAPITRE PREMIER.

RÉSURRECTION DES SCIENCES OCCULTES.

Chez tous les peuples et à toutes les époques, quelques hommes ont passé pour jouir d'une puissance extraordinaire, pour posséder des secrets qui leur permettaient d'exécuter des choses prodigieuses : ces hommes, appelés tour à tour magiciens, sorciers, devins, voyants, etc., inspiraient tantôt l'admiration et le respect le plus profond, tantôt l'effroi et même l'horreur, suivant que leur pouvoir était attribué à la coopération de génies bienfaisants ou à celle d'esprits infernaux ; les uns exerçaient une haute influence sur les populations qui les vénéraient comme des êtres placés au-dessus de l'humanité, comme des représentants de la divinité ; les autres, au contraire, maudits, exécrés, persécutés, torturés, expiaient dans les flammes du bûcher la réputation terrible qu'ils s'étaient faite en s'élevant au-dessus de la multitude. Le crédit de ces thaumaturges de divers ordres, tout puissant chez les peuples sauvages, encore fort considérable chez les barbares, va en s'affaiblissant à mesure que les progrès de la civilisation

dissipent les ténèbres de l'ignorance et de la superstition ; enfin, dans les siècles les plus éclairés, ce pouvoir naguère si redoutable est réduit aux plus minces proportions et ne conserve son prestige que dans les couches sociales les plus rebelles au mouvement intellectuel. A la confiance, à l'effroi succèdent le mépris, le dédain, et enfin, ce qu'il y a de pire, l'indifférence et l'oubli.

Cette sentence de réprobation, fulminée par la philosophie contre les sciences occultes, est-elle définitive, ou doit-on, au contraire, reviser le procès et se livrer à un examen plus approfondi ? Telle est la question qui depuis quelque temps est posée avec une certaine insistance, vivement débattue, et pour la solution de laquelle nous venons apporter quelques éclaircissements.

La généralité d'une croyance ne prouve pas qu'elle soit vraie, pas plus que son abandon ne prouve qu'elle soit fausse, la vérité d'une doctrine ne pouvant jamais dépendre du nombre de ses sectateurs.

Il y a d'abord à s'entendre sur ce que c'est que *sciences occultes*. Je ne pense pas qu'on ait songé jusqu'ici à les définir. On entend ordinairement par là un ensemble de connaissances dont l'objet n'a rien de précis ni de bien déterminé : il s'agit de choses extraordinaires, étonnantes, ténébreuses, inaccessibles au vulgaire ; mais tous ces caractères ne suffisent pas pour en fixer les limites.

Une chose n'est étonnante, extraordinaire que relativement aux populations qui l'apprécient. Un fusil paraît merveilleux à des sauvages, et ce n'est qu'un objet très vulgaire pour des civilisés. Les allumettes chimiques auraient semblé à nos ancêtres un prodige surnaturel, et aujourd'hui elles servent de jouet même aux enfants. Le merveilleux varie donc suivant les temps et les lieux, et l'on peut dire que les réalités enfantées par la science moderne dépassent ce qu'a rêvé l'imagination féconde des faiseurs de féerie. Ainsi de ce qu'une

chose nous paraîtra plus ou moins étonnante, plus ou moins bizarre, ce ne sera pas une raison pour la comprendre dans les sciences occultes.

Le secret, l'appropriation exclusive par un petit cercle de privilégiés, ne pourront non plus servir de caractère distinctif. Une foule de connaissances restent secrètes, soit parce que les auteurs veulent s'en réserver l'exploitation, soit parce qu'ils ont un intérêt quelconque à en retarder la vulgarisation, et cette circonstance ne suffit pas pour les faire entrer dans le domaine des sciences occultes. Ainsi beaucoup d'inventeurs de remèdes, d'élixirs, de procédés industriels, etc., maintiennent plus ou moins longtemps le secret de leurs découvertes ; mais il n'est douteux pour personne qu'elles ne consistent que dans une application des lois naturelles ; même avant la divulgation du secret, on sait qu'il n'enveloppe qu'un fruit de l'intelligence humaine, et que quand il sera révélé, l'usage en sera à la portée de tout le monde. Il n'y a donc ni mystère, ni magie, ni sorcellerie ; ces secrets-là n'appartiennent point aux sciences occultes.

Ce qui nous paraît caractériser ces sciences, c'est la coopération supposée d'êtres surhumains ; c'est là ce qui établit une ligne de démarcation bien tranchée entre elles et les sciences ordinaires, qui ne sont dues qu'au développement de l'activité humaine.

On pourrait objecter que, dans les temps où l'on s'occupait le plus des sciences occultes, et spécialement au moyen âge et à la renaissance, tout le monde s'accordait pour y comprendre l'astrologie et l'alchimie qui, comme on sait, avaient pour objet, l'une de découvrir dans les combinaisons des mouvements des astres les destinées futures des hommes, et l'autre de fabriquer de l'or, toutes choses qui, supposées possibles, n'impliquent aucunement comme condition de succès l'intervention d'êtres supérieurs, et ne sont en réalité que des branches de l'astronomie et de la chimie. Mais cette

difficulté ne doit pas nous arrêter : qu'il nous suffise de nous rappeler l'état de la science en général dans les siècles de ténèbres. Tous les individus qui dépassaient notablement le niveau des intelligences de leur époque, qui se livraient à des études dont le public ne comprenait pas même le but, qui obtenaient des résultats réputés alors inexplicables, étaient presque toujours soupçonnés de commerce avec des Esprits, et leurs œuvres entachées de sorcellerie. Il nous suffit de citer le pape Sylvestre II, Roger Bacon, Nicolas Flamel. Il n'est donc pas étonnant que l'imputation de sorcellerie ait surtout atteint ceux qui avouaient leurs prétentions à faire des choses qui devaient sembler visiblement dépasser les forces humaines, comme de connaître l'avenir et de faire de l'or. Comme les alchimistes recherchaient en outre la pierre philosophale et l'élixir de longue vie ou le moyen de ne jamais mourir, le peuple ne manquait pas de jugement en estimant que ceux qui poursuivaient de tels résultats, ne pouvaient pas compter seulement sur eux-mêmes, mais devaient s'adresser à des êtres surnaturels. L'exemple tiré de l'astrologie et de l'alchimie ne me paraît donc pas devoir infirmer la justesse de ma définition.

Le magnétisme doit-il être rangé parmi les sciences occultes?... Pour la négative, on peut dire que la plupart des partisans du magnétisme n'y voient qu'une faculté inhérente à la nature humaine, le résultat d'une loi physiologique, et repoussent toute supposition d'intervention surnaturelle; ils font tous leurs efforts pour répandre la connaissance du magnétisme et pour en vulgariser l'emploi dans toutes les classes; ils professent la doctrine que tous les hommes possèdent, quoiqu'à des degrés inégaux, la force magnétique; loin de s'envelopper de mystères, ils opèrent au grand jour et appellent à grands cris la vérification et le contrôle; ils soumettent leurs expériences à l'examen, à la discussion; leur science, supposée réelle, est donc bien positive.

D'un autre côté, les magnétistes se vantent d'agir à distance et par leur seule volonté sur les individus, de modifier à leur gré un organisme humain sans employer aucun agent appréciable aux sens, d'imprimer à des objets matériels des qualités variées qui en feraient de véritables talismans, de dissiper les nuages, de découvrir l'avenir, etc., en un mot, d'accomplir des prodiges qui étaient évidemment du domaine de la magie ; plusieurs même prennent les titres de magiciens et de nécromanciens ; il en est qui attribuent le magnétisme à l'action d'êtres supérieurs ; le magnétisme tient intimement au *spiritualisme* moderne qui évoque les morts, fait apparaître les génies et se sert d'eux pour exécuter des œuvres au-dessus de la puissance humaine. Le magnétisme a donc une étroite parenté avec les sciences occultes, puisqu'il poursuit le même but par des moyens semblables. Bien des magnétiseurs, loin de repousser cette parenté, se posent en continuateurs des anciens thaumaturges, soutiennent la réalité et l'excellence des sciences occultes, et cherchent à les venger du dédaigneux oubli dont les a frappées le scepticisme moderne.

Ces dernières considérations nous semblent décisives et doivent faire ranger le magnétisme parmi les sciences occultes. Du reste, le classement, nous le reconnaissons, dépend de la manière d'envisager les choses et ne peut influer en rien sur l'opinion qu'on doit se faire de leur réalité. Ce qui importe, c'est de rechercher si les faits allégués par les partisans des sciences occultes sont réels, c'est d'en examiner la nature et d'étudier la loi qui les régit, c'est d'en discuter les applications et l'utilité, c'est enfin de faire, si c'est possible, le triage de la vérité et de l'erreur, et de discerner l'ivraie du bon grain.

Le magnétisme est le tronc commun auquel se rattachent actuellement les magiciens, nécromanciens, spiritualistes, médiums, tourneurs de tables, tireurs de cartes et devins de

toute sorte. C'est donc par lui que doit commencer notre examen des sciences occultes.

CHAPITRE II.

POSITION DE LA QUESTION DU MAGNÉTISME.

Il y a quatre-vingts ans que dure le débat sur le magnétisme animal. Depuis le jour où Mesmer est venu à Paris apporter sa découverte, à combien de discussions elle a donné lieu ! On a multiplié les expériences, des commissions scientifiques ont été chargées de les vérifier, d'innombrables ouvrages ont été publiés ; il s'est engagé une lutte ardente, passionnée, qui s'est prolongée jusqu'à nos jours ; et après tant de travaux, de fatigues, de recherches, la question n'est pas résolue, aucun des partis ne peut se vanter d'avoir gagné la victoire, d'avoir réduit son adversaire au silence. Cette absence de résultat décisif est vraiment étrange, et l'histoire des sciences n'en offre peut-être pas d'exemple. Car enfin de quoi s'agissait-il ? De faits à constater. Les moyens de vérification manquaient-ils ? Non sans doute. Dans certaines sciences, il y a des faits isolés sur lesquels le doute peut se prolonger parce que la constatation en est d'une extrême difficulté. Par exemple, certains astres ne viennent nous visiter qu'à des intervalles séculaires, quelques contrées du globe sont inaccessibles et ont défié les efforts des plus hardis explorateurs : il y a donc forcément des connaissances que la nature dérobe à notre curiosité, des faits qui, bien qu'observés, restent douteux à cause de leur isolement. Mais dans le magnétisme où tout homme peut être un sujet d'expérimentation, comment expliquer une indécision si longtemps prolongée ?

Il est vrai que, dans chacun des deux camps, on déclare la question résolue. Pour les partisans du magnétisme, c'est maintenant une vérité acquise, incontestable, elle n'est plus niée que par les gens de mauvaise foi, par les sceptiques obstinés qui ferment les yeux à la lumière. Ses adversaires, au contraire, se vantent de l'avoir enterré irrévocablement; pour eux ce n'est qu'une misérable jonglerie qui n'est plus bonne qu'à amuser les niais.

Les deux parties s'abusent. On peut dire aux partisans du magnétisme : « Il est impossible d'admettre que ceux qui n'adhèrent pas à votre doctrine, soient tous des gens de mauvaise foi. Si parmi eux il se trouve quelques personnes qui, par intérêt, par préjugé ou par esprit de secte, n'apportent pas à l'examen l'impartialité nécessaire, ce ne peut être qu'une faible exception. Le plus grand nombre n'a pas d'autre intérêt que celui de la vérité. Une foule de personnes éclairées et animées des meilleures intentions, après avoir étudié le magnétisme, n'ont pas été satisfaites des expériences dont elles ont été témoins, et elles sont restées dans leur incrédulité. Vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes si vos moyens de conviction ont si peu d'efficacité. Vous ne possédez aucune expérience décisive que vous puissiez offrir à toute réquisition pour prouver l'existence de l'agent dont vous prétendez disposer : cet agent est donc encore problématique. »

D'un autre côté, on est en droit de dire à ceux qui nient le magnétisme : « Bien que vos observations ne vous aient pas paru concluantes, vous n'êtes pas pour cela fondés à affirmer d'une manière aussi tranchante que le magnétisme n'est qu'une chimère. Considérez le nombre incalculable d'individus qui se sont soumis à la magnétisation ou qui s'y soumettent journellement, et qui attestent de la manière la plus formelle les impressions qu'ils ont éprouvées, les phénomènes variés et remarquables qui se sont passés chez eux,

et surtout les guérisons dont ils sont redevables au magnétisme : il est impossible que ces individus soient tous des imposteurs, ils ne peuvent davantage être tous des hallucinés qui se seraient abusés grossièrement sur ce qu'ils ont senti ; les cures obtenues ne peuvent être toutes attribuées à une coïncidence fortuite ; des faits si nombreux, renouvelés journallement, ont une autorité qu'on ne peut récuser ; la force qui les produit est donc bien réelle et mérite d'être sérieusement étudiée. C'est donc trahir la cause de la science et de la vérité que de se borner à une dédaigneuse dénégation, quand la nature nous offre une puissance qui nous mettra peut-être à même de faire un bien immense. »

A quoi tient l'incertitude qui règne encore sur le magnétisme, et quels peuvent être les moyens de la faire cesser ?... Nous pensons que la question a été mal posée et qu'on a eu le tort de rendre le magnétisme solidaire des doctrines plus ou moins hasardeuses à l'aide desquelles on a cherché à expliquer son action. En faisant cette distinction indispensable, il sera certainement beaucoup plus facile de s'entendre. On commencera par constater les faits en procédant comme dans toutes les sciences d'observation ; et à cet égard, il est impossible que les hommes de bon sens soient longtemps en désaccord. Quand ensuite on cherchera les explications, comme on ne s'appuiera que sur des faits bien établis, on pourra espérer de parvenir à constituer une science positive, et l'on évitera les rêveries, les aberrations où sont tombés la plupart des prôneurs du magnétisme.

En suivant cette marche, peut-être parviendra-t-on à faire cesser le malentendu, à opérer une réconciliation et à formuler certains points de doctrine consacrés désormais par une certitude scientifique.

On doit se demander d'abord ce que c'est que le magnétisme animal. Du temps de Mesmer, on commençait par affirmer un système fort compliqué où un fluide hypothétique

jouait un grand rôle, et l'on donnait le nom de magnétisme à l'ensemble des faits que l'on considérait comme la mise en action du système, comme le résultat des mouvements du fluide. Ce procédé n'était pas logique : il fallait d'abord déterminer quels faits le magnétisme pourrait revendiquer. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le magnétisme, ou se sont abstenus de le définir, ou en ont donné des définitions qui ne précisait rien et ne servaient qu'à jeter, dès le début, de l'obscurité sur ce qu'il s'agissait d'éclaircir. Nous citerons comme exemple celles de deux écrivains contemporains.

M. Delaage, dont les ouvrages empreints de mysticisme ont joui d'une grande vogue dans le monde magnétique, définit le magnétisme : « Une émanation de nous-mêmes dirigée par la volonté. » Il s'ensuivrait que quand nous dirigeons vers un but quelconque, soit de la salive, soit de la sueur ou autre excrétion, soit notre souffle ou la chaleur de notre corps, nous faisons du magnétisme. Évidemment de tels actes ne rentrent pas dans la classe de ceux que tout le monde regarde comme magnétiques.

D'après M. Paul Auguez, le magnétisme est « une manifestation passagère de la domination originelle de l'homme sur la matière, un retour d'un instant à la royauté adamique du passé, un avant-goût de la royauté chrétienne de l'avenir (*Les élus de l'avenir*). » Cette définition a d'abord le tort de s'appuyer sur une assertion complètement dénuée de preuve, savoir que l'homme primitif (de la période édénique) possédait un pouvoir qui lui a été enlevé après sa chute, et exerçait un empire considérable sur la matière. Quand il s'agit de science, on ne peut prendre pour base des mythes religieux dont la signification est enveloppée de nuages ; et même les livres sacrés dont on invoque ici l'autorité, n'attribuent à l'homme primitif que le bonheur de l'ignorance, mais nullement le règne sur la création, non plus que des facultés supérieures qui lui

auraient été enlevées lors de sa chute. Mais, sans avoir à discuter sur l'état de l'humanité antérieurement à l'époque historique, il nous suffit d'objecter à l'auteur qu'il fait consister la puissance magnétique dans la domination de l'homme sur la matière. Cette domination appartient à l'homme, elle s'est accrue en proportion des progrès de la science et de l'industrie, et elle a pris depuis un demi-siècle d'immenses développements ; elle s'est traduite notamment par la vapeur, par la télégraphie électrique et par tant de magnifiques découvertes qui font la gloire de l'esprit humain. Mais tout cela n'a aucun rapport avec le magnétisme, tel que tout le monde l'entend, y compris M. Paul Auguez (1).

Nous ne pousserons pas plus loin l'énumération des définitions inacceptables, et nous proposerons celle-ci qui nous paraît donner une idée exacte de l'objet à définir : « Le magnétisme est la science qui traite de l'action que l'homme exerce sur ses semblables, et plus généralement de l'action qu'exerce un être vivant sur d'autres êtres, sans l'emploi des moyens ordinaires de relation. »

Chaque fois que l'on agira sur un individu en frappant l'un de ses sens, ce ne sera pas du magnétisme. On pourrait objecter que les magnétiseurs emploient, ou le contact, ou au moins des gestes visibles pour le sujet, et que l'action produite n'en est pas moins réputée magnétique, bien qu'elle ait été accompagnée d'impressions sur les organes. Mais nous ferons remarquer que, d'après eux, celui qui agit sans con-

(1) Voici quelques autres définitions :

« Le magnétisme, suivant Deleuze, est la faculté qu'a l'homme d'exercer sur ses semblables une influence salutaire en dirigeant sur eux, par sa volonté, le principe qui le fait vivre. »

Suivant De Lausanne, c'est « l'action de l'intelligence sur les forces conservatrices de la vie. »

Suivant M. Ricard, c'est « la manifestation de la faculté volitive que possèdent tous les êtres. »

Suivant M. Charpignon, c'est « l'ensemble des lois qui régissent le fluide élaboré par le système nerveux des êtres (p. 32). »

tact et sans être vu de son sujet est en état de produire les mêmes résultats, et qu'en conséquence s'il emploie, ou le contact, ou le regard, ou des gestes visibles ou la parole, ce ne sont que des accessoires propres à renforcer son action, mais qui ne sont pas indispensables ; que ces accessoires ne sont pas la cause efficiente des résultats produits, qu'il faut chercher cette cause dans la personne du magnétiseur, dans la puissance propre dont il dispose et qui peut s'exercer sans aucun acte appréciable aux sens. Pour bien constater cette puissance et ne la confondre avec aucune autre, il faudra donc la rechercher surtout dans les cas où elle agit sans auxiliaire.

Pour éviter toute confusion, il faut bien distinguer le magnétisme du somnambulisme et de la lucidité. Le somnambulisme n'est qu'un des effets du magnétisme et peut exister sans lui, comme on le voit chez les somnambules naturels et chez les individus qui, par le seul effort de leur esprit et sans l'aide de magnétiseur, se mettent d'eux-mêmes dans l'état somnambulique. La lucidité ou *clairvoyance* peut aussi, comme le reconnaissent les magnétistes, se manifester sans le secours du magnétisme ; on attribue cette faculté transcendante à des individus affectés de certaines maladies, telles que l'hystérie et la catalepsie ; à ceux qui, dans le sommeil naturel ou même à l'état de veille, arrivent spontanément ou par un effort qui leur est propre, à une sorte d'intuition anormale. L'existence du magnétisme, celle du somnambulisme, celle de la lucidité sont donc trois questions distinctes : l'une d'elles peut être résolue affirmativement ou négativement sans que cette solution s'étende aux autres.

Avant de commencer nos recherches, nous devons présenter quelques observations sur les difficultés que présente la constatation des faits magnétiques, difficultés qui expliquent jusqu'à un certain point la lenteur avec laquelle a marché la solution du problème. Dans les sciences physiques,

on prend pour sujets d'expérience des corps inertes qui se prêtent passivement à tous les essais : une expérience faite par un professeur ou un inventeur, dès qu'elle est convenablement décrite, peut se répéter à volonté et donne invariablement les mêmes résultats ; la plupart des disciples, comptant sur cette uniformité constante, ne se donnent même pas la peine de reproduire des faits qu'ils savent avoir eu lieu, et s'en rapportent au témoignage des maîtres contre lequel ne s'élève aucune protestation, aucune objection. Ainsi la plupart de ceux qui étudient la physique, la chimie, l'astronomie, admettent de confiance, au moins sur beaucoup de points, ce qu'enseignent les traités, et ne jugent pas nécessaire, pour former leur conviction, de refaire toutes les expériences dont ils lisent la description, et dont quelques-unes sont d'une exécution difficile et fort dispendieuse.

Les choses se passent tout autrement dans le magnétisme. On y agit sur des êtres humains, c'est-à-dire sur des êtres sensibles et intelligents ; les organisations présentent de très grandes différences, et par suite les mêmes agents y produisent des résultats très divers qui dépendent de l'âge, du sexe, du tempérament, du moral de chaque individu, ainsi que d'une foule de circonstances qu'il est impossible de distinguer ou de prévoir. Tous les sujets ne sont donc pas, à beaucoup près, également aptes à recevoir les effets magnétiques, et le même sujet n'offre pas constamment la même aptitude. Les résultats ne peuvent donc se reproduire à volonté, on ne peut les assigner d'avance à heure fixe, ni se flatter de trouver la régularité, la précision qui distinguent les expériences sur les corps inertes. Il s'ensuit que celui qui veut apprécier sainement cet ordre de faits, ne doit pas se borner à une tentative, mais qu'il doit multiplier les expériences et apporter dans ses recherches une certaine persévérance.

Ce n'est pas tout. Quand on agit sur des corps bruts, il est facile de se rendre compte des modifications qu'on leur fait

éprouver. Quand au contraire le sujet est un être humain, s'il y a des résultats dont la constatation est possible pour l'observateur, il y en a aussi (et c'est le plus grand nombre) qu'on ne peut connaître que par la déclaration du sujet qui peut tromper ou se tromper. On doit donc être en garde contre les erreurs auxquelles on serait exposé si l'on ajoutait une foi entière à ces déclarations. On doit surtout s'attacher à obtenir des faits qui ne puissent être simulés; et parmi ceux qui peuvent l'être, on doit peser scrupuleusement les chances de simulation. Enfin il faut encore distinguer le fait lui-même et la cause prétendue, et examiner avec soin si ce fait peut être attribué à l'imagination du sujet ou à une cause extérieure. Pour faire cette distinction, on est obligé d'employer de nombreuses précautions, de rendre impossible tout concert entre le magnétiseur et son sujet, et de s'assurer si ce dernier, au moment où l'on agissait sur lui, pouvait, ou non, en avoir connaissance. Pour bien diriger les expériences, il faut donc procéder avec adresse, avec sagacité, faire naître les occasions, savoir profiter de celles qui se présentent. Ces expériences demandent un certain loisir, et tout le monde n'est pas en état de les faire.

On conçoit que des expérimentateurs prévenus contre la réalité des phénomènes et apportant des dispositions malveillantes, n'aient pas voulu s'assujettir à un pareil travail, et que, dès les premiers succès, ils se soient empressés de célébrer la défaite par eux désirée et attendue d'avance, d'un ordre de faits dont ils croyaient pouvoir affirmer l'impossibilité. On doit se rappeler que toute conquête de la science exige des efforts; ceux qui voudront sincèrement le triomphe de la vérité, devront se livrer, sans parti pris, à un examen patient et consciencieux : c'est ainsi qu'on parviendra enfin à trouver le mot de l'énigme.

CHAPITRE III.

RÉALITÉ DU MAGNÉTISME.

Il existe à Paris une société appelée *Société du mesmérisme*, consacrée à la propagation du magnétisme; elle était composée jusqu'à ces derniers temps (1) d'environ 150 membres, et elle se renouvelait chaque année d'à peu près un dixième. Parmi les membres anciens ou actuels, on compte des médecins, des avocats, des ingénieurs, des hommes de lettres. Tous pratiquent personnellement le magnétisme, l'ont appliqué à un nombre considérable de sujets, et déclarent avoir obtenu des effets considérables. Il est certes peu supposable que tant d'hommes qui agissent avec désintéressement et ne retirent du magnétisme aucune espèce de lucre, qui même s'imposent certains sacrifices pour le succès de la cause à laquelle ils se dévouent, que ces hommes soient tous des imposteurs ou soient dupes de grossières supercheries.

Cette société a tenu pendant quatorze ans (de 1844 à 1858), deux fois par mois, des séances publiques d'expérimentation dans la vaste salle du Wauxhall, qui peut contenir environ 1000 spectateurs; ces séances attiraient une foule considérable, à tel point qu'il arrivait à chaque soirée, que beaucoup de personnes munies de billets ne pouvaient pénétrer dans la salle ou étaient obligées de rester debout à l'entrée. Voici comment on procédait à ces séances. Des commissaires parcouraient la salle en offrant des cartes aux personnes qui désiraient être magnétisées; on les distribuait au hasard à ceux qui en demandaient, et le président avait soin d'avertir qu'elles n'étaient destinées qu'à ceux qui n'ayant pas encore été magnétisés, voulaient se rendre compte par eux-mêmes

(1) Depuis le mois d'avril 1858, les séances publiques ont été suspendues par la police, et le nombre des membres a beaucoup diminué.

de ce que c'est que le magnétisme ; on les refusait, non-seulement aux sujets habituels, mais même à ceux qu'on reconnaissait pour avoir été déjà magnétisés aux séances précédentes. Le nombre des cartes était de 60, divisées en deux séries. Les personnes qui en avaient pris, venaient se placer sur des divans, étaient magnétisées pendant dix minutes seulement par des membres de la société, puis, à l'appel de leur numéro elles déclaraient successivement ce qu'elles avaient éprouvé ; et le président rendait compte à l'assemblée de ces déclarations. Les effets accusés étaient très variés : c'étaient tantôt une pesanteur de tête, une grande chaleur à la face, tantôt des palpitations de cœur, un engourdissement dans quelques membres, etc. ; quelques individus étaient tombés dans un état de somnolence et étaient hors d'état d'ouvrir les yeux ou de faire mouvoir leurs membres ; d'autres se trouvaient notablement soulagés de douleurs qu'ils ressentaient avant l'opération ; enfin plusieurs sont arrivés au somnambulisme, ont présenté dans cet état les phénomènes les plus singuliers, ont été mis en catalepsie, ont parcouru la salle en paraissant céder à l'attraction de leur magnétiseur, n'ont conservé au réveil aucun souvenir de ce qu'ils ont éprouvé, et ont été fort étonnés quand on leur en a fait le récit. — Une dernière série était consacrée à des expériences plus suivies sur les sujets les plus sensibles.

Le nombre de personnes ainsi soumises aux expériences étant, par an, de 24 fois 60 ou de 1440, on a, pour dix ans seulement, un total de 14400. On faisait le relevé des personnes qui déclaraient avoir ressenti les effets du magnétisme, et de celles qui déclaraient n'avoir rien senti ; le nombre des premières forme, en moyenne, les quatre cinquièmes du total, soit 1152 par an, et pour dix ans, 11 520.

Il y a en outre à Paris une autre société appelée *Philanthropico-magnétique*, qui pendant le même temps tenait des séances semblables, mais seulement une fois par mois ; on

n'y magnétisait que 36 personnes par séance, ce qui, pour dix ans, forme un contingent de 4320 personnes; la moyenne des sujets sensibles étant également des quatre cinquièmes, on a ainsi un nombre de 3456 à ajouter à celui de 11 520.

En dehors de ces deux sociétés, le nombre des personnes qui ont déclaré avoir ressenti des effets du magnétisme est énorme, et beaucoup de ces déclarations ont été rendues publiques, soit dans les journaux, soit dans les livres et brochures publiés sur le magnétisme.

Nous n'avons parlé que d'un intervalle de dix ans, parce qu'il nous offre quelques éléments de statistique. Ajoutons la quantité immense de personnes magnétisées dans tout le reste du temps qui s'est écoulé depuis Mesmer.

En dehors de Paris, dans beaucoup de villes de France, il y a une foule de personnes qui cultivent le magnétisme; il y en a un nombre fort considérable dans d'autres pays, parmi lesquels nous citerons les îles Britanniques qui possèdent des sociétés de magnétisme et des infirmeries destinées exclusivement au traitement des maladies par le magnétisme; le nord de l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, les États-Unis. Dans ces divers pays, des hommes recommandables par leur savoir et leur caractère professent le magnétisme, travaillent à en répandre la connaissance et l'appliquent au traitement des maladies; d'innombrables productions sont consacrées à le défendre et à le propager.

En accumulant tous ces éléments, on arrive à composer une masse formidable, et l'on voit que les gens qui, d'après leur propre expérience, rendent hommage à l'efficacité du magnétisme, forment une armée des plus imposantes. Un tel ensemble de témoignages n'a-t-il pas une valeur décisive? Comment pourrait-on l'infirmier? Osera-t-on dire que ces individus disséminés sur tant de régions, ayant vécu à des époques différentes, appartenant à toutes les classes de la société, sont *tous et sans exception* des fourbes qui, sans

s'être entendus, auraient joué la même comédie? Une telle supposition n'est pas soutenable. Que parmi ces gens il s'en soit trouvé qui, par calcul, par connivence avec des charlatans, par désir de se donner en spectacle, ou par tout autre motif, aient simulé les effets magnétiques, aient accusé des impressions qu'ils n'éprouvaient pas : nous l'accordons, nous consentons même à faire à cet égard une large part. Mais ce que tout homme de bon sens déclarera impossible, c'est que les imposteurs soient l'unanimité, c'est que dans cette multitude innombrable il ne se soit pas trouvé une seule personne de bonne foi. Cette question doit être résolue avec les règles qui président à la formation de la certitude morale, à l'appréciation de la valeur des témoignages. Il est évident qu'une certaine quotité des témoignages dont il s'agit, doit être acceptée comme l'expression de la vérité ; et par conséquent il est établi authentiquement qu'un grand nombre de personnes soumises à l'action magnétique, en ont ressenti des effets plus ou moins considérables.

Il y a surtout une classe de témoins dont la déclaration est d'un grand poids : ce sont ceux qui affirment avoir été guéris ou notablement soulagés. Non-seulement on ne peut supposer qu'ils en imposent en faisant de telles déclarations, mais encore ils ne peuvent s'abuser sur l'amélioration survenue dans leur état. On a objecté qu'il était très difficile en général de déterminer la cause des modifications qui surviennent dans l'état d'un malade, que la nature suffit dans bien des cas pour guérir ; que si parfois la guérison est due aux remèdes, souvent aussi elle se fait malgré les remèdes : qu'ainsi quand bien même un malade après avoir eu recours au magnétisme, se trouverait mieux, on ne serait pas autorisé à en conclure que cette amélioration est due au magnétisme. Cette objection peut avoir de la force dans certains cas, par exemple quand il s'écoule un assez long intervalle entre le commencement du traitement magnétique et l'atténuation de

la maladie. Mais il y a aussi des cas où l'on ne peut se méprendre sur la cause de cette atténuation, c'est quand le malade ressent du soulagement au moment même où on le magnétise, quand ces effets bienfaisants se renouvellent précisément chaque fois que la magnétisation a lieu, si surtout chaque opération est suivie d'une décroissance du mal et qu'enfin il s'ensuive sa disparition. Une coïncidence isolée entre deux faits ne prouve aucunement qu'ils soient liés par les relations de cause à effet ; mais une coïncidence constante et uniforme suffit pour établir une pareille preuve.

On a cherché à écarter le témoignage des personnes qui se disaient guéries par le magnétisme, en en citant quelques-unes qui s'étaient abusées sur le rétablissement de leur santé. Dès le temps de Mesmer, le savant Court de Gébelin a publié un écrit où il exprime, dans les termes les plus chaleureux sa reconnaissance pour le magnétisme auquel il attribuait sa guérison ; et néanmoins, nous objecte-t-on, il éprouva peu de temps après une rechute dont il mourut ; aussi les satiriques antimagnétiques, plaisantant sur ce qu'ils regardaient comme un échec, disaient-ils ironiquement que tout ce qu'avait gagné le malade c'était de *mourir guéri*... Distinguons. Si le malade se prononce sur ce qui se passe dans son organisme et particulièrement sur la guérison des lésions intérieures, il est clair qu'il courra grand risque de se tromper, puisque même les plus habiles médecins ne connaissent pas leur propre état. Mais s'il se borne à attester la diminution ou la cessation de ses souffrances, comme il est parfaitement compétent pour savoir ce qu'il ressent, il pourra être cru sur parole. Or, quand un homme aussi honorable que Court de Gébelin déclare qu'en proie à de violentes douleurs, il a eu recours au magnétisme, et qu'après l'emploi de ce moyen il a été affranchi de ces douleurs, sa déclaration est d'un grand poids et il n'y a aucun motif pour en suspecter la véracité. Il résulte donc de son témoignage, non pas que le magnétisme

lui a enlevé son mal, ni qu'il l'a empêché de mourir (ce dont personne n'a la prétention de nous préserver), mais qu'il y a trouvé un adoucissement à sa position et l'exemption de souffrances pendant ses derniers jours, ce qui ne laisse pas que d'avoir un certain prix, quoi qu'en puissent dire messieurs les satiriques.

Il est une application du magnétisme, qui en a manifesté hautement la puissante réalité, c'est la production de l'insensibilité sur des sujets soumis à des opérations chirurgicales. De nombreuses constatations ont été faites par des hommes d'un très grand mérite et avec tout le soin désirable. Nous allons en citer de mémorables exemples. Le célèbre chirurgien Jules Cloquet a fait l'amputation d'un sein cancéreux sur une femme plongée dans l'état magnétique, qui, pendant l'opération, n'a donné aucune marque de sensibilité, et qui, au réveil, ignorait même ce qui s'était passé. Des opérations ont été faites par les mêmes moyens et avec le même succès à Cherbourg, en 1846; les docteurs Loysel et Gibon ont procédé en présence d'un très grand nombre de notabilités qui ont signé des procès-verbaux en règle. Des expériences dans ce genre ont été faites sur une grande échelle en 1845 et 1846, à Calcutta, par le docteur Esdaile. Cet éminent praticien, en vertu d'une autorisation spéciale du gouverneur général des Indes, a ouvert un hôpital mesmérique où, pendant un an, il a exécuté des opérations chirurgicales très variées sur plusieurs centaines d'individus amenés tous à l'état d'insensibilité par le magnétisme; une commission officielle composée de savants et de médecins a constaté les heureux résultats obtenus, et a payé un tribut d'admiration et de reconnaissance au docteur Esdaile (1).

Certes, c'est un bienfait immense que d'affranchir de la

(1) Voyez les relations à la fin du *Cours de magnétisme en 12 leçons*, de M. Du Potet, 1836, 3^e édition, p. 563, et l'ouvrage d'Esdaile, intitulé *Mesmerism in India*.

douleur les patients condamnés à subir des opérations atroces, de leur enlever, outre la souffrance physique, les émotions affreuses qui souvent aggravent l'état des malades, mettent leur vie en danger et augmentent les difficultés de l'opération. Les témoins des expériences que nous venons de relater, s'accordent à dire que la plupart des sujets n'avaient pas conscience de ce qu'on faisait sur eux, et s'entretenaient gaiement de choses indifférentes ; en un mot, l'effet ne peut se comparer qu'à celui des anesthésiques récemment découverts, l'éther et le chloroforme. Et encore l'inhalation de ces substances ne peut sans danger être prolongée au delà de quelques minutes, sept ou huit tout au plus ; tandis que l'état magnétique peut sans aucun inconvénient durer beaucoup plus longtemps, et dans certaines opérations difficiles l'insensibilité a pu par ce moyen être maintenue une heure entière.

Nous demanderons à ceux qui nient le magnétisme, quels sont les habiles compères qui pourraient jouer un tel rôle pendant qu'on taille leurs membres et qu'on déchire leurs chairs. Sans doute on a vu des hommes d'une trempe héroïque, comme Mucius Scævola, montrer une physionomie impassible au milieu des tortures physiques ; mais ces hommes d'un courage extraordinaire ne parviennent que par un effort prodigieux sur eux-mêmes à se contenir, à se composer en quelque sorte un masque pour dissimuler les souffrances qu'ils endurent réellement. Ceux, au contraire, chez lesquels on produit l'insensibilité magnétique pour les soumettre aux opérations, sont pour la plupart des individus d'une nature molle, pusillanime, auxquels la vue seule des instruments du chirurgien arracherait des cris d'effroi, et qui sont prêts à s'évanouir à la pensée de l'opération ; de telles gens sont hors d'état de simuler l'impassibilité. Et quand même quelques-uns y seraient parvenus, on ne s'expliquerait pas comment et dans quel but tous se seraient imposé une tâche si difficile, auraient réussi à la remplir, ni surtout pourquoi ils auraient

menti en déclarant faussement qu'ils n'avaient rien ressenti. Qu'on y réfléchisse, et qu'on prononce en toute sincérité : il est impossible de ne pas reconnaître qu'une telle réunion de faits est tout ce qu'il y a de plus concluant.

Quant à ceux qui, ne tenant aucun compte des témoignages, voudront s'assurer par eux-mêmes de ce que c'est que le magnétisme, ils ont à leur disposition un moyen fort simple, c'est de se faire magnétiser et de magnétiser. Si, en subissant la magnétisation, ils éprouvent quelque modification dans leur organisme, ils en examineront l'importance, et il leur sera facile de distinguer si ce sont de ces effets fugitifs comme il peut en arriver à chaque instant, sans cause insolite, ou si au contraire ce sont des perturbations dont l'étrangeté suffit pour dénoter une action extraordinaire. Par exemple, beaucoup de personnes, dès la première magnétisation, éprouvent une occlusion invincible des paupières, quoiqu'il n'y ait pas de sommeil; elles sont même parfois contrariées de ce résultat auquel elles ne s'attendaient pas; elles font des efforts pour ouvrir les yeux et ne peuvent y parvenir : il est certain que personne, dans l'état ordinaire, n'éprouve rien de semblable. Ce fait suffira donc pour convaincre le sujet de la réalité de l'action magnétique. Bien d'autres effets seront également propres à lui donner cette conviction.

Celui qui est insensible à l'action magnétique, a la ressource de l'exercer sur autrui : qu'il fasse des essais autant que possible parmi ses parents et ses amis; sur une douzaine de personnes, il en rencontrera au moins une qui éprouvera quelques effets. Quand même ces effets seraient de nature à pouvoir être simulés, l'expérimentateur sachant à qui il a affaire, sera en état de prononcer s'il y a lieu d'ajouter foi à la déclaration des sujets. Certes, si des personnes honorables et que vous connaissez intimement, vous déclarent qu'elles ne peuvent ouvrir les yeux ou plier le bras, ou accu-

sent tout autre résultat aussi significatif, vous accepterez leurs témoignages dont la valeur s'accroîtra en proportion du nombre, et il vous sera ainsi facile de vous convaincre.

Plusieurs adversaires du magnétisme, notamment MM. Burdin et Dubois, dans leur *Histoire académique du magnétisme animal*, ont prétendu qu'il fallait impitoyablement rejeter tous les faits pouvant être simulés. Cette doctrine est beaucoup trop absolue. En effet, dans les sciences d'observation et spécialement dans celles qui ont l'homme pour objet, il y a une foule de points de doctrine qui sont tenus pour parfaitement certains, bien que les faits qui leur servent de base soient simulables. Ainsi les médecins n'ont pas subi toutes les maladies connues, et pourtant ils ne font aucune difficulté de se prononcer sur les sensations qu'elles font éprouver à ceux qui en sont atteints. Il n'est pas nécessaire de s'administrer tous les poisons pour savoir ce que ressentent ceux qui en ont éprouvé l'action. Peu de personnes ont goûté l'espèce d'extase que procurent le hachisch et l'opium, et nul ne doute des effets bizarres qu'ils produisent, bien qu'ils ne nous soient attestés que par ceux qui en ont essayé. Bien des gens n'ont jamais été sur mer, et n'en croient pas moins au mal de mer. Il en est de même de phénomènes beaucoup plus rares, par exemple, du mirage auquel on est sujet en parcourant des déserts arides, de la somnolence dont sont atteints les voyageurs dans les contrées où règne un froid excessif, etc. Certainement si nous considérons isolément ceux qui nous rendent compte des sensations inconnues pour nous, qu'ils ont éprouvées dans ces divers cas, nous devons regarder comme possible que chacun d'eux nous en impose; mais en considérant le nombre et la qualité des témoins, et en appréciant toutes les probabilités pour et contre la chance d'erreur, nous n'hésitons pas à affirmer qu'il est impossible que tous ces témoins soient autant d'imposteurs, et nous tenons pour constants les faits qu'ils nous attestent.

En procédant de même à l'égard du magnétisme, on arrivera indubitablement au même résultat.

La grande objection des adversaires du magnétisme, c'est que les effets attestés par les personnes magnétisées seraient dus à l'imagination. C'est là une explication que nous allons bientôt discuter ; mais constatons dès à présent que, quelle que soit la valeur de l'explication, elle laisse subsister la réalité des faits consistant dans les impressions reçues par les personnes magnétisées et dans les modifications considérables apportées à leur organisme. Ces résultats, quelle qu'en soit la cause, sont positifs, indéniables. Qu'un homme, à la vue d'un objet dégoûtant, ait été pris de nausées et de vomissements et se soit trouvé incommodé, cela nous suffira pour affirmer non-seulement la réalité de ce qu'il aura éprouvé, mais aussi la relation évidente entre ces effets et le spectacle qui les a amenés ; qu'on cherche ensuite à nous donner une explication plus ou moins plausible, qu'on fasse intervenir l'imagination, peu importe, le fait n'en subsistera pas moins. De même, ce que nous tenons à établir comme constant, c'est la réalité des effets produits par l'emploi des procédés magnétiques, et nous croyons avoir prouvé qu'aucun doute ne peut subsister à ce sujet.

CHAPITRE IV.

EXPLICATIONS DU MAGNÉTISME.— L'IMAGINATION.

La théorie de Mesmer était fort compliquée. Selon lui, l'agent du magnétisme animal est un fluide universellement répandu. « Ce fluide est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés ; il est continué de manière à ne souffrir aucun vide ; sa subtilité ne

permet aucune comparaison ; il est capable de recevoir, propager, communiquer toutes les impressions du mouvement ; il est susceptible de flux et de reflux. Le corps animal éprouve les effets de cet agent , et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distingue des pôles également divers et opposés. L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés et inanimés ; cette action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire ; elle est augmentée, réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son ; cette vertu peut être accumulée, concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas également susceptibles ; il en est même, quoique en petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps. » Sur ce système étaient fondés certains procédés, notamment la magnétisation à pôles directs ou à pôles opposés.

Cette théorie est complètement abandonnée, et même du temps de Mesmer, ses disciples les plus fervents ont changé entièrement ses procédés et en ont adopté d'autres qui supposaient implicitement le rejet de ses propositions ; ils ont négligé les pôles et n'ont plus eu la prétention de rattacher leur action à l'influence des astres. En un mot, la doctrine annoncée si pompeusement par Mesmer comme la régénération de la science, enseignée par lui comme un mystère sublime à quelques initiés qui avaient payé fort cher ce privilège, cette doctrine délaissée presque en naissant, a été ensevelie dans l'oubli, n'a plus un seul défenseur, et il n'en est plus fait mention que pour compléter l'histoire du magnétisme.

Les magnétistes adoptèrent une théorie beaucoup plus

simple : selon eux, le corps humain est imprégné d'un fluide magnétique ; tout homme peut, par sa volonté, émettre ce fluide hors de lui et le diriger où il veut ; en le dirigeant vers son semblable, il produit chez celui qui le reçoit, d'importantes modifications ; le magnétiseur peut à son gré communiquer à son fluide des qualités diverses et même opposées, attirer ou repousser, échauffer ou rafraîchir, calmer ou exciter, etc.

D'autres magnétistes, ne voyant pas la nécessité d'un fluide, expliquent tous les phénomènes par la seule force de la volonté, au moyen de laquelle le magnétiseur agit sur les corps extérieurs de la même manière qu'il agit sur ses propres organes.

Puis sont venus les spiritualistes et les démonolâtres, qui ont prétendu que les prodiges du magnétisme dépassant les forces humaines, ne pouvaient être produits que par l'action d'êtres supérieurs. Les uns ont fait intervenir de bons génies, les autres ont préféré les diables.

Enfin, dès le début du magnétisme, les commissaires chargés de l'examiner ont pensé que rien ne justifiait l'existence du fluide allégué par Mesmer, et que tous les effets du magnétisme n'étaient dus qu'à l'imagination. Cette dernière hypothèse est la plus simple ; voyons si elle est suffisamment justifiée.

En 1784, le gouvernement a nommé une commission composée de médecins de la Faculté de Paris et de membres de l'Académie des sciences, à l'effet d'examiner le magnétisme animal et d'en rendre compte ; au nombre des commissaires se trouvaient des savants illustres, Franklin, Lavoisier, Darcet, Bailly : ce fut ce dernier qui fit le rapport qui est une des pièces les plus importantes de l'histoire du magnétisme. Après avoir assisté à diverses expériences et avoir examiné les sujets présentés par Deslon, disciple et collaborateur de Mesmer, les commissaires procédèrent à

l'égard des sujets à une double épreuve. L'une consiste à leur faire croire qu'on les magnétise, quoiqu'il n'en soit rien, et l'autre à les magnétiser sans qu'ils s'en doutent. Dans le premier cas, les sujets ont éprouvé tous les effets magnétiques qu'ils avaient présentés sous l'action de leur magnétiseur; dans le second cas, ignorant qu'on les magnétisât, ils n'ont rien éprouvé du tout. Tel est, en peu de mots, le résumé de nombreuses expériences d'où les commissaires ont conclu que l'imagination était la cause unique de tous les effets appelés magnétiques. Il est bon de rappeler quelques-unes de ces expériences.

Une malade, présentée par le docteur Jumelin, était très sensible à l'action magnétique : quand le magnétiseur dirigeait ses doigts vers quelque partie de son corps, elle y ressentait aussitôt une très vive chaleur. On lui a bandé les yeux et on lui a fait croire que Jumelin la magnétisait : « Les effets ont été les mêmes, quoiqu'on n'agit pas sur elle, ni de près ni de loin; elle éprouvait la même chaleur, la même douleur dans les yeux et dans les oreilles. Au bout d'un quart d'heure, on a fait signe à Jumelin de la magnétiser à l'estomac, elle n'a rien senti; au dos, de même. Les sensations ont diminué au lieu d'augmenter. Les douleurs de la tête sont restées, la chaleur du dos et des reins a cessé. » Plusieurs autres sujets ayant la vue bandée, ont donné des résultats exactement semblables, éprouvant des effets lorsqu'on n'agissait pas, et n'éprouvant rien quand on agissait.

« A Passy, dans le jardin de Franklin, Deslon magnétisa un arbre dont le contact devait faire tomber en crise un jeune homme très sensible. On s'y prit de manière que celui-ci ne pût connaître d'avance quel était l'arbre magnétisé et qu'aucune intelligence ne pût exister entre lui et Deslon. Le jeune homme avait la vue bandée, et Deslon dirigeait sa canne vers l'objet magnétisé pour en augmenter l'action. Le sujet fut amené successivement à quatre arbres qui n'étaient pas ma-

gnétisés, il les embrassa chacun pendant deux minutes, d'après ce qui avait été réglé par Deslon.

» Au premier arbre, le jeune homme interrogé au bout d'une minute, a déclaré qu'il suait à grosses gouttes; il a toussé, craché, et il a dit sentir une petite douleur sur la tête; la distance à l'arbre magnétisé était d'environ 27 pieds. Au second arbre, il se sent étourdi; même douleur sur la tête; la distance était de 36 pieds. Au troisième arbre, l'étourdissement redouble ainsi que le mal de tête; il dit qu'il croit approcher de l'arbre magnétisé; il en était alors environ à 38 pieds. Enfin, au quatrième arbre non magnétisé et à 24 pieds environ de distance de l'arbre qui l'avait été, le jeune homme est tombé en crise; il a perdu connaissance, ses membres se sont roidis et on l'a porté sur un gazon voisin, où Deslon lui a donné des secours et l'a fait revenir. »

Une femme, sujet de Deslon, et signalée comme très sensible, a été amenée devant les commissaires qui lui ont appliqué un bandeau sur les yeux et lui ont fait croire que Deslon était venu pour la magnétiser. « Le silence était recommandé, trois commissaires étaient présents, l'un pour interroger, l'autre pour écrire, le troisième pour représenter Deslon. On a eu l'air d'adresser la parole à Deslon en le priant de commencer, mais on n'a point magnétisé la femme; les trois commissaires sont restés tranquilles, occupés seulement à observer ce qui allait se passer. Au bout de trois minutes, la malade a commencé à sentir un frisson nerveux; puis successivement elle a senti une douleur derrière la tête, dans les bras, un fourmillement dans les mains, c'est son expression; elle se roidissait, frappait dans ses mains, se levait de son siège, frappait des pieds; la crise a été bien caractérisée.

» On a disposé dans un appartement deux pièces contiguës et unies par une sorte de communication. On avait en-

levé la porte, et on lui avait substitué un châssis couvert et tendu d'un double papier. Dans l'une de ces pièces était un des commissaires pour écrire tout ce qui se passerait, et une dame annoncée pour être de province et pour avoir du linge à faire travailler. On avait mandé la demoiselle B..., ouvrière en linge, déjà employée dans les expériences de Passy, et dont on connaissait la sensibilité au magnétisme. Lorsqu'elle est arrivée, tout était arrangé de manière qu'il n'y avait qu'un seul siège où elle pût s'asseoir, et ce siège était placé dans l'embrasure de la porte de communication où elle s'est trouvée comme dans une niche. Les commissaires étaient dans l'autre pièce, et l'un d'eux, médecin exercé à magnétiser et ayant déjà produit des effets, a été chargé de magnétiser la demoiselle B... à travers le châssis de papier. C'est un principe de la théorie du magnétisme, que cet agent passe à travers les portes de bois, les murs, etc. Un châssis de papier ne pouvait lui faire obstacle ; d'ailleurs Deslon a établi positivement que le magnétisme passe à travers le papier, et la demoiselle B... était magnétisée comme si elle eût été à découvert et en sa présence. Elle l'a été en effet, pendant une demi-heure, à un pied et demi de distance, à pôles opposés, en suivant toutes les règles enseignées par Deslon, et que les commissaires ont vu pratiquer chez lui. Pendant tout ce temps, la demoiselle B... a fait gaiement la conversation ; interrogée sur sa santé, elle a répondu librement qu'elle se portait bien : à Passy, elle est tombée en crise au bout de trois minutes ; ici elle a supporté le magnétisme sans aucun effet pendant trente minutes. C'est qu'ici elle ignorait être magnétisée, et qu'à Passy elle croyait l'être. On voit donc que l'imagination seule produit tous les effets attribués au magnétisme ; et lorsque l'imagination n'agit pas, il n'y a plus d'effet. On aurait pu objecter à cette expérience que la demoiselle B... pouvait être mal disposée et se trouver moins sensible dans ce moment au magnétisme. Les commissaires ont prévu l'ob-

jection et ont fait en conséquence l'expérience suivante. Aussitôt qu'on a magnétisé à travers la porte, le même médecin commissaire a passé dans l'autre pièce; il lui a été facile d'engager la demoiselle B... à se laisser magnétiser. Alors il a commencé à la magnétiser, en observant, comme dans l'expérience précédente, de se tenir à un pied et demi de distance, de n'employer que des gestes et les mouvements du doigt index et de la baguette de fer. La seule différence qu'il y a eu entre ces deux expériences, c'est que dans la première il a magnétisé à pôles opposés en suivant les règles, au lieu que dans la seconde il a magnétisé à pôles directs et à contre-sens. En agissant ainsi, on ne devait produire aucun effet, suivant les théories du magnétisme. Cependant, après trois minutes, la demoiselle B... a senti un malaise, de l'étouffement; il est survenu successivement un hoquet entrecoupé, un claquement de dents, un serrement à la gorge, un grand mal de tête; elle s'est agitée avec inquiétude sur sa chaise; elle s'est plainte des reins, elle frappait quelquefois prestement de son pied sur le parquet; puis elle étendait ses bras derrière le dos en les tordant fortement comme à Passy; en un mot, la crise convulsive a été complète et parfaitement caractérisée. Elle a eu tous ces accidents en douze minutes, tandis que le même traitement employé pendant trente minutes l'a trouvée insensible. Il n'y a de plus ici que l'imagination, c'est donc à elle que ses effets appartiennent (1). »

Les autres expériences auxquelles a procédé la commission de 1784, ont donné constamment les mêmes résultats que celles que nous venons de rapporter; et la commission, après l'examen de ces faits, a été conduite à en conclure que l'imagination sans le magnétisme produisait tous les effets magnétiques, et que le magnétisme sans l'imagination ne produisait

(1) Extrait du rapport de Bailly.

rien, et que par conséquent l'imagination était la seule cause des effets magnétiques, qu'elle suffisait pour en rendre raison, tandis que rien ne prouvait l'existence d'un agent particulier.

Ces conclusions sont parfaitement motivées, et en lisant le rapport, il est impossible de ne pas reconnaître que les commissaires ont sainement et logiquement apprécié les faits. Cet arrêt a jeté une vive irritation parmi les défenseurs du magnétisme, qui depuis n'ont cessé d'en décliner l'autorité et de prôner chaleureusement l'existence du *fluide*. Pour infirmer la décision des corps savants, ils n'avaient qu'une marche à suivre, se livrer à de nouvelles études et se mettre en mesure d'offrir de nouveaux faits auxquels on ne pût appliquer l'appréciation des commissaires, c'est-à-dire présenter des effets que l'imagination ne pût produire, et obtenus de sujets chez lesquels l'imagination ne joue aucun rôle, ce qui exige qu'ils ignorent même qu'on les magnétise. Mais très peu de magnétistes sont entrés dans cette voie : presque tous, en attaquant le rapport dont il s'agit, se sont bornés à des déclamations, sans aborder le point capital de la discussion, et ont continué à chercher des effets curieux sans doute, mais auxquels s'applique dans toute sa force l'objection académique.

Nous devons néanmoins faire mention de quelques expériences par lesquelles on a cherché à y répondre.

En 1820, le docteur Husson fit à l'Hôtel-Dieu de Paris des essais de magnétisme sur quelques malades et appela pour y concourir M. le baron Du Potet qui, jeune alors, faisait ses premières armes, et qui est devenu depuis le chef et en quelque sorte le patriarche de la secte magnétique. Une malade nommée mademoiselle Samson fut mise par M. Du Potet en état de somnambulisme, déclara voir l'intérieur de son corps et en fit la description. Les médecins qui assistaient à l'expérience, voulant s'assurer qu'il n'y avait pas de connivence

entre le magnétiseur et la somnambule, enfermèrent M. Du Potet dans un cabinet noir, séparé par une cloison de la chambre où l'on avait l'habitude d'amener mademoiselle Samson. Celle-ci, en arrivant dans cette chambre, ne vit donc pas M. Du Potet et ne pouvait avoir aucune connaissance des précautions prises. Les médecins firent semblant d'être mécontents du retard de M. Du Potet, et l'un d'eux simulant un mouvement de colère, jeta avec force une paire de ciseaux sur la table. C'était le signal convenu entre les médecins et M. Du Potet qui, entendant ce bruit, se mit à magnétiser. Au bout de quelques secondes, la demoiselle Samson était tombée en somnambulisme. Le docteur Bertrand fit observer que la malade, amenée dans un lieu où elle avait coutume d'être endormie chaque matin, entourée des mêmes personnes, à la même heure, assise sur le même siège où elle devait supposer qu'on ne l'avait placée que pour la soumettre à une expérience, pourrait fort bien s'endormir sans qu'on fût en droit de rien en conclure en faveur de l'agent magnétique. On voulut donc établir autrement l'expérience, et sur la demande de Bertrand, il fut convenu qu'elle aurait lieu, non-seulement à l'insu de la malade, mais encore à une heure où elle ne devait pas s'attendre qu'on chercherait à agir sur elle ; qu'on s'introduirait le soir dans la salle, à l'heure où tout le monde était couché, pour la magnétiser de loin et surtout à son insu. M. Du Potet affirme que toutes ces précautions ayant été rigoureusement prises, le succès fut complet, et que la demoiselle Samson qui n'avait aucune connaissance ni de sa présence, ni de l'intention qu'on avait de la magnétiser, a été somnambulisée par son action à distance (voir sa brochure intitulée : *Expériences à l'Hôtel-Dieu*). Voici, d'un autre côté, comment le fait est rapporté par deux adversaires du magnétisme, MM. Burdin et Dubois (*Histoire académique du magnétisme animal*, p. 260) : « D'abord M. Husson arrivant ainsi inopinément dans la salle,

à sept heures du soir, événement inouï dans les habitudes d'un chef de service aussi exact, aussi ponctuel ; M. Husson ne se cache pas, il va droit au lit de la demoiselle Samson, et pour la dérouter (comme si dérouter une somnambule était chose facile!), il s'adresse à sa voisine et lui dit : *C'est pour vous que je suis venu ce soir ; vous m'aviez inquiété ce matin ; mais je vous trouve mieux ; tranquillisez-vous, cela ira bien.* C'était la somnambule qui devait se dire à elle-même : *Cela ira bien ;* car la voilà prévenue. Mais ce n'est pas tout. On place fort adroitement encore le magnétiseur à un lit d'intervalle de son sujet ; une lampe, dit Bertrand, éclairait la salle et se trouvait placée derrière ledit magnétiseur, en sorte qu'il pouvait se dessiner comme une ombre chinoise ; et M. Husson, à peu de distance aussi, avait les yeux fixés sur elle ; ne voilà-t-il pas une expérience bien instituée?... Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que la demoiselle, une fois tous ces préparatifs terminés, dit à haute voix pour l'édification des expérimentateurs : C'est étonnant comme j'ai mal aux yeux ; je tombe de sommeil ! Et la voilà endormie. » — Bertrand, dans son *Traité du magnétisme* (p. 261 à 263), signale les inexactitudes de la relation de M. Du Potet et l'insuffisance des précautions prises, et en définitive regarde l'expérience comme non concluante.

On voit que Bertrand et M. Du Potet ne sont pas d'accord sur les circonstances essentielles, c'est-à-dire sur les précautions prises pour que le sujet ne pût soupçonner l'action exercée sur lui ; un tel fait demeuré douteux est donc loin de suffire pour résoudre une question aussi épineuse.

En 1825, l'Académie de médecine, sur la demande de M. Foissac, décida qu'une commission nommée par elle se livrerait à un nouvel examen du magnétisme. M. Husson, au nom de cette commission, a fait à l'Académie un rapport très favorable au magnétisme. Nous en extrayons le récit des faits les plus importants quant à la question actuelle : « A

sept heures du soir, la commission se réunit chez M. Itard pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à sept heures et demie, moment auquel M. Foissac, arrivé depuis lui et resté dans l'antichambre séparée de lui par deux portes fermées à une distance de douze pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après, Cazot dit : « Je crois que M. Foissac est là, car je me sens *abasourdi*. » Au bout de huit minutes il était complètement endormi. — Le 6 octobre, la commission se réunit dans le cabinet de M. Bourdois, à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec son enfant. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi, il arriva à l'heure dite, à l'insu de Cazot, et resta dans le salon, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire par une porte dérobée, que Cazot était assis sur un canapé éloigné de dix pieds d'une porte fermée, et que la commission désirait qu'il l'endormit et l'éveillât à cette distance, lui restant dans le salon et Cazot dans le cabinet. A midi trente-sept minutes, pendant que Cazot est occupé à la conversation à laquelle nous nous livrions, et examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac, placé dans la pièce voisine, commence ses manœuvres magnétiques, et nous remarquons qu'au bout de quatre minutes, Cazot clignote légèrement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en neuf minutes. » Husson croit que la commission en procédant comme nous venons de le rapporter, s'est suffisamment mise à l'abri de toute espèce de connivence, *à moins (dit-il) qu'on ne suppose qu'un homme (Foissac) que nous avons toujours vu probe et loyal, voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper*; « nous avouons, ajoute-t-il, que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure. »

MM. Burdin et Dubois ont parfaitement raison de critiquer cette relation et de reprocher à la commission cet excès de

délicatesse qui l'empêche de prendre ses mesures pour que tout concert entre le magnétiseur et le sujet soit radicalement impossible. D'après la manière dont les choses sont présentées, nous ne pouvons savoir si Foissac n'a pas prévenu Cazot de l'heure où il le magnétiserait ; nous n'accusons point la loyauté de Foissac, dont nous n'avons rien à dire, et qui aurait dû être laissée en dehors de la question à vérifier. En pareille matière, il faut faire abstraction des personnes et combiner les choses de manière que le résultat soit indépendant de la moralité des acteurs. On est fondé à reprocher à la commission d'avoir négligé des précautions indispensables : le magnétiseur (dont nous ne sommes pas obligé de vérifier la moralité) a pu s'entendre avec Cazot ; bien plus, il a pu, sans intention frauduleuse, par inadvertance ou légèreté, lui laisser deviner à quelle heure il devrait être magnétisé. Dès qu'il y a eu possibilité de cette entente qui ne suppose pas nécessairement la déloyauté des deux acteurs, l'expérience perd toute sa valeur. La commission de 1784, expérimentant à Passy, sur des sujets de Deslon, avait mieux compris les conditions d'une bonne observation, et s'y était prise de manière à rendre impossible tout concert entre le magnétiseur et ses sujets ; le rapporteur déclare avec raison que « ces précautions, dans une expérience qui doit être authentique, sont indispensables sans être offensantes. »

Il serait superflu de rechercher minutieusement les moindres circonstances des trois faits que nous venons de rapporter. Nous en avons cité tout au long les relations parce que ce sont les seuls faits authentiques qu'on puisse citer en faveur de l'existence d'un agent magnétique distinct de l'imagination. Mais il est évident que ces trois faits ne peuvent avoir aucune portée. En effet, il y a deux choses à y considérer, les phénomènes qui se sont produits, puis l'absence de toute circonstance propre à frapper l'imagination du sujet et à l'informer qu'il allait être magnétisé. Quant au premier

point, la constatation est facile ; mais il n'en est pas de même du second, parce qu'alors il s'agit de faits négatifs ; les observateurs peuvent bien certifier, par exemple, que, quand l'action magnétique s'est manifestée, le sujet était hors d'état de voir les gestes du magnétiseur ; mais cela ne suffit pas, il faut de plus s'assurer que le sujet n'a pu, par un moyen quelconque, être au courant de ce qui se passait ; il faut être bien certain qu'un mot, un regard, un geste n'ont pas trahi le secret qui devait être gardé envers lui. Sans doute, il n'est pas impossible de réaliser un ensemble de précautions irréprochable ; mais nous voyons que dans les expériences plus haut rapportées, de MM. Du Potet et Foissac, il est resté quelque chose à désirer. Et quand des faits aussi rares sont en contradiction avec une masse immense d'observations, il faut croire, ou qu'on aura négligé quelque précaution, quand même nous ne pourrions pas la signaler, ou même qu'une rencontre fortuite a amené les manifestations attribuées à l'action magnétique.

Si cette action avait une efficacité propre, indépendante de l'imagination du sujet, on ne serait pas réduit, pour en prouver l'existence, à discuter péniblement deux ou trois faits éloignés ; rien ne serait plus facile que de répéter journellement l'expérience. Mais les magnétiseurs, tout en acceptant comme un article de foi l'existence de leur fluide, ne s'occupent que de produire des phénomènes sans chercher à s'éclairer sur la nature de la cause ; et quand un observateur attentif veut séparer l'action magnétique et l'imagination, il arrive toujours que l'imagination sans l'action magnétique produit tous les phénomènes magnétiques *sans exception*, et que l'action magnétique sans l'imagination ne produit rien du tout, d'où il suit que l'imagination est la seule cause des effets appelés magnétiques.

Quelques faits qui me sont personnels vont achever de compléter cette démonstration. Le plus souvent, dans les

réunions consacrées aux expériences magnétiques, il se trouve un magnétiseur renommé par sa puissance et accompagné d'un sujet qu'il vante comme très remarquable. Je fais alors l'un ou l'autre de ces deux essais. J'emmène le magnétiseur dans une pièce voisine en disant tout haut que je vais me concerter avec lui sur l'ordre des expériences. Quelques instants après que nous sommes sortis, une personne qui s'est entendue avec moi, vient dire au sujet que son magnétiseur va l'actionner de la pièce voisine et qu'on va calculer, montre en main, combien il faudra de temps pour que l'action se produise. Au bout de quelques minutes et parfois même de quelques secondes, le sujet passe à l'état de somnambulisme et en présente tous les caractères, tels que l'insensibilité, l'isolement, la convulsion du globe de l'œil, etc. Et pourtant ni le magnétiseur, ni personne n'a agi magnétiquement; il a suffi, pour que le phénomène se produisît, que le sujet se figurât qu'on le magnétisait. L'imagination a donc tout fait.

— D'autres fois, j'annonce qu'on attend une personne pour commencer les expériences, et j'emmène sous un prétexte quelconque le magnétiseur dans une pièce voisine, et là je l'invite à magnétiser son sujet. Il agit de toutes ses forces, en gesticulant comme d'habitude, et s'efforce de lancer des torrents de fluide dans la direction du sujet : mais celui-ci, persuadé que le moment n'est pas encore venu, n'éprouve absolument rien. On voit donc que, quand l'imagination fait défaut, l'action magnétique est nulle; cette action est donc imaginaire.

Chacun peut réitérer cette double épreuve : le résultat en est toujours le même.

Ayant présidé pendant deux ans les séances particulières de la Société du mesmérisme, j'ai souvent provoqué l'attention de ses membres sur la nécessité d'élucider cette grave question, et j'ai fait appel à ceux de mes collègues qui pourraient nous présenter des effets magnétiques dans la pro-

duction desquels l'imagination ne jouerait aucun rôle. Plusieurs se sont chargés de nous satisfaire et ont affirmé que journellement il leur arrivait de magnétiser efficacement des sujets qui ne s'en doutaient pas. On a nommé, pour vérifier les faits, des commissions composées de partisans très zélés du magnétisme et qui désiraient vivement le succès des tentatives : on ne pourrait donc alléguer, comme on l'a fait contre les commissions académiques, le mauvais vouloir, le parti pris de ne pas voir. Eh bien, toutes ces tentatives n'ont abouti qu'à des déceptions. Pour donner une idée des précautions prises, je vais raconter comment nous avons procédé dans un de ces cas.

M. N... nous assurait que tous les soirs, de son domicile situé rue des Vieux-Augustins, il magnétisait et mettait en somnambulisme sa belle-fille demeurant boulevard de l'Hôpital. Cette jeune personne étant mise en somnambulisme, nous confirma cette déclaration et ajouta que quand elle était chaque soir dans cet état, elle voyait venir à elle le fluide de M. N..., qui se dirigeait en ligne droite à travers les bâtiments et parcourait en cinq minutes le trajet entre les deux domiciles (cette vitesse est, comme on voit, bien inférieure à celle de la lumière et de l'électricité). La commission se divisa en deux sections qui se rendirent le même jour et à la même heure, l'une chez M. N..., et l'autre chez la demoiselle. Il avait été convenu d'avance entre elles, que la première section choisirait comme bon lui semblerait les moments où elle inviterait le magnétiseur à agir, d'abord pour endormir le sujet, ensuite pour l'éveiller ; et que la seconde se bornerait à constater ce qui se passerait chez la demoiselle. Il eût été même à désirer que celle-ci ignorât qu'il s'agissait d'expériences dont elle était le sujet, mais les commissaires ont été obligés de l'informer de ce dont il s'agissait pour expliquer leur visite chez elle ; et ni elle ni les commissaires qui se tenaient auprès d'elle, ne savaient à quel moment aurait lieu

la magnétisation. Seulement la demoiselle savait qu'elle allait être magnétisée. Elle prit part à la conversation avec une apparente liberté d'esprit. Au bout d'un certain temps, elle offrit les symptômes précurseurs du sommeil magnétique, et elle s'endormit. Interrogée dans cet état, elle déclara voir ce qui se passait chez M. N..., et distingua nettement le courant fluide qui venait de lui à elle. Les commissaires restèrent neutres et inactifs; elle se réveilla d'elle-même, puis, une heure après, eut un second accès de somnambulisme, et enfin elle se réveilla. On nota exactement le commencement et la fin de chaque sommeil. Pendant ce temps, M. N..., sur l'invitation de l'autre section, avait une seule fois magnétisé, puis démagnétisé pour réveiller; mais ces deux opérations avaient eu lieu précisément dans l'intervalle qui s'était écoulé entre les deux sommeils de la demoiselle. Ainsi elle s'était deux fois endormie et réveillée sans qu'on la magnétisât; et quand on l'a réellement magnétisé, elle n'a rien ressenti. Il est donc encore évident que l'imagination a tout fait. Chaque soir, la demoiselle se sachant magnétisée, passe au somnambulisme. Lors de la visite des commissaires, elle savait qu'elle allait être magnétisée; mais ne pouvant deviner le moment, elle s'est endormie à tout hasard. S'il n'y avait eu qu'une différence de quelques minutes, on l'aurait attribuée au trajet du fluide. Aussi recommandons-nous à ceux qui voudront faire des expériences semblables, de s'y prendre de manière que le sujet ne sache même pas qu'on s'occupe de lui.

J'ai eu connaissance de nombreux essais en ce genre, et tous ont également donné des résultats négatifs. Le nombre des magnétiseurs est immense; obligés de soutenir une lutte des plus vives contre ceux qui nient le magnétisme, sommés d'avoir à produire des faits qui ne puissent ni être simulés ni être attribués à l'imagination, ils n'osent relever le défi qui leur est lancé; leur impuissance est donc démontrée. Ils

prétendent, il est vrai, que des faits tels qu'on leur en demande, ont eu lieu et qu'il est facile d'en produire de semblables; mais ces faits qui, sans aucun doute, triompheraient de l'incrédulité la plus opiniâtre, n'arrivent jamais. Les magnétiseurs, tout en les promettant, se contentent d'attaquer les savants, de tonner contre l'incrédulité, à l'exemple des prédicateurs, et ils ne sont pas plus pressés que ces derniers de satisfaire les légitimes exigences de la raison.

Après une étude approfondie de la matière, après avoir pratiqué le magnétisme et observé un très grand nombre de faits, je n'hésite pas à reconnaître que l'imagination suffit pour rendre compte de tous les effets magnétiques et doit en être regardée comme la cause unique; l'hypothèse d'un agent particulier ne me semble nullement justifiée: ce jugement sera de plus en plus confirmé dans la suite de cet ouvrage.

L'imagination peut amener dans le moral et dans le physique de l'homme des perturbations incalculables. « On a toujours observé, dit Bailly dans son rapport, que les affections de l'âme portent leur première impression sur le centre nerveux, ce qui fait dire communément qu'on a un poids sur l'estomac et qu'on se sent suffoqué. Le diaphragme entre en jeu, d'où les soupirs, les pleurs, les ris. On éprouve alors une réaction sur les viscères du bas-ventre; et c'est ainsi que l'on peut rendre raison des désordres physiques produits par l'imagination. Le saisissement occasionne la colique, la frayeur cause la diarrhée, le chagrin donne la jaunisse. L'histoire de la médecine renferme une infinité d'exemples du pouvoir de l'imagination et des affections de l'âme. La crainte du feu, un désir violent, une espérance ferme et soutenue, un accès de colère, rendent l'usage des jambes à un goutteux perclus, à un paralytique; une joie vive et inopinée dissipe une fièvre quarte de deux mois; une forte attention arrête le hoquet; des muets par accident recouvrent

la parole à la suite d'une vive émotion de l'âme. L'histoire montre que cette émotion suffit pour faire recouvrer la parole, et les commissaires ont vu que l'imagination frappée avait suffi pour en suspendre l'usage. L'action et la réaction du physique sur le moral et du moral sur le physique sont démontrées depuis que l'on observe en médecine, c'est-à-dire depuis son origine.»

L'imagination suffit pour donner et pour enlever des maladies. Des individus ayant pris des substances inoffensives qu'on leur disait être des poisons, ont été saisis de douleurs atroces, ont présenté les caractères d'un véritable empoisonnement et n'ont été délivrés de leur mal qu'en apprenant qu'ils avaient été abusés. D'autres ayant été mordus par des chiens qu'ils croyaient à tort enragés, sont devenus réellement enragés et sont morts en offrant tous les symptômes de la rage.

Les effets salutaires de l'imagination sont très communs. C'est grâce à cette puissance, que Corvisart guérissait certains malades avec des pilules de mie de pain. Il arrive tous les jours qu'un individu ayant des maux de dents très intenses, mais redoutant énormément l'extraction, se décide à aller trouver un dentiste pour subir l'opération, et arrivé chez lui, ne souffre plus : la crainte a suffi pour dissiper la douleur physique. — Bailly rapporte le fait suivant : « Mademoiselle G..., demeurant aux Petites-Écuries du roi, portait au sein droit deux glandes qui l'inquiétaient beaucoup ; un chirurgien lui conseilla l'eau du Peintre comme un excellent fondant, lui annonçant que si ce remède ne réussissait pas dans un mois, il faudrait extirper les glandes. La demoiselle effrayée consulta M. Sallin qui jugea que les glandes étaient susceptibles de résolution ; M. Bouvart consulté ensuite porta le même jugement. Avant de commencer les remèdes, on lui conseilla la dissipation ; quinze jours après, elle fut prise à l'Opéra d'une toux violente et d'une expectoration si abon-

dante, qu'on fut obligé de la ramener chez elle; elle cracha, dans l'espace de vingt quatre heures, environ trois pintes d'une lymphe glaireuse; une heure après, M. Sallin examina le sein, il n'y trouva plus aucun vestige de glande. M. Bouvart appelé le lendemain constata l'heureux effet de cette crise naturelle. » — On lit dans le *Siècle* du 21 janvier 1858, qu'une dame sujette à des attaques d'épilepsie, se tenant près de sa cheminée, fut saisie tout à coup de son mal et tomba dans le feu. Au bruit de sa chute, on vint à son secours; elle avait la figure horriblement blessée par les brûlures, et elle resta pour toujours défigurée; mais cet événement l'a guérie de l'épilepsie; elle a dû sa guérison à la frayeur.

Il n'y a personne qui n'ait éprouvé par soi-même ou observé chez autrui combien l'imagination peut apporter de modifications dans notre organisme. On conçoit donc bien qu'une telle puissance produise les effets magnétiques. Tout le monde n'est pas susceptible d'être magnétisé, parce que tout le monde n'est pas également apte à être impressionné par l'imagination. Les individus chez lesquels elle exerce le plus d'empire, ressentent une émotion plus ou moins vive à la pensée qu'ils vont avoir affaire à une puissance mystérieuse dont on dit tant de merveilles et qui semble se relier à cette magie charmante et terrible tout à la fois dont on a bercé notre enfance. La bizarrerie des gestes, l'appareil solennel, la physionomie du magnétiseur, l'attente des personnes présentes, le silence, le prolongement d'une situation monotone, dans certains cas la manie imitative, tout contribue à apporter un trouble dans l'esprit et amène ainsi dans l'organisme des effets quelquefois peu importants, souvent très graves. Il s'opère une véritable *fascination*, et le sujet éprouve le plus souvent ce qu'il a vu éprouver par d'autres, ou ce qu'il a entendu dire que l'on éprouvait en pareil cas, par exemple des crises quand elles étaient de mode, le sommeil quand le somnambulisme est plus en vogue, ou bien encore ce qu'an-

nonce d'avance le magnétiseur par une suggestion implicite ou explicite.

On a objecté que la magnétisation se produit chez des gens qui n'ont pas entendu parler de magnétisme et même chez ceux qui n'y croient pas. Quant aux premiers, il est assez difficile de s'assurer qu'une personne n'a jamais entendu parler du magnétisme, surtout depuis qu'il est si répandu ; et même auprès de ceux qui l'ignoraient absolument, la fascination manquerait seulement d'un de ses éléments de succès, mais il pourrait lui en rester assez d'autres pour que le sujet fût dominé. Même parmi les personnes qui ne songent nullement au magnétisme, il arrive souvent qu'un seul regard produit un trouble, une émotion extraordinaires ; celui qui se sent ainsi atteint par une puissance dont il ne peut se rendre compte, a les yeux invinciblement attirés vers la personne qui le maîtrise peut-être à son insu, et il éprouve tantôt de l'effroi et du malaise, tantôt du charme et un sentiment de bien-être indicible. Les anciens ont représenté ce genre d'influence par le mythe de la tête de Méduse, dont l'aspect suffisait pour pétrifier. Il y a des hommes dont la physionomie et principalement le regard ont une influence prodigieuse, et qui produisent sur tous ceux qui les approchent une fascination dont il est difficile de se défendre : tel était, dit-on, le grand Napoléon. Il y a au contraire des natures impressionnables, dociles à l'entraînement, et qui ont besoin d'être dominées ; elles subissent facilement l'ascendant d'une nature énergique. On trouve ce phénomène jusque chez les animaux, et les magnétistes eux-mêmes ont cité l'exemple des fascinations des petits oiseaux par le serpent : ces effets sont encore dus à l'imagination, c'est-à-dire à l'influence du moral sur le physique.

Si l'homme exerce sans le vouloir un tel empire sur son semblable, à plus forte raison le dominera-t-il s'il en a conçu fortement la volonté, s'il s'étudie à y réussir, si sa propre

l'imagination s'exalte par l'emploi des moyens auxquels il attache une vertu merveilleuse, si en un mot il magnétise ; et du moment où il s'est emparé de l'esprit de son sujet, il ne lui sera pas difficile de lui imprimer telle ou telle direction pour en obtenir les effets les plus variés.

Il n'est donc pas étonnant que des gens qui ne connaissent aucunement le magnétisme, en ressentent la puissance.

Quant à ceux qui ne croyant pas au magnétisme, se prêtent aux expériences, comme ils sont persuadés d'avance qu'ils n'éprouveront rien, leur imagination, loin d'aider le magnétiseur, lui est contraire ; aussi est-il reconnu que ce sont en général de très mauvais sujets dont le plus souvent on ne peut rien tirer. Pourtant il s'en trouve qui finissent par être magnétisés, et un tel résultat n'est pas difficile à expliquer. D'abord il peut y avoir des individus qui ne soient pas sincères quand ils déclarent ne pas croire au magnétisme ; à l'égard de ceux-là il n'y a pas même de difficulté. Quant à ceux qui sont de bonne foi, il y en a qui ne savent pas au juste ce qu'ils croient ; ils se sont prononcés contre le magnétisme sans avoir suffisamment étudié la question, ou peut-être parce que dans une certaine circonstance ils ont été frappés des arguments qu'ils ont entendu exposer contre son existence ; mais il y a loin de là à une conviction ferme, raisonnée, inébranlable : quand ils s'exposent ensuite à l'action magnétique, ce n'est plus de raisonnements qu'il s'agit, mais de sentiment ; si le magnétiseur est heureusement doué, le sujet se trouvera troublé, fasciné, quelquefois même sans qu'il ait conscience de ce qui se passe en lui, et l'influence morale amènera des effets physiques dont il pouvait même n'avoir pas d'idée, ainsi qu'il arrive lors des violentes émotions. On a vu des individus qui, subjugués, réduits par exemple à l'impuissance de mouvoir certains organes, ou ayant un membre en tétanos, disaient encore et croyaient probablement qu'ils ne ressentaient rien. Le sujet est alors dominé par une force

à laquelle il ne croyait pas, mais cette force n'est autre que l'empire qu'exerce une nature supérieure sur une nature inférieure ; c'est donc encore uniquement une action sur l'imagination. Cela ne veut pas dire que le sujet éprouve ce qu'il *imaginait* devoir éprouver, mais que le trouble de ses facultés morales, causé soit par l'ascendant du magnétiseur, soit par l'ensemble des circonstances, a déterminé chez lui des modifications physiques.

Un rapprochement fera encore mieux comprendre comment le magnétisme peut agir sur celui qui n'y croit pas. La plupart des gens éclairés, non-seulement ne croient pas aux *revenants*, mais regardent même cette croyance comme une misérable superstition. Et pourtant parmi ces incrédules, il y en a beaucoup qui ne pourraient aller seuls, par une nuit bien sombre, dans un cimetière écarté. C'est qu'alors aussi l'empire du raisonnement cède à celui du sentiment : le silence, les ténèbres, l'aspect lugubre des tombeaux, toute cette scène lamentable frappe l'imagination qui aussitôt évoque le souvenir des croyances de l'enfance ; le téméraire qui a osé affronter cette épreuve, croit voir des spectres menaçants, entendre le cliquetis des os, il est glacé d'épouvante ; il peut en résulter pour lui les accidents les plus graves et même la mort... Il avait pourtant bien compté sur son incrédulité, mais il ne se connaissait pas assez (l'esprit fort n'est pas toujours un fort esprit), il ne savait pas que les croyances sont mobiles et peuvent être modifiées par l'imagination.

Les magnétistes ont fait une objection plus grave, c'est que le magnétisme, suivant eux, opère sur des gens endormis, sur de tout jeunes enfants, sur des êtres momentanément privés de raison, par exemple des hommes ivres-morts et des épileptiques pendant leurs crises, enfin sur des animaux et des végétaux.

Nous parlerons, dans deux chapitres particuliers, des

animaux et des végétaux ; nous nous bornerons ici à déclarer qu'il n'existe en ce genre aucun fait authentique et concluant.

Quant aux personnes appartenant aux diverses catégories que nous venons d'énumérer, les magnétistes citent des faits qui leur sont personnels, dont aucun n'a été constaté avec soin, ni convenablement observé. La première condition qu'il faudrait remplir dans de semblables expériences, c'est de s'assurer que l'individu qu'il s'agit de magnétiser, est hors d'état de savoir qu'on cherche à agir sur lui ; et pour que la certitude fût parfaite, il faudrait s'y prendre de manière que l'individu, même en le supposant en possession de son intelligence, ne pût se douter de l'expérience dont il est le sujet, ce qui fait rentrer ces cas particuliers dans la règle générale des *desiderata* d'une véritable et sérieuse expérience magnétique.

Si l'on néglige ces précautions, on aura des résultats dont la valeur sera subordonnée à la supposition plus ou moins hasardée que l'individu ignorait qu'on agit sur lui. — Les tout jeunes enfants ont sans doute l'intelligence peu développée, mais ils comprennent certains gestes, certaines intonations ; ils ont de l'imagination, ils sont susceptibles d'être repoussés par un extérieur menaçant, attirés par des sourires et des caresses, ils sont donc susceptibles de fascination. — L'homme qui dort, n'est qu'imparfaitement isolé de ce qui l'entoure ; certains bruits l'agitent sans l'éveiller. Si donc un magnétiseur vient se placer près du lit d'une personne qui dort, sans prendre plus de précaution qu'il s'il approchait d'un corps brut, s'il annonce tout haut le but qu'il se propose et se met à gesticuler, on n'aura pas de garantie qu'il n'aura pas été vu ou entendu du dormeur qui, dans de courts intervalles de demi-sommeil, a pu saisir un mot ou un geste, et une fois prévenu, subir la fascination ou même simuler les phénomènes qu'on attend de lui. — L'état intellectuel des ivres-morts et des épileptiques pendant leurs crises n'est

pas exactement connu ; s'ils paraissent étrangers à ce qui se passe autour d'eux, on ne peut en conclure rigoureusement qu'il n'en parvient pas quelque chose à leur esprit. Si donc on les magnétise sans employer les précautions convenables, on n'aura pas la certitude que les effets produits ne sont pas dus à l'imagination. Voici un exemple à l'appui de mon assertion : Je fus appelé un jour pour magnétiser une jeune personne épileptique, qui dans la nuit avait été prise d'un accès. Je me mis à opérer de mon mieux et sans contact : mais à mon grand étonnement, elle fit des gestes pour me repousser ; je persistai quelque temps, mais ses gestes indiquant la répulsion redoublèrent d'énergie. Je dus cesser, et je supposai que, comme elle était fort peu vêtue, un sentiment instinctif de pudeur lui faisait repousser l'approche d'un homme qui lui était inconnu. Je demurai auprès d'elle, sans faire de nouvelle tentative de magnétisation, et alors elle ne fit plus rien qui indiquât qu'elle eût connaissance de ma présence. Quand son accès fut fini, elle ne se rappela rien, comme d'habitude, et elle fut fort étonnée quand on lui dit qu'un homme avait voulu la magnétiser et qu'elle s'y était opposée.

Les effets obtenus sur les classes de personnes énumérées plus haut, ne peuvent être concluants qu'autant qu'on aura procédé avec elles comme si elles jouissaient de leurs facultés intellectuelles.

Quand nous traiterons plus tard de la lucidité, nous verrons que certaines personnes, particulièrement en somnambulisme, jouissent parfois de la faculté extraordinaire de pénétrer la pensée d'autrui ; quand un magnétiseur produit des effets sur ces personnes sans qu'aucun geste, aucune parole, ait pu les avertir de cette action, on peut douter si les effets produits sont dus à l'agent magnétique dont l'existence est en question, ou si le sujet a été impressionné par une volonté étrangère dont la connaissance lui est parvenue sans l'emploi des moyens ordinaires de relation. Nous ne discuterons ces

deux hypothèses qu'après avoir examiné la nature de la lucidité.

La théorie qui explique le magnétisme par l'imagination est déjà ancienne, puisque, comme nous l'avons vu, elle a été soutenue par la commission académique de 1784; elle a été adoptée également par un grand nombre d'écrivains, notamment par le docteur Bertrand, grand partisan du magnétisme, dont nous avons cité le concours aux expériences de l'Hôtel-Dieu. La plupart des défenseurs du magnétisme la repoussent de toutes leurs forces comme un blasphème, comme la négation de l'objet de leur culte. Les amis aussi bien que les ennemis du magnétisme se méprennent étrangement sur les conséquences de cette théorie. L'explication d'un fait lui enlève-t-il son existence, sa valeur, son utilité? Que le magnétisme soit dû à l'imagination ou qu'il soit le résultat d'un agent physique, ses phénomènes n'en sont-ils pas moins réels; ses nombreuses applications, principalement au traitement des maladies, nous seront-elles enlevées? Non, sans doute. Un effet dû à l'imagination n'est pas pour cela imaginaire. Le malade guéri par les boulettes de mie de pain qu'il a prises pour des préparations médicamenteuses, n'en est pas moins bel et bien guéri. La démonstration de la théorie que nous avons exposée, ne doit donc pas détourner d'étudier le magnétisme qui intéresse à un si haut degré la physiologie et la psychologie, et qui permet d'observer la nature humaine sous de nouveaux aspects.

Nous aurons à examiner les autres explications du magnétisme, les hypothèses du fluide, de la volonté, des Esprits : mais avant de nous livrer à cette discussion, nous devons étudier les principales applications du magnétisme, afin d'être plus en état de bien juger les théories.

CHAPITRE V.

DE L'ACTION MAGNÉTIQUE A DISTANCE ET DES JETEURS DE SORT.

Lorsque la croyance à la sorcellerie était généralement admise, il y avait surtout un pouvoir qu'on attribuait aux sorciers, c'était celui d'agir à distance sur les personnes qu'ils voulaient atteindre, et cela sans employer aucun moyen visible, mais uniquement par la vertu de certaines pratiques dont le secret se transmettait aux initiés. Cette action, presque toujours malfaisante, consistait à frapper les hommes ou les bestiaux, soit de mort, soit de maladies de langueur, à inspirer à quelques individus des passions frénétiques, à rendre les femmes follement éprises des hommes favorisés des sorciers, à rendre les maris impuissants, à répandre dans les champs la stérilité, à faire évanouir les récoltes, de sorte que les épis desséchés ne contenaient plus aucun grain, à semer toutes sortes de fléaux, tels que la peste, la grêle, etc. L'*envoûtement* consistait à maléficier à distance une personne; on indiquait par ce mot que la personne envoûtée était comme enveloppée d'une voûte funeste qui devenait son tombeau.

Un des procédés d'envoûtement les plus célèbres consistait à fabriquer une figure de cire à l'effigie de son ennemi, à la baptiser de son nom, puis à lui enfoncer des aiguilles dans diverses parties du corps, et l'on croyait que l'envoûté recevait en même temps des blessures aux parties correspondantes. Cette opération, réputée diabolique, était considérée comme tentative d'assassinat et punie comme telle. Les annales judiciaires nous ont conservé une foule de procès d'envoûtement, et les coupables ont été punis du dernier supplice.

Depuis longtemps, en Europe, les classes éclairées ne croient plus à la sorcellerie; nos lois ne rangent plus l'envoûtement parmi les crimes, les faits de sorcellerie ne donnent lieu à des

poursuites que quand il y a divination, et même alors les juges ne prononcent que des peines de simple police. Mais dans les classes ignorantes, surtout dans les provinces où se conservent les vieilles traditions, on croit encore à la sorcellerie. Quand un individu est atteint d'une maladie rebelle aux secours de la médecine, quand ses bestiaux succombent frappés par une cause inconnue, quand il lui arrive quelque malheur qu'il juge inexplicable, quand une sorte de fatalité semble le poursuivre en faisant fondre sur lui coup sur coup des désastres multipliés, il n'hésite pas à déclarer qu'on lui a *jeté un sort* ; et alors il s'ingénie à chercher quel est l'auteur de ses maux. S'il a un ennemi qui ait tenu sur lui des propos menaçants, qui lui ait lancé un regard sinistre, ou s'il y a dans le pays quelque berger mal famé, quelque vieille femme renommée pour posséder des secrets étranges, il voit en eux des coupables, et à force de se les représenter comme des artisans de malheur, il s'affermit dans sa croyance, au besoin l'y est entretenu par quelque docteur de village. Il ne s'agit plus alors que de combiner une vengeance et des moyens de réparation.

Quelquefois il prend le parti de recourir à un sorcier plus puissant qui détruise l'œuvre du premier. Il ne manque jamais d'en trouver ; il s'adresse à quelque charlatan qui, exploitant sa crédulité, commence par lui extorquer une bonne récompense du secours qu'il lui promet, et ensuite lui prescrit des cérémonies puériles, des pratiques bizarres dont l'étrangeté même fait le mérite. Alors de deux choses l'une : ou il arrive, par une cause quelconque, que les malheurs de l'ensorcelé ont un terme, sa santé se rétablit, il ne meurt plus aucun de ses bestiaux, la mauvaise veine semble avoir pris fin ; on fait honneur au bon sorcier de ces résultats, la cause de la sorcellerie a remporté une victoire. Ou bien le guignon continue, la situation reste aussi mauvaise ; on déblatère contre l'impuissance du nouveau sorcier, on regrette l'argent qu'on lui

a donné, mais on n'en croit pas moins à la puissance de la sorcellerie, on n'en est pas moins persuadé que tout le mal vient du jeteur de sorts.

L'autre voie est plus tragique. Souvent on se figure que le mal ne peut être enlevé que par celui qui l'a produit. On tâche, par violence ou par ruse, de s'emparer de la personne du jeteur de sort présumé, et on le contraint par les menaces à enlever le sort. Il est facile de concevoir l'embarras de celui qui reçoit de pareilles injonctions. Il a beau protester de son innocence, jurer ses grands dieux qu'il n'est pas sorcier le moins du monde ; il faut que sur-le-champ il enlève le sort ou qu'il meure. La position est des plus terribles. Il y a quelques années, en Bretagne, une vieille femme ne pouvant satisfaire à la sommation de lever un sort, ni convaincre ses bourreaux de son innocence, fut par eux accablée de mauvais traitements, puis jetée dans un four et condamnée à être cuite. Heureusement ses cris attirèrent des voisins, et l'on put retirer du four l'infortunée encore vivante, mais elle éprouvait des souffrances atroces et elle demeura horriblement blessée.

Dans certains cantons de l'Écosse, avant de procéder en pareil cas à l'exécution capitale, on soumet l'accusé à une épreuve qui est une sorte de jugement de Dieu, empruntée aux usages du moyen âge. On lui lie solidement avec des cordes les pieds et les mains et on le jette à l'eau : il est bien entendu que s'il surnage, ce ne peut être que par la vertu des démons, et alors sa qualité de sorcier étant bien constatée, on le tue sans remords. Si au contraire il va au fond de l'eau, son innocence est reconnue, et il est absous et noyé. L'alternative est peu rassurante.

On voit que les croyances superstitieuses n'ont pas seulement l'inconvénient d'obscurcir la raison, elles entraînent des conséquences affreuses : l'erreur est mère du crime.

Quel est le fondement de la croyance au pouvoir attribué

aux sorciers? Peut-on citer des faits authentiques pour prouver que certains hommes jouissent de pareilles prérogatives? Non, sans doute. Les gens ignorants et imbus de préjugés qu'ils ont sucés avec le lait, n'ont pas besoin de preuves. Il leur suffit, d'une part, qu'il leur arrive des malheurs dont ils ne puissent s'expliquer la cause; d'une autre part, qu'une rumeur vague ou même un sentiment aveugle d'animosité leur désigne une certaine personne comme les ayant causés. Malheureusement les croyances religieuses mal dirigées ou honteusement exploitées, servent à entretenir ces déplorables superstitions qui ne pourront disparaître que devant les progrès de la civilisation. Tout événement un peu étonnant et qui semble inexplicable, est aux yeux d'une secte théologique, l'œuvre des puissances infernales; et ces mêmes docteurs ne font pas difficulté d'admettre que les mauvais esprits se mettent à la disposition de quelques hommes pour faire le mal. Ce sont donc les guides qui conduisent à l'abîme; ceux qui devraient être les précepteurs des classes inférieures, et user de leur influence pour les éclairer et les moraliser, travaillent à épaissir le bandeau sur leurs yeux.

Si nous quittons le terrain de la théologie pour celui de la logique, le bon sens nous dit que pour admettre la réalité de la sorcellerie, il faudrait qu'il fût bien établi qu'un homme peut à son gré produire des effets sans employer aucun moyen physique. Cette preuve n'a jamais été faite. Voyons dans quels cas on a cru pouvoir constater la puissance dont il s'agit.

Malgré l'horreur qu'inspirent les sorciers et les dangers attachés à cette profession, il se trouve des gens qui par gloriole, pour le plaisir d'être un objet d'effroi, par cupidité ou par une sorte de manie, osent se dire sorciers; d'autres, sans le déclarer explicitement, sont bien aises d'en avoir la réputation, ne démentent pas les hauts faits qu'on leur attribue en ce genre, et en tirent parti à l'occasion. Enfin il y en

a auxquels, sans qu'ils s'en doutent, leur entourage confère la qualité de sorcier.

Qu'un de ces hommes redoutés et maudits fasse une menace à un individu naïf et crédule, lui annonce par exemple que tel jour il tombera malade : le pauvre paysan glacé de peur attend avec anxiété le moment fatal, il est fermement persuadé que le sorcier a des moyens infailibles d'exécuter sa menace, son esprit est troublé de cette idée fixe, il tombe réellement malade; il peut même se faire qu'il meure de peur. Tout cela s'explique parfaitement par la puissance de l'imagination. On ne manquera pas de dire dans le pays que le sorcier a le pouvoir de lancer des maléfices, et l'on citera comme une preuve palpable, que tout ce qu'il avait annoncé s'est réalisé à l'heure dite. Il est évident que cette conséquence est fausse, du moment où il est constant que l'imagination seule a pu produire les effets dont il s'agit. Pour qu'on fût en droit de les attribuer à une autre cause, il faudrait qu'on nous montrât son action dans des cas où l'imagination ne peut jouer aucun rôle; que, par exemple, un prétendu sorcier annonçât d'avance l'effet qu'il veut produire, que l'individu à atteindre n'en eût aucune connaissance et que l'effet annoncé se réalisât. Mais c'est ce qui n'a jamais eu lieu. Le sorcier trouve toujours des prétextes pour échapper aux épreuves qui pourraient mettre sa science en défaut; il sait que les épreuves ne réussiraient pas vis-à-vis des gens qui réfléchissent et qu'il n'a pas besoin d'épreuves pour conserver son crédit auprès des gens qui ne réfléchissent pas.

Il y a quelques années, on a beaucoup parlé de certains faits que les partisans des vieilles croyances ont invoqués en faveur de la sorcellerie : nous allons en mentionner deux, pour en faire ressortir l'insuffisance et montrer avec quelle facilité les événements les plus simples sont travestis en prodiges effrayants.

Le célèbre docteur Récamier voyageant en poste, il arriva

qu'un de ses chevaux se déferra en route. On s'arrêta au premier village, à la porte d'un maréchal. Pendant qu'un ouvrier remettait les fers en état, Récamier entra dans la maison; il vit assis près du feu le maréchal, et il fut frappé à la vue de sa figure livide qui annonçait la langueur et l'épuisement. Il le questionna affectueusement sur son état, s'annonça comme médecin et offrit obligeamment de chercher à le soulager. Il eut beaucoup de peine à obtenir de lui quelques réponses; enfin le malade vaincu par son insistance et séduit par son ton bienveillant, finit par lui faire avec une répugnance sensible l'aveu de sa position. Il déclara que son mal avait une cause surnaturelle et que toute la science des médecins n'y pourrait rien. « J'ai, dit-il, pour ennemi un chaudronnier qui demeure à une demi-lieue d'ici, et qui, depuis plusieurs années, chaque soir bat ses chaudrons, et par un art infernal m'en transmet le bruit. Je suis le seul qui l'entende, et ce bruit abominable m'empêche de dormir et me met dans une agitation extrêmement douloureuse. Depuis que ce maudit sorcier a commencé ce manège, je n'ai ni repos ni sommeil, je dépéris et je sens que bientôt je vais succomber victime de ce scélérat. » Récamier étonné s'informa auprès des voisins qui lui confirmèrent cet étrange récit. Sans s'arrêter à l'in vraisemblance, il se rendit chez le chaudronnier, lui parla avec autorité, lui reprocha sa mauvaise action et le menaça de l'intervention des magistrats. Le chaudronnier effrayé promit de cesser ses manœuvres et tint parole. Le maréchal n'entendant plus les bruits, retrouva le sommeil et la sérénité d'esprit, ses forces revinrent peu à peu, et enfin sa santé se rétablit. — Nous devons d'abord faire toutes nos réserves quant à l'authenticité de cette aventure qui a été répétée par plusieurs journaux, sans qu'on ait cité ni la déclaration de Récamier, ni aucune attestation; on n'a même précisé ni le temps ni le lieu où les faits se seraient passés. Mais supposons-les exacts : quelle con-

séquence peut-on en tirer ? Le maréchal qui croit aux sorciers, sait que le chaudronnier, qui se vante de l'être, emploie le battement de ses chaudrons pour le maléficier : il n'en faut pas davantage pour qu'il se croie frappé par une puissance surhumaine, et la frayeur suffit pour le rendre malade. Dès qu'il a l'assurance que son ennemi renonce à l'emploi des sortilèges, il est tout à coup tranquilisé, son imagination est calmée, et la guérison en résulte naturellement.

Si, indépendamment de sa guérison, on eût tenu à s'éclairer sur la nature de ce qui se passait, voici comment on aurait dû procéder. Une fois qu'on aurait obtenu l'aveu du chaudronnier, on l'aurait engagé, avant de renoncer à ses pratiques malfaisantes, à frapper ses chaudrons d'après sa méthode habituelle, mais à une heure différente, au moment où on lui en donnerait le commandement. Au même instant, une personne de confiance se serait tenue auprès du maréchal pour observer si le battement des chaudrons fait à une heure inattendue produisait sur lui les effets accoutumés. Puis on aurait fait l'opération inverse, c'est-à-dire que le soir, à l'heure où le sorcier avait l'habitude de battre ses chaudrons, il se serait tenu tranquille, et l'on aurait remarqué si le maréchal qui n'aurait pas été prévenu de la cessation des manœuvres, aurait, ou non, entendu du bruit. Mais on ne cite pas un seul fait de magie maléficiante, dans lequel on ait employé des précautions analogues à celles que nous venons d'indiquer.

M. de Mirville, dans son livre des *Esprits*, où il tient surtout à démontrer l'existence de la sorcellerie, s'étend très longuement sur ce qui s'est passé au presbytère de Cideville, en Normandie. Nous ne discuterons pas ici la réalité de tous ces faits merveilleux. Nous n'avons à nous occuper pour le moment que du pouvoir attribué aux sorciers. Or, il résulte bien de l'enquête qui a eu lieu devant le juge de paix, qu'un paysan nommé Thorel, qui passait pour sorcier et qui en

acceptait le titre, se vantait de posséder un pouvoir surnaturel, se reconnaissait pour l'auteur des scènes étranges du presbytère, annonçait qu'il en produirait de plus terribles, et déclarait que pour exercer son action sur les personnes qu'il voulait maléficier, il avait besoin au préalable de les toucher au moins une fois. Mais il est avéré également qu'il n'a jamais annoncé d'une manière spéciale ce qui se passerait au presbytère, et rien ne prouve qu'il en ait eu connaissance autrement que par la nouvelle qui s'en répandait après coup. Rien n'autorise donc à admettre qu'il soit l'auteur de ces faits ni qu'il ait contribué pour quoi que ce soit à les produire. Son affirmation à cet égard est sans aucune valeur. C'est un homme qui se complaît dans sa renommée de sorcier, et qui, loin de démentir les prodiges qu'on lui attribue, les accepte comme son œuvre et se vante d'en faire de plus étonnants. On le sait ennemi du curé : celui-ci, nourri des croyances aux démons, épouvanté de choses étranges qu'il ne sait comment expliquer, fait comme ses paroissiens ; il voit dans les désagrémens qui lui arrivent, l'intervention des démons et n'hésite pas à signaler pour leur agent le méchant berger. Tout le village ajoute foi à la parole du curé, et voilà le berger dûment reconnu pour sorcier. C'est tout ce que demande ce dernier : il jouit de l'effroi qu'il inspire, il savoure le plaisir de la vengeance en songeant que le curé se croira tourmenté par lui. Il fait des menaces effrayantes, mais vagues : la continuation du vacarme au presbytère est regardée comme l'exécution ponctuelle des menaces. Mais c'est sans aucun fondement qu'on établit une relation entre la personne du berger et les événements du presbytère. En lisant les dépositions des témoins, on voit clairement que la peur a troublé leur raison et faussé leur jugement.

Il n'y a, dans cette affaire de Cideville, qu'un cas où le sorcier ait indiqué à l'avance ce qui devait être produit par son prétendu pouvoir. Un jour, le maire de la commune se

promenant dans les champs avec quelques amis, rencontra Thorel, le plaisanta sur sa réputation de sorcier, et le pria de lui donner un échantillon de son savoir-faire. Le sorcier proposa l'expérience suivante : Une des personnes qui se trouvaient là devait se mettre en marche, et chaque fois qu'il frapperait du poing sur sa cabane mobile, la personne tomberait à terre. L'expérience eut lieu, et tout réussit comme le sorcier l'avait annoncé. La personne déclara qu'à chaque coup de poing sur la cabane, elle sentait comme une corde tendue qui lui barrait les jambes et causait sa chute. Ce fait peut très bien s'expliquer sans recourir à la magie. La personne qui se mettait en marche, était prévenue de ce qui devait lui arriver, elle entendait les coups dont chacun était annoncé comme le signal de sa chute ; elle n'était donc pas à l'abri de l'influence de l'imagination. Que cette personne, tout en professant peut-être l'incrédulité vis-à-vis de la sorcellerie, ait été cependant ébranlée par l'opinion unanime de la population qui attribuait au berger un pouvoir extraordinaire, qu'elle ait frissonné au récit des scènes diaboliques du presbytère, qu'elle ait été frappée de l'aplomb avec lequel le sorcier annonçait ce qui allait lui arriver ; on conçoit qu'en entendant le bruit de chaque coup de poing, elle ait éprouvé une émotion subite, se soit crue dominée par une force surnaturelle et se soit laissée tomber. Quant à l'idée d'une corde tendue, elle a pu se présenter à l'esprit de la personne par suite du souvenir de chutes causées par ce moyen ; on s'explique, sans recourir à l'art magique, que la personne ait fait d'elle-même un rapprochement entre des faits semblables.

Quelque opinion que l'on adopte sur la fameuse aventure de Cideville et sur la nature des causes qui y ont agi, il est impossible d'y voir l'action de forces dépendant d'une volonté humaine ; on ne peut invoquer ces faits pour prouver la réalité de la puissance des sorciers.

Les lecteurs trouveront peut-être que nous sommes un peu

loin du magnétisme, et pourtant nous ne l'avons pas quitté un seul instant. Les magnétistes, comme nous l'avons déjà vu, prétendent agir à distance sur l'homme et produire ainsi à leur volonté les divers effets magnétiques, par exemple endormir un individu, l'attirer et le contraindre de venir les trouver, lui paralyser les membres, lui ôter l'usage de la voix, de l'ouïe, le rendre insensible, le mettre en catalepsie ; ils admettent également qu'on peut abuser de ce pouvoir et s'en servir pour torturer le sujet. Les ouvrages sur le magnétisme contiennent une foule de relations où l'on voit des sujets atteints par l'action magnétique dirigée de distances fort considérables (jusqu'à trois cents lieues). Dans les romans et les pièces de théâtre où l'on met en jeu le magnétisme, les auteurs, en admettant cette puissance, se sont conformés à un dogme reconnu sans contestation dans l'école magnétique. Ainsi le *Balsamo* d'Alexandre Dumas exerce sa puissance sur des individus qui ne s'en doutent pas, les endort et les attire ; dans *Urbain Grandier*, drame du même auteur, Urbain, sommé par son juge de produire un témoin, agit sur l'abbesse qui se trouve alors à l'extrémité de la ville, et la contraint par sa puissance magnétique à comparaitre à l'audience ; elle arrive somnambulisée ; et dominée par la force irrésistible de son magnétiseur, elle est obligée de faire publiquement l'aveu de ses crimes. La plupart des magnétistes proclament que l'auteur, dans la peinture d'aventures fictives, a présenté les choses telles qu'elles se passent dans la réalité, et n'a pas exagéré le pouvoir du magnétisme.

Il ne faut donc pas s'étonner si des individus se sont crus victimes de ce pouvoir dont ils entendaient célébrer les effrayants résultats, et ont accusé le magnétisme des maux qu'ils enduraient. Ainsi un M. Émile Roy, docteur en médecine, ancien chirurgien-major, a publié en 1840 une brochure intitulée *Observation de magnétisme occulte*, dans laquelle il raconte que *trois magnétiseurs ambulants* ayant entrepris de le tor-

turer, n'ont que trop bien réussi à troubler son repos, à altérer sa santé et à égarer sa raison ; il décrit minutieusement ses souffrances physiques et morales du moment où il est tombé sous l'influence de ces trois bourreaux invisibles dont l'action s'exerçait à distance. Un de ces tourments consistait à entendre des voix qui l'insultaient ou le calomniaient (1). Il y a bien des exemples de semblables obsessions : les individus obsédés désignaient quelquefois les magnétiseurs qui s'acharnaient à les persécuter, ils voyaient leur fluide percer les murs et venir les atteindre.

Il est évident qu'entre cette action magnétique exercée à distance et l'action des sorciers, il y a parfaite identité. Il est certainement fâcheux pour le magnétisme d'hériter de la sorcellerie, de continuer une œuvre aussi réprouvée, aussi justement méprisée, une œuvre dont la raison avait fait justice et que le ridicule avait achevé d'écraser. Les magnétistes voudraient en vain décliner cette solidarité compromettante. Il faut aller au fond des choses, sans être dupe des mots. S'il s'agit de paysans, on prendra en pitié ces misérables rustres, assez niais pour se figurer qu'on leur jette des sorts, pour croire qu'un homme puisse à distance et sans agent visible, leur envoyer des maladies : et ceux-là même qui déplorent que de pareilles superstitions règnent encore chez les classes ignorantes, ne feront aucune difficulté d'admettre qu'un magnétiseur, d'une distance de vingt lieues, puisse les endormir et les paralyser ! Il y a là une inconséquence choquante. J'ai souvent interpellé à cet égard les principaux représentants du magnétisme, les sommant d'admettre ou de rejeter l'une et l'autre doctrine. Si l'action à distance existe telle qu'ils l'enseignent, cessons de nous moquer des croyances des paysans, réhabilitons la sorcellerie et les jeteurs de sorts, ne rions plus du vieux berger au regard sinistre dont le feu malfaisant ira

(1) Voyez l'*Union magnétique*, n^o de mai et juin 1855.

atteindre et consumer son ennemi. Si au contraire cette action est chimérique, ayons le courage et la bonne foi de le reconnaître, ne restons pas plus longtemps complices d'une erreur funeste... Mais la voix de la logique est-elle écoutée? On a continué à railler les sorciers et à vanter les magnétiseurs agissant à distance.

En examinant attentivement les prétentions de ces derniers, voici ce qu'elles contiennent de réalité. Qu'un magnétiseur avertisse son sujet que tel jour, à telle heure, d'un lieu plus ou moins éloigné, il l'endormira : le sujet se tient docilement prêt au moment indiqué, et s'endort... quand même une circonstance fortuite empêcherait le magnétiseur de s'occuper de lui. Ce résultat, loin de prouver la réalité de l'action à distance, ne fait que confirmer ce que nous avons dit du pouvoir de l'imagination. Ou bien une personne habituée à être magnétisée, s'endort spontanément sans même que son magnétiseur ait songé à agir sur elle ; et l'on se figure que la puissance du magnétiseur, rayonnant à son insu, est allée atteindre le sujet : celui-ci n'a éprouvé en réalité que des effets dus à l'imagination et à l'empire de l'habitude. Rien dans tout cela ne prouve l'existence de ce pouvoir magique s'exerçant à la volonté du magnétiseur et *à l'insu du magnétisé*. On ne peut invoquer aucun fait authentique et convenablement observé, où ce prétendu pouvoir se soit manifesté : nous avons fait voir, dans le chapitre précédent, l'insuffisance des preuves alléguées par l'école magnétique.

Quant aux personnes qui se disent obsédées par le magnétisme, leur mal consiste dans une manie qui approche plus ou moins de l'aliénation mentale. On sait que les gens à esprit faible sont malheureusement disposés à se croire atteints de tous les maux dont ils entendent parler. Comme le magnétisme est très répandu et que beaucoup de ses partisans en célèbrent la puissance de la façon la plus hyperbolique, s'attribuent les exploits les plus merveilleux, et se vantent notamment de

magnétiser à distance, il n'est pas étonnant que des individus crédules accueillent avec avidité toutes ces hableries, en fassent l'objet habituel de leurs réflexions, puis, raisonnant comme en matière de sorcellerie, mettent sur le compte du magnétisme le malaise, l'anxiété qu'ils éprouvent, et même les maladies dont ils peuvent souffrir. S'ils avaient été élevés à la campagne et nourris des croyances aux jeteurs de sort, ils se seraient dits ensorcelés : ayant eu une éducation différente, habitués à dédaigner les sorciers, à vénérer et à craindre les magnétiseurs, c'est au magnétisme qu'ils ont dû s'en prendre. Leurs assertions sur la prétendue cause de leurs souffrances est purement gratuite, ils n'allèguent aucun fait précis de magnétisation tentée contre eux, ne cherchent pas même à s'enquérir par des moyens quelconques, de la légitimité de leurs imputations, ne se rendent à aucune explication, n'écoutent pas les personnes sensées qui cherchent à leur démontrer l'inanité de leurs plaintes. Ce sont des fous qui ne méritent que la compassion, et peut-être parviendra-t-on à en guérir quelques-uns par les moyens usités envers les aliénés, c'est-à-dire en feignant d'entrer dans leurs idées et en leur faisant croire qu'un magnétisme bienfaisant et d'une vertu supérieure, doit réussir à anéantir l'action des magnétiseurs malfaisants. Mais l'existence de semblables manies ne prouve aucunement la réalité de l'action magnétique : elle prouve une fois de plus combien il est dangereux de propager de fausses doctrines, et l'école magnétique doit être responsable des malheurs causés par ses prédications imprudentes.

Si le système que nous combattons était vrai, le magnétisme, nous ne craignons pas de le dire, serait un épouvantable fléau contre lequel devraient se coaliser les efforts de tous les honnêtes gens, et que devraient proscrire toutes les sociétés bien organisées. Qu'on suppose pour un instant la réalité de l'action magnétique à distance, et que l'on songe à

tout ce qu'un pareil pouvoir aurait d'immoral. Les êtres faibles, impressionnables, seraient à la merci du premier scélérat qui, doué d'une organisation vigoureuse, pourrait à son gré les torturer, les soumettre à tous ses caprices ; aucune barrière, aucune distance ne pourrait les protéger contre l'invasion de cette action terrible ; le magnétiseur, enfermé dans son cabinet, n'aurait besoin que d'un effort de volonté pour lancer au loin ses traits invisibles et pour atteindre sa victime jusqu'aux antipodes ; il pourrait l'endormir ou la priver de sommeil, la tourmenter, lui ôter l'exercice de ses facultés, violer sa pudeur, la priver de son libre arbitre, la faire aller où il voudrait, en faire son esclave, sa chose propre. Et ce serait impunément qu'il commettrait toutes ces infamies, car son action ne laisse aucune trace ; aucun appareil n'en révèle l'existence, aucun témoin ne peut surprendre ses secrets, nul ne peut saisir le fil de ses machinations infernales. Le sorcier pouvait encore être dévoilé par les cérémonies auxquelles il s'était livré, par la possession du grimoire ou des autres instruments de ses maléfices ; le magnétiseur est tout par lui-même et peut satisfaire les plus détestables passions sans encourir ni les foudres de la justice, ni même la réprobation de l'opinion, puisque son action échappe à tous les regards, à tous les moyens d'investigation. La sorcellerie, du moins, ne pouvait être exercée que par un petit nombre d'adeptes, ses secrets étaient d'un accès difficile, et le mal se trouvait ainsi restreint dans d'étroites limites. Le magnétisme, au contraire, n'exigeant ni étude, ni initiation, ni travaux préliminaires, pouvant être exercé par des procédés quelconques et étant à la portée de quiconque a une volonté forte, tous les hommes pervers s'empresseraient de saisir cette arme redoutable, et l'humanité serait affligée d'un débordement de crimes, comme si une nouvelle boîte de Pandore eût été ouverte pour le malheur du monde.

Certes, s'il en était ainsi, le magnétisme mériterait d'être

abhorré, on devrait le proscrire sans hésiter, et les bienfaits qu'il peut répandre par la guérison des maladies, ne pourraient entrer en compensation avec les maux qu'il entraînerait à sa suite. Mais que pourraient les lois contre un tel fléau, par quelles mesures empêcher la propagation d'une doctrine qui ne consiste que dans ces mots : Veuillez, et vous ferez de vos semblables tout ce que vous voudrez?...

Heureusement cette supposition est chimérique, et les nouveaux sorciers sont tout aussi impuissants que leurs devanciers. Mais qu'on cesse donc d'entretenir le public dans une erreur aussi déplorable; que l'école magnétique comprenne tout ce que renferme virtuellement d'infamie le système de magnétisation à distance, en fasse définitivement le sacrifice et renonce à des prétentions aussi ridicules qu'odieuses; que les sectateurs, se bornant aux effets salutaires que peut produire le magnétisme bien dirigé et employé sur ceux qui consentent à y recourir, ne se donnent plus comme des magiciens et se renferment dans l'étude sérieuse des faits positifs.

CHAPITRE VI.

DES OBJETS MAGNÉTISÉS ET DES TALISMANS.

Dans presque toutes les sectes religieuses on attache une grande importance à certains objets matériels que l'on considère comme doués d'une sainteté particulière et qui sont censés procurer à ceux qui les portent sur eux et qui en font usage, divers avantages, tels que la préservation des maladies et d'autres fléaux. Les nègres d'Afrique portent au col des *gris-gris* qui les rendent invulnérables et neutralisent les effets de la morsure des bêtes venimeuses. Les catholiques se distinguent surtout par le nombre et la variété de ces amulettes

dont une partie est consacrée par l'Église, tandis que l'autre, bien que se rattachant aux croyances orthodoxes, n'est appuyée que sur des traditions ou des coutumes. Les dévots portent sur eux une foule d'objets bénits ou considérés comme sacrés, des chapelets, scapulaires, bagues, médailles, Agnus-Dei, etc. Il y en a pour toutes les destinations : les médailles de Saint-Hubert préservent de la rage, les débris du bûcher allumé à la Saint-Jean préservent de la foudre, certains talismans procurent aux femmes enceintes une heureuse délivrance, etc. Lors de la dernière guerre de Crimée, un journal pieux a assuré que plusieurs généraux qui portaient la médaille de l'Immaculée Conception, étaient restés sains et saufs au milieu d'une grêle de balles et de boulets qui hachait les bataillons tout autour d'eux ; cette médaille, comme les eaux du Styx, confère donc le privilège de l'invulnérabilité. Déjà son efficacité avait été préconisée dans diverses circonstances, notamment lors de la catastrophe arrivée le 8 mai 1840 sur le chemin de fer de Versailles (rive gauche) : les personnes qui avaient le bonheur de posséder cette médaille, ont échappé miraculeusement aux flammes qui ont atteint tous les autres voyageurs.

Plusieurs fontaines dédiées à des saints en vogue ou consacrées par le souvenir de quelque événement miraculeux, passent pour posséder des vertus merveilleuses. A Pierrefixte au Perche, la fontaine dédiée à saint Jean-Baptiste est l'objet d'une grande vénération : la veille de la fête du saint, une foule de pèlerins y accourent avant le lever du soleil (cette condition est de rigueur) ; on y plonge de tout petits enfants, dans la persuasion que ce bain glacial les fera *aller ou venir*, c'est-à-dire amènera promptement la guérison ou la mort, et par conséquent, s'ils ne sont pas destinés à être guéris, les délivrera *illico* d'une vie souffreteuse et épargnera les frais de médecin et de pharmacien. D'autres personnes vont derrière la haie se dépouiller de leurs vêtements et s'appliquent sur

le corps nu une chemise trempée dans la fontaine sacrée ; le plus grand nombre se borne à y puiser et à remporter des bouteilles remplies de cette eau précieuse, pour l'employer à l'occasion comme panacée contre tous les maux. Depuis quelques années, la fontaine de la Sallette a acquis une vogue européenne ; son eau est regardée comme un spécifique universel, on en envoie au loin, et chaque bouteille revêtue du cachet du sacristain, qui en atteste l'origine, se vend *cinq francs* dans le nord de la France, ce qui donne lieu à un commerce considérable.

La magie, rivale des religions établies, imite leurs procédés et prétend même conférer aux siens une efficacité bien supérieure. Les talismans sont un de ses principaux moyens d'action ; elle les compose avec un cérémonial bizarre et des plus compliqués, elle y inscrit des signes cabalistiques, des figures astrologiques ; elle prononce pour les consacrer, des formules solennelles et qui n'appartiennent à aucune langue connue ; elle prescrit à l'adepte qui veut s'en servir, des rites minutieux. Elle a des enchantements pour tous les usages. Les traités de magie donnent la description de *pantacles*, de *tétragrammes* et d'une foule d'appareils destinés à produire des effets prodigieux. Rien n'était plus commun, du temps de la chevalerie, que les armes enchantées qui rendaient invulnérables ceux qui en étaient revêtus, et les combattants faisaient serment qu'ils ne se servaient pas de ces moyens de rendre déloyalement le combat inégal.

Il y a donc, dans les religions et dans la magie, un système commun qui consiste à attacher à certains objets matériels une vertu qui n'a aucun rapport avec leurs propriétés physiques ; tel est le résultat, soit de la bénédiction, soit de l'enchantement. Les partisans de ce système ne le discutent point, ne s'appuient sur aucune théorie ; ils se bornent à affirmer leur pouvoir ainsi que la transformation non perceptible aux sens, qu'ils ont fait subir aux objets qu'ils ont consacrés. On

ne pourrait s'assurer de la réalité de ces transformations, qu'autant que ces objets pourraient à volonté être soumis à des expériences qui constateraient l'existence de leurs propriétés prétendues. Si, par exemple, une médaille bénite ou un talisman rend invulnérable, rien de plus facile que de le vérifier : que celui qui en proclame l'efficacité, se munisse de l'amulette et se place devant la gueule d'un canon : si l'on tire à boulet et que la personne n'en éprouve aucun dommage, la question sera résolue, et il faudra reconnaître l'excellence des procédés employés ; alors il n'y aura pas un seul individu qui ne se couvre d'amulettes, et l'homme pourra impunément braver tous les dangers, négliger toutes les précautions, se rire des fléaux, des accidents de toute nature.

Mais on n'accepte jamais d'épreuve semblable, on n'ose même pas prétendre que le talisman produise toujours et inmanquablement son effet, on allègue des conditions, des restrictions ; par exemple dans le petit poëme latin qui enveloppe les *Agnus-Dei*, on énumère tous les fléaux dont ils préservent, puis on ajoute prudemment que cette préservation a toujours lieu, à moins que celui qui s'en sert, n'ait pas une foi suffisante, ou que Dieu, dans sa profonde sagesse, n'ait jugé à propos qu'il en soit autrement ; ce qui revient à dire que ça préserve toujours excepté quand ça ne préserve pas : les prétentions ainsi entendues ne sont pas compromettantes.

On fait grand bruit de circonstances où des personnes munies de talismans ont échappé à des dangers ; mais on ne compte pas celles qui, ayant pris de semblables précautions, ont succombé, ni celles qui, sans en avoir pris, ont été sauvées. Pour être en droit de tirer des conséquences des faits allégués, il faudrait une statistique en bonne forme. Si parmi un grand nombre de personnes exposées aux mêmes dangers, on comptait celles qui ont des talismans et celles qui n'en ont pas, si ensuite on comptait les victimes appartenant à

l'une et à l'autre catégorie ; si, proportion gardée, il y avait moins de victimes dans la première que dans la seconde ; si, de plus, un grand nombre d'expériences donnaient constamment les mêmes résultats, oh ! alors la vertu des talismans serait établie. Mais comme on n'a fait aucun travail semblable, les faits individuels que l'on cite, n'ont aucune valeur ; ceux qui en concluent à la vertu des amulettes, commettent le sophisme du *cum hoc, ergo propter hoc*. De ce qu'un militaire ayant une amulette n'a pas été blessé dans un combat, vous ne pouvez conclure qu'il a été sauvé, *parce qu'il* avait l'amulette ; car le même raisonnement s'appliquerait tout aussi bien au premier objet venu, à son mouchoir ou à sa pipe.

Si la médaille bénite rendait invulnérable, on ne comprendrait pas l'incurie du gouvernement dont le devoir serait d'en faire porter à tous les militaires, et alors une poignée d'hommes serait invincible : mais si l'ennemi adopte aussi ce moyen de salut si commode, les batailles ne seront plus que des jeux d'enfants, la guerre deviendra impossible, la paix régnera enfin sur notre pauvre globe si longtemps arrosé de sang, l'épée se changera en soc de charrue, les prophéties d'Isaïe et de Virgile seront accomplies, l'âge d'or luira sur le monde... Tant de belles choses n'attendent pour se réaliser, que des médailles qui reviennent à un centime la pièce ! Les trafiquants ont bien raison de vanter leur marchandise...

Ici, comme en matière d'action à distance, le magnétisme vient faire concurrence aux religions et à la magie. On magnétise des objets matériels, c'est-à-dire que le magnétiseur, par quelques gestes et surtout par sa volonté, imprègne de sa vertu magnétique des objets matériels qui, au moyen de cette consécration, deviennent les véhicules de sa puissance et peuvent produire tous les effets qu'il obtiendrait par lui-même. L'eau magnétisée joue un grand rôle dans la thérapeutique magnétique. Le magnétiseur ne pouvant être constamment auprès du malade, se fait représenter par quelques

bouteilles d'eau qu'il a magnétisées *avec une certaine intention*, et celui qui en boit éprouve les effets voulus par le magnétiseur. Ainsi celui-ci, à l'aide de son eau, pourra à son gré, endormir le sujet, apaiser la fièvre, calmer l'irritation, réparer les forces, exciter l'appétit, dissiper la migraine, cicatrifier les plaies, etc. Cette eau ne sera plus de l'eau, bien qu'elle en ait conservé toutes les propriétés physiques et chimiques ; elle sera métamorphosée, à l'égard du malade, en une substance médicamenteuse quelconque dont elle aura les effets salutaires sans les inconvénients ; elle sera devenue de l'émétique, de la sabine, de la rhubarbe, de l'aloës, en un mot tout ce qu'aura voulu le magnétiseur ; c'est une transsubstantiation qui rappelle le mystère de l'eucharistie. Plus n'est besoin de pharmacien ni d'herboriste : le magnétiseur, comme le magicien, prend de l'eau et dit mentalement : Que cela soit tisane ou tout autre médicament, et cela est ; c'est le *fiat* de la création.

L'eau magnétisée sert à toutes sortes d'usages, boissons, lotions, pansements, bains, injections. On magnétise aussi les linges et les vêtements, afin que le malade soit continuellement enveloppé de magnétisme ; on magnétise les aliments. Deleuze recommande de faire porter aux malades à nu sur l'estomac une plaque de verre magnétisée. Ce n'est pas seulement en vue d'effets curatifs, que l'on emploie les objets magnétisés : en faisant toucher par une personne un objet magnétisé avec une certaine intention, on produit sur elle les effets les plus variés, la sensation de chaleur ou de froid, l'ivresse, la fureur, l'envie de danser, etc. Des somnambules qui ne peuvent avoir à toute heure du jour leur magnétiseur à leur disposition, ont dans une boîte un objet magnétisé par lui ; il leur suffit de tenir dans leur main cet objet pour s'endormir ; quand ils veulent se réveiller, ils tiennent ce même objet d'une autre façon, ou bien ils en prennent un autre magnétisé avec l'invention d'éveiller. Les magnétiseurs, jaloux

de la possession de leurs sujets, leur font porter une bague ou un bracelet magnétisé de façon à repousser et à rendre vaines les tentatives de magnétisation de la part de toute autre personne : on a beau chercher à agir sur ces sujets, on ne produit rien, tant qu'ils ont sur eux le talisman. Je connais un magnétiseur, membre de la Société philanthropico-magnétique, qui consentait à prêter sa somnambule à un confrère : mais peu confiant dans la moralité de ce dernier, il avait mis au doigt de la somnambule une bague magnétisée avec tant d'art que, dans le cas où il aurait été tenté une expérience indécente, la bague aurait sur-le-champ réveillé la somnambule : quant à fixer la limite à partir de laquelle les expériences peuvent être réputées indécentes, le magnétiseur était bien obligé de s'en rapporter à la sagacité... de la bague.

Nous sommes bien loin d'avoir énuméré tous les effets attribués à la vertu des objets magnétisés ; il en est encore un que nous ne pouvons passer sous silence. On peut, par ces objets, moraliser les personnes, détruire les mauvais penchans, inspirer toutes les vertus. En voici un exemple que nous extrayons des *Annales de la Société du mesmérisme* : M. B..., membre de cette Société, ayant guéri par le magnétisme une jeune personne, la mère de celle-ci lui demanda s'il pouvait aussi traiter les maladies de l'âme, et lui exposa que son mari était ivrogne, libertin, querelleur, en un mot qu'il avait tous les vices ; ce qu'il y avait de pire, c'est qu'on ne pouvait proposer à un tel homme de se soumettre à un traitement quelconque, car il n'aurait pas manqué de répondre, comme les compagnons d'Ulysse, qu'il se trouvait très bien tel qu'il était. On résolut de le guérir malgré lui et à son insu. M. B..., aidé de la mère et de la fille, magnétisa les draps du lit où couchait le mauvais sujet, ses bonnets de nuit et ses chemises, afin que jour et nuit il se trouvât saturé de fluide. L'effet ne se fit pas attendre. Quelques

jours après, le mari annonça à sa femme qu'il éprouvait pour le vin un dégoût insurmontable, qu'il buvait l'eau pure avec délices et qu'il ne savait à quoi attribuer ce changement. Ce n'est pas tout : il devint aussi doux et affectueux envers sa femme, qu'il avait été violent et hargneux. Non-seulement il rompit toute relation avec une femme de mauvaise vie qui l'avait entraîné à la débauche, mais son amour pour elle se changea en haine, et on eut bien de la peine à l'empêcher d'aller la maltraiter. — En entendant un récit aussi édifiant, chacun se demande pourquoi on ne maguétise pas tous les linges, tous les vêtements.

Cette histoire a un air de parenté fort visible avec celle que nous lisons dans la *Vie de sainte Philomène* (1 vol. in-12, Amiens, Caron-Vitet, 1836), et qui est de dix-huit ans plus ancienne. — Une femme que les désordres de son mari plongeaient dans la plus amère affliction, reçut d'une religieuse une petite feuille de papier contenant des prières à sainte Philomène; elle vit dans ce papier béni un moyen de salut. Un jour que son mari l'insultant, lui annonçait qu'il allait porter des cadeaux à sa maîtresse, la femme glissa adroitement le papier dans la doublure du pantalon; le mari s'habille et va pour s'éloigner : mais à peine a-t-il fait quelques pas, que le contact du papier fait son effet, la grâce opère, son cœur s'attendrit, il éprouve des remords, revient fondant en larmes s'agenouiller aux pieds de sa femme, et lui demande pardon de ses égarements. Depuis il a été le modèle des maris. Le narrateur ajoute : « Oh ! combien de ces sortes de feuilles il faudrait qu'il y eût aujourd'hui dans les familles (p. 138)! » — Cette réflexion est parfaitement judicieuse, disons plus : les gouvernements qui ne peuvent ignorer ce moyen si facile et si péremptoire de faire disparaître tous les vices, sont inexcusables de ne pas l'employer et de ne pas imposer aux tailleurs, cordonniers, chapeliers, modistes, couturières, chemisiers, etc., l'obligation d'attacher de petits papiers de

sainte Philomène à tous les objets qu'ils livrent à leurs pratiques. Il n'en faudrait pas davantage pour faire régner la vertu sur la terre et pour obtenir ainsi ce que n'a pu faire même la rédemption !...

Les deux histoires que nous venons de raconter ont, comme on voit, un fond identique, et ce rapprochement met en évidence l'unité de doctrine des bénisseurs et des magnétiseurs ; d'autres exemples que nous pourrions citer, nous autoriseraient à ajouter : *et des enchanteurs*. Cette conformité ne laisse pas que d'être compromettante. Combien de magnétiseurs, esprit forts, glorieux de vivre dans le siècle des lumières, ennemis implacables des viles superstitions, jettent l'ironie et le sarcasme sur les dévotions populaires, tournent en dérision les scapulaires, les *Agnus-Dei*, les médailles miraculeuses, les bagues de saint Hubert, etc., et préconisent les flanelles magnétisées, les bagues magnétisées, etc. ! Ils se scandalisent de l'eau de la Sallette, et ils prodiguent l'eau magnétisée... On n'est pas plus inconséquent. La question est la même des deux côtés : exalter chez nous ce que nous dénigrons chez nos voisins, c'est faire une rivalité de boutique.

Quelques magnétiseurs échappent du moins à ce défaut de logique et reconnaissent que la bénédiction et l'enchantement ne diffèrent pas de la magnétisation ; ils prétendent que, dans l'origine, les cérémonies sacrées consistaient à magnétiser, que les gestes du rituel en ont conservé des vestiges, mais que les cérémonies réduites à un vain appareil et privées de l'esprit vivificateur, ont perdu leur efficacité. Cette dernière partie de leurs assertions renferme une supposition gratuite : car pour magnétiser il suffit de la volonté, et l'on doit croire qu'en général et sauf exception, le prêtre qui bénit un objet, a la volonté de lui imprimer une vertu bienfaisante et même en beaucoup de cas, une vertu spéciale dont les formules contiennent l'expression. Quant à l'efficacité, il est certain qu'elle est la même des deux côtés.

Les magnétistes appuient leur système concernant les objets magnétisés, sur une foule de cures obtenues journellement par ce moyen. Examinons comment les choses se passent. Le magnétiseur a d'abord un entretien avec le malade ; il se fait rendre compte de son état, le magnétise directement, lui assure que, dans beaucoup de cas semblables, l'eau magnétisée a produit un très grand bien : il magnétise en sa présence une bouteille d'eau et lui enseigne la manière de s'en servir. Il arrive quelquefois que le malade, au bout d'un certain temps, éprouve du soulagement ou même se trouve guéri. Mais que peut-on en conclure ? S'ensuit-il que le mieux obtenu soit dû à la vertu de cette eau ? Nullement. Car, indépendamment de ce que la nature seule a pu guérir le malade, celui-ci a eu l'imagination frappée ; comme il désire vivement la fin de ses maux, il accueille avidement tout ce qu'on lui dit sur l'efficacité du moyen qui lui est proposé ; il est ému du ton d'assurance du magnétiseur ; la vue des gestes employés pour magnétiser l'eau, la bizarrerie du procédé, la confiance avec laquelle on la lui recommande, tout l'impressionne vivement : l'eau acquiert à ses yeux des propriétés surnaturelles et lui inspire une sorte de respect, il la boit avec recueillement ; il croit y voir répandu un fluide salubre, et parfois il y trouve un goût particulier. Il n'est donc pas surprenant que, la prenant avec ces dispositions, il en ressent des effets considérables, et précisément ceux qui lui ont été annoncés : si on lui a prédit une purgation, il aura le corps dérangé ; si l'eau a été administrée comme emménagogue, la circulation du sang sera activée et le flux menstruel ne tardera pas à apparaître ; le malade obtiendra également le calme, le sommeil ou tout autre effet annoncé par le magnétiseur. Il en sera de même du dévot qui boira de l'eau de la Sallette ou toute autre eau donnée comme venant de la Sallette. Tout cela ne prouve autre chose que la puissance de l'imagination.

Présentez au malade comme magnétisée de l'eau qui ne l'aura pas été, les effets seront absolument les mêmes que ceux qu'il a l'habitude de ressentir de l'eau magnétisée. Servez-lui au contraire, sans qu'il s'en doute, de l'eau magnétisée : comme son imagination n'est pas prévenue et qu'il n'y attache aucune valeur, il n'éprouvera rien du tout. Ces deux expériences ont été maintes fois répétées, et le résultat a été invariablement tel que nous venons de le dire (1).

Il en est de même de tous les autres objets magnétisés. Le sujet habitué à subir l'empire de son magnétiseur, et auquel celui-ci assure que le contact de tel objet l'endormira, et que celui de tel autre objet le réveillera, est persuadé que les choses se passeront comme on les lui a annoncées ; et dès qu'il touche ces objets, il s'endort ou s'éveille. En lui affirmant qu'un talisman le rendra insensible à l'action magnétique des étrangers, on lui donne une confiance en lui-même qui le met à l'abri de toute fascination, les charmes sont sans effet contre lui, il devient immagnétisable. S'il n'a plus son talisman, il retombe dans sa faiblesse ordinaire, il se sait désarmé et hors d'état de résister à une action dont il connaît toute la puissance ; il suffira de le regarder fixement pour le magnétiser et l'endormir. Il n'y a rien dans tout cela qui ne s'explique par le pouvoir de l'imagination.

Ainsi, dans une autre sphère, qu'un individu mordu par un chien qu'il croit enragé, fasse une neuvaine à saint Hubert

(1) Une fille nommée Marthe Brossier passait pour possédée et était soutenue par des ecclésiastiques qui la donnaient en spectacle et multipliaient les exorcismes. Voici comment Miron, évêque d'Angers, la mit à l'épreuve : il la fit manger à sa table et lui fit boire de l'eau bénite, sans l'en prévenir ; elle n'éprouva aucune émotion. Il lui fit verser de l'eau commune qu'il dit être de l'eau bénite ; alors elle entra dans une grande agitation et eut des convulsions extraordinaires. Il demanda tout haut qu'on apportât le rituel des exorcismes. Il se fit apporter un Virgile ; il y lut quelques vers de l'*Énéide*. La fille, croyant qu'il prononçait les paroles du rituel, parut aussitôt tourmentée par le diable et fit d'horribles contorsions. (*Histoire de De Thou*, liv. CXXIII, édit. de 1734, vol. XXII, p. 392 ; Dulaure, *Histoire de Paris*, règne de Henri IV.)

et porte la bague dédiée à ce saint, il est persuadé que ces pratiques le mettent à l'abri de la rage ; son imagination se calme, et s'il n'y a aucun virus inoculé (ce qu'il est très difficile de vérifier), le dévot n'éprouvera aucun accident, et sa guérison sera attribuée au bon saint Hubert. Sans ces précautions, au contraire, son imagination se serait troublée et la frayeur l'aurait peut-être rendu enragé, comme on l'a vu fréquemment.

Pour qu'un fait fût probant, il faudrait qu'un objet magnétisé mis en contact avec le sujet sans que celui-ci s'en doutât, produisît sur lui les effets annoncés par le magnétiseur ; que, par exemple, le sujet ayant à table de l'eau magnétisée qu'il prendrait pour de l'eau ordinaire, ressentit, en la buvant, les impressions que le magnétiseur y aurait attachées. Mais on ne cite en ce genre aucun fait authentique. Et pourtant si les objets magnétisés avaient une vertu réelle, rien ne serait plus facile que de faire avec succès l'expérience que je viens d'indiquer, et l'on prouverait par là d'une manière éclatante, non-seulement l'existence d'un agent physique, mais encore la possibilité de le transmettre au moyen des corps intermédiaires. Qui empêche les magnétistes de fournir par des faits positifs, cette preuve qui leur a été si souvent demandée ? Leur impuissance n'est-elle pas constatée par leur éloignement pour toute expérience sérieuse ?... Ils continuent à employer les objets magnétisés avec les personnes sensibles au magnétisme, c'est-à-dire susceptibles d'être fascinées, d'être dominées à l'aide de l'imagination ; ils se ménagent ainsi de faciles triomphes et augmentent chaque jour la masse des guérisons attribuées à l'emploi des corps magnétisés ; le malade guéri ou soulagé ne chicane pas sur la nature de l'agent auquel il doit son salut. Mais toute cette moisson de lauriers laisse sans solution la question des talismans. Et pourtant la vérité ne peut perdre ses droits ; il n'est pas indifférent de savoir si une opinion aussi généralement répandue est erronée. Si la foi

aux talismans produit par-ci par-là quelque bien, il est certain qu'elle a aussi de nombreux inconvénients, qu'elle détourne de l'emploi des moyens rationnels, qu'elle favorise le charlatanisme, qu'elle rétrécit l'intelligence et maintient la superstition, qu'elle consolide l'influence et le crédit des sycophantes qui appuient leur domination sur l'ignorance. Il n'est donc pas permis à un homme de bien d'éluder la difficulté : chacun doit concourir, suivant ses moyens, à la recherche de la vérité. On ne peut reculer devant des expériences décisives, propres à faire apprécier la vertu des talismans de toute espèce. Et une fois qu'on aura reconnu que ce ne sont que des hochets sans valeur, il faudra le proclamer bien haut, sans pitié pour ceux qui exploitent la crédulité publique.

CHAPITRE VII.

DE LA SUGGESTION ET DE L'ÉLECTRO-BIOLOGIE.

En magnétisme on fait souvent usage de la suggestion explicite ou implicite. Par exemple, le magnétiseur annonce qu'il va paralyser le bras droit du sujet, fixer celui-ci sur son siège de manière à l'empêcher de se lever, le priver de l'odorat, de l'ouïe, etc. Le sujet déclare qu'il éprouve tout ce qui a été annoncé. Ces sortes d'expériences sont ordinairement fort peu satisfaisantes pour les spectateurs qui peuvent toujours soupçonner la simulation.

Quelquefois la suggestion, quoique ne résultant pas d'un discours formel, n'en est pas moins réelle. Par exemple, si vous passez les doigts sur les paupières du sujet, il comprend qu'il s'agit de les empêcher de s'ouvrir. Si vous lui saisissez le bras pour le mettre dans la position horizontale, il sait, d'après ce qu'il a vu faire à d'autres ou d'après sa propre

expérience, qu'il s'agit de mettre son bras en tétanos. Quand vous ouvrez les bras et que vous les ramenez sur vous-même, il comprend que c'est l'attraction qui doit avoir lieu. Si le sujet étant attiré, vous étendez brusquement les bras vers lui, le geste de répulsion est visible, et le sujet s'éloigne; et ainsi de suite.

La suggestion peut résulter de la manière dont on pose les questions. Quand on demande à un sujet s'il peut ouvrir les yeux, s'il peut soulever un fardeau, etc., le ton dont on l'interroge et le souvenir des expériences précédentes lui dictent sa réponse.

Les expériences où la suggestion est employée, n'ont de valeur qu'autant que les résultats sont de nature à ne pouvoir être simulés, ou que l'ensemble des circonstances prouve moralement qu'on peut croire à la sincérité du sujet. Et même alors les faits, bien que pouvant présenter beaucoup d'intérêt, n'étant obtenus qu'à l'aide d'impressions produites sur l'esprit du sujet, ne doivent être attribués qu'au pouvoir de l'imagination et ne peuvent être invoqués comme preuve de l'existence d'un agent physique particulier.

Plusieurs magnétistes ont imaginé des procédés qui ont eu une certaine vogue, qu'on a rattachés à diverses théories, et qui en définitive, comme on va voir, ne sont autre chose que l'art de tirer parti de la suggestion.

Le plus célèbre de ces systèmes a reçu le nom d'*électro-biologie* : l'inventeur est un certain William (de Washington); les principaux propagateurs ont été MM. Fiske, Doods, Gregory et Philips. Voici en quoi consiste ce procédé :

Dans l'origine on se servait d'un petit disque bi-convexe de zinc, ayant au centre un très petit cercle de cuivre brillant. Avant d'en expliquer l'usage, nous devons faire remarquer qu'on avait ainsi choisi ces deux métaux parce qu'on se figurait que l'électricité développée par leur contact jouait un rôle dans l'opération; et c'est de là qu'est venu le mot d'électro-

biologie. Depuis on a reconnu que ce disque pouvait être remplacé par un objet quelconque, que l'électricité n'intervenait nullement, que par conséquent le nom donné au système était très impropre, ce qui n'a pas empêché de le conserver provisoirement.

Quoi qu'il en soit, la personne sur laquelle il s'agit d'expérimenter, tient le disque (ou l'objet équivalent) dans sa main, à un ou deux pouces du nez, fixe attentivement ses regards sur l'objet, en évitant toute distraction : après dix ou quinze minutes de cette contemplation prolongée, l'opérateur en examinant la physionomie du sujet, cherche à savoir si son esprit est troublé. S'il le croit amené au point convenable, il s'applique à établir son empire sur lui. Pour commencer, il lui dit de fermer les yeux; le sujet ayant obéi, l'opérateur lui passe rapidement les doigts du milieu du front à l'angle externe des yeux, en déprimant les paupières, comme pour les coller, puis il lui dit d'un ton assuré et quasi-impératif : Vous ne pouvez ouvrir les yeux. Si néanmoins les paupières se lèvent, c'est-à-dire si l'état d'impressionnabilité n'existe pas ou est incomplet, l'opérateur prend une main du sujet dans la sienne, et le regarde fixement dans les yeux pendant quelques instants; après quoi, il répète l'expérience d'abaissement des paupières. S'il échoue encore, il abandonne l'expérience pour le moment.

Quand l'opérateur a obtenu sur un sujet un premier succès, il varie progressivement les expériences dont le caractère commun est la docilité du sujet à subir toutes les volontés de l'opérateur. Celui-ci, en lui annonçant que tel membre est paralysé, met le sujet dans l'impossibilité de le mouvoir; il lui fait éprouver toutes sortes de sensations, celles du chaud, du froid, de la douleur, etc.; allume chez lui toutes les passions, la joie, la colère, la frayeur, etc.; pervertit ses sens en lui faisant boire de l'eau pour du rhum, manger de la chandelle pour du sucre. En lui montrant un bâton, on lui dit que

c'est un serpent, et le sujet, en proie à la terreur, jette des cris perçants, décrit le hideux animal et fuit pour se dérober à sa poursuite. On lui dit qu'il est sur mer : aussitôt il se croit ballotté par le vaisseau, et ressent le mal de mer dont il présente tous les caractères jusqu'aux vomissements, à moins qu'on ne fasse cesser cet état. On lui fait voir toutes sortes de spectacles, et il en est aussi frappé que s'il en avait la réalité devant les yeux. On lui fait oublier son pays et jusqu'à son nom ; on lui fait croire qu'il a changé de sexe, ou qu'il est tel personnage, et il en prend l'attitude et le langage. On lui dit qu'il est un animal, par exemple un chien, il le croit, se met à marcher à quatre pattes, à aboyer et à imiter les mouvements du chien.

Les personnes électro-biologisées ne conservent, en rentrant dans l'état normal, aucun souvenir de ce qu'elles ont éprouvé. Il y a quelques exceptions ; elles comprennent ordinairement les individus chez lesquels les modifications n'ont pas été considérables.

Les autres procédés tels que l'*électro-psychologie*, l'*hypnotisme*, etc., ne diffèrent pas au fond de ce que nous venons de décrire. Il n'y a là aucune invention. Depuis l'origine du magnétisme, on a toujours employé la suggestion. L'abbé Faria ne faisait pas autre chose quand, après avoir fixé le sujet, il lui disait impérativement le mot : *Dormez*, qui, dans la plupart des cas, lui suffisait pour plonger les individus dans le sommeil magnétique. Le magnétisme offre chez ceux qui en subissent l'action, différents états dont l'un est connu sous le nom d'*état de charme* ; quelquefois il précède le sommeil, d'autres fois il vient après un réveil incomplet. Le sujet éveillé et ayant les yeux ouverts, n'a pas la plénitude de ses facultés intellectuelles ; il accepte avec avidité les jugements, les décisions de son magnétiseur qui, en profitant adroitement de cet empire, peut imprimer à son esprit toutes sortes de directions et lui imposer toutes les perceptions.

Cet effet ne diffère pas de celui auquel conduit l'électro-biologie.

Pour en donner une idée à ceux qui n'ont pas été témoins de scènes semblables, nous rappellerons avec quelle facilité on peut, en agissant sur des personnes très impressionnables, par voie de suggestion, sans l'emploi de magnétisme, ni d'électro-biologie, ni d'aucun geste ou appareil, produire des effets très marqués. Abordant une personne, vous lui demandez si elle n'est pas malade : elle vous répond négativement : « Ah ! mon Dieu, lui dites-vous, comme vous avez mauvaise mine ! Vous êtes bien pâle, vos yeux ont une couleur maldive, vous devez avoir un peu la fièvre... Voyons votre pouls... Oui, je ne m'étais pas trompé ; vous avez la fièvre et même assez fort, vous tremblez. Oui, c'est bien cela, c'est la fièvre. Il faut aller vous coucher. » Et le pauvre diable non-seulement croit avoir la fièvre, mais l'a véritablement.

Chacun de nous a pu observer des scènes semblables et y reconnaître le pouvoir immense de l'imagination et la possibilité de s'en faire un moyen pour modifier certains sujets. On peut dire que tout le magnétisme est là ; seulement, en exerçant au hasard et dans un but de plaisanterie, cette puissance sur un individu qui n'y a pas encore été soumis, on n'obtiendra le plus souvent que de faibles résultats. Si au contraire on choisit son sujet, qu'on l'habitue à être dominé, qu'on lui fasse même aimer cette domination, si en outre on agit avec une volonté ferme et avec la supériorité que donne l'expérience, on parviendra à des résultats qui paraîtront prodigieux, mais qui n'auront pas d'autre cause que celle que nous avons indiquée. Pour les expliquer, il n'est pas besoin de recourir ni à l'électricité, ni à un fluide quelconque, ni à des agents physiques dont rien ne démontre l'existence, ni à une sorte de magie ou de vertu occulte. Si nous comprenons au nombre des éléments de succès la *volonté* de l'opérateur, ce n'est pas qu'elle ait une action directe et immédiate sur le

sujet : cette volonté se manifestant non-seulement par la parole, mais aussi par le geste, le regard et la physionomie, se transmet à l'esprit du sujet par l'intermédiaire de ses sens ; c'est ainsi que s'établit l'empire de l'opérateur sur le sujet.

L'électro-biologie n'est point une découverte, elle n'est que la mise en œuvre du principe qui, au fond, constitue tout le magnétisme : le procédé du disque ne sert qu'à frapper l'imagination du sujet et à produire dans son esprit la concentration ; cet appareil remplace les *passes* qui elles-mêmes ont succédé au baquet et aux conducteurs métalliques usités du temps de Mesmer. Le choix des appareils est indifférent, comme le reconnaissent la plupart des magnétistes ; le regard, la parole, la musique peuvent être employés avec le même succès. Par cela seul qu'un moyen est annoncé avec assurance comme devant produire certains résultats, il les produira sur certaines natures impressionnables, comme sont celles qui alimentent le magnétisme.

Les partisans de l'électro-biologie ont prétendu, surtout en Amérique, que leur méthode ne se bornait pas à obtenir des effets curieux, mais qu'on arrivait à produire sur les malades des résultats salutaires ; et ils citent de nombreuses et brillantes guérisons dues à l'emploi de leurs procédés. Quoiqu'à cet égard on ne possède pas à beaucoup près les mêmes attestations que pour l'emploi du magnétisme ordinaire, nous ne faisons aucune difficulté d'admettre ces assertions : nous savons ce que peut l'imagination, surtout quand elle est dirigée avec art ; seulement nous pensons, jusqu'à preuve contraire, que par l'électro-biologie on ne fait ni plus ni moins que par toute autre méthode basée sur la suggestion, et que la grandeur des résultats dépendra, d'une part, du caractère et de l'habileté de l'opérateur ; de l'autre, de la constitution physique et morale du sujet.

De tous ceux qui ont cultivé l'électro-biologie, le plus célèbre est le docteur Philips qui paraît avoir obtenu les plus

éclatants succès en Algérie. (Voir l'*Akbar* des 7 et 26 juin 1853 et le *Journal du magnétisme*, t. XII, p. 434 et 441.) Il a publié un traité fort remarquable intitulé *Electro-dynamisme vital*, où il fait preuve de grandes connaissances en physiologie et en psychologie : malheureusement, en ce qui concerne le moyen de produire des résultats semblables à ceux qu'il a offerts au public, il use de réticences peu dignes d'un ami de la science, et déclare qu'il ne peut divulguer ses secrets. On se défie avec raison de tous ceux qui, à l'exemple des professeurs de magie, se disent en état de faire des merveilles et finissent par avouer qu'ils ne peuvent vous communiquer leurs arcanes : on suppose que le prétendu secret n'existe pas, et celui qui promet toujours des prodiges et ne tient jamais sa promesse, s'expose à des comparaisons fâcheuses avec certains opérateurs de carrefour, qui amusent les badauds par leur babillage et font plus de bruit que de besogne. Nous serions fâché qu'on traitât ainsi M. Philips dont l'ouvrage annonce une véritable science et des études sérieuses, et nous regrettons pour lui le mauvais effet que ne peut manquer de produire son annonce de secrets qu'il persiste à laisser couverts d'un voile. Les personnes qui ont rendu compte de ses séances, sont persuadées qu'il ne possède aucun moyen mystérieux, et que ses expériences ne consistent que dans la pratique de la suggestion : l'opérateur par ses qualités propres a pu dépasser la ligne commune et arriver à des effets qui saisissent d'admiration et d'une sorte de terreur.

On a cité particulièrement, au nombre des scènes étranges qui ont ému les spectateurs en Algérie, les métamorphoses que M. Philips a fait subir à quelques sujets ; il a changé un individu en loup, c'est-à-dire lui a fait croire qu'il était un loup, lui en a imprimé pour quelques minutes la marche et les instincts : la personne ainsi transformée était momentanément atteinte de la manie très commune au moyen âge et à laquelle on a donné le nom de *lycanthropie*, manie dont

on trouve encore quelques exemples dans les hospices d'aliénés. M. Philips était tellement persuadé du pouvoir qu'il avait, non-seulement de produire cet état, mais de le rendre permanent, qu'il proposa de faire une épreuve solennelle dans les circonstances suivantes :

En 1853, un procès criminel fut fait dans la province de Tolède, à un nommé Manuel Blanco Rimasanta, accusé de nombreux assassinats et d'anthropophagie. L'accusé fit des aveux complets : il déclara que pendant treize ans il avait été victime d'une malédiction qui l'avait changé en loup, et que, sous le poids de cette espèce de sort, il avait commis plusieurs assassinats et mangé la chair de ses victimes, seul ou en compagnie de deux Valenciens affligés de la même maladie, don Genaro et Antonio. La première rencontre avec eux avait eu lieu dans la montagne de Couso. Là, en apercevant deux loups, il était devenu loup lui-même et avait marché à leur suite pendant cinq jours, au bout desquels ils avaient tous les trois recouvré la forme humaine. C'est alors qu'il s'était trouvé avec ces deux hommes lorsqu'il se croyait en compagnie de deux loups. Les onze assassinats qu'il avoua, et d'autres qu'il a commis sans se rappeler les victimes, ont été perpétrés dans la montagne de Saint-Mamed, où, sous prétexte de les placer en service à Santander, il attirait les femmes qu'il voulait tuer. Seul ou avec ses complices, il dévorait ensuite ses victimes après les avoir dépouillées pour vendre leurs effets. Il déclara qu'il n'avait aucune crainte de la justice, non plus que ses complices : car, pour échapper aux poursuites de la garde, ils n'avaient qu'à se changer en loups, ce qu'ils exécutaient en se mettant nus et en se roulant deux ou trois fois sur le sol. La maladie dont il se plaignait l'avait quitté, disait-il, depuis la Saint-Pierre de 1852. — L'examen fait par six médecins n'amena pas la constatation de la monomanie homicide à laquelle il se disait en proie. Il fut déclaré hypocrite et pervers, et sa métamorphose en loup con-

sidérée comme une fable. Le juge d'Allaritz le condamna à mort ; le procès était pendant en appel quand ont été publiées dans les journaux les narrations dont nous extrayons ces détails (1).

C'est alors que M. Philips chercha à intervenir : considérant Manuel Blanco comme un malade tombé naturellement dans une aberration semblable à celle qu'il avait quelquefois produite, il écrivit au ministère espagnol pour demander un sursis à l'exécution de la sentence, et offrit pour prouver son assertion, d'aller à ses frais en Espagne et de développer, en présence de telle commission qu'on voudrait désigner, les instincts anthropophagiques sur des sujets pris pour ainsi dire au hasard.

Cette proposition n'a pas eu de suite, et l'on conçoit facilement comment elle a dû être accueillie par le ministre. Nous avons rappelé ces faits qui nous semblent instructifs, afin de montrer dans quelles aberrations peut tomber un homme de mérite, lorsque, s'exagérant la valeur du système auquel il s'est passionnément attaché, il arrive à en faire un critérium universel, pouvant s'appliquer à tous les événements, rendre raison de tout et gouverner tout. Les effets produits par l'électro-biologie sont essentiellement passagers et ne survivent pas à l'action de l'opération qui les a déterminés : on ne peut donc rapporter à une pareille cause une monomanie qui aurait duré treize ans, surtout alors qu'il n'est allégué aucune tentative exercée sur le maniaque pour le priver de sa raison et lui inspirer d'horribles penchants. M. Philips prenait en outre un engagement bien téméraire en offrant de rendre lycanthropes et anthropophages des personnes prises au hasard : car il est parfaitement certain que la méthode de suggestion (quelque nom qu'on lui donne) ne réussit que

(1) *El Clamor publico*, du 16 juin 1853 ; *l'Union*, du 12 juillet ; le *Journal du magnétisme*, t. XII, p. 445.

sur le plus petit nombre des personnes, et que parmi celles qui en sont impressionnées, la plupart n'éprouvent que de faibles effets; il y en a bien peu qui soient en état de subir toutes les transformations, de se plier aux caprices les plus désordonnés. Il est évident que M. Philips s'attribuait un pouvoir chimérique : et il est heureux qu'il en soit ainsi ; car un homme qui pourrait à son gré transformer les individus comme il se vantait de le faire, serait le maître ou plutôt le tyran de l'humanité.

Il nous reste à examiner ce qu'il y a de réalité dans les effets produits par l'électro-biologie. Parmi ces effets, il y en a qui se traduisent par des caractères extérieurs et faciles à constater, tels que l'accélération ou le ralentissement du pouls, le changement de température de quelques parties du corps, l'invasion ou la cessation de la fièvre, etc. Quant aux autres effets qui ne se manifestent pas par des signes appréciables pour les sens, il n'y a d'autre preuve de la réalité de leur existence, que la déclaration des sujets, témoignage fort suspect en général. L'insuffisance de ce genre de preuve est telle que bien des personnes le rejettent comme n'offrant aucune garantie. Ce serait là un parti extrême qui pourrait éloigner de la vérité, tout autant qu'une crédulité aveugle. Nous pensons qu'on pourra trouver la vérité en sachant se tenir entre ces deux excès. Sans doute, pour celui qui n'assistera qu'à une expérience et qui apportera dans son examen une juste défiance, ce sera bien peu de chose que la parole d'un individu qui, sur le commandement de l'opérateur, déclare qu'il ne peut remuer le bras, ou qu'il a oublié son nom, ou qu'il a changé de sexe, qu'il n'a plus de tête, qu'il est un chien, etc. L'incrédulité sera plus autorisée, si l'on a sous les yeux un sujet habituel, surtout s'il en fait métier : on pourra ne voir alors dans la prétendue électro-biologie, qu'une pauvre comédie jouée par deux compères, ou une farce par laquelle le sujet mystifie l'opérateur de bonne foi,

Mais si l'opérateur, comme M. Philips, au lieu d'avoir des sujets à lui, les prend au hasard parmi la société et réussit sur un certain nombre, s'il en est de même à chaque séance, et que parmi les personnes impressionnables il se trouve des gens honorables, parfaitement connus, jouissant de la meilleure réputation, alors il sera impossible de supposer que toutes ces personnes, déviant tout à coup de leurs habitudes et de leur caractère, se soient concertées pour tromper les spectateurs, et cela dans l'intérêt d'un inconnu. Il faudra donc admettre la sincérité au moins du plus grand nombre, et tenir pour certain que ces sujets sont véridiques, subissent réellement la fascination de l'opérateur et sont amenés à abdiquer, en quelque sorte, leur individualité, pour être absorbés par une volonté étrangère. Voilà ce que je regarde comme constant; mais tout en reconnaissant la sincérité de ces déclarations, je ne pense pas qu'on puisse en conclure que les sujets doivent être crus dans toutes leurs affirmations. La domination à laquelle ils sont soumis, est tellement irrésistible qu'ils n'ont pas d'autre pensée que d'y acquiescer, et qu'ils font taire le témoignage de leur sens et même celui de leur conscience, quand il est contraire à la parole du maître; ils prononcent donc servilement les paroles que celui-ci exige et qui expriment l'exécution de ses ordres; mais il ne s'ensuit pas que cette exécution ait été réelle. Prenons comme exemple une de ces monstruosité dont les électro-biologistes semblent se faire un jeu pour faire montre de leur pouvoir. L'opérateur dit au sujet qu'il n'a plus de tête : le sujet répète avec une sorte de tristesse résignée, qu'en effet il est sans tête. Mais comment pénétrer dans le fond de sa conscience pour nous assurer s'il le croit ? Quand il sagit d'une telle énormité, il est au moins permis d'en douter. N'est-il pas plus probable, au contraire, que le sujet sait fort bien qu'on lui dit une fausseté, mais qu'imbu de l'idée dominante qu'il doit en tout obéir à l'opérateur et le satisfaire, il lui donne tout ce qu'il

peut, c'est-à-dire une déclaration propre à constater son succès? Le sujet, en agissant ainsi, ne ment pas sciemment, car il ne cherche pas à tromper; sa bonne foi est entière, il n'a pas en vue les spectateurs qui même pour lui n'existent pas. Il cède à une puissance qui peut faire de lui un écho servile, mais qui ne peut étouffer sa raison. Cette explication me semble rendre suffisamment compte des faits les plus bizarres, et certes elle est plus acceptable que l'affirmation des électro-biologistes qui veulent absolument passer pour faire des miracles. Il n'y a aucune raison solide pour admettre la réalité de perceptions dont l'absurdité est révoltante, et que repoussera toute intelligence humaine, pour peu qu'il y reste une lueur du bon sens. Ces sortes d'expériences dont la réussite est impossible à vérifier, n'offrent donc aucun intérêt scientifique : elles présentent de graves inconvénients et peuvent à la longue altérer la raison du sujet; elles doivent être repoussées comme immorales et dégradantes pour la dignité humaine.

CHAPITRE VIII.

DE LA MAGNÉTISATION DES ANIMAUX.

D'après les traditions mythologiques, l'homme de l'âge d'or ou de l'Eden exerçait sur tous les animaux un empire incontesté : sans attacher à ces légendes poétiques une valeur historique, on peut y voir un sentiment confus et instinctif de ce qui devrait être. L'homme est appelé à étendre sa domination sur le globe terrestre et sur tout ce qui vit à sa surface. Dans l'état actuel, bien peu d'espèces animales reconnaissent sa royauté. Mais quelques hommes qu'on croirait doués par la nature de privilèges extraordinaires, se font obéir des bêtes féroces, en font des serviteurs dociles et dé-

voués, et leur font accomplir une foule d'actes qui semblent dépasser la portée de leur intelligence ordinaire. Depuis quelques années, de célèbres dompteurs d'animaux se sont donnés en spectacle : Martin, Carter, Van Amburgh ont excité l'admiration du public en se montrant entourés de lions, de tigres, de hyènes qui les caressaient, jouaient avec eux, obéissaient à un signe, se laissaient battre et rouler à terre, et manifestaient pour leur maître une amitié comparable à celle des chiens les plus doux. Quel est leur procédé pour transformer ainsi le naturel de ces animaux terribles ? Y parviennent-ils lentement et par degrés au moyen d'un art susceptible de se communiquer et d'être mis en pratique par le premier venu, ou leur succès est-il dû à des qualités naturelles dépendant de leur organisation ? C'est ce qui est resté douteux ; les dompteurs ayant besoin pour étonner le public de se donner comme des êtres extraordinaires, ont tout fait jusqu'ici pour empêcher la concurrence et ont gardé le secret sur leurs moyens d'agir. Il nous semble probable que les deux hypothèses que nous avons présentées, sont toutes deux vraies. Les animaux féroces, quand ils sont en captivité, finissent presque toujours par se laisser apprivoiser par leur gardien : ils le reconnaissent, ne lui font aucun mal, se laissent approcher par lui et souvent même montrent pour lui une certaine obéissance et de l'attachement ; avec de bons soins, de l'adresse et un certain régime, on peut, sans trop de difficulté, leur inspirer de la reconnaissance, s'en faire aimer et les dresser complètement. On conçoit que des dompteurs, ayant cultivé leur art avec persévérance, aient trouvé des procédés efficaces et soient arrivés à des résultats étonnants, mais qui pourtant n'ont rien que de facilement explicable, car ces animaux sont doués de sociabilité et susceptibles de sentiments affectueux.

Ce qui est plus extraordinaire, c'est la fascination exercée subitement sur les animaux les plus féroces. On en cite de

nombreux exemples. Le *Journal du magnétisme* (1851, p. 55) rapporte, d'après le *Zoïst* de Londres, des cas où le regard d'un homme résolu a suffi pour arrêter tout à coup des chiens féroces et des taureaux furieux. Voici un fait qui m'a été attesté par un témoin oculaire, M. Petit d'Ornoy, mon ami, dont la parole mérite toute confiance :

Alors qu'il était élève à l'École d'application de Metz, il se rendit avec plusieurs autres élèves dans une maison où devait se faire une expérience fort intéressante. Le propriétaire avait un chien nommé César, mâtin de grande taille, tellement féroce que personne ne pouvait l'approcher, sauf la personne qui était chargée de lui apporter sa nourriture, et qui n'aurait osé affronter son abord en toute autre circonstance. Martin, ayant appris ces détails, alla trouver le maître du chien et lui demanda à exercer sa puissance sur cet animal. Il lui proposa les conditions suivantes : « Si, lui dit-il, le chien mettait ma vie en danger, je le tuerais, car je serai armé ; si, au contraire, je réussis, je garderais le chien qui se serait attaché à moi. Donc, dans tous les cas, vous perdriez votre chien. Je viens vous demander de me le vendre. » Le propriétaire de l'animal répondit que ce chien lui était onéreux, sans aucune utilité, que M. Martin pourrait faire ses expériences, et qu'il lui donnait volontiers le chien. Le dompteur accepta. Le chien avait pour habitation une niche placée à l'extrémité d'une vaste cour. Les spectateurs étaient aux fenêtres des étages supérieurs. Par ordre de Martin, le chien avait été vingt-quatre heures sans pitance, ce qui, disait-il, devait le rendre plus furieux, sans l'affaiblir. Martin, ayant par précaution dans sa poche le poignard qui ne le quittait jamais dans ses exercices périlleux, s'avança résolument dans la cour en partant de l'extrémité opposée à celle où était le chien. Il marcha lentement, les mains croisées sur la poitrine et dirigeant ses regards fixes sur son adversaire. Celui-ci commença par aboyer avec rage et se précipita à la rencontre de l'homme ;

en tendant sa chaîne à s'étrangler. Sa fureur parut encore s'augmenter à mesure que Martin s'approchait. Mais quand l'opérateur eut parcouru la moitié du trajet, ce qui prit environ cinq minutes, la chaîne devint moins tendue, les aboiements moins furieux, l'animal parut hésiter. Martin avançait toujours avec calme et lenteur. Le chien, le poil hérissé, reculait toujours menaçant. Cependant, par degrés insensibles, la physionomie et les allures de la bête se modifiaient. Lorsque Martin arriva près de la niche, le chien acculé dans sa retraite, tremblait de tous ses membres, et aux aboiements avaient succédé des hurlements d'effroi. L'homme alors prononça d'une voix impérieuse et en y joignant un geste de commandement, ces mots : *Ici, César*. Les hurlements redoublèrent. Après un temps assez long pendant lequel Martin réitéra son commandement toujours de la même voix calme et impérieuse, le chien sortit en rampant et vint jusqu'aux pieds de Martin qui retourna chercher le panier qu'il avait déposé en entrant, donna à manger au chien, le caressa, s'en fit caresser ; puis, l'ayant détaché, il l'emmena en laisse sans aucun effort, le nez du chien ne quittant pas les talons de son nouveau maître.

Ici, comme on voit, il n'a été employé ni procédé mystérieux ni méthode d'éducation ; il a suffi d'une attitude ferme. Mais en agissant comme Martin, combien peu d'hommes auraient réussi ! Quelques individus possèdent donc naturellement des caractères qu'on ne peut définir et qui imposent la soumission aux animaux. Il se produit certainement une fascination, et il ne répugne pas d'admettre que les animaux en soient susceptibles, puisqu'ils sont doués d'intelligence et d'imagination. Mais il est impossible jusqu'ici de distinguer les hommes sur lesquels la nature a en quelque sorte imprimé les marques de cette royauté. Les hommes d'un génie supérieur, nés pour le commandement, habitués à fasciner leurs semblables, parviendraient-ils à dominer les animaux ? C'est

ce qu'on ne peut préjuger à défaut d'expériences dans ce genre : on cite pourtant Alexandre le Grand qui a dompté en quelques instants le cheval Bucéphale dont personne avant lui n'avait pu venir à bout. La réciproque est beaucoup moins probable : les dompteurs de bêtes ne sont en général que des êtres vulgaires, incapables de prendre de l'ascendant sur les hommes.

Quoi qu'il en soit, cet empire acquis subitement sur des animaux féroces appartient bien au magnétisme, en prenant ce mot dans le sens où nous l'avons employé jusqu'ici. Mais les magnétistes ont des prétentions plus étendues et soutiennent que l'action exercée sur les animaux prouve l'existence de l'agent physique auquel ils rapportent les faits magnétiques, et que cette preuve est d'autant plus forte que ces sortes de sujets ne peuvent être taxés de crédulité ni de connivence.

Sans doute, l'animal ignore ce que c'est que le magnétisme, et ne se doute pas de ce qu'on veut tenter sur lui : mais son instinct l'avertit de ce qui lui est nuisible ; le lapin qui voit pour la première fois un chat sauvage, sait parfaitement que c'est un ennemi dont il doit se garer ; le cheval qui voit ou sent le loup, est frappé de terreur et de vertige. L'homme réduit aux armes physiques dont l'a pourvu la nature, serait un adversaire bien peu redoutable pour les animaux, même les plus faibles ; mais l'homme trouvant par son intelligence les moyens d'accroître prodigieusement sa force, devient pour les animaux le plus terrible des ennemis ; beaucoup d'animaux sentent cette supériorité, n'attaquent l'homme qu'en cas d'absolue nécessité et avec une sorte de répugnance. Indépendamment de l'instinct qui les avertit de ce qu'ils ont à craindre de l'homme, les animaux supérieurs ont une dose d'intelligence suffisante pour comprendre les gestes et le jeu de la physionomie ; un chien s'aperçoit bien, d'après la figure de son maître, s'il est gai ou triste, disposé à caresser ou à

châtier. Ils sont aussi susceptibles, comme l'homme, de sympathies et d'antipathies. On conçoit donc que certaines physionomies exercent sur eux une influence extraordinaire, qu'ils se sentent ou attirés agréablement vers certains hommes ou épouvantés par eux. Ajoutons que chez les dompteurs, l'habitude du commandement a dû développer leurs facultés naturelles et imprimer à leurs traits quelque chose de mâle et de vigoureux, qui rend ces hommes plus propres à imposer aux animaux.

Ce qui se passe dans la fascination des animaux, nous paraît donc en harmonie avec la fascination d'homme à homme ; s'il y a magnétisme, il est de même nature dans les deux cas, et nous ne voyons aucune nécessité de faire intervenir ni fluide ni autre agent physique.

On allègue, il est vrai, que les magnétiseurs ne se sont pas bornés à dompter des animaux féroces, mais qu'ils ont obtenu sur eux des effets considérables, qui témoignent d'une puissance particulière. Ainsi on cite des animaux malades qui ont été guéris au moyen de passes. M. Allix, dans son traité italien intitulé *Guida elementare dello studente magnetizzatore* (p. 82), raconte qu'à Turin, en 1854, en six minutes il a magnétisé un lion et l'a plongé dans un sommeil si profond qu'on lui a appliqué de vigoureux coups de bâton sans qu'il s'éveillât ; M. Lafontaine assure avoir endormi des lions, des chats, des lézards, etc. C'est sur un chien qu'il aurait fait les expériences les plus décisives : « Le public de Paris, dit-il, se rappelle sans doute le chien que je présentai le 20 janvier 1843, dans une séance publique, salle Valentino ; c'était un petit lévrier qui m'avait été donné depuis huit jours. Quinze cents personnes se trouvaient dans la salle, parmi lesquelles beaucoup d'incrédules et de malveillants. Dès les premières passes que je fis pour endormir le chien, ce fut une explosion générale de railleries et de sifflets. On appelait l'animal, on cherchait à détourner son attention et à empêcher l'effet de se

produire. Je le tenais sur mes genoux ; d'une main je lui prenais une patte et de l'autre je faisais des passes de la tête au milieu du corps. Après quelques minutes, le silence le plus profond régnait dans la salle, on avait vu la tête du chien tomber de côté et s'endormir profondément. Je lui cataleptisai les pattes ; je le piquai, et le chien ne donna aucun signe de sensation ; je me levai et le jetai sur le fauteuil ; il resta sans faire le plus petit mouvement ; c'était un chien mort pour tous. On lui tira un coup de pistolet, rien n'indiqua qu'il eût entendu. — On peut dresser des chiens à bien des exercices, on peut les instruire, et nous en avons vu de bien savants ; mais il n'est pas possible de les habituer à supporter la douleur sans qu'ils donnent signe de sensation ; c'est donc réellement la paralysie que je produisis sur ce chien, par l'effet du fluide magnétique. Plusieurs personnes vinrent lui enfoncer des épingles par tout le corps : c'était un vrai cadavre. — Je le réveillai, et aussitôt il redevint vif, gai, comme il l'était avant, le nez en l'air, tournant la tête à chaque bruit, à chaque appel. — Ici on ne pouvait plus douter, on ne pouvait plus croire au compérage ; il fallait admettre le fait, le fait physique, l'action sur les animaux (*l'Art du magnétiseur*, ch. XIII). »

Le Journal du magnétisme contient, entre autres documents sur ce sujet, une relation de M. Hébert (1853, p. 130). Ce savant magnétiste raconte qu'il a assisté avec plusieurs témoins qu'il nomme, à une expérience faite sur un jocko femelle ; on la fit magnétiser par une somnambule. Dès que celle-ci s'en approcha en faisant des passes, l'animal qui ordinairement cherchait à mordre, cessa de s'agiter. « Au bout de quelques instants, la bête perdit contenance, et l'on vit apparaître les prodromes du sommeil. En moins de dix minutes, le coma fut complet. La guenon ressemblait parfaitement à une marmotte endormie. On put la faire rouler avec le pied, lui prendre les mains et la retourner de mille façons sans

qu'elle s'éveillât. Tout son être obéissait aux lois de la pesanteur comme un corps inanimé. »

Je n'ai pu être personnellement témoin d'aucune expérience semblable à celles que je viens de rapporter : beaucoup de magnétiseurs de ma connaissance, ayant obtenu de très beaux résultats sur les personnes, ont essayé à plusieurs reprises d'agir sur les animaux et n'ont rien produit. Une foule de magnétiseurs donnent des séances où ils s'efforcent de plaire à leurs spectateurs en leur offrant des expériences curieuses et variées : aucun à ma connaissance n'y fait voir d'animaux, et cependant on aurait un grand avantage à le faire, puisqu'on se mettrait à l'abri de l'accusation de comérage qui très souvent se présente à l'esprit quand il s'agit d'expériences sur des personnes. Nous nous croyons autorisé à conclure de ces faits négatifs, que les effets magnétiques sur les animaux sont fort rares, et qu'il n'est donné qu'à peu d'individus d'en produire. Or, quand un fait ne se présente que de loin en loin, une certaine défiance est permise et l'on peut demander si les observateurs ont procédé avec toute la rigueur désirable, s'ils ont enregistré exactement toutes les circonstances propres à nous faire apprécier le fait. Pour ce qui est de la magnétisation des animaux, il nous semble évident que les documents que nous possédons sont insuffisants. Quant à M. Lafontaine en particulier, nous ne voulons pas contester sa véracité ; mais comme il fait des exhibitions magnétiques une industrie, sa position se rapproche trop de celle d'un faiseur de tours, et l'on peut craindre que dans son désir d'étonner il ne se laisse aller involontairement à quelque exagération.

Ces réserves faites, examinons les faits que nous avons rapportés, et voyons, en les supposant parfaitement exacts, quelles conséquences on pourrait en tirer.

Les guérisons d'animaux ne nous semblent pas concluantes. Un grand nombre de personnes ayant entendu parler des

effets merveilleux du magnétisme, ont fait des expériences sur des animaux malades ; en cas d'insuccès, elles ont gardé le silence, bien entendu ; parmi ces animaux, il a dû nécessairement s'en trouver quelques-uns qui ont été guéris naturellement, et si la guérison coïncide avec la tentative du magnétiseur, celui-ci ne manque pas d'en faire honneur au magnétisme, bien qu'il n'y ait là qu'un rapprochement fortuit. Pour que l'action curative du magnétisme sur les animaux fût démontrée, il faudrait qu'on déterminât un genre de maladie incurable ou du moins d'une guérison tellement difficile qu'ordinairement il n'en réchapperait qu'une quotité très faible et connue des praticiens, par exemple un dixième ; si en magnétisant on en sauve une proportion beaucoup plus forte, par exemple sept dixièmes, et que ce résultat se reproduise avec une régularité presque constante, oh ! alors les magnétiseurs auront gagné leur procès.

On pourrait encore faire l'expérience suivante : dans un troupeau infecté d'une maladie, on diviserait les animaux en trois lots égaux et qui seraient tirés au sort : les animaux du premier lot seraient abandonnés aux soins de la nature, ceux du second seraient traités par des vétérinaires, d'après les règles de leur science, et ceux du troisième seraient traités par le magnétisme. Si ces derniers sont sauvés en bien plus grand nombre que ceux des deux autres lots, et si l'expérience répétée donne toujours les mêmes résultats, l'efficacité et la supériorité du magnétisme seront démontrées. Mais rien de semblable n'a été tenté ; on n'a allégué que des cures individuelles qui, comme je l'ai fait voir, sont sans valeur scientifique.

Quant aux autres faits consistant en sommeil, coma, insensibilité, catalepsie, tout le monde sait que les animaux appartenant aux espèces sur lesquelles on a opéré, sont susceptibles d'éducation, et qu'entre les mains de maîtres habiles ils montrent une docilité et une adresse prodigieuses.

On voit, dans les cirques, des chevaux *faire le mort* ; on leur soulève les membres qui retombent comme des corps inertes, ils ont les paupières closes, l'écuyer s'assied sur eux, les retourne en tous sens, leur tire des coups de pistolet aux oreilles, fait claquer son fouet avec force ; le cheval reste immobile, puis, à un signal inaperçu du public et convenu entre le maître et le cheval, celui-ci semble ressusciter, se lève et s'agite avec sa vivacité ordinaire. Rien n'égale, en ce genre, l'intelligence et la docilité des chiens caniches que leurs maîtres présentent le plus souvent comme des descendants ou neveux du fameux Munito. On dispose en cercle des cartes portant chacune une lettre de l'alphabet. Une personne de la société désigne tout haut un mot. Le maître est debout, immobile (du moins en apparence) et silencieux. Le chien tourne autour du cercle, sans paraître s'occuper de son maître, sans diriger les yeux de son côté. Dès qu'il se trouve vis-à-vis de la première lettre du mot demandé, il la prend dans sa gueule et l'apporte sur une tablette à ce destinée ; il reprend sa course circulaire jusqu'à ce qu'il arrive à la seconde lettre qu'il apporte de même, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ait complété le mot. En remplaçant les lettres par des chiffres, on fait exécuter par le chien des additions et des soustractions ; il joue au domino et à l'écarté, et gagne souvent son adversaire. Certes, il a dû falloir bien plus de difficultés pour amener des chevaux et des chiens à faire de tels exercices, que pour les dresser à simuler le sommeil ou la catalepsie. Les effets présentés comme magnétiques ne peuvent donc être regardés comme concluants, puisqu'ils peuvent être le résultat de leçons apprises.

On ne manquera pas d'alléguer la sincérité des opérateurs et de dire que c'est faire injure à leur bonne foi que de supposer qu'ils ont dressé leurs animaux. En matière d'investigation sérieuse, on doit mettre de côté les questions personnelles, et les expériences n'ont de valeur qu'autant qu'elles

sont faites avec assez de soin pour qu'on n'ait pas à s'occuper de la bonne foi de leur auteur. D'ailleurs, il faut remarquer qu'un magnétiseur, même de très bonne foi, s'il fait des essais multipliés sur un animal, le dresse en réalité à présenter les phénomènes qu'il en attend; l'animal finit par comprendre ce qu'on veut de lui et par s'y soumettre; il sait quels mouvements lui serviront de signaux pour s'endormir, pour faire le mort et pour se relever. Tout cela peut se faire sans fraude et ne prouvera rien, si ce n'est la docilité de l'animal à répéter sa leçon.

Les conséquences seraient différentes, si un magnétiseur, au lieu d'agir sur un animal qui est son sujet habituel, opérerait sur le premier animal venu de la même espèce; il serait facile de s'assurer que l'animal n'a pas été dressé à faire des tours et qu'il obéit véritablement à une puissance qui lui est inconnue.

Mais il est un moyen plus simple de décider la question, c'est d'agir magnétiquement avec les animaux, comme nous avons proposé qu'on fit avec les personnes, c'est-à-dire de les magnétiser à leur insu. Les précautions à prendre seront bien plus faciles à l'égard des animaux; on pourra parler tout à son aise devant eux sans craindre de les informer de ce qui les attend. Il suffira que le magnétiseur agisse sans être vu, sans contact, sans faire entendre aucun son; il y aura encore plus de garantie s'il agit d'une pièce voisine ou par l'intermédiaire d'un objet magnétisé, au choix des spectateurs. Comment se fait-il que les magnétiseurs ne nous offrent pas journellement ces expériences décisives qui mettraient fin au débat sur le magnétisme en prouvant invinciblement l'existence de l'agent physique qu'ils invoquent continuellement, sans pouvoir en donner aucune preuve? S'ils objectent la rareté des personnes ayant un pouvoir magnétique suffisant, nous leur rappellerons que, d'après leur doctrine, tout homme possède ce pouvoir à un degré plus ou moins élevé, et que

des personnes formant une chaîne peuvent unir leurs forces magnétiques vers un même but et multiplier ainsi leur puissance, comme on l'a fait pour endormir des individus peu sensibles. Qu'on mette donc en jeu une batterie composée de magnétiseurs en nombre convenable, et l'on devra obtenir une force suffisante pour endormir et cataleptiser le premier animal venu des espèces cheval, chien, chat ou singe. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer, les magnétiseurs, tout en professant une confiance illimitée dans l'agent physique qu'ils prônent, reculent devant les expériences qui pourraient le compromettre et préfèrent se renfermer dans un cercle de faits faciles à produire, mais non probants.

En résumé, la magnétisation sur les animaux se réduit jusqu'ici à la fascination, c'est-à-dire aux effets de l'ascendant moral, tels qu'ils s'exercent dans la magnétisation humaine. En dehors des phénomènes qui s'expliquent par cette cause, il n'y a que des exercices de la nature de ceux auxquels on dresse des animaux, par conséquent des faits étrangers au magnétisme et invoqués à tort par ses partisans.

CHAPITRE IX.

DE LA MAGNÉTISATION DES VÉGÉTAUX.

Ce n'est pas seulement sur le règne animal que les magnétiseurs prétendent exercer leur pouvoir, ils l'étendent aussi sur le règne végétal où ils ont l'avantage du moins de trouver des sujets qu'on ne peut taxer de céder à la fascination ou d'être dressés à jouer un rôle appris.

Voici ce qu'affirme M. Lafontaine : « Lorsque je me trouvais à Caen, j'ai fait une expérience sur des fleurs. Un horticulteur avait deux géraniums dont l'un se mourait et n'avait jamais plus d'une feuille qui jaunissait et tombait aussitôt ;

l'autre était constamment vert et se conservait très bien. Je magnétisai celui qui se mourait, et après quelques jours il eut plusieurs feuilles qui ne jaunirent plus. Le géranium prit de la vie, et bientôt après il fut couvert de feuilles ; bien plus, il avait dépassé de beaucoup celui qui n'était pas malade. Je continuai, et il donna des fleurs avant l'autre. Je dus penser, et l'horticulteur également, que le fluide communiqué à cette plante lui avait donné de la force et de la vie. Je l'avais arrosé avec de l'eau magnétisée, pendant que l'autre était arrosé avec de l'eau ordinaire. — Cette expérience et bien d'autres, faites avec soin, peuvent donner la preuve que le fluide nerveux prend son principe dans le fluide universel et a toujours les propriétés vivifiantes qu'il possède avant de passer par notre machine animale. » (*L'Art du magnétiseur*, ch. XIII.)

Le même auteur insère dans son ouvrage (ch. XVI) le rapport de M. Picard, médecin à Saint-Quentin, sur des magnétisations de végétaux. Sur six rosiers, M. Picard en magnétisa un qui présenta un développement de végétation bien supérieur à celui des cinq autres ; il fleurit plus tôt et donna de plus belles roses. Sur trois écussons d'un même pied de rosier, il en magnétisa deux pour les arrêter et un pour le faire partir : il obtint les résultats qu'il se proposait. Enfin, ayant magnétisé seulement une branche d'un pêcher, elle donna des fruits beaucoup plus beaux que les autres branches.

Plusieurs magnétistes ont rapporté des faits semblables. Selon eux, le magnétisme peut être employé en bien ou en mal, au gré de l'opérateur ; et, selon sa volonté, son action profitera aux plantes, leur fera acquérir un grand développement, ou au contraire les fera dessécher et mourir.

Tous ces faits, qui se sont passés sans témoins, qui n'ont été observés que par des opérateurs enthousiastes et peu habitués aux expérimentations rationnelles, sont fort suspects

et peuvent d'ailleurs s'expliquer par une coïncidence fortuite.

En effet, le nombre de résultats heureux est très petit par rapport à celui des tentatives : beaucoup de magnétiseurs à ma connaissance se sont livrés à des expériences sur des plantes et n'ont rien produit. Parmi ces tentatives multipliées, il doit nécessairement se trouver quelques cas où la magnétisation rencontre des plantes mieux constituées et d'une plus belle venue. De ce qu'il arrive que ces plantes offrent une plus riche végétation, on ne peut aucunement conclure que ce résultat ait pour cause la magnétisation. Pour que le résultat fût concluant, il faudrait qu'on opérât sur un grand nombre de sujets pris dans les mêmes conditions et que les plantes magnétisées fussent constamment supérieures à celles qui ne l'auraient pas été. Voici, par exemple, comment on pourrait procéder. Prenez un terreau bien remué, aussi homogène que possible ; divisez-le en deux parts égales, dont vous ferez deux couches aux deux extrémités d'une bande de jardin assez étendue ; prenez ensuite un paquet de graines pareilles, remuez-les dans un sac, formez-en deux lots, un pour chaque couche ; chargez un jardinier non initié à la tentative de magnétisation, de planter ces graines, et qu'il ait seul la tâche d'en prendre soin pendant toute la vie des plantes que donneront ces graines ; qu'il soigne également les deux couches, et les arrose avec deux arrosoirs distincts, qui lui seront remis pleins chaque fois qu'il y aura lieu d'arroser. Une des couches sera désignée par le sort pour recevoir l'action magnétique ; l'arrosoir qui lui sera destiné, portera un signe servant à le faire reconnaître ; on le remplira chaque fois d'eau magnétisée, tandis que l'autre arrosoir ne contiendra que de l'eau ordinaire. Si, à la suite de toutes ces précautions, il arrive que la couche arrosée avec de l'eau magnétisée donne des produits notablement supérieurs à l'autre, et si cette expérience répétée un certain nombre de

fois présente constamment les mêmes résultats, alors on pourra affirmer que la magnétisation imprime véritablement aux plantes un surcroît de vitalité. En faisant l'expérience inverse, et en faisant magnétiser l'eau avec l'intention d'arrêter le développement, on s'assurerait également s'il peut dépendre du magnétiseur de nuire aux plantes par la seule force de sa volonté.

M. Petit d'Ormoy a rendu compte à la Société du mesmérisme, d'expériences faites dans les conditions rationnelles, analogues à celles que nous venons d'indiquer : les résultats ont été purement négatifs. Ayant rencontré des magnétiseurs qui vantaient leur puissance sur les végétaux, je les ai invités à procéder d'après le plan ci-dessus, ou d'après toute autre méthode qui pût conduire à des résultats satisfaisants ; mais aucun ne s'est mis à l'œuvre, et en définitive toutes leurs relations sur cette matière, manquant de base solide, ne peuvent être prises au sérieux. Elles prouvent avec quelle facilité on se laisse entraîner vers les chimères, quand la passion du merveilleux nous éloigne de la voie scientifique.

En 1852, les journaux d'Allemagne entretenirent le public d'un jeune homme nommé Rigomir, qui en fixant ses regards sur les raisins les faisait mûrir en quelques minutes : cette anecdote, à l'appui de laquelle on n'a cité aucune attestation, doit être mise au rang des *canards* à l'aide desquels des journalistes peu scrupuleux se permettent trop souvent d'amuser les lecteurs crédules.

On ne peut attacher plus d'importance à la *transplantation*. C'est une opération au moyen de laquelle certains magnétiseurs prétendent faire passer les maladies humaines dans les plantes : en voici un exemple.

M. Robert (d'Aulne) raconte dans le *Journal du magnétisme* (1856, p. 537), qu'une demoiselle A. V..., somnambule, tomba gravement malade par suite d'un accès de jalousie. On fit venir M. G..., son magnétiseur ordinaire, qui

au moyen de passes, parvint à la calmer. « Il aperçut (dit le narrateur) à la fenêtre une magnifique plante de chanvre; il s'en approcha et dégageda sur elle tous les miasmes morbides qu'il avait puisés auprès de la malade. Le lendemain, nouvelle magnétisation sur la jeune fille dont le mieux était déjà fort prononcé, le chanvre avait pris une teinte jaune; le jour suivant, mademoiselle A. V... fut tout à fait bien; ce même jour, le chanvre était desséché comme si la lave d'un volcan avait passé par là. Le jour suivant encore celui-ci, la malade était guérie, et le chanvre mort.

» Madame V... dit au magnétiseur : Tenez, monsieur, je vais arrachez ce chanvre; à quoi bon garder une plante morte? — Non, madame, de grâce, répondit M. G..., laissez-moi faire mon expérience.

» Alors donc, le magnétiseur s'approcha du triste chanvre dont la tige jaune était inclinée, et dont les feuilles criaient sous le doigt, comme les feuilles mortes crient en décembre sous les pieds qui les froissent. Il se prit à magnétiser la plante desséchée en sens inverse, pour la dégager de tous ces miasmes pestilentiels dont il l'avait saturée. Puis il se fit donner un vase d'eau qu'il magnétisa aussi pour lui donner une vertu bienfaisante, et en arrosa lentement et complaisamment le chanvre flétri, ignorant ce qui pourrait en résulter. Le lendemain, les tiges étaient relevées et les feuilles vertes commençaient à se détacher. Le troisième jour, toutes les vieilles feuilles étaient tombées et le chanvre avait reverdi. Le quatrième jour (et la malade parfaitement guérie), la plante était admirable et luxuriante d'une repousse de branches et de feuilles pleines de vie et d'ardeur....

» Toute la péripétie d'une agonisante dont on enlève le mal pour le transplanter sur le chanvre; le pauvre chanvre, victime qui succombe en trois jours; puis en trois ou quatre autres jours, le miracle de sa résurrection!...

» Malade moi-même et charmé par ces faits, je me suis

empressé de me procurer deux plantes que M. G.... a aussi magnétisées avec le fluide et la volonté de transplanter le mal. Ma tête se dégage, ma fièvre diminue, mais en revanche le *begonia discolor* incline ses feuilles jaunissantes, le rosier est grillé comme s'il avait été victime d'un incendie, et j'ai la cruauté d'assister aux derniers moments de mes deux fleurs désignées à la mort. »

Appliquez ce procédé, et vous réussirez.... comme en suivant les recettes du *Petit-Albert*.

CHAPITRE X.

DE LA MAGNÉTISATION DES CORPS BRUTS.

Plusieurs adeptes du magnétisme, enivrés des résultats merveilleux qu'ils produisaient, en sont venus à se figurer qu'ils possédaient un pouvoir illimité et que la nature devait leur obéir; ils se sont laissés aller aux aberrations les plus étranges, ont proclamé avec assurance les prodiges dont ils se sont dits les auteurs, et se sont plaints avec aigreur de l'incrédulité qui accueillait leurs récits. Nous allons rapporter quelques-uns des cas les plus célèbres où l'on a revendiqué, au profit du magnétisme animal, l'action sur les corps bruts.

On trouve dans les notes manuscrites du docteur Wurtz, qui accompagnent un ouvrage imprimé du même auteur, ayant pour titre : *Prospectus d'un nouveau cours théorique et pratique de magnétisme animal*, etc., que « quelqu'un voulant démontrer à Mesmer le pouvoir de la volonté sur les êtres même inanimés, suspendit en l'air une chaîne de fer et la fit tourner autour d'elle-même en la fixant et par le seul acte de sa volonté : alors, pour prouver que ce n'était pas par l'influence de son regard, il se tourna de manière à ne pas pouvoir la voir; il voulut, et elle tourna de même

comme auparavant. » Nous empruntons cette citation à la lumineuse dissertation de M. Govi, insérée dans le *Journal du magnétisme* (1849, p. 462 et suivantes). M. Govi ajoute ces réflexions judicieuses : « Mesmer n'était certainement pas homme à croire à des faits de telle nature, mais peut-être qu'on lui attribuait des idées et des choses auxquelles il n'avait jamais songé, afin de donner plus de valeur à ses inventions, et de les faire passer dans le monde des demi-savants comme autant de vérités incontestables. » Il ne paraît pas qu'on ait cherché à vérifier cette expérience. Et pourtant rien n'était plus facile que de la reproduire publiquement, ou du moins en présence de témoins honorables, qui auraient bien été obligés de se rendre à l'évidence et n'auraient pu refuser d'en certifier la réalité. On ne pouvait alléguer, comme pour la lucidité, que c'est une faculté intermittente, capricieuse, qui ne se manifeste qu'à de rares intervalles : on a toujours à sa disposition une chaîne de fer, et si quelques hommes ont le pouvoir de la faire mouvoir par le seul effort de leur volonté, il ne tient qu'à eux de vouloir pour reproduire le phénomène à toute réquisition. Mais, en général, ceux qui se vantent de ces choses incroyables, et qui vous rendent compte avec la plus grande précision de toutes les circonstances du fait, ne sont jamais prêts quand vous les invitez à répéter ces expériences sous vos yeux, et trouvent toujours quelques prétextes pour éluder.

Ainsi, l'honorable M. Barthet, président de la Société du mesmérisme de la Nouvelle-Orléans, étant venu à Paris et ayant lu dans une brochure de l'abbé de Robiano (1), que ce magnétiseur faisait mouvoir des objets par son action magnétique, se rendit tout exprès à Bruxelles pour être témoin de ces faits étranges. Il eut une entrevue avec M. de Robiano qui lui exposa sa théorie et lui vanta les merveilles

(1) *Neururgie, ou le Magnétisme animal devant une science physique mathématique*. Bruxelles, 1846.

qu'il obtenait ; mais quand il s'agit d'en venir aux faits, il se tira d'affaire par des faux-fuyants, et M. Barthet ne gagna à son voyage que la répétition de ce qu'il avait lu dans la brochure... Le *Journal du magnétisme*, en rendant compte de cet ouvrage (1846, t. III, p. 50 et suiv., p. 81 et suiv.), en a donné des extraits étendus qui suffisent pour faire connaître les prétentions de l'auteur : celui-ci affirme, entre autres choses, que *par un simple regard*, il produit des attractions et des répulsions de divers corps : le journaliste avoue qu'ayant voulu répéter ces expériences en se conformant scrupuleusement aux prescriptions de M. de Robiano, il n'est arrivé qu'à des résultats négatifs. Nous n'avons pas entendu dire qu'aucun autre expérimentateur ait été plus heureux.

Nous avons entendu alléguer contre les conséquences qui se tirent naturellement de ces insuccès, que l'homme n'est pas toujours dans le même état, qu'il peut en certains cas être surexcité par la passion ou même par une cause physique, telle que la fièvre, qu'alors il accomplit des choses dont il serait incapable dans l'état ordinaire, et que son incapacité de les reproduire à toute réquisition n'autorise pas à en prononcer l'impossibilité absolue. — Mais il est à remarquer qu'il s'agit ici précisément d'expériences que leurs auteurs se vantaient de reproduire *à volonté*, que par conséquent ils ne peuvent échapper aux interpellations qui leur sont faites, de les exécuter. Tout au plus, pourraient-ils choisir leur temps : mais comme le moment opportun n'arrive jamais, on est en droit de les taxer d'illusion ou de hablerie. D'ailleurs, il y a une distinction à établir quant aux faits que l'homme peut accomplir dans des circonstances exceptionnelles. Si ces faits, bien que rares, sont de même nature que d'autres dont l'existence est certaine, on pourra sans doute les admettre. Qu'on nous dise, par exemple, qu'une personne, dans un accès de fièvre chaude, ou dans un moment de fougue, quand il y avait, par exemple, des malheureux à sauver d'un incen-

die, a transporté de fardeaux énormes qu'elle serait hors d'état de soulever lorsqu'elle est de sang-froid, il n'y a là rien d'invraisemblable. Mais s'il s'agit, au contraire, de facultés dont l'existence n'est nullement démontrée, par exemple de faire mouvoir des corps par le regard ou par la volonté, comme il n'existe pas un seul exemple authentique de faits semblables, il est évident qu'on est fondé à dire à ceux qui prétendent en produire : nous ne vous croirons que quand vous aurez opéré devant des témoins dignes de foi ; et vos expériences qui réussissent toujours quand vous êtes seuls ou en présence de sectaires enthousiastes et incapables d'observer, mais qui manquent toujours quand il se présente un observateur de bon sens, vos prétendues expériences n'ont aucune valeur.

En 1844, MM. Thilorier et Lafontaine écrivirent à l'Académie des sciences pour lui annoncer qu'ils s'étaient livrés à une suite d'expériences dont le résultat était de démontrer l'existence du fluide nerveux que l'homme peut projeter par sa volonté ; ils annonçaient qu'ils pouvaient à l'aide de ce fluide, faire dévier l'aiguille du galvanomètre, aimanter le fer doux à distance, sans l'emploi des moyens usuels ou connus, et par un acte exprès de la volonté de l'expérimentateur. M. Lafontaine, dans son livre intitulé *L'art du magnétiseur* (2^e édit., p. 28 et suiv.), décrit plusieurs autres expériences : par des passes magnétiques à distance, il aimante un barreau de fer, il en change les pôles, il en annihile l'aimantation (1). M. Thilorier se présenta devant Arago et essaya de répéter ces expériences, mais sans aucun succès. M. Lafontaine n'en persista pas moins à en soutenir la réalité, et rejeta l'échec sur M. Thilorier qui, selon lui, était un bon chimiste, mais

(1) M. Ricard se vante de faits semblables. Il promène cinq minutes un morceau de fer sur la poitrine d'une somnambule : le fer devient aimanté et enlève une aiguille à coudre ; il recommence avec une intention contraire, et l'aimantation est détruite. (*Du Magnétisme*, p. 338.)

un faible magnétiseur, très pauvre en fluide. Mais comment M. Lafontaine qui en est si abondamment pourvu, n'a-t-il pas pris une éclatante revanche ? A défaut des membres de l'Académie des sciences, il n'aurait pas manqué de personnes consciencieuses et éclairées qui auraient observé ces expériences sans prévention et en auraient rendu un compte fidèle. Il faudrait que des témoins compétents vinsent confirmer ces pompeuses narrations.

Dans un ouvrage plus récent et publié à Genève, M. Lafontaine affirme qu'il a fait très souvent l'expérience suivante : Une aiguille d'égale grosseur dans toute sa longueur est suspendue librement par un fil de cocon non tordu, et placée sous un globe de verre hermétiquement fermé ; cette aiguille peut être en un métal quelconque, en bois, baleine, verre, etc., M. Lafontaine magnétise à travers le verre et fait dévier l'aiguille. Très bien ; mais nous attendons les constatations.

Des physiiciens, des savants distingués annoncèrent des expériences qui avaient quelque rapport avec celles dont nous venons de parler. Le 30 avril 1849, Arago lut à l'Académie un mémoire de M. du Bois-Reymond qui déclarait avoir obtenu à distance la déviation de l'aiguille astatique « par la seule action de la volonté s'exerçant à la contraction des muscles des bras. » A cette attestation se joignirent celles d'un savant de premier ordre, M. de Humboldt, et de MM. Müller et Helmkothe. Une vive discussion s'engagea à ce sujet ; on peut en voir l'analyse par M. Govi, dans le *Journal du magnétisme* (t. VIII, 1849). M. Despretz crut pouvoir expliquer les phénomènes par l'effet de la chaleur qui rayonnait du corps de l'opérateur, chaleur qui croissait ou diminuait selon les différentes émotions qui agitaient l'individu, et selon sa plus ou moins grande proximité de l'appareil ; M. Pouillet préférait assigner pour cause les courants d'air ; la question resta douteuse. Nous ne croyons pas devoir en-

trer dans cette polémique; il nous suffira de faire voir qu'elle est étrangère à notre sujet. En supposant démontré que l'homme, par la contraction de certains muscles, puisse dégager un fluide et par là faire à distance dévier une aiguille, que pourrait y gagner la cause du mesmérisme? En soufflant, je mets en jeu un *fluide*, et je produis une force capable de faire mouvoir à *distance* des corps légers; par le rayonnement de la chaleur de ma main, j'émet un *fluide* à l'aide duquel je puis déterminer des mouvements à *distance* et, par exemple, faire monter un thermomètre très sensible; mais évidemment tout cela n'a rien de mesmérien. Qu'une autre action semblable, déterminée également par ma volonté, produise des effets analogues: le fait, s'il existe, sera tout aussi étranger au magnétisme animal. Dans les sciences d'observation, c'est sur la similitude des effets qu'on s'appuie pour affirmer l'identité de cause. Par exemple, la chaleur, indépendamment de la sensation qu'elle produit sur nous et qui est très facile à reconnaître, a sur le thermomètre une action qui permet d'en mesurer l'intensité et d'en observer les variations. Mais ici il n'y a pas la moindre ressemblance entre les résultats: le magnétisme animal endort les personnes, les plonge en somnambulisme, les guérit, les met en catalepsie, en tétanos, en extase, les calme, les irrite, les charme, les foudroie, etc.; l'agent en question ne se manifesterait qu' par une action mécanique sur des aiguilles librement suspendues. Évidemment il n'y a pas le moindre rapport, et rien ne nous autorise à affirmer que ce soit la même cause qui agisse dans ces deux ordres de faits si différents. « Quoi de plus absurde, dit M. Govi, que de prétendre que le mesmérisme est l'électricité, si avec l'électricité nous ne pouvons reproduire aucun de ses phénomènes; qu'il est du magnétisme (minéral), si ce magnétisme reste inactif devant le système nerveux de l'homme et des animaux; qu'il est de la chaleur, si la chaleur ne peut nous donner un seul de ces

faits qui caractérisent si nettement l'action mesmérique ? Il ne fallait pas chercher si le mesmérisme était un de ces modes de vibration de l'éther ; mais il suffisait de prouver que ces agents ne produisaient point l'effet du mesmérisme, et c'était chose facile. » M. Govi conclut que le mesmérisme ne peut se mesurer par des appareils physiques, attendu qu'il est produit par une âme sur une âme ; et par là il rejette les fluides imaginés par les magnétiseurs. Nous adoptons complètement ses conclusions ; l'examen auquel nous nous sommes livré, nous a conduit à reconnaître que le magnétisme animal n'était autre chose que la fascination, c'est-à-dire l'action d'une âme sur une âme, ce qui le met complètement en dehors des actions physiques.

La plupart des gens qui donnent en spectacle le magnétisme et le somnambulisme, cherchent à étonner le public, et ils savent fort bien qu'un des meilleurs moyens d'attirer la foule, c'est de présenter des choses extraordinaires ou du moins qui paraissent telles. Aussi en voit-on qui annoncent des somnambules ayant la propriété de faire dévier l'aiguille de la boussole. Comme les spectateurs, en général, connaissent très peu la physique et que d'ailleurs il leur faut accepter le spectacle tel qu'il a plu à l'opérateur de le combiner, il suffit d'employer des stratagèmes extrêmement faciles pour en imposer à la foule. Ainsi une somnambule, en se mettant dans les cheveux des épingles de fer, peut faire dévier l'aiguille aimantée ; si l'appareil repose sur un parquet qui ne soit pas parfaitement stable, la pression causée par une personne qui se déplace, pourra déterminer l'abaissement de la boussole qui cessera d'être horizontale, et l'aiguille déviara. Il est clair que des expériences de cette nature devraient être faites sous le contrôle de personnes compétentes ; sans quoi, ce ne sont que des tours d'adresse, bons tout au plus à grossir le programme des soirées amusantes. Malheureusement bien des magnétiseurs, dans leur engouement pour ce qui est présenté sous les aus-

pices de leur cher fluide, accueillent tout de confiance, négligent même les précautions que dicterait la prudence la plus vulgaire, ont des éloges pour une multitude de prétendus prodiges, et se font, sans le savoir, les complices de jongleurs.

Il y a quelques années, on s'est beaucoup occupé de filles électriques. Le *Journal du magnétisme* (t. IV, p. 240) a emprunté au *Douglas Jerrold's*, du 20 mars 1847, une relation fort curieuse, concernant une petite Espagnole de neuf à dix ans, dont la présence mettait en mouvement tous les meubles. Des phénomènes semblables ont été observés sur la personne d'Angélique Cottin, jeune fille habitant le village de Bouvigny, près de La Perrière (Orne). Le *Journal du magnétisme* (t. II, 1846) contient à ce sujet deux relations fort bien faites par M. le docteur Verger et par M. Hébert, tous deux témoins oculaires; ce dernier a puisé aux meilleures sources et a recueilli avec sagacité tous les témoignages qu'il a joints à ses propres observations. « La jeune fille (raconte M. Verger) s'asseyait devant un guéridon ou une table de travail; elle y fixait un fil de soie avec lequel elle avait l'habitude de travailler pour faire des gants de filet; presque immédiatement le meuble s'enlevait, s'éloignait et se renversait, pendant qu'elle-même éprouvait une forte commotion qui l'entraînait du même côté. Nous avons fixé le guéridon avec nos mains, le même phénomène a eu lieu. Nous avons ensuite touché avec le bas de la robe et son tablier, l'expérience a toujours eu lieu. Nous lui avons tenu les mains et les pieds, toujours le contact de ses vêtements a suffi. Le tablier posé sur une chaise où est assise une autre personne, produit encore le même effet. Mais, bien plus fort, un coffre sur lequel trois hommes sont assis, est mis en mouvement de la même manière. » Voici, entre autres choses, ce que rapporte M. Hébert : « Par le contact fortuit de ses vêtements, les chenets, pelles, pincettes, sont renversés dans

l'âtre et les tisons éparpillés , au grand étonnement , à la stupeur de celle qui est la cause involontaire de si prodigieux effets. Des brosses, des livres et autres objets d'un petit volume sont violemment repoussés en les touchant avec les vêtements, mais plus particulièrement par l'extrémité inférieure des jupes. Des ciseaux suspendus à sa ceinture au moyen d'un fil ont été lancés, sans que le cordon fût brisé ni qu'on pût savoir comment il a été dénoué... La huche, aussitôt qu'elle la touchait des genoux, était enlevée avec force, subitement, et retombait de même. M. de Farimont s'est assis dessus et a été enlevé avec elle, à environ deux pouces avec la même violence. »

On amena Angélique Cottin à Paris, on la montra à divers personnages, et notamment à quelques membres de l'Académie des sciences. Mais devant ces derniers on ne put obtenir la répétition des phénomènes. « Seulement, dit M. Babinet, l'un des académiciens, au milieu des prodiges qu'elle n'opérait pas, se trouvait un effet très naturel de première détente de muscles, qui était curieux au plus haut degré. Cette fille de petite taille, engourdie et qu'on avait justement qualifiée du nom de *torpille*, étant d'abord mise sur une chaise et se levant ensuite très lestement, avait la faculté, au milieu du mouvement qu'elle faisait pour se relever, de lancer en arrière, avec une vitesse redoutable, la chaise qu'elle quittait sans qu'on pût apercevoir aucun mouvement du torse, et par la seule détente du muscle qui allait quitter la chaise... Plusieurs des jeunes employés du Jardin des plantes avaient réussi à opérer, quoique moins brillamment, ce beau tour de mécanique organique (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1854). »

Les prôneurs du phénomène cherchèrent à atténuer les mauvais effets de ces séances ; ils répétèrent que les facultés de la jeune fille étaient intermittentes, et qu'on devait renouveler les essais. M. Babinet, cédant aux instances des parents

d'Angélique, consentit à se rendre à une nouvelle séance. On lui assura que, le jour même, avant dîner, sa vertu électrique s'était développée et avait renversé une énorme et lourde table de cuisine. On attendit plusieurs heures, et rien ne se produisit : M. Babinet, ennuyé, finit par se retirer, ainsi que plusieurs des spectateurs. Enfin l'attention de ceux qui restaient étant fatiguée, et des conversations particulières s'étant établies dans les groupes, tout à coup un guéridon placé près d'Angélique fut lancé au loin : des cris d'admiration éclataient. Mais un vieux monsieur qui, pendant toute la séance, n'avait pas un instant perdu de vue la jeune fille, vint déclarer qu'il l'avait vue pousser tout bonnement du genou le guéridon : et comme elle avait précédemment fait mouvoir, disait-on, une très lourde table, ce monsieur pensa que ce devait être par le même moyen, et que l'effort avait dû occasionner une forte contusion, ce qui fut vérifié et trouvé réel (1).

La fille électrique était donc convaincue de fraude, ce qui suffit pour rendre suspects les autres faits. Néanmoins on a allégué que la supercherie dans un cas n'excluait pas la réalité des phénomènes antérieurs. En effet, supposons que, par un changement survenu dans l'organisme d'Angélique, elle ait perdu ses facultés extraordinaires : ses parents étant venus à Paris pour exploiter le phénomène qu'ils croyaient toujours disponible, la pauvre fille a pu se dire qu'à tout prix elle était obligée de fournir du merveilleux à ceux qui étaient prêts à en payer l'exhibition, et elle se sera ainsi décidée à aider la nature par un peu d'adresse.

Une vive polémique s'établit à son sujet. La réalité des phénomènes nous semble au moins très probable, d'après le nombre et la qualité des témoins qui en ont rendu compte ; l'affirmative a été chaudement défendue par M. le docteur

(1) *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mai 1854, article de M. Babinet.

Tanchou qui a publié sur ce sujet une brochure intitulée *Enquête sur l'authenticité des phénomènes électriques d'Angélique Cottin*.

Si nous avons parlé de cette histoire, c'est seulement parce qu'un grand nombre de partisans du magnétisme ont revendiqué les filles électriques comme relevant de leur domaine ; mais nous appliquons sur ce point les observations que nous avons présentées plus haut, à propos de l'action sur les aiguilles. Tous ces phénomènes n'intéressent en rien le magnétisme animal. C'est ce qu'a reconnu judicieusement, M. Du Potet. « Non, dit-il, la jeune Cottin n'exerce point une action magnétique animale sur les corps qu'elle approche ou qu'elle touche. Elle agit en vertu d'une propriété que nous ne possédons point, mais qui se rapproche de l'électricité ; c'est pourquoi tous les phénomènes produits par elle diffèrent essentiellement de ceux dits magnétiques (1). »

Parmi les prétentions du magnétisme à agir sur les corps bruts, la plus étrange peut-être est celle de dissiper les nuages : elle a été formulée par plusieurs auteurs et répétée par des personnes jouissant d'un certain crédit. Le procédé consiste à diriger une main ouverte vers le nuage, avec la volonté de le dissiper. Il est certain que si l'on reste dans cette attitude pendant un temps suffisant, comme le nuage n'est pas fixé à perpétuité et qu'il devra nécessairement se dissiper à un moment quelconque, l'opérateur pourra attribuer ce résultat à sa puissance en vertu du principe illogique : *Post hoc, ergo propter hoc*. Il pourrait, en procédant de même et en attendant assez de temps, assister à la formation des nuages et à leur condensation dans une partie du ciel où il n'y en avait pas, et il disputera ainsi à Jupiter le titre de *Néphéléguérètès* (assembleur de nuages). Mais aucun de ces thaumaturges n'a encore manifesté son pouvoir en servant

(1) *Journal du magnétisme*, t. II, p. 114.

de paragrêle et en préservant les campagnes des nuages qui, en crevant, répandent l'orage et la dévastation.

M. Cahagnet qui affirme, dans sa *Magie magnétique*, avoir dissipé des nuages par le procédé que nous venons de rapporter, étend beaucoup plus loin le pouvoir du magnétisme et s'exprime ainsi : « L'homme peut-il provoquer des pluies, des vents, de la grêle, ou les faire cesser à volonté ? Oui. »... Il cite l'exemple rapporté par M. Ricard, dans son *Traité du Magnétisme* : à Toulouse, pendant qu'il pleuvait, M. Ricard fit placer dans un jardin, aux deux extrémités d'une allée, deux personnes ; chacune tenait cachée sous ses vêtements une feuille de papier sèche ; M. Ricard, se tenant près d'une de ces personnes, se mit à magnétiser pour éloigner la pluie de l'endroit où il était ; puis, à un signal qu'il fit, chacun étendit de dessous son habit sa feuille de papier ; celle du voisin de M. Ricard, bien qu'exposée quelque temps à l'air, demeura sèche, tandis que la feuille de la personne qui était à l'autre bout de l'allée, était toute mouillée ; le magnétiseur avait donc rénsi à éloigner la pluie autour de lui. Si vous doutez du fait, il est en état de vous montrer... les deux feuilles de papier, témoins non suspects.

Nous n'avons parlé, dans ce chapitre, que des effets sur la matière attribués au magnétisme animal ; quant aux effets bien plus importants et plus variés qui ont été attribués aux Esprits, ils dépendent de la magie proprement dite, et nous en traiterons dans la seconde partie.

CHAPITRE XI.

DU SOMNAMBULISME.

Tout le monde sait ce que c'est que le sommeil, et néanmoins il est très difficile d'en donner une bonne définition, d'en tracer nettement les caractères distinctifs, de préciser la limite où il commence. Le sommeil parfait implique la suspension des fonctions de relation ; mais cette suspension n'est jamais complète. Même quand le sommeil est le plus profond, un bruit violent le fait cesser ; donc ce bruit qui a précédé le réveil, a été perçu du dormeur. Mais le plus souvent les bruits, tout en étant perçus, ne produisent pas le réveil. Ainsi, quand une personne ronfle, on n'a qu'à siffler, le ronflement cesse pour quelques minutes, et le dormeur paraît écouter. Celui qui dort ne reste jamais immobile pendant son sommeil, il meut quelques membres, il change de position pour se mettre plus à son aise ; une vive lumière l'affecte désagréablement, bien qu'il ait les yeux fermés, et il se tourne du côté opposé. Parfois il est agité par des rêves, il manifeste visiblement ses impressions par des gestes, des cris, des rires et même par la parole. Si alors on intervient dans la conversation qu'il a avec lui-même, on obtient des réponses, le plus souvent confuses, mais quelquefois claires et suivies. Il y a des individus qui, dans cet état, suivent une impulsion, exécutent des mouvements du corps entier, peuvent par exemple se lever, faire quelques pas et se recoucher sans que le sommeil soit interrompu, et ne gardent au réveil aucun souvenir de ce qui leur est arrivé : on en a vu qui étaient fort étonnés au réveil de se trouver dans un lit autre que celui où ils s'étaient endormis. Il y a des personnes qui dorment à cheval et vont ainsi très loin sans faire de chute : les membres ne cessent donc pas d'exécuter les mouvements nécessaires pour conserver l'équilibre. D'autres, obligées de

faire de très longues courses à pied et brisées de fatigue, dorment en marchant. Enfin nous arrivons, par une série de gradations insensibles, aux somnambules naturels qui se lèvent la nuit et, tout en restant endormis, exécutent les actes les plus variés : la plupart, cédant sans doute à l'empire de l'habitude, se livrent à leurs travaux ordinaires ; la domestique balaie, essuie, fait sa cuisine en n'oubliant que d'allumer le feu ; l'artisan continue sa besogne commencée la veille ; l'écolier fait une traduction, le littérateur un poème ; il est arrivé à des somnambules de trouver dans cet état une verve extraordinaire et de produire des compositions supérieures à celles de l'état ordinaire.

Ces occupations exigent l'emploi de toutes les facultés physiques et intellectuelles ; l'activité humaine est donc en jeu, et pourtant cet état est encore le sommeil.

Le somnambule a presque toujours les yeux fermés ; ou s'ils sont ouverts, ils paraissent incapables de vision. Il n'entend aucun bruit ; mais en lui prenant la main, on parvient quelquefois à se faire entendre et à lier conversation avec lui ; il continue néanmoins d'être sourd pour toute autre personne.

Il se dirige sans hésiter dans l'obscurité et accomplit ainsi des travaux même qui exigent une vue excellente. Sa vision s'exerce donc autrement que dans l'état ordinaire. Il y a des choses qu'il voit, puisqu'il s'en sert avec adresse, mais il y en a d'autres qu'il ne voit pas ; ainsi des somnambules ont pris des fenêtres pour des portes et, croyant trouver un sol ferme, se sont dirigés au dehors de leur chambre et ont fait des chutes mortelles. Les organes peuvent donc percevoir certains objets et n'en pas percevoir d'autres, bien que les uns et les autres soient placés dans les mêmes conditions par rapport à l'homme dans l'état normal : donc les modes de perception du somnambule ne sont pas les mêmes que dans l'état de veille

Il y en a qui courent sur les toits, se tiennent dans des positions où le couvreur le plus intrépide n'oserait s'aventurer, n'éprouvent aucun vertige et reviennent sains et saufs de leurs excursions. Au réveil, le somnambule ne se rappelle rien : souvent même il refuse de croire ce qu'on lui raconte de ses propres actes pendant la nuit.

On peut voir dans Bertrand (*Traité du somnambulisme*, chap. I) des exemples très curieux de somnambulisme naturel : un individu qui se servait d'une chandelle pour écrire, cesse de voir dès qu'elle est éteinte, bien qu'il y ait dans la chambre quatre autres chandelles allumées, mais non par lui ; un autre, prenant une bouteille pour une chandelle allumée, se croit parfaitement éclairé et vaque à ses travaux dans une obscurité profonde ; une jeune personne écrit au milieu des ténèbres, et s'il se glisse dans la chambre quelque lumière, celle de la lune ou d'un tison mal éteint, elle se plaint que ce *soleil* l'empêche de voir ; un séminariste se levait la nuit, composait des sermons, et une personne ayant interposé un carton entre sa figure et son papier, cet obstacle ne l'arrêta nullement, et il continua à écrire sans s'en apercevoir.

Les différentes phases du sommeil naturel vont se retrouver dans le sommeil artificiel. Beaucoup de personnes, en recevant l'action magnétique, éprouvent, au bout de quelques minutes, de la somnolence ; la tête est lourde, il y a des pandiculations, les paupières se ferment et souvent ne peuvent plus s'ouvrir, l'esprit s'engourdit, ne peut plus qu'avec peine suivre une idée ; le sujet entend encore ce qui se passe autour de lui, mais il sent qu'une force l'entraîne et que la conscience va lui échapper, comme dans les cas où la fatigue ou la chaleur excessive causent une envie de dormir invincible.

Il y a des sujets qui ne franchissent pas ce premier degré. Chez d'autres, l'assoupissement devient de plus en plus pro-

fond, puis vient le coma qui est la suspension la plus complète des fonctions de relation. Il y a immobilité parfaite ; si l'on soulève un membre, il retombe comme un corps inerte ; le sujet ne voit ni n'entend et est tout à fait insensible ; les bruits les plus violents ne font aucune impression sur lui et ne peuvent le réveiller ; on a beau le pincer, le piquer, le frapper, rien ne réveille sa sensibilité. Le réveil a lieu, ou spontanément au bout d'un temps plus ou moins long, ou par l'action du magnétiseur ; le sujet réveillé ne se rappelle rien. Souvent les sujets n'ont fait qu'approcher de l'état que nous venons de décrire, et dont plusieurs traits ne leur sont pas applicables ; il y en a qui conservent le souvenir. Quelquefois il se présente dans cet état un effet qui ne peut être simulé : c'est la *cyanose*. Les mains sont violacées, et quand on y applique le doigt, il reste une empreinte blanche qui dure environ une minute. Ce symptôme disparaît plus ou moins lentement lorsqu'on fait cesser l'état qui l'avait amené.

Plusieurs sujets, sans passer par le coma ou après y avoir passé, arrivent à l'état de charme dont nous avons parlé dans le chapitre VII. Le sujet ne peut pas alors être regardé comme endormi, il a les yeux ouverts et tous ses sens sont actifs ; il est susceptible de toutes les impressions que veut lui faire subir le magnétiseur dont l'influence est toute-puissante ; il est surtout facile à charmer. On va, par exemple, lui présenter le bout d'une canne en l'invitant à bien l'examiner ; il y voit une lumière resplendissante, il en suit les mouvements avec amour, ne peut en détacher ses yeux et éprouve une sensation de ravissement. C'est alors qu'on peut exécuter les expériences comprises dans l'électro-biologie sans avoir besoin d'aucun appareil.

Le summum de l'action magnétique consiste dans la production du *somnambulisme* qui depuis une trentaine d'années jouit d'une vogue prodigieuse. Le somnambulisme vient, soit à la suite de la somnolence, soit après le coma, soit

après un état de charme incomplet : quelquefois même, chez les sujets très sensibles, ou chez ceux qui en ont l'habitude, il se produit sans intermédiaire. Il y a encore sommeil ; les yeux sont fermés, et quand on soulève les paupières, ce qui exige un certain effort, on voit le globe de l'œil convulsé, tantôt en haut de manière à ne laisser voir que le blanc de l'œil, tantôt vers l'angle interne. Le sujet est isolé de ce qui l'entoure, mais il entend son magnétiseur. Quand une personne veut se mettre en rapport avec lui, elle lui prend la main, et après quelques secondes pendant lesquelles le sujet paraît attentif, il se trouve en état d'entendre la personne. Ce moyen d'établir le rapport est le plus habituel ; on en emploie aussi d'autres qui exigent également le contact ; on peut même quelquefois se passer du contact, quand l'attention du sujet est appelée sur une personne, soit par le magnétiseur, soit par une circonstance quelconque. — Le somnambule ne perçoit pas les sons autres que les paroles des personnes avec lesquelles il est en rapport ; cependant la plupart des sujets entendent la musique et l'écoutent même avec un grand plaisir, ce qui parfois les met en extase. Le somnambule peut exécuter toutes sortes de mouvements ; il cause librement ; non-seulement son esprit est en possession de toutes ses facultés, mais souvent il acquiert des qualités extraordinaires. L'insensibilité à la douleur se trouve chez beaucoup de sujets ; mais ce caractère n'est ni général ni constant. — Le sujet ne peut par lui-même faire cesser l'état de somnambulisme ; il faut qu'il soit réveillé par son magnétiseur, ou qu'il croye être de la part de celui-ci l'objet d'une action ayant pour but de l'éveiller, ce qui revient au même. Quelquefois le somnambule demande instamment à être réveillé, se plaint du refus de son magnétiseur, se déclare fatigué ou ennuyé : mais, quoiqu'il soit capable de mouvements qui demandent beaucoup de forces musculaires, il ne peut se délivrer des liens qui le retiennent dans son état

anormal. Au réveil, il ressemble à une personne qui sort du sommeil naturel, il a pendant quelques instants l'air hébété et l'œil hagard, puis enfin il rentre dans l'état normal et n'a alors aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant son somnambulisme : c'est là le trait le plus caractéristique.

La plupart des caractères du somnambulisme sont variables, et cependant cet état est si remarquable qu'il est impossible de ne pas le reconnaître. On peut citer comme deux caractères uniformes, l'isolement et l'oubli au réveil. Quant aux facultés transcendantes qu'il présente quelquefois et dont nous parlerons aux chapitres suivants, comme on ne les trouve que chez quelques sujets d'élite, on ne peut les prendre pour moyens de constater la réalité de l'état appelé somnambulisme.

La commission de l'Académie de médecine, nommée en 1837, et au nom de laquelle un rapport a été fait par M. Dubois (d'Amiens), a donc commis une grave erreur en ne cherchant que la *lucidité* et en déclarant qu'en dehors de cette faculté, le somnambulisme n'avait rien qui pût le faire reconnaître; les raisonnements des commissaires consistaient à dire que, comme on ne donnait aucune définition du somnambulisme, il était impossible de le constater; que tous les sujets présentés comme somnambules pouvaient être des imposteurs, qu'on n'avait que leurs déclarations pour preuve de la réalité de ce qu'ils disaient éprouver, que cette preuve ne peut être admise, et qu'ainsi on ne peut s'assurer de l'existence du somnambulisme, à moins que les sujets ne présentent des phénomènes exceptionnels, tels que la lucidité.

Quoique le somnambulisme soit mal défini, cependant tout le monde s'entend bien sur l'idée que ce mot présente à l'esprit. Le sommeil aussi est mal défini, et pourtant les commissaires seraient-ils fondés à se prévaloir de défaut de définition pour mettre en doute l'existence du sommeil?... Quand on fait certains gestes devant une personne qui paraît

en être impressionnée, puis s'endort, le spectateur peut déjà en conclure que, le fait étant supposé exempt de toute fraude, il y a quelque chose qui le différencie de ce qui se passe dans le sommeil ordinaire. Si l'état du sujet ainsi endormi ressemble, à beaucoup d'égards, au somnambulisme naturel (dont personne ne conteste la réalité, quoiqu'il n'y en ait pas de bonne définition); si le sujet est isolé, n'entend pas les bruits les plus forts, s'il peut dans cet état se mouvoir, converser; si les coups, les pincements, les chatouillements, les secousses ne peuvent le réveiller; si celui qui l'a endormi, le réveille sans le toucher, mais par quelques gestes ou par un mot prononcé à voix basse; si enfin, le sujet réveillé ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé : certes on peut dire que l'ensemble de toutes ces circonstances constitue une manière d'être toute particulière, et que le mot par lequel on est convenu de le représenter offre à l'esprit une idée très nette. Ainsi quand on parle de somnambulisme, qu'on y croie ou non, on sait parfaitement de quoi il s'agit. C'est donc une mauvaise chicane qu'ont faite les commissaires, quand ils ont prétendu que le somnambulisme en lui-même, et à part la lucidité qui est exceptionnelle, ne pouvait être constaté.

Comment peut-on en vérifier la réalité?... Sans doute, le somnambulisme peut être simulé; il l'a été souvent, il a même donné lieu à des fraudes innombrables : mais il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait aucun moyen de les déjouer. On peut simuler le sommeil ordinaire, le somnambulisme naturel, l'ivresse, la surdité, l'épilepsie, etc. Que ne simule-t-on pas? Mais avec de la sagacité on peut démêler la réalité de la simulation. Par exemple, les médecins qui font partie des conseils de révision, ont à examiner des jeunes conscrits qui feignent d'être ou muets ou sourds ou épileptiques : ces médecins, malgré leur habileté et leur longue expérience, sont quelquefois trompés, c'est le sort de tous les hommes; mais ils parviennent aussi à démasquer bien des fourberies, et dans beau-

coup de cas, après avoir employé les précautions les plus minutieuses, ils se croient en droit d'affirmer la réalité de l'infirmité alléguée. Il n'est pas plus difficile de réussir aussi bien en matière de somnambulisme. Indiquons quelques-uns des moyens.

Le sujet paraît isolé. Vous voulez vous assurer s'il est vrai qu'il n'entend rien, sauf la voix de son magnétiseur. On peut, au moment où le sujet paraît bien occupé d'expériences étrangères à l'audition, par exemple de catalepsie ou d'insensibilité, lui tirer à l'oreille un coup de pistolet ou même une capsule : s'il reste parfaitement immobile ou impassible, il sera déjà bien probable qu'il n'entend pas. — Éloignez pour quelques instants le magnétiseur, mettez-vous derrière le sujet, et parlant à mi-voix et d'un ton mystérieux à une autre personne, dites-lui que vous voulez profiter de l'absence du magnétiseur pour faire une expérience sur le sujet, que vous allez lui tailler un morceau de chair sur telle partie du corps, puis ouvrez bruyamment un couteau et approchez seulement le doigt de la partie indiquée : il sera bien difficile au sujet de se contenir quand il se croira menacé d'une pareille opération. — S'il s'agit d'une femme, parlez d'un ton sérieux de lui couper les sourcils, et faites jouer une paire de ciseaux. — Un jour j'éloigne tous les spectateurs, je reste seul avec le sujet et une autre personne à laquelle je fais signe de m'imiter, puis je m'écrie : Ah ! voilà les gendarmes qui viennent nous arrêter ; ma foi, sauve qui peut ! Et nous nous enfuyons précipitamment en bousculant les meubles... La somnambule est restée sur son siège et n'a paru s'apercevoir de rien : si elle eût entendu, croit-on qu'elle fût demeurée aussi tranquille ?...

Nous avons cité ces exemples de pièges qu'on peut tendre aux somnambules : chacun peut en imaginer d'appropriés aux circonstances. On conçoit qu'avec un peu d'adresse on mettrait en défaut le sujet qui ferait semblant de ne pas

entendre, et à plus forte raison celui qui ferait semblant de dormir.

Quant aux sujets qui se déclarent insensibles, on se livre habituellement à une série d'expériences qui vont en croissant de gravité et qui ont quelque chose de répugnant, telles que d'enfoncer des épingles sous les ongles, des aiguilles dans les chairs, etc. Si le sujet joue un rôle et qu'il ait assez de force d'âme pour se contenir, son énergie augmentera à mesure que vous le torturerez, et son impassibilité apparente ne prouvera rien. Il reste l'odieuse cruauté qui, même commises sur des fourbes, rappellent les bourreaux de l'inquisition. Je préfère le procédé suivant. Bornez-vous à pincer légèrement le sujet ; s'il ne manifeste aucun signe de douleur, déclarez que cet essai est satisfaisant, puis demandez que l'on passe à autre chose, par exemple, à l'imitation de gestes qu'il ne puisse voir. Si le sujet est un drôle qui se moque de vous, il se croit quitte de la corvée de l'insensibilité, il se met à l'aise et n'a plus cette tension d'esprit qui lui était nécessaire pour supporter les grandes épreuves. Au moment où il s'y attend le moins, chatouillez-lui les lèvres avec la barbe d'une plume, passez-lui un linge mouillé sur la figure, faites courir un hanneton sur sa joue, ou enfin imaginez quelques-uns de ces tours qui, sans avoir rien de cruel ni de sanglant, agacent horriblement, surtout quand on n'y est pas préparé. Si le sujet a senti le contact, il ne pourra réprimer un mouvement d'impatience.

Du reste, quand on veut sérieusement s'éclairer, on ne doit pas se borner à une expérience : il faut examiner un grand nombre de sujets et varier avec eux les modes d'expérimenter. Après quelques essais, il est impossible qu'on n'arrive pas à une conviction parfaite sur la réalité de l'état somnambulique. En agissant sur des personnes qui n'en font pas un objet de lucre, et mieux encore en amenant au somnambulisme des individus qui ne connaissent même pas cet

état, on sera beaucoup mieux à l'abri des chances de fraude et l'on obtiendra des phénomènes qui ne laisseront aucun doute dans l'esprit.

Enfin quelques sujets, et ils ne sont pas rares, présentent des particularités parfaitement probantes et abstraction faite de toute considération de sincérité. Les organes de l'odorat deviennent insensibles à tel point qu'on peut placer sous le nez et maintenir indéfiniment un flacon débouché d'ammoniaque : or, l'odeur en est tellement insupportable, qu'une personne dans l'état normal, sous le nez de laquelle on place cette substance, ne peut la supporter un seul instant, et qu'une force irrésistible lui fait rejeter vivement la tête en arrière. D'autres sujets, surtout quand ils arrivent à l'extase, ont les yeux insensibles à la lumière ; tout le monde sait qu'une lumière très vive produit instantanément la contraction de la pupille ; chez ces sujets il n'en est pas de même, les yeux sont ouverts autant qu'ils peuvent l'être et la pupille très dilatée ; on en approche un flambeau de très près, et la pupille n'éprouve aucune contraction. Ces deux sortes de phénomènes ne peuvent être simulés ; ils sont donc parfaitement concluants. Il est étonnant que MM. Foissac et Berna, quand ils ont cherché à présenter aux commissaires de l'Académie des faits décisifs qui pussent les convaincre de la réalité du somnambulisme, n'aient pas songé à produire devant eux ces phénomènes qui peuvent à volonté se répéter d'une manière constante chez les mêmes sujets, au lieu de poursuivre les manifestations de lucidité, qui, comme nous le verrons, sont fugitives et extrêmement variables. Mais heureusement les sentences des académies ne sont pas irréformables, et bien que l'Académie de médecine, comptant sur son infaillibilité, ait déclaré qu'à l'avenir elle jetterait au panier toutes les communications qui pourraient lui être faites sur le magnétisme et le somnambulisme, les droits de la vérité sont imprescriptibles. Le jugement de l'inquisition contre Galilée n'empêche pas la terre de

tourner, et les dédains des académies n'empêcheront pas le somnambulisme d'exister.

Nous avons considéré le somnambulisme artificiel comme un effet du magnétisme : il peut aussi être produit sans l'emploi du magnétisme ; nous en avons déjà cité des exemples. Très souvent la personne sujette à être somnambulisée et qui s'imagine qu'on la magnétise dans le but de l'endormir, s'endort du sommeil somnambulique. Il arrive de même si elle prend un objet qu'elle croit avoir été magnétisé avec cette intention, quand même il ne l'aurait pas été, ou même si elle se sert d'objets avec lesquels on l'a habituée à s'endormir. On en a vu qui éprouvaient les mêmes effets en songeant à leur magnétiseur qui ne songeait même pas à eux, ou en passant dans un endroit où ils se figuraient que le magnétiseur avait déposé, en y passant, des effluves magnétiques ; il y en a même qui, par le seul effet de la concentration, entrent en somnambulisme. Le somnambulisme est donc exclusivement dû à l'imagination du sujet, et le magnétisme ne produit le somnambulisme que parce qu'il agit sur l'imagination.

On voit que la question du magnétisme et celle du somnambulisme sont très distinctes. Ce sont deux ordres de faits qui peuvent être admis ou rejetés l'un sans l'autre. Du temps de Mesmer, on enseignait et on pratiquait le magnétisme, quoique le somnambulisme n'existât pas. Et celui qui n'observerait le somnambulisme que chez des sujets où il se développe spontanément, pourrait l'accepter sans avoir à s'occuper du magnétisme. M. Dubois, dans son rapport, est donc tombé dans une fâcheuse confusion quand il a prétendu que le magnétisme actuel ne consistait plus que dans le somnambulisme ; il a fait voir par là qu'il ne connaissait pas les premiers éléments de la question qu'il s'est flatté de résoudre d'une façon si tranchante ; il ignorait que le magnétisme forme la base d'une thérapeutique où le somnambulisme ne joue aucun

rôle, et que les plus éminents magnétistes s'abstiennent de faire usage du somnambulisme.

Nous avons insisté sur cette distinction, parce qu'il nous semble important que chacune des questions conserve en propre ses moyens de preuve et ses éléments de certitude.

CHAPITRE XII.

DE LA LUCIDITÉ ET DE QUELQUES FACULTÉS TRANSCENDANTES DES SOMNAMBULES.

Presque tous les peuples ont cru à la divination, c'est-à-dire à l'art de découvrir des choses qui échappent aux moyens ordinaires d'investigation appartenant à l'homme. Certains personnages privilégiés ont passé pour jouir de facultés supérieures qui leur permettaient de découvrir le passé, le présent et l'avenir, de pénétrer la pensée d'autrui, de voir à des distances auxquelles l'œil ne peut atteindre, de percer tous les voiles, d'interpréter les songes et d'y lire les avertissements du ciel, etc. Chez les Hébreux, les prêtres gardaient comme le plus précieux des trésors, une boîte appelée arche d'alliance, d'où se faisait entendre la voix divine qui rendait des oracles. En outre, quelques hommes renommés pour leur sainteté exerçaient la divination d'une manière plus accessible au vulgaire et donnaient des consultations même en matière d'intérêts fort vulgaires : c'est ainsi que Saül ayant perdu ses ânesses et fait de vains efforts pour les retrouver, se décide à consulter *un homme de Dieu fort célèbre, car tout ce qu'il disait arrivait infailliblement* (I Rois, IX). L'auteur sacré ajoute que Saül, pour se conformer à l'usage qui était de rémunérer les hommes de Dieu pour leurs consultations, apporta à Samuel le quart d'un sicle d'argent ; et il fait observer que dans Israël, tous ceux qui allaient consul-

ter Dieu, s'entre-disaient : « Venez, allons au voyant ; » car celui qui s'appelle aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant.

Les Hébreux n'avaient pas seulement une divination sacrée, ils en avaient une autre qui était réputée coupable, bien qu'on ne l'attribuât point au diable dont il n'était pas encore question. Ainsi la loi de Moïse défend l'évocation des morts et même toute espèce de divination, et punit de mort ceux qui ont un *esprit de Python* (Lévit., XX, 27). Saül voulant connaître l'avenir et ne pouvant probablement s'adresser, comme il l'avait déjà fait, aux *hommes de Dieu* avec lesquels il était brouillé, va trouver la sorcière d'Endor qui avait un esprit de Python ; cette femme, qui ne le connaît pas, craint un piège et lui objecte les lois d'extermination contre les devins et magiciens. Elle finit par céder, et elle évoque l'ombre de Samuel qui lui révèle l'avenir (I Rois, xxviii). Cette différence d'appréciation des deux sortes de divination tenait sans doute à une rivalité d'industrie.

Chez les Grecs, un grand nombre de temples étaient renommés pour leurs oracles. La divination se faisait par divers modes : les oracles les plus fameux avaient pour interprètes des pythies ou sibylles ; c'étaient des vierges qui pour recevoir l'inspiration divine, montaient sur le trépied sacré au-dessous duquel était un orifice d'où s'exhalaient des vapeurs aromatiques. La prêtresse, en recevant ces émanations, entrait dans une espèce de fureur et laissait échapper des paroles entrecoupées, formant ordinairement des vers, souvent fort obscurs, que les consultants devaient recueillir comme la voix de la divinité. On cite notamment l'anecdote de Crésus qui, voulant éprouver l'oracle de Delphes, envoya demander ce qu'il faisait à un moment donné, et l'on assure que la réponse fut exacte(1). C'est un des plus anciens exemples de vue à dis-

(1) *Hérodote*, l. I, c. 46-49.

tance. Dans les temples dédiés à Esculape, on faisait dormir les malades, le Dieu leur apparaissait en songe et leur faisait connaître les moyens de guérison. Dans le monde grec, indépendamment des oracles attachés aux temples et qui faisaient partie des institutions publiques, il y avait des particuliers qui exerçaient la divination et se mettaient au service des consultants. On voit dans les Actes des apôtres (ch. xvi) que saint Paul, étant à Philippes en Macédoine, rencontra une servante qui avait un esprit de Python et qui apportait de grands gains à ses maîtres en devinant; saint Paul chassa l'esprit du corps de cette femme et lui retira ainsi le don de deviner, ce qui irrita beaucoup ses maîtres.

Les monuments historiques et les relations de voyageurs nous montrent les mêmes croyances à toutes les époques et chez les diverses races. Partout la divination est regardée comme l'apanage de quelques initiés, le plus souvent elle se lie à l'organisation religieuse, quelquefois même aux institutions civiles. Le christianisme, sous ce rapport, s'est complètement séparé des religions plus anciennes; il admet, il est vrai, dans le passé, le don de divination qu'il reconnaît aux prophètes de l'Ancien Testament, aux apôtres et à un très petit nombre de saints les plus éminents; mais aucune des églises chrétiennes n'a revendiqué pour ses ministres le privilège de la divination, aucune n'a même reconnu qu'une telle faculté fût accordée par Dieu d'une manière permanente à des êtres humains; bien plus, l'Église catholique n'a cessé de condamner de la manière la plus rigoureuse toute tentative de divination, et elle enseigne que, sauf les cas très rares et exceptionnels de révélation divine à quelques élus, la connaissance des secrets qui dépassent la portée de l'homme, ne peut être acquise que par un commerce criminel avec les esprits infernaux. Le Rituel met au nombre des signes qui servent à faire reconnaître la possession démoniaque :

1° La connaissance des événements futurs;

2° La connaissance de ce qui se passe dans les lieux éloignés, au moment même ;

3° La connaissance des pensées non exprimées ;

4° L'intelligence des langues inconnues ;

5° La faculté de parler ces mêmes langues ;

6° L'exaltation subite des facultés intellectuelles ;

7° Un développement des forces physiques supérieur à l'âge ou au sexe de celui qui les présente ;

8° La suspension du corps en l'air pendant un temps considérable.

Il est résulté de l'adoption de ces règles, que chez les nations chrétiennes, la divination a été regardée comme un art exécrationnable ; et ceux qui s'y sont livrés, ont été honnis, persécutés et condamnés comme sorciers. Les nombreux procès de sorcellerie dont les pièces volumineuses nous ont été conservées, nous font voir les juges s'ingéniant à trouver chez les accusés un ou plusieurs des caractères que nous venons de rapporter ; il n'en fallait pas davantage pour les faire brûler vifs. Dans le fameux procès du curé Grandier, on reconnut (s'il faut en croire les historiens) que les ursulines qu'il était accusé d'avoir ensorcelées, répondaient à des questions mentales, conversaient dans des langues qu'elles ignoraient, et exécutaient des mouvements dont on jugeait l'homme incapable : on décida, d'après ces signes, qu'elles étaient possédées par des démons.

Les foudres de l'Église et la rigueur sanguinaire des tribunaux chargés de sévir contre les sorciers, n'empêchèrent jamais la divination d'être extrêmement commune. Depuis la seconde moitié du xvii^e siècle, on cessa de faire des procès de sorcellerie, la divination cessa de s'attribuer une origine diabolique, l'opinion publique fut beaucoup plus indulgente pour ceux qui s'y livrèrent. Les personnes qui firent métier de donner des consultations, abandonnèrent les évocations, le grimoire et tout l'attirail du rituel démoniaque. Les procédés qui se sont transmis jusqu'à nous, n'ont rien

d'odieux ni d'effrayant. Ceux qui ont acquis le plus de célébrité, se sont servis de cartes à jouer ou de cartes appelées *tarots* portant des figures bizarres qui viennent des anciens astrologues ; les combinaisons de ces cartes donnent toutes les indications sur ce que veut savoir le consultant. Il y en a qui emploient le marc de café ; d'autres prétendent lire dans l'urine du consultant l'état de sa santé (on les appelle *jugeurs d'eau*) ; quelques-uns cultivent encore l'astrologie, d'autres lisent dans la main ; il y a une foule d'autres modes. Les gens qui cultivent cet art, sont fort peu estimés, regardés comme des charlatans, si ce n'est des escrocs, mais nullement comme des suppôts de Satan. Plusieurs, tels que Cagliostro et mademoiselle Lenormand, jouirent d'une grande vogue jusque dans la classe aristocratique, gagnèrent des sommes fabuleuses, furent fêtés et choyés, et eurent une existence des plus agréables.

La soif de connaissances est naturelle à l'homme, elle ne s'arrête devant aucun obstacle, ne respecte aucun voile, ne peut accepter les bornes posées par la science officielle ; l'esprit aime à s'élaner dans les sphères mystérieuses dont la raison veut lui interdire l'entrée. Les progrès de la civilisation n'ont pu comprimer cette ardente curiosité, et la divination n'a pas cessé d'avoir ses adeptes et ses prôneurs. Le somnambulisme est venu lui servir d'instrument.

Puységur fut le premier qui, ayant amené par le magnétisme des sujets à l'état somnambulique, remarqua avec étonnement qu'ils obéissaient à sa pensée en chantant des airs qu'il modulait mentalement, qu'ils voyaient l'intérieur de leur propre corps et se prescrivait des remèdes ; peu de temps après, ces sujets appliquaient ces facultés à l'examen et au traitement des malades. Plus tard, leur lucidité fut employée à une foule d'autres usages.

Voici quelles sont les facultés transcendantes attribuées aux somnambules. Les uns sont *sensitifs* : en se mettant en

rapport avec un malade, ils ressentent à un certain degré la même douleur que lui, et indiquent, d'après leurs propres sensations, le siège du mal. Les autres sont *intuitifs*, et sans éprouver cette communication sympathique de la maladie, ils la désignent, décrivent les lésions de l'organisme du consultant, découvrent l'historique du mal, prescrivent les moyens de le guérir, prédisent les diverses périodes du traitement, l'époque et la durée des accès, etc. Quelques-uns sont tout à la fois sensitifs et intuitifs. On assure qu'il y en a qui, dans leur diagnostic, se servent des mots techniques sans les avoir appris et montrent la connaissance de sciences qui leur sont étrangères dans leur état de veille.

On appelle *lucidité* en général la faculté de découvrir ce que l'homme ne peut voir dans son état ordinaire. On en distingue plusieurs espèces :

1° Vue des maladies et des remèdes.

2° Vue à travers les corps opaques ; vue sans le secours des yeux.

3° Vue des objets éloignés ; le lucide perçoit non-seulement la forme, la couleur et la disposition des corps, c'est-à-dire ce que la vue ordinaire peut percevoir, mais aussi les autres propriétés perceptibles par les autres sens, c'est-à-dire les sons, les odeurs, les saveurs, les propriétés tactiles.

4° Vue de la pensée d'autrui, quoiqu'elle ne soit exprimée par aucun signe.

5° Intelligence de langues non apprises.

6° Vue du passé.

7° Vue de l'avenir.

Les traités sur cette matière mentionnent plusieurs autres facultés des somnambules, parmi lesquelles il nous suffira de mentionner ici la transposition des sens : des somnambules voient par le front ou par la nuque, perçoivent la saveur d'objets placés sur l'épigastre, etc.

Cette énumération a de quoi frapper de stupeur, et l'on

se demande tout d'abord si des êtres jouissant d'aussi hautes prérogatives font partie de notre chétive espèce humaine, ou s'ils n'appartiennent pas plutôt à des mondes supérieurs. Mais hâtons-nous de dire que les partisans mêmes les plus enthousiastes du somnambulisme restreignent leurs prétentions de manière à leur enlever ce caractère de merveilleux qui les rendrait incroyables. En effet, ils reconnaissent : 1° que les bons somnambules sont excessivement rares ; 2° que les plus éminents, même ceux qui ont fait preuve de la lucidité la plus éclatante, ne jouissent pas constamment de leurs facultés supérieures, qu'on ne peut y compter à heure fixe, que souvent elle fait défaut au moment où on la désire le plus ; 3° que le somnambule qui a été lucide, croit encore l'être quand il ne l'est plus, et qu'alors, au lieu de connaître et d'avouer son défaut de lucidité, il se figure être en possession de ses facultés transcendantes, répond avec assurance sur tout ce qu'on lui demande, commet de lourdes bévues et prend des fantômes pour la réalité ; 4° qu'aucun critérium ne peut faire distinguer les moments où le somnambule est lucide, de ceux où il ne l'est pas.

Il en résulte que le somnambulisme perd beaucoup de son prestige : on ne peut plus voir dans le somnambule un être surhumain aux yeux duquel rien n'échappe, qui pénètre dans les replis des consciences, qui découvre les choses les plus cachées, pour lequel le temps et l'espace n'ont point d'obstacle, qui embrasse le passé, le présent et l'avenir. Non, c'est là une chimère que personne ne prend au sérieux. Les adversaires du somnambulisme ne peuvent, pour mieux le combattre, en faire un portrait fantastique. La seule chose qui soit sérieusement en question, c'est l'existence de la lucidité, telle que nous venons de la définir et avec les restrictions que nous avons apportées : c'est seulement sur ce point que doit porter notre examen. La lucidité ainsi entendue est encore assez étonnante pour mériter toute l'attention. Ses

défenseurs en exaltent les merveilles, en prônent les bienfaits et s'appuient sur un infinité de témoignages et de relations. Ses adversaires déclarent que, malgré leurs efforts pour s'assurer par eux-mêmes de la réalité de cette lucidité si vantée, ils n'ont jamais pu découvrir un seul fait probant, ils traitent de niaiserie ridicule tout ce qu'on rapporte de la lucidité, et ils affirment même l'impossibilité de tels phénomènes.

Il y a bien de la témérité à déclarer une chose impossible. Nous ne connaissons qu'une bien petite partie des lois de la nature, et nous ne pouvons jamais savoir si quelque loi soupçonnée de nous n'est pas en état de produire des effets inattendus. « En dehors des mathématiques pures, dit Arago, celui qui prononce le mot impossible est imprudent. »

M. Dubois qui discute cette question dans la conclusion de son *Histoire académique du magnétisme animal*, reconnaît bien qu'on ne peut imposer des bornes à la nature; « mais, ajoute-t-il, la nature s'est imposé à elle-même des bornes infranchissables, il y a des lois fondamentales que rien ne peut altérer.... Une de ces lois est que la vision ne peut s'opérer dans la série animale, qu'au moyen d'un appareil de sensations spéciales, et qu'elle ne peut s'opérer que dans des limites déterminées (pages 638, 639). »

Sans doute, la nature s'est imposé des bornes; mais ce que nous nions, c'est que l'homme puisse les déterminer. Il est évident qu'il ne pourrait connaître ces bornes, qu'à la condition de connaître toutes les lois; or, il est radicalement impossible qu'un être fini soit omniscient.

Dire qu'il est impossible de voir autrement que par nos organes habituels, c'est tout simplement décider la question par la question. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'on ne connaît pas d'autre mode de vision; mais on n'est pas pour cela autorisé à dire qu'il ne peut pas en exister d'autres. M. Dubois, en affirmant d'un ton si tranchant que toute autre vision est impossible, n'apporte pas le moindre argument à

l'appui de son assertion, ne la justifie même pas par quelque considération spécieuse. Qui lui a dit qu'à cet égard il y avait une borne fixée par la nature, qui la lui a fait apercevoir ? A-t-il reçu une révélation ?..

Si, il y a cinquante ans, quelqu'un eût annoncé que deux personnes pourraient instantanément correspondre des antipodes, il n'aurait pas manqué de gens qui auraient déclaré une telle prétention insoutenable, auraient cherché à prouver que la télégraphie aérienne était le *nec plus ultra* des moyens de communications, que, même en le perfectionnant, le nombre considérable des stations à répartir sur une étendue de 4500 lieues pour répéter les signaux, exigeait un temps assez long, que d'ailleurs les mers étaient un obstacle infranchissable ; bref, quelque Dubois aurait déclaré que la nature s'était imposé à elle-même des bornes, que par suite la durée des communications sur une aussi grande distance ne pouvait descendre au-dessous d'un certain minimum, qu'il était insensé de chercher à obtenir davantage, tous les efforts humains devant se briser contre la susdite borne.... La télégraphie électrique serait venue donner un démenti à ces prétendus docteurs ès bornes naturelles, de même que chaque progrès de la science dément quelque semblable déclaration d'impossibilité.

Cet argument *a priori* n'a donc aucune valeur et ne doit pas dispenser d'examiner les faits : leur existence d'ailleurs ne serait-elle pas la meilleure preuve de leur possibilité ?

Les académies ont fait plusieurs tentatives pour vérifier la réalité de la lucidité. Il n'en a pas été question devant les commissions académiques de 1784, puisqu'alors le somnambulisme n'était pas connu. M. Husson, dans son rapport dont nous avons déjà fait mention, relate les cas suivants de lucidité, constatés par la commission dont il était l'interprète :

1° On présenta aux commissaires un sujet nommé Petit (d'Athis), comme jouissant de la faculté de voir les yeux fer-

més. Ce sujet ne pouvant supporter de bandeau, on fut réduit à observer constamment ses yeux ; il n'y avait pas le moindre écartement entre les paupières dont les bords étaient superposés, de manière que les cils se croisaient. Dans cet état, le somnambule lut quelques mots, distingua une boîte sur laquelle était l'emblème de la fidélité, joua aux cartes. M. Bourdois, l'un des commissaires, déclara que, selon toutes les vraisemblances humaines et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes. On avait remarqué que, pendant les expériences, le globe de l'œil semblait se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvements des mains.

M. Dubois fait contre ces expériences des objections qui, nous devons le reconnaître, ne sont pas sans fondement. Dès qu'il n'y a pas de bandeau, il ne peut y avoir de garantie sérieuse. Vous vous assurez bien que les paupières sont fermées à un certain moment, mais ce moment n'est pas celui où se fait la lecture. Vous présentez un objet au somnambule qui l'examine plus ou moins longtemps, le palpe, le porte à son front, fait des efforts, fatigue ainsi votre attention et après une attente prolongée, parvient à entre-bâiller un instant les paupières et à saisir à la dérobée un mot ou une ligne. Vous ne pouvez être parfaitement certain qu'une vision faite dans ces conditions n'a pas eu lieu par le mode ordinaire, d'autant plus que les mouvements du globe de l'œil prouvent bien que c'est cet organe qui a fonctionné.

2° Un nommé Paul, malade admis à l'hôpital de la Charité, ayant une paralysie du côté gauche et ne marchant qu'avec des béquilles, devint somnambule, se prescrivit divers médicaments, et dans l'un de ses sommeils magnétiques, il prédit que, trois jours après, il marcherait sans béquille, ce qui se réalisa.

Ce malade, répond M. Dubois, était en voie de guérison avant d'être somnambulisé ; il n'a rien révélé de nouveau sur

son état ; ce qu'il s'est preserit n'est que la continuation du traitement suivi par son médecin, et l'on ne voit point éclore chez lui de connaissance qu'il n'eût pas à l'état de veille. Quant au fait de marcher sans béquille au jour indiqué d'avance, il n'aurait de valeur qu'autant qu'on se serait assuré que l'auteur de cette prédiction était, en la faisant, hors d'état de marcher. Comme nous n'avons à cet égard aucune garantie, rien n'empêche de croire que notre malade a joué une petite comédie.

3° Le même Paul ayant les paupières fermées, sur lesquelles le docteur Ségalas appuyait les doigts, lut quelques mots et reconnut des cartes. Dans toutes ces expériences, dit le rapporteur, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement continuel de rotation et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

M. Dubois répond que le somnambule agitant continuellement le globe de l'œil et faisant une foule de contorsions avant de parvenir à lire, finit par soustraire un instant ses paupières à la pression et par surprendre quelques mots sur le livre qu'on lui présente : les précautions ainsi prises sont insuffisantes.

4° Cazot, épileptique, prédit plusieurs de ses accès qui eurent lieu exactement aux jours indiqués. En dernier lieu, il annonça dans de grands détails ce qui devait lui arriver à une certaine époque : mais deux jours après ces prédictions, il fut écrasé par la roue d'un cabriolet et mourut des suites de cet accident.

M. Dubois objecte que l'épilepsie est une maladie facile à simuler, qu'elle l'a été souvent dans les dernières guerres de l'empire, par des conscrits qui, une fois la paix arrivée, se sont vantés d'avoir mystifié les conseils de révision ; qu'ainsi

Cazot pouvait n'être qu'un fourbe qui se jouait des commissaires.

5° Une demoiselle Céline, somnambule, exerça ses facultés intuitives à l'égard de trois personnes qui lui furent présentées, et, d'après M. Husson, « la déclaration de l'une de ces personnes, l'examen que l'on a fait de l'autre après trois ponctions, et l'autopsie de la troisième se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé. Les divers traitements qu'elle a prescrits, ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître ni de l'ordre de choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander; elle les a appliqués avec une sorte de discernement. »

Réponse de M. Dubois. Quant à la première personne qui est M. Marc, l'un des commissaires, le diagnostic de mademoiselle Céline n'a rien d'étonnant, chacun pouvait à première vue reconnaître le tempérament de M. Marc; tout ce qu'a dit sur son compte la somnambule, ne suppose pas nécessairement de la lucidité. Quant aux deux autres personnes, ce sont elles ou leurs parents qui ont exprimé le désir d'une consultation somnambulique. M. Husson n'aurait pas pris les précautions suffisantes pour s'assurer si Céline et son magnétiseur Foissac ne s'étaient pas concertés d'avance, afin de connaître et l'état des malades et les traitements précédemment suivis; la coïncidence frappante entre une prescription fort insolite faite par l'illustre Dupuytren et celle de la somnambule favorise cette supposition; à défaut de garanties rigoureuses, on ne peut admettre la lucidité comme constatée.

Nous avons cru devoir entrer dans quelques détails sur ce rapport Husson qui est un des documents les plus importants de l'histoire du somnambulisme, et qui a donné lieu à une controverse si passionnée. En l'examinant sans prévention, il est impossible de ne pas reconnaître que la relation faite par des hommes aussi considérables que les commissaires de l'Académie de médecine et leur opinion favorable sur l'existence

de la lucidité, ont une haute valeur, sont de nature à rendre au moins très vraisemblable la doctrine dont ils se sont faits les interprètes, et prouvent qu'on peut l'admettre sans être nécessairement un niais, comme le proclament tant de gens qui ne se sont pas même donné la peine d'examiner les premiers éléments du procès. D'un autre côté, les objections de MM. Dubois et Burdin ne sont pas sans force; ils ont signalé avec raison l'insuffisance des précautions prises. Nous pensons donc que cette discussion contradictoire, tout en fournissant des lumières sur ce sujet, laisse la question dans le doute.

La même Académie s'est encore occupée depuis du somnambulisme dans deux circonstances, et nous devons mentionner le résultat de ses travaux.

En 1837, M. le docteur Berna ayant offert à l'Académie de lui faire voir des faits concluants sur des somnambules qu'il mettait à sa disposition, une nouvelle commission fut nommée pour étudier les phénomènes du somnambulisme; elle choisit pour rapporteur M. Dubois (d'Amiens), dont nous avons souvent parlé, le fougueux adversaire du magnétisme. Sans doute il aurait été préférable que le choix eût porté sur une personne qui offrit plus de garanties d'impartialité. Toutefois il résulte de son rapport que les commissaires, quelles que pussent être leurs opinions préconçues, ont apporté dans l'accomplissement de leur mission tout le soin désirable: les expériences ont toutes échoué. Les sujets de M. Berna étaient annoncés comme pouvant voir par l'occiput: on leur présenta des cartes à jouer, les sujets prétendirent voir et désignèrent des cartes autres que celles qui étaient soumises à leur examen, et même quand on montra à l'un d'eux des cartes blanches, il appela un valet de trèfle. En un mot, rien ne réussit.

On conçoit l'allégresse des adversaires du somnambulisme. Le rapport de M. Dubois se termina, bien entendu, par une série de conclusions dans lesquelles on niait l'existence des

facultés qui avaient fait l'objet de l'examen de la commission. A la suite de la discussion sur ce rapport, M. Burdin, *pour en finir* avec les prétentions à la lucidité, fonda un prix de 3000 francs qui devait être décerné par une commission de l'Académie à la personne qui parviendrait à lire sans le secours des yeux; le temps de ces épreuves devait être de deux ans, ce délai a été depuis prorogé d'une année. C'était là un moyen loyal, excellent, d'arriver à une solution sur la question controversée. La commission chargée de l'exécution de cette mesure fut composée équitablement de membres appartenant à toutes les opinions, on y fit entrer les deux implacables adversaires, l'apologiste Husson et le détracteur Dubois, et plusieurs médecins qui ne passaient pas pour avoir de parti pris.

La commission arrêta le programme de son mode d'opérer, et le concours fut annoncé dans tous les journaux. Un certain nombre de concurrents s'annoncèrent, mais deux seulement acceptèrent l'épreuve et se présentèrent, ce furent des sujets amenés par deux docteurs en médecine, MM. Pigeaire et Teste.

Le premier vint tout exprès de Montpellier avec sa fille, somnambule âgée de onze ans, dont on vantait la lucidité. Il donna d'abord diverses séances étrangères à la commission; il y appela des notabilités, fit signer des procès-verbaux qu'il publia dans les journaux. On conçoit tout d'abord combien de pareilles attestations sont insuffisantes: des personnes invitées craindraient de manquer d'égards au maître de maison en exigeant des précautions, en montrant de la défiance; elles peuvent d'ailleurs manquer des qualités nécessaires pour bien observer. Des commissaires, au contraire, sont investis d'une sorte de magistrature, ont un grave devoir à remplir, et sont plus particulièrement aptes à vérifier si l'on expérimente dans de bonnes conditions.

Enfin M. Pigeaire parut devant la commission, il avait

écrit : « Rendez momentanément ma fille aveugle, et elle lira. » Malgré cette assurance, il ne put s'entendre avec la commission sur la manière d'empêcher la lumière d'arriver aux yeux de la somnambule. Les commissaires offraient cependant des conditions fort acceptables ; ils proposaient qu'elle eût ou n'eût pas de bandeau, à son choix, qu'on interposât simplement une feuille de papier entre les yeux et l'objet à discerner, qu'elle pût aussi, si cela lui convenait, se servir de ses doigts, mais en les promenant sur une plaque de verre qui serait appliquée sur le livre dans lequel il s'agissait de lire ; enfin ils déclarèrent qu'ils se contenteraient d'un bandeau quelconque, sans interposition de feuille de papier, mais à condition que les objets à discerner seraient placés à telle distance que voudrait M. Pigeaire, et dans une direction telle que, quand bien même il s'opérerait quelque décollement du bandeau, rien ne pourrait être vu sous le bord inférieur du bandeau : « Ainsi, disaient-ils, au lieu de placer les objets obliquement en bas, on les placerait directement vis-à-vis, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à la surface du bandeau. » — M. Pigeaire n'ayant pas accepté ces conditions, les épreuves n'ont pas eu lieu. Le rapporteur, M. Gérardin, rendit compte à l'Académie de ces tentatives infructueuses. M. Pigeaire, dans son ouvrage intitulé *Puissance de l'électricité animale*, donna la relation de séances tenues devant un grand nombre de personnes (et dont nous parlerons au chapitre XIV), et il se plaignit vivement du mauvais vouloir de la commission. M. le professeur Gerdy, qui n'en faisait pas partie, assista à des séances de mademoiselle Pigeaire et d'une autre somnambule nommée Prudence ; il en a publié une relation qui se trouve dans l'ouvrage de MM. Burdin et Dubois (p. 605), et dans laquelle il signale l'insuffisance des précautions prises ; il raconte, en outre, qu'ayant fabriqué un emplâtre semblable à ceux dont avaient fait usage les somnambules, un de ses amis se l'appli-

pliqua sur un œil, l'autre étant tenu fermé par les doigts d'un observateur très rigide, et que cet ami parvint à lire ainsi et s'amusa même à se faire passer pour somnambule lucide.

M. Teste avantageusement connu par de bons ouvrages sur le magnétisme, se présenta au concours et se fit fort de faire lire une somnambule « à travers les parois d'une boîte de carton et même de bois, la seule condition indispensable au succès de l'expérience étant que la direction des lettres enfermées dans la boîte fût préalablement désignée. » On fut parfaitement d'accord sur les conditions. Mais la somnambule, après une heure d'efforts, ne put lire un seul mot de l'écriture placée dans la boîte, et lut deux mots qui ne s'y trouvaient pas.

Aucun autre candidat ne se présenta jusqu'à l'expiration du délai de trois ans, et le prix ne fut pas gagné.

Les adversaires de la lucidité ne se flattèrent pas sans doute que ce défi et ces insuccès mettraient fin au combat : il s'est ranimé plus ardent que jamais.

Les magnétistes ont prétendu qu'en définitive il n'y avait eu là que des faits négatifs, et que de tels faits ne prouaient rien : de ce que plusieurs personnes qu'on avait crues lucides ne le sont pas, il ne s'ensuit nullement que la lucidité n'existe pas ; un seul fait positif détruit tous les faits négatifs.

D'accord, répondent les adversaires, mais montrez-nous ce fait positif, et jusque-là nous sommes en droit de repousser vos prétentions comme dénuées de fondement.

S'il n'existait d'autre document sur la question, que les travaux des Académies de France, cet argument serait sans réplique : mais il existe une foule d'attestations qui méritent bien quelque attention et que nous allons examiner dans les chapitres suivants. Nous devons seulement faire observer dès à présent qu'un point peut être regardé comme établi par les travaux académiques, c'est que le genre de lucidité spéciale consistant à lire à travers les corps opaques ou à lire sans le

secours des yeux, doit être excessivement rare, puisque pendant les trois ans que le concours a été ouvert, deux sujets seulement ont osé affronter les épreuves et que même ce nombre doit être réduit à un seul, mademoiselle Pigeaire s'étant désistée devant les exigences pourtant fort raisonnables des commissaires. A entendre les prôneurs de la lucidité, rien ne serait plus commun, et tous les jours, des centaines de somnambules prétendent voir à travers les murs, les vêtements et tout autre corps opaque. Il est bien évident qu'il y a là une énorme exagération. Certes, le délai de trois ans a été bien suffisant pour que les candidats pussent se mettre en mesure ; indépendamment du gain de 3000 francs qui n'était pas à dédaigner, les somnambules et les magnétiseurs auraient acquis, en gagnant le prix, une immense réputation et auraient assuré le succès de la cause à laquelle ils sont très attachés. Leur silence est donc un humiliant aveu d'impuissance ou au moins de faiblesse, et il ne devrait pas en falloir davantage pour être autorisé à conclure qu'une réduction considérable doit être faite sur les prétentions à la lucidité.

CHAPITRE XIII.

DE LA LUCIDITÉ. — SUITE. — FAITS A ÉLIMINER.

S'il fallait en croire les champions du somnambulisme, la lucidité serait une chose vulgaire, on l'obtiendrait journellement et à commandement, il n'y aurait pas de secret qui ne pût être pénétré par les somnambules, et une infinité d'exemples prouveraient leur immense puissance de divination. Celui qui veut sérieusement se rendre compte de la valeur de ces prétentions et qui examine par lui-même, éprouve des déceptions et s'assure tout d'abord de l'exagération de ces récits merveilleux. Il est certain que le charlatanisme a

trouvé dans le somnambulisme une mine féconde à exploiter et ne se fait pas faute de propager des mensonges de toute sorte pour accréditer une croyance dont il tire si bon parti ; d'un autre côté, une foule de personnes assistent à des expériences, sont frappées de quelques résultats qui leur semblent extraordinaires et se hâtent de les déclarer concluants, sans avoir suffisamment réfléchi sur les précautions indispensables à employer, si l'on ne veut pas être dupé. De nombreuses causes d'erreur peuvent donc contribuer à vicier les relations concernant les somnambules, et il y a à faire une large élimination.

Nous n'avons pas la prétention de signaler toutes les ruses et les manœuvres des somnambules ; il nous suffira de montrer comment, en beaucoup de cas, on peut être abusé par les apparences.

Il y a une vingtaine d'années, le célèbre prestidigitateur et mécanicien Robert-Houdin offrait à ses nombreux spectateurs un nouveau tour de son invention et auquel il donnait le nom de *seconde vue*. Voici en quoi cela consistait :

Un jeune homme d'une douzaine d'années allait se placer à une des extrémités de la salle, un des spectateurs lui appliquait un bandeau sur les yeux, puis l'opérateur parcourant la salle, invitait les spectateurs à lui apporter successivement des objets quelconques ; Houdin questionnait le jeune homme qui décrivait exactement ces objets, sans la moindre hésitation et sans jamais se tromper. Le dialogue avait lieu à peu près ainsi : — Qu'est-ce que je tiens à la main ? — Une pièce de monnaie. — De combien ? — De cinq francs. — De quel règne ? — De Louis-Philippe. — De quelle année ? — 1831... — Qu'est-ce que je tiens dans ma main ? — Une boîte. — A quel usage ? — C'est une tabatière. — En quoi est-elle ? — En or. — Qu'y a-t-il sur le couvercle ? — Un portrait... Et ainsi de suite. Tout le monde était émerveillé d'une telle lucidité qu'on mettait bien au-dessus de celle des somnambules.

Bientôt après, les rivaux de Robert-Houdin, à force d'étudier son tour, finirent par le deviner et par l'imiter : dans toutes les foires, on vit des saltimbanques qui à leurs exercices d'acrobate joignirent celui de la seconde vue ; plusieurs même, pour donner à leurs séances l'attrait du mystère, faisaient jouer le rôle de somnambule à l'individu chargé de désigner les objets ; on lui faisait des passes magnétiques, et le sujet simulait le sommeil. Le merveilleux secret fut enfin publié sous le nom d'*antimagnétisme*. Il consiste en ceci, que la manière dont la question est posée, fait connaître la réponse. Ainsi l'on peut dire : Qu'est-ce que je tiens, qu'est-ce que je tiens à la main, qu'est-ce que je tiens dans la main, dites-moi ce que je tiens, etc. On conçoit qu'en variant ces formules, il est facile d'établir un langage conventionnel, de sorte que la première, par exemple, s'applique à une pièce de monnaie, la seconde à une montre, la troisième à une bague, et ainsi de suite. Comme les spectateurs ne présentent que les objets qu'on a l'habitude de porter sur soi, il suffit d'un nombre assez restreint de formules pour les désigner. On a publié de petits glossaires au moyen desquels, avec un peu de mémoire, on peut reproduire le tour de la *seconde vue*. M. Gandon, entre autres, dans sa brochure intitulée *La seconde vue dévoilée*, explique en détail tous ces stratagèmes ingénieux ; il raconte plaisamment comment, ayant fait des expériences de *seconde vue* à la Société du mesmérisme où il n'avait cessé de déclarer que ce n'étaient que des tours d'adresse, il y obtint le plus brillant succès ; on persista à lui soutenir qu'il faisait de la lucidité transcendante et qu'il était un magnétiseur de première force. Les magnétiseurs ne se sont rendus que quand on leur eut montré les *ficelles* du métier.

Il est donc bien connu maintenant que ce n'est qu'un exercice d'adresse, qui n'exige aucune faculté transcendante. Et pourtant une foule de séances de somnambulisme ne sont pas autre chose. Chaque fois que le magnétiseur a connaissance

de ce que le somnambule doit dire ou faire, il peut le lui indiquer par un langage conventionnel consistant, soit dans quelques paroles en apparence insignifiantes, soit dans une pression de main ou tout autre attouchement, soit dans la manière de marcher, d'approcher un siège, etc. Vous écrivez sur un petit billet l'indication d'une action que vous désirez faire exécuter par la somnambule, ou d'une pose qu'elle doit prendre : vous remettez ce billet au magnétiseur qui le lit, puis, sans dire un seul mot, va prendre par la main la somnambule et vous l'amène : aussitôt elle fait tout ce que vous avez demandé ; on montre le billet à la société qui crie bravo. Ce n'est qu'un tour d'adresse. Le toucher de la main a suffi pour tracer son rôle à la somnambule. Un magnétiseur qui a eu une certaine vogue à Paris, a avoué à l'un des membres les plus honorables de la Société philanthropico-magnétique, qu'il avait 180 manières de toucher la somnambule, qu'avec ces signes convenus, il pouvait lui faire exécuter tout ce qu'on est dans l'habitude de demander : et comme on lui reprochait sa déloyauté, il répondit que la lucidité étant trop variable, il fallait bien y suppléer par un peu d'adresse.

Certains magnétiseurs sont parvenus à s'entendre avec leurs somnambules, sans avoir besoin ni de paroles ni de gestes visibles. Nous allons en citer deux exemples. — Un saltimbanque qui faisait le tour de la seconde vue, faisait aussi la transmission de sensations. La prétendue somnambule tenait à la main un verre d'eau, et l'on annonçait qu'en le buvant elle y trouverait le goût de telle boisson qu'indiquerait le premier venu des spectateurs. Vous écriviez sur un papier le nom de la boisson que vous aviez choisie. L'opérateur, après avoir recommandé le plus grand silence, se plaçait derrière la somnambule, sans la toucher, sans dire un seul mot ; il magnétisait silencieusement au moyen de ses deux bras étendus et qu'elle ne pouvait voir, il paraissait ému comme par un travail énergique de sa volonté, il était haletant. La

somnambule buvait, puis après quelques instants qui semblaient consacrés à la dégustation, elle déclarait qu'elle venait de boire la liqueur que vous aviez désignée. Le bruit de la respiration de l'opérateur formait le langage conventionnel au moyen duquel il lui indiquait chaque fois la liqueur qu'elle devait nommer.

Un de mes amis me présenta un sujet qu'il disait doué de facultés singulières. On faisait passer celui-ci dans une pièce voisine ; on tirait au hasard une carte qu'on présentait à l'opérateur. Celui-ci la regardait, la posait sur une feuille de papier blanc, la magnétisait (du moins ses gestes le faisaient croire), et nous assurait que cela suffisait pour laisser sur le papier une empreinte visible pour le sujet. On éloignait les cartes, l'opérateur allait s'asseoir dans un fauteuil, s'y tenait immobile, silencieux et même les yeux fermés, afin de prévenir tout soupçon de collusion. Alors, conformément à ce qui avait été convenu, on faisait entrer le sujet qui était resté éveillé : il s'approchait de la table où était le papier, le fixait quelques instants, le flairait, puis annonçait d'abord la couleur de la carte et enfin désignait la carte elle-même. On criait au miracle. L'opérateur, après avoir joui quelques instants de nos applaudissements, nous dit que c'était tout simplement un tour dans lequel il n'entrait ni magnétisme ni lucidité. Il avait été convenu entre lui et son prétendu sujet, que celui-ci n'aurait qu'à jeter en entrant un coup d'œil sur lui, et que les diverses manières d'avoir les jambes rapprochées ou éloignées des pieds du fauteuil, et les positions des mains sur les genoux formeraient un langage à l'aide duquel on désignerait les trente-deux cartes.

Prudence dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, a fait pendant longtemps les délices des soirées où elle montrait sa lucidité ; elle excellait surtout dans la transmission de pensée. Tout le monde était ravi, bien des incrédules s'avoient battus. Eh bien, entre elle et son magnétiseur

tout était compérage, signes de convention et ficelles; Prudence en a fait l'aveu, comme l'atteste M. Lovy (*Union magnétique* du 10 juin 1858) (1).

Concluons qu'en général, chaque fois que le magnétiseur est instruit de ce que doit faire le sujet, ou se trouve dans la même chambre, il est permis de soupçonner la collusion entre eux, et que les expériences sont sans valeur; quand même vous ne connaîtriez pas les moyens qu'ils peuvent avoir de communiquer, il suffit que la communication soit possible pour que toutes les opérations soient frappées de discrédit et reléguées dans le cercle des tours d'adresse.

On doit encore se mettre en garde contre les expériences dont le programme est arrêté d'avance par le magnétiseur: alors tout est concerté et arrangé entre lui et le sujet qui n'a plus qu'à jouer son rôle tel qu'il lui a été dicté. A tel moment de la soirée, il est insensible; à tel autre, il sera en catalepsie, puis en extase, et ainsi de suite. Souvent vous n'avez qu'à exiger une modification aux conditions du programme, pour tout faire manquer. En voici un exemple: à une séance du Wauxhall, nous eûmes des expériences de deux frères, l'un magnétiseur, l'autre sujet présenté comme très remarquable. Le premier procédait aux expériences dans l'ordre qu'il voulait: à chacune il nous expliquait d'avance ce qui allait se passer; en nous faisant ces communications, il était le plus souvent à une grande distance du sujet et ne pouvait être entendu de lui, ce qui semblait une bonne garantie de

(1) La justice me fait un devoir de reconnaître que plusieurs personnes dignes de foi affirment avoir vu Prudence exécuter des actes voulus mentalement par des spectateurs qui n'avaient fait connaître à personne leurs intentions. Je crois pouvoir concilier ces attestations avec les aveux rapportés par M. Lovy. Prudence était sans doute lucide; mais la lucidité étant variable, elle se sera mise en mesure de pouvoir y suppléer par des artifices, de manière à ne jamais être en défaut à ses séances. La plupart des spectateurs ne pouvaient distinguer ce qui était dû à la lucidité et ce qui était le résultat de manœuvres adroites. Ses succès constants prouvent jusqu'où peut aller la simulation de la lucidité.

sincérité. A un moment, il nous dit qu'il allait attirer le sujet d'une extrémité à l'autre de la salle qui est fort grande ; et pour démontrer tout à la fois la puissance de l'attraction et l'augmentation des forces par le magnétisme, il nous invita à faire placer en avant du sujet et de manière à lui barrer le passage, un groupe de quatre hommes vigoureux qui se tiendraient embrassés. On fit placer les quatre hommes devant le sujet qui avait les yeux bandés et paraissait ne pas voir, bien qu'on n'eût pris à cet égard aucune précaution solide. Le public attendait avec impatience le signal qui devait annoncer la mise en jeu de la force attractive. Tout à coup, je m'avance d'un air de mystère vers le magnétiseur, je le prends par la main et je l'emmène dans une direction oblique à celle que devait parcourir le sujet, puis je l'invite à attirer celui-ci. Nous étions placés de manière que le sujet pût venir à nous en ligne droite sans rencontrer le groupe des quatre hommes. Le magnétiseur fut visiblement contrarié de ma proposition ; mais, ayant annoncé qu'il avait le pouvoir d'attirer à volonté, il ne pouvait se refuser à une expérience qui devait être plus facile que celle qu'il avait préparée, puisqu'en agissant comme j'indiquais, la distance était moindre et le sujet n'avait plus d'obstacle matériel à surmonter. Il se mit à magnétiser en faisant de grands gestes et en soufflant comme un marsouin : il comptait probablement que le sujet, en entendant ce bruit, serait averti par là du changement de direction. Mais, malheureusement pour lui, les bruits de la salle couvrirent celui de son souffle ; le sujet croyant tout préparé, s'élança comme si rien n'eût été changé ; en jouant vigoureusement des poings, il parvint promptement à écarter les quatre hommes, puis continua sa route en droite ligne vers l'endroit où il comptait trouver le magnétiseur, et s'y arrêta, se reposant comme un travailleur qui a rempli sa tâche, sans paraître se soucier le moins du monde de chercher celui qui était censé être son foyer d'attraction. Ainsi il ne

s'était pas même aperçu de la force attractive dirigée vers lui, et il avait cédé à une attraction imaginaire; ou plutôt il n'y avait eu en cela ni attraction, ni magnétisme, mais programme concerté entre deux individus, de tours tellement faciles, qu'un prestidigitateur n'oserait pas les offrir; le public les accepte cependant avec vénération, dès qu'on les lui présente sous l'étiquette du magnétisme. La prétendue expérience a été parfaitement goûtée dans un grand nombre de soirées: il suffisait, comme on voit, d'une petite précaution pour la réduire à sa juste valeur.

Dans beaucoup d'expériences de lucidité, on couvre d'un bandeau les yeux du somnambule qui est censé mis par là dans l'impossibilité de voir par les yeux. Quand on a suivi avec soin ces sortes d'opérations, on ne tarde pas à s'apercevoir de l'insuffisance de cette garantie. Si le somnambule désignait au premier abord et sans hésitation, les objets qu'on lui présente, sans doute ce serait concluant. Mais ordinairement ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Il prend l'objet dans ses mains, le palpe et cherche à s'en faire une idée au moyen du toucher, puis il le porte à son front, à ses narines, a l'air de le flairer; il se plaint d'une grande fatigue, il faut que son magnétiseur intervienne pour lui infuser une nouvelle dose de fluide. Pendant tous ces préliminaires, si le magnétiseur parvient à voir l'objet en question, il est clair que dès lors l'expérience ne signifie plus rien, car il pourra trouver par un mot, par un geste ou par un des procédés que j'ai signalés plus haut, le moyen de faire savoir au sujet quel est l'objet qu'il sera censé voir. Mais supposons que, sans crainte de blesser le magnétiseur, vous imposiez pour condition qu'il ne verra pas l'objet, et que vous preniez bien toutes vos précautions pour qu'il ne puisse l'apercevoir. Le somnambule, à force de grimaces et de contorsions, parvient à déranger le bandeau, et en plaçant l'objet dans une direction convenable, c'est-à-dire sur sa poitrine, il viendra

à bout de le voir, et, si c'est un écrit, d'en saisir une ou deux lignes. Ce résultat, que bien des gens trouvent admirable, est tout à fait insignifiant.

On m'assure qu'un somnambule très célèbre peut lire à travers plusieurs feuillets. J'en fis une fois l'essai. Le somnambule n'avait pas de bandeau, et même ses yeux n'étaient pas complètement fermés. Je lui présentai un livre qui venait de paraître et qui, selon toute probabilité, lui était inconnu. Il me demanda à travers combien de pages je voulais qu'il lût, je dis : vingt. Il ouvrit le livre au hasard, se l'appliqua sur le front en faisant beaucoup de contorsions, puis prit un crayon, écrivit une ligne sur le livre et annonça qu'on la trouverait vingt pages plus loin ; on feuilleta, et l'on trouva la ligne, non pas après vingt pages, mais après dix pages, à l'endroit correspondant de la page où il avait écrit. Y a-t-il eu lucidité ? Peut-être, mais le doute est permis : le somnambule, en portant le livre à son front, a pu saisir rapidement une ligne d'une page quelconque : pour qu'il y eût certitude qu'il n'a pu voir par les moyens ordinaires, il aurait fallu qu'il lui fût interdit de toucher le livre.

Quand on veut constater la vue sans le secours des yeux ou la vue à travers les corps opaques, il est extrêmement facile de prendre des moyens de contrôle qui ne laissent rien à désirer. Par exemple, ayez, au lieu d'un bandeau, un masque de métal ; ou plus simplement, délivrez le lucide des bandeaux qui le gênent et le fatiguent, et interposez une feuille de carton entre sa figure et l'objet qu'il s'agit de voir ; ou bien encore tenez-lui les yeux fermés avec vos doigts, et placez l'objet, non pas dans une direction telle que les yeux baissés puissent l'apercevoir, mais devant les sourcils, au-dessus du front. C'est ce qu'on a proposé à mademoiselle Pigeaire et à tant d'autres sujets vantés pour leur clairvoyance, et malheureusement il arrive presque toujours qu'ils refusent de se soumettre à ces précautions et ne veu-

lent opérer que dans des conditions où la supercherie est possible et par conséquent supposable.

Dans les consultations des somnambules, bien peu de personnes se bornent à écouter passivement. La plupart du temps, on les redresse quand ils se trompent, on cause avec eux, on approuve ce qui est exact, on fait des réflexions et l'on facilite singulièrement leur tâche ; souvent même la manière dont on pose les questions suggère la réponse. Finalement on se trouve émerveillé d'une consultation dont on a fourni tous les éléments ; on s'empresse d'oublier les inexactitudes, les bévues qu'a commises le somnambule ; on ne se souvient que de ce qu'il a dit d'exact, et l'on ne réfléchit pas qu'on lui a soufflé soi-même le peu de vérité qu'il a pu dire. Qu'une personne quelconque, nullement lucide, se mette à parler au hasard ; si on la redresse quand elle se trompe et qu'elle ait la ressource de hasarder de nouvelles solutions ; pour peu qu'elle ait d'adresse, elle rencontrera quelquefois juste et donnera des consultations qui vaudront le plus grand nombre de celles que débitent journallement les somnambules.

Molière nous donne, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, un modèle de ce genre commode de lucidité. Éraсте fait croire à Pourceaugnac qui ne le connaît nullement, qu'ils sont amis d'enfance.

« ÉRASTE. Ah ! qu'est-ce ceci ? Que vois-je ? Quelle heureuse rencontre ! Monsieur de Pourceaugnac ! que je suis ravi de vous voir ! comment ! il me semble que vous ayez peine à me reconnaître !

» POURCEAUGNAC. Monsieur, je suis votre serviteur.

» — Est-il possible que cinq ou six années m'aient ôté de votre mémoire et que vous ne reconnaissez pas le meilleur ami de toute la famille de Pourceaugnac ?

» — Pardonnez-moi. (*A part.*) Je ne sais qui il est.

» — Il n'y a pas un Pourceaugnac à Limoges, que je ne connaisse, depuis le plus grand jusques au plus petit ; je ne

fréquentais qu'eux dans le temps que j'y étais, et j'avais l'honneur de vous voir presque tous les jours.

» — C'est moi qui l'ai reçu, monsieur.

» — Vous ne vous remettez point mon visage ?

» — Si fait. (*A part.*) Je ne le connais point.

» — Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire avec vous, je ne sais combien de fois ?

» — Excusez-moi. (*A part.*) Je ne sais ce que c'est.

» — Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère ?

» — Petit-Jean.

» — Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir. Comment est-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on se promène ?

» — Le cimetièrre des Arènes.

» — Justement. C'est là que j'ai passé de si douces heures à jouir de votre agréable conversation. Vous ne vous remettez pas de tout cela ?

» — Excusez-moi, je me le remets. (*A part.*) Diable emporté si je m'en souviens.

» — Embrassez-moi donc, je vous prie, et resserrons les nœuds de notre ancienne amitié.... Dites-moi un peu des nouvelles de toute la parenté. Comment se porte M. votre.... là.... qui est si honnête homme ?

» — Mon frère le consul ?

» — Oui.

» — Il se porte le mieux du monde.

» — Certes, j'en suis ravi. Et celui qui est de si bonne humeur ? Là.... M. votre....

» — Mon cousin l'assesseur ?

» — Justement.

» — Toujours gai et gaillard.

» — Ma foi, j'en ai beaucoup de joie. Et M. votre oncle ?

Le....

» — Je n'ai point d'oncle.

» — Vous aviez pourtant en ce temps-là....

» — Non : rien qu'une tante.

» — C'est ce que je voulais dire, madame votre tante.

Comment se porte-t-elle ?

» — Elle est morte depuis six mois.

» — Hélas ! La pauvre femme ! Elle était si bonne personne !

» — Nous avons aussi mon neveu le chanoine qui a pensé mourir de la petite vérole.

» — Quel dommage ç'aurait été !

» — Le connaissiez-vous aussi ?

» — Vraiment, si je le connais ! Un grand garçon bien fait.

» — Pas des plus grands.

» — Non, mais de taille bien prise.

» — Eh ! oui.

» — Qui est votre neveu.

» — Oui.

» — Fils de votre frère ou de votre sœur.

» — Justement.

» — Chanoine de l'église de.... Comment l'appellez-vous ?

» — De Saint-Étienne.

» — Le voilà. Je ne connais autre.

» — (*À part.*) *Il dit toute la parenté.* »

Transportons-nous maintenant dans le cabinet d'une somnambule : vous lui présentez une mèche de cheveux, et il s'établit un dialogue dans le genre de celui-ci :

« LA SOMNAMBULE : — Ce sont les cheveux d'un homme.

» — Non, c'est d'une femme.

» — Cependant je vois un homme. Ah ! c'est qu'il y a deux fluides mêlés, parce que les cheveux ont passé par la main d'un homme. A présent je vois très bien la femme.... Elle est grande,

» — Non.

» — Ah ! Il y a plus petit ; c'est une belle taille. J'appelle cela grand.... Elle est jolie.

» — Euh, euh, il n'y a rien d'extraordinaire.

» — Peste, vous êtes difficile ; moi, je la trouve très jolie. Elle est mariée.

» — Non.

» — Mais alors elle a été sur le point de se marier.

» — Oui, c'est vrai.

» — Je savais bien. Je vois un homme auprès d'elle.... Elle est malade.

» — Oui, c'est pour cela que je viens.

» — (*Après plusieurs contorsions.*) Oh ! que je souffre de l'estomac.... C'est là qu'est son mal ; elle ne digère pas bien.

» — Je ne l'ai jamais entendue se plaindre de l'estomac.

» — Oh ! elle ne vous dit pas tout.... (*Nouvelles contorsions*).... Il y a aussi la rate qui est malade.

» — Ah ! mon Dieu, le médecin n'en disait rien.

» — Les médecins n'y entendent rien. Je vois des taches livides à la rate.

» — Vous m'effrayez.... Mais il y a une autre maladie que.... dont....

» — Oui, je vois cela ; la menstruation ne se fait pas bien.

» — Voilà le grand mal.

» — Il y a souvent des retards, quelquefois leucorrhée, langueur, perte d'appétit.

» — Oh ! mais c'est merveilleux comme vous dépeignez bien son état. »

Et cætera, et cætera.

On ordonne quelque médicament bien connu pour le cas une fois déterminé par l'assentiment du consultant, et celui-ci s'en retourne émerveillé de la lucidité de la somnambule. Et pourtant s'il l'eût laissée aller quand elle disait voir un homme, à quel portrait fantastique aurait-elle fini par arriver !

Quand on voudra être certain que la consultation, quelle qu'elle soit, appartiendra bien à la somnambule et ne lui aura pas été dictée par fragments, le plus sûr est de la laisser dire sans faire la moindre observation. Mais les somnambules n'aiment pas qu'on procède ainsi; ils disent qu'on leur montre de la défiance, qu'on les glace, qu'on leur ôte leurs moyens. Et ils disent vrai; car, comme la plupart n'ont aucune lucidité et ne devinent qu'à force d'adresse et en vous faisant jaser, si vous restez muet, il leur sera impossible de jouer leur petit rôlet.

Si vous croyez devoir venir en aide à une lucidité problématique, il sera nécessaire de faire sténographier votre entretien; ou du moins prenez-en note aussitôt et transcrivez tout exactement. De cette manière, vous vous rendrez compte de ce que la somnambule aura pu voir par elle-même; vous distinguerez les points où elle a erré, ceux où elle n'a rencontré juste qu'à force d'être remise en la bonne voie chaque fois qu'elle s'égarait, et enfin ceux où elle a pu véritablement sans aide trouver la vérité. Et dans ce dernier cas, il y aura encore à examiner si les choses qu'elle a bien vues, sont de celles pour lesquelles le hasard peut faire rencontrer juste, comme par exemple, de dire d'une femme enceinte, si elle accouchera d'un garçon ou d'une fille; ou au contraire, si c'est un ensemble de faits et de circonstances qu'il est impossible de trouver en parlant au hasard.

Mais combien peu de personnes s'attachent à ces précautions! La plupart de ceux qui consultent, ne sont frappés que d'un fait sur lequel la somnambule a dit vrai, et le citent avec emphase, sans parler ni des erreurs ni des hésitations, ni surtout du concours qui l'a aidée à trouver juste. Qu'on lise les relations publiées par les chauds partisans de la lucidité: tout y est clair, limpide, il semble au lecteur que le lucide a vu les choses aussi facilement que nous voyons un spectacle qui s'offre à nos yeux, qu'il a lu comme dans un livre ouvert;

pas de trace d'erreur, pas d'incertitude, pas d'effort. Eh bien, j'en appelle à tous les hommes de bonne foi qui ont assisté à des consultations : ont-ils vu une seule fois les choses se passer ainsi ? Jamais, je ne crains pas de le dire. Ces relations sont donc au moins inexactes et ne méritent aucune confiance. Non pas que j'accuse de mensonge les auteurs : beaucoup d'entre eux sont de très bonne foi ; mais leur enthousiasme les égare, ils oublient que l'intérêt de la vérité exige impérieusement la reproduction de toutes les circonstances, et leur amour pour le merveilleux ne leur fait mentionner que celles qui peuvent être avantageuses à la cause du somnambulisme.

Les somnambules qui ne sont pas lucides (et c'est le plus grand nombre) ont besoin de beaucoup d'astuce pour répondre sur les choses que connaît le consultant. Mais s'il s'agit de choses qu'il ignore et qui ne sont pas susceptibles de vérification immédiate, oh ! alors le somnambule s'en donne à cœur-joie, il tranche toutes les questions, rien ne l'embarasse, il n'hésite plus, il voit tout, il sait tout ; c'est là qu'il obtient les plus brillants succès, qu'il excite le plus d'admiration. Citons un exemple.

A une soirée où j'assistais, une dame consulta une somnambule sur l'état de son mari qui, d'après sa dernière lettre, était allé en Californie, et qui, depuis plusieurs années, n'avait pas donné de ses nouvelles. La somnambule, après avoir palpé la lettre, dit qu'elle va se transporter au lieu où elle a été écrite. Elle ne savait pas quel chemin il fallait prendre ; mais quand on lui eût dit qu'il fallait passer la mer, elle s'empressa d'avoir le mal de mer. On le lui dissipa par quelques passes. Une fois arrivée en Californie, comme elle avait entendu dire que l'Amérique est un pays très chaud, elle se plaignit de la chaleur excessive ; or nous étions au mois de janvier, et il s'en faut bien que, dans cette saison, la Californie jouisse d'une température brûlante. La lucide ne tarda

pas à découvrir le mari et assura qu'il faisait du commerce ; pressée de questions, elle dit qu'il vendait des épices et notamment de la vanille ; puis elle fit le geste d'aspirer une odeur agréable et dit qu'elle sentait le parfum de la vanille entassée dans ses magasins. La consultante n'était ni rassurée ni édifiée sur l'exactitude de ces déclarations. Mais l'auditoire était dans le ravissement, et chacun de répéter que la somnambule avait senti la vanille de Californie.... Pour tout homme de bon sens, il semble difficile d'admettre qu'on puisse à si bon marché se donner comme lucide. Et pourtant parmi ces personnes si crédules, il y en avait qui ne manquaient ni d'instruction ni d'intelligence. Mais l'habitude d'accueillir avidement et sans examen tous les récits merveilleux ôte à l'esprit toute rectitude ; on arrive ainsi à la foi aveugle. — Quelqu'un s'étant permis d'émettre un doute sur les déclarations de la somnambule, on le défia de prouver que ce n'était pas vrai. Il n'y a rien à répondre à cela. Seulement je puis à mon tour faire arbitrairement la description de ce qui se passe aux pôles de la terre ou dans les planètes ; et comme on ne pourra me prouver que ce n'est pas exact, j'aurai droit à un brevet de lucide... au même titre que la somnambule à la vanille et que tant d'autres qui font les délices du public.

CHAPITRE XIV.

SUITE DE LA LUCIDITÉ. — FAITS ADMISSIBLES.

Nous avons indiqué plusieurs classes de faits qui doivent être rejetés ; nous avons fait voir qu'il y a lieu de réduire considérablement la masse de ceux qui sont journellement allégués par les prôneurs de la lucidité. Nous allons maintenant présenter en faveur de la lucidité, des témoignages sé-

rieux, dignes de foi, émanant d'hommes honorables et en état de bien observer.

I.

Le marquis de *Puységur*, qui a découvert le somnambulisme artificiel, était général d'artillerie : tout le monde s'accorde à reconnaître que c'était un homme d'honneur, d'une loyauté exquise et d'un esprit fort distingué. Son témoignage peut donc être accepté de confiance sur les faits à l'égard desquels il n'a pu être trompé. Il résulte de ses mémoires, que quand il observa pour la première fois l'état si singulier du somnambulisme, le phénomène dont il fut d'abord frappé, fut celui de la transmission de pensée : le nommé Victor obéissait à l'ordre mental de Puységur qui, sans manifester sa volonté par aucun signe, lui fit exécuter plusieurs mouvements et chanter différents airs. Il constata ensuite le même phénomène sur un grand nombre de sujets et en présence de témoins.

II.

Deleuze n'est pas seulement un des patriarches du magnétisme : il était bibliothécaire du Jardin des Plantes, très versé dans les sciences exactes, auteur de plusieurs ouvrages estimés : tous ses contemporains ont rendu hommage à sa loyauté et l'ont dépeint comme un des hommes les plus honorables, incapable de tromper. Parmi les faits nombreux de lucidité qu'il cite dans ses écrits, nous choisissons celui qui nous paraît le plus remarquable. « Me trouvant dernièrement chez une dame dont la fille était somnambule, je demandai à cette jeune personne si elle pouvait lire les yeux fermés. Je n'en sais rien, me dit-elle, il faut essayer. Alors j'appliquai mes doigts sur ses yeux, de manière à comprimer les paupières ; de l'autre main, je lui présentai un livre, et elle lut fort bien sept ou huit lignes. Elle fut obligée de s'arrêter,

parce que cela la fatiguait. J'eus alors l'idée de faire une expérience propre à convaincre des personnes que la mère ne m'avait pas permis de mener chez elle. Je lui demandai si elle pourrait lire des mots renfermés dans une boîte; elle me dit que dans une autre séance elle en ferait volontiers l'essai. Quelques jours après, je lui présentai une boîte de carton fermée, au fond de laquelle étaient écrits ces mots : *amitié*, *santé*, *bonheur*. Elle tint longtemps la boîte dans ses mains, elle éprouva beaucoup de fatigue; elle me dit enfin que le premier mot était *amitié*, mais qu'elle ne pouvait lire les autres. Je la pressai de faire de nouveaux efforts; elle y consentit, et me rendant enfin la boîte, elle me dit : Je n'y vois pas assez clair; je crois cependant que ces deux mots sont *bonté*, *douceur*. On voit que la somnambule avait lu le premier mot, que les deux autres qu'elle indiquait, sans en être sûre, ont la même désinence, le même nombre de syllabes et de lettres que ceux que j'avais écrits, que même le mot *santé*, écrit à la main par une grande S, se rapproche beaucoup de *bonté* par un B. Rien n'avait pu faire soupçonner ces mots à la somnambule; il est certain qu'elle lisait, mais indistinctement, comme il nous arrive, quand nous n'avons pas assez de jour.

III.

Pétetin, médecin à Lyon, homme honorable et offrant toutes les garanties de véracité, a publié en 1808 un ouvrage intitulé : *De l'électricité animale*, dans lequel il raconte plusieurs exemples de vision sans le secours des yeux; il donne la relation très détaillée de nombreuses expériences faites par lui sur des cataleptiques chez lesquels il a cru reconnaître que le siège de toutes les sensations était transporté à l'épigastre et au bout des doigts. Une malade qui n'avait pu entendre ce qu'on lui avait dit à haute voix aux oreilles, en-

tendit ce qu'on lui prononça à voix basse au creux de l'estomac. On glissa sous sa couverture des cartes à jouer, une montre et d'autres objets qu'on approcha de son estomac, en les tenant bien enveloppés ou enfermés dans la main; elle les reconnut tous exactement et indiqua l'heure à la montre. La belle-sœur de la malade, épouvantée de ces phénomènes, voulut s'assurer par elle-même de leur réalité : elle enveloppa dans une bonbonnière un chiffon de papier, et se tenant derrière le fauteuil de la malade, fit passer la bonbonnière au docteur qui, la tenant dans sa main fermée, la lui plaça à l'estomac, sans rien dire. Je vois, dit-elle, dans votre main une boîte, et dans cette boîte une lettre à mon adresse. Il y avait effectivement une lettre à son adresse et pliée en quatre.

« Un des spectateurs, dit Pétetin, tira de sa poche une bourse, la mit sur ma poitrine, croisa ma veste et me poussa du côté de la malade. — Monsieur le docteur, dit-elle, vous ne vous gênez pas, vous avez en ce moment sur la poitrine la filoche de M. B... Il y a *tant* de louis d'un côté, et *tant* d'argent blanc de l'autre; mais que personne ne se dérange, je vais dire ce que chacun a de plus remarquable dans ses poches. Elle commença par l'inventaire de celles de sa belle-sœur, comme la plus près d'elle, et lui dit que ce qu'elle avait de plus intéressant était une lettre. Celle-ci en fut d'autant plus surprise qu'elle l'avait reçue le soir même par le courrier, et n'en avait parlé à personne. La malade passa ensuite aux autres, et vida toutes nos poches avec autant d'exactitude, en plaçant un bon mot chaque fois que l'occasion s'en présentait. — La cataleptique aperçut son oncle au moment où il entra dans la chambre, quoiqu'elle lui tournât le dos et qu'il fût caché par un paravent plus élevé qu'elle; elle désigna même la couleur de son habit. »

« Tous ces faits, dit Bertrand, sont concluants relativement à un nouveau mode de vision. Certainement aucun rayon

lumineux ne pouvait avertir la malade, soit de la présence de la lettre renfermée dans la boîte, et dont elle lut l'adresse, soit de la pièce antique qu'elle devina, soit des cartes qu'on plaça sur son estomac. Il en est de même des autres expériences, particulièrement de celles qui furent faites sur madame de Saint-P..., qui donna des preuves de la vision la plus incontestable devant un grand nombre de spectateurs, et notamment devant plusieurs médecins incrédules qui furent convaincus par les expériences dont ils furent les témoins. La malade, à plusieurs reprises et interrogée par différentes personnes, sut reconnaître un morceau de platine enfermé dans un papier, une boule de cuivre cachée dans un mouchoir, un cachet à trois faces tenu dans une main, et sur lequel elle vit, à l'une des faces un griffon, à la seconde deux lettres composant un chiffre, et à la troisième un aigle aux ailes étendues, et autour une devise en italien, *tout à tout*, écrite en si petits caractères qu'il fallait une grande attention pour la lire; elle désigna aussi deux livres placés dans la poche d'un spectateur, l'un desquels était un livre de poste, et l'autre un livre de contes de Vassellier; elle reconnut un louis et dit qu'il n'avait pas le poids; enfin elle lut une ordonnance dans un papier cacheté, et dit quel en était le contenu (une once de quinquina et deux gros de valériane).... Ces expériences ne peuvent laisser le moindre doute. Qui ne reculera à la pensée d'imaginer qu'un médecin connu depuis longtemps dans une des principales villes de France, estimé de ses confrères et de tous ses concitoyens, aille composer un ouvrage volumineux sur de pareils mensonges, et qu'il ait l'inconcevable patience d'entasser, en les surchargeant des plus minutieux détails, sept histoires différentes qui n'offriraient qu'un tissu de fables ridicules? Qui pourra admettre qu'il ait eu l'impudence de désigner les expériences à faire et de donner les moyens de réussir, en engageant tous les médecins à les répéter?.... Il cite comme ayant été

témoins de ces expériences et comme les ayant répétées, plusieurs médecins très connus, tels que MM. Eynard et Coladon, qui d'abord étaient incrédules et qui se rendirent après avoir vu. Ces médecins étaient vivants quand il publia son ouvrage, aucun d'eux ne l'a démenti. »

Pétetin rapporte dix-sept cas de catalepsie ; et parmi les malades qu'il a traités, plusieurs ont annoncé d'avance ce qui devait se passer pendant leur maladie.

IV.

Le baron de *Strombeck* a publié en Allemagne une observation très intéressante, intitulée : *Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal produit par la nature elle-même*. L'auteur déclare avoir été témoin oculaire de tous les faits qu'il relate. Le titre de son ouvrage peut être critiqué ; car, ainsi que le fait remarquer Bertrand, il s'agit d'un somnambulisme naturel, et rien n'indique que cet état ait été produit par aucune influence étrangère.

Un jour, la somnambule dont il fait l'histoire, lit un papier écrit par lui et renfermé dans son secrétaire, indique que l'écrit contient deux alinéas, et dit combien chaque alinéa contient de lignes. — Elle voit (page 63) à un étage supérieur, dans la chambre de M. de *Strombeck*, et sur son bureau, une épreuve de son imprimeur, *que lui-même ne savait pas avoir été apportée*. — Elle indique (p. 71) la position de plusieurs objets placés derrière elle et dont on avait secrètement dérangé la position ; elle se trompa pourtant pour l'un d'eux. — Dans les observations du docteur *Marcard*, conseiller et médecin des eaux de *Pyrmont*, il est attesté par lui (p. 157), qu'elle reconnut l'arrivée du docteur *Schmidt*, et désigna la couleur de son habit, quoiqu'il ne fût pas venu de la journée. Elle dit positivement et à la minute, l'heure qu'il était à la montre du même docteur, qui ne se trouvait d'accord avec

aucune de celles qui étaient dans la chambre. — Elle indique (p. 160), que le docteur Marcard a sur lui de l'argent renfermé dans une bourse longue, verte et rayée de couleurs.

Bien certainement, ajoute le docteur, elle n'avait jamais vu cette bourse que je portais depuis quelques jours par hasard, que, hors ma maison, je n'avais pas sortie de ma poche, et qui était telle qu'on les faisait il y a dix ans, avec de la peau verte, rayée de violet. — Dans ses observations, le docteur Schmidt, médecin de la Cour à Celle, déclare (p. 188) que mademoiselle Julie avait désigné le nombre de bagues qu'il portait au doigt (ce jour-là il n'en avait qu'une, ordinairement il en portait deux); qu'elle désignait, à la seconde, l'heure que marquait une pendule placée à un étage supérieur. Il ajoute (p. 193) qu'elle lui déclara que sa montre qu'il tenait dans sa main, marquait trois heures vingt-neuf minutes, et qu'elle ne se trompa pas d'une seconde.

V.

Bertrand, docteur en médecine, ancien élève de l'école Polytechnique, qui a montré dans ses écrits un véritable esprit scientifique, raconte le seul fait dont il ait été témoin, de vue anormale : « Je magnétisais, dit-il, une somnambule chez laquelle j'avais beaucoup de raison de soupçonner l'existence de cette faculté, et je cherchais quelque preuve qui pût fixer mon opinion. Je pris donc un jour, pendant que la malade était endormie, une bague qu'elle avait à son doigt, et la mis dans la main d'une personne qui se trouvait auprès de moi. La somnambule avait les yeux exactement fermés, et nous étions dans une chambre éclairée par une seule lumière. Environ une minute après, je demandai à la malade qui n'avait pas paru s'apercevoir de ce que j'avais fait, si elle pouvait me dire où était sa bague. Alors seulement elle parut s'apercevoir qu'elle ne l'avait plus, et, après avoir réfléchi un instant,

elle me dit : C'est M. R... qui l'a (nommant une personne présente et différente de celle à qui je l'avais donnée). Je crus qu'elle se trompait ; mais je ne jugeai pas à propos de l'en avertir, et pour voir jusqu'où pourrait aller son erreur, je me contentai de lui répéter : Voyez, et dites-moi positivement où est votre bague. Alors, au moyen d'un signe de la main, elle désigna sur elle-même, de la manière la plus évidente, l'endroit où se trouve placée la poche de côté du pantalon, et dit : Elle est là. Je crus d'autant plus sûrement qu'elle se trompait, que c'était à une dame que j'avais donné la bague, et, croyant avoir une preuve de plus de la facilité avec laquelle les somnambules peuvent voir ce qui n'est pas comme ce qui est, je lui dis, après lui avoir fait répéter encore une fois qu'elle voyait que c'était bien M. R... qui avait sa bague et qui l'avait placée dans sa poche de côté : Vous vous trompez, c'est madame R... qui a votre bague, et, en même temps, je me tournai vers les personnes présentes, comme pour leur faire remarquer l'erreur évidente dont elles étaient témoins.

» La physionomie des spectateurs avait une expression bien différente de la mienne : elle peignait la surprise et l'étonnement ; car M. R..., tirant de l'endroit indiqué la bague qu'il avait prise, montra que la somnambule avait bien vu, et que c'était moi seul qui me trompais. M. R..., médecin, ayant eu occasion de voir plusieurs somnambules, observait les phénomènes qu'ils présentaient, avec un esprit entièrement dégagé de préjugés, n'en admettant aucun, à moins qu'une expérience répétée ne les confirmât, mais ne négligeant d'examiner aucun de ceux qui se présentaient à son observation. Il avait voulu, en demandant la bague à la personne à laquelle je l'avais donnée, faire une expérience plus concluante que celle que j'avais tentée.

» L'expérience que je viens de rapporter était faite devant des personnes avec lesquelles je devais me dispenser de toute précaution qui aurait pu provenir de la moindre défiance sur

leur compte; toutes étaient plus incrédules que moi sur les phénomènes qu'elles avaient sous les yeux, et n'avaient aucun intérêt à faire paraître dans ma somnambule des facultés qu'elle n'avait pas; mais, au reste, les circonstances locales ne pouvaient faire soupçonner aucune communication secrète entre les spectateurs et la malade. Celle-ci était assise devant moi, je voyais ses yeux bien fermés; toutes les personnes présentes étaient placées derrière moi, et aucune ne s'approcha de manière à pouvoir la toucher (*Traité du somnambulisme*, 1823, p. 41). »

Le même auteur rend compte d'une manière étendue (p. 163 et suiv.) de la maladie d'une jeune personne de Rennes, qui devint somnambule par suite de magnétisation et prédit exactement une foule de circonstances qui se réalisèrent. « Il lui est arrivé, dit-il, de m'annoncer, huit jours d'avance, que, pendant une nuit qu'elle me désigna, sa tête enflerait, que ses paupières seraient infiltrées, et que sur ses joues on verrait paraître, en plusieurs endroits, des égratignures semblables à celles qu'on pourrait faire en effleurant la peau avec la pointe d'une épingle; et tout cela arriva comme elle l'avait prédit. »

VI.

M. *Gueritant*, pharmacien à Orléans, a adressé à la Société des sciences physiques de cette ville, un mémoire circonstancié qui a été lu, le 22 août 1844, par M. Latour, secrétaire de cette société, fils du médecin qui avait soigné la malade dont il y est question. La demoiselle Adélaïde Lef..., atteinte d'une maladie hystérique, présenta, pendant sa longue maladie, des particularités fort curieuses que l'auteur raconte en détail, et dont quelques-unes rappellent les cas de possession. Dans ses accès, il lui arriva plusieurs fois d'exécuter des mouvements très violents, de se courber avec force

et rapidité, de manière à faire toucher en avant son front avec ses pieds, puis tout à coup de se courber en arrière et de toucher de même avec son front ses talons, ainsi qu'on l'avait remarqué chez la supérieure des Ursulines de Loudun. Elle pirouettait rapidement sur elle-même, comme plusieurs convulsionnaires de Saint-Médard et comme les derviches tourneurs. Elle montait avec agilité à de très-grandes hauteurs. Sa mémoire se développa d'une manière prodigieuse ; ses sens acquirent une finesse extraordinaire, à tel point que l'application d'une main sur la joue suffisait à la malade pour lui faire reconnaître les personnes qui lui étaient les plus familières. Elle entendait et voyait par l'épigastre ; elle reconnaissait les personnes qui posaient la main sur cette partie du corps, pendant que d'autres lui tenaient les yeux exactement fermés. Depuis, elle fit plus : il suffit de lui fermer les yeux pour qu'elle nommât les personnes qui l'entouraient, et qu'elle désignât leurs places respectives. Quand elle voulait découvrir quelque chose, elle courbait son corps en deux, appliquait son visage sur la région épigastrique, la frottait légèrement avec son doigt indicateur, et de suite répondait à toutes les questions qui lui furent faites : elle décrivait exactement ce qui se passait dans une maison voisine. Elle prédit plusieurs fois d'avance toutes les phases de sa maladie, jusqu'à sa guérison. Tout se passa comme elle l'avait annoncé.

VII.

Franccœur, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Paris, a communiqué en 1825 à la Société philomatique de Paris, un mémoire sur un grand nombre de faits dont il n'a pas été témoin, mais qui lui ont été attestés à Aix en Savoie, par plusieurs témoins respectables, et notamment par *M. Despine*, médecin en chef de l'établissement : il s'agit du phénomène si singulier de la transposition des sens. « La

crainte de me rendre ridicule, dit Francœur, en laissant penser que j'ai pu croire réels tous les phénomènes que je vais exposer, m'a retenu un moment ; mais, ayant trouvé dans un ouvrage du célèbre Frank : *Praxeos medicinæ universæ præcepta*, une histoire de Louise Baerkman, dont Frank et trois de ses confrères ont suivi la maladie, et ayant lu le récit le plus développé et le mieux attesté de faits aussi singuliers que ceux dont j'avais à parler, j'ai cru que, dans l'intérêt de la vérité, je pouvais me hasarder à raconter des phénomènes auxquels je n'ajoute aucune créance, ne les donnant que pour ce qu'ils valent. »

Voici le résumé des observations communiquées par Francœur, d'après le témoignage de M. Despine :

Dans la première, l'auteur a indiqué que la malade qui en fait le sujet avait la faculté de voir, d'entendre et d'odorier par les doigts et par les orteils.

La seconde observation a été faite sur la fille d'un habitant fort recommandable de Grenoble, que nomme Francœur, qui était très désolé de l'état de sa fille, faisait tous ses efforts pour cacher sa maladie et refusait toutes visites des curieux. Parmi les différents états que présenta successivement cette demoiselle, et que le docteur Despine décrit avec beaucoup de détails, il insiste particulièrement sur celui de somnambulisme. Le phénomène le mieux constaté est celui de la translation du siège du sens de la vue : « Non-seulement, dit-il, notre malade entendait par la paume de la main, mais nous l'avons vue lire sans le secours des yeux, avec la seule extrémité des doigts, qu'elle agitait avec rapidité au-dessus de la page qu'elle voulait lire, et *sans la toucher*, comme pour multiplier les surfaces sentantes ; lire, dis-je, une page entière du roman de madame de Montolieu, intitulé *les Châteaux en Suisse*. Il s'y trouvait trois mots propres, dont probablement elle n'avait jamais ouï parler, et qu'elle prononça aussi bien qu'un lecteur de l'Académie. Nous l'avons vue

d'autres fois choisir, sur un paquet de plus de trente lettres, l'une d'entre elles, qu'on lui avait indiquée; lire sur le cadran, et à travers le verre, l'heure qu'indiquait une montre, la monter et faire trouver les aiguilles au point voulu; écrire plusieurs lettres (trois sont entre mes mains), corriger, en les relisant, toujours avec le bout des doigts, des fautes qui lui étaient échappées; recopier une de ses lettres, mot pour mot, en lisant avec le coude gauche, tandis qu'elle écrivait de la main droite. Nous l'avons vue désigner l'odeur (dont les narines simulaient l'impression) et l'espèce de telle ou telle fleur, dont on lui mettait les feuillets dans la paume de la main. *Pendant toutes les opérations, un écran de carton épais interceptait de la manière la plus étroite tout rayon visuel qui aurait pu se rendre aux yeux.* Les mêmes phénomènes avaient lieu à la plante des pieds, sur l'épigastre, ainsi que sur les diverses parties de la surface du corps où la malade semblait éprouver un sentiment de douleur par le simple toucher (1). »

VIII.

M. le docteur *Rostan* constate des faits de lucidité : son témoignage a une valeur toute particulière. Ce savant professeur raconte, dans son article *Magnétisme* du *Dictionnaire de médecine* (1^{re} édition, 1825, t. XIII), qu'il avait commencé par nier le magnétisme et l'avait combattu dans son enseignement et dans ses écrits, mais qu'ayant voulu se rendre compte par lui-même, il a produit des phénomènes dont il a été étonné, et qu'il aurait d'avance jugés impossibles; il s'est rendu à l'évidence des faits et n'a pas craint de confesser hautement la vérité d'une doctrine qu'il n'avait attaquée que faute de l'avoir suffisamment étudiée. Nous donnons un extrait de ses relations.

« Voici une expérience que j'ai fréquemment répétée, mais

(1) Bertrand, *Du magnétisme*, p. 257 et suiv.

que j'ai dû interrompre parce qu'elle fatiguait prodigieusement une somnambule qui me dit que si je continuais, elle deviendrait folle. Cette expérience a été faite en présence de mon collègue et ami M. Ferrus que je crois devoir nommer ici, parce que son témoignage ne peut qu'être du plus grand poids. Je pris ma montre que je plaçai à trois ou quatre pouces derrière l'occiput. Je demandai à la somnambule si elle voyait quelque chose. — Certainement, je vois quelque chose qui brille; ça me fait mal. Sa physionomie exprimait la douleur; la nôtre devait exprimer l'étonnement. Nous nous regardâmes, et M. Ferrus, rompant le silence, me dit que, puisqu'elle voyait quelque chose briller, elle dirait sans doute ce que c'était. — Qu'est-ce que vous voyez briller? — Ah! je ne sais pas, je ne puis vous le dire. — Regardez bien. — Attendez..., ça me fatigue..., attendez... (et après un moment de grande attention): c'est une montre. Nouveau sujet de surprise. « Mais si elle voit que c'est une montre, me dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure qu'il est. — Oh! non, c'est trop difficile. — Faites attention, cherchez bien. — Attendez..., je vais tâcher..., je dirai peut-être bien l'heure, mais je ne pourrai jamais voir les minutes. » Et après avoir cherché avec la plus grande attention: « Il est huit heures moins dix minutes. » Ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même et la répéta avec le plus grand succès. Il me fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre, et la lui presenta sans l'avoir regardée; elle ne se trompa point. Une autre fois, je plaçai la montre sur le front; elle accusa bien l'heure, mais nous dit les minutes au rebours, en plus ce qui était en moins, et réciproquement; ce qu'on ne peut attribuer qu'à une moindre lucidité dans cette partie, ou à l'habitude où nous étions de placer le cadran derrière l'occiput... Quoi qu'il en soit, cette somnambule se défiait tellement de sa clairvoyance (qui était telle cependant que je n'en ai jamais vu de semblable), qu'il

ne lui paraissait jamais possible de voir ce qu'on lui demandait. Il serait beaucoup trop long de rapporter tout ce qu'elle me dit de singulier ; le fait que je viens de rapporter suffit. Ainsi voilà bien la faculté de voir transportée dans d'autres organes que ceux qui en sont chargés dans l'état normal. Ce fait, je l'ai vu et je l'ai fait voir

» Les somnambules jouissent encore de la faculté de distinguer à travers les corps opaques. Une somnambule m'a constamment dit, sans jamais se tromper, si j'avais l'estomac vide ou plein ; elle allait jusqu'à me dire si j'avais beaucoup ou peu mangé.

»

» Se peut-il que les somnambules jouissent de l'étonnante faculté de prophétiser, de prévoir l'avenir?... J'ai vu, dans ce genre, des faits bien singuliers. Mais j'avouerai que, bien que les ayant vus souvent, j'en doute encore.... M. Georget a vu annoncer avec précision des accès d'hystérie, d'épilepsie, d'éruption des règles, et prédire leur durée, l'heure de leur terminaison, et j'ai été témoin de faits bien plus incroyables. »

IX.

M. William *Gregory*, professeur de chimie à l'Université d'Édimbourg, membre de la Société royale de Londres, décédé en 1858, était un fervent apôtre du magnétisme ; ses profondes études dans les sciences exactes, son esprit d'observation, son caractère honorable, tout se réunit pour donner à son témoignage une haute valeur. Dans son ouvrage intitulé : *Letters on mesmerism and clairvoyance* (Édimbourg, 1852) (1), il rend compte d'un très grand nombre de faits observés dans sa longue pratique ; on y trouve presque tous les genres de lucidité, la vue de l'inté-

(1) J'ai rendu compte de cet ouvrage et j'en ai donné des extraits étendus dans le *Journal du magnétisme*. 1854, t. XIII, p. 505.

rieur du corps et des maladies, la vue du passé, la pénétration de la pensée et la vue à distance. C'est dans ce dernier genre que nous avons choisi l'exemple suivant :

« Au milieu d'une séance de somnambulisme, un domestique frappa à la porte et entra tenant à la main une lettre au docteur Gaddock qui se trouvait avec moi. Celui-ci jeta un coup d'œil sur l'extérieur de la lettre, me la remit cachetée, et me dit en me quittant : Voici un sujet d'expérience. Comme j'ai toujours préféré les exercices non préparés, je remis à la somnambule Emma la lettre cachetée, sans l'avoir ouverte et sans avoir la moindre idée de son contenu, conjecturant qu'il s'agissait probablement de quelque malade. Elle saisit la lettre, sans y diriger ses yeux fermés, la plaça sur le sommet de sa tête, et dit : « C'est de M. X..., prêtre » à X... Il désire que le docteur Gaddock me charge de chercher un enfant perdu, que l'on croit tombé dans un puits » à charbon. Je vais le faire. Je *la* vois, elle n'est pas morte ; » elle est dans un cottage avec des gens qui sont pleins d'attention pour elle.— Pouvez-vous voir comment elle s'est » perdue? — Oh! oui. Elle a été faire visite à une de ses » parentes, tante ou grand'mère, à une longue distance de » chez elle. Quand l'enfant a quitté sa parente, celle-ci » lui a donné un penny, s'est mise en route avec elle, est » allée jusqu'auprès de l'église, et l'a laissée seule. Après un » moment, elle a rappelé l'enfant et lui a demandé si elle » trouverait bien son chemin. La petite a répondu affirmati- » vement, et s'est mise en marche. Mais elle pensa constam- » ment à ce qu'elle achèterait avec son penny ; elle a pris un » mauvais chemin, et quand elle s'est aperçue qu'elle était » égarée, elle s'est assise dans un fossé et a jeté des cris. » Peu de temps après, un homme s'est trouvé là et l'a amenée » chez lui. »

» A ce moment, entra le docteur Gaddock avec le père de l'enfant perdue, le même qui avait écrit la lettre et qui était

dans une grande inquiétude. Je dis à M. Gaddock que, sans avoir ouvert la lettre, j'en connaissais le contenu, et que l'enfant perdue était sauvée. Ayant ensuite ouvert la lettre, sur la demande de M. Gaddock, je trouvai qu'Emma avait parfaitement rendu compte du contenu. Emma *ne sachant pas lire*, il faut que le sens de la lettre lui soit parvenu par quelque mystérieuse sympathie, sans le secours de l'écriture. Comme elle nommait l'auteur de la lettre, je pus croire un instant qu'elle le connaissait et qu'elle avait pu s'aider de cette connaissance. Mais l'enfant avait été perdue à une distance considérable de Bolton (où nous étions); le père était venu directement vers M. Gaddock; il était arrivé presque au moment où celui-ci recevait sa lettre. M. Gaddock et la demoiselle m'assurèrent que personne dans la maison n'avait entendu parler de cette aventure jusqu'à la réception de cette lettre, et qu'Emma avait été endormie dans la salle à manger, une heure auparavant; à son réveil, elle n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé. Je vis avec satisfaction que les événements dont il s'agit avaient été ignorés de tout le monde dans la maison, et même dans la ville de Bolton, jusqu'à la fin de la séance, et que le père, comme je viens de le dire, en avait apporté les premières nouvelles.

» Cet homme était entièrement étranger pour M. Gaddock, aussi bien que pour Emma. Il avait apporté un soulier de l'enfant. On le donna à Emma qui alors décrivit exactement son costume, son âge, son extérieur et son caractère, à l'extrême étonnement du père. Celui-ci confirma toutes ces déclarations dans toute la partie qu'il connaissait; l'enfant était allée chez sa grand'mère qui lui avait donné un penny, l'avait quittée près de l'église, l'avait rappelée pour lui demander si elle savait bien son chemin, et avait reçu une réponse affirmative. Emma lui dit que la petite fille (la lettre parlait seulement d'un enfant, et néanmoins la lucide avait tout de suite désigné avec assurance une fille), que l'enfant,

dis-je, par crainte ou par suite d'émotion, ne pouvait indiquer son domicile, bien qu'à la maison elle fût très babilarde; les gens, pour l'empêcher de crier, la faisaient tra vailler. Elle ajouta qu'on la retrouverait; qu'après avoir quitté sa grand'mère, elle avait tourné d'un côté au lieu de prendre le bon chemin.

» M. Gaddock, qui connaissait la manière de s'exprimer d'Emma, expliquait qu'elle voulait désigner une certaine direction; mais le père s'imagina qu'il en découvrirait une meilleure, et il chercha son enfant dans une contrée tout opposée. Emma dit qu'il ne la trouverait pas, mais que l'enfant se retrouverait. En effet, le père ne réussit pas dans ses recherches, et quand il revit Emma, elle lui rappela (dans son sommeil) l'avis qu'elle lui avait donné; elle vit alors l'enfant avec d'autres vêtements, dans une vaste maison. On la trouva, ce jour-là ou le suivant, au Workhouse de Salford, où on l'avait fait changer de vêtements.

» Je regarde ce fait de lucidité comme pleinement satisfaisant, d'autant plus qu'il se passa en ma présence, d'une manière tout à fait accidentelle. Le trait le plus frappant, c'est qu'Emma ait lu, non les mots écrits, mais les pensées exprimées dans la lettre. Il est possible qu'elle ait été mise par l'écriture en communication avec l'écrivain, et que, par suite de la sympathie, elle ait perçu ses pensées dans son écriture. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle s'est exprimée comme si la connaissance lui était venue de la lettre elle-même.

» J'ajouterai que l'enfant, quand elle fut retrouvée, confirma tous les renseignements donnés par la somnambule; elle avait beaucoup pensé au penny, s'était assise dans un fossé pour crier, avait été emmenée à un cottage par un homme qui avait en vain essayé, ainsi que sa femme, d'obtenir l'indication de sa demeure, et lui avait donné de l'ouvrage pour l'empêcher de crier. »

X.

M. *Nicolo Cervello*, docteur en médecine et professeur à Palerme, a publié, en 1853, la relation fort intéressante d'un cas d'hystérie avec catalepsie, accompagnée de somnambulisme spontané. Le sujet de ses observations est une jeune personne de Palerme, nommée *Ninfa Philiberto*. Elle annonça d'avance les accès et toutes les circonstances qui devaient les accompagner ; elle prédit notamment le jour où elle recouvrerait l'usage de son bras droit, les autres membres demeurant paralysés. Tout se réalisa ponctuellement, excepté la prévision de sa mort ; au jour indiqué, elle tomba en léthargie, sans mouvement, sans respiration, et devint semblable à un cadavre. Elle échappa à cette crise fatale, et elle fit ensuite sur son état diverses prédictions qui se réalisèrent, y compris celle de sa guérison.

Dans le cours de sa maladie, elle présenta le phénomène extraordinaire de la transposition des sens ; elle entendait par les mains et par les pieds. On réussit également pour le goût, la vue et l'odorat : on lui appliqua notamment sur le bras un petit paquet d'asa fœtida ; elle fit un geste de dégoût et pria qu'on éloignât de la portée de son nez l'objet qui sentait mauvais ; on retira le paquet de son bras pour l'approcher de ses narines, elle remercia alors qu'on l'eût délivrée d'une odeur détestable. On lui mit ensuite sur le bras du fromage de Hollande ; elle exécuta avec la bouche les mouvements de la mastication, et elle remarqua que, pour le moment, le fromage de Hollande ne lui faisait pas plaisir. On plaça près de son bras un prospectus des chaînes galvanométriques de Golberg ; elle le plaça la tête en bas, dit que c'était un imprimé, qu'elle n'en pouvait lire le contenu, parce que sa vue était trouble, mais qu'elle distinguait bien les armes d'Autriche. On constata ainsi, par un grand nombre d'expériences, que la transposition de tous les sens était com-

plète ; pour obtenir la sensation, il n'était pas nécessaire que l'objet fût en contact avec son bras, mais il y avait une sorte de sphère d'activité de deux ou trois pouces de diamètre en deçà de laquelle elle percevait l'impression des corps étrangers. Le narrateur observe que, pour rendre les expériences parfaitement probantes, on avait soin de s'y prendre de façon que le sujet ne pût acquérir, par les moyens ordinaires, aucune notion des corps destinés à agir sur elle d'une manière anormale (1).

XI.

M. le général *Noizet*, dans son *Mémoire sur le somnambulisme et le magnétisme*, 1854, 1 vol. in-8, raconte le trait suivant de lucidité :

« J'arrivai chez mon ami avant le magnétiseur et sa somnambule, et le maître de la maison nous dit qu'entre autres facultés extraordinaires qu'on prêtait à cette somnambule, était celle de pouvoir dire ce qu'une personne avec qui on la mettait en relation, avait fait dans la journée. Il se trouvait justement par hasard que ce jour-là j'avais fait une démarche peu ordinaire ; j'étais allé dans les combles de l'hôtel des Invalides avec le duc de Montpensier pour lui faire voir la galerie des plans-reliefs des places fortes. Je proposai de faire sur moi l'essai de la faculté de la somnambule, et cette proposition fut acceptée par mes deux amis.

» La somnambule arrivée et endormie, je me mis aussitôt en rapport avec elle, et lui demandai si elle pouvait voir ce que j'avais fait dans la journée.

» Après quelques détails assez insignifiants et péniblement obtenus sur l'emploi de ma matinée, je lui demandai où j'étais allé après déjeuner. Elle me répondit sans grande hésitation : Aux Tuileries ; ce qui pouvait fort bien s'entendre d'une simple promenade. J'insistai en demandant par où

(1) Voyez *Journal du magnétisme*, 1856, t. XV, p. 477.

j'étais entré, et elle répondit fort bien encore : Par le guichet du quai, auprès du Pont-Royal. — Puis ensuite? — Vous êtes monté dans le château. — Par quel escalier? Est-ce celui du milieu? — Non, c'est par celui du coin, près du guichet. — Là elle se perdit dans les escaliers, et il y a lieu en effet de s'y perdre, car il y en a plusieurs : le grand escalier de service du pavillon de Flore et l'escalier des appartements du roi avec des paliers et des marches de raccordement menant de l'un à l'autre. Enfin elle me laissa dans une grande salle où il y avait des officiers. C'était une salle d'attente au rez-de-chaussée. — Vous avez attendu, me dit-elle. — Et puis? — Il est venu un grand jeune homme vous parler. — Quel était ce jeune homme? — Je ne le connais pas. — Cherchez bien. — Ah ! c'est un fils du roi. — Lequel? — Je ne le connais pas. — Ce n'est pas bien difficile à savoir, il n'y en a que deux à Paris : le duc de Nemours et le duc de Montpensier; est-ce le duc de Nemours? — Je ne le connais pas. (Je lui dis que c'était le duc de Montpensier). — Après? — Vous êtes monté en voiture. — Tout seul? — Non, avec le prince. — Comment étais-je placé? — Au fond, à sa gauche. — Étions-nous seuls dans la voiture? — Non, il y avait encore devant un gros monsieur. — Quel était ce monsieur? — Je ne le connais pas. — Cherchez. — (*Après avoir réfléchi*). C'était le roi. — Comment, lui dis-je, j'étais sur le derrière de la voiture, et le roi devant ! Vous voyez bien que cela n'est pas raisonnable. — Je ne sais pas, je ne connais pas ce monsieur. — Eh bien, c'était l'aide de camp du prince. — Je ne le connais pas. — Où avons-nous été? — Vous avez suivi la rivière. — Et puis? — Vous êtes allés dans un grand château? — Quel est ce château? — Je ne sais pas; il y a des arbres avant d'y arriver. — Regardez donc bien, vous devez le connaître. — Non, je ne sais pas.

» J'abandonne cette question et je lui dis de continuer. — Vous avez été dans une grande salle. (Là elle me fait une

description imaginaire de la salle où elle voit briller des étoiles sur un fond blanc; enfin elle me dit) : — Il y avait de grandes tables. — Et qu'y avait-il sur ces tables? — Ce n'était pas haut, ce n'était pas plat non plus tout à fait.

« Je ne pus pas l'amener à me dire qu'il y avait des plans-reliefs, objets que sans doute elle n'avait jamais vus. — Qu'avons-nous donc fait devant ces tables? — Vous montriez. *Vous êtes monté sur un siège, et avec une grande baguette vous faisiez voir quelque chose.*

» Cette particularité remarquable était parfaitement exacte. Enfin, après bien des lenteurs, elle nous fit remonter en voiture et partir. Je lui dis alors : Mais regardez donc en arrière, vous devez reconnaître l'endroit d'où nous sortons. — Ah ! dit-elle, comme étonnée et un peu confuse, c'est l'hôtel des Invalides.... Elle ajouta encore que le prince m'avait laissé à ma porte, ce qui était vrai.

» Quelque familiarisé que je fusse avec les scènes du somnambulisme, cette scène me frappa néanmoins beaucoup, et je ne pus raisonnablement attribuer qu'à la faculté de lire dans ma pensée ou sur des impressions existantes encore dans mon cerveau, l'espèce de divination dont venait de faire preuve la somnambule. C'est encore la seule explication que je puisse lui donner aujourd'hui.

» Je dois cependant ajouter que mes deux amis qui ne pouvaient juger comme moi, de la justesse des réponses essentielles, ne furent ni complètement satisfaits, ni complètement convaincus. Ils auraient voulu plus de netteté dans le discours, et il est certain que la somnambule hésitait souvent et qu'il fallait lui arracher les réponses. Ils prétendaient que je les lui dictais pour ainsi dire, et que je l'aidais. Or le dialogue que je viens de rapporter, est un spécimen parfaitement exact de celui que j'ai eu avec elle, mais qui a été beaucoup plus long. Je ne lui ai dit que ce qu'elle renonçait à trouver et qui ne pouvait avoir aucune conséquence sur les

réponses qu'elle avait encore à me faire. Je lui ai répété plusieurs fois, il est vrai, qu'elle connaissait très bien le château dont elle me parlait, mais était-ce lui nommer les Invalides? Elle a hésité souvent, divagué quelquefois ; mais croit-on qu'il soit aussi facile à une somnambule de voir dans la pensée qu'à une personne éveillée de lire dans un livre ouvert? Enfin, on ne doit pas oublier que les somnambules rêvent et qu'ils ne divaguent pas moins parfois que les rêveurs les plus ordinaires. Pour moi, quelle qu'ait été la forme de la révélation, je suis frappé de cette suite de déclarations non provoquées, que je suis allé aux Tuileries, que je suis entré dans le pavillon de Flore, que j'ai été dans une salle d'attente où un prince est venu me trouver, que nous sommes sortis ensemble en voiture accompagnés d'une troisième personne, que nous sommes allés dans un château où se trouvaient dans une galerie de grandes tables sur lesquelles étaient des objets étendus et peu élevés, que j'ai fait des démonstrations sur ces objets avec une baguette et en montant sur un banc, que le château dont il est question est l'hôtel des Invalides, et que le prince m'a reconduit chez moi. »

XII.

Le docteur *Comet*, connu comme rédacteur de journaux de médecine et écrivain distingué, était fort incrédule en matière de somnambulisme et avait souvent égayé ses lecteurs en ridiculisant les prodiges de lucidité racontés par les magnétistes. En 1839, sa femme étant tombée malade, eut des accès de somnambulisme naturel et devint lucide. M. Comet dont le témoignage a d'autant plus de poids, qu'il s'agissait de faits qu'il avait regardés comme impossibles, envoya à l'Académie de médecine un rapport détaillé sur les choses merveilleuses qui se passaient sous ses yeux, et le publia dans le journal l'*Hygiène*.

Voici un des passages les plus importants de ce rapport :

« Madame Comet lit, les yeux fermés, à travers les corps opaques, sans que les caractères reçoivent une lumière directe. Elle désigne le plus petit corps qu'on lui présente enfermé dans la main. Bien plus, elle devine la pensée qui se rapporte à elle, et les actes improvisés qui se passent dans des appartements contigus au sien ; elle indique avec précision l'heure où ses accès la prendront le lendemain, leur durée actuellement variable chaque jour ; prescrit la dose d'opium qui lui est nécessaire, la fait diminuer ou augmenter selon le besoin, et toujours avec bonheur » (Charpignon, *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme*). A la suite de cet extrait, se trouvent les lettres du docteur Frappart qui décrit toutes les phases de la maladie ; on y voit que les médecins se sont conformés scrupuleusement aux prescriptions de la malade, et que toutes les prédictions sur son état jusqu'à sa guérison complète, se sont exactement vérifiées.

XIII.

M. le docteur *Puel*, médecin fort instruit, auteur d'un excellent mémoire sur la catalepsie, qui a été couronné par l'Académie de médecine, m'a assuré qu'un des cataleptiques qu'il a traités, présentait le phénomène de la transmission de pensée. M. Puel disait au malade : Dites-moi le mot auquel je pense et ayant telle rime (par exemple, rimant à *clairvoyance*) ; et le sujet le disait sans hésitation.

XIV.

M. *Robert Houdin* est connu de tout le monde comme le prince des escamoteurs ; il est vraiment le maître de son art : doué d'une adresse prodigieuse, d'une imagination fé-

conde, il est toujours prêt à créer de nouveaux tours ; il est de plus excellent mécanicien, savant physicien ; il a su appliquer à la prestidigitation les découvertes de la science, et a tiré notamment un très heureux parti de l'électricité et du magnétisme minéral. La relation de son voyage en Algérie prouve qu'il est homme d'esprit et écrivain distingué.

Il a commencé par être fort incrédule en fait de somnambulisme. Bien plus, habitué à produire des prodiges, il faisait très peu de cas du merveilleux, et croyait en posséder le secret ; il regardait tous les hauts faits attribués à la lucidité comme des tours d'adresse de même nature que ceux dont il amusait le public. Dans plusieurs villes où les somnambules avaient quelques succès, il se faisait un jeu de contrefaire leurs exercices et même de les surpasser ; il réussissait à coup sûr et montrait sa supériorité, de sorte qu'à ses yeux et à ceux de la plupart de ses spectateurs, les somnambules n'étaient que de médiocres escamoteurs. M. de Mirville, le célèbre démonologue, qui, dans son système, a besoin du somnambulisme pour en faire honneur aux esprits infernaux, eut l'ambition de convertir un adversaire aussi redoutable ; il pensait avec raison que, s'il parvenait à lui démontrer que la lucidité appartient à un ordre de choses entièrement étranger à ses études et à sa pratique, le témoignage d'un juge aussi expert serait d'un très grand poids pour servir la cause du somnambulisme. Il le conduisit chez le somnambule Alexis.

M. de Mirville rend compte, dans son livre des *Esprits*, de la scène qui eut lieu. J'eus le plaisir de m'en entretenir avec M. Houdin qui me confirma cette relation et y ajouta de nouveaux faits. Voici ce qu'il me raconta :

« On commença par une partie d'écarté. J'avais apporté dans ma poche un jeu de cartes tout neuf, portant encore la bande de la régie, et auquel j'avais fait une marque pour prévenir toute substitution. J'étais sur mes gardes et j'ob-

servai tout avec la plus grande attention. Sur l'invitation du magnétiseur Marcillet, je bandai les yeux d'Alexis : je collai sur la peau des bandes de taffetas, j'appliquai par-dessus des tampons d'ouate, puis deux mouchoirs superposés ; en un mot, en homme qui a l'habitude de bien des ruses et qui sait les déjouer, je puis affirmer que le sujet était incapable de faire usage de ses yeux. Ce fut moi qui le premier donnai les cartes.

» Dès que j'eus donné les premières cartes à Alexis, il en désigna une du doigt et sans la toucher, et me dit : J'ai le roi. — Comment, lui dis-je, pouvez-vous savoir si vous avez le roi, puisque je n'ai pas encore retourné ni même achevé de donner ? — C'est égal, me répondit-il, j'ai le roi.... J'achevai de donner, puis je retournai le huit de carreau. Vous voyez bien, me dit alors Alexis, il retourne carreau, et j'ai le roi. C'était exact. Pendant toute la partie, bien que, par surcroît de précaution, je tinsse mes cartes cachées par la table, il désignait souvent, soit mes cartes, soit les siennes, sans les toucher, et avant que je les eusse vues, et sans jamais se tromper ; il prenait ses cartes sans les retourner et ne faisait aucune erreur. J'étais abimé, confondu ; il n'y avait plus là ni adresse ni escamotage. J'étais témoin de l'exercice d'une faculté supérieure, inconcevable, dont je n'avais pas la moindre idée et à laquelle j'aurais refusé de croire, si les faits ne se fussent pas passés sous mes yeux. J'étais tellement ému, que la sueur me ruisselait sur le visage. Le succès de mon introducteur était complet.

» Alexis, prenant ensuite les mains de ma femme qui m'avait accompagné, lui parla d'événements passés, et notamment de la perte bien douloureuse d'un de nos enfants ; toutes les circonstances étaient parfaitement exactes. Nous étions frappés de stupéfaction.

» Il y avait avec nous un médecin fort incrédule, le docteur Chomel, qui, voulant aussi s'éclairer par lui-même, présenta

une petite boîte à Alexis. Celui-ci la palpa sans l'ouvrir, et dit : C'est une médaille ; elle vous a été donnée dans des circonstances bien singulières. Vous étiez alors un pauvre étudiant, vous demeuriez à Lyon, dans une mansarde. Un ouvrier auquel vous aviez rendu des services, trouva cette médaille dans des décombres, pensa qu'elle pourrait vous être agréable, et grimpa vos six étages pour vous l'offrir..... Tout cela était vrai. Certes, ce sont là de ces choses qu'on ne peut ni deviner ni rencontrer par hasard. Le docteur partagea notre admiration.

» Je donnai à M. de Mirville le certificat qu'il me demanda, constatant que les faits dont j'avais été témoin dépassaient tout ce qu'on peut obtenir par des tours d'adresse.

» Quelques mois après, je revins une seconde fois consulter Alexis. Je ne le trouvai pas aussi lucide que la première fois. Il me dit beaucoup de choses vraies, et quelques-unes fausses. Voici un trait dont je fus surtout frappé. Je lui présentai une lettre que je venais de recevoir, et qui n'était pas encore décachetée : elle portait le timbre de Boulogne. Il me dit qu'elle venait d'Angleterre, ce qui était vrai, et me donna une description assez exacte de l'auteur. Il commit une légère erreur en me disant qu'il était libraire : je le repris, et il me dit qu'il le voyait dans une chambre pleine de livres et semblable à un magasin de libraire ; et tel était, en effet, l'aspect du cabinet de l'expéditeur. Puis il ajouta : Défiez-vous de cet homme, car il vous trahit. Je me récriai vivement, et assurai à Alexis qu'il se trompait, que cet homme était mon meilleur ami, qu'il méritait toute ma confiance. Le somnambule persista dans son affirmation. Je me retirai, persuadé qu'il avait mal vu. Mais à trois mois de là, cet ami, que j'avais cru si sûr et si dévoué, se trouva impliqué dans une honteuse affaire d'escroquerie, et j'acquis la certitude qu'il n'avait cessé de me trahir, qu'il avait soudoyé mes ouvriers pour surprendre mes secrets et en abuser. Alexis avait

vu juste, et non-seulement il n'avait pas été influencé par mes sentiments, mais encore il avait lutté énergiquement contre mes contradictions en accusant l'auteur de la lettre. »

XV.

M. le docteur *Pigeaire* s'est présenté, comme nous l'avons dit, devant la commission du prix Burdin, à l'effet de concourir, et nous avons rapporté, chap. 12, les circonstances à la suite desquelles il a refusé de faire fonctionner sa fille devant les délégués de l'Académie de médecine. Mais il a donné à Paris un grand nombre de séances auxquelles ont assisté une foule d'hommes recommandables et parfaitement en état de bien observer. Il en a été dressé plusieurs procès-verbaux que M. Pigeaire a insérés dans un ouvrage intitulé : *Puissance de l'électricité animale*, 1839. Il en résulte que sa fille, mademoiselle Léonide, âgée de onze ans, a procédé dans les circonstances suivantes : on lui appliquait sur les yeux une bande de toile, deux tampons de coton en rame, et trois épaisseurs de velours noir qu'on fixait par deux liens autour de la tête; ensuite on collait deux bandes de taffetas d'Angleterre, qui du bord inférieur du bandeau allaient adhérer aux joues et au nez dont elles suivaient tous les contours; enfin, on appliquait encore une bandelette du même taffetas perpendiculairement de haut en bas, pour combler la gouttière formée par la réunion du nez avec les joues, et pour ajouter aux adhérences des bandes transversales. Plusieurs des assistants, notamment Arago et Orfila, ayant appliqué cet appareil sur leurs yeux, ont déclaré qu'il était impossible de rien voir.

Mademoiselle Pigeaire s'étant assise dans un fauteuil, devant une table, a été magnétisée par sa mère et endormie, et on lui a appliqué l'appareil que nous venons de décrire. Puis une personne de la société a déposé sur la table un livre de son choix et l'a ouvert au hasard; on l'a recouvert d'une

lame de verre ordinaire et transparente. Alors la somnambule a promené le doigt indicateur de la main droite sur ce verre et a lu distinctement plusieurs lignes, sans faire aucune faute. Elle a également joué aux cartes avec facilité, dans les mêmes conditions, mais sans la lame de verre.

Parmi les signataires des procès-verbaux, on remarque MM. les docteurs Bousquet et Pariset, tous deux secrétaires de l'Académie de médecine; Orfila, doyen de la Faculté; Ribes, de l'Institut; Réveillé-Parise, Kuhnholz, agrégé de la Faculté de Montpellier; Baldou, Ed. Carrière, H. Brochin, H. de Montègre, M. Janicot, J. Vimont. — Parmi les personnages dont M. Pigeaire invoque le témoignage, et qu'il cite comme convaincus, mais qui n'ont pas signé, se trouvent le savant Arago, MM. les docteurs Guéneau de Mussy, Adelon, Delens, Esquirol, Pelletier et Jules Cloquet. — Nous devons mentionner que plusieurs autres témoins, notamment MM. les docteurs Gerdy, Cornac, Velpeau, Villeneuve et Roche, ont déclaré n'être pas satisfaits, sans avoir toutefois signalé aucune irrégularité ou omission, ni avoir prouvé que la vision oculaire pût avoir lieu avec l'appareil dont il s'agit.

Certes, en présence de témoins aussi imposants que ceux qui ont donné leur attestation, et après les précautions minutieuses prises devant eux, il est impossible de ne pas reconnaître que le phénomène a eu lieu, et que la demoiselle Pigeaire a lu à travers des corps opaques.

Il est donc à regretter que M. Pigeaire et la commission n'aient pu se mettre d'accord sur le mode d'opérer, et que, par suite du malentendu, l'Académie ait été privée d'une aussi belle occasion de constater authentiquement l'existence d'une faculté extraordinaire.

La commission ne pouvant rendre compte que de ce qu'elle avait vu, n'a pu entretenir l'Académie des expériences faites en dehors d'elle; mais les faits n'en restent pas moins acquis à la science.

CHAPITRE XV.

DE LA LUCIDITÉ. — CONCLUSIONS.

Nous aurions pu grossir la liste des faits de lucidité bien observés et constatés par des témoins dignes de foi (1); les exemples que nous avons cités sont certainement suffisants pour donner à réfléchir sur les facultés extraordinaires dont il s'agit. L'homme judicieux et de bonne foi doit se dire qu'il n'est pas supposable que tant de personnes honorables et éclairées aient attesté des faits imaginaires, qu'elles n'aient pas pu se rendre compte de ce qui se passait sous leurs yeux, et se soient laissées duper comme des enfants, ou qu'elles aient commis des mensonges odieux. Aucune de ces suppositions n'est admissible; et pourtant, en pareille matière, il est bien difficile de se former une conviction parfaite, à moins d'avoir vu par soi-même. L'autorité des témoignages doit produire au moins un résultat, c'est d'inspirer de la circonspection à ceux qui, non contents de ne pas admettre la lucidité qui ne leur est pas démontrée, regardent ce sujet comme indigne de discussion, et n'en parlent qu'avec un superbe mépris. Quand des hommes aussi éminents que ceux dont nous avons produit les attestations, se sont prononcés et certifient avoir vu, ce n'est qu'avec réserve et convenance qu'on doit discuter leurs relations et combattre leurs conclusions.

Il peut paraître étrange que la lucidité dont la constatation a échappé aux corps savants, se soit présentée assez fréquemment pour que de nombreux témoins aient été à même d'en publier des relations. Cette difficulté peut être aisément résolue. Certes, il faut bien reconnaître, comme

(1) On peut voir, entre autres, les ouvrages de MM. les docteurs Teste, Foissac, Frappart, Bellanger, Gromier, Garcin, et de M. Chardel, conseiller à la Cour de cassation.

nous l'avons déjà dit, que la lucidité est fort peu commune, et qu'elle ne se manifeste pas à heure fixe, à la volonté de ceux qui la recherchent. Ainsi s'explique l'insuccès des somnambules présentés aux commissions académiques. La faculté de voir sans le secours des yeux, la seule que poursuit la commission Burdin, est une des plus rares parmi celles des somnambules. Plusieurs des auteurs recommandables qui ont décrit des faits de lucidité, les ont observés chez des sujets malades, et quelques-uns même atteints de maladies rares, telles que la catalepsie. On conçoit donc bien que de tels phénomènes ne puissent avoir lieu au moment précis où les demandent les commissaires, pas plus qu'on ne pourrait leur servir un cas de combustion spontanée d'un corps humain, ou autre rareté pathologique (1). Pour trouver un seul fait de lucidité, il faut chercher longtemps, s'exposer à plus d'une déconvenue, s'armer de patience, être en garde contre la supercherie. Mais enfin celui qui veut sérieusement, trouvera et sera amplement dédommagé de ses efforts ;

(1) Lors de la polémique engagée dans le journal *l'Ami des sciences*, en 1856, entre M. Mabru et plusieurs magnétistes, M. Derrien indiqua la combustion spontanée des tas de charbon et des tas de foin comme des phénomènes qu'on ne peut reproduire à volonté et qui n'en sont pas moins tenus pour très certains. M. Mabru, dans son livre intitulé *Les Magnétiseurs peints par eux-mêmes*, p. 518, fait cette singulière réponse : « Le phénomène étant qualifié de spontané, on outre-passe la permission en exigeant des chimistes qu'ils le produisent à volonté. » C'est jouer sur les mots. Il arrive quelquefois qu'une meule humide de foin s'enflamme : en donnant à ce phénomène le nom de combustion spontanée, on veut dire par là que le feu n'y a pas été mis du dehors, ni causé par une préparation artificielle, et que c'était dans la meule elle-même qu'était la cause (jusqu'ici inconnue) qui a déterminé la combustion. Demander la reproduction de ce phénomène, c'est demander qu'on établisse une meule de manière que tout y soit disposé exactement comme dans celles qui s'enflamment d'elles-mêmes, et que la combustion ait également lieu. Sans doute, si l'on réussissait à produire ce résultat, la combustion qui aurait lieu ne pourrait être qualifiée de spontanée, puisque le fait de l'homme serait intervenu. Mais le phénomène serait le même que celui qu'on observe dans les combustions spontanées. C'est là ce que demandait M. Derrien ; et comme la réponse de la science est négative, il faut bien reconnaître la réalité de faits non susceptibles d'être reproduits à volonté.

la lucidité, quoique rare, ne l'est pas assez pour être inaccessible aux investigations. L'insuccès des commissaires ne prouve donc rien contre l'existence de la lucidité, mais elle peut donner une idée des difficultés qu'on éprouve à la rencontrer.

Nous allons maintenant résumer, quant aux divers genres de lucidité, les recherches auxquelles nous nous sommes livré.

I. *Communication de pensées.* — Cette faculté a été constatée par Puységur sur son premier somnambule et sur un grand nombre de sujets; elle résulte de la relation que j'ai citée du général Noizet, et de la déclaration de M. le docteur Puel; il m'aurait été facile de multiplier de semblables témoignages. La communication de pensées est une des facultés qu'on rencontre le plus souvent chez les lucides, et souvent même elle tient lieu de plusieurs autres genres de lucidité qu'on se flatte de trouver, bien qu'ils n'existent pas réellement.

Ainsi plusieurs somnambules obéissent à une volonté non exprimée, paraissent être attirés ou repoussés au gré du magnétiseur, déclarent percevoir des sensations imposées, par exemple, trouvent à l'eau le goût de vin ou d'eau-de-vie, etc. Dans tous ces cas, la transmission de pensée suffit pour rendre compte des phénomènes.

Quand on charge un somnambule de faire des recherches dans le passé, s'il décrit exactement ce qui est connu du consultant, et que pour le reste il cesse de voir juste, sa lucidité relative n'est, selon toute probabilité, qu'une communication de pensée plutôt que la vue du passé, qui est plus rare et bien plus difficile.

Il y a bien peu de somnambules en état de découvrir votre pensée d'une manière suivie et de la formuler avec les expressions mêmes que vous avez dans l'esprit. Le plus souvent, le somnambule saisit quelques fragments de vos pensées pendant

que vous le chargez de découvrir, soit des choses éloignées, soit le passé ; et alors le lucide se figure avoir réellement vu ces choses, bien qu'il n'ait fait que les lire dans votre esprit. Si ensuite vous voulez qu'il lise dans votre pensée, vous aurez beau concentrer votre attention sur ce que vous voulez lui faire voir, vous n'y parvenez pas. Ainsi, le lucide vous dérobe votre pensée à son insu et au vôtre, et quand vous lui proposez comme exercice de lire votre pensée, il en est incapable. Quant à ce dernier point, il y a quelques exceptions, notamment celle que rapporte M. Puel d'un cataleptique ; mais elles sont fort rares.

Et surtout qu'on n'aille pas se figurer que, muni d'un bon lucide, on pourra pénétrer à volonté le secret des pensées. Quand un lucide parvient à saisir quelques pensées, ce n'est qu'à l'égard des personnes avec lesquelles il est en rapport, et même cette faculté ainsi réduite est variable, intermittente, sujette à illusion, de sorte que le lucide croit la posséder quand il n'en jouit pas, et se flatte de pénétrer votre pensée, bien qu'il n'ait rien découvert, et il donne comme une découverte les rêveries de son imagination.

On cite des cas où un magnétiseur se fait obéir du somnambule ou produit sur lui divers effets, tels que la paralysie d'un membre, la catalepsie, etc., et cela sans avoir manifesté sa volonté par aucun geste ou signe appréciable aux sens. On demande si, dans ce cas, le magnétiseur a obtenu ces résultats par son action propre, qui lui permettrait de mouvoir ou de modifier les organes du sujet, ou si ce dernier, doué de la communication de pensée, a, grâce à cette faculté, pris connaissance de la volonté du magnétiseur, ce qui suffit pour qu'elle se réalise, comme il arrive dans les cas où elle est formellement exprimée.

Pour résoudre cette question, il y a deux considérations décisives : la première, c'est que de tels résultats ne s'obtiennent que rarement et accidentellement ; on ne cite pas un

seul magnétiseur qui puisse à son gré faire obéir son sujet à une volonté non exprimée ; en second lieu, quand le succès a lieu, c'est avec un sujet mis en somnambulisme, qui sait que son magnétiseur fait sur lui des expériences ; le sujet alors s'efforce de pénétrer sa pensée, de manière à réaliser tous ses désirs, et le travail de son esprit suffit quelquefois pour amener un moment de lucidité.

Ces deux circonstances suffisent pour faire admettre la dernière des deux explications. Si le magnétiseur avait une action propre, on l'apprécierait par ses effets, qui ne sont autres que les effets magnétiques, et le magnétiseur les produit à volonté, en ce sens qu'avec un même sujet, éveillé ou non, il peut à son gré faire naître les mêmes faits. Mais, comme nous savons que, quand il agit sur des personnes qui ne s'en doutent pas, il ne produit rien, il s'ensuit que si, exceptionnellement, il obtient, sans geste visible, des résultats sur des somnambules soumis à des expériences de sa part, les effets ne peuvent être attribués qu'à une suggestion transmise au moyen de la faculté anormale du somnambule ; cette faculté étant très variable, le succès, dans de telles conditions, l'est également.

De même, un individu, autre que le magnétiseur, ne peut généralement se mettre en rapport avec un somnambule, sans employer la parole ou le geste. S'il arrive, exceptionnellement, qu'on y réussisse sans aucun de ces moyens, c'est que, par suite d'une circonstance quelconque, le somnambule avait porté son attention sur la personne qui désirait se mettre en rapport, et avait pénétré sa pensée ; et, ce qui prouve que ce résultat n'est pas dû à une action propre de cette personne, c'est que celle-ci, bien que pouvant exercer à volonté sa puissance magnétique, sera incapable de reproduire à volonté la même expérience : quand elle cherchera de nouveau à se mettre en rapport, sans que son intention se manifeste au somnambule au moyen des sens, comme il

n'y aura pas la répétition des circonstances qui avaient précédemment attiré l'attention du somnambule, et, en outre, comme la lucidité n'est pas constante, la tentative sera infructueuse.

II. *Intelligence des langues non apprises.* — Cette prétendue faculté n'est autre chose que la communication de pensée. Quand vous parlez à un somnambule dans une langue qu'il ne connaît pas et qu'il vous comprend, c'est qu'il est en relation avec votre pensée, et alors les mots importent peu. Pour vous assurer qu'il ne connaît réellement pas la langue dans laquelle vous l'avez entretenu, vous n'avez qu'à lui présenter un livre écrit dans cette même langue et ouvert au hasard, de sorte que vous ne sachiez pas ce que contient le passage indiqué, vous pouvez être bien certain que le lucide ne comprendra pas un mot de la langue que nous supposons, bien entendu, lui être étrangère. Je ne connais pas un seul fait qui démente mon assertion.

III. *Faculté de parler des langues non apprises.* — Plusieurs auteurs ont prétendu que cette faculté avait été constatée chez les démoniaques, notamment chez les religieuses de Loudun, plus tard chez les trembleurs des Cévennes, chez les convulsionnaires de Saint-Médard, et enfin, de notre temps, chez des somnambules. Mais, en examinant attentivement les relations sur ce sujet, il est facile de se rendre compte de l'erreur où sont tombés ces auteurs.

Certains extatiques articulent des sons que personne ne reconnaît pour appartenir à aucune langue, ou écrivent des caractères indéchiffrables; on en a conclu qu'ils parlaient ou écrivaient des langues non apprises, mais cette affirmation est purement gratuite; rien ne prouve que ces sons bizarres ou ces caractères énigmatiques appartiennent à une langue quelconque. « J'ai déjà observé, dit Carré de Montgeron, que c'est dans le plus fort de leurs extases, que plusieurs convulsionnaires font ces discours en langue inconnue ou étrangère.

Je dois ajouter qu'ils n'en comprennent eux-mêmes le sens que dans l'instant, à mesure qu'ils les prononcent, et qu'ils ne s'en souviennent plus, du moins que d'une manière générale, aussitôt que leurs discours sont finis » (*Idee de l'état des convulsionnaires*, p. 84). Le même auteur ajoute que la seule preuve qu'on ait que les convulsionnaires comprennent leurs discours, c'est qu'ils les accompagnent de gestes très expressifs. Le même phénomène avait été observé chez les premiers chrétiens, comme on le voit dans saint Paul. « Celui, dit-il, qui parle une langue inconnue, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, puisque personne ne le comprend et qu'il parle en esprit des choses cachées. C'est pourquoi celui qui parle une langue inconnue, demande à Dieu le don de l'interpréter » (I Cor., XIV, 2-5). Enfin on a observé aussi des fous qui articulaient une suite de sons inintelligibles, au moyen desquels ils se figuraient exprimer leurs pensées. Dans tous ces cas, il n'y a autre chose qu'un dérangement mental par suite duquel l'individu est incapable d'exprimer ses idées; et aux sons conventionnels par lesquels il est habitué à les traduire, il substitue sans s'en apercevoir d'autres sons. Il n'y a là ni lucidité ni prodige.

Néanmoins, des écrivains estimables, voulant à tout prix trouver du merveilleux, ont présenté ces sortes de faits comme extraordinaires. M. Paul Auguez, auteur de plusieurs ouvrages intéressants, rapporte dans l'*Union magnétique* du 25 mars 1858 (1), qu'un *medium* (nous parlerons plus tard de cette classe d'extatiques) a écrit plusieurs lignes que personne n'a pu comprendre, et dont voici un échantillon : « *Dommy pacem vory tu in carcerem anty aquam tænes. Heo in ii.* » Et c'est sérieusement qu'il fait un appel aux savants pour déchiffrer ce grimoire. Il n'y a vraiment pas de quoi se mettre l'esprit à la torture, et l'explication est

(1) Voyez aussi sa brochure intitulée *Spiritualisme, faits curieux, précédés d'une lettre à M. Mabru*, 1858.

des plus faciles. Ou le sujet, dans un moment d'égarement, a composé au hasard un assemblage confus de lettres, en y intercalant çà et là quelques mots latins que lui a rappelés sa mémoire, bien que peut-être il n'en connaisse même pas la signification; ou cet individu s'est amusé à un jeu des plus faciles et a écrit un galimatias dénué de sens pour se donner de l'importance aux yeux des personnes crédules, toujours disposées à se prosterner devant le mystère et à respecter d'autant plus qu'elles comprennent moins.

Il y a, quant aux langues, une autre classe de phénomènes. Il consiste dans un développement extraordinaire de la mémoire, grâce auquel l'exaltique se trouve en état de parler une langue qui lui est, non pas étrangère, mais peu familière. Ainsi dans la déplorable affaire d'Urbain Grandier, la supérieure des Ursulines savait un peu de latin, elle était la seule des religieuses démoniaques qui parlât cette langue, et encore la parlait-elle fort mal. On constata bien qu'elle comprit les discours qui lui furent adressés en plusieurs autres langues, mais non pas qu'elle ait répondu dans ces mêmes langues. Plusieurs prophètes des Cévennes, qui habituellement ne parlaient que le patois de leur pays, se servaient, quand il étaient en crise, de la langue française qu'ils parlaient même très purement. Mais cette langue ne leur était pas complètement inconnue, ils l'entendaient souvent parler autour d'eux, ils avaient entendu de temps en temps expliquer le sens de différents mots; seulement leur esprit était incapable de rassembler toutes ces notions fugitives, de manière à les combiner pour en faire des discours, en observant les lois d'une grammaire qu'ils n'avaient point étudiée méthodiquement, mais qu'ils avaient observée à leur manière, comme tous les gens illettrés. La surexcitation cérébrale produite par l'état de crise avait pour résultat de donner une activité extraordinaire à la mémoire et à l'imagination, ce qui explique comment ils ont pu accomplir une opération

intellectuelle qui, en définitive, ne consiste que dans la mise en œuvre des matériaux que possédait leur esprit.

Voilà à quoi se réduisent les relations dignes de foi concernant la faculté dont il s'agit. M. Cervello, il est vrai, assure que le sujet par lui observé, parla l'anglais sans l'avoir appris. Mais tout ce qu'il peut attester à cet égard, c'est, d'une part, que cette personne a parlé anglais, et d'une autre part, qu'on lui a dit qu'elle ne l'avait pas appris. Sur ce dernier point, nous n'avons pas de garantie. Il s'agit d'une demoiselle appartenant à une famille aisée, et qui avait appris le français, outre sa langue maternelle. Il est possible qu'elle ait appris l'anglais seule et en secret. Remarquons que, d'après la relation, c'est elle qui désigne d'avance les langues qu'elle parlera dans ses crises : un jour, elle dit parler grec, mais aucune des personnes présentes ne possédait cette langue et n'était en état de vérifier si ce que disait l'extatique était vraiment du grec, ou si ce n'était pas un galimatias n'appartenant à aucune langue. D'autres fois, elle parle français et toscan, ce qui n'étonne nullement sa famille. Ce ne fut que pour l'anglais qu'on fut émerveillé comme d'un prodige, bien que le fait puisse s'expliquer comme nous l'avons dit. A l'inverse de cette méthode, les démoniaques ne se bornaient pas à indiquer une ou deux langues dont ils pourraient se servir, ils parlaient à volonté et sans préparation, toutes celles dans lesquelles on les interrogeait : seulement les relations de ces prodiges diaboliques se discréditent elles-mêmes par leur caractère évidemment légendaire et par le fanatisme aveugle qu'elles respirent.

IV. *Transposition des sens.* — La transposition des sens de la vue, de l'ouïe, du goût et de l'odorat nous semble bien constatée par les relations des docteurs Pétetin, Rostan, Cervello et Despine : il est à remarquer qu'ils ne l'ont constatée que sur des sujets malades, et il y a tout lieu de croire que ce phénomène tient à certains états morbides. Plusieurs

magnétiseurs ont prétendu le rencontrer chez des sujets bien portants ; mais dans les divers cas que nous avons été à même d'observer, ou qui l'ont été par des personnes de notre connaissance, on s'est abusé en prenant la transmission de pensée pour la transposition des sens. En général, ceux qui servent de sujets d'expériences tiennent à satisfaire leur magnétiseur et tirent une certaine vanité de la réussite de tout ce qu'on leur fait entreprendre. Si l'on cherche, par exemple, à les faire voir par l'épigastre, ils feront tous leurs efforts pour deviner quel est l'objet placé sur cette partie du corps ; si le sujet est doué de la faculté de communication de pensée, et s'il s'agit d'une chose connue du magnétiseur, le somnambule la découvrira en lisant dans la pensée de ce dernier, il se figurera avoir vu par l'épigastre et il le fera croire. Mais il est facile de ne pas confondre ces deux facultés. Que l'objet qui doit procurer au somnambule une perception anormale soit inconnu, non-seulement du magnétiseur, mais encore des autres personnes présentes, alors il sera bien certain que, si le somnambule éprouve la sensation que cet objet doit faire éprouver, il y a transposition des sens et non transmission de pensée ; si, au contraire, il y a insuccès, il sera établi que le sujet ne jouit pas de la transposition des sens. Par exemple, s'il s'agit de la vue, on peut présenter au lieu où l'on suppose transposé le sens de la vue, un livre ouvert au hasard ou une médaille prise parmi beaucoup d'autres de mêmes dimensions. Pour le goût, on a un certain nombre de substances sapides, semblables de forme, de manière à ne pouvoir être reconnues au toucher, on en prend une au hasard sans la voir, et on l'approche de la partie du corps qui doit exercer le sens du goût. On prendra des mesures analogues s'il s'agit de l'ouïe et de l'odorat.

Il y a encore un autre critérium. Si le somnambule devine au moyen de la transmission de pensée, il sera sujet à hési-

tation et à erreur. Si au contraire il y a véritablement transposition des sens, la perception sera aussi nette, aussi régulière, aussi constante que quand elle s'exerce par l'organe normal. Si par exemple la nuque est devenue le siège de la vue, le sujet verra par la nuque absolument comme nous voyons par les yeux. Ainsi cette vision différerait complètement de la lucidité qui est toujours variable, incertaine et sujette à illusions.

V. *Vue à travers les corps opaques.* — La réalité de cette faculté est établie par les relations que j'ai citées, de Deleuze, Pétetin, Strombeck, Bertrand, Guéritant, Gregory, et de MM. Despine et Robert Houdin. Beaucoup d'autres écrivains des plus recommandables, tels que le docteur Georget et Chardel (1), ont publié de semblables attestations. Quant à moi, j'ai connu un sujet qui, sans être endormi, m'a récité textuellement des extraits étendus de lettres que j'avais dans ma poche et que je n'avais montrées à personne. On trouve aussi cette vue anormale chez les Ursulines de Loudun, chez les trembleurs des Cévennes, chez plusieurs démoniaques (2) et chez les convulsionnaires de Saint-Médard. Dans les relations d'extases religieuses, il y a certainement beaucoup de parties suspectes à cause des préjugés de secte qui dirigent les auteurs et de leur passion pour ce qui leur semble surnaturel : toutefois nous pensons avec Bertrand (3) qu'il ne serait pas

(1) Voyez son *Essai de psychologie physiologique*, 3^e édit., 1844, 1 vol. in-8

(2) Dans l'affaire de Marie Bucaille, accusée de sorcellerie, on remarque les faits suivants, consignés dans le factum rédigé en sa faveur :

« Le sieur curé de Golleville rapporte que, ladite Bucaille étant dans une de ses extases, il lui mit dans la main une lettre au sujet de la femme d'un de ses amis, laquelle était malade ; et qu'aussitôt, sans avoir ouvert la lettre ni entendu ce qu'on lui voulait, elle se mit à offrir à Dieu des prières pour cette personne qu'elle nomma. — Le même curé rapporte que, pendant une autre extase, ayant mis entre ses mains un billet plié et cacheté, par lequel un homme demandait des éclaircissements sur plusieurs choses, elle répondit pleinement aux demandes qui lui étaient faites, sans ouvrir le billet. »

(3) *Traité du magnétisme*, p. 445 et suiv.

rationnel de rejeter tout ce qui s'y trouve, sous prétexte d'in vraisemblance, et qu'il y a lieu notamment d'admettre, comme bien établies par de nombreux et solides témoignages, plusieurs relations de vue à travers les corps opaques. Cette faculté, toute prodigieuse qu'elle paraisse, nous semble parfaitement constatée, et nos propres observations ne nous laissent aucun doute à cet égard.

Une particularité fort étrange, c'est que le lucide voit parfois des objets fort éloignés et ne peut distinguer des choses placées tout près de lui. Nous ne savons comment l'obstacle de nombreux corps interposés et celui d'une distance considérable n'empêchent pas la vision chez un sujet qui ne pourra voir un corps placé sur son genou. Comment a lieu cette vision extraordinaire, par quel organe s'exerce-t-elle, par quelles lois est-elle régie? Ce sont des questions jusqu'ici insolubles; mais, quel que soit le mystère qui entoure cette faculté étonnante, ce n'est pas une raison pour refuser de se rendre à l'évidence des faits.

Rappelons que cette faculté est fort rare, que les sujets même les plus éminents n'en jouissent que d'une manière fugitive, et qu'elle est presque toujours accompagnée d'illusions qui en rendent les résultats incertains.

VI. *Vue, par le somnambule, de l'intérieur de son propre corps, instinct des remèdes.* — La faculté de voir à travers les corps opaques devrait entraîner comme conséquence la vue de l'intérieur du corps; aussi presque tous ceux qui admettent la première, n'hésitent pas à admettre la seconde. Toutefois Bertrand fait observer qu'on manque, à cet égard, de faits décisifs. Une foule de somnambules ont décrit avec assurance l'intérieur de leur corps, et ont désigné l'état des organes, ainsi que les lésions auxquelles ils attribuaient leurs maladies. Mais on a remarqué que ceux qui n'ont pas de connaissances en anatomie commettaient de lourdes bévues, ce qui n'empêchait pas leurs admirateurs de recueillir avec véné-

ration leurs réponses comme autant d'oracles. Une des premières somnambules de Puységur, la demoiselle L. D..., prétendit découvrir la cause de son mal : c'étaient des *humeurs amassées dans le boyau ombilical* (1). La demoiselle Samson, la première qui ait été traitée par le magnétisme à l'Hôtel-Dieu de Paris, sous la direction de MM. Husson et Du Potet, voyait son estomac rempli de petits boutons, les uns blancs, les autres rouges ; à côté de son cœur, il y avait une poche pleine de sang et un fil très petit qui faisait battre son cœur. Bertrand rapporte (2) qu'un des somnambules de Puységur annonçait qu'un dépôt qu'il avait dans la main, serait rendu par l'oreille à une époque qu'il désignait, et qu'il y parviendrait par un canal qu'il assurait exister du petit doigt à l'oreille. Virey, dans son article MAGNÉTISME du *Dictionnaire des sciences médicales*, cite Tardy de Montravel qui raconte qu'une de ses somnambules se vit dans le corps un ver armé d'une large gueule, avec des dents dévorantes, de gros yeux et des os de serpent, et se prescrivit, pour l'expulser, trois foies de renard rôtis. Le chef-d'œuvre du genre est peut-être la déclaration d'une somnambule de M. Cahagnet, qui voyait dans ses intestins un ver solitaire, muni d'yeux très perçants et d'un capuchon au moyen duquel il s'enveloppait la tête chaque fois qu'on administrait à la malade une potion vermifuge, de sorte que ce redoutable et rusé parasite se soustrayait ainsi à l'action des substances destinées à l'expulser.

Sans doute il se trouve des somnambules qui, en décrivant leur propre état, évitent ces balourdises et donnent sur eux-mêmes des diagnostics ayant au moins de la vraisemblance. Mais leurs déclarations peuvent leur être suggérées par les entretiens qu'ils ont eus avec des médecins ou autres personnes éclairées. On n'est pas pour cela autorisé à affirmer

(1) Puységur, *Recherches sur l'homme dans l'état de somnambulisme*. 1811, 1 vol. in-8, p. 176.

(2) Bertrand, *Traité du somnambulisme*. 1823, 1 vol. in-8, p. 69.

que le somnambule a réellement vu l'intérieur de son corps. Pour que cette faculté fût bien constatée, il faudrait une série de circonstances qui eussent permis une vérification régulière, par exemple si le somnambule décrivait d'une manière circonstanciée des lésions peu ordinaires, échappant à la pénétration des médecins, et si, la mort survenant, l'autopsie venait confirmer ses déclarations. Mais jusqu'ici on ne trouve rien de semblable dans les annales du somnambulisme, et la faculté dont il s'agit, bien qu'elle soit généralement admise parmi les magnétiseurs, doit être regardée comme au moins douteuse.

Quant à l'instinct des remèdes, il est beaucoup mieux établi. Voici comment s'exprime à ce sujet un grand médecin qu'on n'accusera pas de crédulité excessive : « *J'ai vu*, dit Cabanis, des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux.... On en voit qui sont en état d'apercevoir, dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines crises qui se préparent et dont la terminaison prouve bientôt après la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications attestées par celles du pouls, ou des signes plus certains encore. » (*Rapports du physique et du moral*, 7^e mémoire, § IX.)

VII. *Communication sympathique du mal d'autrui ; vue des maux d'autrui et des remèdes convenables.* — Ces facultés étonnantes sont constatées par une foule de relations ; et, comme ce sont les plus communes de celles dont jouissent les lucides, ce sont aussi celles dont il est le plus facile de reconnaître par soi-même la réalité.

« Je crois, dit Bertrand, qu'il n'est personne, pour peu qu'il ait observé quelques somnambules, qui ne les ait vus souvent ressentir, par suite d'un simple contact, les douleurs

des malades avec lesquels on les mettait en rapport. L'impression qu'ils en reçoivent, n'est ordinairement que momentanée, et il est très rare qu'ils conservent à leur réveil les symptômes qui leur sont communiqués pendant le sommeil. Il peut pourtant se rencontrer quelques exceptions à cet égard, et il suffirait, par exemple, que le somnambule se persuadât, d'après ce qu'il éprouve, qu'il a réellement gagné la maladie, pour qu'il la conservât assez longtemps. C'est, à ce qu'il paraît, ce qui arrivait chez quelques convulsionnaires de Saint-Médard, qui pensaient que Dieu les acceptait pour victimes et permettait qu'ils prissent les maladies de ceux qui venaient les consulter (1). » — « Il arrive souvent aux convulsionnaires, dit Carré de Montgeron, de prendre les maladies, sans savoir si les personnes sont malades, ni la nature de leurs maux. Ils en sont instruits par le sentiment de douleur qu'ils éprouvent dans les mêmes parties. » — Marie Bucaille, accusée de sorcellerie en 1699, rappelle, dans sa défense, qu'elle a pris sur elle le mal d'Anne Séville, et réfute le juge de première instance qui avait reconnu le fait et prétendu, contrairement aux traditions démonologiques, que c'était la méthode des sorciers de guérir les gens en prenant les maux sur eux-mêmes.

M. le général Noizet, dans son ouvrage sur le magnétisme (note 5), raconte d'une manière détaillée beaucoup d'exemples de lucidité de la part de somnambules qui ont très bien décrit les maladies des consultants et ont prescrit des remèdes qui ont amené la guérison ou un soulagement notable. J'ai défendu devant le tribunal de police correctionnelle de Nogent-le-Rotrou une somnambule accusée d'exercice illégal de la médecine; une foule de témoins cités, tant à la requête du ministère public qu'à celle de la prévenue, sont venus s'expliquer à l'audience, tous ont déclaré qu'ils avaient été plus ou moins longtemps malades, que les secours des méde-

(1) *Du magnétisme animal en France*. 1826, in-8, p. 428.

cins et des pharmaciens avaient été inefficaces, qu'ils s'étaient adressés à la somnambule qui avait exactement décrit leurs maux et les avait promptement guéris ou soulagés. Une telle unanimité de témoignages ne peut être attribuée aux préventions ou à la complaisance ; il faut bien admettre que la plupart de ces témoins avaient réellement éprouvé des effets salutaires de l'administration des remèdes prescrits par la somnambule. Bien d'autres procès ont offert des résultats semblables.

Dans l'origine, les somnambules ne donnaient de consultations aux malades qu'après s'être mis en rapport avec eux au moyen du contact : mais depuis longtemps il est d'usage de prendre des consultations sur des absents en présentant seulement au somnambule une mèche de cheveux de la personne, ou un linge porté par elle ou tout autre objet qui lui ait appartenu. Il est reconnu, même parmi les partisans les plus chauds du somnambulisme, que ce dernier mode est inférieur, qu'il augmente la difficulté des recherches, et qu'il donne moins de chances à la lucidité. Cependant il est fréquemment suivi, et souvent avec un grand succès.

Certes, il y a là de quoi confondre la raison, et l'on comprend que l'orgueil des savants se révolte à la pensée qu'une personne ignorante puisse, au seul contact d'une mèche de cheveux, décrire exactement l'état d'une personne éloignée et inconnue, lui prescrire des remèdes efficaces et la guérir, quand des médecins instruits et expérimentés ont en vain employé toutes les ressources de la science. Ce sont de ces choses qu'on a peine à croire, même quand on en a été témoin. Et pourtant, en présence des faits, il n'en sera plus permis d'alléguer l'impossibilité ou l'absurdité. Le seul parti à prendre pour ceux qui n'ont pu se convaincre par eux-mêmes, c'est de chercher sincèrement, de multiplier les observations, d'enregistrer avec soin les faits établis et de s'incliner devant la vérité, si étrange qu'elle paraisse, et quel-

que perturbation qu'elle apporte dans les systèmes préconçus.

VIII. *Vue du passé.* — Nous en avons cité un exemple remarquable, attesté par Gregory, et un autre par M. Robert Houdin : nous avons eu personnellement connaissance des faits semblables, à l'égard desquels nous avons procédé à une vérification rigoureuse. Des auteurs dignes de foi en rapportent un assez grand nombre. Nous mentionnerons spécialement M. le docteur Teste qui raconte un fait de lucidité des plus curieux, de la part du somnambule Alexis, concernant le colonel Gurwood (1). Le même auteur rapporte des exemples fort intéressants de vue du passé (2).

IX. *Vue de l'avenir.* — Il y a des distinctions à faire. Le somnambule peut voir d'avance, 1° les crises de sa propre maladie ; 2° les crises des malades dont il examine l'état ; 3° d'autres événements dépendant uniquement du jeu des lois naturelles ; 4° des événements dépendant du libre arbitre de l'homme.

Quant à la première espèce de prévision, on en voit des exemples dans les relations que nous avons citées de Bertrand, Georget et Cervello, et dans l'histoire du somnambule Cazot, consignée dans le rapport de Husson. Cabanis l'admet dans le passage que nous avons rapporté.

Il faut remarquer toutefois que souvent, quand les prédictions faites par les somnambules se réalisent, la concordance entre la prédiction et l'événement est due à l'empire que le somnambule exerce sur sa propre organisation, et que les modifications prédites n'arrivent que par la conviction où il était, qu'il devait les éprouver. Celui qui se prédit une chose, est tellement persuadé qu'elle doit arriver, que son imagination suffit pour la produire ; il en serait de même si le magnétiseur lui annonçait avec autorité qu'il éprouvera telle

(1) Teste, *Manuel pratique du magnétisme*, 1^{er} édit. 1854, 1 vol. in-12, p. 156.

(2) Teste, *Le magnétisme animal expliqué*. 1845, 1 vol. in-8, p. 293.

modification dans son état. Bien que le somnambule éveillé ne conserve pas le souvenir de ce qu'il s'est prédit dans son sommeil, il y a comme une pensée latente qui agit sur lui, le détermine, sans qu'il sache pourquoi, à faire certains actes, ou dispose ses organes à subir la crise annoncée. — Voici un exemple rapporté par Puységur dans ses mémoires : une somnambule qu'il magnétisait, se prescrivit une herbe dont elle ne put ni articuler le nom, ni faire la description ; comme on lui fit observer la nécessité de la spécifier, afin d'en faire usage pour sa guérison, elle dit à Puységur qu'ils iraient se promener ensemble au jardin, que dès qu'elle se trouverait près de l'herbe en question, elle éprouverait une vive démangeaison à la main, et qu'elle serait forcée de cueillir l'herbe. Éveillée, elle perdit, comme d'habitude, tout souvenir de ce qui s'était passé dans son sommeil. Elle alla se promener au jardin avec Puységur, sans se douter même qu'elle se fût prescrit une herbe quelconque. La première fois qu'elle se reposa, elle se plaignit d'une douleur à la main, et elle se mit machinalement à cueillir une plante qui était près d'elle. On lui demanda pourquoi elle agissait ainsi, elle répondit que cette herbe lui plaisait. A chaque station, les mêmes faits se renouvelèrent, de sorte que le bouquet se trouva suffisant pour fournir le médicament indiqué. Ainsi la somnambule avait eu assez d'empire sur ses organes pour leur imprimer à l'avance des mouvements qui, au moment où ils s'accomplissaient, avaient quelque chose d'automatique, n'étant plus dirigés par une volonté actuelle. Comme nous savons d'ailleurs que cet empire peut causer dans l'organisme une foule de modifications, on comprendra que le somnambule qui se sera prédit, par exemple, un accès de fièvre ou d'épilepsie, ou le retour de l'activité dans un membre paralysé, éprouvera ce qu'il se sera annoncé, et parce qu'il l'aura annoncé, sans qu'on puisse en conclure avec certitude qu'il ait réellement prévu son état à venir.

Quant à la seconde espèce de prévision, un grand nombre de relations de traitement de maladies par les somnambules, attribuent à ceux-ci la prédiction des diverses phases de maladies.

Pour les deux dernières, il s'en faut de beaucoup que les relations soient aussi satisfaisantes. C'est ordinairement après l'événement, qu'on nous assure qu'il avait été prédit. Or, de telles assertions sont toujours suspectes. On ne prend pas même la peine de consigner par écrit la prédiction au moment où elle est faite : elle n'est confiée qu'à la mémoire de quelques personnes qui en parlent à d'autres, de sorte que la prédiction, passant de bouche en bouche, s'altère nécessairement, subit différentes transformations : parmi les versions qui circulent, il peut s'en trouver qui s'adaptent à tout ce qui pourra arriver. Quand l'événement a eu lieu, pour peu qu'il ait de rapport avec la prédiction, on est frappé du rapprochement, on travaille sans s'en apercevoir à le rendre plus merveilleux, on ne cite de la prédiction que les expressions qui favorisent l'idée qu'on s'est faite d'une véritable prévision, on élague tout ce qui ne concorde pas ; les termes vagues, ambigus sont insensiblement remplacés par des formules nettes et précises, et l'on finit par se duper soi-même. C'est ainsi probablement que La Harpe a élaboré sa fameuse prophétie de Cazotte, qui n'a vu le jour que bien des années après l'événement, si même elle n'est pas tout simplement apocryphe, car elle ne se trouve que dans ses œuvres posthumes (1).

Nous ne nions pas la possibilité de la prévision ; mais nous ne pensons pas qu'on puisse citer un seul fait qui satisfasse aux conditions suivantes : 1° date certaine de la prédiction

(1) Elle est rapportée par Deleuze (*Mémoire sur la faculté de prévision*, 1836, in-8) et par M. Teste (*le Magnétisme animal expliqué*). Ce dernier auteur cite plusieurs témoins qui n'ont donné leur attestation que longtemps après la mort de La Harpe.

avant l'événement ; 2^o clarté et précision de la prédiction, de sorte qu'elle ne puisse s'appliquer qu'à l'événement ; 3^o constatation régulière de l'événement.

Qu'on examine de sang-froid les exemples les plus célèbres, et l'on s'assurera qu'aucun ne réunit ces conditions. Tantôt on manque de témoignages certains sur la date de la prédiction, tantôt c'est l'événement lui-même qui est entouré de nuages ; le plus souvent la prédiction est tellement obscure ou conçue dans des termes tellement élastiques, qu'elle peut s'appliquer à tout et qu'elle ne prouve rien (1).

Nous avons toujours recommandé aux partisans des prophéties, de consigner par écrit celles qu'ils pourront recueillir, de les publier, si toutefois la publication peut se faire sans inconvénient, ou, dans le cas contraire, de cacheter soigneusement l'écrit et le déposer dans des archives publiques, ou du moins de la remettre à une personne digne de foi, en prenant la précaution de l'envoyer par la poste, pour que le paquet soit revêtu d'un timbre qui soit une garantie de la date. Puis, lors de l'événement,

(1) Peut-être y a-t-il lieu de faire une exception en faveur d'une prophétie remarquable de Nostradamus. Elle est ainsi conçue :

Sénat de Londres mettront à mort leur roi.
(Centurie IX, quatrain 49, vers 2.)

Elle s'applique clairement à l'arrêt par lequel le parlement anglais a condamné à mort le roi Charles I^{er}. Or la première édition des prophéties est de 1555, année de la mort de Nostradamus, et la condamnation de Charles est de 1649. Il ne peut donc y avoir aucun doute à l'égard des dates. La prédiction semble donc irréprochable, et certes les prophéties juives n'offrent rien qui en approche. Toutefois il ne semble pas qu'on s'en soit préoccupé avant l'événement, et peut-être même alors l'eût-on trouvée moins nette, surtout si, au lieu de considérer isolément le vers que j'ai cité, on eût examiné l'ensemble du quatrain.

En général, les centuries de Nostradamus présentent un amas de vers baroques et très obscurs. Les commentateurs qui veulent y trouver un sens applicable aux événements actuellement connus, sont obligés de se livrer à des interprétations pénibles et arbitraires ; ceux qui ont voulu y lire l'avenir, se sont fourvoyés ; c'est ainsi que Bouys, dans ses *Nouvelles considérations puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme*, publiées en 1808, faisait prédire à Nostradamus la conquête de l'Angleterre par Napoléon I^{er}.

on procédera solennellement à la reconnaissance des cachets et à l'ouverture du paquet, et l'on aura du moins la certitude que la prédiction aura précédé l'événement. Je connais plusieurs personnes qui ont procédé ainsi : je suis moi-même dépositaire de paquets contenant des prophéties... Attendons les enseignements que l'avenir nous réserve : dans l'état actuel de nos connaissances, la faculté de prévision en dehors des crises des malades ne peut être tenue pour prouvée.

CHAPITRE XVI.

DES THÉORIES DU MAGNÉTISME ; LE FLUIDE , LA VOLONTÉ.

Nous croyons avoir démontré (chap. IV) que l'imagination suffit pour rendre compte de tous les phénomènes magnétiques, que l'imagination sans magnétisme produit tous ces phénomènes, et que le magnétisme sans l'imagination ne produit rien ; de sorte que pour nous, la cause des faits magnétiques est parfaitement établie. Pour compléter cette démonstration, il nous reste à examiner les théories à l'aide desquelles on a cherché à expliquer le magnétisme.

La théorie de Mesmer, comme nous l'avons déjà dit, a été abandonnée peu de temps après son apparition, et personne n'a cherché à la ressusciter. Il est donc inutile de la discuter. Les disciples de Mesmer ont préféré l'hypothèse d'un fluide particulier, fluide impondérable que chaque homme possède en plus ou moins grande abondance, qu'il peut projeter au dehors par l'effet de sa volonté ; c'est en dirigeant ce fluide sur nos semblables et en le modifiant par notre volonté, que nous produirions chez autrui l'état magnétique et tous les effets variés qui en dépendent.

Cette doctrine est adoptée aujourd'hui par la grande majo-

rité des magnétistes qui en font presque un article de foi, et qui considèrent l'existence du fluide comme intimement liée à celle du magnétisme; à leurs yeux, mettre en doute le fluide, c'est commettre une espèce de blasphème, c'est profaner le saint des saints.

Cependant les apôtres les plus éminents du magnétisme n'ont pas été tous d'accord sur ce point. D'Eslon avoua aux commissaires qu'il ne connaissait point de preuves physiques qui démontrassent l'existence de l'agent ou fluide auquel il attribuait le magnétisme animal, comme un principe d'où il émanait (1). Deleuze n'était pas plus affirmatif: « Quoique l'examen des faits, dit-il, m'ait conduit à admettre un fluide magnétique, je ne prétends pas que la réalité de ce fluide soit démontrée. Peut-être que le magnétisme agit sur le principe de la vie comme l'attraction sur la matière (2). » Le docteur Charpignon s'exprime ainsi: « Il faut bien savoir que les effets magnétiques, depuis le plus simple effet nerveux jusqu'à l'extase, peuvent naître sans que le fluide magnétique d'aucun magnétiseur y ait pris part. Ou ce fluide a des vertus *sui generis*, sans lesquelles les merveilleuses facultés somnambuliques ne peuvent se développer, ou ces faits peuvent naître et se produire sans lui; et alors quel rôle doit-on rationnellement lui attribuer?... »

L'abbé Faria niait le fluide; et estimait que tous les effets magnétiques étaient dus à l'esprit du sujet. Charles Villiers, auteur de l'ouvrage intitulé: *Le magnétiseur amoureux*, dont Deleuze parle très avantageusement dans son *Histoire critique du magnétisme*, attribue au pouvoir de l'âme les effets magnétiques, et croit pouvoir les expliquer sans fluide. Le baron d'Hénin de Cuvilliers, longtemps secrétaire de la Société du magnétisme de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages estimés, a fait au fluide une guerre à outrance. Le

(1) *Rapport des commissaires de la Société royale de médecine*, 1^{re} part., § 2.

(2) *Histoire critique du magnétisme*. 2^e édit. 1819, note à la page 257. t. II.

savant docteur Bertrand l'a également combattu, ainsi que M. Govi. On peut lire dans le tome IX du *Journal du magnétisme*, une polémique fort instructive à ce sujet, entre MM. les docteurs Perrier et Ordinaire, tous deux magnétistes très fervents. M. Ordinaire attribue à la puissance de l'âme humaine les effets magnétiques, sans qu'il y ait besoin de recourir au fluide particulier.

Voici comment s'exprime à ce sujet le judicieux Frappart dans sa *Lettre sur le magnétisme* (28 mars 1841, p. 10) : « Oh ! quant au *fluide*, ce n'est point pâture à conviction ; c'est une belle et bonne hypothèse qu'on ne peut convertir en certitude, et sur laquelle, suivant moi, il y a de quoi pérorer le reste de l'éternité sans plus s'entendre à la fin du monde qu'aujourd'hui. Pourtant je vous l'abandonne. Je ne cherche point le bout d'un cercle, je ne défends pas un peut-être. — Au surplus, jamais je n'ai dit un mot de ce fluide, cheval de bataille des magnétiseurs auquel ils font jouer un si grand rôle dans la production des phénomènes du somnambulisme artificiel, sans songer que ces phénomènes ne diffèrent point essentiellement de ceux du somnambulisme naturel pour lequel personne, jusqu'à présent, n'a réclamé l'intervention d'une occulte puissance. Toutefois, loin de blâmer les laborieuses investigations de quelques savants qui prétendent pouvoir démontrer l'existence du fluide générateur du somnambulisme provoqué, je fais des vœux pour la solution rapide de la difficulté qui les arrête ; mais, ne saisissant pas le côté pratique de cette solution, je m'abstiens de m'en occuper. *En rien je ne souffre rien d'inutile.* »

L'école spiritualiste donne pour cause aux phénomènes magnétiques l'action d'esprits extra-humains. Cette doctrine était professée par la Société exégétique de Stockholm ; elle a eu notamment pour défenseur le docteur Billot qui l'a exposée dans sa correspondance avec Deleuze, publiée en deux volumes. Enfin la secte démonologique, tout en recon-

naissant et en exagérant même les faits magnétiques, les regarde comme dus à l'intervention des diables.

On voit que les docteurs en magnétisme sont loin d'être unanimes pour admettre le fluide; cette divergence prouve, contrairement à l'opinion des zélés fluidistes, que l'existence du magnétisme n'est pas subordonnée à la vérité de l'hypothèse du fluide.

Avant de discuter la question, il est bon de présenter quelques observations sur les fluides impondérables. Newton, pour expliquer les phénomènes lumineux, supposa que la lumière était un fluide matériel, impondérable, extrêmement subtil, qui était émis par les corps lumineux et se comportait suivant certaines lois qu'il formula : il n'avait pas la prétention de démontrer rigoureusement l'existence de ce fluide, mais il présentait une hypothèse à l'aide de laquelle on rendait compte des faits observés. Descartes considérait la lumière, non comme une matière, mais comme une manière d'être des corps, et sans avoir besoin d'un fluide particulier, il expliquait les faits en supposant des ondulations des corps lumineux. Ces deux hypothèses ont été soutenues avec une égale force, ont compté de nombreux partisans, jusqu'à ce que les récentes découvertes en optique, ayant été jugées inconciliables avec le système de l'émission, aient fait rejeter cette hypothèse qui ne pouvait plus rendre compte de tous les faits. Le fluide lumineux a donc été abandonné. Une cause analogue a fait renoncer au fluide calorique. Il n'y a pas eu jusqu'ici les mêmes motifs de répudier les fluides électrique et magnétique minéral, mais les physiciens, quoiqu'ils continuent à les faire figurer dans leurs démonstrations, reconnaissent que ces fluides, bien qu'hypothétiques, fournissent un moyen commode d'exposer comment les choses se passent, que d'autres hypothèses, par exemple, celle des ondulations, peuvent remplir le même but, et qu'en définitive, la certitude des lois démontrées par l'expérience

et par le calcul n'est subordonnée à la réalité d'aucune de ces hypothèses.

La plupart des magnétiseurs ne se contenteraient pas de l'admission, avec de telles restrictions, du fluide magnétique; ils n'accepteraient pas comme équivalent, des ondulations ou tout autre mode d'action physique; il leur faut un fluide matériel, composé de molécules, susceptible d'être réellement transmis, transvasé, accumulé, condensé, évacué. Néanmoins notre examen portera tout à la fois sur l'hypothèse d'un fluide matériel et sur celle d'un agent physique qui en tiendrait lieu.

Quand les physiciens supposent un certain fluide, même quand ils n'en démontrent pas l'existence, leur hypothèse n'en présente pas moins de très grands avantages si elle peut rendre compte de tous les faits connus; si ensuite les nouveaux faits qui surviennent s'expliquent également par la même hypothèse, elle devient par là de plus en plus probable, et enfin l'accumulation de faits concordants pourra être telle que le système, qui dans le principe n'avait été qu'une hypothèse, acquière la certitude la plus grande où l'on puisse parvenir dans les sciences d'observation. Si au contraire un seul fait était en contradiction avec l'hypothèse, elle se trouverait par là démentie et perdrait toute sa valeur.

L'hypothèse du fluide magnétique satisfait-elle à cette condition de rendre compte de tous les faits connus? Loin de là, elle n'explique rien, ne sert à rien, est démentie par les faits et n'est pour ses auteurs qu'un embarras gratuit. Nous allons justifier cette assertion.

Un fluide est régi par des lois constantes et produit dans les cas semblables des effets constamment uniformes. Ainsi la lumière, le calorique, l'électricité se dirigent d'après des lois qu'on a formulées, produisent des effets toujours reconnaissables et dont l'intensité peut être mesurée. Il n'y a rien de semblable dans le fluide mesmérrien. Si vous voulez endormir

un individu, vous lui transmettez du fluide ; le rendre insensible, vous lui donnez du fluide ; surexciter sa sensibilité, ce sera encore du fluide, et toujours du fluide. Voulez-vous agir sur le sujet à l'aide d'un corps intermédiaire ? Quel que soit l'effet que vous vous proposiez, vous agirez invariablement en saturant de votre fluide le corps destiné à servir de véhicule à votre action. Ainsi, par ce même moyen, vous produirez sur le sujet la sensation de la chaleur ou celle du froid, vous rendrez pour lui l'objet très lourd ou très léger, vous plongerez le sujet dans le sommeil, ou vous le mettrez en fureur, vous le frapperez de léthargie ou vous le rendrez ivre, etc. Il est évident que le fluide transmis de même ne peut produire des effets différents et même contraires. Quand vous magnétisez de l'eau pour un sujet, vous chargez l'eau de fluide, et cette eau, à votre gré, calmera le sujet ou l'excitera, servira à le relâcher ou à le constiper, à le fortifier ou à l'affaiblir, à enrichir le sang ou à l'appauvrir, à accélérer le cours des humeurs ou à le ralentir. Un même agent physique appliqué dans les mêmes conditions ne pourrait que donner les mêmes résultats.

Pour répondre à cette difficulté, quelques magnétistes ont répondu que le fluide émis était modifié par la volonté du magnétiseur : mais, si la volonté a cette puissance d'agir à distance sur un fluide détaché de notre corps et ne faisant plus partie de notre personne, il n'y a pas de raison pour ne pas donner à cette même volonté la puissance d'agir aussi bien sur des corps étrangers, et alors il n'y a pas besoin de faire intervenir un fluide qui ne sera plus qu'un parasite inutile. On prétend, il est vrai, que notre volonté agit sur le fluide au moment où il est encore en nous, et que, quand il est émis, il est revêtu des propriétés qui le rendent propre à sa destination. Mais rien ne nous autorise à attribuer à la volonté un pouvoir aussi exorbitant que celui de changer la nature et les propriétés d'un corps, et l'on ne peut admettre

qu'un même agent dont les propriétés physiques doivent être inhérentes à sa nature, ait la vertu de produire des effets si divers et parfois même contraires. La variété des effets magnétiques exigerait donc, non pas un fluide, mais une multitude de fluides aussi nombreux que les catégories d'effets, par exemple un fluide pour attirer, un pour endormir, un pour surexciter, etc. Voilà une complication qui ne s'accorde guère avec la simplicité d'action que nous observons dans les lois de la nature.

Personne n'a osé formuler les lois suivant lesquelles le fluide magnétique se dirige, se réfléchit, se réfracte ; personne n'a indiqué de moyen de précision pour constater sa présence, pour mesurer son intensité ; de sorte que l'hypothèse dont il s'agit est restée dans le vague et n'a pas la valeur d'un système qui rendrait compte des faits.

Bien plus, il est facile de prouver qu'elle ne peut s'accorder avec les faits. Les magnétiseurs prétendent agir sur un sujet, même à de très grandes distances, sans avoir besoin de s'orienter ni de savoir au juste où se trouve le sujet. La plus grande distance qui, à notre connaissance, ait été atteinte d'après les relations, est celle de Paris à Ajaccio, qui est de 873 kilomètres ; mais les magnétistes admettent qu'on pourrait également agir aux antipodes. Or, quand un magnétiseur agit à distance, il projette son fluide qui doit nécessairement se disséminer dans l'espace, l'énergie du fluide décroît donc en raison du carré des distances. Si nous représentons par l'unité la force qu'a le fluide dans la magnétisation ordinaire qui s'exerce à une distance d'un pied ou à un tiers de mètre, cette force à 873 kilomètres ne sera plus représentée que par une fraction qui aura pour numérateur l'unité et pour dénominateur l'effroyable nombre

6,859,161,000,000.

Une force si prodigieusement réduite ne produirait plus

d'effet appréciable, ce serait comparable à une chiquenaude sur la grande pyramide d'Égypte. Mais, d'après les prétentions des magnétistes, l'action à ces distances énormes est tout aussi énergique que si elle était exercée à proximité et par le contact ; le sujet est bel et bien endormi, somnambulisé, et même, suivant les cas, l'action curative du magnétisme sera tout aussi efficace. Il est clair que de tels effets, en les supposant réels, ne peuvent se concilier avec l'hypothèse d'un fluide qui en serait la cause.

Ce n'est pas tout. Le magnétiseur qui a émis son fluide, a créé une sphère dont il est le centre, dont le rayon est égal au diamètre du globe terrestre (au moins), et son fluide répandu dans cette sphère doit atteindre tous les individus impressionnables qui s'y trouvent, et plus particulièrement les sujets sur lesquels il a déjà exercé son influence. Et cependant ce fluide n'agira que sur la personne à laquelle il est destiné : il passera, tout près du point de départ, sur des personnes qui seront dans les meilleures conditions pour être impressionnées, et ne les affectera aucunement ; ministre docile et intelligent de la volonté de son maître, il ira frapper précisément, à travers tout le genre humain, la seule personne désignée par l'intention du magnétiseur. Ce ne peut être un fluide matériel, ni un agent physique, qui accomplisse si ponctuellement un tel message. Le système des volontistes a du moins l'avantage de ne pas conduire à des conséquences aussi choquantes, aussi inadmissibles : si l'action magnétique est due au commerce de deux âmes qui se communiquent sans avoir besoin des moyens physiques de relation, la distance sera indifférente et ne sera plus une difficulté.

Dira-t-on que le fluide, au lieu de se disséminer par le rayonnement, se dirige suivant une certaine ligne, comme le son enfermé dans un tube ou l'électricité suivant un fil de métal, et qu'ainsi il peut arriver à son but sans perdre de sa force ? Alors on tombe d'une difficulté dans une autre qui n'est

pas moindre. Car, dans ce système, il faudrait que le magnétiseur sût avec une exactitude rigoureuse l'endroit où se trouve le sujet (condition cependant inutile suivant les magnétistes); et même ayant cette connaissance, l'opérateur aura beau s'orienter avec le plus grand soin, il ne pourra répondre de diriger son cordon fluidique, précisément dans la ligne qui doit rencontrer le sujet; la moindre erreur angulaire amènera une erreur linéaire considérable. Le fluide ne pourra donc atteindre celui auquel il est destiné, à moins qu'on ne considère ce fluide, non plus comme un corps brut, mais comme un être intelligent et doué même de facultés supérieures à celles de l'opérateur, puisque ce dernier, même ayant de grandes connaissances en géométrie, serait hors d'état de déterminer instantanément la ligne suivant laquelle l'action doit se transmettre.

Les partisans du fluide donnent comme un des meilleurs moyens d'en constater l'existence, l'attraction et la répulsion qu'ils exercent sur leurs sujets, et qu'ils comparent aux attractions et répulsions produites par l'électricité et par le magnétisme minéral. — Rien n'est plus commun que de voir des magnétiseurs exercer l'attraction et la répulsion sur leurs sujets. Mais ces expériences telles qu'on les fait habituellement, ne prouvent absolument rien. Le magnétiseur se place devant le sujet et fait des gestes qui expriment de la manière la plus claire son intention d'attirer ou de repousser, et le sujet obéit. Il y a tout simplement suggestion, et souvent même connivence de compère. On nous dit, il est vrai, que le sujet a les paupières abaissées, que même il a le globe de l'œil convulsé et ne peut voir. Ce ne sont pas là des garanties. Tout en ayant les paupières abaissées, il est facile d'entrevoir et de distinguer les gestes. Si une personne parfaitement éveillée ferme les yeux et s'applique à les tenir fermés, si on lui soulève de force la paupière, le plus souvent on verra le globe convulsé : mais cet état qui dépend des efforts faits en

sens contraires, cesse en même temps que la tentative faite sur l'œil. De ce que vous aurez trouvé à un certain moment le globe de l'œil convulsé, il ne s'ensuit pas que, le moment d'après, la personne ne puisse pas voir. Demandez que le magnétiseur attire par derrière, de manière à ne pouvoir être ni vu ni entendu, et que le sujet ne puisse savoir ce qu'on veut faire de lui, et l'expérience manquera. Le sujet ne bougera pas, ou s'il soupçonne qu'on veut l'attirer, il ira dans la direction où il supposera qu'est le magnétiseur, quand même celui-ci ne chercherait pas alors à l'attirer. Il est donc prouvé, dans ce cas, que le magnétiseur s'abusait quand il se figurait exercer l'attraction ou la répulsion, et que ce qui se passait, était dû à la volonté du sujet et non à un fluide.

Il peut arriver cependant, par exception, qu'un sujet lucide pénètre la pensée de son magnétiseur, agisse pour s'y conformer et semble céder à son attraction. Quoique je n'aie jamais été témoin d'un tel résultat, cependant je ne le crois pas impossible. Les partisans du fluide ne manqueront pas de s'en prévaloir et pourront nous objecter que nous ne faisons nous-même qu'une hypothèse en expliquant le fait par la communication de pensée plutôt que par l'action du fluide. Nous répondrons d'abord que, les choses ne se passant pas ainsi dans l'immense majorité des cas, et les sujets n'étant ordinairement attirés ou repoussés que quand ils ont connaissance de ce qu'on veut leur faire faire, il s'ensuit qu'il faut chercher ailleurs que dans le fluide, la cause des attractions et des répulsions qui ne peuvent raisonnablement s'expliquer que par les dispositions morales du sujet. Et si cette cause est admissible dans la plupart des cas, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne le soit pas dans ceux où le sujet, bien que ne pouvant avoir connaissance par les moyens ordinaires des intentions du magnétiseur, peut pénétrer ses intentions par sa lucidité, faculté rare et intermittente, il est vrai, mais dont les fluidistes ne contestent pas la réalité. Si au

contraire, c'était, dans ces derniers cas, le fluide qui fût la cause de l'attraction et de la répulsion, le même agent devrait produire les mêmes effets sur tous les sujets impressionnables, ce qui n'a pas lieu ; car une foule de sujets très brillants, très sensibles à l'action magnétique, susceptibles de phénomènes très variés, sont incapables d'être attirés ou repoussés si l'intention d'agir sur eux ne leur est pas manifestée par les moyens ordinaires.

Voici en outre une considération décisive : si le fluide magnétique produisait l'attraction, il agirait toujours invariablement, comme l'électricité ou l'aimant ; ou du moins, il agirait chaque fois que la puissance magnétique est en jeu. La lucidité au contraire est variable et fugitive. Si donc c'est à un agent physique qu'est due l'attraction des sujets magnétiques, exercée sans qu'ils aient pu en avoir connaissance au moyen des sens, l'expérience devra toujours réussir, pourra être répétée à volonté et donnera constamment les mêmes résultats ; c'est ce qui n'a pas lieu. Le succès, dans les conditions que nous venons de poser, ne s'obtient qu'accidentellement. S'il en était autrement, on ne comprendrait pas comment le magnétiseur qui posséderait un moyen aussi infailible de convaincre ses adversaires, n'en ferait pas usage et ne tiendrait pas son phénomène à la disposition du public.

Enfin il est un moyen facile de décider la question et de mettre fin à toute controverse. Pour s'assurer d'une manière certaine si l'attraction et la répulsion des sujets sont dues à une action physique, il suffit de les placer dans des conditions telles que leurs dispositions morales ne puissent influencer sur leurs mouvements, ou, en d'autres termes, de les réduire à l'état d'un corps grave. Qu'on place le sujet sur un des plateaux d'une bascule-balance, et sur l'autre plateau des poids qui lui fassent équilibre : le fléau sera horizontal et immobile. Un très petit poids (deux ou trois grammes) suffira pour troubler l'équilibre. Le magnétiseur monte alors sur une chaise

afin d'être plus élevé que le sujet, et exerce l'attraction de bas en haut ; si réellement il est doué d'un pouvoir attractif, le sujet sera sollicité à s'élever, comme s'il perdait de son poids, et le plateau contenant les poids s'abaissera ; cette élévation d'une part et l'abaissement correspondant de l'autre, se maintiendront pendant tout le temps que le magnétiseur continuera d'attirer. Si l'on ajoute successivement des poids sur le plateau où se trouve le sujet, et que le magnétiseur continue à tenir ce dernier plateau plus élevé, il arrivera un moment où les deux plateaux se retrouveront en équilibre, bien que l'un d'eux supporte des poids équivalant à celui du corps du sujet, et que l'autre plateau supporte ce corps et de plus les poids surajoutés. Enfin le magnétiseur cessant son action, l'équilibre sera de nouveau rompu, et le plateau contenant le sujet et les poids surajoutés s'abaissera. Par ce moyen, non-seulement on constatera l'existence de la force attractive du magnétiseur, mais de plus on la mesurera.

Quand je commençais à m'occuper de magnétisme, je fis cette expérience en présence de deux témoins : elle réussit..., du moins je le crus, et ma force attractive fut mesurée à 750 grammes. J'étais enchanté comme on peut croire. Mais la déconvenue suivit de près. Mon sujet que je croyais bon et honnête et qui me devait quelque reconnaissance, était un mauvais drôle qui se vanta de m'avoir joué ainsi que mes témoins ; il dit et répéta de tous côtés qu'il n'était pas somnambule et qu'il avait fait semblant de dormir ; il expliqua les ruses employées pour me tromper, et affirma notamment qu'il avait posé un pied à terre et s'était appuyé sur le sol pour faire élever le plateau. La déception était amère. Je m'empressai de contre-mander la relation que j'avais adressée au journal de M. Du Potet. Je questionnai avec soin les deux témoins qui, lors de l'expérience, en avaient certifié le succès et qui avaient partagé mon enthousiasme : je les trouvai timides, froids, embarrassés, doutant de leurs souvenirs

(les faits dataient de quinze jours). Je soupçonnai qu'ils avaient pu être trompés comme moi, et que peut-être, pendant qu'ils avaient les yeux fixés sur le fléau, le sujet aura profité de leur inattention pour exécuter sa supercherie. J'avais dès lors des raisons sérieuses de douter. J'ai depuis réitéré l'expérience avec d'autres sujets, mais sans succès. J'ai provoqué des tentatives semblables de magnétiseurs reconnus comme très puissants et ayant à leur disposition des sujets merveilleux, qu'on attirait avec la plus grande facilité et qui faisaient l'admiration générale. Jamais une seule de ces expériences n'a réussi. Les somnambules interrogés accusaient toujours l'insuffisance du fluide et promettaient le succès pour un autre jour ; mais, en dépit de leurs prophéties, toutes leurs tentatives ont été également infructueuses. Je n'ai plus conservé de doute : l'impuissance du prétendu fluide me fut démontrée.

Certains magnétistes, il est vrai, prétendent avoir réussi. M. Lafontaine (*L'art du magnétiseur*, ch. 3) assure avoir obtenu l'élévation du plateau en se servant, tantôt d'une balance ordinaire, tantôt d'une bascule. Il raconte les expériences suivantes qui sont du même ordre : « J'ai attaché, dit-il, une jeune fille par le milieu du corps, avec une corde en filoselle non tordue, et je l'ai suspendue horizontalement après l'avoir préalablement mise dans un état de catalepsie entière. Lorsqu'il y a eu immobilité complète, j'ai agi sur la tête et les épaules ; bientôt le corps s'est mis en mouvement et a suivi l'impulsion que je lui donnais ; la jeune fille décrivait un quart, une moitié de cercle, selon que j'employais plus ou moins de force. Pour que cette expérience réussisse ainsi que celles dont je vais parler (celles des balances), il faut que la catalepsie soit très forte et qu'il y ait roideur cadavérique ; aussitôt que les muscles du col se détendent un peu, le mouvement de rotation s'arrête.... Après avoir produit, comme ci-dessus, un état cadavérique, j'ai placé le haut

de la tête d'une jeune fille sur le bord d'une chaise, de sorte qu'il y eût à peine la moitié de la tête qui touchât; puis l'extrémité des talons sur une autre chaise. Quoiqu'il n'y eût que ces deux points d'appui, j'ai agi fortement sur les pieds, et tout à coup ils se sont élevés ensemble, le corps n'ayant d'autre appui que le haut de la tête (1). »

Malheureusement, M. Lafontaine n'apporte aucun témoignage à l'appui de ses déclarations, et, quand il s'agit de faits si étonnants, il est permis de demander si les observations ont été faites avec le soin convenable. M. Lafontaine jouirait-il de facultés qu'on pourrait regarder comme exceptionnelles, puisque tant de puissants magnétiseurs ont en vain essayé ce qu'il dit avoir obtenu? Ce n'est pas impossible; mais alors comment un apôtre aussi fervent du magnétisme laisse-t-il enfoui un tel trésor, comment nous dérobe-t-il la vue de ces phénomènes qui, s'ils sont réels, doivent se reproduire à volonté, puisqu'ils ne dépendent que d'un agent physique? Tant que cette constatation n'aura pas eu lieu, nous ne pensons pas qu'on doive tenir aucun compte de relations offrant aussi peu de garantie, et chaque magnétiseur, en recommençant les expériences que nous avons décrites, s'assurera que l'attraction magnétique n'est point due à un fluide.

Le docteur Charpignon rapporte des faits d'attraction magnétique qui dépassent encore ceux de M. Lafontaine. Voici ce que lui écrit un anonyme : « Différents essais d'attraction ayant réussi, je voulus voir si je pourrais opérer une ascension complète. Je plaçai ma main au-dessus de l'épigastre, et le corps entier perdit terre et demeura suspendu. Maintenant je place ma main au-dessus de la tête et lui fais perdre terre, de manière à pouvoir passer plusieurs fois la main sous ses pieds. » M. Charpignon cite comme ayant fait des relations semblables un M. Bourguignon (de Reims), M. Ricard (le

(1) Lafontaine, *l'Art de magnétiser*. 2^e édit., 1852. p. 37.

même qui fait la pluie et le beau temps), et M. Schmidt, médecin à Vienne. Il est à remarquer que, dans cette opération, la main du magnétiseur fait office d'aimant, et doit être en état de supporter le poids d'un corps humain. — Tous ces récits, étant complètement dénués de justification, ne méritent pas même d'être discutés, et nous sommes étonné qu'un écrivain de mérite, tel que M. Charpignon, les ait accueillis comme des documents sérieux.

Les fluidistes ont fait souvent ce raisonnement : « Si par mes passes je cause une modification dans la personne du sujet, si je lui infuse la force, la santé, la vie, il faut bien croire que j'ai introduit quelque chose chez lui. » Il est facile de faire voir le vice de ce raisonnement. Une action exercée sur un corps, organisé ou non, ne suppose nullement l'introduction de particules matérielles ou d'un fluide dans ce corps. Ainsi tous les corps s'attirent suivant la loi formulée par Newton; nous ne savons comment s'exerce cette attraction, ni quelle en est la cause; mais ce n'est pas une raison pour supposer un fluide attractif qui, non-seulement n'expliquerait rien, mais encore embrouillerait la question et en augmenterait la difficulté. La lumière agit sur nos organes, sans qu'il y ait besoin d'un fluide lumineux qui se combine avec eux. Quand même on ignorerait la cause des phénomènes magnétiques, on ne serait pas autorisé pour cela à l'attribuer à un fluide, si du reste rien n'en établit l'existence, et si même l'hypothèse de ce fluide ne peut servir à rendre raison des faits.

On allègue aussi que celui qui magnétise avec une certaine énergie, se sent ensuite affaibli, d'où l'on conclut qu'il a dû émettre une substance et s'appauvrir. — Celui qui magnétise a la ferme volonté de produire un certain effet, et se croit habile à le produire; la contention d'esprit prolongée pendant un certain temps suffit pour causer une fatigue corporelle et un affaiblissement passager. C'est ce qu'éprouvent les personnes qui se livrent à de grands travaux intellectuels ou

qui ressentent de vives émotions morales ; et certes, dans ces derniers cas, on ne s'avise pas d'attribuer leur fatigue à l'émission d'un fluide.

L'argument qui semble le plus décisif aux fluidistes, c'est que beaucoup de somnambules déclarent voir le fluide ; ce sont des rayons colorés qui partent des mains et des yeux des magnétiseurs. Reste à savoir si ces perceptions s'appliquent à un être réel, ou si ce ne sont que des hallucinations. Beaucoup de somnambules lucides ne voient rien de semblable ; M. Ordinaire, entre autres, constate que les somnambules qu'il a observés, ne voyaient pas de fluide, et que, interrogés à ce sujet, ils ont expliqué sans fluide les phénomènes magnétiques. Les somnambules qui ont déclaré voir le fluide, ne sont pas d'accord entre eux dans les descriptions qu'ils en font. Les uns le voient blanc, d'autres rouge, jaune, bleu, etc. ; il y en a qui trouvent des couleurs différentes aux fluides des diverses personnes avec lesquelles ils sont en rapport. Cette divergence suffit déjà pour faire douter de la vérité de leurs relations. Un examen plus attentif fait voir que les somnambules reflètent presque toujours les idées de leur magnétiseur, et reproduisent les systèmes qu'ils ont entendu exposer, ou qui dominant dans la sphère où ils se trouvent d'habitude. Chez les animistes (comme M. Ordinaire), les somnambules nient le fluide et célèbrent le commerce des âmes dégagées des sens ; chez les fluidistes, ils voient le fluide, et, quant à la couleur, ils suivent le caprice de leur imagination ; chez les magnétiseurs nécromanciens, ils voient les spectres des morts et conversent avec eux ; et ainsi de suite. De même, les dévots mystiques, après une longue contemplation devant une image vénérée, la voient entourée de l'auréole lumineuse. En général, on fait voir aux extatiques tout ce qu'on veut. Comme l'expérience nous démontre que très souvent les somnambules se figurent voir ce qui n'existe pas, et que, notamment, il suffit qu'ils se croient

magnétisés, même quand ils ne le sont pas, pour qu'ils voient des fluides et en indiquent la direction; il s'ensuit que leur déclaration est une garantie insuffisante, qui a toujours besoin de vérification, et, comme ici la vérification est impossible, les déclarations ne peuvent servir de preuve, surtout si elles s'expliquent par l'influence des magnétiseurs.

La question du fluide tient à celle des procédés de magnétisation. En effet, on conçoit que, s'il existe un fluide magnétique, il est important de déterminer les procédés les plus propres à lui faire produire le plus d'effet possible, et telle a été la prétention de ceux qui ont enseigné des règles pour magnétiser. Mais nous voyons, par l'histoire du magnétisme, que ces règles ont souvent varié, que les magnétiseurs n'ont jamais été d'accord sur les procédés, que ces procédés ne se rattachent point à une théorie sur les lois qui régissent ce prétendu fluide, et que, néanmoins, tous les procédés sont bons, c'est-à-dire produisent également les effets proposés: d'où il suit que les procédés sont indifférents, qu'ils ne servent en rien à produire les effets qu'on leur attribue, conséquences qui ne peuvent s'accorder avec l'existence du fluide. Quelques détails sont nécessaires à l'appui de ces conclusions.

Mesmer, comme on sait, employait principalement le *baquet*, appareil compliqué où entraient le sable, le verre pilé, des bouteilles d'eau magnétisée, des conducteurs métalliques; il prétendait que ces divers éléments, loin d'être choisis arbitrairement, étaient combinés rationnellement et scientifiquement pour accumuler et transmettre le fluide, et composer une machine à haute pression. Tous les auteurs du temps s'accordent à dire que les effets en étaient prodigieux. Et cependant cet appareil, fruit des savantes méditations du maître, a été promptement mis au rebut. M. Hébert, professeur très distingué de magnétisme, est d'avis que la simple *table tournante* vaut tout autant que le baquet. A quoi servaient

donc la limaille, les bouteilles et les conducteurs?... N'était-ce qu'un vain étalage pour en imposer à la foule?... Mesmer et ses disciples faisaient grand usage d'une baguette de métal ou de verre, qu'ils dirigeaient vers le sujet, et qui était censée servir à diriger sur lui le fluide; les baguettes ont également été délaissées. Puységur accumulait le fluide dans son fameux orme de Buzancy, réservoir où allaient puiser les malades; grâce à cet intermédiaire, un seul homme pouvait agir, sans s'épuiser, sur un nombre considérable d'individus. Les arbres ont conservé leur vogue pendant quelques années, et Deleuze, dans son *Instruction pratique*, enseigne le choix des arbres et les règles à suivre pour les magnétiser. Plus tard, on a renoncé aux arbres, et le même M. Hébert assure qu'un manche à balai remplirait tout aussi bien le même office. On a préféré la magnétisation individuelle par divers gestes appelés *passes*, mais les auteurs ont donné des préceptes fort différents sur la manière de les appliquer; quelques-uns (notamment M. Baragnon), en ont fait un art dont les règles nombreuses exigent une certaine mémoire; d'autres, tels que M. Du Potet, se contentent de passer lentement les mains sans contact, depuis le front du sujet jusqu'au haut de la poitrine. On a cru pendant longtemps que les passes ne devaient être faites que de haut en bas, et qu'en les faisant en sens contraire, on ramènerait le fluide vers la tête du sujet, ce qui pourrait causer de graves accidents (1); maintenant, on promène alternativement les mains de haut en bas et de bas en haut, sans crainte de ramener le fluide. Faria fixait ses regards sur le sujet; puis, d'une voix brève et impérieuse, lui disait ce seul mot : *dormez*. Plusieurs magnétiseurs se bornent à prendre la main du sujet et à le regarder. Il y en a qui agissent au moyen de la musique, et ne produisent d'effet que

(1) M. Ferdinand Rouget dit qu'il ne faut jamais faire de passes en remontant, parce que l'on pourrait renverser le cours du sang, le faire affluer au cœur, au cerveau, et produire une crise dangereuse. (*Traité du magnétisme*, p. 109.)

par certains airs : dira-t-on qu'un air, c'est-à-dire une combinaison de notes soit apte à conduire le fluide? Le comte Szapary s'assied près du malade et prie, ce qui détermine la communication de l'agent magnétique. M. de Rovère fait des gestes comme s'il voulait se magnétiser lui-même, et prétend que c'est le meilleur moyen d'agir sur le sujet. Au dispensaire magnétique de M. Hébert, une brave dame a employé un procédé qui a beaucoup scandalisé les adorateurs du fluide : elle tenait de la main gauche un verre d'eau, et de la main droite elle faisait le geste de tirer du malade les fluides morbides pour les accumuler dans l'eau; à la fin de la séance, elle faisait boire cette eau au malade; on blâma cette méthode comme illogique, et on prétendit que c'était remettre dans le corps du malade le fluide vicié qui en avait été tiré; nonobstant, cette dame guérissait autant que les autres.

Tous ces procédés et une foule d'autres que nous ne pouvons énumérer, produisent également les effets magnétiques. Cette égalité de résultats est inexplicable dans l'hypothèse du fluide, car, évidemment, ils ne sont pas tous également appropriés aux lois qui le régiraient; elle s'explique parfaitement si le magnétisme n'est qu'une fascination, car alors il ne s'agit plus d'agent physique à diriger, les gestes et appareils n'ont aucune valeur, il n'y a plus qu'à frapper l'imagination du sujet, à lui faire croire qu'il va être soumis à un pouvoir extraordinaire, de manière que le trouble apporté à son moral détermine des modifications dans son physique. Les meilleurs moyens pour remplir ce but sont toujours ceux qui réussissent le mieux, et il serait difficile de tracer des règles uniformes. L'habileté consiste à consulter les goûts, les habitudes, les préjugés du sujet. Les gestes grotesques de M. de Rovère, qui impressionnent fortement certains individus, ne provoqueraient chez d'autres que l'hilarité ou le dégoût; telle personne sera sensible à l'action d'un geste noble et élégant, d'autres seront plus émues par un regard plein

d'expression ; il y en a qui ne ressentiront d'effet marqué qu'autant qu'on flattera leurs préjugés mystiques ou leur soif de merveilleux, il leur faudra des médailles miraculeuses, des reliques sympathiques, des talismans magiques. En un mot, les manipulations n'ont aucune puissance par elles-mêmes, ne sont le véhicule d'aucun fluide, elles ne sont efficaces que par le prestige dont elles peuvent frapper l'imagination.

S'il existait un fluide magnétique, on devrait pouvoir, en l'accumulant, en augmenter la puissance ; c'est ce qu'admettent les fluidistes. Mais les faits donnent un démenti à leurs prétentions : un magnétiseur a beau accumuler sur un objet tout le fluide qu'il peut émettre, il n'obtiendra pas, avec cet objet, plus que s'il l'avait magnétisé à faible dose. L'effet sera, dans les deux cas, le même sur le sujet, et dépendra uniquement des dispositions morales de celui-ci ; l'effet sera même nul si le sujet ne se doute pas que l'objet avec lequel il est en contact est magnétisé. Puisqu'on assure que tous les hommes sont plus ou moins sensibles au magnétisme, on devrait, au moyen d'une concentration énorme, produire des batteries magnétiques capables de subjuguier le plus récalcitrant, de cataleptiser subitement l'orateur au moment même où il parle contre le magnétisme. Rien de semblable n'a eu lieu ; celui qui n'a rien éprouvé d'une magnétisation simple est tout aussi insensible aux efforts combinés des fluides.

On a allégué, il est vrai, les expériences du docteur anglais Esdaile qui, pendant un an, a tenu à Calcutta, avec l'autorisation du gouvernement, un hôpital mesmérisme où il se servait du magnétisme pour produire l'insensibilité sur les individus qui avaient à subir de graves opérations chirurgicales. Quand un malade ne cédait pas à l'action d'un seul magnétiseur, on recourait à un groupe de quatre magnétiseurs qui agissaient simultanément ; quand ils étaient fatigués, ils étaient remplacés par quatre autres, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on obtint le sommeil et l'insensibilité.

Cet ensemble de faits n'a pas la portée que lui attribuent les magnétistes. La majorité des sujets sur lesquels a agi M. Esdaile, était composée d'Indiens ; il avait donc affaire à une race molle, souple, superstitieuse, adonnée à tous les genres de magie, et qui, d'après même les rapports qu'il a publiés, le considérait comme un magicien possesseur de secrets merveilleux et de *charmes* puissants. Il ne nous explique pas en détail comment on passait de la magnétisation individuelle à la magnétisation par groupe. S'il suffisait que le sujet ne fût pas immédiatement dominé par l'action magnétique, pour qu'on chargeât un groupe de l'entreprendre, on conçoit facilement comment les choses ont dû se passer. Il est rare qu'aux premières séances l'effet soit complet : le sujet déjà vivement impressionné, entend dire qu'on va diriger sur lui le plus énergique des sortilèges, employer un charme auquel personne ne résiste. L'impression morale devient de plus en plus forte ; le prolongement de la séance, la fatigue et l'ennui doivent encore y contribuer ; et il arrive ainsi que des individus même peu sensibles finissent par être subjugués. Bien qu'on ait souvent cité ces expériences avec de grands éloges, on ne les a pas réitérées ; il aurait été cependant bien important de les appliquer à la race blanche et particulièrement sur des personnes qui, à la suite de plusieurs essais, auraient été reconnues insensibles à l'action magnétique. Si réellement on avait trouvé le moyen de rendre tous les hommes sensibles à cette action, comment ne l'a-t-on pas employé?... J'ai plusieurs fois appelé sur ce sujet l'attention de la Société du Mesmérisme : on y a fait deux essais ; chaque fois un groupe de cinq magnétiseurs a agi pendant une heure sur une personne, sans rien produire. La prétendue découverte n'a pas fait avancer d'un pas la cause du fluide, n'a fourni aux magnétiseurs aucune puissance nouvelle ; ils sont restés tout aussi embarrassés quand ils ont été sommés de produire à volonté un fait concluant et indéniable. Ils se sont

done abusés en se figurant qu'il y avait eu à Calcutta convergence de fluides (1).

Si de nouveaux essais étaient tentés dans le but de dissiper tous les doutes, il serait indispensable d'éviter tout ce qui pourrait frapper l'imagination du sujet ; il ne faudrait donc pas l'envelopper d'un cercle de magnétiseurs dirigeant sur lui leurs gestes et leurs regards, ce qui pourrait suffire pour fasciner certains individus. Que les magnétiseurs aussi nombreux qu'ils voudront, agissent d'une pièce voisine sur le sujet, et sans qu'il s'en doute ; ou qu'ils accumulent sur un objet matériel toute la masse de fluide imaginable, pour l'employer comme intermédiaire... Le succès serait inmanquable si les fluidistes avaient raison, et pourtant ce succès est encore à venir.

En résumé, rien ne prouve l'existence du fluide magnétique ; l'hypothèse du fluide, qui ne peut servir à expliquer les faits et est démentie par eux, doit donc être définitivement écartée. Les magnétistes qui s'obstinent à en faire un dogme, compromettent la cause du magnétisme en la liant à une doctrine que rien ne justifie et qui ne peut supporter un examen sérieux.

L'hypothèse des *volontistes* offre au moins l'avantage de la simplicité : d'après eux, la volonté du magnétiseur est la cause directe des phénomènes magnétiques et agit sans avoir besoin des sens. Nous savons que notre volonté suffit pour mouvoir nos organes ; et bien qu'il y ait là un mystère inexplicable, il y a pour chaque homme à cet égard une évidence

(1) Un des hommes qui ont le mieux étudié le magnétisme, M. Hébert n'admet pas cette dernière hypothèse : il pense que, lors des expériences de Calcutta, les résultats étaient dus, non à une action composée, mais à l'action individuelle d'un des opérateurs, et que l'emploi des groupes n'a d'autre avantage que de fournir au sujet plus de chances de rencontrer le magnétiseur qui lui convient.

Cet habile professeur dont la parole fait autorité parmi les magnétistes, reconnaît que *la plupart* des effets magnétiques s'explique très bien par l'imagination.

complète. Mais que notre volonté puisse étendre son empire au delà de nous-mêmes et sans l'intermédiaire d'aucun instrument matériel, c'est une supposition en contradiction avec l'expérience de tous les jours, c'est ce qui ne pourrait être admis qu'en vertu de faits bien constants qui donneraient un démenti à la conscience que nous avons de notre impuissance. L'hypothèse dont il s'agit est purement gratuite et ne repose sur rien de solide. Quand par l'action magnétique nous obtenons des modifications dans l'état du sujet ou des mouvements de sa part, ces effets s'expliquent par l'impression morale que nous avons produite sur lui, par les conséquences qui en résultent sur son organisme, par la pression que notre volonté exerce sur la sienne : entre notre volonté et les actes du sujet, il y a un intermédiaire, c'est la volonté de ce dernier, dont il faut bien tenir compte. Comme cette explication est conforme aux résultats de l'expérience et à toutes les lois connues, il n'y a pas de raison pour refuser de l'admettre et pour supposer gratuitement une action qui serait en désaccord avec tout ce que nous enseigne l'étude de la nature.

Pour que les volontistes eussent un point d'appui, il faudrait qu'ils parvinssent à produire sur un sujet des modifications qu'il fût impossible d'attribuer à l'action que le moral de ce dernier peut exercer sur son physique. C'est ce qui aurait lieu par exemple si un individu non prévenu éprouvait des effets qui se reproduiraient au gré du magnétiseur, et surtout si on lui faisait exécuter des mouvements que de lui-même il serait incapable de produire. Mais, on ne saurait trop le répéter, de pareils faits n'existent pas, ou du moins aucun n'a été constaté d'une manière satisfaisante, et les magnétistes qui se sont vantés d'en produire, ont échoué chaque fois qu'ils ont opéré en présence d'observateurs judicieux.

Qu'on examine avec soin tous les faits bien avérés du magnétisme, et l'on s'assurera qu'ils ont pour cause unique l'imagination du sujet, que le magnétiseur n'y concourt qu'en

agissant sur son imagination, que cet auxiliaire n'est pas même nécessaire, et qu'il peut y être suppléé, soit par des causes accidentelles, soit par l'action que le sujet exerce sur lui-même au moyen de la concentration mentale.

L'élimination de théories chimériques aurait, entre autres avantages, celui de poser les questions de manière à rapprocher des adversaires qui se contredisent beaucoup moins qu'ils ne le croient eux-mêmes. Ainsi M. le professeur Bouillaud qui passe pour un des plus fougueux adversaires du magnétisme, fait cette grave concession : « On ne peut contester la réalité des phénomènes magnétiques, tels que les pandiculations, les bâillements, les mouvements convulsifs, le sommeil, le somnambulisme avec insensibilité plus ou moins marquée, des cris, des rires, etc., etc. On peut vérifier en quelque sorte à volonté et journellement ces faits (*Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, v^o MAGNÉTISME ANIMAL). » Il se croit obligé d'ajouter : « La seule observation que nous ferons relativement à ces phénomènes, c'est qu'ils ne méritent pas, à parler rigoureusement, le nom de magnétiques, puisqu'il est bien reconnu que tous les phénomènes dont il s'agit peuvent se manifester chez divers individus qui n'ont point été soumis à l'épreuve du magnétisme, soit par l'effet de certaines lésions du système nerveux, soit *simplement sous l'influence de certaines affections morales.* » — Mais si par des procédés quelconques on parvient à faire naître des *affections morales* qui déterminent les phénomènes dont il s'agit, on aura fait du magnétisme, et la question est résolue. Il est bien clair que la seule chose qu'il répugnait à M. Bouillaud d'admettre, c'était le fluide, c'était la vertu mystérieuse des passes ; mais du moment qu'on écarte les systèmes qui n'ont rien de scientifique, toute difficulté s'évanouit, les partisans et les adversaires du magnétisme se trouvent d'accord sur le point essentiel, c'est-à-dire sur la

réalité des phénomènes et sur la possibilité de les provoquer artificiellement.

CHÂPITRE XVII.

SUITE DES THÉORIES DU MAGNÉTISME. — LES ESPRITS.

Un certain nombre de partisans du magnétisme en ont expliqué les phénomènes en les attribuant à l'action d'esprits invisibles.

Toutes les religions admettent l'existence d'êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, chargés par Dieu de transmettre ses messages et de concourir avec lui à l'administration du monde. Les anciens, étrangers à toute notion de physique et ne soupçonnant même pas la science des phénomènes de la nature, expliquaient tout sans effort par l'action de ces dieux secondaires : le vent était le souffle de Borée, les flots de la mer étaient agités par Neptune, le char du soleil était conduit par Apollon et celui de la lune par Diane, chaque cours d'eau avait sa naïade, chaque arbre sa dryade, et ainsi de suite. Les progrès de l'esprit humain amenèrent des notions plus saines, on comprit que la nature était soumise à des lois constantes et immuables, et que les faits particuliers étaient dus à l'action combinée de ces lois générales : dès lors, les esprits ou génies n'avaient plus de raison d'être et rentrèrent dans le néant d'où les avait tirés l'imagination enfantine des premiers peuples, la mythologie fut détrônée par la philosophie. Ce serait divorcer avec l'esprit scientifique et rétrograder vers les siècles d'ignorance et de superstition, que d'admettre un certain ordre de faits que la nature serait impuissante à produire par l'action de ses lois générales, et qui seraient l'œuvre des génies. De ce que des phénomènes seraient jugés par nous inexplicables, ce ne serait pas une raison pour les placer en

dehors des lois générales et pour leur assigner une cause surnaturelle.

Sans doute, la raison ne peut prouver la non-existence d'êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme. Il y a lieu de croire, au contraire, que tout s'enchaîne harmonieusement dans la nature, et que depuis la molécule inorganique jusqu'à l'être infini, il existe des séries innombrables d'êtres présentant tous les degrés possibles de développements de la vie ; c'est l'échelle de Jacob unissant la terre au ciel. L'homme ne peut avoir la folle prétention de se croire le terme le plus élevé de la création ; la science nous montre les astres innombrables qui peuplent l'immensité de l'espace comme autant de mondes ayant la plus grande analogie avec le nôtre, et l'on ne peut admettre que notre petit globe terrestre ait seul le privilège de posséder des êtres doués de vie et d'intelligence ; les autres globes doivent avoir aussi leurs habitants, ce sont autant d'échelons plus ou moins élevés dans la hiérarchie des êtres, offrant une variété infinie de développements et s'élevant jusqu'à Dieu. Mais les êtres étrangers à l'humanité peuvent-ils agir sur notre globe ? c'est ce que la raison ne peut décider *à priori*. L'affirmative ne pourrait être adoptée qu'autant qu'elle s'appuierait sur des faits parfaitement établis, desquels résulterait clairement l'intervention d'êtres étrangers à l'humanité. Les partisans de ces sortes d'interventions allèguent des faits qui sont loin d'être constatés d'une manière satisfaisante, ils citent aussi des faits certains et que personne ne nie, mais auxquels ils donnent arbitrairement une interprétation que rien ne justifie. Dans les faits de spiritualisme, il y a toujours à distinguer deux choses, leur existence d'abord, et ensuite la portée qu'on doit leur attribuer.

Les phénomènes du magnétisme sont étonnants et bien propres à exciter l'admiration ; mais on cherche en vain par quelle déduction logique des hommes instruits et familiarisés

avec les recherches scientifiques, ont été conduits, pour expliquer ces faits, à recourir aux esprits. Tout est admirable dans la nature, et le cours régulier des astres, et les plages immenses de l'Océan, et la majesté des fleuves, et la splendide variété des horizons, etc. S'il suffisait qu'une chose nous parût grande et étonnante pour que nous nous crussions en droit de l'attribuer aux esprits, il faudrait leur attribuer tout et supprimer les lois générales. Toutes les facultés humaines fonctionnent en vertu d'une organisation qu'on ne saurait trop admirer, mais qui n'est que le résultat des lois naturelles. Pourquoi les facultés magnétiques feraient-elles exception et exigeraient-elles une intervention particulière?

Le magnétisme, comme nous croyons l'avoir prouvé, n'est que l'action du moral de l'homme sur son physique. Que cette action soit due à l'influence d'un autre homme ou à l'imagination du sujet, ou même qu'elle soit déterminée par une circonstance accidentelle, ce résultat est le même et n'est pas plus surnaturel dans un cas que dans l'autre. Qu'un individu, en recevant une nouvelle, pâlisse ou rougisse, certes personne ne s'avisera de prétendre que ce résultat si peu important et si vulgaire est dû à l'intervention d'un esprit. Que l'émotion soit plus forte, il pourra y avoir accélération du pouls, battements de cœur, pamoison, syncope, paralysie partielle, catalepsie, tétanos, en un mot tous les phénomènes que peut présenter le magnétisme; et tout cela a pu être déterminé par l'audition d'un mot, par la vue d'un objet ou même par une pensée. Si le premier, le plus faible de ces effets doit être regardé comme naturel, il y a même raison de décider à l'égard du second qui n'en diffère que très légèrement, puis du troisième, du quatrième, et ainsi de suite. On ne peut fixer de limite à partir de laquelle les effets cesseraient d'être naturels; on arrivera ainsi au degré le plus élevé où l'audition d'un mot peut foudroyer ou amener la mort, et il faudra encore tenir un tel événement pour naturel. Si maintenant, au

lieu d'une cause accidentelle, nous faisons intervenir une personne qui de dessein prémédité et en employant certains artifices, produise sur le sujet des impressions morales susceptibles d'amener les mêmes effets, les résultats ne changeront pas de nature et seront tout aussi naturels : que cette personne agisse sciemment, ou que, sans prévoir les conséquences, elle accomplisse par hasard des actes propres à influencer le sujet, comme il arrive, par exemple, quand on emploie dans la conversation des mots qui réveillent chez l'auditeur des souvenirs cruels et peuvent causer chez lui d'énormes perturbations ; dans un cas comme dans l'autre, il est évident que le mode d'action est le même, et que si l'on regarde comme surnaturels les effets dits magnétiques, il faudra nécessairement qualifier de même tout ce qui se passe chez l'homme et qui est dû à l'influence du moral sur le physique ; on tombe ainsi dans l'absurde.

Les partisans des esprits ne voient pas seulement dans le magnétisme une fascination ; ils lui reconnaissent un pouvoir plus étendu, ils sont toujours prêts à en exagérer les effets, à recueillir les récits les plus merveilleux. Nous avons cherché à faire voir que ce sont là des prétentions chimériques. Mais quand même elles seraient justifiées par des faits authentiques, il n'y aurait pas encore là de raison même spécieuse en faveur de leur système. Supposons que l'homme puisse, par sa seule volonté, agir sur son semblable, même à une grande distance, faire mouvoir ses organes, y produire des perturbations ; qu'il puisse également prendre des corps matériels pour dépositaires et messagers de cette puissance ; ces faits, expliqués ou non, prouveraient chez l'homme une extension de facultés supérieure à ce qu'on avait généralement cru ; mais ces facultés appartenant à l'homme qui serait maître de les exercer suivant son bon plaisir, l'homme serait le seul auteur des résultats qu'il produirait par leur emploi ; à quoi bon supposer des auxiliaires invisibles ? Quand l'homme

mange, marche, vaque à ses travaux ordinaires, quand il pense, écrit, compose des productions intellectuelles, il ne vient à l'idée de personne de supposer qu'il ne se suffise pas à lui-même et que pour exercer telle ou telle de ces facultés, il ait besoin du concours d'un esprit. Pourquoi n'en serait-il pas de même des facultés magnétiques? Il n'y a pas le moindre prétexte pour établir cette différence.

Pour supposer dans les actes humains le concours d'êtres étrangers, il faudrait au moins qu'on nous présentât un ensemble de circonstances qui dénoterait une personnalité, il faudrait que l'esprit qu'on nous dit intervenir se révélât par des traits qui manifesteraient son caractère et qu'on pourrait regarder comme l'expression de sa volonté propre, distincte de celle de l'homme. Or dans les faits magnétiques il ne se passe rien de semblable. L'homme magnétise quand bon lui semble, adopte à son gré tel ou tel genre d'exercices et reproduit au moins certains effets. On ne conçoit pas quel serait le rôle d'un esprit qui se tiendrait toujours prêt à donner son concours à l'homme pour certains actes et qui bornerait là son intervention, sans y rien ajouter qui pût faire soupçonner son individualité. Supposer un pareil concours de la part d'êtres dont l'existence même n'est pas démontrée, c'est se jeter à plaisir dans le domaine de la fantaisie, c'est faire de la mythologie et non de la science.

Parmi les faits magnétiques, il y en a beaucoup dont la répétition a lieu avec une certaine régularité, et dont l'uniformité accuse une loi constante. Ainsi, quand il s'agit d'individus qu'on a déjà étudiés, on peut prédire à peu près ce qui va se passer; sur un nombre donné de personnes à magnétiser, on sera en état d'indiquer à l'avance les résultats d'après les moyennes; les circonstances d'âge, de sexe, de tempérament, de caractères, etc., exercent une influence calculable approximativement. Il y a donc là enchaînement de causes et d'effets, action de lois générales. Si ces faits, au

contraire, étaient dus à la volonté d'un être étranger aux acteurs visibles, cette volonté nous étant inconnue, on ne pourrait se faire d'avance aucune idée de ce qui doit arriver.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à la lucidité et aux autres facultés transcendantes des somnambules : dès qu'elles appartiennent à l'homme, c'est qu'elles dépendent de sa nature. Elles ne nous étonnent que parce qu'elles sont insolites. Mais elles existent au moins en germe chez tous les êtres humains, et le rêve qu'on trouve même chez les animaux supérieurs, est le rudiment de la clairvoyance somnambulique. Si certaines facultés sont plus développées chez quelques hommes privilégiés, c'est que leur organisation est supérieure sous certains rapports, et que la culture a secondé les dispositions naturelles. Il y a des hommes qui ont une prodigieuse facilité pour calculer de tête, d'autres ont la vue assez perçante pour distinguer à l'œil nu les satellites de Jupiter, d'autres ont l'odorat aussi fin que celui d'un chien, les alcides de carrefour soulèvent d'énormes fardeaux et rivalisent de force avec le cheval ou le taureau, etc. Tous ces individus sont bien supérieurs dans leurs genres respectifs à la moyenne des hommes ; et pourtant on ne songe pas à les faire aider par des êtres invisibles qui viendraient opérer leurs extractions de racines, ajouter à la force de leur vue, augmenter leur puissance d'olfaction ou alléger leurs fardeaux. Il n'y a pas plus de motifs pour attribuer aux somnambules des auxiliaires extrahumains.

M. le docteur Billot (1) a présenté deux arguments principaux à l'appui de sa théorie de l'intervention des esprits dans le magnétisme, savoir les déclarations des somnambules et l'existence de faits exceptionnels qui, suivant lui, ne peuvent être attribués qu'à des êtres extrahumains. Quant aux déclarations des somnambules, elles n'ont pas plus de valeur

(1) Billot, *Recherches psychologiques sur la cause des phénomènes extraordinaires observés chez les modernes voyants*. 2 vol. in-8.

que si elles venaient de personnes éveillées ; ce ne sont que des opinions individuelles sujettes à discussion et qui ne peuvent être acceptées comme des oracles. Pour écarter l'autorité de leurs assertions, il suffit de considérer leur divergence : il n'y a pas de système philosophique ou religieux qui n'ait été soutenu par des somnambules. Comme ces déclarations contradictoires ne peuvent être toutes vraies, on est bien obligé de les soumettre toutes à l'examen de la raison. Il n'y a pas à s'arrêter davantage aux relations des somnambules qui prétendent voir des esprits ; ils subissent l'influence de leur magnétiseur, en y joignant plus ou moins les souvenirs de leur éducation, ils voient tout ce qu'on veut leur faire voir, même ce qui n'existe pas, comme on en a tous les jours la preuve. Quand il n'y a pas de vérification possible, leurs visions ne méritent pas plus de confiance que nos rêves.

Quant aux faits extraordinaires, voici les seuls que rapporte M. Billot :

1° Une somnambule qu'il magnétisait et qui donnait des consultations à une dame aveugle, annonça qu'une vierge céleste allait apporter des fleurs, et aussitôt la dame aveugle trouva sur son tablier une branche de thym (1).

2° Une autre somnambule également protégée par un ange, avait reçu de lui la prescription d'un régime à suivre pour sa guérison ; et entre autres choses, l'ail lui était interdit. Quand elle commença à se trouver mieux, elle crut pouvoir se relâcher un peu de ce régime et satisfaire son goût dominant. Elle se fit apporter une gousse d'ail ; mais à peine l'eut-elle prise pour la porter à sa bouche, que la gousse enlevée par un moteur invisible, disparut, sans qu'on ait pu en retrouver la trace.

(1) M. Possin, autre magnétiseur spiritualiste, a publié la relation d'un fait semblable : la vierge Marie aurait apporté dans un cercle d'illuminés, une couronne de métal doré... par le procédé Ruolz. Les magnétistes même les plus coulants en fait de merveilles, se sont égayés de cette aventure.

Nous rendons hommage à la bonne foi et au caractère honorable de M. Billot : mais nous sommes obligé de l'accuser d'une crédulité excessive. Dans le premier cas, il était présent, il est vrai : mais de ce que la branche de thym s'est trouvée sur les genoux d'une femme sans qu'il ait vu comment cet objet a été apporté, il n'a pu se croire autorisé à affirmer qu'il n'a pas été transporté par un moyen naturel. Certes, le fait ne serait pas difficile à expliquer, et la somnambule ayant affaire à une aveugle et à un enthousiaste convaincu d'avance de la réalité des interventions surnaturelles, n'avait pas besoin d'une grande adresse pour faire apparaître à point nommé une branche d'arbuste. Aucune précaution n'était prise pour se mettre en garde contre la supercherie, et toute précaution eût même été repoussée comme un acte de défiance envers les bons anges. De pareils faits dénués de toute garantie ne peuvent être invoqués.

Le second fait ne mérite pas plus de confiance. La somnambule était seule quand l'ail a disparu : elle a pu le manger ou le cacher, et inventer un miracle pour augmenter l'importance qu'elle avait déjà conquise pour ses prétendues relations avec les anges. Il est même possible qu'ayant mangé l'ail dans un état de demi-somnambulisme, elle ait révélé la disparition miraculeuse et l'ait ensuite racontée de bonne foi. Nous n'avons pas à choisir entre les explications naturelles ; il nous suffit d'opposer qu'il manque une constatation comme on serait en droit de l'exiger même pour un fait naturel ; à plus forte raison un miracle devrait-il s'appuyer sur une masse de témoignages irrécusables.

Les magnétiseurs spiritualistes qui font intervenir les esprits dans la production des effets magnétiques, s'expliquent fort peu sur la nature de ces êtres qu'ils considèrent comme supérieurs à l'homme et usant de leur puissance pour faire le bien. Les théologiens catholiques, au contraire, regardent le magnétisme comme une œuvre diabolique et les magné-

tiseurs comme d'abominables sorciers, et recommandent aux fidèles de ne jamais recourir à un tel moyen pour recouvrer leur santé, vu qu'il vaut beaucoup mieux être malade et même mourir que de devoir sa guérison au diable qui ne manquerait pas, pour prix de ses soins, d'emporter l'âme en enfer. On peut trouver étrange, au premier abord, que les mêmes faits, incontestablement salutaires, savoir le soulagement et la guérison des maux, soient attribués par les uns aux bons anges, et par les autres aux démons : mais cette antinomie s'explique aisément. La théologie, quand une fois elle a adopté de faux principes, en suit résolument les conséquences. Tout ce qui lui semble extraordinaire, inexplicable, elle le déclare surnaturel. Or il y a deux ordres de surnaturel, le divin et le diabolique. Le magnétisme étant extraordinaire (suivant les docteurs canoniques), devait être surnaturel. Mais de quel ordre ? Divin ? Non, car le surnaturel divin n'a pour instruments que le clergé et ses affidés ; et les prodiges du magnétisme s'exécutent par des gens de toute religion ou même n'en ayant aucune... *Donc* il est diabolique. Cette thèse a été soutenue par plusieurs théologiens notamment par l'abbé Wurtz, auteur d'un écrit dans lequel il traite les magnétiseurs de démonolâtres ou adorateurs du démon (1). La même doctrine a été défendue avec énergie et avec un talent digne d'une meilleure cause, par M. de Mirville, dans son ouvrage intitulé : *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*. C'est un réquisitoire en forme contre le magnétisme et les magnétiseurs. L'auteur, grand partisan de l'ancien régime et de l'inquisition, approuve la condamnation d'Urbain Grandier, regrette qu'on ne fasse plus de procès de sorcellerie, et fait tous ses efforts pour réveiller le zèle des autorités civiles et ecclésiastiques. Il exalte le pouvoir du magnétisme, il admet tout ce qu'on en rapporte de

(1) L'abbé Frère, *Examen du magnétisme animal*, 1837, in-8; l'abbé Baran, *Exposition raisonnée des dogmes et de la morale du christianisme*, t. II, p. 149.

merveilleux et fournit de quoi grossir la liste de ses prodiges : mais ses éloges sont autant de tisons qu'il amasse pour allumer le bûcher où il veut faire monter les magnétiseurs et les modernes sorciers. Il voit partout du merveilleux, du diabolique ; c'est le diable qui possède les individus qui se suicident et ceux qui commettent certains crimes ; c'est lui qui s'amuse à casser des vitres, à lancer des pierres, à faire danser les meubles ; il dirige la foudre, la façonne en boule, lui donne des formes fantastiques et s'en sert pour frapper ses victimes ; il crée des orages, des trombes, des tempêtes, il était notamment l'auteur de celle qui a assailli Christophe Colomb lors de son premier voyage à la découverte du Nouveau-Monde. On voit que, dans ce système, le diable gouverne le monde et partage l'empire avec Dieu, si même il ne le surpasse en puissance... C'est un manichéisme fort peu mitigé ; les champions d'une telle doctrine méritent donc le titre de *démonolâtres* à bien plus juste raison que les magnétiseurs dont la plupart ne croient même pas au diable.

Parmi les écrivains de cette école il en est encore un que nous ne pouvons passer sous silence, c'est M. le comte de Résie, auteur d'une *Histoire des sciences occultes*, en deux gros volumes. Cet écrivain nous fait remarquer que depuis le milieu du xviii^e siècle, le diable semblait sommeiller et ne faisait plus parler de lui ; il n'était plus question ni de possession, ni d'obsession, ni d'exorcisme. Sans doute, il était étourdi des rudes coups que lui avait portés la philosophie voltairienne. Mais le rusé compère faisait le mort et préparait une machine de guerre qui allait le dédommager amplement de son inaction, c'est-à-dire le magnétisme qui n'est rien moins que la sorcellerie rajeunie et perfectionnée. M. de Résie prétend que les magnétiseurs invoquent une *puissance* du fond du cœur, et il cite comme preuve de l'intervention du démon, une histoire où il a suffi d'une feuille de buis béni pour réduire au silence un somnambule. Il

rapporte une foule de tours plus ou moins drôlatiques de Satan (1) dont il croit voir partout l'action funeste, mais qu'il nous présente parfois comme un farceur de mauvais ton, plutôt que comme un ennemi terrible.

L'intervention diabolique dans le magnétisme, a été vivement débattue parmi les membres du clergé : plusieurs ecclésiastiques ont soutenu au contraire que le magnétisme était licite, et en ont vanté les effets salutaires. Parmi ceux qui ont pris ainsi la défense de la cause du bon sens, nous devons signaler l'abbé Loubert, auteur du livre estimable intitulé : *le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens*. 1844, 1 vol. in-8.

La question fut soumise à la cour de Rome, par l'évêque de Lausanne, qui, dans son exposé, n'envisage le magnétisme que comme employé à produire le somnambulisme et à le faire cesser, et décrit ensuite la lucidité somnambulique dont il fait une peinture pleine d'exagération et par conséquent

(1) Voici un de ses tours les plus singuliers : le diable, qui aime la calomnie, prend la forme d'un personnage pieux et commet des actions honteuses pour les faire attribuer à celui-ci. Ayant pris ainsi la forme d'un saint évêque d'Asie, il fréquentait les maisons de débauche et se livrait publiquement à toutes sortes d'excès scandaleux. Les populations voyant celui qu'ils prenaient pour leur pasteur, commettre toutes ces indignités, conçurent pour lui un souverain mépris. Et cependant le véritable évêque était en prières ou occupé d'autres bonnes œuvres, ne se doutant pas qu'il eût un Sosie des plus compromettants. Satan voulant perdre une reine vertueuse, se déguisait en un beau page et sortait tous les matins de l'appartement de la princesse. Il est bien heureux pour ces deux personnes ainsi calomniées par le diable, que M. de Résie ait pu les réhabiliter en établissant leur *alibi* et en démasquant le stratagème du malin. En procédant avec la même habileté, peut-être parviendrait-on à blanchir bien des hommes de Dieu, que l'opinion publique a accusés d'une foule de méfaits. Ainsi des gens se sont figuré qu'un curé nommé Maingrat avait violé sa pénitente, puis l'avait tuée et coupée par morceaux... N'était-ce pas le diable qui avait pris sa forme ? Et les crimes d'Alexandre VI, incestes, assassinats, empoisonnements, etc., pourquoi toutes ces infamies n'auraient-elles pas eu aussi pour auteur le diable qui aurait emprunté les traits du saint Pape, afin de le calomnier?... Nous aurons donc, grâce à M. de Résie, un excellent moyen de réhabiliter les hommes d'Église, et le diable sera le bouc émissaire qu'on chargera de toutes leurs iniquités.

inexacte. La Sainte Pénitencerie a répondu, le 21 avril 1841, et a décidé que le magnétisme, tel qu'il était exposé (*prout exponitur*); n'était pas permis (1).

Cette décision ne termina rien : les partisans du magnétisme prétendirent, avec raison, que la sentence ne condamnait que le magnétisme tel qu'il était exposé, c'est-à-dire la lucidité à un degré qui ne s'est jamais vu; mais qu'il n'y était pas question de la lucidité telle qu'elle existe, et encore moins du magnétisme appliqué à toute autre chose que la production du somnambulisme, et notamment au traitement des maladies.

La controverse continua donc de plus en plus animée, et il est intervenu deux décrets de la Sainte Inquisition : l'un, du 28 juillet 1852, est ainsi conçu : « En écartant toute erreur, tout sortilège, toute invocation implicite ou explicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, non interdits d'ailleurs, n'est pas moralement défendu, pourvu que ce ne soit pas dans un but illicite ou mauvais en quoi que ce soit. Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou à des effets purement surnaturels pour les expliquer physiquement, ce n'est qu'une illusion tout à fait condamnable et une pratique hérétique. » La seconde décision, en date du 4 août 1856, se réfère à la première quant au magnétisme, et condamne le somnambulisme dans ces termes : « La perversité humaine a été portée à ce point que, abandonnant l'étude régulière de la science, les hommes voués à la recherche de ce qui peut satisfaire la curiosité, au grand détriment du salut des âmes, et même au préjudice de la société civile, se vantent d'avoir trouvé un moyen de prédire et de deviner. De là ces femmes au tempérament débile, qui, livrées par des gestes que n'accompagnent pas toujours

(1) Cette décision se trouve dans le *Dictionnaire de théologie* de Bergier (nouvelle édition, 1844), t. III, v^o *Magnétisme animal*.

la pudeur, aux prestiges du *somnambulisme* et de ce qu'on appelle la *claire intuition*, prétendent voir toutes sortes de choses invisibles, et s'arrogent, dans leur audace téméraire, la faculté de parler sur la religion, d'évoquer les âmes des morts, de donner des réponses, de découvrir les choses inconnues ou éloignées, et de pratiquer d'autres superstitions de ce genre pour se faire à elles-mêmes ou à leurs maîtres des gains considérables par leur don de divination. »

La condamnation canonique du somnambulisme semble définitive, quoiqu'elle manque de clarté et de précision : quant au magnétisme, il est certain que le clergé n'est pas d'accord et que la sentence n'a pas réussi à établir l'unité de doctrine. Il y a donc lieu d'examiner les accusations portées par les théologiens contre le magnétisme, et de discuter les décisions de la Sainte Inquisition.

Qu'il existe des êtres voués fatalement au mal, ne pouvant faire que du mal, incapables de s'amender, occupés sans cesse à détériorer l'œuvre de Dieu, et autorisés par lui à pervertir les hommes, à bouleverser le monde, à y faire régner le désordre et le crime : c'est là une conception qui n'a rien de commun avec la philosophie; elle est enseignée par la théologie qui ne raisonne pas, mais qui s'impose par voie d'autorité. Nous devons nous transporter pour un instant sur le terrain théologique, et raisonner dans l'hypothèse où la doctrine concernant les diables serait vraie.

L'Évangile nous recommande de juger les individus par leur conduite, à *fructibus eorum cognoscetis eos*. Appliquant cette règle au magnétisme dont le principal but est de traiter les maladies, et auquel une foule de personnes ont dû leur guérison, on n'hésitera pas à déclarer que le magnétisme est un bien, et ne peut venir que d'êtres bienfaisants. Par quelle étrange aberration a-t-on été amené à l'attribuer aux diables? Les êtres essentiellement malfaisants ne peuvent donner leur concours que pour le mal; par quel oubli de

leur nature et de leurs habitudes se laisseraient-ils aller à faire des guérisons?

Si, comme au moyen âge, on faisait des pactes avec eux, et qu'en échange de quelques avantages matériels on leur vendit son âme, oh ! alors on comprendrait leur intérêt à faire un peu de bien qui serait la condition d'un mal énorme. Mais, dans le magnétisme, il n'y a pas l'ombre d'un pacte ; la plupart des magnétiseurs ne croyant pas au diable, ne peuvent pas l'invoquer ; ceux d'entre eux qui y croient ne s'en occupent pas, et même il en est qui, avant de magnétiser, font dévotement leur prière à Dieu, se munissent de chapelets bénits et de reliques, et n'en obtiennent pas moins tous les effets habituels du magnétisme. En magnétisant, on ne promet rien au démon, et on ne lui donne rien. Les hommes les plus vénérés dans l'école magnétique, les Puységur, les Deleuze, les Laforgue, étaient recommandables par leur bienfaisance, leur ardent amour de l'humanité, leur conduite honorable : pour avoir constamment vécu dans la pratique d'actes que l'on dit diaboliques, ils n'en ont pas moins été de fort honnêtes gens auxquels personne n'a refusé son estime. On demande donc ce que le diable a gagné avec eux. Comment, il choisit pour ses auxiliaires des personnes qui ne s'occupent que de soulager leurs semblables, il vient à leur aide sans être appelé ; il a la modestie de ne pas se faire connaître, de ne trahir sa présence par aucun signe ; il s'associe à la pensée charitable de ces dévoués consolateurs des malades, il leur prête la force qui leur manque, il fait disparaître des maux qui résistaient aux efforts de la médecine, et il ne demande rien pour prix de tels bienfaits ; il pousse la générosité jusqu'à laisser croire à ses aides que ce sont eux qui sont les auteurs de ces guérisons ! Celui qui se conduit ainsi, au lieu d'être le prince des enfers, doit être un ange, un modèle de vertu. Si c'est là le diable, alors faisons lui amende honorable, confessons qu'on l'avait calomnié, défi-

guré... Il est extravagant de faire du mal personnifié l'auteur du bien.

Si'il était vrai que le diable se glissât, à notre insu, dans nos actes pour en augmenter la force, il n'y a vraiment pas de raison pour que ce soit de préférence dans la magnétisation. Ainsi un malfaiteur fait tous ses efforts pour atteindre son ennemi ou pour enlever l'objet de sa convoitise, il ne peut y parvenir : on n'a jamais ouï-dire, même parmi les démonophobes les plus crédules, que le diable soit venu au secours du scélérat, soit pour allonger son échelle, soit pour doubler la portée de son fusil, soit pour faciliter l'effraction d'un coffre-fort. Il ne s'agit là que de crimes, le diable laisse faire et ne s'en mêle pas. Mais voici un brave homme qui s'exténue à guérir un malade, et qui, pour tout médicament, n'a à lui donner que des *passes*, moyen naturellement incapable de rien produire : il s'agit de bien à faire, le diable n'hésite pas, il accourt, et, grâce à sa vertu... infernale, les passes deviennent un moyen efficace, une panacée merveilleuse. Quel bon diable !

La décision du 28 juillet 1852 a désavoué les Mirville, les Raiset, les Gougenot-Desmousseaux et autres démonophiles qui tenaient absolument à ce qu'il ne pût pas y avoir de magnétisme sans intervention diabolique. Il est donc jugé (par une autorité infaillible) que le magnétisme peut être exercé licitement à certaines conditions, et que, par conséquent, ses effets, si merveilleux qu'ils soient, n'ont rien que de naturel et ne sont point dus à l'action diabolique. Pourtant on n'autorise le magnétisme qu'à la condition qu'il n'y aura pas une invocation implicite ou explicite du démon. Voilà une condition fort peu rationnelle ; car, si l'on réussit sans le démon, à quoi bon l'invoquer ? Supposons que l'on ait des doutes sur la légitimité de l'emploi du télégraphe électrique, et qu'on s'adresse à la cour de Rome, s'aviserait-elle de n'autoriser le télégraphe qu'avec cette restriction qu'il n'y aura pas d'invo-

cation du démon? Le télégraphe fonctionne très bien en vertu des lois naturelles; on ne voit pas ce que le démon pourrait y ajouter, on n'éprouve pas le besoin de lui demander son concours; eh bien, il en est de même en fait de magnétisme.

Quant au somnambulisme, bien qu'il soit fécond en erreurs et sujet à de nombreux inconvénients, ce n'est pas une raison suffisante pour en faire une œuvre du démon qui, dans cette supposition, n'agirait pas conformément au caractère qu'on lui prête. En effet, qu'un somnambule donne une réponse exacte à un consultant, il en résulte pour celui-ci un bien incontestable, soit sa guérison, soit la découverte d'un objet perdu, ou le succès d'une entreprise, et ce bien n'est évidemment compensé par aucun mal, puisque ni le somnambule ni le consultant n'ont vendu leur âme à Satan, n'ont blasphémé, ni rien dit ou pensé de contraire à la foi. Le diable n'a donc aucun profit, il a perdu son temps, il a joué le rôle de dupe. Dans le cas où le somnambule, au contraire, n'a donné qu'une réponse erronée, il peut en résulter pour le consultant un certain préjudice, perte d'argent, démarche inconsidérée, peut-être altération de la santé si on lui a prescrit des médicaments dangereux. Mais tout cela, bien que propre à réjouir Satan, ne constitue pas un but digne de lui; ce qu'il veut par-dessus tout, c'est pousser les hommes au crime; or, le moyen qu'on lui attribue serait inefficace, au moins dans la grande majorité des cas. Le consultant, déçu, vexé, ne devient pas pour cela un scélérat fiéffé, il n'est ni plus ni moins criminel qu'auparavant. Le diable s'est donc encore évertué en pure perte; on ne reconnaît pas là sa haute intelligence, sa profonde habileté, sa terrible astuce. Si le diable jouait le rôle qu'on lui attribue, ce ne serait qu'un pauvre niais à qui les leçons de l'expérience n'apprennent rien, et qui, après avoir fait maintes fois du magnétisme et du somnambulisme, sans que l'enfer s'en soit enrichi, conti-

nuerait sottement des manœuvres dont l'impuissance lui aurait été démontrée. O grands démonomanes, votre diable n'est plus qu'un vieillard usé, rabougri, décrépité, abêti ; donnez-lui au plus tôt une place aux incurables, et qu'on n'en parle plus.

L'abbé Frère fait remarquer que « si l'âme du somnambule avait été le sujet qui eût éprouvé toutes les pensées et tous les sentiments qu'elle a manifestés lorsqu'elle a été interrogée par le magnétiseur et par les assistants, elle devrait avoir, à son réveil, la conscience ou le souvenir de ce qu'elle a éprouvé. » Or, comme le somnambule ne se rappelle absolument rien, cet auteur en conclut « qu'un autre esprit, différent de l'âme, a donné les réponses qu'on a entendues, et a été la cause des phénomènes surprenants qu'on a cru observer. » — Ce raisonnement part d'un principe évidemment faux, c'est que l'homme conserve toujours le souvenir de tout ce qu'il a fait, dit et pensé. Il nous arrive, au contraire, presque à chaque instant, d'exécuter des actes dont le souvenir s'efface aussitôt. Personne n'a conservé le souvenir de ce qu'il a fait dans sa première enfance, et pourtant on n'en conclut pas que c'était un esprit extra-humain qui nous possédait et nous faisait agir avant l'époque où remontent nos souvenirs les plus éloignés. Pour nous borner à un exemple plus frappant, nous perdons éveillés le souvenir de ce que nous avons éprouvé et fait pendant le sommeil, ou du moins nous n'en conservons qu'une faible partie. Nous savons, par le témoignage de ceux qui nous ont vus dormir, que nous avons gesticulé, prononcé certains mots à l'aide desquels le spectateur a pu comprendre notre rêve : un moment après, nous nous réveillons et nous n'avons aucunement conscience de ce que nous venons de faire. Souvent même il y a un demi-réveil pendant lequel nous nous rappelons notre rêve, puis le réveil complet en fait évanouir le souvenir, et alors nous nous rappelons seulement que nous avons rêvé et que nous avions encore la

mémoire de notre rêve à un certain moment ; nous pouvons donc ainsi, sans avoir besoin du témoignage d'autrui, nous assurer par nous-mêmes du fait de l'oubli au réveil. Ce phénomène que personne n'hésite à reconnaître comme parfaitement naturel, n'a donc rien qui doive nous étonner chez les somnambules ; tout se passe de même dans les deux cas, il n'y a donc pas plus de raison de faire intervenir les démons dans l'un que dans l'autre.

La sentence de l'inquisition contre le somnambulisme ou plutôt contre la lucidité ne contient aucune raison pour justifier une telle rigueur ou pour rendre vraisemblable l'intervention démoniaque. On n'y fait figurer comme auteurs que des *femmes à tempérament débile*, de sorte qu'à s'en tenir à la lettre du texte, le somnambulisme serait licite pourvu qu'il fût exercé par des femmes d'une constitution robuste et *à fortiori* par des hommes. — On condamne la prétention de *voir des choses invisibles*. Si elles sont absolument invisibles, il est absurde de chercher à les voir, et il n'y a pas besoin de condamner une telle tentative, puisqu'elle trouvera son châtimement dans son impuissance. Si les choses ne sont invisibles que relativement, celui qui cherche à les voir, fait comme celui qui, pour mieux distinguer les objets, se sert de lunettes, ou comme l'astronome et le physicien qui, pour suppléer à l'insuffisance de l'œil, emploient le télescope et le microscope. Il n'y a là rien que de légitime : la nature nous a donné la soif de connaître, c'est le stimulant qui nous porte à l'étude des sciences et fait naître le progrès. — *Parler sur la religion* n'est pas l'occupation ordinaire des somnambules : mais s'entretenir de matières religieuses, ne peut en soi constituer un crime. On devrait plutôt encourager les personnes qui, s'élevant au-dessus des intérêts matériels, cherchent à s'éclairer sur les choses de Dieu. Si les sentiments religieux sont louables à l'état de veille, comment peuvent-ils être condamnables dans l'état somnambulique ? On sait

que l'extase est le plus souvent accompagnée de manifestations pleines de grandeur et de poésie, que le sujet y porte le sentiment religieux jusqu'au mysticisme le plus élevé. Un tel spectacle n'a rien que d'édifiant, ne peut inspirer que de bonnes pensées... La raison aurait conseillé de ne condamner les réponses ou discours sur la religion, que dans le cas où il s'y serait trouvé de mauvaises doctrines et seulement à cause de ces doctrines, sans s'inquiéter si les discours sont prononcés dans le sommeil ou dans la veille.

L'évocation des âmes des morts est étrangère au somnambulisme et n'y a été rattachée qu'exceptionnellement par quelques spiritualistes, tels que M. Cabagnet : nous reviendrons sur cette opération dans la seconde partie. Nous nous bornerons ici à faire remarquer que la condamnation de la nécromancie ne devait pas entraîner celle du somnambulisme.

Dans l'énumération des griefs contre le somnambulisme on trouve l'action de *donner des réponses*. C'est d'un vague effrayant. L'entretien le plus insignifiant se trouve ainsi frappé de réprobation. Ainsi, qu'une personne ait naturellement l'habitude de parler en dormant, si on lui demande comment elle se porte et qu'on provoque ainsi la réponse *bien*, aura-t-on contrevenu à la décision ? Si ce fait est innocent, on ne pourra refuser la même solution pour le cas où l'on interrogera un somnambule naturel ; et comme on ne condamne pas explicitement l'action de produire le somnambulisme (pourvu que les gestes ne blessent pas la pudeur), on devrait donc encore décider de même quant à l'interrogation des somnambules artificiels. Néanmoins on leur interdit, sous des peines effroyables, de répondre sur quelque sujet que ce soit, même de dire : il fait trop chaud, ou la cheminée fume... Il faut convenir qu'il est fort commode d'être armé d'un pouvoir infallible et de n'avoir point à justifier ses décisions.

Enfin on défend aux somnambules de découvrir les choses cachées ou éloignées. Une telle recherche n'a cependant rien de répréhensible. On n'a jamais reproché à l'homme de chercher à connaître les secrets de la nature. Si ce désir est légitime, l'homme ne pourra être coupable que par l'emploi des moyens que réprouve la morale. Si, à force de recherches et de travaux, il parvient à découvrir une chose qui était cachée, par exemple une mine de métal, il n'encourra aucun blâme. Donc les efforts pour découvrir n'ont rien de coupable. Cela admis, il est souverainement déraisonnable, étant donné un but licite, de condamner le moyen parce qu'il serait appliqué à ce but.

On voit que le décret de l'inquisition est un chef-d'œuvre de déraison, et ses auteurs ont été bien mal inspirés en le publiant sous le nom d'une institution justement abhorrée, qui pendant des siècles a fait couler des torrents de sang innocent, a insulté au bon sens, a cherché à étouffer le progrès. Il faut avoir un triste courage pour se dire au *xix^e* siècle, le successeur des Dominique, des Torquemada, des juges qui ont condamné Galilée ; pour accepter les traditions d'un tribunal contre lequel s'élèvent les malédictions du genre humain.

Pour en finir avec les démonologues, il nous reste à parler de leur prétention sur la vertu qu'auraient les objets bénits d'annihiler la puissance magnétique. Les faits qu'on cite à ce sujet sont fort suspects et auraient besoin d'attestations un peu plus solides. En les supposant exacts, on les explique facilement. Le somnambule peut découvrir la présence de l'objet destiné à servir d'épreuve ; il peut faire cette découverte, soit par les moyens ordinaires, s'il n'a pas été pris de précautions suffisantes, soit par sa lucidité. Une fois informé de cette circonstance, s'il partage les croyances auxquelles se rattache la vertu de l'objet béni, il peut se faire qu'il se trouble, qu'il se croie dominé par un pouvoir supérieur à

celui de son magnétiseur, qu'il soit ainsi frappé d'impuissance, et même que le réveil s'ensuive. Ces résultats ayant ainsi pour cause l'impression morale du sujet, seraient conformes à ce qui se passe habituellement dans le somnambulisme. On ne peut en conclure qu'ils ont eu lieu parce qu'il y avait un objet béni ; et ceux qui allèguent le fait, n'ont pas même cherché à savoir ce qui se serait passé si, toutes choses égales d'ailleurs, on eût remplacé le buis béni par du buis semblable et non béni. Cette expérience aurait cependant été indispensable pour vérifier si, entre la circonstance de la présence d'un objet béni et les faits allégués, il y a eu rapport de cause à effet.

Nous avons constaté plusieurs fois que la présence d'objets bénis ne nuisait aucunement aux effets magnétiques. Deleuze recommandait même la prière aux personnes qui formaient la chaîne magnétique pour soulager un malade. Voici un fait qui nous semble concluant. Un jour, chez Marcillet, nous avons vu M. l'archevêque de Babylone consulter Alexis qui décrivit parfaitement son appartement situé à Bagdad. Le prélat, émerveillé de cette lucidité dont il n'avait pas vu d'exemple, prit goût au magnétisme et devant nous se mit à faire ses premières armes. Il plongea une jeune personne dans le somnambulisme ; en magnétisant, il se servait, comme d'habitude, de sa main droite, il avait au doigt l'anneau pastoral et au cou sa croix d'or, objets qui occupent un rang élevé dans la hiérarchie des choses bénites. Néanmoins les phénomènes ont été les mêmes que d'ordinaire, le succès a été complet, et Satan n'a pas laissé paraître le plus petit bout de queue... Il n'en faut pas davantage pour affirmer que les objets bénis ne font obstacle ni au magnétisme ni au somnambulisme.

Au surplus, si les démonocrates veulent faire une expérience décisive, voici comment on pourra procéder : qu'ils posent un objet béni, à leur choix, dans le coussin du fau-

teuil sur lequel un somnambule a l'habitude de s'asseoir ; puis, qu'ils se retirent dans une pièce voisine, de peur qu'à leur insu leur physionomie n'influence le somnambule ; mais que de cette pièce voisine ils puissent par de petits trous voir sans être vus. Qu'ensuite le somnambule soit amené sans que rien l'avertisse de ce qui vient de se passer ; que les consultants, ignorant également ces circonstances, viennent l'interroger. On verra si les choses ont lieu comme d'habitude. Si l'on ne découvre aucun changement, il faudra bien reconnaître que l'objet béni²a été sans influence. On pourrait même donner à l'expérience une portée plus étendue : sur un certain nombre d'objets parfaitement semblables, on en bénira un ; une commission d'examen les mêlerait après avoir fait une marque pour reconnaître l'objet béni. Ensuite on approcherait légèrement et par derrière les objets du somnambule, de manière qu'il ne pût sentir le contact. On saurait par là s'il est impressionné, et si l'impression coïncide précisément avec l'approche de l'objet béni. On pourrait même mettre en demeure les partisans de la bénédiction, de désigner un moyen quelconque de discerner l'objet béni parmi ceux qui ne le seraient pas (1). Nous disons à ces messieurs, comme à tous les thaumaturges : Assez de phrases, venons-en aux expériences.

(1) Il est admis par les démonologues, que le contact ou même l'approche d'un objet sacré produit une impression des plus fortes sur les possédés, les fait grincer des dents, écumer de rage, leur cause d'horribles convulsions. C'est ce qui arriva lors des exorcismes des Ursulines de Loudun ; aussi les religieux chargés de cette opération prétendaient-ils avoir par là une pierre de touche infallible pour discerner les vraies et les fausses reliques. Un seigneur du voisinage leur présenta une boîte en forme de reliquaire, disant qu'elle lui venait de ses ancêtres et qu'il désirait savoir si les reliques qu'elle contenait étaient authentiques. On approcha la boîte d'une des possédées qui fit aussitôt force grimaces et contorsions. L'exorciste déclara l'épreuve satisfaisante et dit que les reliques étaient bien véritables et dignes de toute confiance. Le consultant ouvrit alors la boîte et fit voir qu'elle ne contenait que des poils de chien. « Ah ! monseigneur, lui dit le religieux dépité, pouvez-vous ainsi vous moquer de l'Église ! — Eh ! mes révérends pères, répondit le seigneur, comment osez-vous ainsi vous moquer de Dieu, de la justice et de la vérité ! »

CHAPITRE XVIII.

DES THÉORIES DE LA LUCIDITÉ.

§ 1^{er}. — Des perceptions des somnambules.

Pour se rendre compte des perceptions des somnambules, il ne faut pas perdre de vue que le somnambulisme est une variété du sommeil. Observons donc ce que nous éprouvons dans nos rêves. Nous nous rappelons les choses que nous avons vues dans l'état de veille, et nous nous figurons les voir actuellement; notre imagination compose un assemblage souvent bizarre d'objets existant réellement et d'objets fantastiques; nous les confondons, nous croyons les voir et en percevoir toutes les propriétés; nous nous imaginons entendre, goûter, sentir, palper; il nous est impossible de distinguer la fiction de la réalité. Les rêves ne sont pas seulement alimentés par nos souvenirs: il arrive quelquefois qu'en dormant nous éprouvons des sensations qui donnent lieu à des rêves où la réalité est mêlée à l'illusion. Ainsi, un homme dont le bras était engourdi par suite de sa position sous l'oreiller, rêva qu'on lui avait mis un bras de pierre; qu'une digestion difficile amène des sensations douloureuses, il s'y joint souvent le cauchemar; le dormeur se figure qu'un monstre hideux est couché sur sa poitrine, il le voit dans tous ses détails, il entend ses paroles de menace.

Le somnambule dont l'esprit est actif, n'est véritablement qu'un rêveur. Voici toutefois en quoi il diffère du rêveur ordinaire. Celui-ci est passif, sa volonté paraît inerte, ses rêves dépendent des impressions précédentes, et quelquefois des sensations qui peuvent survenir accidentellement. Le somnambule, au contraire, n'est pas dans le même isolement à l'égard des êtres extérieurs; il est influencé par son magnétiseur ou par les autres personnes avec lesquelles il est en

rapport; les entretiens qu'il a avec eux, dirigent le cours de ses idées et fixent ses rêves sur un sujet déterminé; son intelligence et sa mémoire acquièrent un développement insolite; indépendamment des sensations qu'il éprouve par les modes ordinaires, il en reçoit par des modes anormaux, et perçoit, par exemple, les rapports des corps éloignés. Mais le somnambule, même le plus lucide, se rapproche du dormeur ordinaire en ce que l'un et l'autre sont dupes d'illusions et croient à la réalité de ce qu'ils imaginent, se figurent, par exemple, être réellement dans le lieu dont l'image occupe leur esprit, croient voir, toucher, entendre, goûter, odorier les objets qui s'y trouvent; l'un et l'autre mêlent constamment la vérité et l'erreur, en sont affectés de la même manière, croient avec la même conviction à la réalité des choses par lesquelles ils sont impressionnés. Un dormeur qui, pendant le sommeil, est mordu par une puce, croit être dévoré par des lions qu'il croit voir et entendre, et dont il se figure sentir les dents aiguës qui entrent dans ses chairs. La morsure qui est réelle et les lions qui sont imaginaires, tout cela est inséparable dans son esprit. De même, un somnambule désigne exactement le lieu où se trouve une personne éloignée; mais en voulant dépeindre les accessoires de ce lieu ou le genre d'occupation de la personne, il est égaré par son imagination et décrit un spectacle fictif; et c'est avec la même assurance qu'il se représente ce qui existe et ce qui n'existe pas; c'est avec la même confiance qu'il rend compte des impressions réelles et des impressions imaginées. En un mot, le somnambule est un rêveur dans les rêves duquel il se trouve de temps en temps une part de réalité.

Par suite de la mobilité de son imagination et de l'empire qu'exerce sur lui la personne qui prend sa direction, il se figure facilement posséder les facultés qu'on veut lui inculquer, et, en se trompant lui-même, il trompe ceux qui sont disposés à lui supposer une clairvoyance indéfinie. Qu'on le

questionne sur le passé, sur l'avenir, sur ce qui se passe dans les planètes, il imaginera des solutions suggérées par ses connaissances, par ses préjugés, par les idées de son directeur, et il n'hésitera pas à donner des réponses quelconques. Si l'on veut qu'il voie des courants fluidiques, des spectres, des anges, il en verra indubitablement. Il pénétrera aussi aisément dans le monde surnaturel et décrira le paradis ou l'enfer, dont la description sera invariablement la reproduction de ses idées préconçues ou de celles de son directeur. Toutes ces rêveries n'ont aucune base solide et ne peuvent fournir aucun document certain sur les choses dont on ne peut vérifier la réalité.

Le somnambule étant très enclin à la vanité, s'enivre des éloges qu'on fait de sa lucidité, se croit un être supérieur à la pénétration duquel rien n'échappe, et pour ne pas compromettre sa réputation, il a pour règle de ne jamais rester court ; il a réponse à tout, invente des chimères dont il est dupe tout le premier, et croit fermement aux conceptions fantastiques qu'il prodigue à ses consultants.

Quand on l'interroge sur des choses susceptibles d'une vérification immédiate, comme il tient à n'être pas pris au dépourvu, il a recours à la ruse, il tâche de surprendre les secrets de ceux qui le questionnent, il les fait jaser et profite adroitement de leurs réponses ; au besoin, il emploie les réticences et donne à entendre qu'il en sait beaucoup plus qu'il ne veut en dire, puis laisse échapper des expressions ambiguës que beaucoup de gens recueillent comme des oracles dont elles ont l'obscurité et l'élasticité.

§ II. — Les somnambules voient-ils par les yeux ?

Les somnambules ont presque toujours les yeux fermés ; quand ils les ont ouverts, ils ne paraissent éprouver aucune sensation par suite de l'action de la lumière sur leurs yeux ,

et l'on peut reconnaître que la vision n'a pas lieu ; quand on soulève leurs paupières, on n'y parvient qu'avec un certain effort, et l'on reconnaît que les globes sont convulsés. On a cru pouvoir en conclure que la vision par les moyens ordinaires leur était impossible. Et comme il leur arrive de voir des objets fort éloignés ou placés derrière eux, ou de voir à travers des corps opaques, et qu'alors ce ne peut être évidemment par les yeux, on en a tiré cette conséquence que dans aucun cas ils ne voyaient par les moyens ordinaires, même quand il s'agit d'objets en position d'être vus par une personne dans l'état normal. Cette conclusion nous paraît erronée.

Sans doute, le plus ordinairement les yeux des somnambules ne fonctionnent pas. Mais remarquons qu'il en est de même de tous les organes des sens. Celui qui arrive à l'état somnambulique est d'abord isolé de tout ce qui l'entoure, comme le dormeur ordinaire. Le magnétiseur, en se mettant en rapport avec lui, éveille son attention et parvient à s'en faire entendre. Le somnambule continue à être isolé à l'égard des autres personnes, et il n'y a exception que pour celles qui se mettent en rapport avec lui. Le résultat de ce rapport est de provoquer une détermination de volonté, et par suite de fixer l'attention du sujet sur la personne. Tous les sons qui se produisent à proximité, causent dans l'organe de l'ouïe un ébranlement qui se transmet par les nerfs au cerveau et de là à l'âme : dans le sommeil ordinaire, la sensation n'excite aucune idée et ne laisse aucune trace ; il en est de même chez le somnambule jusqu'à ce que son esprit ait été provoqué à recueillir les paroles de la personne avec laquelle il a la volonté de s'entretenir ; alors il entend la voix de cette personne, tandis que pour tous les autres bruits l'isolement continue et son esprit n'en est pas impressionné. C'est ce qui explique pourquoi le somnambule entend certaines personnes et est sourd pour tout le reste. Pour ceux qui seraient

choqués de cette subordination de la sensibilité aux opérations de l'esprit, il suffira de considérer qu'un pareil phénomène se retrouve chez l'homme endormi et même chez l'homme éveillé. Celui qui dort, et que ne peuvent réveiller même des bruits très forts, sera réveillé par un faible bruit, s'il est en rapport avec l'état mental du dormeur. Par exemple, qu'une mère ait son petit enfant auprès d'elle : si celui-ci, en se retournant dans son lit, fait un léger mouvement, ou s'il appelle même à voix basse, la mère se réveille aussitôt, bien que son sommeil n'ait pas été troublé par un vacarme qui aura eu lieu dans le voisinage. Celui qui tient à se lever à heure dite, n'entendra pas le bruit qui se fera autour de lui, mais il entend un grattement de doigt sur sa porte, signal convenu pour le réveiller. Pourquoi cette différence ? C'est que notre volonté, qui veille même dans le plus profond sommeil, et sans que nous en ayons conscience, nous tient en garde pour les bruits qui nous rappellent un devoir à remplir ou un dessein à exécuter, et que les sensations qui s'y rattachent, sont recueillies par l'esprit qui les apprécie et commande le réveil à ses organes, tandis que les autres bruits n'excitent que des perceptions qui sont rejetées par l'esprit et ne causent aucune impression.

Même dans l'état de veille, l'esprit trie en quelque sorte les sensations et ne demeure affecté que de celles qui se rapportent à l'ordre d'idées sur lequel son attention est portée. Que deux personnes fassent route en s'entretenant d'un sujet qui les intéresse vivement : leurs yeux auront été affectés par l'image de tout ce qui se trouvait sur leur chemin, leurs oreilles ébranlées par le bruit des paroles prononcées à leur proximité, mais ces personnes n'en ont rien vu ni entendu, elles n'en ont pas été plus impressionnées que ne l'est le dormeur des bruits qui lui sont indifférents. Qu'une personne réfléchisse profondément, elle n'a aucune connaissance de ce qui a lieu sous ses yeux, de ce qui se dit à son oreille : il y a eu cepen-

dant ébranlement des organes, mais l'âme n'en a conservé aucune impression.

Les somnambules naturels, quoique ayant les yeux fermés, voient, mais seulement certaines choses. Nous avons rapporté, d'après Bertrand, l'exemple d'un somnambule qui écrivait et avait près de lui une chandelle allumée; on l'éteignait et il restait dans la chambre quatre autres chandelles qu'on avait allumées. Mais le somnambule n'en vit pas la lumière, fit des mouvements comme un homme qui est dans l'obscurité, et alla rallumer sa chandelle; il ne voyait que celle-là, de même que les somnambules artificiels n'entendent que certaines personnes; c'est que son attention était portée sur cette chandelle qui, d'après ses préoccupations, devait servir à l'éclairer, et que les objets dont il ne s'occupait pas, n'existaient pas pour lui et ne pouvaient produire d'impressions sur son esprit.

Considérons maintenant le somnambule artificiel. Il commence par être isolé, et ses sens sont inactifs; puis, à l'aide d'efforts provoqués par le magnétiseur, on éveille l'organe de l'ouïe, on habitue le sujet à converser dans cet état. Quand on veut ensuite l'amener à voir, on appelle son attention sur des choses éloignées ou cachées, pour lesquelles les yeux ne peuvent lui servir; les exercices auxquels on le dresse, étant étrangers à l'usage des yeux, il n'est pas étonnant que ces organes restent dans l'inaction. S'il devient lucide ou s'il croit l'être, il se persuade qu'il jouit d'une faculté qui lui permet de voir sans le secours des yeux, et qu'il lui serait impossible de voir par les yeux. Aussi, bien qu'il décrive quelquefois avec exactitude, le plus souvent d'une manière erronée, des choses fort éloignées, il ne distingue pas ce qui est devant lui et même sur ses genoux. Il arrive donc que, tant qu'il est dans cet état, on ne s'en défie pas plus que si le sujet était aveugle. Or, parmi les expériences de lucidité, il en est dans lesquelles les yeux pourraient lui être d'un grand secours

s'ils fonctionnaient comme dans l'état normal. Que fait alors le somnambule? Il commence par appliquer sa lucidité pour découvrir la chose à explorer; mais ce travail le fatigue, et il sent bien que ce n'est pas un instrument toujours sûr, tandis que s'il se servait tout bonnement de ses yeux, il se tirerait d'affaire sans chance d'erreur, et sa lucidité, dont il est très vain, aurait encore les honneurs du succès. Il fait donc pour la vue le même travail qu'il avait fait pour l'ouïe; par un effort de volonté il produit le réveil partiel de cette faculté, et tout en ayant les paupières abaissées, il dirige adroitement ses regards sur les objets qu'il a intérêt à connaître. C'est une petite supercherie dont il n'a pas conscience. Infatué de cette idée que, dans son état, la lucidité est tout et que la vue oculaire n'est rien, il assure de la meilleure foi du monde que c'est la lucidité qui a fonctionné, et on le croit.

Pour peu qu'on observe attentivement la différence des résultats suivant les conditions où l'on se place, on demeure convaincu que les choses se passent comme nous venons de le dire. En effet, que l'expérimentateur se trouvant devant le sujet, cherche à l'attirer ou à le repousser, ou exécute des gestes dont il veut obtenir l'imitation par le sujet, toutes ces tentatives réussissent *immanquablement*. Si, au contraire, on les essaye en se tenant derrière le sujet, on n'obtient rien ou presque rien, ou du moins le succès n'a lieu qu'avec des sujets d'élite, et encore échouent-ils souvent. Qu'on exerce la lucidité du sujet sur des choses cachées ou éloignées, ou qu'on essaye de le faire voir autrement que par les yeux, on ne réussit que rarement, et presque toujours le lucide mêle quelques erreurs à ses descriptions contenant beaucoup de choses exactes. Mais si vous faites appel à la lucidité pour distinguer des choses placées de manière à ce qu'il puisse les voir avec ses yeux, alors il verra parfaitement juste et ne se trompera jamais. C'est que la lucidité est variable, incertaine et mêle sans cesse les images des rêves à la réalité, tandis

que la vue oculaire est un moyen régulier d'apprécier les objets extérieurs et fournit constamment un témoignage fidèle; ou du moins s'il existe exceptionnellement des cas où nos sens peuvent nous tromper, le somnambule qui fait usage de ses sens n'est pas plus exposé à l'erreur que dans l'état normal.

Il est encore à remarquer que, quand le somnambule a besoin de quelque objet qui se trouve dans l'appartement, il va le chercher sans tâtonner et se comporte comme s'il était éveillé et eût l'usage de ses yeux, sans commettre aucune de ces erreurs si fréquentes dans les recherches où il use de sa lucidité.

M. le général Noizet raconte que, lors des expériences qu'il fit à l'hospice de la Salpêtrière, avec le docteur Bertrand, on eut l'idée de faire ouvrir les yeux à une somnambule; on la mit à une fenêtre; les yeux ouverts et fixes semblaient ne pas voir. « Mais aussitôt (dit l'auteur) qu'on lui désignait un monument ou qu'on portait son attention dans une direction déterminée, elle distinguait et décrivait fort nettement les objets. Quant à ceux qui se trouvaient en dehors de cette direction, elle ne les apercevait nullement. En un mot, elle ne voyait que les objets sur lesquels la volonté qui lui était transmise portait son attention, mais elle les voyait réellement bien par les organes de la vue (note M, p. 215). »

Pour les personnes qui conserveraient encore quelque doute sur les points en question, nous recommandons l'expérience suivante. Couvrez les yeux d'un somnambule avec un bandeau que vous disposerez à dessein de manière qu'il n'empêche pas de voir dans la direction des yeux abaissés; ayez l'air de compter sur l'efficacité du bandeau, et proposez au somnambule de vous décrire des objets que vous lui remettrez à la main, en le laissant maître de les placer comme bon lui semblera: soyez sûr qu'il verra parfaitement, vous décrira tout avec la plus grande exactitude, jusqu'au millésime d'une

médaille. Adressez-lui des éloges pour l'encourager, vantez sa lucidité ; il ne se lassera pas de vous en fournir des preuves, il n'hésitera pas un instant. Changez ensuite les conditions : demandez-lui, à son choix, de découvrir par sa lucidité des choses situées hors de la portée de ses yeux , et tenez-vous pour très heureux si, après bien des hésitations et des ambiguïtés, il réussit une fois sur dix.

Cette exactitude invariable dans un cas, cette incertitude dans l'autre, prouvent invinciblement la différence du mode d'action. On doit en conclure que le somnambule voit par les yeux, chaque fois qu'une chose est à portée de sa vue et qu'un acte de sa volonté le pousse à s'en servir. De là l'explication parfaitement simple et naturelle de beaucoup de faits qui ne sont merveilleux que parce qu'il y a d'avance parti pris de les attribuer à une faculté anormale ; de là aussi la nécessité de bien prendre ses précautions pour constater la lucidité et de mettre le somnambule dans l'impossibilité de se servir de ses yeux.

§ III. — De la vue anormale.

La vue anormale ou transcendante est une faculté au moyen de laquelle certains individus peuvent quelquefois se mettre en rapport avec les objets extérieurs et en apprécier les diverses propriétés, non-seulement celles qui, dans l'état ordinaire, peuvent être appréciées par la vue, mais aussi celles qui tombent sous l'action des autres sens.

On a imaginé divers systèmes pour expliquer cet étrange phénomène. Le plus accrédité parmi les magnétistes est celui du *déplacement de l'âme* (1) : on suppose que l'âme du somnambule se sépare du corps, que, détachée des liens de

(1) On a donné à cette opération de l'âme le nom de *mensambulance* qui, d'après les règles usitées en étymologie, voudrait dire *promenade de la table* ; pour exprimer la *promenade de l'âme*, il faudrait dire *mentambulance*. Qu'on fasse du néologisme en cas d'absolue nécessité, mais non du barbarisme.

la matière, elle se transporte avec la plus grande facilité à une distance quelconque, que, dans ces pérégrinations, elle observe beaucoup mieux que ne pourraient le faire les sens grossiers, qu'elle rentre ensuite dans son corps, comme un oiseau dans sa cage, et qu'elle reprend alors l'usage de ses organes pour raconter ce qu'elle a vu en voyage.

Il y a là une soif étrange de paradoxe, et l'on ne voit pas quelle nécessité ont les magnétistes de recourir à une telle hypothèse pour expliquer la vue à distance. Quand, dans l'état ordinaire, nous voyons le soleil et les étoiles, corps beaucoup plus éloignés que ceux auxquels s'étend la vue des somnambules, personne ne s'avise de supposer que notre âme quitte notre corps pour aller visiter ces astres et vient ensuite nous rapporter ce qu'elle y a vu. Il est donc bien entendu que nous nous mettons en rapport avec des objets extérieurs sans qu'il soit besoin que notre âme s'envole. Le somnambule, pour se mettre en rapport avec les objets extérieurs, peut employer l'action ordinaire des sens, comme quand il entend ou palpe ; il peut aussi employer des moyens autres que ceux qui nous sont habituels, quand, par exemple, il voit à travers un mur ; mais dans ce dernier cas, bien que nous ne nous rendions pas compte de son mode de relation (et à cet égard, les révélations des somnambules nous laissent dans notre ignorance), rien ne nous autorise à affirmer qu'ils ne se servent pas de leurs organes. Quand le somnambule, ayant les yeux fermés et recouverts d'un bandeau, voit un objet qu'il tient à la main, on ne prétend pas que son âme soit obligée de sortir de son corps pour aller dans sa main ; si l'objet est renfermé dans une boîte placée à sa proximité, on n'ose pas encore dire que l'âme ait besoin d'aller dans la boîte ; si l'objet est situé dans une chambre voisine, on ne sent pas encore la nécessité du voyage de l'âme. Et si c'est au bout de la rue, à une lieue..., et ainsi de suite ? Où commence la distance à partir de laquelle l'action des

sens ne suffit plus? C'est ce que personne n'a osé déterminer. Ce n'est que pour les distances fort considérables, qu'on veut absolument faire sortir l'âme de sa prison : mais, comme nous l'avons fait remarquer, ces distances ne sont rien en comparaison de celles auxquelles nous pouvons atteindre par nos sens dans l'état ordinaire. A plus forte raison doit-il en être de même chez les somnambules dont les sens acquièrent une grande perfection. Dès qu'on admet que la vue anormale peut s'exercer à une faible distance sans séparation de l'âme, on reconnaît que les sens peuvent suffire à cette opération en acquérant de nouvelles facultés; dès lors on ne peut fixer la limite au delà de laquelle ces facultés seraient insuffisantes; et aussi loin que la vue s'étend, les effets étant les mêmes, il y a lieu de croire qu'ils sont produits par la même cause.

La séparation de l'âme et du corps, ce serait la mort. Être sans âme, c'est n'avoir pas conscience de son existence, c'est être incapable de pensée et de sentiment; un tel état implique donc la destruction de la personnalité. La prétendue séparation est donc un non-sens.

Ou l'âme est une substance, soit immatérielle, soit matérielle, ou elle n'est que le résultat de l'organisation. Si elle est immatérielle, elle n'occupe aucun lieu déterminé; son union au corps ne la localise pas, mais consiste en une dépendance réciproque de l'âme et du corps; ce qui n'occupe aucun lieu, ne peut se déplacer. Supposera-t-on, au lieu du déplacement, la rupture momentanée de l'union de l'âme et du corps? Qu'y gagnera-t-on? L'âme, substance immatérielle, ne peut être affectée par les corps, ni éprouver des sensations, ni même être présente en aucun lieu déterminé; elle ne pourra donc ni voir, ni voyager, ni rapporter des impressions de voyage. Si elle est matérielle, elle fait partie de notre corps, elle est un de nos organes, et cet organe ne peut fonctionner qu'autant qu'il est uni aux autres parties du corps;

détaché du corps, il perd toute vitalité et n'est plus qu'une substance inerte. Supposer le déplacement d'une âme matérielle, ce serait tout aussi déraisonnable que d'imaginer que notre œil extrait de son orbite, emporté au loin, puis remis en place, pourra nous raconter ce qu'il aura vu en route. Si l'âme est un résultat de l'organisation, elle dure autant que l'organisation et disparaît avec elle. Ce n'est plus alors une substance, mais une faculté, une abstraction : aucun détachement ne peut donc avoir lieu.

Quelque opinion qu'on adopte sur la nature de l'âme, il est facile de s'assurer que, pendant l'exercice de la vue somnambulique, l'âme ne change pas son mode d'action. Pendant qu'un somnambule voit ce qui se passe au loin, ses organes n'ont pas cessé d'être impressionnables, il entend au moins son magnétiseur. Mais ce n'est pas l'oreille qui entend, elle ne fait que recevoir les vibrations qu'elle transmet par les nerfs au cerveau ; c'est l'âme qui reçoit la sensation, donc elle n'est pas absente. Le somnambule, tout en voyant des objets fort éloignés, rend compte de ses observations, s'entretient avec son magnétiseur, lui fait part de ses découvertes, est guidé par lui dans ses recherches : ainsi, non-seulement son âme est affectée par les impressions que reçoit son corps, mais encore elle ne cesse pas de faire mouvoir ses organes ; donc l'union intime de l'âme et du corps se manifeste comme dans la vie ordinaire ; donc, pendant que le lucide décrit des lieux éloignés, il ne s'est point déplacé, et il est toujours resté présent de sa personne auprès de son magnétiseur et des autres personnes qui assistent à son sommeil.

M. de G. de C., magnétiste fort honorable, a publié dans le *Journal du magnétisme* (1857, p. 433, 495), sur la question que nous discutons, deux articles remarquables dans lesquels il objecte à notre dernier argument, qu'une somnambule très lucide qu'il a eue à sa disposition, est, pendant ses recherches,

complètement isolée et insensible. Les extatiques aussi sont isolés : mais cet isolement n'est pas absolu ; la musique ordinairement les affecte, et l'on peut même, en jouant divers airs, imprimer une direction à leurs rêveries ; en outre, le magnétiseur peut, par certains mouvements, faire cesser l'extase ; ces mouvements, communiqués aux organes, ont donc produit une action sur l'âme, donc l'âme n'était pas séparée du corps. Il est probable que ces expériences tentées sur la somnambule dont il s'agit, auraient eu les mêmes effets que sur les extatiques. L'isolement allégué ne pourrait avoir les conséquences qu'on veut en tirer : du moment que chez la plupart des somnambules les choses se passent de manière à faire voir que l'âme et le corps n'ont pas cessé d'être unis, on est fondé à en conclure que, chez eux, la vue à distance s'opère sans qu'il y ait séparation de l'âme et du corps ; il n'est donc pas nécessaire de recourir à cette hypothèse pour expliquer la vue somnambulique ; dès lors il n'y a pas de raison pour supposer qu'il en soit autrement même chez les somnambules qui, par exception, resteraient complètement insensibles pendant leurs recherches, ni pour prétendre que le mode d'action n'est pas le même chez les uns et chez les autres.

On objecte que le somnambule qui décrit des lieux éloignés, déclare y être présent, s'y promener, y accomplir divers actes, et que même il en rapporte des impressions : s'il fait une traversée, il a le mal de mer ; s'il va dans un endroit humide, il s'enrhume ; s'il voyage sous la zone torride, il a un coup de soleil ; et ainsi de suite.

A ces déclarations du somnambule, nous opposons un argument péremptoire et irréfutable, c'est que nous qui ne l'avons pas perdu de vue un instant, nous savons à n'en pas douter qu'il n'a pas quitté son fauteuil. Il vient, par exemple, de faire un voyage... en imagination, il est persuadé qu'il est allé en Chine, non pas que son âme y est allée toute

seule (ce qu'il ne pourrait pas se représenter), mais qu'il s'y est matériellement transporté, qu'il a vu des mandarins, bu du thé avec eux, qu'il s'y est battu, etc. Mais pendant ce prétendu voyage en Chine, il était ici, sous nos yeux, causant avec nous, répondant à nos questions : donc il est positivement établi que son voyage est imaginaire. Que s'est-il donc passé?... N'oublions pas que le somnambulisme n'est qu'une variété du sommeil ; il est arrivé au somnambule ce qui nous arrive à tous quand nous dormons, il a rêvé ; et le caractère essentiel du rêve, c'est qu'on prend pour des réalités tout ce que conçoit l'imagination. Le dormeur ordinaire fait aussi des voyages : ce n'est qu'au réveil, que la réflexion lui apprend qu'il a été le jouet d'illusions. Le somnambule, tant que dure sa crise, confond également l'illusion et la réalité. Comme au réveil il perd le souvenir, il est incapable de redresser par son propre jugement les erreurs où il est tombé ; que dans une nouvelle crise, il soit entraîné vers les mêmes objets de recherches ou d'observations, il se figurera, comme la première fois, avoir réellement parcouru les lieux visités par sa pensée ; il éprouvera les mêmes impressions que lors des premières pérégrinations ; il n'hésitera pas à les déclarer aussi réelles les unes que les autres. Mais le contrôle consistera dans le témoignage des assistants qui lui attesteront que quand il se croyait transporté à des distances immenses, il n'avait pas bougé.

Quant aux impressions qu'éprouvent les somnambules et qu'ils attribuent à ce qui se passe dans les lieux où ils sont censés voyager, nous y trouvons une preuve manifeste de l'erreur où tombent les partisans du déplacement de l'âme. Par exemple, vous invitez un somnambule à visiter un lieu éloigné, et il faut, pour s'y rendre, traverser la mer : le somnambule qui suit l'itinéraire que vous lui prescrivez, déclare qu'il monte à bord d'un bâtiment, puis il dit avoir le mal de mer, et, en effet, il en présente tous les symptômes ;

si par quelques précautions vous n'abrégiez pas la traversée, il pourrait y avoir des vomissements. Le mal est donc bien réel. Qui est-ce donc qui est allé sur le vaisseau? Certes, ce n'est pas le corps, puisqu'il ne nous a pas quittés. On nous dit que c'est l'âme; mais l'âme n'a ni muscles, ni estomac, ni sécrétion bilieuse; une âme sans corps ne pourrait donc avoir le mal de mer. En tout cas, ce serait son affaire; puisqu'elle serait séparée du corps, celui-ci n'en ressentirait rien; on pourrait donc laisser l'âme éprouver des hoquets et des vomissements (si toutefois une âme peut vomir), le corps en rirait tout à son aise et y serait aussi étranger qu'à ce qui se passe aux antipodes... Mais cette prétendue insolidarité de l'âme et du corps n'est qu'une chimère : car le somnambule, bien qu'il croie naviguer en corps et en âme dans les mers lointaines, est ici sous nos yeux et éprouve véritablement un mal tout à fait semblable au mal de mer; c'est bien son vrai corps qui est agité de spasmes douloureux. Il s'est passé quelque chose de fort simple. La pensée d'une traversée a suffi pour lui en faire concevoir toutes les circonstances habituelles; il se les est figurées comme réelles et présentes, et il en a éprouvé les désagréments. Un résultat tout semblable a souvent lieu dans l'état ordinaire. Quand une personne sort de table, qu'on vienne à lui faire des révélations (vraies ou fausses, peu importe) sur certains ingrédients entrés dans la composition de ses mets, ou sur la manière dont la cuisine a été préparée, il n'en faudra pas davantage pour la faire vomir. Quand j'étais enfant, je ne pouvais voyager en diligence sans avoir le mal de mer : le souvenir qui m'en restait était si répugnant, que quand je passais à pied à côté d'une diligence au repos et que je ressentais l'odeur spéciale qui s'en exhale, je me sentais mal à l'aise, j'éprouvais une salivation fétide, des nausées, en un mot, les prodromes du mal en question; j'avais hâte de m'éloigner, pour échapper au danger qui me poursuivait. Sans doute, on ne dira pas que

mon âme me quittait pour aller se faire caboter en diligence.

Les perturbations physiques causées par l'imagination peuvent avoir une grande gravité et persister après la cessation de la cause qui les a produites. Il ne faut donc pas s'étonner si un somnambule, bien qu'assis commodément au milieu d'un appartement confortable, voyageant *en imagination* dans un lieu froid et humide, a gagné un enrrouement. Nous en avons vu qui, dans un cas pareil, ont été atteints de rhumes de cerveau qui ont duré encore quelque temps après le réveil. Mais si l'âme eût voyagé seule, elle ne se serait pas enrhumée, car le rhume d'une âme est une chose tout à fait fantastique; et si l'on suppose cette âme isolée et par conséquent indépendante du corps, comme nous ne pensons pas qu'on aille jusqu'à dire qu'elle rentre mouillée dans son gîte et y rapporte l'humidité, il ne pourrait en résulter un rhume pour le corps.

Les accidents dont nous venons de parler s'expliquent de la manière la plus simple par la puissance de l'imagination et prouvent l'action du moral sur le physique, ou, en d'autres termes, l'union de l'âme et du corps, et donnent un démenti au système que nous réfutons.

Quelques théoriciens ont imaginé que quand l'âme se projetait loin du corps pour aller faire des explorations, elle n'en était pas tout à fait détachée, mais qu'elle y tenait par un cordon fluidique, à peu près comme un cerf-volant attaché par un fil. Dans ce système, il faut nécessairement que l'âme soit matérielle, car il est clair qu'une substance immatérielle ne pourrait être attachée par un cordon. Ce fil ne peut être composé de matières pondérables; car autrement, si peu dense qu'on suppose cette matière, comme il faudrait qu'elle pût s'étendre au moins jusqu'aux antipodes, c'est-à-dire à deux mille myriamètres de distance, comme il faudrait en outre qu'elle eût assez de ténacité pour résister aux cou-

rants d'air et aux autres obstacles qui tendraient à la briser, ce fil formerait une masse assez considérable qui, sortie du corps du somnambule, en allégerait le poids d'une manière sensible, ce qui n'a pas lieu. Ce ne pourrait donc être qu'un fluide impondérable. L'âme elle-même devrait être formée d'un pareil fluide. Mais des fluides élastiques, émis hors du corps, ne peuvent être regardés que comme des sécrétions qui, une fois sorties, n'en font plus partie et sont absorbées dans la masse atmosphérique; il est impossible de les considérer comme des organes. Cette hypothèse n'est qu'une fantaisie déréglée, en contradiction avec toutes les notions que nous fournit l'étude de la nature.

D'ailleurs elle ne peut rendre compte de ce qui se passe; car cette âme fluide pouvant se diriger à volonté dans l'espace (et avec la vitesse de la pensée, nous dit-on), prendrait tel chemin qu'il lui conviendrait pour atteindre le but qui lui serait assigné; elle n'aurait donc pas besoin, pour passer la mer, de monter sur un vaisseau, d'y subir les lenteurs d'une traversée et de s'y faire balloter; elle ne serait donc pas assujettie au mal de mer. Si elle avait à traverser un lieu humide, rien ne l'empêcherait de l'éviter en passant au-dessus des nuages à travers des régions parfaitement sèches. Aurait-elle à observer cet endroit humide; elle pourrait le faire à distance convenable, puisqu'on lui suppose la faculté d'embrasser tout en un instant. Enfin daignât-elle y descendre, elle n'aurait pas à craindre, puisqu'elle est fluide impondérable, d'y recueillir des gouttes d'eau et de les rapporter au corps. Si on veut absolument qu'elle se charge de ces vapeurs froides, elle n'a qu'à prendre pour revenir le chemin des écoliers, faire un détour de quelques centaines de lieues, passer dans un lieu très chaud, sous un soleil ardent, pour y faire évaporer complètement l'humidité dont elle s'était chargée; et ainsi elle évitera, à son retour au logis, d'enrhumer ce pauvre corps. S'abaisse-t-elle à parcourir un terrain rocailleux, elle

ne pourra s'y blesser, comme il arrive aux lucides qui voyagent en imagination, puisqu'elle se bornerait à raser le sol et qu'elle n'a point de pieds qui puissent être offensés par les aspérités du chemin.

On voit que l'hypothèse de l'âme fluidique ne peut se concilier avec les faits observés dans le somnambulisme.

Plusieurs auteurs, notamment M. le comte Szapary (*Magnétisme et Magnéto-thérapie*) distinguent l'âme et le corps, et supposent que, quand le lucide voit à distance, c'est l'esprit qui se sépare du corps pour aller observer au loin, pendant que le corps reste à la garde de l'âme. En introduisant ainsi une substance de plus dans l'homme, loin de contribuer à éclairer ce sujet difficile, ces auteurs ne font que l'obscurcir davantage, et nous doutons qu'ils se comprennent eux-mêmes. Ils ne définissent pas ce qu'ils entendent par *âme* et *esprit*, ni comment ils répartissent entre ces deux substances les facultés morales telles que l'intelligence, la volonté, la mémoire, et surtout la première de toutes, la conscience du *moi*. A défaut de cette définition, les mots dont ils se servent ne présentent aucun sens, et la discussion privée de boussole, flotte dans un vague effroyable. Il suffit de faire remarquer que toutes les considérations que nous avons présentées pour prouver la fausseté du système des pérégrinations de l'âme séparée du corps, s'appliquent également à l'esprit. Vous avez beau laisser dans le corps l'âme comme gardienne, dès que l'esprit s'en détache pour voyager, il n'y aura plus, en dehors de lui, qu'un être incomplet, incapable de recevoir des impressions, de les exprimer et d'agir ; c'est le contraire qui a lieu, puisque le somnambule, pendant ses recherches lointaines, entend son magnétiseur, lui parle, et par conséquent meut ses organes. Que ce soit l'esprit (et non l'âme) qui ait le mal de mer ou qui s'enrhume à l'humidité, que ce soit l'esprit qui se heurte le pied contre un caillou ou qui marche sur le bord de sa robe (comme dans certaines rela-

tions), ce ne sera pas moins absurde que si c'était l'âme, le corps n'en sera pas moins étranger à ce que fera et éprouvera l'esprit voyageant au loin.

Les partisans de la séparation de l'âme se sont égarés en prenant à la lettre les expressions poétiques dont on se sert dans les œuvres d'imagination, telles que : *Mon âme s'élançait plus prompte que l'éclair, ma pensée parcourt le monde*, etc.; ils n'ont pas réfléchi que, même dans la pensée du poète, ces expressions pittoresques signifient que l'on se représente par l'imagination un lieu, si éloigné qu'il soit, ce qui effectivement ne demande pas plus de temps que de penser à un objet présent. Ils se sont attachés surtout à cette idée que l'âme dégagée des liens grossiers de la vile matière, s'élevait à un état supérieur et se rapprochait de la nature angélique. C'est là une conception chimérique : il nous est impossible de savoir ce que serait l'âme séparée du corps, puisque cette séparation ne se fait qu'à la mort; c'est donc perdre son temps que de chercher ce qui arriverait pendant notre vie, dans le cas d'une séparation qui est impossible. L'état somnambulique est, du reste, bien loin de répondre à l'utopie des partisans de la séparation; car dans cet état où ils supposent l'âme affranchie de la matière, l'homme, loin d'avoir progressé, a sensiblement rétrogradé : s'il peut, à l'aide de facultés anormales, saisir des rapports auxquels il ne pouvait atteindre dans son état ordinaire; d'un autre côté, il ne possède plus qu'à un degré fort inférieur les lumières de la raison qui nous servent à distinguer l'erreur de la vérité; à défaut de ce flambeau qui est le plus bel apanage de notre nature, il est le jouet d'illusions, il prend pour des réalités les vains fantômes de son imagination, il manque de criterium pour apprécier et corriger le témoignage de ses impressions. Certes, cet état, quoiqu'il excite notre étonnement et même parfois notre admiration, est un état amoindri. Un être s'élève d'autant plus qu'il est plus apte à connaître et à

aimer la vérité ; or, dans l'état somnambulique, la vérité n'apparaît que par exception, et elle est noyée dans un océan d'erreurs. Donc si l'âme devait progresser en se détachant du corps, ce ne serait pas dans le somnambulisme qu'il faudrait aller chercher ce progrès.

D'autres magnétistes ont eu recours à des fluides particuliers pour expliquer la vue anormale. — On présente à un somnambule une mèche de cheveux d'une personne absente ; pour que cet objet lui serve à trouver la trace de la personne, à la décrire, à voir son passé, ses maladies, il faut bien, nous dit-on, que ces cheveux soient imprégnés d'un fluide émanant de la personne. — Cette nécessité n'est rien moins qu'évidente. Les cheveux ayant fait partie du corps de la personne, étant chargés de ses émanations matérielles et pondérables, sont un moyen pour le somnambule de se mettre en rapport avec elle. Comment cela peut-il se faire ? C'est là la question. Mais si à cette dépouille corporelle vous ajoutez par la pensée un fluide impondérable, en quoi en serez-vous plus avancé, comment cette addition servira-t-elle au somnambule pour découvrir les renseignements concernant la personne ? Ce fluide contient-il en lui-même la trace de ce qu'a fait ou pensé l'absent ? Si cette supposition ne vous révolte pas, il n'y a pas de raison pour ne pas charger aussi bien les cheveux d'un tel dépôt. Pourquoi un intermédiaire ne suffirait-il pas ; pourquoi un fluide dont on ignore la nature, remplirait-il mieux cet office que les cheveux ? Pourquoi multiplier sans nécessité les rouages du mécanisme, surtout quand ceux que vous faites intervenir ne nous aident en rien à expliquer le phénomène?... D'ailleurs il est admis que bien des somnambules n'ont pas besoin de cheveux ni de corps intermédiaires pour se mettre en rapport avec les personnes qu'il s'agit d'explorer, et que souvent il suffit de quelques indications données par le consultant : alors il est

impossible de supposer que le fluide de l'absent puisse être apporté au somnambule, à moins qu'on ne suppose que, comme le magnétiseur qui, agissant à distance, projette son fluide jusqu'aux antipodes, de même chaque homme, même sans le vouloir et sans le savoir, émet son fluide qui rayonne dans toute l'étendue de l'atmosphère, ce qui amènera ce fluide à portée du somnambule qui en aura besoin pour ses recherches. Mais alors on se demande avec effroi comment ce somnambule pourra démêler et reconnaître le fluide cherché au milieu de ceux de tous les êtres humains dont le nombre est évalué à un milliard au moins. On voit que cette explication, loin d'éclaircir les difficultés, ne fait qu'en accroître la masse.

D'après un autre système, le somnambule, au lieu de recevoir du fluide, en émettrait : on suppose qu'en projetant par sa volonté son fluide magnétique (ou *vital*, peu importe le mot) vers les objets plus ou moins éloignés, il établit ainsi une communication qui lui permet de les voir comme s'ils étaient présents (1). A l'appui de cette hypothèse, on a posé en principe que tout être vivant est entouré d'une atmosphère chargée de ses émanations; on a cru pouvoir affirmer que toute action extérieure, susceptible de modifier cette atmosphère, devait nécessairement produire dans l'organisme des effets plus ou moins considérables, qu'un individu très impressionnable pouvait être affecté par cette action et reconnaître les divers agents qui l'ont causée; on a cité comme

(1) M. Noizet; M. le docteur Garcin, *le magnétisme expliqué par lui-même*, etc. 1855, 1 vol. in-8.

On doit remarquer que cette hypothèse est tout à fait indépendante de celle qui attribue à un fluide les effets magnétiques produits sur les personnes. Car quand même le magnétiseur pourrait, en projetant le fluide, agir sur le sujet, il ne s'ensuivrait aucunement que le somnambule pût voir à l'aide de son propre fluide, soit que ces fluides fussent de même nature ou d'une nature différente; et réciproquement quand il serait vrai que le somnambule voit au moyen de son propre fluide, on ne pourrait en conclure que c'est aussi par un fluide que le magnétiseur exerce son action.

exemple le chien qui, à une grande distance, distingue, d'après les émanations qui lui parviennent, les diverses espèces d'animaux, et reconnaît son maître.

Cet exemple ne nous paraît pas concluant. Quand un chien suit une piste, c'est bien certainement au moyen de son odorat qui est d'une extrême finesse ; il n'y a qu'une différence de degré entre la faculté dont il jouit, et celle par laquelle nous distinguons, au moyen de l'odorat, les divers corps. Nous savons quel est le siège du sens qui fonctionne alors, et il suffit que l'appareil olfactif soit affecté par les émanations des corps, pour que le phénomène se produise ; il n'y a donc pas besoin, pour l'expliquer, de recourir à la supposition d'un fluide particulier qui n'aurait pas d'emploi.

Dans la supposition d'un fluide au moyen duquel le somnambule se mettrait en relation avec les corps éloignés, chaque fois qu'il s'agirait de découvrir un objet inconnu, le somnambule ne pourrait savoir dans quelle direction ni à quelle distance il devrait projeter son fluide ; si donc il est obligé de chercher au hasard dans l'immensité de l'espace, il lui sera à peu près impossible de trouver ce qu'il cherche ; mais, en revanche, il devra lui être extrêmement facile d'atteindre un objet quelconque, inaccessible aux sens ordinaires, et dont la situation peu éloignée sera exactement indiquée, et d'en faire une description exacte, par exemple, de décrire l'intérieur des maisons voisines, ce qui n'exigerait qu'une projection de fluide dans une sphère fort peu étendue, ou bien encore en cherchant au loin, il devrait être en état d'apercevoir une foule de choses cachées et qu'il ne cherche pas, et en en rendant compte, il prouverait sa lucidité. C'est ce qui malheureusement n'a pas lieu, et, en fait, rien n'est plus difficile à un somnambule que de décrire ce qui se passe derrière lui, à un pied de distance. Le système en question ne rend donc pas compte des phénomènes tels qu'ils ont lieu.

Enfin, on a supposé un sens particulier dont le siège serait

encore inconnu, qui existerait chez tous les hommes, mais ne pourrait fonctionner que dans le sommeil ou dans l'état extatique, et encore ne serait-ce que par échappées, de sorte que celui qui aurait l'avantage de jouir de ce précieux instrument, serait comme ébloui par les éclairs qui l'illumineraient quand le sens transcendant entrerait en fonction, puis aussitôt se trouverait livré aux emportements fougueux de son imagination qui mêlerait ses rêves désordonnés aux perceptions de la réalité, sans que le sujet pût discerner les sources si dissemblables des impressions qui affecteraient son esprit; de là ces intuitions merveilleuses, accompagnées de tant d'illusions, de là cette confusion si féconde en erreurs. Ce sens particulier, nous dit-on, n'est pas l'apanage exclusif des somnambules; parfois il se manifeste dans le sommeil ordinaire, et alors des personnes ont en songe des révélations sur des choses éloignées ou cachées, ou des prévisions que confirme ensuite l'événement. Parfois aussi ces soudaines illuminations s'effacent sans laisser de traces nettes dans la mémoire, et, au réveil, il ne reste qu'un souvenir confus d'images incohérentes. Ce sens s'exerce aussi quelquefois sans sommeil, quand il y a surexcitation du cerveau; on le trouve chez les extatiques de divers ordres, tels que les médiums; c'est à lui qu'on doit les pressentiments, les communications sympathiques.

Quelques auteurs, notamment M. Rostan, pensent que la vision peut s'opérer par toute la surface du corps; il y aurait alors un sens qui différerait des autres, non-seulement par l'organe, mais aussi par le mode de fonctionner.

Nous ne pouvons nous prononcer sur cette dernière hypothèse; la science est trop peu avancée pour qu'on puisse hasarder une opinion sur cet effrayant problème. En recueillant un grand nombre de faits bien observés, espérons qu'on pourra jeter les bases d'une théorie satisfaisante. En attendant, il vaut mieux avouer son ignorance, que de s'attacher

à des doctrines qui ne reposent sur aucun fondement solide. En traitant cette question épineuse, nous tenions surtout à éliminer des systèmes erronés qui ont égaré beaucoup d'esprits, et qui ont contribué, jusqu'ici, à éloigner les savants de l'étude de la lucidité et du somnambulisme. Ce sera déjà beaucoup que de faire abandonner les fausses routes, quand même on ne pourrait encore indiquer la bonne voie.

Un savant de premier ordre, Arago, bien loin de partager, à l'égard de la lucidité, le dédain des savants qui refusent d'examiner et se contentent de déclarer la chose impossible et absurde, a présenté, dans son Éloge de Bailly, des considérations ingénieuses qui pourront servir à l'explication des phénomènes.

« Le physicien (dit-il), le médecin, le simple curieux, qui se livrent à des expériences de somnambulisme, qui croient devoir rechercher si, dans certains cas d'excitation nerveuse, des individus sont réellement doués de facultés extraordinaires, de la faculté, par exemple, de lire avec l'estomac ou le talon; tous ceux-là, disons-nous, ne renient nullement la chose jugée; ils ne se mettent réellement pas en opposition avec les Lavoisier, les Franklin, les Bailly; ils pénètrent dans un monde entièrement nouveau, dont ces illustres savants ne soupçonnaient pas l'existence.

» Je ne saurais approuver le mystère dont s'enveloppent les savants sérieux qui vont assister aujourd'hui à des expériences de somnambulisme. Le *doute* est une preuve de modestie, et il a rarement nui aux progrès des sciences. On n'en pourrait dire autant de l'*incrédulité*. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation animale.

» Nos sens, malgré plus de vingt-quatre siècles d'études, d'observations; de recherches, sont loin d'être un sujet épuisé. Voyez, par exemple, l'oreille. Un physicien célèbre, M. Wol-

laston, s'en occupe ; aussitôt nous apprenons qu'avec une égale sensibilité, relativement aux sons graves, tel individu entend les sons aigus, et tel autre ne les entend pas du tout, et il devient avéré que certains hommes, avec des organes parfaitement sains, n'entendirent jamais le grilloir des cheminées, ne se doutèrent point que les chauves-souris poussent souvent des cris très aigus ; et, l'attention une fois éveillée sur ces singuliers résultats, des observateurs ont trouvé des différences de sensibilité les plus étranges entre leur oreille droite et leur oreille gauche, etc.

» La vision offre des phénomènes non moins curieux et un champ de recherches infiniment plus vaste encore. L'expérience a prouvé, par exemple, qu'il existe des personnes absolument aveugles pour certaines couleurs, telle que le rouge, et qui jouissent d'une vision parfaite relativement au jaune, au vert et au bleu. Si le système *newtonien* de l'émission est vrai, il faut irrévocablement admettre qu'un rayon cesse d'être lumière dès qu'on diminue sa vitesse d'un dix millième.

» De là découlent ces conjectures naturelles et bien dignes d'un examen expérimental : les hommes ne voient pas tous par les mêmes rayons ; des différences tranchées peuvent exister à cet égard chez le même individu, dans des états nerveux divers ; il est possible que les rayons *calorifiques*, les rayons obscurs de l'un soient les rayons lumineux de l'autre, et réciproquement ; les rayons *calorifiques* traversent librement certaines substances dites *diathermanes* ; ces substances jusqu'ici avaient été appelées *opaques*, parce qu'elles ne transmettent aucun rayon communément lumineux ; aujourd'hui, les mots *opaque* et *diathermane* n'ont rien d'absolu. Des corps *diathermanes* laissent passer les rayons qui constituent la lumière de celui-ci : ils arrêtent, au contraire, les rayons formant la lumière de celui-là. Peut-être trouvera-t-on sur cette voie la clef de plusieurs phénomènes restés jusqu'ici sans explication plausible.

» Rien dans les merveilles du somnambulisme ne soulevait plus de doutes qu'une assertion très souvent reproduite, touchant la propriété dont jouiraient certaines personnes, à l'état de crise, de déchiffrer une lettre, à distance, avec le pied, avec la nuque, avec l'estomac. *Le mot impossible semblait ici complètement légitime. Je ne doute pas, néanmoins, que les esprits rigides ne le retirent, après avoir réfléchi aux ingénieuses expériences dans lesquelles Moser produit ainsi à distance des images très nettes de toutes sortes d'objets, sur toutes sortes de corps, et dans la plus complète obscurité (1).* »

§ IV. — De la vue du passé.

Beaucoup de personnes, sans s'être donné la peine de rechercher s'il existe des exemples de vue du passé, déclarent péremptoirement que c'est impossible, vu que le passé, disent-ils, n'a laissé aucune trace. Il n'y a pas de théorie qui tienne contre les faits, et quand ils sont bien établis, il est vraiment puéril de chercher à prouver qu'ils sont impossibles. Nous avons cité des exemples de vue du passé, et même parmi les facultés des somnambules, c'est peut-être une des moins rares. Voici une expérience qui peut donner un commencement d'explication.

M. Niepce de Saint-Victor, dans l'*Ami des sciences* du 29 novembre 1857, rend compte ainsi d'une nouvelle action de la lumière : « Un corps, après avoir été frappé par la lumière ou soumis à l'insolation, conserve-t-il dans l'obscurité quelque impression de cette lumière ? Tel est le problème que j'ai cherché à résoudre par la photographie. La phosphorescence et la fluorescence des corps sont connues ; mais on n'a jamais fait, que je sache, avant moi, les expériences que je vais décrire. — On expose aux rayons directs du soleil, pendant un quart d'heure au moins, une gravure qui a été tenue

(1) Arago, *Œuvres complètes*, t. II, p. 312 à 314.

pendant plusieurs jours dans l'obscurité, et dont une moitié a été recouverte d'un écran opaque. On applique ensuite cette gravure sur un papier photographique très sensible, et après vingt-quatre heures de contact dans l'obscurité, on obtient en noir une reproduction des blancs de la partie de la gravure qui, dans l'acte de l'insolation, n'a pas été abritée par l'écran. »

Il résulte de là qu'un corps exposé à la lumière du soleil en a reçu une modification dans sa partie superficielle, et qu'on peut, au moins en certains cas et en employant certains procédés, retrouver les traces de l'action de la lumière. Si, en l'absence de ces procédés, ces traces ne sont pas visibles pour nos yeux, elles n'en existent pas moins, et il n'est pas impossible qu'elles soient apparentes pour celui qui posséderait une vue plus parfaite, pour le lucide.

Voilà donc un cas où il est établi que certains faits laissent des traces, bien que jusqu'ici on se fût cru en droit d'affirmer le contraire. La science n'a pas dit son dernier mot, et qui sait si de nouvelles découvertes ne feront pas retrouver d'autres vestiges de faits passés ? Aucune action ne peut avoir lieu sans apporter quelques modifications aux corps environnants, et l'on ne peut affirmer qu'il n'en demeure pas des empreintes durables qui formeraient comme les archives du passé et que déchiffrerait un jour l'œil doué d'une pénétration suffisante.... Nous n'avons jusqu'ici rien de précis à cet égard ; mais il est téméraire de prononcer le mot impossible.

§ V. — De la vue de l'avenir.

Parmi les facultés transcendantes attribuées aux somnambules, la *prévision* est peut-être celle qu'on a le plus de répugnance à admettre : il semble que l'homme n'ait aucune prise pour saisir l'avenir, ne puisse par aucun effort parvenir à voir ce qui n'existe pas encore ; et enfin on objecte que la prévision est incompatible avec le libre arbitre. Nous espérons

prouver que ces difficultés ne sont pas insolubles et que la prévision n'a rien d'irrationnel ni d'impossible.

Deleuze, qui a fait un petit traité fort bien pensé sur cette matière (1), s'exprime ainsi : « Le présent seul a une existence réelle ; si le passé a une existence relative à nous, c'est parce qu'il a laissé des traces ; il existe par ses effets ; mais l'*avenir existe en germe*. Le passé a produit le présent, il en est la cause ; l'avenir sera produit par le présent, il en est l'effet. Lorsque nous considérons le passé, nous voyons la cause dans les effets ; lorsque nous considérons l'avenir, nous voyons les effets dans la cause ; placés dans un point de la durée, nous pouvons également porter nos regards en avant et en arrière. Mais, dans notre état habituel, nous sommes toujours tournés du même côté ; dans l'état de somnambulisme ou d'exaltation ou de crise, nous pouvons nous tourner du côté opposé. »

L'homme dans l'état ordinaire possède la faculté de prévision, au moins dans une certaine sphère : l'étude de la nature lui ayant appris que des lois constantes et invariables régissent tous les phénomènes, se trouve ainsi amené à annoncer d'avance un certain nombre de faits comme découlant, en vertu de ces lois, des faits actuels. En astronomie, par exemple, la prévision est portée fort loin ; on détermine, bien des années d'avance, la position exacte des astres et leurs diverses phases. Le jardinier qui vit au milieu de ses plantes, connaît d'avance, jusqu'à un certain point, les degrés de développement par où elles passeront ; il peut annoncer, avec très peu de chances d'erreur, le jour où telle fleur s'épanouira, où tel fruit prendra la teinte indiquant la maturité. Le médecin qui par une longue pratique a acquis un coup d'œil pénétrant, est parfois en état d'annoncer les progrès et l'issue d'une maladie et de prédire l'heure de la mort. Nous pourrions multiplier

(1) Deleuze, *Mémoire sur la faculté de prévision*. 1836, in-8, p. 16.

ces exemples : ceux-là suffisent pour prouver que la faculté de prévision appartient à l'homme, et que c'est à tort qu'on la traite de chimérique et d'absurde.

Peut-elle s'exercer sur des faits qui dépendent du libre arbitre? L'affirmative n'est pas douteuse. Quand on connaît le caractère, le goût et les habitudes d'un individu, il n'est pas difficile de prévoir le parti qu'il prendra dans un cas donné. On dira, par exemple, sans risquer beaucoup de se tromper, que tel ivrogne à peine levé ira au cabaret. Quand on assiste aux débats de certains procès et qu'on a quelques connaissances sur le personnel du tribunal, sur la jurisprudence, etc., ne peut-on pas annoncer d'avance le jugement qui sera rendu? Lors de la convocation de la commission ecclésiastique dont le pape Pie IX s'est fait assister avant de prononcer sur le dogme de l'Immaculée Conception, ne pouvait-on pas à coup sûr prédire que le dogme serait proclamé, de l'avis conforme de la commission? Et cependant le Pape et ses conseillers étaient libres. Qu'on ne sache comment concilier le libre arbitre et la prévision, peu importe quant à la réalité des faits. Ne croit-on que ce qu'on explique?... Sans doute, en prévoyant des faits qui dépendent du libre arbitre, on ne peut pas prononcer avec une certitude absolue, il reste toujours quelques chances d'erreur. Le nombre de ces chances dépend de la nature des actes prévus et de la perspicacité plus ou moins grande de celui qui prédit. Il peut se faire que dans certains cas les chances d'erreur soient réduites à si peu de chose qu'elles deviennent négligeables.

Cette faculté de prévision qui existe chez tous les hommes à un degré plus ou moins élevé, peut se développer d'une manière extraordinaire chez quelques individus, surtout sous l'empire de circonstances qui produisent une surexcitation du cerveau. Chez beaucoup de somnambules, les facultés intellectuelles acquièrent une grande intensité, il se développe une lucidité prodigieuse. C'est alors que la faculté de prévi-

sion surpasse énormément le niveau habituel et donne des résultats admirables.

Tout s'enchaîne dans l'univers. Il n'est aucun fait qui n'ait ses racines dans les faits antérieurs et qui ne soit lui-même le germe de faits à venir. Il s'ensuit qu'à une époque quelconque, le présent suffit pour révéler le passé et l'avenir à celui qui sait lire et observer. Il n'est aucun de nous qui, à chaque instant, ne déduise du présent le passé et l'avenir. Seulement nous gémissons sur notre courte vue qui ne nous permet pas de pénétrer plus avant; mais quelques hommes peuvent acquérir en certains cas une pénétration supérieure et plonger à des profondeurs dont nous sommes épouvantés.

C'est surtout dans la prévision des phases de leurs propres maladies, que les extatiques ont le plus souvent manifesté la faculté dont il s'agit, et ce sont là les cas de prévision les mieux constatés. « La prévision, dit Bertrand, telle que je l'ai observée chez les malades somnambules, n'a jamais consisté que dans la possibilité d'annoncer d'avance le moment et la durée des différentes modifications des maladies dont ils étaient atteints, et leurs prédictions ne s'accomplissaient qu'autant qu'aucune circonstance étrangère ne venait déranger la marche de la nature (1). » — « On voit, dit Cabanis, des malades qui sont en état d'apercevoir, dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines crises qui se préparent et dont la terminaison prouve bientôt après la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications organiques attestées par celle du pouls ou d'autres signes plus certains encore. » (*Rapports du physique et du moral*, 7^e mémoire, p. 9.)

L'homme qui, soit dans l'état ordinaire, soit dans un état particulier donnant lieu au développement de la lucidité, voit un fait futur, ne le voit que comme résultant d'un certain nombre de faits qui contribuent à le produire; mais comme

(1) Bertrand, *Traité du somnambulisme*. 1823, p. 124.

il ne peut jamais apercevoir qu'une partie des faits composants, il est clair que, négligeant ceux qui échappent à sa vue, il est toujours plus ou moins exposé à se tromper. Ainsi le docteur Husson, dans son rapport, signale le somnambule Cazot comme ayant montré une grande lucidité dans la prévision de ses accès : le 22 avril il se prédit un dernier accès pour le 22 juin, il en détaille toutes les circonstances et annonce sa guérison pour le mois d'août. Mais deux jours après sa prédiction, il fut écrasé par la roue d'un cabriolet et mourut le 15 mai. Husson fait à ce sujet les réflexions suivantes : « Cazot, doué de prévision pour les accès éloignés, n'a pas pu prévoir que deux jours après il serait frappé d'un accident mortel. C'est que sa prévision n'est pas rigoureuse, absolue ; qu'elle est conditionnelle, puisque en prédisant un accès, il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu ; elle est tout organique, tout intérieure. Ainsi nous concevons pourquoi il n'a pas prévu un événement tout extérieur, savoir que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux, qu'il aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a jamais dû arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui dans un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parce que la montre vient à être brisée. »

Supposons que le somnambule Cazot, avec une vue supérieure, eût pu apercevoir des faits extérieurs et notamment la rencontre du cabriolet qui devait avoir sur son existence une influence si funeste, il aurait vu son avenir avec plus de justesse, soit : mais il y aurait eu d'autres faits composants qui lui auraient échappé ; augmentez tant que vous voudrez la pénétration de sa vue, il embrassera un nombre de plus en plus grand de faits concourant à amener ceux qui doivent modifier son état ; sa prévision approchera de plus en plus

de la certitude, mais sans jamais l'atteindre. Il n'y a que Dieu auquel rien n'échappe et qui voit à la fois tous les faits concourant à un fait, et le nombre en est infini.

Il doit donc être bien entendu que, quand on parle de la prévision humaine, il ne s'agit jamais que de probabilité. Ceux qui nient la possibilité de la prévision, sortent de la question, quand ils supposent que le lucide qui voit l'avenir est un prophète inspiré de Dieu et capable de tout prévoir avec une certitude infailible. Il ne leur est pas difficile de réfuter cette supposition qui n'a pas un seul partisan raisonnable. Mais il ne s'agit ici ni de miracle, ni d'intervention surnaturelle. La prévision dont nous prenons la défense et qui est soutenue par les apologistes du somnambulisme, n'est pas d'une autre nature que celle dont nous jouissons à l'état normal, et n'en diffère que par le degré ; elle est bornée et failible, comme toutes les facultés humaines.

Ces restrictions une fois admises, on ne devrait pas avoir à s'inquiéter de l'objection relative au libre arbitre. Cependant, comme on l'a souvent reproduite, nous en dirons quelques mots. Toutes les sectes religieuses et la plupart des sectes philosophiques admettent tout à la fois la prescience infailible de Dieu et la liberté de l'homme : bien que ces deux dogmes soient difficiles à concilier, on n'hésite pas à les admettre l'un et l'autre ; on reconnaît donc que la prévision d'un fait n'empêche pas qu'il ne soit libre. S'il était vrai qu'un homme reçût de Dieu la communication de la prévision d'un fait humain, ce fait ne changerait pas pour cela de nature ; et, puisqu'on reconnaît qu'il était libre, quoique prévu par Dieu, il ne sera pas moins libre, prévu par Dieu et par un homme. Si maintenant nous descendons de la prévision certaine et absolue de Dieu, à la prévision plus ou moins probable et toujours incertaine de l'homme, non-seulement les mêmes motifs de conciliation existent, mais on peut dire qu'à bien prendre la difficulté elle s'évanouit. L'homme, quand

il prévoit un fait humain, formule le résultat, tel qu'il se présente à lui, des causes diverses qui peuvent influencer sur la détermination d'une personne. Mais, dès qu'on laisse une part, si petite qu'elle soit, au pouvoir qu'a la volonté de se prononcer, malgré la pression des mobiles susceptibles d'être appréciés, le fait cesse d'être fatal, et le libre arbitre est sauf. Il n'est personne qui, dans l'état ordinaire et en usant de son jugement, ne prévoie et ne prédise des actions libres; le somnambule voit plus juste et embrasse un plus large horizon. Lui reconnaître la faculté de prévision, ce n'est nullement compromettre la cause du libre arbitre.

Bien des personnes frappées d'étonnement à la vue des faits dont elles ont connaissance, seraient assez disposées à reconnaître la réalité de la faculté de prévision; mais elles repoussent comme un outrage au bon sens l'usage des moyens employés pour prédire l'avenir, tels que les cartes, le marc de café, la chiromancie, etc. Tout cela leur paraît un misérable attirail de jonglerie digne du mépris public et de la rigueur des magistrats, et elles ne peuvent admettre l'existence d'une faculté qui s'exerce par de tels moyens.

Ce dédain, qui semble si légitime, vient de la fausse idée qu'on se fait des appareils et procédés. Quelques extatiques entrent d'eux-mêmes dans l'état de crise où se produit leur lucidité, soit spontanément et sans aucun travail de leur part, soit par une concentration qui exige un effort de volonté. D'autres n'arrivent à cet état que sous l'influence de causes extérieures, très variées. Le somnambule aura besoin d'être endormi par son magnétiseur; pour un autre, il suffira du contact d'un objet magnétisé ou de certains corps auxquels il attache une vertu particulière. Il y a des crisiaques qui ne sont lucides que sous l'empire de certaines maladies; de là l'idée répandue chez les anciens, que les mourants avaient le don de lire dans l'avenir. Il y en a qui, pour entrer en crise, ont recours à des drogues, à l'opium, au haschich, etc. Les

voyants du Caire, dont parle M. de Laborde dans ses *Voyages*, n'avaient qu'à contempler une goutte d'encre versée dans le creux de leur main ; les moines du mont Athos contemplaient leur nombril et parvenaient ainsi à voir la lumière incréée ; les derviches *tourneurs*, en tournant comme des totons, arrivaient à l'extase ; les sibylles se soumettaient à l'action de vapeurs aromatiques qui s'échappaient de dessous le trépiéd sacré. Certains lieux renommés pour leur vertu fatidique, tels que l'ancre de Trophonius, la devaient aux exhalaisons qui s'en dégageaient et qui agissaient sur le cerveau des consultants. Souvent ce sont les conditions de temps et de lieu qui contribuent surtout à produire l'extase ; plusieurs tombeaux de saints ont donné lieu à des épidémies de crises, et c'est ce qui est arrivé notamment pour le tombeau du diacre Pâris, dans le cimetière de Saint-Médard ; les temples de Sérapis et d'Esculape passaient pour favorables aux communications surnaturelles, les malades qui y couchaient, étaient gratifiés de visions où le dieu leur apparaissait et leur enseignait les moyens de guérison. — Des devins ont recours, soit aux cartes, soit à l'inspection des mains ou à celle des urines, soit à la baguette giratoire, soit à des procédés encore plus baroques, mais qui ne sont qu'un moyen de produire la contention d'esprit, et, par suite, d'amener la crise. Ces instruments, et spécialement les cartes, n'ont donc par eux-mêmes aucune valeur ; les livres qui enseignent la manière de tirer de leurs combinaisons la connaissance de l'avenir, ne sont que des tissus d'inepties. Et pourtant le devin, s'il est vraiment lucide, se sert de ces combinaisons, se soumet à des règles tracées, et il lui arrive quelquefois de voir juste. Mais cette lucidité, ce n'est pas aux cartes ou aux procédés qu'il la doit. Il est incapable d'enseigner et de transmettre son art, et vous auriez beau suivre ponctuellement les règles dont il se dit observateur, vous n'arriveriez à rien. Pourquoi ? c'est que la lucidité est une faculté naturelle qui peut être cultivée, qui peut être

aidée par des moyens, mais qui ne peut se communiquer. Dans la préférence qu'ont les devins pour tel ou tel procédé, il ne faut voir que l'habitude, les préjugés, la force de l'imagination, toutes causes propres à produire l'excitation nécessaire pour amener la crise. Grâce à cette explication, on conçoit que les tarots, les grimoires et autres instruments de divination, n'ont rien de ridicule ni d'effrayant. Peu importe la forme; ce qui importe, c'est la réalité de la faculté de prévision.

Toutefois, comme on n'a sur ce point que des documents douteux, contestables, ou tout au plus quelques prédictions manquant de précision, on doit apporter dans les recherches une grande circonspection. On peut raisonnablement chercher à éclairer la question en s'enquérant des faits, en provoquant la prévision chez ceux qui passent pour en être doués; mais c'est une folie des plus dangereuses, que de se faire dire *la bonne aventure*, dans la persuasion qu'un oracle va dévoiler l'avenir et vous faire connaître vos destinées.

§ VI. — De la communication de pensée.

Pour expliquer la communication de pensée, beaucoup de magnétistes supposent que l'âme du somnambule, dégagée de la matière, entre immédiatement en communication avec les autres âmes, sans le concours des sens, et comparent ce commerce purement spirituel à celui qui a lieu entre les êtres immatériels. Nous avons prouvé que l'hypothèse de la séparation de l'âme et du corps dans l'état somnambulique, était une chimère, et que, dans le somnambulisme aussi bien que dans l'état naturel, l'âme et le corps ne cessent pas d'être étroitement unis et d'agir l'un sur l'autre.

Nous savons que, dans l'état ordinaire, ce n'est que par les sens que nous pouvons nous mettre en rapport avec les objets extérieurs, et nous ne concevons même pas comment on le pourrait sans le secours des sens. Le somnambule conservant

tous ses organes et pouvant en faire usage, ne peut être assimilé à un être immatériel, et il n'y a pas de raison pour supposer que ce n'est pas en se servant de ses sens qu'il parvient à percevoir les rapports des objets extérieurs.

La difficulté consiste à expliquer comment il peut connaître la pensée d'une personne qui ne l'a manifestée ni par la parole ni par aucun geste.

La parole est le moyen le plus commode et le plus fréquent d'établir une communication de pensées entre les hommes; mais il n'est pas le seul, et il y a une foule de cas où, sans employer la parole parlée ou écrite, ni aucun autre signe conventionnel, nous pouvons prendre connaissance des pensées de nos semblables. Qu'un homme soit agité par une passion ardente, l'expression de son regard, le trouble de ses traits, le jeu de sa physionomie, tout son extérieur, en un mot, trahira hautement ses sentiments, et les dévoilera même aux yeux les moins exercés. Si nous considérons un homme plus réservé, qui aura pris assez d'empire sur lui-même pour dissimuler l'état de son âme, ses sentiments ne seront plus écrits sur ses traits d'une manière aussi patente; mais s'ils sont voilés pour le vulgaire, ils ne le seront pas pour l'œil sagace de celui qui aura fait une étude de la physionomie. L'observateur qui, par science acquise ou par instinct, en est venu à lire sur un visage humain, n'a besoin que de faibles indices pour connaître à coup sûr la pensée de celui qu'il soumet à son examen. A mesure que s'accroîtra la perspicacité du physionomiste, on arrivera à une vue de plus en plus claire, de plus en plus sûre de tout ce qui se passera dans l'âme d'un individu. En s'élevant de quelques degrés dans cette échelle, on arrive au lucide chez lequel se manifestent des facultés transcendantes et dont l'intelligence acquiert momentanément une très grande pénétration; il voit alors nettement les pensées de ceux avec lesquels il est en rapport; mais cette vue n'est pas, en réalité, d'une nature différente de la nôtre.

Comme nous, le lucide lit dans le physique l'impression du moral ; seulement il discerne une foule de traits qui nous échappent. Entre cette manière de communiquer et la nôtre, il n'y a de différence que du plus au moins.

Il ne se passe rien dans notre esprit, qui ne se traduise par une modification dans nos organes. On peut en juger chaque fois que nous éprouvons une émotion violente ; notre physionomie est profondément changée, la coloration du visage est altérée, ce qui est causé par une modification apportée au cours du sang ; ces phénomènes ne peuvent se produire sans que toute l'économie en soit influencée. Notre état n'est donc plus le même, et celui qui pourrait observer tous les détails du corps, y distinguerait une foule de signes attestant les résultats qui se sont produits. Si l'accès de passion est moins ardent, les modifications apportées à l'organisme seront moins profondes, les traces en seront moins visibles, surtout pour un œil moins exercé ; mais il n'y en aura pas moins un effet physique, appréciable pour une vue suffisamment pénétrante.

Quand une passion exerce son empire sur un individu pendant un certain temps, quand une faculté native a reçu chez lui un certain développement, il en résulte dans les organes des modifications dont plusieurs peuvent être constatées. Les phrénologues assurent que les replis cérébraux correspondant à certaines passions, reçoivent alors de l'accroissement et causent aux parties du crâne qui leur sont superposées, des protubérances qui accusent jusqu'à un certain point l'état moral et intellectuel de l'individu. D'autres résultats se produisent sur les diverses parties du corps, et notamment sur le visage qu'on a depuis longtemps appelé le miroir de l'âme, et où se dépose l'empreinte de nos goûts, de nos habitudes, de nos passions, de nos pensées. Parmi les indices que peut ainsi offrir l'extérieur du corps humain, il en est qui frappent tous les regards ; l'individu adonné à l'ivrognerie, au vice solitaire, ne

porte-t-il pas sur sa face les stigmates honteux de ses habitudes? Il est d'autres signes qui, bien que moins apparents, n'en sont pas moins réels, et qui, pour être perçus, demandent une grande clairvoyance. Lavater était doué, à cet égard, d'une pénétration qu'on serait tenté de traiter de divination, et lisait couramment sur les visages comme dans un livre. Si les règles qu'il a posées n'ont pu constituer la science de la physiognomonie, ni servir à former des physionomistes aussi habiles que lui, les principes sur lesquels il a fondé son système, n'en sont pas moins vrais, et les résultats auxquels il est parvenu, prouvent qu'il ne s'agit, pour compléter son œuvre, que de formuler la méthode qui le conduisait instinctivement avec une admirable certitude.

La main, organe principal de l'activité humaine, offre encore à l'observateur attentif des traces du caractère des individus. M. d'Arpentigny a publié sur ce sujet un livre très curieux où il apprend à connaître l'homme par la forme de sa main; mon ami Petit d'Ormoy a considérablement perfectionné cet art, et je l'ai vu, dans des réunions, examiner successivement les mains des personnes qu'il ne connaissait nullement, dire à chacun son caractère, ses goûts, ses habitudes, et recevoir, des individus soumis à cet examen, la confirmation de ces révélations, ce qui prouvait la justesse des règles employées.

Nous ne pouvons penser sans que notre cerveau ne fonctionne; et même une application excessive aux travaux intellectuels amène la fatigue et les maux de tête. A l'activité de la pensée répond celle du cerveau: cet organe reçoit donc de chaque effort intellectuel une modification; toute pensée y est écrite, il ne s'agit que de savoir la lire.

Le lucide qui pénètre la pensée, ne fait autre chose que le phrénologue, le physionomiste ou le chiromoniste; seulement il voit une foule de signes matériels qui échappent à notre vue et qui complètent les indications que nous donne

l'examen du crâne, de la figure ou des mains. Le lucide n'a donc que des moyens analogues aux nôtres, mais beaucoup plus étendus. Tout consiste dans l'observation des organes. Il ne peut ni nous rendre compte ni se rendre compte à lui-même de la valeur de chaque signe ; c'est une sorte de langue qu'il comprend instinctivement sans en savoir les principes, et cela ne doit pas nous étonner, car chacun de nous connaît les premiers éléments de cette langue sans les avoir appris et sans même pouvoir en formuler les règles. Donnons un exemple.

Que dans une réunion quelqu'un vienne à parler d'un sujet de nature à blesser un des assistants, que celui-ci laisse voir sur sa physionomie les sentiments dont il est animé, chacun en sera frappé et affirmera par exemple qu'il y a dépit, colère, soif de vengeance, haine contenue par la crainte, etc. Mais demandez aux spectateurs quels sont les signes matériels qui leur ont révélé tant de choses ; la plupart vous répondront qu'ils n'en savent rien, mais qu'ils sont sûrs de leur jugement, et que les sentiments dont il s'agit ont été manifestés de manière à ne pas s'y méprendre. De même le somnambule qui lit la pensée d'autrui, ne peut dire comment elle devient apparente pour lui ; tout ce qu'il sait, c'est qu'il la voit. Les deux cas sont parfaitement semblables.

Le fluide étant la ressource universelle de la plupart des magnétologues pour tout expliquer, ils n'ont pas manqué de faire intervenir cet expédient commode dans la question de communication de pensée : on a donc supposé que le somnambule, projetant son fluide sur une personne, atteignait le fluide dont elle était entourée et que par les ébranlements qu'en recevait le somnambule, il acquérait la connaissance de la pensée de cette personne. — Pour que la pensée puisse se transmettre ainsi, il faut admettre que toute pensée se traduit par certains mouvements du fluide, c'est-à-dire par des signes physiques, ce

qui, en définitive, se rapproche beaucoup de l'hypothèse que nous venons d'exposer ; seulement on y introduit en plus un intermédiaire dont l'existence n'est rien moins que prouvée. On ne peut mettre en doute les rapports réciproques du moral et du physique. Nous voyons, dans une foule de cas, comme je l'ai dit plus haut, nos sentiments, nos impressions morales se traduire par des modifications dans nos organes ; et c'est, conduit par une analogie rationnelle, que nous avons été jusqu'à affirmer qu'il devait en être de même de tout acte intellectuel, de toute pensée ; d'où il suit que pour celui qui a une vue suffisamment perçante, le physique est l'expression du moral. La question se trouve donc ramenée à celle de la manière dont les somnambules voient les objets matériels, et en traitant cette dernière question, nous avons cherché à prouver que l'intervention des fluides, autres que ceux dont l'existence est généralement reconnue, ne sert en rien à éclaircir la difficulté.

Notre explication a l'avantage de ne pas multiplier les agents sans nécessité et de procéder du connu à l'inconnu, en partant de ce qui se passe dans l'état ordinaire pour rendre compte des phénomènes de l'état lucide, de manière que la même loi préside aux deux états, et que le second n'est que le développement anormal du premier ; tandis que, dans le système fluidiste, il y a comme un abîme entre les deux états, et la lucidité n'a plus de lien qui la rattache à l'état ordinaire.

Qu'on fasse ou non intervenir un fluide, on conçoit la communication de pensée sans avoir besoin de faire divorcer l'âme et le corps. Beaucoup de magnétistes ont la prétention de faire servir le magnétisme à prouver l'immatérialité et l'immortalité de l'âme. Rien n'est moins justifié. Tous les phénomènes psychiques qui se passent dans le magnétisme et dans le somnambulisme sont sans doute admirables et fort instructifs ; mais ils ne peuvent jeter le moindre jour sur la ques-

tion de l'immatérialité de l'âme, qui reste livrée aux discussions des métaphysiciens. A plus forte raison, ne peuvent-ils contribuer en rien à résoudre la question de l'immortalité. A ce sujet, le seul argument fourni par le somnambulisme est tiré des visions des âmes des morts par quelques somnambules. Mais, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le remarquer, les déclarations des somnambules sur ce qu'ils voient ou prétendent voir, n'offrent aucune garantie sérieuse, et n'ont de valeur qu'autant qu'elles peuvent être vérifiées : leurs visions ne sont le plus souvent dues qu'à leurs idées préconçues ou à l'influence de leur magnétiseur, et ce qu'ils imaginent, prend pour eux les apparences de la réalité. Nous reviendrons, dans la seconde partie, sur les évocations des morts par le somnambulisme.

§ VII. — De la vue des remèdes.

Beaucoup d'animaux trouvent instinctivement les remèdes qui leur conviennent. L'homme a dû posséder aussi cette faculté, mais chez lui le développement de l'intelligence étouffe la voix de l'instinct. On la retrouve dans certaines maladies, ainsi que l'ont reconnu plusieurs médecins fameux et notamment Cabanis (1). L'état somnambulique fait repa-

(1) « J'ai vu des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissent leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux. » (*Rapports du physique et du moral*, t. II, p. 60.)

Virey, un des plus terribles pourfendeurs du magnétisme, reconnaît également cette puissance de l'instinct : « La nature agissant alors seule et sans être contrariée ni dérangée dans ses opérations par les facultés intellectuelles ou par la volonté, déploie ces actes étonnants de conservation ou de direction salutaire pour la guérison des maladies. Par la même cause, nous éprouvons souvent dans le sommeil l'annonce ou l'indication de l'état du corps, ce qui est la voix manifeste de l'instinct... On ne nous accusera point d'ajouter foi aux prestiges du magnétisme animal ; mais ses sectateurs s'autorisent de faits bien connus dans lesquels l'instinct entre en action par l'assoupissement des sens extérieurs. Qu'une femme délicate ou nerveuse s'abandonne à ce demi-som-

raître chez quelques individus les facultés instinctives qui ne disparaissent jamais complètement, mais ne sont qu'engourdies. On s'explique alors comment certains somnambules désignent les remèdes les plus convenables à leur état ; il n'y a dans cette intuition ni raisonnement ni science ; l'individu est guidé par un penchant naturel, comme le nouveau-né qui se met à sucer le sein, comme l'adulte qui, au moment où il perd l'équilibre, étend les bras pour se préserver d'une chute et se conforme aux règles de la mécanique la plus savante, sans en avoir d'idée.

Il y a pourtant une différence très grande dans la manière dont l'instinct indique à l'homme et aux animaux les remèdes dont ils ont besoin. Les animaux ne se trompent pas, et le somnambule qui se prescrit des remèdes est très sujet à se tromper, comme nous le prouverons au chapitre suivant. C'est que l'animal se borne à obéir à la voix de l'instinct, sans jamais la provoquer. Il en est de même des malades chez lesquels on a constaté une pareille intuition ; aucune cause extérieure ne les a sollicités à rechercher des remèdes, on n'a pas travaillé à leur faire croire qu'ils fussent en état de les trouver. Il en est tout autrement du somnambule : on ne peut à aucun signe déterminer d'avance s'il a l'instinct des remèdes, et néanmoins, sans savoir s'il jouit de cette faculté peu commune, à peine est-il entré en somnambulisme, qu'on

meil nommé somnambulisme magnétique, qu'elle ferme ses sens ou les portes des impressions externes, les impressions du dedans devenant prédominantes, alors elle les ressentira plus vivement, elle verra, selon ses paroles, tout l'intérieur de son économie... Il est naturel et conforme aux lois de l'organisme, qu'elle puisse désirer spontanément et demander les genres de remède qui conviendraient à ses propres maux. » (*Dictionnaire des sciences médicales*, v^o INSTINCT, t. XXV, p. 385, 386.) — « Lorsqu'une organisation semble s'observer intérieurement, l'instinct lui parle, il l'inspire et l'instruit sur ses propres maux, et souvent d'une manière plus clairvoyante que ne peut le deviner le médecin le plus habile. Cette voix intérieure est indépendante de l'intelligence : les personnes les plus simples, les idiots, les individus à demi assoupis sont même les plus capables de l'entendre, car ils sont moins distraits par les sensations extérieures. » (*Dictionn.*, v^o FORCES MÉDICATRICES, t. XVI.)

l'interroge sur son état et qu'on le considère comme possédant les lumières nécessaires pour se guider. Le somnambule disposé à subir l'impulsion qu'il reçoit, désireux de posséder des facultés transcendantes auxquelles il attache un grand prix, arrive facilement à croire ce qu'il désire, et se figure qu'il doit être en état d'indiquer les remèdes; il s'aide des connaissances qu'il peut avoir, des souvenirs qu'il recueille, il se laisse aller aux caprices de son imagination, et il se prescrit un traitement quelconque. Il est impossible de démêler s'il est réellement conduit par l'instinct, ou s'il est égaré par une prétendue lucidité. Ses indications seront donc très sujettes à contenir des erreurs.

Quand le somnambule voit les remèdes propres à d'autres personnes, on peut supposer que, s'étant bien mis en rapport avec elles, s'étant bien pénétré de leur état, il se fait une idée si vive de leurs maux, qu'il finit par les regarder comme siens, et alors il voit instinctivement les remèdes convenables, comme s'il s'agissait de lui-même.

Cette vue instinctive n'a rien qui répugne à la raison, et c'est à tort qu'on l'a assimilée à la science infuse. Le somnambule qui voit les remèdes, n'agit en vertu d'aucune science et n'en a pas même d'idée. On a prétendu, il est vrai, que certains lucides, en décrivant l'état des malades, faisaient preuve de connaissances anatomiques, bien que n'ayant rien appris, et se servaient des mots techniques. Mais les exemples qu'on a cités ne sont nullement satisfaisants. Ou les relations viennent d'auteurs suspects, sujets à l'exagération et avides de merveilleux; ou bien les auteurs véridiques, mais trop crédules, ont admis, sans aucune information, que le somnambule n'avait jamais appris l'anatomie ou la botanique: or, une preuve négative est toujours fort difficile; des somnambules ont pu se rappeler quelques mots techniques qu'ils avaient entendu prononcer, et il n'en faut pas davantage pour exciter l'admiration et faire croire à des connaissances acquises par des moyens surnaturels; quelques som-

nambules ont pu même lire en secret des traités, et ensuite faire l'application, dans leurs consultations, des notions qu'ils y ont puisées. L'explication naturelle doit toujours être préférée; et, jusqu'à preuve contraire, on peut affirmer que les somnambules ne possèdent aucune science sans l'avoir apprise.

CHAPITRE XIX.

USAGES DU MAGNÉTISME.

§ 1^{er}. — Avantages du magnétisme.

L'utilité du magnétisme est démontrée par le nombre immense des cures qu'il a faites : son application au traitement des maladies est la seule dont se soient occupés Mesmer et ses premiers disciples ; c'est encore, et de beaucoup, la plus importante. Il n'entre pas dans notre plan de donner des détails à cet égard : il existe un grand nombre d'ouvrages où sont exposés des cas particuliers avec l'emploi des moyens, et les règles à suivre pour chaque genre de maladie.

Nous signalerons en particulier les ouvrages de MM. Du Potet (1), Mialle (2), Aubin Gauthier (3), Allix (4) et les *Annales de la Société harmonique de Strasbourg* (5). Du reste, comme le meilleur moyen de se convaincre est d'expérimenter par soi-même, activement ou passivement, les personnes qui conserveraient des doutes en présence de la masse imposante de tant de témoignages, n'ont qu'à se mettre à l'œuvre, et nous

(1) Du Potet, *Manuel de l'étudiant magnétiseur*, 3^e édit., 1851. 1 vol. gr. in-18.

(2) Mialle, *Exposé des cures opérées en France par le magnétisme animal*, depuis Mesmer jusqu'à nos jours. 1826, 2 vol. in-8.

(3) Gauthier (Aubin), *Traité pratique du magnétisme et du somnambulisme*, 1844, 1 vol. in-8.

(4) Allix, *Guida elementare dello studente magnetizzatore*. Turin, 1855, 1 vol. in-12.

(5) *Exposé de différentes cures opérées par la Société harmonique des amis réunis Strasbourg*, 1786-1789, 3 vol. in-8.

ne doutons pas qu'elles n'obtiennent des résultats qui complètent leur conviction.

Toutefois, l'efficacité du magnétisme ne peut être admise d'une manière aussi absolue que le proclament les prôneurs enthousiastes qui en font une panacée universelle et adoptent sans restriction cet axiome de Mesmer : La nature nous offre un moyen *universel* de guérir et de préserver. Il y a là une exagération dangereuse : il peut être donné à l'homme de réduire la masse des maux auxquels il est exposé, mais il ne pourra jamais la faire disparaître entièrement. Il approchera de plus en plus de ce but en utilisant tous les moyens que lui enseignera l'expérience, aidée des travaux antérieurs et des lumières de la science.

De l'aveu des plus ardents magnétistes, il y a une foule de personnes qui ne sont pas susceptibles d'être magnétisées. Il est vrai qu'ils les considèrent comme faisant exception. La science actuelle n'est pas assez riche en documents statistiques sur cette matière pour qu'on puisse prononcer quelle est la proportion des personnes rebelles à l'action magnétique, par rapport à la population totale; nous ne savons donc si elles forment la majorité ou la minorité. Toujours est-il qu'elles sont nombreuses, et que, par conséquent, il y a déjà une première restriction à apporter à l'aphorisme que nous avons cité.

Les personnes sensibles à l'action magnétique le sont à des degrés très divers : il y en a beaucoup qui ressentent certains effets, mais qui ne peuvent être dominées par le magnétiseur au point de permettre à celui-ci de produire dans leur organisme les modifications qu'il désire; aussi ces personnes ne ressentent que peu ou point de soulagement.

Il serait fort intéressant de posséder la nomenclature des maladies guéries par le magnétisme, avec les relations des traitements. C'est ce qu'a essayé de faire M. Mialle : mais il n'a pu que puiser dans les ouvrages des magnétistes et reproduire leurs narrations qui, en général, laissent beaucoup à

désirer. Plusieurs d'entre eux manquant de connaissances médicales, donnent des descriptions nécessairement erronées des cas qu'ils observent, et, sans le vouloir, trompent le public sur la nature des maladies qu'ils déclarent avoir guéries; d'autres, toujours portés à l'hyperbole et au merveilleux, sont incapables de raconter un fait sans l'embellir de circonstances propres à en rendre le récit plus attrayant. On ne peut donc accepter la plupart de ces relations qu'avec beaucoup de réserve. Sans doute, il en résulte cette conclusion générale, et que nous regardons comme parfaitement établie, qu'une foule de personnes plus ou moins souffrantes ont été soulagées ou guéries par le magnétisme. Mais il s'en faut de beaucoup que nous soyons éclairés sur l'étendue du parti qu'on peut en tirer, et sur les cas où il y a opportunité à l'appliquer.

Le magnétisme, avons-nous dit, n'est autre chose que l'art de fasciner: il en résulte une puissance à l'aide de laquelle on peut produire dans l'organisme une foule de modifications. Aussi les maladies les plus faciles à guérir par le magnétisme, sont celles sur lesquelles l'imagination a le plus de prise, telles que les maladies nerveuses, l'hystérie, la catalepsie. Il y a au contraire des maladies où il semble que toutes les forces de l'imagination soient incapables d'apporter le moindre changement, et où le magnétisme par conséquent ne doit être d'aucune efficacité. On peut citer en première ligne celles qui sont causées par des animaux parasites, telles que la gale, les maladies vermineuses, surtout celle qui est causée par le *tœnia*; il ne s'agit pas alors d'agir sur le malade, mais sur les animaux qui ont établi leur domicile dans son corps; et comme ce sont des animaux très inférieurs, on ne peut se flatter de les influencer par quel qu'un des moyens qui réussissent avec les espèces supérieures, afin de les contraindre à évacuer, d'autant plus que, selon toute probabilité, ces êtres ne peuvent vivre que dans le corps où ils se sont fixés. Les magnétistes que rien n'arrête prétendent avoir réussi dans les cas que nous venons de

citer, et notamment avoir guéri la gale et expulsé des ténias ; mais les récits qu'ils allèguent sont loin d'être satisfaisants, et il résulte même de la plupart d'entre eux que les malades avaient employé, concurremment avec le magnétisme, les médicaments ordinaires, et que par conséquent on ne peut attribuer au magnétisme la guérison survenue. Comme ce sont là des cas où la médecine possède des remèdes d'une efficacité reconnue et d'une action très prompte, il serait souverainement déraisonnable de les négliger pour recourir à l'action plus que douteuse du magnétisme.

Il y a encore des maladies où le magnétisme lui-même avoue son impuissance : telles sont les affections syphilitiques et même les simples blennorrhagies.

Les magnétistes prétendent avoir guéri des maladies et des infirmités à l'égard desquelles la médecine est désarmée : mais quelques-unes de ces relations sont fort suspectes et semblent dictées par la forfanterie et le charlatanisme ; d'autres faites de bonne foi sans doute, mais à la suite d'observations insuffisantes, n'en sont pas moins propres à induire en erreur. Citons la surdi-mutité. — M. Lafontaine (1) affirme que, ayant magnétisé des sourds-muets, il est parvenu en quelques minutes à les faire entendre ; il donne une longue liste de ces cures, avec force certificats. Quand je lus pour la première fois son ouvrage, émerveillé d'un si beau résultat, je voulus tenter de l'imiter ; j'avais pour voisine une jeune personne sourde-muette, qui avait été élevée à l'institution-modèle de Paris. Je vins trouver les parents et je leur proposai d'essayer le magnétisme sur leur demoiselle. Ils accueillirent avec empressement cette proposition, mais il fallut la soumettre à la jeune personne. On lui expliqua ce dont il s'agissait : elle manifesta une répugnance à laquelle je ne m'attendais pas. Pour la déterminer, je lui montrai le livre où étaient nommés les sourds-muets

(1) Lafontaine, *l'Art de magnétiser*. 2^e édit., 1852, p. 217.

que l'auteur disait avoir guéris. La demoiselle, en voyant cette liste, y lut le nom d'une de ses camarades de pension. Elle me fit dire (par truchement) qu'elle allait écrire pour vérifier le fait. Je revins quelques jours après pour connaître le résultat de cette démarche ; on me dit que la personne désignée dans le livre était toujours sourde-muette, qu'elle n'avait jamais été magnétisée, qu'elle ne connaissait aucunement l'auteur qui prétendait l'avoir guérie, et qu'elle n'avait même jamais entendu parler de lui. On peut juger de mon désappointement ; je voulus pousser la vérification jusqu'au bout, je me rendis chez la sourde-muette qu'on disait avoir été guérie (Montrouge, rue Neuve-Saint-Jacques, n° 4) ; elle et son mari me confirmèrent de point en point tout ce qui m'avait été dit ; elle n'entendait aucunement. — Sans chercher à expliquer par quelle erreur le nom de cette dame s'était trouvé sur la liste, je jugeai convenable de faire contrôler un second cas. Je pris sur la liste le nom d'un sourd-muet qu'on prétendait aussi être guéri, et je dus son adresse à l'obligeance de l'estimable M. Dubois, professeur à l'Institution impériale. Je me rendis chez ce sourd-muet (rue du Cloître-Saint-Méry, n° 8) ; sa mère me dit qu'il n'entendait pas du tout, qu'il avait été, il est vrai, soumis à un traitement de M. Lafontaine, que ce traitement (non décrit dans son livre) avait consisté en frictions derrière les oreilles au moyen d'hémisphères de cuivre, et qu'il n'avait produit aucun résultat. Quand je montrai à cette dame le nom de son fils inscrit triomphalement parmi ceux des individus qui avaient dû au magnétisme leur guérison, elle en fut fort étonnée, et voici comment elle crut pouvoir expliquer cette inscription inexacte : le magnétiste qui a traité le jeune homme, a donné des séances publiques dans lesquelles il l'a présenté comme sourd-muet de naissance, ce qui a été confirmé par plusieurs témoins, puis il lui a fait prononcer quelques mots (qu'il savait déjà avant d'être magnétisé) ; l'assemblée a été enchantée et s'est figuré sans doute que du moment où le sujet parlait, il devait entendre, ce qui

est une erreur ; car ceux qu'on appelle sourds-muets sont seulement sourds, leurs organes vocaux (du moins chez la plupart) sont bien conformés et aptes à fonctionner ; on les exerce à parler. M. Dubois dont je viens de faire mention, bien que sourd-muet, parle parfaitement, comprend au mouvement des lèvres tout ce que l'on dit, et par conséquent est en état de converser. L'erreur où sont tombées les personnes qui ont assisté à la séance, a pu être partagée par l'opérateur ; c'est là du moins la supposition la plus favorable que nous puissions faire. Après la constatation de ces deux méprises, il est clair que le surplus de la liste doit inspirer une défiance légitime.

Plusieurs autres magnétistes ont affirmé également avoir guéri des sourds-muets ; les certificats, les attestations publiées ont quelque chose d'imposant. Et pourtant, après l'exemple que nous venons de citer, il est permis de conserver quelques doutes sur ce point important. Si un seul sourd-muet avait été mis en état d'entendre, rien ne serait plus facile que de donner à ce fait capital une consécration éclatante : une foule de témoins, et principalement ses instituteurs, seraient en état de rendre compte de l'état ancien du sujet, et le premier venu pourrait s'assurer qu'il entend. Comment donc se fait-il qu'un tel événement reste encore enveloppé de nuages ? N'y aurait-il pas là de quoi confondre tous les incrédules ? Quand les commissions académiques ont fait un appel à tous les magnétiseurs et les ont conviés à produire un fait significatif, comment ne leur a-t-on pas présenté celui-là ?... Si le magnétisme guérissait tous les sourds-muets, s'il en guérissait seulement la moitié, le quart, le vingtième, ce serait un bienfait immense pour l'humanité ; ce serait pour la science une conquête magnifique et incontestable. Dès qu'il serait avéré qu'un individu notoirement élevé comme sourd-muet, a recouvré l'ouïe, on s'empresserait de faire sur tous les sourds-muets l'essai du moyen qui aurait si bien réussi ; le gouvernement, qui entretient à grands frais des établis-

ments pour ces infortunés, n'hésiterait pas à appliquer la recette, ne serait-ce qu'afin de réduire les charges du trésor ; les parents, sachant que les secours de la médecine sont impuissants, et toujours disposés à écouter ceux qui leur apportent quelque espérance, seraient enchantés de confier pour quelques instants leurs enfants à un magnétiseur dont les essais ne peuvent en aucun cas faire de mal ; les clameurs de la routine ou des préjugés ne pourraient arrêter cet élan ; les magnétiseurs n'attendraient pas qu'on vint les trouver, ils offriraient leurs secours dans toutes les familles où il se trouve des sourds-muets ; ils seraient heureux d'accomplir une bonne action et de faire briller la puissance du magnétisme. Le nombre des sourds-muets décroîtrait sensiblement ; et ce serait là un résultat si beau que la résistance la plus obstinée serait fortement vaincue et que le triomphe du magnétisme serait complet. Comment se fait-il que rien de tout cela n'ait lieu?...

Nous avons déjà parlé d'une autre application fort utile du magnétisme, c'est la *production de l'insensibilité* sur des individus qui doivent subir les opérations chirurgicales (1). C'est leur rendre un très grand service que de les affranchir de douleurs atroces. Cet avantage devait être regardé comme très précieux avant qu'on eût découvert les propriétés anesthésiques du chloroforme, de l'éther et de quelques autres substances. Ce dernier moyen, pouvant être appliqué indifféremment à tout le monde, est, sous ce rapport, bien supérieur au magnétisme qui ne peut rendre insensible qu'un petit nombre de personnes. On objecte, il est vrai, que les substances anesthésiques causent quelquefois des accidents et même la

(1) Voici sur ce point un témoignage qui n'est pas suspect, celui du professeur Andral : « J'affirme que, sous l'influence de certaines manœuvres magnétiques par lesquelles l'individu devient somnambule, *il perd toute sensibilité*. En même temps, il y a isolement complet des personnes et des choses environnantes, tandis que le rapport existe avec celui qui magnétise. » (*Pathologie interne*. 1836, t. III, p. 345.)

mort : ces cas sont fort rares ; mais il suffit que des effets funestes puissent avoir lieu, pour qu'on préfère le magnétisme qui n'offre aucun danger. On peut suivre cette règle de prudence et essayer d'abord du magnétisme, sauf, en cas d'insuccès, à en venir, comme pis-aller, aux anesthésiques. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le nombre des personnes susceptibles d'être rendues insensibles par le magnétisme est extrêmement restreint, et son application à cet usage ne peut avoir lieu que très rarement. Sur ce point comme sur presque tous les autres, les magnétistes ont le grand tort de généraliser un cas particulier : à lire leurs ouvrages, on croirait que tout le monde peut être mis en état d'insensibilité, et l'on se demande pourquoi ce moyen si salutaire n'est pas employé dans toutes les opérations, c'est ce qui n'a pas lieu et qui n'est pas même tenté : car les magnétologues si prodigues d'emphase, sont très réservés quand il s'agit de se mettre à l'œuvre, surtout quand ils prévoient un insuccès qui donnerait un humiliant démenti à leurs pompeuses promesses. Il n'y a guère que les somnambules qui puissent être rendus insensibles. On rencontre encore quelques autres personnes très impressionnables : mais pour la plupart d'entre elles, les effets sont imparfaits, elles supportent bien des piqûres d'épingles, quelques pincements ; si vous allez un peu au delà, la sensibilité reparait. En définitive, les opérations sur des individus rendus insensibles par le magnétisme sont assez rares pour constituer des cas curieux et à noter.

Presque tous les magnétiseurs croient à l'existence du fluide magnétique ; presque tous ceux qui éprouvent les effets magnétiques croient à ce fluide ou au moins à l'existence d'un agent physique, ou bien encore à une puissance mystérieuse dont ils se font une idée d'autant plus haute qu'ils n'en soupçonnent pas la nature. Que deviendra le magnétisme si les uns et les autres, mieux éclairés, désabusés sur leur pré-

tendu fluide ou sur leur agent mystérieux, arrivent à connaître la vérité et à se persuader que tout le magnétisme ne consiste que dans la fascination, que tous ses effets sont dus à la puissance de l'imagination du sujet?... Cette question scabreuse a été posée dès le temps de Mesmer. D'Eslon, dans un de ses entretiens avec les commissaires de l'Académie, qui attribuaient tout à l'imagination, répondit que, quand même il en serait ainsi, ce serait une puissance dont on devrait tirer parti dans la médecine, puisqu'elle produisait des effets si grands et si salutaires (1). Court de Gébelin, qui s'applaudissait d'avoir été guéri par le magnétisme, exprime sa reconnaissance dans une brochure intitulée : *Lettre à mes souscripteurs*, où nous remarquons ce passage adressé aux médecins : « Si l'imagination, si la nature sont de si puissants remèdes, s'ils ont tant d'efficacité, comment ne vous en rendez-vous pas les maîtres? Comment sont-ils si puissants hors de vos mains, si faibles quand vous voulez vous en servir? Comment la confiance qu'on a en vous n'enflamme-t-elle pas l'imagination? Comment avec cette imagination, la nature et votre profond savoir, n'opérez-vous pas les mêmes effets que vous semblez attribuer à la nature seule ou aux illusions mobiles et inconstantes de l'imagination? Avec plus de moyens produirez-vous moins d'effets? » — Le docteur Perrier, bien que grand partisan du fluide, a reconnu l'importance de la *médecine de l'imagination*, et a publié sur ce sujet de fort bons articles dans le *Journal du magnétisme* (1849, t. VIII). — Voici comment s'exprime M. le général Noizet : « Les antagonistes du magnétisme animal sont tombés dans une grande erreur lorsque, attribuant à la puissance de l'imagination ceux des phénomènes extraordinaires dont ils ne peuvent nier l'existence, ils ajoutent que les magnétiseurs conviennent qu'ils n'agissent que sur l'imagination,

(1) D'Eslon, *Observations sur le magnétisme*, p. 46.

bientôt tout le monde sera détrompé, le charme cessera, et ils ne produiront plus aucun fait... Pour moi qui crois que la plupart des faits attribués à un agent particulier nommé fluide magnétique animal appartiennent à la puissance de l'âme de la personne sur laquelle on agit, j'affirme que le charme ne cessera pas, parce que l'attente ou la simple idée d'un effet quelconque suffit pour le déterminer chez certaines personnes douées d'une organisation particulière; parce que jamais l'abbé Faria que l'on traite de charlatan, n'a négligé de dire hautement qu'il n'exerçait aucune puissance, que toute la puissance résidait dans la personne qui se soumettait à ses expériences, et que cependant il produisait bien souvent des effets très remarquables; parce que moi-même enfin, maintenant que mes idées théoriques sont fixées, je ne puis pas encore me soustraire à cette action morale (*Mémoire*, p. 114). » Le même auteur ajoute : « Il existe des personnes douées d'une organisation et d'une sensibilité telles, qu'il suffit de rappeler fortement l'idée de certaines modifications de leur être, pour que ces modifications aient lieu aussitôt. Cet effet qui arrive presque toujours dans le somnambulisme, se remarque aussi, quoique plus rarement, sur des personnes éveillées. »

On peut ajouter, comme preuve décisive, l'exemple de l'électro-biologie qui procède sans gestes, ne revendique ni fluide ni agents mystérieux, ce qu'on peut considérer comme le magnétisme simplifié, dégagé de ses prestiges et de ses chimères, et n'en a pas moins de puissance.

Les magnétiseurs, même les plus convaincus de l'existence du fluide, sont obligés de reconnaître que la plupart des effets magnétiques peuvent être produits par l'imagination, et qu'il est extrêmement difficile de discerner ce qui est dû au fluide et ce qui est dû à l'imagination; quand ils magnétisent sans prendre aucune précaution contre la suggestion, ils ne peuvent affirmer si c'est le fluide qui agit ou l'imagination; ce

doute n'entrave nullement leur puissance. Bien plus, il leur arrive parfois de s'assurer par expérience que tel sujet n'éprouve des effets magnétiques qu'autant qu'il est prévenu de ce qu'on veut obtenir de lui; le magnétiseur n'en est pas moins ferme dans son œuvre, donc la croyance au fluide n'est pas nécessaire pour réussir.

On ne manquera pas de moyens d'agir sur l'imagination et de produire les effets utiles du magnétisme, et ce sera à la sagacité des opérateurs de choisir, suivant les sujets et les circonstances, les expédients les plus efficaces.

L'évanouissement du fluide devra nécessairement entraîner quelques conséquences sur lesquelles nous pouvons d'avance jeter un coup d'œil.

Le mode d'opérer se lie à l'opinion qu'on se fait de l'agent dont on se sert. L'abandon de la théorie de Mesmer a eu pour conséquence la mise au rebut du baquet. Les manipulations magnétiques actuelles, quoique très diverses, sont basées sur la croyance au fluide; on est censé, au moyen de gestes, le faire passer dans le corps du sujet, le répartir dans ses organes, l'accumuler ou le soustraire suivant les cas. Supprimez le fluide, et il est évident que tous ces procédés n'ont plus de raison d'être.

Il pourra même arriver que certains magnétiseurs, dès qu'on leur aura enlevé leurs illusions sur leur fluide bien-aimé, se croiront privés de ce qui faisait leur force, comme Samson quand il perdit sa chevelure; n'ayant plus dès lors de confiance dans leur pouvoir, ils deviendront incapables d'inspirer de la confiance à leurs sujets, et ne produiront plus rien. Les sujets, de leur côté, habitués à être nourris, bourrés de fluide, en apprenant que leur aliment favori n'existe plus, éprouveront un amer désenchantement, ne croiront plus à cette espèce de magie qui leur inspirait une terreur mêlée de charme, et il ne sera plus aussi facile de les impressionner. Mais ce ne seront là que des inconvénients passagers

et transitoires : la puissance magnétique n'en existera pas moins ; il ne s'agira, pour la mettre en œuvre, que de choisir de nouveaux moyens.

Le détronement du fluide mettra fin, nous l'espérons du moins, aux magnétisations à distance ; il en résultera une certaine décroissance dans les croyances aux envoûteurs, jeteurs de sort et obsesseurs. Ces superstitions déplorables tiennent aussi à d'autres causes dont la principale est la croyance aux diables et au pouvoir qu'ont certains hommes de s'entendre avec eux pour faire le mal ; c'est aux efforts persévérants de la philosophie qu'il sera donné de déraciner ces vieilles sottises qu'un parti machiavélique entretient soigneusement, parce qu'il s'en sert pour exploiter les classes ignorantes. Mais du moins le magnétisme régénéré cessera de fournir des armes à ces sycophantes, et de contribuer à accréditer des idées monstrueuses qui produisent encore les effets les plus funestes. Cette seule considération doit suffire pour faire comprendre aux magnétistes combien il importe d'étudier à fond la nature de l'action magnétique, et combien il est urgent, dans l'intérêt de l'humanité, de répudier les erreurs que l'école magnétique a malheureusement répandues.

Le fluide étant écarté, il ne peut plus y avoir d'objets magnétisés, de talismans ni d'amulettes ; le magnétisme cessera donc aussi sous ce rapport d'être l'auxiliaire de la superstition. L'eau magnétisée sera mise au même rang que l'eau de la Salette. Toutes deux sont efficaces, mais seulement chez les personnes qui y croient : du moment où le croyant désabusé ne verra plus dans ces liquides que de l'eau ordinaire, adieu la vertu merveilleuse de ces spécifiques.

§ II. — Dangers et inconvénients du magnétisme.

Si le magnétisme a ses avantages, il a aussi ses inconvénients et ses dangers. Nous allons énumérer les principaux :

I. A force d'entendre les partisans du magnétisme en célébrer la puissance sans bornes, rabaisser la médecine et hafouer la science, beaucoup de gens ont dû croire que c'en était fait de la médecine, que le magnétisme était un remède infailible pour tous les maux, remède facile, à la portée de tout le monde, n'exigeant ni étude, ni savoir, ni médicaments, ni fatigue : il suffit de promener ses mains devant un malade et de lui faire prendre quelques verres d'eau magnétisée pour le guérir sans effort, sans douleur, sans avoir besoin de recourir à ces affreuses drogues dont les médecins nous empoisonnent... Combien de coryphées du magnétisme ont dépensé toute leur énergie à propager ces idées et ont cru de bonne foi servir la cause de l'humanité ! On conçoit les tristes conséquences d'un tel système. Si par hasard on tombe sur un cas où le magnétisme puisse sauver, le malade ravi de recouvrer la santé, chante les louanges de Mesmer ; mais bien des gens ne ressentent que faiblement l'influence magnétique ; bien des maladies ne peuvent être traitées par la médecine d'imagination et exigent l'emploi des moyens curatifs dont dispose la science, qui, bien qu'imparfaite (et elle est la première à le reconnaître), a pourtant l'avantage inappréciable de s'enrichir des études et de l'expérience de toutes les générations précédentes. La nature abandonnée à elle-même ne suffit pas toujours pour réparer les désordres de l'organisme, et, faute de soins, le mal peut s'aggraver rapidement, de sorte que le malade qui aurait pu se sauver s'il eût appelé un médecin, peut succomber victime de sa confiance aveugle dans la thérapeutique mesmérïenne.

Sans doute, on peut se contenter de l'application du magnétisme dans les indispositions légères ; mais, dès que le mal prend une certaine gravité, la prudence fait une loi de recourir à cette science tant vilipendée, et qui, si elle ne peut assurer la guérison, réduira du moins pour le malade les chances fatales. S'il s'agit d'un cas où le magnétisme puisse

être employé comme auxiliaire, qu'on fasse choix d'un médecin qui en soit partisan, et qui l'appliquera lui-même ou en dirigera l'application.

Les hyperboles de la plupart des magnétistes, leurs prétentions ridicules, leurs sorties insensées contre la science ont été bien propres à éloigner du magnétisme les médecins : ceux-ci ont eu le tort grave de condamner sans examen, de dédaigner un système qui s'annonçait comme leur étant hostile, et dont le premier tort, à leurs yeux, était de ne pas porter un cachet scientifique. La réflexion, espérons-le, dissipera ces fâcheuses préventions, amènera une réconciliation : la médecine, comprenant enfin la haute portée du magnétisme, le fera entrer dans le cadre de son enseignement, l'adoptera comme un des plus puissants moyens de faire le bien, en dirigera l'emploi et en préviendra les abus ; et les magnétiseurs, guéris de leur outrecuidance, cesseront de prétendre que le magnétisme peut tenir lieu de tout, s'inclineront devant la science, et s'estimeront heureux de lui offrir leur concours.

Ces vœux étaient ceux du sage et honnête Deleuze : « Je n'ai cessé, dit-il, de demander que la pratique du magnétisme fût mise entre les mains des médecins (*Défense du magnétisme*, p. 79). Il m'est démontré que le magnétisme guérit quand la médecine est impuissante ; mais son usage ne sera jamais employé avec sûreté et avec un succès général qu'autant qu'il sera dirigé par des médecins éclairés, comme cela a lieu à Saint-Petersbourg, à Berlin, à Groningue (1). » (*Ibid.*, p. 220.)

II. Les magnétiseurs ne se bornent pas à traiter les malades ; ceux qui possèdent des sujets dociles se livrent sur eux à toutes sortes d'expériences, les uns dans un but sérieux

(1) Tel était également le vœu de Puysegur, qui demandait même que les médecins eussent seuls la direction de l'emploi du magnétisme. (Voyez *Recherches sur le somnambulisme*, p. 121 et 399, — *Du magnétisme animal*, 1808, p. 217, 218.)

d'étude, d'autres pour s'amuser ou satisfaire une vaine curiosité ; il y en a enfin qui font métier d'exhiber leurs sujets comme phénomènes vivants, et ont besoin, pour attirer les spectateurs, de présenter des effets bizarres, étonnants. On se fait alors un jeu de manier un organisme humain comme s'il s'agissait d'une mécanique inanimée dont on puisse à volonté démonter, fausser, briser les ressorts ; on ne s'inquiète nullement de la santé, de la raison du sujet : on opère *in anima vili*, on peut tout se permettre.

Il peut résulter de ces expériences de graves inconvenients ; nous invoquons sur ce point une autorité respectable, celle du docteur Charpignon. « J'ai parlé, dit-il, du danger que pouvait présenter l'expérience de paralysie et de catalepsie que l'on établissait à volonté sur les membres des somnambules, phénomène qui pouvait se continuer dans l'état de veille. » (Page 244.) Il cite l'exemple d'une dame sur laquelle on s'amusait à paralyser à volonté tel ou tel membre : au réveil, la voix ne reparut pas ; il fallut appeler un autre magnétiseur qui eut beaucoup de peine à lui rendre l'usage de la parole. Il rapporte un autre exemple d'une personne qui, au réveil, resta en catalepsie du bras droit : cet état se prolongea plusieurs jours, et ne céda qu'à l'emploi de médicaments et de beaucoup d'efforts.

Produire l'insensibilité, la paralysie, la catalepsie, sur tel ou tel organe, c'est introduire artificiellement une maladie : on se flatte, il est vrai, de la faire disparaître en vertu de la force qui l'a créée ; mais on ne peut répondre de cette force si peu connue et si capricieuse : il ne peut être sans danger de suspendre ainsi la vie, de jeter à plaisir la perturbation dans le corps d'une personne.

Il y a des magnétiseurs qui accélèrent ou ralentissent le pouls et l'arrêtent même tout à fait, qui produisent la catalepsie totale, de manière que leur sujet présente pendant quelques minutes l'apparence d'un *cadavre*. Sont-ils bien

sûrs de ranimer la vitalité qu'ils ont si imprudemment suspendue ? Ne s'exposent-ils pas à déterminer une suffocation ou une congestion, et par suite la mort (1)?...

Il ne peut être permis, même dans l'intérêt de la science, de compromettre ainsi la santé et la vie des personnes. A plus forte raison doit-on condamner énergiquement de pareilles épreuves faites par des gens dont la science n'a rien à attendre, et qui n'ont en vue que leur amusement ou leurs intérêts mercantiles. Ce sont là des excès qui rappellent, en diminutif, les saturnales des convulsionnaires de Saint-Médard, où le même agent a produit d'abord quelques guérisons, puis des effets plus ou moins bizarres, et où enfin le dérèglement de l'imagination a enfanté des scènes monstrueuses, dont le récit inspire le dégoût et la pitié. Que le magnétisme s'arrête sur la pente où veulent l'entraîner les expérimentateurs à séances étonnantes, les faiseurs de tours ; ou bien, à force d'enchériser les uns sur les autres, on en viendra à copier les horreurs des convulsionnaires.

Le magnétisme produit quelquefois des effets que le magnétiseur n'a pu prévoir, et dont il ne peut se rendre maître. Les traités sur ce sujet en rapportent un très grand nombre d'exemples. Le docteur Zambianchi, dans une relation adressée à la *Gazzetta medicale degli Stati sardi*, du 19 juillet 1858, raconte qu'ayant eu à traiter une jeune fille sujette à des accès de catalepsie, il eut l'idée d'employer le magné-

(1) « Le magnétisme mal dirigé peut occasionner des accidents graves. Je l'ai vu produire des malaises généraux, des douleurs vives, des céphalalgies opiniâtres, des cardialgies violentes, des paralysies passagères, mais fort incommodes et fort douloureuses ; un ébranlement nerveux général qui dispose à toutes les névroses ; une fatigue excessive, une grande faiblesse, une maigreur extrême, la suffocation, l'asphyxie ; et je ne doute pas que la mort même n'en pût être le résultat, si l'on s'avisait de paralyser les muscles de la respiration. L'aliénation mentale, la mélancolie en ont été fréquemment la suite. Tels sont les effets fâcheux que l'on a souvent à déplorer. » (Rostan, *Dictionn. de méd.*, v^o MAGNÉTISME.)

tisme, qu'il ne connaissait que pour en avoir entendu parler. Dès les premières passes, la malade tomba en somnambulisme et devint insensible ; mais quand le docteur chercha à la tirer de cet état, il ne put y parvenir, malgré tous ses efforts. Il était fort inquiet et redoutait des accidents. Ce ne fut que le lendemain matin, qu'il songea à faire venir un magnétiseur expérimenté, qui enfin parvint, non sans peine, à faire cesser le somnambulisme, qui durait depuis treize heures. Éclairé par cette leçon, il reconnut la puissance du magnétisme, mais en recommandant de ne l'employer qu'avec beaucoup de prudence.

Le somnambulisme est certainement un état morbide, comme le reconnaissent plusieurs médecins instruits, notamment M. Rostan (v° SOMNAMBULISME) (1) ; et il est bien probable que l'habitude d'un pareil état est contraire à la santé, et que notamment la tension anormale des fonctions du cerveau doit à la longue entraîner de graves altérations de l'organisme. M. Charpignon est affirmatif sur ce point, et s'exprime ainsi : « Le somnambulisme répété deux à trois fois par semaine ne fatigue pas, mais s'il a lieu chaque jour, et même plusieurs fois dans la journée, il ne tarde pas à épuiser les forces et à rendre sujet à des affections nerveuses. » (P. 212.) — Nous appelons là-dessus l'attention des médecins qui peuvent avoir à traiter des somnambules de profession. Pour que leurs études soient instructives, ils auront à s'assurer que dans les séances ordinaires le somnambulisme est bien réel ; car il est certain que beaucoup de somnambules tenant des bureaux de consultation font semblant de dormir afin de ne pas se fatiguer, suppléent à la lucidité par l'adresse à deviner, et se tirent d'affaire de manière à

(1) « Le travail du cerveau n'est pas sans danger pour les somnambules. J'en ai vu auxquels on faisait des questions difficiles à résoudre, faire de tels efforts qu'ils en étaient malades ; il en résultait du trouble dans les idées, de la mélancolie, des céphalalgies violentes. » (Rostan, v° MAGNÉTISME)

maintenir l'achalandage de leur maison. Ceux-là, bien entendu, ne compromettent pas leur santé, et ne pourraient fournir aucune lumière sur la question que nous indiquons; ce sont les vrais somnambules qu'il faudrait étudier.

Le somnambulisme présente encore, pour le sujet, d'autres dangers que signale ainsi le sage Bertrand : « Si l'influence que les somnambules peuvent exercer sur leur organisation peut être tournée à leur avantage, elle peut aussi leur devenir extrêmement funeste, et ceux qui les dirigent ne sauraient apporter trop d'attention sur ce sujet. Rien n'est plus commun que de voir les malades éprouver les accidents les plus fâcheux par suite des idées qu'ils ont en somnambulisme; ces faits sont en général méconnus par les magnétiseurs, et les somnambules se trouvent souvent, à cet égard, victimes de l'ignorance de ceux qui leur donnent des soins. J'ai vu souvent, dans le cours de certaines maladies nerveuses, les somnambules éprouver une suite d'accidents journaliers dont ils n'avaient jamais eu à se plaindre avant d'avoir été magnétisés. On trouve, dans la *Bibliothèque du magnétisme animal*, l'histoire d'une malade, mère de six enfants, assez jeune encore et qui n'avait que des couches heureuses; magnétisée, elle tomba en somnambulisme, eut une fausse couche. Depuis cette époque, son imagination s'étant sans doute frappée de ce malheur, elle le redouta toutes les fois qu'elle devint enceinte; et dans l'espace de trois ans, elle prédit trois nouvelles fausses couches qui eurent lieu. Elle finit par succomber à sa maladie. » (*Du somnambulisme*, p. 292.)

III. Dans beaucoup d'expériences magnétiques, on s'attache à produire des perturbations non-seulement sur les organes du sujet, mais aussi sur son moral, et c'est là notamment le principal objet de l'électro-biologie, telle que l'ont exercée jusqu'ici la plupart des praticiens. On rend un individu momentanément idiot, on le fait marcher à quatre pattes, miauler comme un chat, hurler comme un loup, etc.

Nous avons rapporté plus haut les succès, dans ce genre, de M. Philips. En un mot, on s'étudie à troubler la raison du sujet, à le faire extravaguer, à l'abrutir. N'est-il pas à craindre qu'on ne réussisse trop bien, et que même après la cessation de la séance, l'esprit ne reste obscurci, égaré, hébété? Conçoit-on que par désœuvrement, ou sous prétexte de recherches psychologiques, on ose se livrer à des exercices aussi odieux et qu'on se fasse un jeu de dégrader la nature humaine? Conçoit-on que des personnes sensées poussent l'oubli de leur dignité jusqu'à se prêter à ces misérables farces?... On ne saurait trop flétrir ces abus du magnétisme, dont les suites pourraient être extrêmement funestes.

Dans le somnambulisme, le sujet est le plus souvent dominé par le magnétiseur, qui peut à son gré lui inculquer ses goûts, ses opinions; la volonté du sujet s'efface devant celle de son maître (1). Cet asservissement complet, cette abdication du libre arbitre, ne laissent pas que d'être effrayants.

S'il faut croire beaucoup de magnétistes recommandables, le magnétiseur peut imposer au somnambule des ordres qu'il devra exécuter dans son état de veille; le sujet, réveillé et rentré dans la vie normale, ne conserve aucun souvenir de ce qui lui est arrivé, et semble parfaitement affranchi de l'influence qui tout à l'heure le subjuguait; mais cet affranchissement n'est qu'apparent, il se trouve entraîné, sans le savoir, par une force secrète et irrésistible à accomplir ce qu'il a promis pendant son sommeil; ses organes, pareils aux rouages d'un automate, obéissent à une volonté dont il n'a pas conscience: il est comme un terrain passif dans lequel a été déposé un germe qui se développe à l'instant prescrit. — Les

(1) « Le magnétisme, dit M. Pigeaire, n'est pas sans danger sous le rapport de la moralité publique. Le somnambule est sous la dépendance de son magnétiseur; celui-ci le conduit à son gré et selon son bon plaisir; l'autre n'a plus de volonté, n'a plus de pensées qui lui appartiennent, il est entièrement passif. » (*Puissance de l'électricité animale*, 1839, 1 vol. in-8, p. 308.)

relations, dignes de foi, de ces sortes de phénomènes ne s'appliquent, en général, qu'à des prescriptions concernant la santé du sujet (voy. ci-dessus pages 199, 200), ou à des actions se rattachant étroitement à ses intérêts ; et alors, en passionnant le somnambule pour un but dont il apprécie l'utilité, on lui fait imprimer à ses organes une impulsion qui subsiste même quand il n'a plus conscience de l'acte volitif qui l'a déterminée. Mais, en dehors de ce cercle, il n'est pas certain que le magnétiseur puisse exercer sur lui le même empire ; et à défaut de faits bien constatés, on doit regarder comme douteuses les prétentions émises à cet égard. Pour l'honneur de l'humanité, il est à désirer qu'elles ne soient pas fondées ; car, autrement, il y aurait de quoi s'effrayer à la pensée du pouvoir terrible qui en résulterait : des hommes pervers pourraient se servir du somnambulisme pour dresser leurs sujets, en faire des instruments aveugles de leurs desseins, et commettre ainsi des crimes dont l'auteur matériel et apparent ne serait qu'une machine sans responsabilité morale, tandis que le véritable coupable, abrité dans l'ombre, resterait impuni et même inconnu. Ce serait en quelque sorte la réalisation de ce qu'on raconte du Vieux de la Montagne et de ses séides.

Ceux qui font du somnambulisme un spectacle de curiosité présentent souvent une expérience qui consiste à inspirer au sujet telle ou telle passion. Si le sujet a quelques agréments physiques, si, dans sa physionomie, dans sa pantomime, il montre de l'animation et de la grâce, le spectateur est satisfait comme il le serait d'une scène théâtrale, et il n'y attache pas plus d'importance ; cependant les conséquences peuvent en être nuisibles. Il n'en est pas du somnambule comme de l'acteur ; ce dernier, même quand il représente avec le plus de vérité un personnage, quand il exprime avec le plus d'énergie ses sentiments et ses passions, ne s'identifie pas avec lui au point de perdre sa personnalité ; il ne s'expose

donc pas à la contagion des vices dont il a été l'interprète; une fois le rôle joué, l'acteur n'en conserve pas l'empreinte, et il redevient lui-même. Phèdre peut être chaste, Harpagon généreux, Tartufe noble et sincère, Oreste bon fils, et ainsi de suite. Chez le somnambule, au contraire, il y a confusion complète entre l'acteur et le personnage; les sentiments inculqués pour une séance sont réellement éprouvés par le sujet, prennent racine dans son cœur, s'y développent et finissent par modifier le caractère. Si du moins les magnétiseurs, dans ces sortes de jeux, ne cherchaient qu'à inspirer des penchants vertueux, ils pourraient moraliser quelques-uns de leurs sujets; et, tout en faisant des réserves sur le choix du moyen, on pourrait applaudir au résultat. Mais ce qu'on veut avant tout, c'est étonner, amuser, et la vertu semblerait bien fade à ceux qui se repaissent de ces sortes de spectacles; leurs sens blasés ont besoin d'être réveillés par des mets fortement épicés; il leur faut l'exhibition de passions brutales; il ne leur suffit pas qu'elles soient exprimées par un langage poétique ou par la magie des beaux-arts, ils veulent une réalité matérielle, palpable. Il s'est trouvé des opérateurs pour les servir à souhait; il y a surtout un magnétiseur qui s'est fait en ce genre une célébrité *sui generis*. Ses sujets sont des jeunes filles qui, à son commandement, entrent dans des transports furieux de lubricité; semblables à des bacchantes, foulant aux pieds toute pudeur, toute bienséance, elles se livrent avec frénésie aux emportements de la volupté, et, pour qu'on n'aille pas croire que ce n'est qu'une comédie habilement jouée, le directeur fait voir les résultats matériels comme preuves irrécusables de la réalité. Des expériences semblables ont été faites aussi sur de jeunes garçons. — Je demande pardon au lecteur de l'avoir entretenu un moment de ces turpitudes; elles contiennent un enseignement, car il ne s'agit pas d'un fait isolé, d'une fantaisie dont la responsabilité n'appartiendrait qu'à celui qui l'aurait conçue

ou exécutée. Le magnétiseur dont je viens de parler a eu un succès prodigieux, il a *travaillé* devant la haute aristocratie, il a eu pour prôneurs et pour habitués de ses séances des notabilités en tous genres, des magnétistes fameux, et particulièrement des écrivains religieux qui, dans leurs ouvrages, professent l'orthodoxie la plus rigoureuse unie au mysticisme le plus exalté, prêchent la chasteté, le mépris de la matière et des sens, et mêlent les accents de leur lyre aux concerts des anges. Ces poètes magnético-séraphiques ont chanté la nymphomanie et glorifié son inventeur. Cette application du magnétisme, protégée par des parrains aussi respectables, a trouvé des imitateurs, et la débauche s'est enrichie de ressources qu'ignorait Héliogabale. — Quant aux malheureuses filles qui, pour un modique salaire, se prêtaient à ces expériences, c'étaient en général des prostituées, habituées à satisfaire tous les caprices du libertinage, non par goût, mais par nécessité. Par suite de ces exercices magnético-érotiques, le tempérament de plusieurs s'est trouvé modifié, elles ont été dévorées d'une soif immodérée de plaisir; en un mot, la nymphomanie, qui est une véritable maladie, leur a été inoculée. En outre, leur santé a été gravement altérée par tous ces excès, qui entraînent ordinairement la consommation et une mort prématurée.

Nous dressons le bilan du magnétisme; la nécessité nous faisait un devoir de porter ce triste article à son passif.

IV. Quand un malade subit un traitement, n'importe par quel système, il est clair qu'il doit se soumettre à toutes les conséquences du régime qu'il a choisi. S'il se fait magnétiser, son rôle est des plus simples; il ne consiste qu'à laisser opérer le magnétiseur, qui fait ses passes suivant les procédés qui lui sont habituels: du moment qu'il s'agit de guérir une personne, peut-être de lui sauver la vie, tout est grave et solennel.

Mais quand il ne s'agit que d'expériences de curiosité, on

doit examiner avec plus de soin la convenance de la position où l'on se met, des actes que l'on exécute et de l'aspect qu'on présente; on a à sauvegarder sa dignité. Or, celui qui assiste à certaines expériences de magnétisme doit se demander comment des personnes qui se respectent, consentent à accepter le rôle de sujets, surtout si ce sont des femmes. On leur fait prendre toutes sortes d'attitudes, souvent fort disgracieuses; on leur met les membres en catalepsie, on les fait promener ayant les bras en croix, on leur fait tirer la langue; pour constater l'attraction, on les fait marcher, courir à la suite du magnétiste, comme un petit chien qui suit son maître; on les rend insensibles, et l'on invite les spectateurs à venir les tâter, les pincer, les piquer, les palper en tous sens; si même on a affaire à des incrédules, on pousse les choses plus loin, on enfonce des aiguilles, on fait couler le sang, on arrache des poils, etc. S'agit-il de suggestion, on leur fait dire toutes sortes de sottises, on les enivre, on les fait trébucher, parler d'une voix avinée; on leur fait voir un talisman imaginaire au bout d'un bâton, et, pour posséder ce bijou précieux, le sujet va courir de tous côtés, renverser les personnes, fouiller dans leurs poches, bousculer tout. Pour prouver que le sujet est devenu adhérent au parquet, chacun vient chercher à l'enlever, malgré ses efforts pour ne pas quitter le sol; il se roidit, se démène, gesticule avec force et excite l'hilarité générale. Pour montrer sa puissance, le magnétiseur force le sujet à rester la bouche ouverte, sans pouvoir rapprocher les mâchoires, on lui fait faire une foule de grimaces ou de contorsions plus baroques les unes que les autres. La galerie rit aux éclats, exprime bruyamment sa satisfaction; le sujet ne se doute pas de ce qui se passe autour de lui et augmente la gaieté générale par le sérieux avec lequel il poursuit un but ridicule qui lui est imposé par son magnétiseur. Si le sujet n'est pas isolé, et s'aperçoit qu'il fait une singulière figure devant les spectateurs, il veut quit-

ter l'attitude grotesque où on l'a mis ; mais il n'y peut parvenir, il s'impatiente, se dépite comme un enfant, et ne réussit qu'à être encore plus ridicule ; la galerie trépigne d'admiration.

Je ne puis m'expliquer comment il se trouve des gens qui, sans nécessité, veulent bien jouer un tel rôle et ne se sentent pas humiliés d'être traités comme une chose, comme un instrument ; comment ils peuvent consentir à abdiquer leur personnalité, à se prêter à toutes les fantaisies de magnétiseurs que souvent même ils ne connaissent pas, à entrer dans un état dont il ne leur restera pas de souvenir. Il y a là oubli de toute bienséance, de toute dignité.

V. Le magnétisme donne lieu à un danger beaucoup plus grave quant aux mœurs. Bailly, dans son rapport secret, l'a signalé avec force. Des personnes de différent sexe, réunies au baquet, éprouvant des crises qui surexcitaient le système nerveux et la sensibilité, soumises à des frictions sur différentes parties du corps, entraient dans des accès érotiques, et beaucoup de femmes étaient ainsi amenées à des transports voluptueux. Le baquet n'existe plus ; on magnétise généralement sans frictions et même sans contact, par de simples passes à distance. Les résultats ne sont donc plus les mêmes, mais le danger n'a pas disparu, il s'est seulement modifié.

Le somnambulisme, qui était inconnu du temps de Bailly, est devenu très commun, et presque tous les magnétiseurs essayent de le produire sur leurs sujets, même quand ils agissent dans un but de guérison. Le somnambule peut être facilement mis dans un état d'insensibilité absolue ; on conçoit qu'alors un homme immoral peut tout oser à l'égard d'une femme, et celle qui aura subi le plus lâche des attentats n'en garde aucun souvenir, et ne sait même pas qui elle doit accuser de son malheur. Quelques magnétistes ont prétendu qu'un tel crime était impossible, que la somnambule à

la pudeur de laquelle on voudrait attenter trouverait dans son indignation assez de force pour résister, et que cette lutte produirait le réveil. Il est possible que les choses se soient passées ainsi quelquefois; mais on a eu tort d'en tirer une règle générale. Les vives émotions causent aux somnambules des convulsions sans amener le réveil, et même sans détruire l'empire qu'exerce sur leurs organes le magnétiseur. Ainsi, le plus souvent, leur résistance serait vaine; mais, bien plus, il n'y aura même pas de résistance : il en est beaucoup qui peuvent être réduits à un état de passiveté et d'insensibilité complètes, de manière à ne pas même s'apercevoir de ce qui pourra leur être fait; les facultés de l'âme sont déviées, la volonté est frappée de léthargie, rien alors ne peut contrarier une entreprise criminelle (1).

Supposons au magnétiseur moins de perversité. S'il lui répugne de ne s'adresser qu'à un corps inerte, si au viol il préfère la séduction, rien ne lui sera plus facile que d'obtenir le consentement de la somnambule dont il dirige en maître absolu les pensées et les sentiments, à laquelle il inspire à son gré toutes les passions, dont il façonne la volonté. On sait que le somnambule devient tellement différent de lui-même, qu'on le considère comme ayant une double existence, comme s'il y avait chez lui deux individualités distinctes, dont l'une connaît l'autre sans en être connue. Il pourra donc se faire que la somnambule amoureuse, pendant ses sommeils, de son magnétiseur, soit heureuse de tout lui accorder, et que, dans son état de veille, elle n'ait pour lui que de l'indifférence, et ne se doute pas qu'elle l'ait jamais aimé.

(1) Une jeune fille de Marseille s'étant plainte de ce que son magnétiseur avait abusé d'elle pendant son sommeil et l'avait rendue enceinte, les magistrats consultèrent des autorités médicales sur la possibilité d'un tel attentat. Une réponse affirmative a été donnée par MM. Coste, directeur de l'École de médecine, Broquier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et Devergie, professeur à Paris. (Voyez l'*Union magnétique* du 25 septembre 1858.)

Sans doute on éviterait beaucoup de mésaventures si l'on prenait la précaution de ne se faire magnétiser qu'en présence de témoins; et c'est ce que recommandent tous les magnétologues consciencieux, tels que Deleuze, dans son *Instruction pratique*. Mais combien de circonstances peuvent faire déroger à cette mesure, et que de dangers cet abandon peut faire courir à la femme qui consent à se faire magnétiser!

Mais, quand même les séances n'auraient lieu qu'en présence de témoins respectables, quand même on ferait choix, pour magnétiseur, d'un homme d'honneur, incapable d'aucune inconvenance, il est un autre danger dont on ne serait pas garanti. Quand c'est un homme qui magnétise une femme, il arrive très fréquemment qu'elle éprouve, indépendamment des effets proposés, un trouble étrange, des sensations pleines de douceur et dont elle ne peut se rendre compte; elle s'enivre du regard du magnétiseur, se sent attirée vers lui par un charme irrésistible. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait sommeil pour que les choses se passent ainsi. La femme alors s'étudie à cacher ce qu'elle ressent; elle ne sait elle-même si c'est de l'amour; quelquefois elle cherche à se persuader que le plaisir qu'elle éprouve n'a rien d'illicite ni de compromettant, elle désire ardemment le retour des séances; la vue de son magnétiseur suffit pour la plonger dans une sorte de ravissement; son approche, son contact, la font frémir. Elle se repaît avec avidité des sensations que lui cause la magnétisation, qui devient pour elle un besoin. En réalité, c'est bien l'amour qui s'est emparé d'elle, amour souvent passionné, indomptable; mais parfois cet amour n'est qu'un attrait physique, combattu non-seulement par la raison, mais aussi par le cœur. Ces sortes de passions, pleines d'amertume et de remords, font le tourment des personnes qui en sont possédées, et, loin de conduire à une union heureuse et honorable, n'enfantent que désordres et calamités.

Nous allons citer quelques exemples empruntés à des partisans du magnétisme.

Le docteur Bellanger, dans son ouvrage sur le magnétisme (1), raconte qu'une jeune dame, mariée à un homme fort âgé, eut une maladie grave; on appela, pour la soigner, un jeune médecin qui jugea que le magnétisme pouvait être efficace, et qui se chargea lui-même de l'appliquer. Les effets en furent très satisfaisants; la malade devint somnambule et éprouva promptement une grande amélioration. Dans ses accès de somnambulisme, elle devint éperdument amoureuse de son magnétiseur, et lui exprima ses sentiments en termes brûlants. Le médecin, pénétré de la sainteté de sa mission, repoussa ces avances; et, sentant combien la position devenait périlleuse, il abrégea le traitement, et rompit toute relation avec sa cliente. Il est à remarquer que celle-ci, dans l'état de veille, était fort calme et indifférente; on pourrait dire qu'elle était étrangère à la passion de la somnambule, comme s'il y eût eu dualité de personnes. — Au bout de quelques années, la jeune dame se trouva de nouveau atteinte de la même maladie. Le mari, reconnaissant des bons soins du médecin, le rappela et l'invita à faire usage du magnétisme, qui avait si bien réussi. Le médecin éprouva quelques scrupules et fit des objections; mais, vaincu par l'insistance du mari, et pensant que le temps avait dû dissiper ce qu'il regardait comme un caprice amoureux, il finit par accepter et se remit à magnétiser. Le somnambulisme apparut aussitôt, et la somnambule, embrasée d'un feu plus violent que jamais, adressa les provocations les plus énergiques à son médecin. Celui-ci, fidèle à ses devoirs, chercha à faire entendre la voix de la raison; mais il était jeune, sensible : pouvait-il lutter longtemps contre les séductions d'une femme charmante et passionnée? Il succomba, et dès ce moment il s'établit

(1) *Le magnétisme; vérités et chimères de cette science occulte.* 1 vol. in-12, 1854.

entre les deux amants une liaison intime qui n'avait d'existence que pendant le somnambulisme, et dont la femme n'avait pas la moindre idée dans son état de veille. Elle devint enceinte. Le mari, se sachant étranger à cette paternité, éclata en vifs reproches; sa femme jura, de la meilleure foi du monde, qu'elle n'avait aucun reproche à se faire, qu'elle n'aimait personne, qu'elle n'avait manqué à aucun de ses devoirs. Ses protestations, ses larmes, furent regardées comme une vaine comédie; le fait éclatant, irrécusable, ne démentait-il pas ses déclarations d'innocence? Le médecin seul avait la clef de cette énigme; il ne pouvait s'expliquer, car il n'eût pas par là réussi à justifier sa complice. La malheureuse, outrageusement repoussée par son mari, accablée par l'horreur de sa situation, devint folle, et mourut de désespoir dans un asile d'aliénés.

Le docteur Teste rapporte (1) une histoire moins lamentable, mais non moins instructive. Ayant été appelé à traiter une princesse étrangère qui souffrait d'un mal de genou, il employa le magnétisme, et obtint dès la première séance quelque amélioration; on convint qu'il se rendrait, le lendemain soir, chez elle pour la seconde séance. Le lendemain matin, de très bonne heure, la dame alla au domicile du magnétiseur, et, ne l'y trouvant pas, alla à son bureau où l'on supposait qu'il pouvait être, puis à son imprimerie, et manifesta un vif mécontentement de ne pas le rencontrer. Le soir, M. Teste alla chez elle à l'heure indiquée, et lui demanda ce qu'elle avait eu de si pressant à lui communiquer. Elle baissa les yeux sans répondre; puis, comme il insistait, elle dit en rougissant : « Je vous en prie, monsieur, ne me le demandez pas. » Il s'aperçut très bien de l'influence involontaire qu'il exerçait sur la malade, et de la nécessité d'y apporter un prompt remède. Il se tint sur la réserve. Le lendemain, la

(1) *Magnétisme animal expliqué*. 1845, 1 vol. in-8, 7^e leçon, p. 265.

princesse lui écrivit une lettre qui prouvait combien l'amour faisait de progrès dans son cœur : elle l'aimait, disait-elle, comme un vieil ami dont les intérêts lui sont plus chers que les siens, etc. Cette singulière épître se terminait par une injonction pressante et non motivée de se rendre auprès d'elle, ce qu'il fit. « Après quelques minutes d'explosion, poursuit M. Teste, je lui dis qu'un événement imprévu me forçait de quitter Paris le jour même, pour un temps dont il m'était impossible de prévoir le terme ; qu'au surplus je m'étais trompé sur la nature de sa maladie, et que le magnétisme ne lui convenait pas. *Renoncez-y, croyez-moi, ajoutez-y ; dût-il même vous guérir, n'y ayez jamais recours.* »

M. Du Potet m'a rapporté qu'un médecin ayant fait la cour à une femme mariée et n'ayant pu rien obtenir, la décida à se laisser magnétiser par lui ; il amena le somnambulisme, et en profita pour triompher d'elle. Il eut l'impudence de se vanter de cette action honteuse.

Je terminerai sur ce sujet en rapportant une anecdote dont j'ai eu personnellement connaissance.

J'eus un jour avec une dame une discussion sur la réalité des envoûtements ; je traitais de chimérique le pouvoir des envoûteurs, mon interlocutrice soutenait la thèse contraire, et, à l'appui de son opinion, elle me fit cette confidence : « Il y a quelques années, ayant beaucoup entendu parler du magnétisme, j'eus la curiosité de l'essayer sur moi-même. Un homme avec lequel j'avais des relations de société s'offrit avec empressement pour me magnétiser. Il avait une physionomie dure, l'œil noir et perçant ; il m'inspirait une sorte de frayeur mêlée de curiosité. La magnétisation ne produisit rien de remarquable. Un jour, le magnétiseur, se trouvant seul avec moi, me fit une déclaration d'amour. Je lui défendis de m'adresser un pareil langage. Comme il ne tint aucun compte de ma défense, je fus obligée, pour mettre fin à ses poursuites, de le congédier. Alors il me dit avec colère, que

je serais à lui malgré tout, qu'il me dominerait, mieux encore de loin que de près, que chaque jour je sentirais les effets de sa puissance, et que je serais plus tard obligée de venir lui demander grâce. En effet, ses menaces s'accomplirent, du moins en partie; chaque jour, je me sentais magnétisée par lui, j'étais paralysée, suffoquée. Son image me poursuivait partout, ses paroles retentissaient sans cesse à mes oreilles, je ne pouvais trouver ni repos ni sommeil. Quand il m'arrivait par hasard de rencontrer mon persécuteur, il me lançait un regard ironique et semblait jouir de son triomphe. Je passai deux ans en proie à ce supplice. Jamais je n'eus l'idée d'aller m'humilier devant mon bourreau. Enfin, je trouvai un magnétiseur sage et compatissant, c'était un vieillard. Ses douces paroles commencèrent par m'apporter quelque consolation; son action magnétique acheva de me guérir. » — Bien que cette dame m'ait assuré qu'elle n'avait éprouvé pour son premier magnétiseur que de la haine et de l'effroi, je crois avoir démêlé mieux qu'elle-même ce qui s'était passé dans son cœur : le magnétisme avait allumé chez elle un amour physique qui était combattu par une répulsion morale; les menaces du magnétiseur avaient augmenté la force de ces deux mobiles dont la lutte avait été pour elle la source de souffrances cruelles, et elle avait attribué à un pouvoir mystérieux ce qui n'était dû qu'à la force de ses propres sentiments.

En résumé, le magnétisme peut devenir dangereux sous le rapport des mœurs, quand il amène un état où la volonté est paralysée, pervertie ou asservie, ce qui arrive le plus souvent dans le sommeil magnétique; il est sans danger quand le jugement et la volonté conservent leur intégrité.

CHAPITRE XX.

USAGES DU SOMNAMBULISME.

La lucidité des somnambules rend incontestablement de nombreux services. Une foule de malades ont reçu d'eux des indications auxquelles ils ont dû leur guérison : bien des personnes, grâce à leurs conseils, ont retrouvé des objets d'un grand prix ; d'autres ont obtenu des renseignements précieux dans des cas difficiles. Il existe à cet égard des attestations très nombreuses. La lucidité n'est donc pas seulement une faculté merveilleuse, un magnifique sujet d'études pour la science, c'est aussi un utile instrument.

Il est important de rechercher quel parti on peut en tirer, quel degré de confiance on doit lui accorder. Les magnétistes sont divisés sur ce point. Les uns adoptent pour règle d'obéir aveuglément à tout ce que prescrivent les somnambules. D'autres sont d'avis, au contraire, que leurs prescriptions doivent être contrôlées avec soin, et qu'il ne faut s'y conformer qu'avec beaucoup de réserve et de précaution.

Les premiers suivent les traditions de l'inventeur du somnambulisme, de Puységur, qui s'exprime ainsi : « Si pendant trente ans que je les ai observés, j'en avais vu, je ne dis pas dix, mais un seul qui se fût une fois trompé sur ce qui le concerne, je n'aurais de confiance en aucun cas. » (*Recherches et expériences*, p. 54). La confiance sans borne est prêchée par le docteur Frappart, au moins quand le somnambule se prescrit à lui-même un traitement : « Ma longue expérience, dit-il, m'a appris que *jamais* un somnambule, quand il se prescrit *quoi que ce soit*, ne se le prescrit mal à propos, puisque toujours on le sauve, quand on suit exactement toutes ses prescriptions (Charpignon, p. 126). » Le docteur Charpignon, auquel son confrère Frappart adressait

cette solution, va beaucoup plus loin et veut qu'on suive aveuglément les prescriptions du somnambule, soit qu'il s'agisse de lui-même ou d'autrui. « La confiance en la lucidité est tellement indispensable au magnétiseur, que, sans elle, il peut compromettre la vie du malade; car s'il veut modifier les prescriptions du somnambule, il déränge complètement leur effet... Une fois la confiance acquise, il faut irrévocablement se rendre esclave des volontés du somnambule qui prescrit un traitement. Je sais combien on se trouve parfois embarrassé; car, dans les maladies graves, les somnambules demandent souvent une médication tout opposée aux connaissances de la médecine classique, et qui, selon les règles, *devrait donner la mort*. Il n'y a pas de transaction possible; c'est à vous à consulter vos forces avant d'entreprendre un traitement magnétique (p. 270). Soyons fermes et sans hésitation quand un somnambule que nous connaissons indique un traitement qui semble *meurtrier ou irrationnel* (p. 210). Dès qu'on est sûr de la lucidité d'un somnambule, *il faut lui obéir aussi aveuglément que lorsqu'il parle pour lui-même* (p. 212) (1). »

Les partisans de cette doctrine peuvent se diviser en trois classes, selon le degré d'autorité qu'ils accordent aux somnambules :

1° Les uns ont pour règle de se conformer aux réponses somnambules sur quelque sujet que ce soit.

2° D'autres ne demandent la soumission aveugle à leurs prescriptions que quand il s'agit du traitement des maladies.

3° D'autres enfin ne consentent à cette soumission que pour les cas où le somnambule prononce sur sa propre santé.

(1) M. le docteur Bellanger prétend que les somnambules qui se prescrivent des poisons, peuvent en faire usage sans en ressentir aucun mal; mais il ne désigne pas les poisons qui ont été ainsi employés; il serait curieux de savoir si quelque somnambule a pu prendre impunément des substances corrosives telles que l'acide sulfurique ou l'eau régale.

Il y a encore une distinction à faire. La plupart des magnétistes ne reconnaissent comme infailibles que les somnambules dont la lucidité a été éprouvée. Mais ce n'est pas ainsi que l'entendait Puységur : dès qu'un malade tombait en somnambulisme, on l'interrogeait sur son état, c'était même là le seul sujet sur lequel on provoquait sa lucidité ; et ses réponses, quelles qu'elles fussent, étaient acceptées comme faisant loi, sans qu'aucune expérience préalable eût prouvé qu'il fût lucide ou qu'il eût même des dispositions à le devenir. Cette méthode de Puységur a encore un grand nombre de partisans.

S'il existait des êtres privilégiés, qui, non-seulement veraient ce qui échappe au commun des hommes, mais encore ne seraient jamais sujets à l'erreur, dont les appréciations seraient toujours d'une parfaite exactitude, on comprendrait qu'ils inspirassent une confiance illimitée : il ne serait pas rigoureusement logique de conclure du passé à l'avenir ; toutefois le nombre des cas où ces personnes auraient vu juste, augmenterait de plus en plus la probabilité de leur infailibilité au moins relative, et les chances d'erreur seraient, réduites au point de pouvoir être négligées dans la pratique. Mais où trouver ce phénix de lucidité qui ne s'est jamais trompé ? Certes ce n'est pas chez les somnambules. On peut poser à leur égard les règles suivantes :

1° Les somnambules lucides sont excessivement rares.

2° Chez les meilleurs somnambules, les accès de lucidité sont fort peu communs.

3° Dans les meilleurs accès de lucidité, le vrai est toujours mêlé au faux.

4° Les sujets même les plus lucides sont également impressionnés du vrai et du faux, sans pouvoir discerner la réalité de l'illusion ; et il n'existe, ni pour le voyant, ni pour les autres personnes, aucun moyen de reconnaître s'il

est en veine de lucidité, ou si au contraire il est le jouet de fantômes.

Tous ceux qui ont fréquenté les somnambules, et qui ont quelque expérience à ce sujet, confirmeront ce jugement, j'en suis persuadé. Allez consulter sur une question précise, et qui comporte une vérification facile, les dix lucides les plus célèbres de Paris, recueillez textuellement leurs réponses, et vous verrez combien la vérité (si même il s'en trouve) sera en faible proportion avec l'erreur. Alexis est certainement le lucide le plus extraordinaire qu'on ait vu depuis longtemps : eh bien, j'ai entendu son magnétiseur Marcillet reconnaître qu'il lui arrivait souvent de se tromper ; M. Delaage, son historien, qui a épuisé, pour faire son éloge, toutes les formes du dithyrambe, confesse que son héros paye le tribut à l'humaine faiblesse, et commet parfois des bévues. A plus forte raison en est-il de même des somnambules inférieurs qui se décernent pompeusement à eux-mêmes les titres d'extra-lucides, de sibylles incomparables, etc.

Que signifie la règle d'après laquelle on doit obéir aveuglément aux somnambules dont la lucidité a été constatée ? Est-ce à dire qu'il suffira qu'un sujet ait donné des preuves de lucidité, pour qu'ensuite on soit tenu d'accepter sans examen ni contrôle tout ce qu'il dira ; ou exige-t-on que sa lucidité ne se soit jamais démentie, qu'il n'ait pas été une seule fois pris en défaut ? Dans la première hypothèse, on agirait d'une façon évidemment déraisonnable : car, si un somnambule s'est trouvé un certain nombre de fois lucide, et que dans d'autres cas il ait commis des erreurs, il s'ensuit que sa lucidité est variable ; et comme on n'a aucun critérium pour distinguer les moments où elle se manifeste, comme le somnambule, quand il bat la campagne, a la conviction de voir juste et de posséder une lucidité supérieure, il est clair qu'il faudra toujours être sur ses gardes et soumettre toutes ses réponses à un contrôle sévère ; sans

qu'oi, on s'exposerait à être entraîné par lui dans les erreurs les plus calamiteuses. Si au contraire on n'admet comme somnambule éprouvé que celui qui a exercé sans jamais se fourvoyer, je n'hésite pas à déclarer qu'un tel somnambule n'existe pas et n'a jamais existé; et au surplus, parmi les prôneurs actuels du somnambulisme, il ne s'en trouve peut-être pas un qui ne reconnaisse qu'il n'y a pas de somnambule infallible. Donc ce somnambule *éprouvé* à la voix duquel tout doit obéir, est un être de raison, un mythe; et alors la doctrine qui réclame pour les lucides une confiance illimitée, devient sans danger, parce qu'elle est inapplicable.

L'erreur est de l'essence du somnambulisme qui n'est qu'une phase du sommeil, de même qu'elle est de l'essence du rêve. Le somnambule, on ne saurait trop le répéter, est continuellement trompé par son imagination, et prend pour des réalités tous les fantômes qu'elle lui fait apparaître. Ce n'est que par exception, qu'au milieu de ce délire, il voit des objets réels en vertu d'une faculté intermittente qui ne jaillit que par éclairs. On est alors étonné, confondu de la prodigieuse perspicacité du somnambule qui a pu ainsi apercevoir ce que nos moyens ordinaires ne peuvent découvrir; dans l'enchantement où nous plonge ce phénomène, nous sommes portés à croire que la nature humaine est dépassée, et que l'individu qui a manifesté une faculté si merveilleuse, est un être supérieur, capable de découvrir tous les secrets, un oracle pour lequel la vérité n'aura plus de voiles. C'est là l'erreur funeste où précipite une admiration irréfléchie, et qui est journellement propagée par beaucoup de partisans du somnambulisme. Parmi eux, il en est qui vivent de cette industrie et qui ont tout intérêt à accréditer l'excellence de la lucidité, afin d'attirer le plus de clients possible dans leurs cabinets de consultation. Mais il se trouve aussi des hommes désintéressés et consciencieux qui contribuent à ré-

pandre cette doctrine, et c'est là un travers d'esprit qu'il est difficile d'expliquer.

Demandez-leur, en effet, s'ils ont connu un seul somnambule qui ne se soit jamais trompé : ils répondront qu'il n'en existe pas, que la perfection absolue est une chimère ; et néanmoins en vous vantant la lucidité supérieure de tel somnambule, ils déclarent qu'il faut accepter toutes ses réponses et se bien garder de les soumettre à aucun contrôle. Demandez alors à juger par vous-même de la clairvoyance de ce sujet éminent : mettez-le à l'épreuve en le questionnant sur des matières où vous puissiez reconnaître s'il a vu juste. Peut-être obtiendrez-vous réellement quelques réponses qui prouvent de la lucidité ; mais à coup sûr il y en aura d'autres qui seront erronées ; et, on ne saurait trop insister sur ce point, le somnambule, si remarquable qu'il soit, verra ou croira voir avec la même certitude ce qui est et ce qui n'est pas, sera également impressionné par l'un et par l'autre. Comment dès-lors irais-je lui confier la direction de ma santé ou de mes intérêts, et suivre aveuglément ses prescriptions ? Il déclare que telle lésion intérieure est cause de ma maladie, que tel remède doit me guérir. Peut-être voit-il juste, mais peut-être aussi voit-il faux : comment le saurais-je ? Tout à l'heure, par exemple, quand je l'invitais à décrire mon appartement où il n'a jamais été, il déclarait positivement voir des choses qui n'existent pas, ou bien, en examinant près de moi un de mes amis, il donnait, relativement à sa santé, des affirmations que je sais parfaitement être fausses. Peut-être, maintenant qu'il s'agit de moi, est-il semblablement halluciné ; peut-être, au contraire, est-il éclairé par cette lumière mystérieuse dont il reçoit quelquefois les rayons. Malheureusement il n'existe aucun moyen de faire cette distinction. Je dois donc douter, et, dans le doute je commettrais une imprudence énorme, si je suivais des conseils qui peuvent me sauver, mais aussi qui peuvent me perdre. On ne saurait trop

déplorer l'aveuglement de ceux qui, sur un *peut-être*, aventurent leur santé, leur vie, leurs fortune (1).

Ainsi la raison condamne l'obéissance aveugle aux conseils des somnambules. D'un autre côté, ceux qui veulent qu'on n'en tienne aucun compte, par le motif que les somnambules se trompent souvent, ne procèdent pas d'une manière judicieuse : car du moment qu'il est établi que les somnambules ont quelquefois des illuminations sur des choses qu'on ne peut découvrir par les moyens ordinaires, il s'ensuit qu'on peut trouver chez eux des indications précieuses qu'on aurait tort de négliger. La prudence commande de prendre un moyen terme, de soumettre les réponses à un contrôle sévère, et de les adopter quand on s'est assuré qu'il n'y a aucun danger.

S'agit-il, par exemple, d'un objet perdu? le somnambule peut vous indiquer une personne comme coupable de vous l'avoir dérobé, et donner avec assurance les détails les plus précis sur le détournement. Il est très possible que, dans cette révélation, il n'y ait pas un mot de vrai; on ne devra donc pas, sur une telle autorité, accuser la personne signalée; non seulement il serait déraisonnable de se contenter d'une pareille indication pour adresser aux magistrats une plainte qui serait dénuée de fondement, mais encore on serait coupable de manifester des soupçons injurieux et même de retirer son estime à celui que désigne le somnambule. Seulement, comme il n'est pas impossible que celui-ci ait vu juste, il sera bien permis de chercher à s'éclairer sans scandale, sans démarche blessante. On questionnera le somnambule sur

(1) M. le docteur Gromier, dans son estimable brochure intitulée : *Qu'est-ce que le magnétisme?* s'exprime ainsi sur les consultations des somnambules : « Depuis longtemps, j'ai cherché et recueilli avec empressement toutes les prescriptions sorties de ces offices divinatoires. C'est pitoyable d'absurdité et d'audace. L'audace va quelquefois sur les limites du crime; j'ai vu de ces prescriptions dont les doses seraient capables de produire de terribles empoisonnements (p. 40). »

les moyens de découvrir des preuves ; si l'on ne peut en obtenir, son indication n'aura aucune suite. Mais il arrive quelquefois qu'il donne la marche à suivre pour retrouver l'objet dérobé et confondre le coupable, et alors on a à s'applaudir d'avoir eu recours à ses avis. On conçoit combien, en pareil cas, il faut user de ménagements et d'adresse, et quels malheurs peut entraîner la précipitation résultant d'une confiance excessive.

Voici un cas où les indications ont été couronnées de succès : M. A., honnête négociant, membre de la Société du Mesmérisme, et dont je suis obligé de taire le nom par des motifs que le lecteur comprendra, m'a affirmé les faits suivants : « Ayant à faire un fort paiement à la fin de 1857, je m'aperçus qu'il manquait, dans ma caisse, une somme de 1,700 francs, et un examen attentif ne me fit découvrir aucune trace d'effraction. J'avais seul la clef de la caisse, je portais toujours cette clef sur moi, et je ne savais à quelle cause attribuer ce déficit. Je ne soupçonnais personne ; trois individus seulement avaient quelquefois accès dans mon bureau, savoir : ma femme, mon frère et ma belle-sœur, dans lesquels j'avais toute confiance. — Voulant pénétrer ce mystère, et prévenir peut-être d'autres détournements, je m'adressai à madame Ogier, somnambule dont j'avais entendu vanter la lucidité. Son mari me fit observer préalablement qu'en ces sortes de matières, il ne fallait accueillir qu'avec beaucoup de prudence les réponses des somnambules, et que les plus clairvoyants commettaient souvent des erreurs. Il endormit sa femme à qui je présentai des objets ayant appartenu aux trois personnes en question, sans rien dire qui pût les désigner : elle examina successivement ces objets. Quant aux deux premiers, elle me dit que ça venait de deux personnes qui étaient mes parentes, et qu'elles étaient étrangères au fait qui me tourmentait. Quand elle eut palpé le troisième objet, elle exprima une vive douleur mêlée d'effroi,

et elle refusa de s'expliquer. J'insistai, il me fallut de grands efforts pour vaincre sa répugnance. Enfin, elle se décida à me faire des révélations qui lui coûtèrent beaucoup. Il s'agit, dit-elle, d'une personne de votre maison; elle a trahi votre confiance, c'est elle qui vous a enlevé la somme qui vous manque. Elle me désigna minutieusement la personne, sans dire toutefois que ce fût ma femme; le portrait était fort exact au physique et au moral. — Hésitant encore à croire à cette découverte, je demandai par quels moyens avait été commise la soustraction. Voici ce que me répondit la somnambule : La personne dont il s'agit a toujours sur elle un trousseau de clefs parmi lesquelles il y en a une qui ouvre votre caisse, quoique avec un peu de peine; c'est de cette clef qu'elle s'est servie; il y a bien longtemps que dure ce manège, et elle a détourné bien des sommes à plusieurs reprises. Elle a serré tout cela dans des meubles qu'elle ouvre avec les clefs de son trousseau, et elle change souvent de cachette; cherchez dans *tel* et *tel* meuble; il y a plus que vous ne croyez; il y a quelques pièces d'or, il y a aussi des billets de banque; ils sont pressés, froissés, et même un peu déchirés. Peu de jours après, je voulus vérifier l'exactitude de ces déclarations : je trouvai moyen de m'emparer du trousseau, et je reconnus effectivement qu'une des clefs ouvrait ma caisse. Après avoir essayé les diverses clefs, je trouvai, dans les endroits que m'avait désignés la somnambule, quelques louis et la somme de 5,500 francs en billets de banque qui étaient froissés et déchirés, comme elle me l'avait annoncé. »

On nous assure que la police de Paris emploie des somnambules pour se guider dans ses recherches; nous ne savons si le fait est exact; en tout cas, cet usage du somnambulisme pourrait rendre des services sans offrir de danger, parce que les fonctionnaires qui recourent à ce moyen d'investigation, ont assez de jugement et de prudence pour ne voir, dans les renseignements qu'ils obtiennent, que des indications qui

demeurent secrètes, sans jamais causer de scandale ; ils peuvent ainsi être mis sur la trace des malfaiteurs, et découvrir des délits ensevelis dans l'ombre.

Quand il s'agit de maladies, ce qui est le sujet le plus fréquent des consultations, il y a plusieurs précautions à prendre : d'abord, si le cas est grave, le mieux est de ne consulter un somnambule qu'avec le concours d'un médecin ; car autrement, quand même le somnambule ne prescrirait que des remèdes inoffensifs, il pourra se faire qu'une médication inefficace fasse perdre un temps précieux, et que le mal s'aggrave et devienne incurable, tandis que la médecine ordinaire aurait eu des moyens de vous sauver. En général, il vaut beaucoup mieux faire intervenir un médecin qui, unissant les lumières de la science à celles que pourra fournir le somnambule, pourra suppléer à ce qui lui manque, et corriger les écarts d'une fausse lucidité.

S'il n'y a pas de médecin, on distinguera les prescriptions évidemment inoffensives de celles qui peuvent présenter quelque danger ; en cas de doute, on s'adressera à un homme compétent. Quant aux remèdes qui n'ont rien de nuisible, on pourra en faire l'essai, et il arrive souvent qu'ils suffisent pour amener la guérison. Pour les remèdes dangereux, il n'y a pas à hésiter, on doit les rejeter, malgré les protestations des prôneurs enthousiastes qui prétendent que ce qui est ordonné par les somnambules ne peut jamais faire de mal. Il y a des médicaments qui ne deviennent dangereux qu'autant qu'ils sont pris à une certaine dose, ou qu'on ne peut administrer qu'avec certaines précautions ; il serait souverainement imprudent d'en faire usage sans l'avis d'un médecin, d'autant plus qu'en général les somnambules ont des idées très confuses des quantités et commettent souvent à cet égard des erreurs grossières, comme de prendre des décagrammes pour des décigrammes, ou des grammes pour des grains, etc.

Deleuze, dont les magnétistes ne contesteront pas l'auto-

rité, se prononce formellement pour le contrôle : « Tous les magnétiseurs sages ont dit qu'on pouvait avoir recours à la lucidité des somnambules, mais qu'il fallait s'en méfier lorsqu'ils consultaient pour d'autres que pour eux-mêmes, et que la prudence exigeait qu'on s'adressât à un médecin éclairé, et qu'on ne suivit les indications des somnambules qu'autant que ce médecin les aurait approuvées. » (*Défense du magnétisme*, p. 73) (1).

Malheureusement, la plupart de ceux qui consultent les somnambules suivent ponctuellement leurs prescriptions, négligent tout contrôle, et en réalité remettent leur santé aux chances aveugles du hasard. Il en résulte de nombreuses catastrophes dont la cause réelle ne peut, le plus souvent, être constatée à cause du soin que prennent les parents ou amis de la victime, de taire tout ce qui pourrait les compromettre ainsi que le somnambule.

Il est certain que les somnambules voient beaucoup mieux quand il s'agit de leur propre santé ; mais on a eu tort d'en conclure qu'ils ne se trompaient jamais, et qu'on devait se conformer à leurs prescriptions, quand même ils s'ordonneraient des poisons ou un traitement condamné par la science. Le somnambule, il est vrai, est quelquefois guidé par un instinct semblable à celui qui porte certains animaux à manger les herbes qui doivent les guérir. Mais comment distinguer s'il obéit à la voix de l'instinct, ou à celle de sa lucidité réelle ou supposée ? Ce n'est pas spontanément qu'il s'ordonne

(1) Deleuze faisait bien peu de cas du somnambulisme ; voici comment il s'exprime à ce sujet : « Je désire vivement de réussir à convaincre mes lecteurs de la réalité et de l'efficacité du magnétisme ; mais je n'attache aucune importance à les convaincre des phénomènes du somnambulisme. J'ai dû en parler pour qu'ils ne se trouvent point embarrassés dans le cas où cette crise se présenterait naturellement à eux. Mais quand ils ne croiraient pas un mot de ce que j'en ai dit, il n'y aurait pas grand mal ; ils soulageraient et guériraient tout de même les malades en les touchant avec patience, attention et volonté. » (*Histoire critique du magnétisme*, t. I, p. 201 et *Défense du magnétisme animal*. 1819, 1 vol. in-8, p. 59.)

un remède; il a été sollicité à en faire la recherche, bercé de l'idée que le somnambulisme devait le rendre lucide; il est donc exposé à rencontrer, en cherchant pour lui-même, toutes les chances d'erreur que comporte la lucidité.

On cite des cas où des somnambules se sont prescrit un traitement qui, d'après la science, aurait dû les faire mourir, et qui cependant les a sauvés. On peut voir notamment dans le *Manuel* de M. Du Potet (p. 139 de la 2^e édition), l'histoire d'une femme qui, bien qu'exténuée par de copieuses émissions sanguines, se prescrivit encore une saignée dont elle fixa le volume. M. Du Potet et deux médecins appelés en consultation, furent consternés en entendant cet ordre; ils hésitèrent et se décidèrent néanmoins à obéir, non sans anxiété; l'épuisement de la malade fut tel qu'un instant ils la crurent morte, et s'accusèrent intérieurement de l'avoir tuée par leur condescendance aveugle. Mais l'expérience périlleuse réussit, la malade revint à elle et recouvra la santé; elle avait vu plus juste que les médecins. — Soit. Le succès a justifié leur témérité, mais ne suffirait pas pour autoriser à jouer le sort d'une créature humaine sur une pareille loterie (1).

Des faits nombreux donnent un démenti au système d'après lequel les somnambules seraient infaillibles quand il s'agit d'eux-mêmes. Nous empruntons aux archives de la Société du Mesmérisme la relation faite par un de ses membres, M. O..., dont le témoignage a d'autant plus de poids que, tenant un cabinet de consultation, il aurait intérêt à accréditer le plus possible la lucidité. — Madame O..., qui a donné des preuves nombreuses de lucidité, se trouvant en somnambulisme au

(1) Nous aimons à citer l'autorité de Deleuze. Voici comment il s'exprime : « Si le malade devient somnambule, et si, comme cela est ordinaire, son somnambulisme n'est pas accompagné d'une lucidité parfaite, il désapprouve une partie des remèdes du médecin, il indique vaguement le régime qu'il faudrait suivre, il ne s'explique ni avec assez de certitude, ni avec assez de clarté et de précision; il aurait besoin d'être aidé, etc. » (*Défense du magnétisme*, p. 178.)

mois de mars 1857, prédit que prochainement, à une date qu'elle détermina, elle serait idiote, et que cet affaïssement intellectuel durerait douze jours. Un peu avant l'époque fixée, son mari l'ayant endormie, lui demanda ce qu'il y aurait à faire pour empêcher cet accident. Elle répondit qu'elle avait le cerveau vide, qu'elle avait besoin d'électricité, qu'il fallait qu'elle se promenât tous les matins au soleil, et qu'on ne lui parlât pas, à l'état de veille, de ce qu'elle avait annoncé. On se conforma à ses prescriptions; au jour indiqué, il n'y eut rien de changé dans son état, sinon quelques ricane-ments bizarres qui semblaient annoncer un certain égarement; mais il y avait bien loin de là à l'idiotisme. Interrogée en somnambulisme sur ce qu'il convenait de faire, elle s'ordonna un bain d'eau froide. Comme sa santé est des plus délicates, et qu'elle ne peut, même dans la belle saison, prendre des bains froids, M. O... éprouva beaucoup d'hésitation. Il consulta une autre somnambule dont il regardait la lucidité comme éprouvée, et qui lui répondit : « Gardez-vous bien de lui faire prendre un bain froid, car le mal se fixerait sur la poitrine. Ne l'endormez pas avant quatre jours; qu'elle fasse ses promenades, et ce ne sera rien. » En rentrant chez lui, M. O... trouva sa femme qui se plaignait de maux de reins, et elle annonça que ses règles étaient venues depuis une heure. On s'est abstenu, pendant six jours, de la magnétiser, et elle est revenue à son état normal. Ainsi elle s'était trompée gravement sur elle-même, d'abord en annonçant une perturbation qui n'a pas eu lieu, et ensuite en s'ordonnant un bain froid qui, dans son état, eût pu être mortel. — La même dame s'étant trouvée, pour cause de santé, dans la nécessité de suspendre ses consultations, M. Gréa, médecin, se présenta pour recourir à sa lucidité; on fut obligé de refuser, et on lui en donna le motif. Alors il conseilla d'endormir madame O..., dans son propre intérêt, afin de chercher si elle trouverait un remède pour sa posi-

tion. Madame O... ayant été mise en somnambulisme, on lui présenta une boîte homéopathique; elle choisit six flacons, tira de chacun un globule, dit qu'il fallait les mettre dans cinq cuillerées d'eau et lui faire prendre chaque matin une cuillerée de la dissolution. M. Gréa la pria de bien réfléchir, lui demanda si elle était certaine de voir juste, et si la dose n'était pas trop forte. Sa réponse ayant été la confirmation de la première, M. Gréa cessa d'insister; et, persuadé que les somnambules ne se trompent jamais sur eux-mêmes, il autorisa l'emploi du médicament. Madame O... prit deux des cuillerées; ensuite elle refusa de continuer en disant qu'elle ressentait dans la tête des douleurs étranges. Le lendemain, interrogée dans son sommeil, elle dit qu'il fallait cesser, qu'elle s'était trompée, et que ce médicament lui ferait plus de mal que de bien. Ainsi elle s'était encore trompée sur elle-même, et, dans une circonstance où, bien loin d'être influencée par le médecin, elle avait lutté contre celui-ci qui avait trouvé la dose excessive.

Autre exemple : Une dame D... consulta, en 1857, les membres du comité de la Société du Mesmérisme; elle se disait enceinte depuis trente-neuf mois, et demandait instamment qu'on lui fit l'opération césarienne. Mise en somnambulisme, elle déclara voir l'intérieur de son corps; elle décrivit un fœtus monstrueux et vivant placé, en dehors de la matrice, dans une des trompes de Fallope; et elle réclama avec la plus grande énergie qu'on lui ouvrit le ventre pour en extraire ce fœtus. On tint plusieurs réunions de médecins parmi lesquels se trouvait l'honorable docteur Recurt; on examina cette femme avec le plus grand soin, et tout d'une voix on reconnut qu'elle n'était pas enceinte. Si on l'eût écoutée, comme le veulent les partisans de la confiance illimitée, on aurait fait sur cette malheureuse une opération terrible et probablement mortelle, eu égard à son état de santé.

Nous avons cité plus haut (page 195) des exemples d'énormes bévues commises par des somnambules qui ont voulu décrire leurs organes intérieurs : il n'en faut pas davantage pour se convaincre de leur faillibilité et de la nécessité de soumettre à un contrôle toutes leurs prescriptions, soit qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou d'autres.

Si, comme nous l'avons démontré, la lucidité n'est chez eux qu'une exception, que doit-on penser de ceux qui se mettent à la disposition du public et s'engagent à fournir à commandement des consultations à tout venant ? Il est évident qu'ils promettent plus qu'ils ne peuvent tenir, et que ceux qui s'adressent à eux s'abusent en se flattant de trouver des réponses à toutes les questions, des éclaircissements sur toutes les difficultés. Les professeurs de magnétisme reconnaissent si bien que la lucidité est précaire, qu'ils s'abstiennent presque tous de la comprendre dans leurs séances publiques, qu'ils tâchent autant que possible de composer d'exercices susceptibles d'être avec certitude reproduits à volonté. Le somnambule qui a montré le plus de lucidité, ne peut répondre de la retrouver à heure fixe ; et en supposant qu'il s'abuse à cet égard, les personnes désintéressées dans la question ne peuvent se faire illusion. Cependant l'engouement du public pour tout ce qui est mystérieux a permis au somnambulisme de se développer sur une échelle immense. A Paris, on compte plus de trois cents somnambules ayant leurs heures de réception et donnant des consultations sur toute espèce de sujets. Dans le nombre, il y en a qui ne dorment même pas, et qui se contentent de fermer les yeux et de faire quelques simagrées quand il s'agit de servir la pratique ; d'autres sont réellement somnambules, mais n'ont jamais présenté la moindre lucidité ; ils n'en réussissent pas moins, grâce à un certain babillard et à des ruses de métier qui s'apprennent facilement ; il y en a enfin qui ont été lucides par-ci par-là, et qui, enflés de vanité, se chargent de répondre à tout, suppléent par

l'adresse à la clairvoyance quand elle fait défaut, et peuvent même de bonne foi attribuer à leur lucidité tout ce qui leur passe par la tête. On exploite ainsi la crédulité publique. Les consultants abondent ; la plupart, décidés d'avance à trouver superbe tout ce qu'on leur dira, sont très faciles à duper, et souvent ne s'aperçoivent pas qu'ils ont fourni eux-mêmes le peu de vérité qui se trouve dans les oracles qu'on leur débite.

Les magnétiseurs, par leurs éloges pompeux de la lucidité, se font, sans le vouloir, les complices du charlatanisme ; les compères ont recours à toutes sortes de roueries pour exalter la lucidité incomparable de leurs sujets ; on promet la connaissance universelle de tous les secrets, on se fait fort de dévoiler le passé, le présent, l'avenir. Voici quelques échantillons de leurs annonces. — Dans un procès célèbre dont il a été rendu compte par le *Journal du Magnétisme*, t. IX, on a produit une carte ainsi conçue : « Somnambule extra-lucide, sibylle moderne, guérit les maladies rebelles ; renseignements sur procès, avenir, songes, mariages, héritages, etc. Consultation verbale ou par lettres. » — Dans un autre procès, on a présenté une carte encore plus curieuse : « Madame Fleurquin, somnambule humanitaire lucide universelle, élève et sujet de M. A.-L.-G. Fauvelle, le magnétiseur spiritualiste humanitaire. Jésus-Christ était un grand magnétiseur qui se magnétisait lui-même par la puissance de son esprit d'amour, de vérité et d'harmonie. Saint Jean et Fourier voyaient l'avenir dans leurs extases somnambuliques. L'œil de la somnambule est comme l'œil de Dieu ; il est partout, il voit, entend, sent et comprend tout ce qui regarde le consultant selon sa sympathie, sa justice dans le bien et son amour pour la vérité. A. L. G. »

Ces misérables jongleries ont beau exciter le mépris des gens sensés, il ne manque pas de niais qui mordent à l'hameçon. Ce ne sont pas seulement des malades qui cherchent dans des moyens extraordinaires la guérison que n'a pu

leur donner la médecine ; des jeunes filles consultent sur leurs amours, des maris sur la fidélité de leur femme, des neveux sur la longévité d'un oncle à succession ; des spéculateurs veulent connaître d'avance les fluctuations de la Bourse ; des joueurs s'enquèrent des numéros qui sortiront à la loterie, ou des caprices de la *Rouge* et de la *Noire* ; bien des gens, à l'exemple de Pharaon et de Nabuchodonosor, viennent chercher l'explication de leurs rêves ; des songe-creux veulent savoir ce qui se passe dans le monde surnaturel, et ce sont les mieux servis, parce que les réponses qu'on leur donne ne sont jamais démenties ; d'autres vont, soit chez les somnambules, soit chez les tireurs de cartes ou autres devins, pour se faire dire *la bonne aventure*, et se flattent, par eux, de connaître leur avenir.

Cette crédulité entraîne souvent les conséquences les plus funestes. Des gens qui consultent pour leur santé et que les somnambules gratifient de maladies imaginaires, se croient malades pour tout de bon, et finissent par le devenir ; d'autres, en suivant un traitement extravagant, altèrent leur santé et meurent victimes de leur imprudence. Bien des personnes qui, par curiosité ou par plaisanterie, demandent à connaître l'avenir, ont l'esprit frappé des prédictions qui leur sont faites, perdent le repos et quelquefois la raison. Plus d'un joueur, espérant faire une fortune rapide, suit les combinaisons données par la voyante, et ne trouve que la ruine et le désespoir. Des chercheurs de trésors, guidés par les indications des somnambules, ont acheté des terrains, fouillé le sol dans tous les sens, et ont follement consumé leur patrimoine à la recherche de richesses chimériques (1). Celui qui con-

(1) Dans le département de la Sarthe, il existe une tradition d'après laquelle les statues en or massif des douze apôtres, de grandeur naturelle, enlevées autrefois de la cathédrale du Mans, ont été enfouies au Mont-Jallu. Plusieurs sociétés de capitalistes se sont formées pour découvrir ce trésor colossal. On a employé des somnambules qui voyaient distinctement les statues d'or, indiquaient les fouilles à faire, désignaient minutieusement la distance et la

sulte sur des objets perdus, et auquel la sibylle assure que telle personne est coupable de la soustraction, le croit fermement, lance publiquement une accusation calomnieuse contre le prétendu voleur et ternit sa réputation. Les révélations sur les affaires de cœur donnent lieu à des désunions et à des scandales : en voici un exemple fourni par le procès Mongruel (1).— Une dame Lemoyne ayant des doutes sur la fidélité de son mari, alla trouver la dame Mongruel, somnambule ; celle-ci lui assure qu'en effet son mari a pour maîtresse une demoiselle G..., dont elle lui donne l'adresse. La dame Lemoyne, furieuse, fait une scène violente à son mari qui cherche en vain à se disculper, et qui, ne sachant comment calmer sa farouche moitié, prend le parti de l'amener avec lui chez mademoiselle G... En entrant, il lui dit brusquement : « Mademoiselle, on prétend que je suis votre amant, je viens pour que cette affaire soit éclaircie. » Les père et mère de la demoiselle étaient présents ; on conçoit leur colère et leur indignation. La demoiselle a une attaque de nerfs, la mère veut tuer les insolents qui osent ternir la réputation de sa fille. Mais rien ne peut dépersuader la dame Lemoyne qui répétait sans cesse : la somnambule l'a dit. — Tel est le refrain d'un grand nombre de consultants, d'autant plus confiants qu'il s'agit de choses qu'ils ne peuvent vérifier ; ils ont la parole de la somnambule, et cela leur suffit.

On voit que le somnambulisme a donné lieu à une véritable superstition, tout aussi insensée, tout aussi nuisible que celles des siècles d'ignorance. Quelques magnétistes, mais en petit nombre, ont en vain protesté contre cet abus déplorable. M. J. Lovy, saisi de dégoût à la vue de l'ignoble exploitation qu'on fait du somnambulisme, est allé jusqu'à dire, dans un

situation de la précieuse cachette ; quand on était parvenu à l'endroit désigné, elles rectifiaient leurs indications, et ainsi de suite ; et toujours en pure perte. Des sommes considérables ont été ainsi gaspillées dans cette recherche insensée.

(1) Voyez *Gazette des tribunaux*, 1^{er} et 29 août 1850.

de ses spirituels feuilletons de l'*Union magnétique*, qu'il était à regretter que Puységur n'eût pas emporté avec lui sa découverte dans la tombe (1). C'est aller trop loin, et nous croyons qu'une faculté de plus pour l'homme est toujours un progrès réel, malgré le mauvais usage qui peut en être fait. Cependant, à considérer le somnambulisme actuel, on peut se demander s'il ne fait pas plus de mal que de bien; et si l'honnête et bienfaisant Puységur revenait au monde, certes il rougirait de honte en voyant l'usage qu'on fait de sa découverte.

Quoi qu'il en soit, il ne faut jamais désespérer de la cause de la vérité. Une faculté aussi belle que la lucidité ne peut avoir été donnée par la nature pour être condamnée à une inaction absolue : il ne s'agit que de la faire fonctionner de manière à la rendre bienfaisante, et de s'éclairer de l'expérience pour en écarter les inconvénients. On peut, comme nous l'avons constaté en commençant, tirer du somnambulisme un parti très utile : qu'y a-t-il à faire pour corriger les abus ?

Au lieu de le dédaigner, comme font la plupart des savants, il faudrait l'étudier plus sérieusement qu'il ne l'a été jusqu'ici. Ce serait aux sociétés magnétiques qu'il conviendrait d'entreprendre cette tâche : au lieu de se recruter de thaumaturges avides de miracles, qui ne savent ni ne veulent observer, qui proscrivent le doute comme un blasphème et repoussent avec horreur les précautions propres à déjouer la fraude, qu'elles ouvrent leurs rangs aux hommes de science, désireux de connaître la vérité et disposés à la poursuivre par des recherches laborieuses. Que des commissaires offrant toutes les garanties d'impartialité, examinent avec soin les

(1) Deleuze n'était guère plus favorable : « On peut, dit-il, mettre en doute si la propagation subite du somnambulisme magnétique n'a pas fait autant de mal que de bien, et s'il n'eût pas mieux valu que ce phénomène merveilleux n'eût pas d'abord été remarqué et qu'on s'en fût tenu au magnétisme simple tel que l'enseignait Mesmer. »

phénomènes du somnambulisme, recueillent les faits de lucidité, les soumettent à une critique rigoureuse, multiplient les expériences et publient les résultats de leurs travaux. On pourrait ainsi arriver à une sorte de statistique de la lucidité : on saurait, sur un nombre donné de somnambules, combien sont lucides, et parmi ceux-ci on établirait des classifications, on déterminerait combien de somnambules sont lucides une fois sur deux, sur trois, sur quatre, etc. On saurait par là, du moins approximativement, combien, en consultant un somnambule, on aurait de chances pour rencontrer la vérité. Rien ne serait plus propre à faire évanouir les panégyriques des voyants, que les chiffres inflexibles. Si, comme nous le pensons, la proportion des chances de vérité est très minime, la publication d'un tel résultat aura pour effet de calmer l'ardeur des consultants et de discréditer le charlatanisme. Les dénégations systématiques des savants et des incrédules sont inefficaces, parce que les croyants leur reprochent avec raison de dénigrer ce qu'ils ne connaissent pas, et leur opposent quelques faits constants de lucidité. Mais quand des partisans du magnétisme et de la lucidité, tout en enregistrant les succès des somnambules, feront le dénombrement des insuccès ; quand, armés de milliers de faits, ils prouveront que la lucidité n'est qu'une exception dont ils donneront l'évaluation arithmétique, alors force sera bien de se rendre à l'évidence ; les déclamations s'en iront en fumée, et le public, espérons-le, reconnaîtra qu'il n'existe pas de moyen commode de tout savoir, que les connaissances ne s'acquièrent que par le travail et l'étude, et qu'il y a une infinité de choses que l'homme doit se résigner à ignorer. La lumière pénétrera dans l'antre des sibylles, la foi aveugle fera place à la raison qui appréciera la lucidité à sa juste valeur.

Le somnambulisme aura encore un beau rôle à remplir. Sans compter l'usage qu'en pourra faire une police sage et vigilante, les médecins, ne craignant plus d'être confondus

avec les charlatans, ne feront plus difficulté d'employer le somnambulisme dans lequel ils trouveront un précieux auxiliaire pour reconnaître les causes des maladies et en indiquer les remèdes : pour eux, les réponses des somnambules ne seront jamais que des renseignements qui pourront leur servir de guides, mais après qu'ils les auront contrôlés d'après leurs connaissances acquises. On conçoit que le somnambulisme ainsi exercé n'offrira que des avantages sans aucun des inconvénients actuels. Déjà plusieurs médecins éclairés sont entrés dans cette voie et ont publié des ouvrages utiles où ils n'ont pas craint de reconnaître tout ce qu'ils doivent aux lumières des somnambules. Nous citerons MM. Garcin (*Le Magnétisme expliqué par lui-même*) ; Louis de Séré (*Application du somnambulisme magnétique au diagnostic et au traitement des maladies*) ; Hilarion Huquet (*du Somnambulisme médical ou esquisses de nososcopie dynamothérapeutique*) ; Léger, Elliotson.

En appliquant le somnambulisme au traitement des maladies, on le ramènera à son institution primitive ; car Puységur aurait regardé comme une prostitution de l'employer à la découverte d'un chien perdu ou à la recherche d'un amant volage ; on perfectionnera le somnambulisme en le munissant d'une tutelle sans laquelle il ne peut que s'égarer et devenir malfaisant.

CHAPITRE XXI.

DES DÉNOMINATIONS DU MAGNÉTISME.

Nous avons examiné les diverses prétentions des partisans du magnétisme, nous avons cherché à discerner lesquelles sont fondées, lesquelles sont chimériques, lesquelles doivent être regardées comme douteuses jusqu'à plus ample informé ; nous avons ainsi dressé en quelque sorte l'inventaire du ma-

gnétisme dans l'état actuel des connaissances acquises. Comme il est indispensable de bien préciser la question en discussion, nous croyons devoir revenir sur la définition du magnétisme.

Nous l'avons défini, p. 10, *l'action de l'homme sur ses semblables, sans l'emploi des moyens ordinaires de relation*. Le magnétisme dont nous avons reconnu l'existence et décrit les effets répond-il à cette définition? Oui et non. Nous avons reconnu que les effets magnétiques étaient dus, non à un agent physique, mais à la puissance de l'imagination du magnétisé; pour agir sur son imagination, il faut commencer par frapper ses sens. Si, par exemple, le magnétiseur fait des passes, elles ne seront efficaces qu'autant qu'elles seront vues et exciteront dans son esprit des idées qui amèneront une certaine modification dans l'organisme. Il n'y a donc pas absence des moyens ordinaires de relation; seulement les moyens employés sont incapables, par eux-mêmes, de produire l'effet qui a lieu, et ne servent qu'à frapper l'imagination. Les effets physiques ne s'obtiennent que par un circuit; on agit sur les organes pour déterminer dans l'esprit une excitation qui est cause elle-même des phénomènes physiques. Ce n'est donc qu'avec cette restriction, que notre définition peut être admise: si on la prenait à la lettre et qu'on ne considérât comme magnétiques que les faits obtenus sans aucun emploi des moyens ordinaires de relation, le magnétisme n'existerait pas, ou du moins il serait exclusivement réservé aux cas fort rares où le sujet, doué d'une grande lucidité, pénètre la pensée du magnétiseur sans qu'elle ait été manifestée par aucun signe, et y obéit. Mais en dehors de ces faits extraordinaires, il y en a une foule que tout le monde range dans le magnétisme et auxquels par conséquent doit s'appliquer une bonne définition. Nous présentons celle-ci comme satisfaisant à toutes les conditions:

Le magnétisme est l'art de produire des modifications dans le physique de l'homme au moyen de l'action préalablement exercée sur le moral; en d'autres termes, c'est l'art de la fascination (1).

Cette définition qui s'applique à tous les effets du magnétisme et qui en désigne la cause, nous paraît irréprochable.

Deleuze, bien qu'admettant un agent physique, a donné une définition qui se rapproche beaucoup de celle qui précède : « Le magnétisme est l'influence de l'être spirituel sur l'être spirituel et par lui sur la matière organisée. (*Défense du magnétisme*, p. 26.)

Quant au nom de *magnétisme animal*, il a donné lieu à des critiques fondées. Mesmer a commencé par appliquer sur le corps des malades des plaques de fer aimanté, et le succès ayant semblé justifier ses premiers essais, il crut pouvoir attribuer à l'aimant une vertu thérapeutique. Plus tard, il reconnut que les mêmes effets s'obtenaient aussi bien sans aimant; il en conclut qu'il y avait un magnétisme animal, distinct du magnétisme minéral, mais ayant avec lui une grande ressemblance. C'est ainsi qu'il fut amené à concevoir son système dont nous avons donné le résumé, d'après le-

(1) La fascination qu'exercent certains animaux est de même nature. Ainsi le serpent regarde fixement le crapaud : dès que celui-ci a rencontré le regard menaçant du reptile, il ne peut plus en détourner la vue, il s'approche peu à peu de son terrible ennemi auquel il vient se livrer de lui-même. Les magnétistes ont avec raison qualifié ce fait de magnétique. Mais ce qui prouve qu'il n'y a pas d'action physique, c'est que le crapaud n'éprouve rien s'il ne rencontre pas le regard du serpent. C'est donc une action d'âme à âme, comme dans le magnétisme humain, et qui s'opère par le même circuit. Il y a d'abord emploi d'un des moyens ordinaires de relation, la vue; puis le crapaud éprouve une émotion morale, il est troublé, terrifié; l'action morale détermine des modifications physiques, une perturbation vertigineuse; enfin il s'ensuit une sorte de délire qui fait accomplir à l'animal des mouvements contraires à ceux que produirait sa volonté libre et normale. C'est un suicide pareil à celui du héros de *l'Homme au sable*, de Hofmann, qui, placé au haut d'une tour et dominé par le regard du magicien placé au bas, est pris de vertige et se précipite à terre.

quel il expliquait les phénomènes par un fluide, et il formulait les lois qui le régissaient; c'est conformément à l'analogie avec le magnétisme minéral, qu'il assignait des pôles au corps humain, et basait là-dessus une partie de ses procédés. Sa théorie ayant été abandonnée, il en résulte que les motifs qui ont fait adopter le nom n'existent plus. Le magnétisme animal n'a rien de commun avec le magnétisme minéral; cette dénomination vicieuse rappelant une doctrine reconnue fautive, n'est propre qu'à induire en erreur et implique un agent physique semblable à celui qui produit l'aimantation. La similitude de noms jette souvent de l'obscurité dans le discours, d'autant plus que généralement on évite d'ajouter au mot *magnétisme* l'épithète caractéristique. Quand le physicien parle de magnétisme, il est bien entendu pour lui qu'il s'agit du magnétisme minéral, il n'en connaît pas d'autre; dans la bouche d'un magnétiseur, au contraire, ce mot ne sert qu'à désigner la doctrine de Mesmer. Souvent la nature du discours prévient toute équivoque; mais parfois aussi le doute peut avoir lieu, par exemple, quand il s'agit de la prétention qu'ont certains magnétiseurs, de faire dévier dans tous les sens et suivant leur volonté, soit l'aiguille aimantée, soit une aiguille quelconque librement suspendue. La dénomination de magnétisme animal a donc des inconvénients; tout le monde, y compris les magnétiseurs, en reconnaît l'impropriété; elle n'a donc en sa faveur que l'habitude et le long usage. Mais comme elle sert à désigner une chose dont l'existence est encore en litige et qui n'est pas entrée dans le domaine de la science, on peut croire que, quand les préventions se seront dissipées, quand on aura fait justice des folles rêveries et des exagérations, et que le magnétisme devenu un objet d'étude pour les savants, sera reconnu pour ce qu'il est réellement, on répudiera un nom auquel se rattachent des erreurs désormais abandonnées; ce qu'on admettra, sera tellement différent de ce que prêchait

Mesmer, qu'on ne pourra désigner l'un et l'autre par le même mot.

Beaucoup de magnétistes, surtout à l'étranger, ont depuis longtemps adopté le mot de *mesmérisme* (avec tous ses composés, mesmérisme, mesmériser, mesmérique, etc.). Cette dénomination est évidemment préférable à celle de *magnétisme animal*; elle est exempte d'équivoque, et elle précise nettement la découverte de Mesmer. Bien que sa théorie soit délaissée, le magnétisme ne procède pas moins de lui, et c'est un acte de justice et de reconnaissance que de désigner une découverte par le nom de son inventeur. On a objecté que Mesmer n'a rien inventé, même sa théorie, qu'on la retrouve dans plusieurs anciens auteurs, comme le prouve longuement Thouret (*Recherches et doutes sur le magnétisme animal*), et comme le reconnaît Deleuze lui-même (*Hist. crit.*, t. II, p. 36); que l'empire du moral sur le physique a été connu de tout temps, et que bien avant Mesmer, on avait employé cette puissance comme moyen de guérison, tout en croyant agir en vertu de systèmes plus ou moins hasardés; que notamment l'irlandais Greatrakes et le curé allemand Gassner, en faisant usage de cette puissance, avaient obtenu des cures nombreuses et remarquables. Les partisans de Mesmer ont avoué qu'il n'était pas l'auteur du magnétisme : c'est, disent-ils, une faculté inhérente à l'homme, elle doit donc être aussi ancienne que le genre humain; mais avant Mesmer il n'y a eu que des faits isolés dont personne n'a entrevu la loi; quelques savants obscurs ont indiqué le magnétisme, mais les passages où il en est question, noyés dans un fatras illisible, n'avaient exercé aucune influence, ni fait pressentir de quelle puissance immense l'homme pouvait disposer; Mesmer, tout en profitant des travaux de ses devanciers, a eu le mérite de donner la vie à une conception restée jusque-là à l'état d'embryon, et d'en faire une réalité. Malgré ces raisons, nous craindrions que l'emploi du mot *mesmérisme* ne parût légi-

timer, sinon les idées de Mesmer, du moins celles de ses successeurs sur l'existence d'un fluide ou autre agent physique comme cause des effets magnétiques.

Le mieux serait d'introduire un nouveau mot qui exprimât, non-seulement l'ordre de faits qu'il s'agit de désigner, mais aussi la nature de la cause qui les produit. Nous proposons le mot *psycharchie* (de ψυχή, âme, et de ἀρχειν, dominer), pour indiquer qu'il s'agit de phénomènes dus à la fascination. Toutefois comme nous ne nous dissimulons pas la difficulté de faire accepter un nouveau mot, et comme il faut avant tout se faire comprendre, nous avons employé le mot magnétisme qui est généralement reçu, et nous continuerons d'en faire usage, jusqu'à ce qu'un autre ait prévalu. Nous avons cru néanmoins devoir faire nos réserves et exposer les motifs qui nécessitent un changement.

Plusieurs magnétistes ont cherché à faire adopter diverses dénominations, notamment celle d'*électricité animale*. C'est le mot dont se servent Petetin et le docteur Pigeaire dont le livre est intitulé *Puissance de l'électricité animale* : ils ont eu de nombreux imitateurs. Cette innovation n'est pas heureuse. Le mot *électricité* a un sens parfaitement net en physique, et sert à désigner tout un ordre de phénomènes bien tranché ; il existe des instruments très sensibles (électroscope, électromètre, etc.), au moyen desquels on peut reconnaître la présence de l'électricité, même la plus faible. Quand ces instruments n'accusent aucune trace d'électricité, on ne peut affirmer son existence. Or dans le magnétisme il ne se passe rien, absolument rien, qui dénote une action électrique. Une personne magnétisée, somnambule, extatique, cataleptique, ne diffère pas, électriquement parlant, d'une personne à l'état normal. M. Jules de Rovére, qui a émis sur le magnétisme des idées fort singulières, et qui se figurait qu'on devait obtenir de grands résultats en combinant l'électricité et le magnétisme animal, a fait de nombreuses expériences qui n'ont

abouti à rien ; il a placé des personnes sur le tabouret isolant, et les a magnétisées ; les effets ont été les mêmes que d'habitude. Un savant italien, le docteur Gasparini a publié dans le journal italien de M. Guidi, *la Luce magnetica* (numéro du 22 août 1857), un article fort curieux dans lequel il rapporte qu'ayant soumis un grand nombre de personnes à l'action d'une machine électro-magnétique dont il donne la description, il a très fréquemment obtenu le somnambulisme, et il ajoute même que l'opérateur assistait passivement à l'expérience, sans chercher à influencer par sa volonté. Il omet une circonstance essentielle : il ne nous dit pas si les personnes soumises à cette action étaient prévenues qu'il s'agissait d'un moyen de les mettre en somnambulisme. En cas d'affirmation, on conçoit très bien que des individus susceptibles d'entrer en somnambulisme, soient influencés par tout procédé qui leur sera annoncé comme devant produire cet état, et que même la vue d'un appareil étrange et les sensations insolites qu'elles éprouvent, agissent puissamment sur leur imagination et déterminent promptement et énergiquement le somnambulisme ; ce résultat est parfaitement conforme à tout ce que nous avons dit du pouvoir de l'imagination. Mais les effets seraient-ils les mêmes s'il n'y avait aucune suggestion, et si les individus croyaient qu'il s'agit simplement d'une expérience de physique ? Il est permis d'en douter, et M. Gasparini ne cite aucune expérience où l'on ait eu soin d'écarter des personnes toute idée de nature à leur faire croire qu'elles doivent être somnambulisées. Ce qui est certain, c'est que tous les jours une foule de personnes sont soumises à l'action de l'électricité statique et de l'électro-magnétisme, sans en éprouver aucun effet mesmérisme (on voit que je suis obligé de distinguer les deux magnétismes) ; et ce qui est plus décisif, c'est que les personnes mesmétrisées, à quelque degré que ce soit, n'offrent rien d'électrique.

On a remarqué, il est vrai, dans l'homme, des actions élec-

triques, et les savants croient que l'électricité joue un grand rôle dans les phénomènes de la vie. Mais ces actions électriques ne coïncident point avec l'état magnétique et en sont tout à fait indépendantes. Rien n'autorise donc à affirmer qu'une même cause produise les effets électriques et les effets magnétiques.

Si donc le principe du magnétisme est complètement étranger à l'électricité, il est souverainement irrationnel de lui en donner le nom. On ne peut, pour s'excuser, alléguer une prétendue analogie qui est loin d'être prouvée, et qui, quand même elle existerait, ne suffirait pas : car analogie n'est pas identité. Dans les sciences, tout est strict, et l'on ne peut employer que des mots dont le sens est bien arrêté. Si le magnétisme animal n'est pas l'électricité, il ne peut être permis de l'appeler électricité. Peu importe qu'on ajoute l'épithète *animale* qui ne servirait qu'à faire entendre qu'il s'agit d'une espèce du genre, mais enfin qu'il s'agit de l'électricité. Il n'y a pas plus de raison pour dire *électricité animale*, que *lumière animale*, *calorique animal*, etc. ; car le mesmérisme n'a pas plus d'analogie avec l'électricité qu'avec la lumière ou la chaleur. Puisqu'on reconnaît qu'il est à regretter que le magnétisme animal ait été ainsi appelé, on ne devait pas retomber dans la même faute, sans avoir la même excuse ; et ce n'était pas la peine de changer une dénomination pour en prendre une aussi vicieuse. Une telle nomenclature n'est propre qu'à jeter la confusion dans le langage ; elle contribue à éloigner du magnétisme les savants qui, en entendant faire un usage ridicule des termes scientifiques, ne peuvent que concevoir la plus mauvaise idée du système et de ses défenseurs.

On a voulu aussi mettre à la mode l'*électricité intelligente*, et l'on a cru la trouver, soit chez les somnambules, soit chez les individus appelés *médiums*, soit dans les tables parlantes. Il n'y a pas plus d'électricité chez les médiums que chez les

somnambules; quant aux *tables* dont nous allons bientôt nous occuper, elles ne présentent non plus rien d'électrique; même quand elles sont momentanément changées en trépieds fatidiques, elles n'offrent pas la moindre modification dans leurs propriétés physiques. S'il n'y a pas d'électricité, il n'y a donc pas d'électricité intelligente; et quand même un individu, sous l'action de l'électricité, acquerrait un certain développement d'intelligence, l'intelligence qui se manifeste appartiendrait bien à l'individu et non à telle ou telle de ses qualités physiques; si cet individu engourdi par le froid et hébété par la souffrance, se réchauffe près d'un foyer, reprend sa gaieté et la vivacité de son esprit, y aurait-il là une *chaleur intelligente*? En supposant (ce que nous examinerons plus tard) qu'un cercle de personnes opérant à l'aide d'une table, donne lieu à l'apparition d'une intelligence distincte de celle des opérateurs, pourquoi faire honneur de cette intelligence à l'électricité dont rien ne dénote la présence, plutôt qu'aux agents physiques dont le rôle est très certain, par exemple, la gravitation, la lumière, la chaleur, etc.?.. Certains magnétiseurs ont la manie de se parer de non-sens et d'embrouiller les questions au moyen de l'accouplement incohérent de termes scientifiques. L'illustre Humboldt, interrogé sur ce qu'il pensait de toutes ces électricités, écrivait le 2 avril 1856, à M. Jobard (de Bruxelles), le malencontreux parrain de l'électricité intelligente: « Ce n'est pas moi qui suis en état de répondre sur la simple possibilité de différents genres d'électricité *minérale, végétale, animale, cérébrale*, douée ou non de libre arbitre. Vous augmentez ma frayeur par le fantôme de cet être éphémère pourvu d'intelligence par l'effet de la concentration des pensées rayonnant du cerveau des personnes qui entourent l'instrument. »

SECONDE PARTIE.

DES SCIENCES OCCULTES.

CHAPITRE PREMIER.

DES TABLES TOURNANTES ET PARLANTES (1).

En traitant du magnétisme, nous avons côtoyé le terrain de la magie dans lequel nous avons été obligé de faire quelques excursions, notamment à propos de l'action à distance, des talismans, du pouvoir de la volonté humaine sur les objets extérieurs, de la lucidité, de l'intervention des Esprits : nous allons maintenant nous occuper de quelques autres branches de la magie, auxquelles le magnétisme ne se rattache qu'indirectement.

Vers le commencement de l'année 1853, on entendit parler d'un phénomène bizarre, des tables tournantes; on ne sait pas au juste où il a pris naissance, ni quel en a été l'inventeur. Il devint promptement à la mode; pendant deux ans environ, il occupa vivement l'attention publique. Dans tous les salons, on faisait tourner les tables, on les interrogeait, on se livrait à une foule de commentaires et d'hypothèses; une polémique des plus animées s'engagea à ce sujet, une foule de brochures et d'articles de journaux furent consacrés à la discussion de la question; toutes les classes de la société prirent part aux débats; des savants distingués (2) ne dédai-

(1) Goupy, *Explication des tables parlantes, des médiums, des esprits et du somnambulisme par divers systèmes de cosmologie, suivie de la Voyante*, de Prevost. 1860, 1 vol. in-8.

(2) MM. Faraday, Arago, Babinet, Chevreul, Foucault, Moigno, de Saulcy, Jobard, de Gasparin, W. Gregory, etc.

gnèrent pas d'y intervenir, le clergé s'en émut, plusieurs évêques se prononcèrent et donnèrent à leurs ouailles des règles de conduite... Puis ce bruit finit par s'apaiser, on se lassa d'un passe-temps qui finissait par être monotone, les tables furent oubliées,

Et le combat finit faute de combattants.

Quelle utilité peut-il donc y avoir à revenir sur un sujet aussi usé ? C'est que le phénomène des *tables* a servi d'introduction en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe à une nouvelle doctrine, c'est que les *tables* ont fait apparaître les médiums, et par suite ont ramené le culte de la nécromancie et de la magie qui maintenant ont de nombreux et fervents sectateurs. Ayant à traiter des sciences occultes, il est indispensable de les suivre depuis leur point de départ. Rappelons donc en quoi consiste l'expérience des tables.

Plusieurs personnes s'asseyent autour d'une table : on prend de préférence une table ronde, légère, n'ayant pas de tablette de marbre, et dont les pieds sont garnis de roulettes ; on se met sur un parquet ciré, de manière que la table puisse se mouvoir sous la moindre impulsion. Les personnes posent les mains à plat sur la table : on avait recommandé d'abord que chacun posât le petit doigt de sa main droite sur le petit doigt de la main gauche de son voisin de droite, mais plus tard on a négligé cette précaution comme inutile. Il y en a aussi qui prescrivent le silence et le recueillement ; mais on a souvent réussi, bien que les membres de la *chaîne* (c'est ainsi qu'on appelle le groupe des opérateurs) n'aient cessé de causer et de rire. On attend plus ou moins longtemps (de 2 à 50 minutes), puis le plus souvent il arrive que plusieurs personnes éprouvent des fourmillements dans les mains et les avant-bras, on sent la table s'ébranler ; elle n'exécute d'abord que de très petits mouvements en tournant sur elle-même, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre ; après quelques tâtonne-

ments, elle se décide dans un sens qu'elle semble adopter, chaque mouvement fait décrire aux points de la circonférence un arc de plus en plus grand ; alors les spectateurs se lèvent sans déranger leurs mains posées sur la table. Enfin la table tourne d'un mouvement continu ; les opérateurs tournent avec elle, en ayant toujours les mains posées de même. Le mouvement de rotation s'accélère au point que les personnes ont de la peine à le suivre et même sont quelquefois forcées de l'abandonner.

Quand un même groupe de personnes a opéré plusieurs fois, les choses se passent avec plus de prestesse ; l'attente est bien moins longue, il n'y a plus de tâtonnements ; à peine la table s'est-elle ébranlée, qu'elle se met à tourner toujours dans le même sens. On recueille le fruit de l'apprentissage : Sont-ce les personnes qui se sont formées, ou est-ce la table ? C'est-ce que nous tâcherons de découvrir.

Les opérateurs qui réussissent, éprouvent un sentiment de joie et d'étonnement ; chacun est bien sûr de n'avoir pas poussé la table ; on se demande si ce ne sont pas les autres membres de la chaîne, on se questionne, on s'accuse réciproquement ; mais entre gens qui se connaissent, on acquiert facilement la certitude que personne n'a poussé sciemment. Quelle est donc la cause des mouvements de la table ? C'est sans doute une nouvelle force qui vient de se révéler et qu'on est curieux d'étudier.

On varie les expériences : une des personnes commande à la table, dès qu'elle tourne, de s'arrêter, de reprendre son mouvement, de l'accélérer, de le ralentir, de tourner dans l'autre sens, de se mouvoir en ligne droite ou en cercle ; la table obéit avec une extrême docilité ; on lui fait lever un pied, puis deux ; puis elle se tient sur un seul pied, et continue de tourner. Elle se prête complaisamment à toutes les fantaisies ; puisqu'elle exécute des commandements, il faut bien qu'elle les comprenne ; on a donc affaire à un être in-

telligent. On va mettre son intelligence à l'épreuve. On lui ordonne de répondre aux questions qu'on va lui faire, en frappant avec le pied qu'on lui désigne, un coup pour dire *oui*, et deux coups pour dire *non*. On peut dès lors établir un dialogue; les réponses se font par le procédé indiqué et cadrent très bien avec les questions. On demande à la table de dire, au moyen des coups, l'âge de telle personne ou le nombre de pièces de monnaie qu'elle a dans sa bourse : la table répond sans hésiter, quelquefois juste, quelquefois à peu près. Si le renseignement demandé est connu de tous les opérateurs, la réponse sera certainement exacte; s'il n'est connu que de quelques-uns, il y aura quelques chances d'erreur; s'il n'est connu de personne, comme il arrive quand un des opérateurs demande combien il a de pièces de monnaie dans sa poche et ne le sait pas lui-même, il y a presque certitude qu'on aura une réponse erronée, et que la table donne un nombre au hasard. On peut déjà entrevoir que la science de la table est restreinte dans les limites de la science des opérateurs.

On ne tarde pas à trouver incommode et trop incomplet le langage par *oui* et par *non*; on propose à la table un mode plus parfait de communication; elle devra frapper un coup pour la première lettre de l'alphabet, deux pour la seconde, trois pour la troisième, et ainsi de suite; on pourra ainsi avoir un entretien suivi sur toute espèce de sujet. On questionne, et la table répond en employant le moyen proposé; elle ne se borne plus à des monosyllabes, elle fait des discours plus ou moins étendus, elle disserte, elle a ses théories à elle, son style, son humeur, en un mot, tout ce qui constitue une personnalité. Les tables présentent, comme les humains, la plus grande variété : les unes font de jolis vers, d'autres écrivent en prose dans un style plein de noblesse et de grâce, d'autres n'enfantent péniblement que des phrases plates et insipides; les unes sont gaies, enjouées, railleuses, d'autres graves et solennelles; d'autres ont le ton rogue, pédan-

tesque, et l'humeur acariâtre. On en voit qui adoptent tous les systèmes politiques, philosophiques et religieux ; il y a des tables dévotes, catholiques, protestantes, juives : il y en a de déistes, sceptiques, matérialistes, panthéistes, athées. Elles ont avec les somnambules un trait de ressemblance, c'est que, questionnées sur des choses non sujettes à vérification, elles n'hésitent jamais ; elles prédisent l'avenir, décrivent tout ce qui se passe dans les planètes et dans les régions ultra-mondaines, elles ne restent jamais court, et les échecs ne leur ôtent rien de leur aplomb imperturbable.

On a souvent essayé de leur adresser mentalement des ordres ou des questions : alors elles répondent ou obéissent à tel opérateur et non à tel autre : il y a donc lieu de croire que parmi les membres de la chaîne les rôles sont répartis inégalement, et que tous n'ont pas la même influence sur les phénomènes. Pour mieux reconnaître quelle est la part de chacun, on élimine de la chaîne un des opérateurs, puis on le fait rentrer et on en élimine un autre, et ainsi de suite ; on s'assure ainsi qu'il y a des personnes pendant l'absence desquelles tous les phénomènes se passent avec la même énergie, et qu'il y en a d'autres dont l'absence amène l'affaiblissement ou même la cessation des effets. On en conclut que les premières ne sont pour rien ou pour très peu de chose dans la production des mouvements, et que les dernières en sont les vrais auteurs. Pour que la preuve soit plus complète, on réduit le nombre des membres de la chaîne à trois, puis à deux, puis enfin à une personne, en prenant, soit une table très légère et très mobile, soit tout autre objet léger, tel qu'une assiette, un compotier, un chapeau. Il y a des personnes qui restent des heures entières, les mains posées sur un de ces objets, sans qu'il se produise le moindre mouvement ; il y en a d'autres au contraire, qui n'ont qu'à poser les mains pour qu'à l'instant l'objet se meuve et réponde à toutes les questions. Les personnes douées de cette propriété ont été dési-

gnées sous le nom de *médiums* (nous en verrons tout à l'heure la raison). Ce sont en général des personnes nerveuses, délicates, d'une nature impressionnable; celles qui sont sensibles à l'action magnétique, et particulièrement les somnambules, sont presque toutes médiums; on y trouve plus de femmes que d'hommes.

Comme tout se tient dans la nature par une infinité de gradations insensibles, il y a une multitude de degrés dans l'échelle des médiums, et l'on peut dire que personne n'est complètement privé de cette faculté; c'est ce que prouvent une foule d'expériences. Ainsi, une personne a fait tourner seule un petit guéridon : elle se met à une énorme table de salle à manger avec dix autres personnes dont aucune n'est en état de faire seule tourner même un chapeau : la grosse table va tourner, danser, bavarder. C'est que plusieurs des membres de la chaîne qui, isolés, ne sont pas médiums, acquièrent cette qualité sous l'influence de la réunion, ayant un but déterminé. Il se produit alors phénomènes semblables à ceux du baquet de Mesmer. Quelques-uns des membres y jouent un rôle actif, c'est-à-dire que par leur attitude, leurs regards et par l'expression générale de leur individualité, ils déterminent chez leurs voisins un trouble moral, propre à les amener à l'état de médium. D'autres jouent un rôle passif; ce sont ceux qui reçoivent cette action et dont l'état présente la plus grande similitude avec l'état magnétique; quelques-uns même arrivent au somnambulisme ou s'élèvent jusqu'à l'extase; la plupart, sans passer au sommeil, manifestent une certaine excitation, ont le regard brillant ou hagard; il est évident qu'ils sont dans une situation anormale. Il y a enfin des personnes qui tout à la fois transmettent et reçoivent l'action, et sont médiums à un certain degré. Il y a donc bien peu de personnes, si même il y en a, qui n'apportent aucun concours. Cette distribution de rôles explique pourquoi l'élimination de certaines personnes n'ar-

rête pas les phénomènes ; si ce sont des personnes actives et qu'elles s'éloignent de la table tout en restant dans la société, leur influence ne continue pas moins de se faire sentir sur les médiums, et par suite les mouvements ont toujours lieu.

Quelle est la cause de ces mouvements ? On a mis en avant différents systèmes pour en rendre compte :

1° On a prétendu qu'il n'y avait rien de plus simple, et que c'étaient quelques membres de la chaîne qui, par une action volontaire, poussaient tout bonnement la table et la faisaient parler.

2° On a attribué les mouvements à une action inconsciente des opérateurs.

3° On a imaginé un fluide particulier qui, par la volonté consciente ou inconsciente des opérateurs, se dégage d'eux et produit les mouvements.

4° On a supposé l'intervention d'*Esprits*, c'est-à-dire d'êtres invisibles, qui, pour se communiquer à l'humanité, se servent des organes de quelques personnes ; c'est ce qui a fait donner à celles-ci le nom des *médiums* : on les considère comme des intermédiaires du commerce des *Esprits*, et l'on a choisi un nom neutre pour exprimer leur qualité d'instruments passifs.

5° De la réunion des membres de la chaîne il se formerait un être personnel, distinct de ces membres, et dont l'existence serait limitée à la durée des expériences ; ce serait cet être composé qui serait l'auteur des discours de la table.

Le premier système n'a eu pour défenseurs que les personnes qui n'ont pas étudié les phénomènes, qui ont refusé de les observer et même d'en être témoins, et qui, en haine du merveilleux, ont trouvé commode de se débarrasser, par une dénégation, de faits qui les importunaient. Il est assez singulier que ceux qui sont les plus étrangers à une chose, s'arrogent le privilège d'être les plus compétents pour la juger. Certes, ce n'est pas là faire preuve d'un esprit philosophique. Le véritable sage ne dédaigne jamais d'examiner, et recherche

la vérité de bonne foi et sans parti pris. Que dans les exercices de tables il se soit trouvé des personnes qui aient triché, qui aient poussé frauduleusement, qui se soient amusées à prêter leurs idées à un guéridon, c'est ce que personne ne conteste. Mais de ce qu'un phénomène a été quelquefois simulé, s'ensuit-il qu'il n'existe pas ? Évidemment non. Pour peu qu'on veuille réfléchir de sang-froid et sans prévention, on reconnaîtra qu'il est impossible que tant de milliers d'individus aient prolongé pendant des mois et des années un jeu stupide, aient passé des heures entières à pousser bêtement des meubles. Celui qui une fois par hasard se serait mêlé à un cercle pour se divertir en produisant des résultats simulés, n'aurait pas recommencé indéfiniment une plaisanterie qui dès la seconde fois serait devenue nauséabonde. Le nombre de ceux qui se sont exercés à faire tourner des tables est immense ; il s'y trouve des personnes de la plus haute distinction, des savants, des hommes éminents dans tous les genres ; les groupes se formaient le plus souvent d'amis, et quand on avait obtenu des résultats satisfaisants, le même groupe continuait de se réunir ; les personnes qui le composaient se connaissaient intimement ; la fraude n'aurait pu s'y introduire ni surtout s'y maintenir sans être dévoilée. Du reste, tous ceux qui se sont donné la peine d'expérimenter, ont reconnu qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire.

Voici un des exemples les plus concluants. Vous vous mettez à un guéridon avec un médium exercé, sans autre coopérateur. Vous interrogez la table sur des choses que vous connaissez, mais qu'ignore le médium. Très souvent la table vous fera des réponses qui supposent la connaissance de ces renseignements. Or vous êtes parfaitement certain de n'avoir pas volontairement imprimé à la table les mouvements nécessaires pour produire la réponse ; en supposant que le médium pousse frauduleusement, cela n'expliquerait pas la nature de la réponse. Il s'est donc passé un phénomène étrange, puis-

que l'auteur, quel qu'il soit, a pénétré votre pensée et l'a exprimée par l'organe de la table. J'ai été plusieurs fois témoin de pareils résultats ; mais pour y parvenir il faut une certaine persévérance, de même que pour les faits de lucidité.

Étant admise la sincérité des opérateurs, on se trouve en présence d'une question des plus ardues. Chacun déclare en son âme et conscience qu'il n'a pas poussé la table, qu'il n'a fait qu'en suivre les mouvements, et qu'il est étranger aux discours obtenus au moyen de ces mouvements. Il semble, au premier abord, qu'on soit autorisé à en conclure que les phénomènes sont dus à l'action d'une force nouvelle, et que, puisqu'ils manifestent clairement une intelligence qui n'est celle d'aucun des opérateurs, ils sont l'œuvre d'un être intelligent et invisible, c'est-à-dire d'un *Esprit*. Cette explication est la plus simple, c'est celle qui se présente tout d'abord, et il semble qu'elle rend bien compte de tout ce qui se passe. aussi une foule de personnes l'ont-elles accueillie avec empressement et se sont crues en possession par les tables d'un moyen facile de communiquer avec le monde angélique. Mais la réflexion ne tarda pas à faire voir qu'on s'était trop pressé de recourir à des êtres extra-humains, et que, malgré l'étrangeté des résultats, malgré le témoignage de notre conscience, il faut bien se résigner à les admettre comme produits par notre propre action.

Considérons d'abord ce fait principal et bien remarquable, c'est que généralement et sauf les exceptions dont nous tiendrons compte, le langage des tables est en harmonie avec les idées des opérateurs et n'exprime pas d'autres connaissances que celles qui appartiennent à ces derniers. Dans un cercle composé de personnes ignorantes, illettrées, la table n'a qu'un langage commun, trivial, on n'y trouve aucune trace de science ni de littérature. C'est dans les cercles composés de personnes versées dans les divers genres de connaissances, que les tables font des vers et même des comédies,

donnent des définitions philosophiques, dissertent avec facilité sur les matières religieuses, etc. Dans les cercles où règnent les idées swédenborgiennes, la table est censée l'organe des morts, elle raconte leurs pérégrinations dans les diverses sphères et en donne la description. Dans les cercles métempsychosistes, l'Esprit, qui est réputé mouvoir la table, énumère ses migrations dans divers corps humains, et révèle aux membres de la chaîne leur passé dans l'humanité. C'est ainsi qu'on a fait croire à un brave homme de ma connaissance qu'il avait été le bon larron, compagnon de Jésus-Christ sur la croix (1); l'auteur du *Livre des Esprits*, qui dans un temps signait du nom de Rivail, n'a pris celui d'*Allan Kardec*, sous lequel il s'est fait connaître comme écrivain spiritualiste, que sur les indications d'une corbeille qui lui a dévoilé ses incarnations précédentes au nombre desquelles était celle d'un paysan bas-breton nommé Allan Kardec. Dans les cercles déistes, la table est philosophe, libre penseur, ennemie des superstitions. Dans les cercles catholiques, les tables sont orthodoxes et viennent successivement confirmer toutes les parties des dogmes; les Esprits sont tantôt des anges, tantôt des démons, mais, en tout cas, conformes aux idées théologiques sur ces êtres surnaturels; M. Carion, dans son livre intitulé : *Lettres sur les évocations*, nous assure avoir été visité par des âmes humaines détachées du corps et appartenant à toutes les catégories reconnues par l'Église, savoir : âmes de bienheureux qui vantent les délices du paradis, âmes de damnés qui dépeignent de la manière la plus saisissante les tourments de l'enfer, âmes d'enfants morts sans baptême, condamnées à végéter dans les limbes, et ce qu'il y a de plus intéressant, âmes du purgatoire qui réclament des messes pour le soulagement de leurs souffrances, et qui plus tard, délivrées de leurs supplices par la vertu des messes, viennent remercier

(1) En cette qualité, chaque année, le vendredi saint, il éprouve les souffrances de la Passion.

leurs libérateurs, leur apprennent qu'elles sont entrées dans le séjour de béatitude et leur donnent de pieux conseils pour y parvenir à leur tour. Enfin dans les cercles où l'on ne croit pas aux Esprits, la table soutient la conversation sans avoir le moins du monde la prétention d'être l'organe d'un Esprit.

Cette conformité constante entre les idées de la table et celle des opérateurs ne peut être l'effet du hasard et suffit pour prouver au moins que les membres de la chaîne sont pour quelque chose dans ce qui se passe, qu'ils ne sont donc pas des instruments passifs, qu'ils contribuent aux mouvements qui ont lieu, et qu'ils se trompent quand ils croient ne pas avoir agi, qu'ils sont par conséquent dupes d'une illusion. Du moment que nous sommes forcés d'admettre que nous exécutions des mouvements sans en avoir conscience, nous avons la clef du phénomène tout entier. Sans doute on éprouve quelque répugnance à reconnaître des mouvements *inconscients* et des pensées *inconscientes*; mais il suffit de quelques réflexions pour nous familiariser avec ces résultats qui se répètent à tous les instants et dont l'idée ne cause d'étonnement que par le défaut d'attention.

Nous ne conservons de souvenir que des actes sur lesquels se porte notre observation : quant aux autres, bien qu'ils exigent l'usage de notre intelligence et de notre mémoire, ils ne laissent aucune trace dans notre esprit qui n'y a consacré qu'un instant tellement court que l'appréciation de la durée en serait impossible; ce sont là les actes que nous appelons *inconscients*. Nous ne voulons pas dire par là que nous les avons accomplis sans en avoir conscience, mais que le temps pendant lequel nous en avons eu conscience a été d'une brièveté prodigieuse, et qu'il n'en reste aucun souvenir, au point que nous n'avons pas conscience d'avoir été auteur de ces actes.

Prenons un exemple des plus communs. Quand j'écris, j'exécute avec mes doigts une foule de mouvements très compliqués; ces mouvements sont dirigés par une volonté intel-

ligente, et pourtant je n'ai pas conscience d'avoir occupé mon esprit de la direction de mes doigts. Il y a plus, en écrivant avec rapidité il me semble que mon esprit ne s'est occupé que des idées que j'avais à exprimer par l'écriture, et cependant il m'a fallu en outre tracer des caractères conformément aux types reçus, combiner les mots suivant les règles de la grammaire, observer l'orthographe, ponctuer, en un mot, appliquer une foule de connaissances que j'ai dû acquérir péniblement, et auxquelles il me semble que je n'ai pas songé. Tout cela, nous dit-on, se fait *machinalement* quand on en a l'habitude. Cette expression ne peut être prise à la lettre ; il n'y a pas de *machine* en état d'exécuter un tel travail qui exige une dépense considérable d'intelligence. Et pourtant ce travail qui n'est qu'à moi, j'ai conscience de n'en être pas l'auteur. Donc nous produisons des mouvements inconscients et nous avons des idées inconscientes.

Mon ami Petit d'Ormoï a fait sur cette question une dissertation fort remarquable, insérée au *Journal du Magnétisme* (1854, t. XIII, p. 257 et suiv.). Nous lui empruntons les deux exemples suivants :

« Que deux personnes se placent debout, vis-à-vis l'une de l'autre, et mettent leurs mains sur une petite table à quatre pieds très rapprochés, juchée sur une table ordinaire, assez étroite pour ne pas gêner les opérateurs ; que ceux-ci impriment à la petite table un mouvement de bascule alternatif de l'un à l'autre, et que l'un d'eux ou mieux un tiers chantonne un air pour marquer la mesure ; qu'un des deux se laisse aller à la distraction, et qu'il s'occupe de toute autre chose que du balancement de la table, il verra, lorsqu'on appellera son attention sur l'expérience, qu'il lui est impossible de savoir au juste s'il suit le mouvement ou s'il l'aide.

» Disposez un objet oscillant facilement, par exemple une *barcelonnette* ayant ses points de suspension vers le milieu de deux colonnettes ; chargez le fond de la barcelonnette de

poids pour augmenter son inertie (son moment d'oscillation); attachez au corps vacillant une tringle verticale pour servir d'indicateur, et disposez en haut de la colonnette un morceau de carton portant un cercle divisé ayant son centre au centre d'oscillation, pour y lire l'amplitude du mouvement; qu'on mette l'appareil en branle, et qu'après l'avoir abandonné lorsque les oscillations seront arrivées à un certain degré d'amplitude, on note de temps en temps les amplitudes auxquelles se réduit le mouvement.

» Pour fixer les idées, supposons les divisions numérotées à droite et à gauche d'un zéro qui marque la position de l'indicateur lorsque la barcelonnette est en repos; supposons qu'on abandonne celle-ci à elle-même, et qu'à cet instant la tringle oscille du numéro 25 à droite au numéro 25 à gauche; qu'au bout de vingt secondes, la tringle ne parcoure plus que de 23 à 23, au bout de quarante secondes de 22 à 22, au bout de soixante...., et enfin au bout de deux minutes, que de la division 10 à la division 10.

» Qu'un opérateur, les yeux bandés, appuie alors les mains sur la barcelonnette, avec la consigne de ne faire que suivre le mouvement, sans exercer d'effort ni opposer de résistance, que celui qui dirige l'expérience, donne à l'appareil le même mouvement que tout à l'heure, de 25 à 25, et qu'il l'abandonne pour recommencer à noter les amplitudes d'oscillation de vingt secondes en vingt secondes, il verra que la loi de ralentissement sera tout à fait modifiée, ou pour mieux dire qu'il n'y aura plus de loi. Presque toujours, surtout lorsque l'opérateur (si l'on peut donner ce nom à quelqu'un chargé de ne rien opérer) est d'un tempérament nerveux, on verra le mouvement, au lieu de décroître régulièrement, avoir des alternatives de ralentissement et d'accroissement. Et l'on pourra reconnaître que le ralentissement, toutes les fois qu'il aura lieu, sera beaucoup plus rapide que si l'appareil était abandonné à lui-même.

« Cette expérience, facile à répéter, démontrera incontestablement qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'être complètement inerte lorsqu'on a les mains posées sur un objet oscillant, et dans tous les cas, qu'il est absolument impossible d'être sûr de son inertie. »

Voici une expérience encore plus facile et plus décisive. Alors que florissaient les tables tournantes, les personnes qui cultivaient cet exercice ont presque toutes pratiqué aussi celui de l'anneau suspendu. On attache un anneau à un fil et on le suspend en tenant l'autre extrémité entre le pouce et l'index. L'opérateur attend que le fil soit immobile et dans la direction verticale; il formule mentalement l'ordre à l'anneau d'osciller dans un plan qu'il détermine par sa pensée; il imprime à sa volonté une certaine énergie, comme si elle avait le pouvoir de mouvoir les corps extérieurs; au bout de quelques instants (environ une demi-minute), l'anneau obéit et oscille dans le sens voulu. L'opérateur lui commande de ralentir, puis de cesser son mouvement; il lui commande ensuite, soit d'osciller dans un autre sens, soit de se mouvoir circulairement de manière à faire décrire au fil une surface conique; l'anneau obéit toujours. L'opérateur a conscience de n'avoir pas remué les doigts, de n'avoir pas imprimé de mouvement au fil. Après avoir fait obéir cet instrument à sa propre volonté, il cherche s'il ne pourrait pas en faire l'organe d'une volonté étrangère. Il fait mentalement des questions en convenant avec lui-même que le mouvement de l'anneau dans *tel* sens voudra dire *oui*, et que le mouvement dans le sens diamétralement opposé voudra dire *non*; il s'étudie à rester neutre et à ne pas influencer les réponses. L'anneau se meut, répond aux questions, et voilà le dialogue engagé. L'opérateur assure qu'il n'est pour rien dans ces réponses, et comme elles manifestent une intelligence qui n'est pas la sienne, on arrive, en raisonnant comme pour les tables, à conclure que c'est un Esprit qui meut l'an-

neau, tandis que d'autres se contentent d'un fluide (on sait que les fluides sont la providence des théoriciens embarrassés)... Changeons maintenant les conditions de l'expérience : appliquez le fil sur la gorge d'une petite poulie ou sur une tringle horizontale, de manière que le fil s'y trouvant plié en deux, l'une de ses extrémités soit tenue entre votre pouce et votre index, plus bas que le point de suspension, et que l'autre bout du fil tienne l'anneau suspendu verticalement ; continuez à faire des efforts de volonté, vous ne produirez rien du tout, et l'anneau restera immobile. Il est facile de se rendre compte de cette différence de résultats. C'est que, dans la première position, vos deux doigts obéissant, tantôt à votre désir dont vous aviez conscience, tantôt à une pensée inconsciente, faisaient mouvoir le fil, bien que dans les deux cas vous vous soyiez figuré que vous restiez immobile ; tandis que dans la seconde position les mouvements de vos doigts étaient incapables de transmettre au fil aucun mouvement. Si un Esprit fût intervenu, il ne lui eût pas été plus difficile d'agir dans la seconde position que dans la première. Si votre volonté eût eu le pouvoir de mettre l'anneau en mouvement, elle l'aurait aussi bien mis après le changement de position, car la résistance à vaincre était la même. Si un fluide eût été en jeu, il aurait également produit les mêmes effets dans la seconde position (1). La nullité des

(1) M. Charpignon prétend que l'insuccès dans la seconde position vient de ce que le fluide se répand sur la poulie ou la tringle, quelle que soit la matière, et se dissémine en pure perte, et qu'aucun corps ne peut être isolant. C'est là une supposition gratuite et dont il est facile de démontrer la fausseté.

1° Reprenez la première position ; que la partie du fil qui se trouve dans votre main soit enveloppée d'une bande de cuir qui descende jusqu'à terre. Puis opérez comme nous l'avons dit : l'anneau vous obéira. Donc le cuir n'est pas un conducteur du fluide supposé, sans quoi ce fluide fuirait le long de la bande de cuir et irait se perdre dans la terre. Maintenant opérez dans la seconde position, en prenant le soin d'envelopper votre tringle de cuir, substance reconnue isolante. L'anneau ne vous obéit plus. Donc le fluide auquel vous attribuez les mouvements de l'anneau, n'existe que dans votre imagination.

2° Opérez dans la première position, en laissant le fil tomber d'à-plomb le

résultats dans la seconde position prouve qu'aucune de ces causes ne produisait les phénomènes dans la première, et qu'ils ne peuvent être attribués qu'à l'impulsion musculaire de l'opérateur. On s'assure donc par là de la réalité des mouvements inconscients et des pensées inconscientes.

Nous pouvons maintenant nous rendre compte de ce qui se passe dans les mouvements des tables. Il est à remarquer d'abord que le phénomène ne peut avoir lieu qu'autant que les membres de la chaîne sont dans certaines dispositions d'esprit, car ce groupe qui fait tourner une table, était réuni à cette même table il y a une heure, soit pour déjeuner, soit pour prendre le thé, jouer au whist, etc., et il ne se produisait aucun mouvement. Maintenant, au contraire, les personnes sont attentives, émues, préoccupées de ce qui va se passer ; elles ont le désir, la volonté d'obtenir la rotation de la table. A mesure que l'attente se prolonge, les volontés prennent de plus en plus d'énergie ; chacun disposé d'avance à suivre le mouvement, tend les doigts sans s'en apercevoir, dans le sens où il se figure que se fera la rotation. Comme nous supposons tout le monde de bonne foi, et qu'on ne s'est pas entendu pour déterminer cette direction, il n'est pas étonnant qu'il y ait au commencement, divergence dans les volontés, et par suite hésitation, tâtonnement ; la table décrit quelquefois un petit arc dans un

long d'une plaque de fer posée verticalement et dont la dimension de haut en bas soit moindre que la longueur du fil, de manière qu'il reste au-dessous de la plaque une certaine longueur de fil susceptible d'osciller dans tous les sens. Commandez à l'anneau et il obéira, mais seulement en oscillant dans le sens de la plaque. Opérez ensuite dans la seconde position, en prenant une tringle de fer, et l'anneau n'obéira plus. La première expérience prouve que le fer ne transmet pas le fluide supposé, et que par conséquent ce n'est pas le défaut d'isolement qui empêche le succès dans la seconde expérience. La première suffit même pour prouver qu'il n'y a aucun fluide en jeu, puisque les conditions de communication ou d'isolement restant les mêmes, l'anneau obéit quand on lui ordonne d'osciller dans le sens de la plaque, et reste immobile quand on lui commande de se mouvoir dans tout autre sens, ce qui revient à dire que l'anneau n'exécute que les mouvements que les doigts sont en état de lui imprimer.

sens, puis dans l'autre, puis s'arrête. Mais bientôt la volonté d'un des opérateurs devient prépondérante, et cela sans qu'il ait cherché à la manifester, sans que les autres personnes se soient étudiées à lire dans sa pensée ; les regards, la physiologie, les gestes, tout sert à former un langage. Dès qu'il n'y a plus contrariété d'impulsion, chacun sent que la table est libre et va prendre son essor ; les uns poussent sans en avoir conscience ; les autres qui sont plus maîtres d'eux-mêmes, qui se rendent mieux compte de ce qu'ils éprouvent, se bornent d'abord à suivre le mouvement, puis finissent par ne plus être en état de distinguer s'ils y contribuent ou non ; une certaine animation s'empare du groupe qui fonctionne avec harmonie ; toutes les mains agissent comme si elles étaient mues par une volonté unique, et sans que personne en ait conscience ; le mouvement devient rapide, impétueux. Une fois l'unité établie, que quelqu'un prenne le commandement, et tous les membres de la chaîne s'empressent de concourir à l'exécution ; il semble que la table obéisse avec autant d'intelligence que de docilité, bien qu'elle ne soit en réalité qu'un instrument passif, mû par les mains des opérateurs.

On veut maintenant la faire parler au moyen du soulèvement des pieds. Ce nouvel exercice est d'un ordre supérieur au premier, il n'est pas obtenu pour tous les groupes, et il a besoin de médiums d'un degré un peu élevé.

Si un pareil médium se trouve dans le groupe, il arrive souvent à un état mental qui participe du somnambulisme et de l'état de charme : il ne dort pas, n'est pas isolé, mais il est fasciné, soit par un des membres du groupe, soit par la réunion, soit même par la présence de personnes qui ne font pas partie de la chaîne ; il peut même seul parvenir à cet état au moyen de la concentration, comme il arrive aux somnambules. C'est ce médium qui, sans en avoir conscience, imprime à la table des mouvements de bascule pour la faire frapper du pied et obtenir ainsi les réponses. Tout cela n'est pas plus

extraordinaire ni plus incroyable que l'impulsion communiquée à l'anneau suspendu.

Quant au fond des réponses, le médium le puise, soit dans ses propres idées, soit dans celles des autres membres de la chaîne, au moyen de la communication des pensées qui a quelquefois lieu dans cet état, mais presque toujours d'une manière confuse et incohérente. Le médium subit l'influence des personnes qui se trouvent en rapport avec lui, et jouit de quelques-unes des facultés psychiques des somnambules, mais à un degré fort inférieur. En général, la *lucidité des tables* est des plus faibles. Il suffit cependant qu'on en trouve quelques lueurs, pour que le phénomène mérite d'être étudié.

À la fin de l'expérience, les membres de la chaîne conservent le souvenir de ce qui s'est passé; mais il n'en est pas de même des médiums les plus élevés. L'absence de souvenirs de leur part est un trait de ressemblance de plus avec les somnambules et les extatiques des divers ordres.

Quelquefois le médium prenant au hasard dans la pensée des divers membres de la chaîne, en compose un tout bizarre, que personne ne reconnaît pour son œuvre, ce qui a fait dire qu'il y avait intervention d'un esprit extérieur. Il faut remarquer aussi que le médium, ainsi que le somnambule, est dans un état mental différent de l'état de veille, que parfois ses opinions, ses sentiments sont gravement modifiés, qu'il n'est donc pas étonnant que le langage qu'il prête à la table, porte un cachet particulier qui ne semble pas appartenir à la personne du médium.

On a généralement une certaine difficulté à admettre qu'un individu soit l'auteur d'un discours auquel il se croit étranger et puisse à cet égard être abusé par le témoignage de sa conscience. En réfléchissant, chacun reconnaîtra que ce qui semble une anomalie repoussante, est un fait des plus communs et des plus faciles à constater. En effet, il n'est per-

sonne à qui il n'arrive en rêve de se figurer un entretien avec des individus réels ou imaginaires ; la conversation est des plus animées, et notre interlocuteur nous adresse quelquefois des discours qui blessent nos convictions. Tant que dure le rêve, nous sommes sûrs de n'être pour rien dans ces discours que nous désapprouvons et dont nous croyons même connaître les auteurs ; au réveil, l'illusion est dissipée, et nous apprécions nos souvenirs avec notre jugement, et nous savons que le prétendu dialogue s'est passé tout entier dans notre imagination. De même, l'homme ivre, le malade en proie à un accès de fièvre chaude, répondent tout haut à des interlocuteurs imaginaires auxquels ils attribuent des discours qui ne sont que des conceptions de leur propre esprit. Il est donc établi que, du moins dans certains états, nous attribuons à des étrangers les productions de notre esprit, et que nous sommes trompés par notre sens intime. Nous allons citer deux exemples curieux.

Le célèbre musicien Tartini eut un rêve dans lequel il vit le diable prendre son violon, s'asseoir sur son lit et exécuter une sonate qu'il trouva magnifique. A son réveil, il en conserva le souvenir exact et écrivit cette sonate qui porte encore le nom de *Sonate du Diable*.

Bertrand raconte, dans son *Traité du Somnambulisme* (p. 444), qu'il rêva un jour qu'il se trouvait en présence d'un homme qui l'interrogeait sur l'étymologie de divers mots français, et qui lui adressa, entre autres, cette question : Savez-vous d'où vient le mot *dame*? Bertrand, après un moment de réflexion, répondit qu'il ne savait pas. Cherchez bien, reprit l'interlocuteur. C'est peut-être du mot *domina*, dit Bertrand. — Vous n'y êtes pas, cherchez encore... Et l'étranger avait l'air d'un homme qui, sûr de lui, s'amuse de l'embarras de celui qu'il questionne. Bertrand ayant enfin déclaré qu'il y renonçait, l'autre finit par lui dire en riant : Ne voyez-vous pas que ce mot vient de *damnare*, parce que ce sont les femmes qui

nous font damner.... Cette solution ridicule surprit beaucoup Bertrand qui resta tout pensif. Ce ne fut qu'à son réveil qu'il vit que tout cet entretien était imaginaire, qu'il avait tout enfanté, et que les demandes et les réponses s'étaient passées dans son esprit.

Ce n'est pas seulement dans le sommeil ordinaire qu'une semblable illusion a lieu : on la trouve aussi dans le somnambulisme qui n'est qu'une phase du sommeil. Les somnambules habitués à n'attribuer qu'à eux-mêmes les résultats dus à leur lucidité, se considèrent bien, dans leurs réponses, comme les auteurs des renseignements qu'ils communiquent aux consultants. Mais si, par suite de l'impulsion qui leur a été donnée, ou du cours de leur imagination, ils se figurent être en relation avec des êtres extérieurs, c'est au nom de ceux-ci qu'ils répondent à toutes les questions, ils transmettent les discours qui leur sont tenus ou ils lisent à haute voix les réponses écrites qui surgissent au fur et à mesure des demandes. Ces entretiens n'ont pas plus de réalité que ceux du sommeil ordinaire ; c'est une illusion de même nature, qui porte les somnambules à attribuer à autrui des discours produits par leur esprit d'une manière inconsciente. Il est même des cas où l'erreur peut être constatée avec évidence. Qu'un somnambule vous rende compte d'un entretien qui est censé se tenir à une grande distance entre personnes qu'il désigne, et auquel il prétend assister : il vous répète mot pour mot les discours qui sont échangés. Vous vous informez du fait, et vous acquérez la certitude qu'il est imaginaire : il est donc bien établi que le somnambule a puisé dans son propre esprit les discours qu'il se figurait avoir entendus.

Passons maintenant à l'état de veille. Qu'une personne d'une imagination un peu vive se laisse aller à la rêverie : elle se figurera comme réelles des scènes imaginaires, croira y prendre part et entendra aussi des discours parfois fort éloquents, prononcés par les personnages mis en action ;

l'impression sera si vive que pendant quelques instants le rêveur sera aussi ému que de la réalité ; il s'attendrit, verse des larmes, gesticule avec passion.... Puis vient la réflexion, et l'illusion se dissipe. Mais que la personne prenne goût à ces divagations, que l'esprit s'y habitue ; peu à peu le jugement perd de sa rectitude, les fantômes prennent un corps, les yeux sont frappés d'apparitions, les oreilles entendent des voix étranges, la mémoire conserve les discours tenus par des êtres imaginaires à la réalité desquels l'individu finit par croire. Ces sortes d'hallucinations sont fort communes ; nous nous contenterons de citer le Tasse qui s'entretenait avec un être invisible : bien que cet interlocuteur n'eût pas d'existence réelle, le grand poëte n'en était pas moins persuadé que les discours qu'il entendait et qui n'étaient autre chose que le produit de son propre esprit, émanaient d'une intelligence extérieure.

Le médium, comme tous les crisiaques, est dans un état qui participe plus ou moins du sommeil et de la folie ; c'est un *rêveur éveillé*, il n'est pas *suû compos*, il n'a pas la pleine possession de ses facultés intellectuelles ; il est donc dans des conditions qui ne lui permettent pas de distinguer nettement ce qui vient de lui et ce qui vient du dehors. Il cède facilement à l'impulsion des natures plus fortes, il est porté à adopter, même à son insu, les idées d'autrui, à s'en faire le docile instrument. Placé dans un milieu où règne la croyance aux tables parlantes, où l'on attend avidement l'éclosion de ce phénomène, il n'en faut pas davantage pour qu'il fasse parler la table ; de même que, dans un autre groupe, il sera somnambule ou convulsionnaire. Sa conviction sur l'origine des discours de la table est sans valeur, parce qu'il est hors d'état de s'apprécier lui-même, de juger les opérations de son esprit.

On a objecté que chez le dormeur ordinaire et chez le somnambule, il y a succession de l'état normal et de l'état

crisiaque pendant lequel l'individu s'abuse en attribuant à autrui les productions de son esprit, tandis qu'il en est autrement du médium qui, pendant l'élaboration du discours obtenu au moyen de la table, assiste impassible à ce travail, a l'esprit assez libre pour faire ses réflexions sur le langage tabulaire, peut même s'occuper d'autres choses et converser de matières étrangères; qui conserve (du moins dans beaucoup de cas), après l'expérience, le souvenir de ce qui s'est passé, persiste dans l'opinion qu'il s'était formée sur les résultats obtenus, et ne varie pas dans sa conviction d'y être étranger. — Nous savons que les médiums présentent de nombreuses diversités; mais ce qui est certain, c'est que les médiums *développés* (comme disent les Américains), ceux par lesquels s'obtiennent les phénomènes les plus importants, ont, pendant l'opération, le regard fixe, quelque chose d'égaré dans la physionomie, paraissent absorbés par un travail intérieur et sont incapables de s'occuper d'autre chose; aussi se garde-t-on bien de les distraire, dans la crainte de n'avoir que de mauvaise besogne. Il y en a au contraire qui semblent jouer avec leur mission, qui causent, rient et plaisantent; mais sont-ils réellement médiums? C'est au moins douteux. Que l'on songe que les caractères du médium sont très difficiles à saisir, que rien n'est plus facile à simuler, que bien des individus qui faisaient parler les tables et émerveillaient les groupes, ont été reconnus pour des fourbes et même se sont vantés d'avoir dupé des coopérateurs trop confiants (1). Si l'ensemble des faits prouve la réalité de l'état de médium,

(1) Le *Spiritual Telegraph* du 20 novembre 1858 contient une confession curieuse d'un sieur Bly : il avoue que, pendant cinq ans, il a fait le métier de médium, qu'il a fait mouvoir et parler les tables, qu'il était censé parler au nom des morts, qu'il a obtenu de très grands succès, qu'il a travaillé en communauté avec des médiums très célèbres, qu'en réalité toutes les manifestations dont il a émerveillé les fervents spiritualistes ne consistent que dans des tours d'adresse; il en a décrit quelques-uns et a montré les callosités qui lui étaient survenues au poignet par suite de l'habitude fréquente de soulever les tables.

il n'en reste pas moins extrêmement difficile de reconnaître, dans un cas particulier, si l'on a affaire à un vrai médium ou à un imposteur, ou même si tel individu qui hier était médium, ne joue pas aujourd'hui la comédie. Il faut toujours être sur ses gardes et surtout se défier des individus dont l'état paraît assez peu modifié pour qu'ils puissent conserver pendant l'expérience leur liberté d'esprit. L'argument tiré de cette circonstance n'est donc pas concluant, et elle suffit seule pour faire suspecter leur sincérité.

Supposons néanmoins que de tels médiums puissent être crus sur parole, quand ils déclarent n'avoir pas conscience de leur coopération aux mouvements de la table. Il ne serait pas difficile d'expliquer l'espèce de dualité qu'ils présentent. Il y a des circonstances, dans l'état de veille, où notre esprit semble suivre simultanément deux opérations, non-seulement distinctes, mais en quelque sorte inconciliables. Par exemple, un secrétaire écrivant sous la dictée, ne cesse de converser avec un ami de choses qui n'ont aucun rapport avec ce qu'il écrit; il n'en a pas moins exécuté correctement sa tâche, transcrit mot pour mot ce qui lui a été dicté, observé les règles de la grammaire, ponctué avec soin, etc.; et, sa tâche finie, il lui est impossible de dire même quel est le sujet du discours qu'il a écrit. Et pourtant il n'a pu le faire qu'en vertu d'un travail intellectuel, bien qu'il ait conscience que son esprit n'y ait été pour rien. Que s'est-il donc passé? Il y a eu nécessairement succession rapide de deux sortes d'instant: ceux pendant lesquels il recueillait ce qu'on lui dictait et s'occupait de l'écrire, et ceux pendant lesquels il conversait de ce qui l'intéressait; et comme il n'avait pas l'intention de fixer son esprit sur le premier genre de travail, rien de ce qui s'y rattachait ne laissait de trace dans son esprit, tandis que son attention étant portée sur son entretien, il n'en a rien laissé échapper.

Une succession semblable a lieu dans l'esprit du médium;

chaque fois qu'il est tiré de son état de crise par l'attention qu'il porte sur un objet quelconque, il interrompt son rêve qu'il reprend un instant après, et ainsi de suite, de sorte qu'il y a une multitude d'alternatives, de passages de l'état de crise à l'état normal, et réciproquement.

L'explication que nous avons présentée, satisfait donc à tous les cas.

CHAPITRE II.

DES TABLES TOURNANTES. — SUITE DES EXPLICATIONS.

Nous avons exposé le système des mouvements inconscients qui nous paraît rendre compte du phénomène des tables tournantes et parlantes; il nous reste à discuter les autres systèmes qui ont été mis en avant.

A l'époque où presque tout le monde voulait prendre part à ces singulières expériences, les discussions auxquelles elles donnaient lieu étaient tellement ardentes que fort souvent il s'y mêlait de l'aigreur et de l'emportement. D'un côté, ceux qui avaient obtenu des résultats étaient irrités qu'on mit en doute leur témoignage, qu'on niât des faits dont l'existence était pour eux de toute évidence; ils étaient fort disposés à accuser de mauvaise foi leurs adversaires. D'un autre côté, ceux-ci n'étant témoins que de faits susceptibles d'être simulés, refusaient de leur reconnaître aucune valeur probante et ne voyaient dans les tourneurs de tables que des imposteurs qui, en poussant le meuble, trompaient sciemment, ou des niais qui se laissaient duper par de grossières manœuvres. On sentait bien que les seules expériences vraiment décisives seraient celles qu'il serait impossible de simuler, et l'on s'étudia à en produire.

On imagina l'appareil suivant. Ayez un disque de bois d'environ quatre mètres de diamètre, posé horizontalement et tournant sur pivot. Fixez solidement sur ce disque une table à un seul pied, établissez tout autour un banc circulaire, également fixé dans le disque ; que les opérateurs s'asseyent sur ce banc et posent leurs mains sur la table. Il est clair qu'ils auront beau pousser la table, ils ne parviendront pas à faire tourner l'appareil ; si la rotation a lieu, ce ne pourra être qu'en vertu d'une force venant du dehors. On reconnaîtra donc si dans le mouvement des tables il y a une autre cause que l'impulsion musculaire des opérateurs. Nous n'avons pas entendu dire qu'on ait réalisé cet essai qui avait été indiqué dans plusieurs journaux. La dépense en eût été modique : il est à regretter que les partisans enthousiastes des tables n'aient pas profité de cette occasion de donner une consécration éclatante au phénomène.

Voici une expérience dont j'ai été témoin et qui a été répétée bien des fois. On attache au bord d'une table une chaînette de fer ; un groupe exercé se met à cette table et la fait tourner ; quand le mouvement de rotation est bien prononcé, un membre (et c'est de préférence le médium) lève ses mains de dessus la table et saisit la chaînette, tout en continuant de tourner avec les autres opérateurs ; quelques instants après, un autre membre quitte également la table et se met à la chaînette, et ainsi de suite. Enfin tous les membres se trouvent avoir quitté la table et tiennent tous la chaînette avec la volonté de s'en servir pour transmettre à la table le fluide qui est supposé la faire tourner. Mais la table, après avoir obéi à l'impulsion communiquée, ne tarde pas à ralentir son mouvement et à s'arrêter. Les opérateurs ont beau faire des efforts de volonté, ils n'obtiennent rien. On conjectura que le fer pouvait être un mauvais conducteur, on lui substitua d'autres métaux, de la laine, de la soie ; on ne fut pas plus heureux. Les fluidistes ne se tinrent pas pour battus et pré-

tendirent que l'expérience réussirait sans doute si l'on trouvait un corps bon conducteur, et malheureusement ce corps ne peut se trouver. Dans l'expérience de l'anneau suspendu par un fil, dont nous avons parlé au chapitre précédent, si le mouvement n'avait pas lieu, c'était parce que le fluide se répandait sur la tringle qui servait de support, et l'on ne pouvait réussir faute de trouver un corps isolant. Ainsi, dans un cas, tous les corps sont regardés comme bons conducteurs, dans l'autre, au contraire, tous sont mauvais conducteurs; *e sempre bene....*

On voit que les fluidistes ne sont jamais embarrassés et mettent en avant, suivant les circonstances, des affirmations contradictoires. Nous avons prouvé la fausseté de la première; il est tout aussi facile de prouver la fausseté de la seconde. Que ses opérateurs ayant déjà réussi à faire tourner une table en y posant leurs mains nues, recommencent l'expérience en prenant des gants quelconques; ils réussissent parfaitement, et tout se passe comme avec les mains nues. Il s'ensuit que, si c'est un fluide qui est la cause des mouvements obtenus, les matières dont sont composés les gants sont de bons conducteurs de ce fluide; donc la communication devrait également avoir lieu quand les opérateurs cessant, comme nous avons dit, de poser les mains sur la table, se contentent de tenir dans leurs mains un cordon attaché à la table et composé de la même matière que les gants (cuir, soie, coton, etc.). Mais comme, dans ce dernier cas, il n'y a pas le moindre mouvement, l'hypothèse du fluide se trouve par là renversée.

On parla vaguement de quelques tourneurs qui avaient obtenu des mouvements sans contact; tout le monde attendait avec impatience l'exhibition d'un fait aussi capital. M. Agénor de Gasparin qui déjà, dans plusieurs articles de journaux, avait pris la défense des tables tournantes et lutté vigoureusement contre MM. Foucault et Moigno, publia en 1854 un ouvrage fort important, intitulé : *Les tables*

tournantes, les esprits et le surnaturel. L'auteur raconte en détail les nombreuses expériences auxquelles il s'est livré, et les précautions qu'il a prises pour éviter les erreurs, et il annonce qu'à force d'essais il est arrivé à faire mouvoir les tables sans contact. Voici comment il rend compte de ce résultat : « Les rotations sans contact ont d'abord été opérées au nombre de cinq ou six ; l'entraînement sous les doigts et sous la volonté qui s'attachait à tel ou tel point particulier des bords du plateau, était lent au début et s'accélérait jusqu'à la course ; plusieurs rotations avaient duré pendant l'espace de trois ou quatre tours. Quant au soulèvement sans contact, nous avons trouvé un procédé qui en rend le succès plus facile. La chaîne formée à quelques lignes au-dessus du plateau s'arrange pour marcher dans le sens où le mouvement doit avoir lieu, les mains les plus rapprochées du pied appelé à se dresser sont en dehors du plateau, s'en rapprochent et le dépassent graduellement, tandis que les mains placées vis-à-vis et qui s'étaient avancées d'abord vers le même pied, s'en écartent en l'attirant. C'est pendant cette progression de la chaîne, pendant que toutes les volontés sont fixées sur une tache du bois, et que les ordres de soulèvement sont proférés avec force, que le pied quitte le sol et que le plateau suit les mains au point de se renverser si on ne le retient (t. I, p. 47.) »

Certes, un pareil témoignage est imposant, et il semble que les faits certifiés par un homme aussi éminent, devraient être acquis à la science. Mais il n'en a rien été, et, chose triste à dire, la publication de M. de Gasparin a produit très peu d'effet. La vogue des tables tournantes était passée, et les gens qui ne s'étaient livrés à cet exercice que comme à une récréation sans conséquence, étaient devenus fort indifférents à cet égard. Les amateurs de merveilleux se croyant en possession de moyens supérieurs de communiquer avec les Esprits, avaient délaissé les tables qu'ils considéraient comme un instrument grossier et rudimentaire ; et les mouvements de

corps sans contact étaient chose vulgaire pour des gens qui se repaissaient de relations où figurent des miracles beaucoup plus étonnants. Restaient les personnes qui s'intéressent aux progrès de la science et qui auraient dû accueillir les communications de M. de Gasparin comme un immense événement; mais les hommes positifs sont en défiance de tout ce qui vient des mystiques; et, bien que l'auteur ait placé en dehors du surnaturel les faits dont il publiait la relation, bien qu'il cherchât à les expliquer par un agent physique, il ne put vaincre l'indifférence des savants qui, ayant vu les tables parlantes prônées par la nécromancie et la magie, n'auraient pu que difficilement être amenés à admettre qu'il y eût là quelque chose de digne de leur examen. On ne s'occupa pas de réfuter M. de Gasparin, mais on ne lui accorda aucune attention. Et pourtant il n'y a rien de plus éloquent qu'un fait..., mais pourvu que sa constatation ne laisse rien à désirer. Personne ne met en doute la sincérité de l'auteur, ni sa capacité pour bien observer. Mais comment se fait-il qu'il n'ait pas reproduit ce fait devant les corps savants qui certainement n'auraient pas refusé de se rendre à l'appel d'un personnage aussi considérable, ou devant les sociétés magnétiques qui l'auraient accueilli avec empressement, ou même qu'il ne se soit pas tenu un certain temps à la disposition de tous ceux qui auraient voulu en être témoins? Comment se fait-il que tant de milliers de personnes aient cherché sans succès à reproduire ce phénomène? Qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas ici de ces événements qui ne dépendent pas du pouvoir de l'homme, comme les éclipses ou les aurores boréales : ce sont là des faits que l'on constate quand ils se présentent, et l'on ne serait pas admis à les rejeter sous prétexte de l'impossibilité de les reproduire à volonté. Mais pour les tables, ce sont des faits que M. de Gasparin déclare avoir obtenus à volonté : s'ils sont réels, toutes les personnes qui se mettraient dans les mêmes conditions, devraient les

obtenir également; ou du moins, en supposant que le phénomène dépende de certaines qualités des personnes et de leurs dispositions morales, les opérateurs qui s'exercent souvent en variant les conditions, devraient arriver quelquefois à obtenir le mouvement sans contact. Or, il est constant qu'une foule de personnes qui ont persévéré pendant longtemps à réitérer ces exercices et qui se sont étudiées avec patience à opérer en vue d'un tel résultat, n'ont pu réussir. A quoi tiendrait donc le succès exceptionnel de M. de Gasparin? Serait-il doué de qualités privilégiées, qui le distingueraient du reste des hommes? C'est peu probable : mais encore, s'il en était ainsi, il ne faudrait rien moins qu'une masse de témoignages des plus solides pour qu'on pût admettre qu'il a accompli des choses qui dépassent les forces humaines et semblent en dehors des lois connues. S'il dispose d'un pouvoir aussi prodigieux, il devrait en multiplier les manifestations de manière à confondre l'incrédulité et à faire accepter définitivement des faits sur la réalité desquels il faut que la lumière se fasse.

Les mouvements sans contact figurent aussi dans une multitude de relations de thaumaturges et font le plus brillant effet... sur le papier, mais ne sont jamais visibles pour ceux qui demandent à en être témoins. Bien que M. de Gasparin se distingue de ces auteurs qui courent après le merveilleux et se vantent d'innombrables prodiges toujours inaccessibles aux profanes, — bien qu'on ne puisse contester son caractère honorable, ses connaissances étendues et son esprit scientifique, ses expériences ne peuvent être regardées comme décisives, et elles laissent subsister le doute. Tout ce qu'on peut admettre sur sa parole, c'est qu'en sa présence il s'est produit des mouvements sans qu'il ait découvert le moteur. A-t-il été trompé par quelque coopérateur adroit, ou s'est-il passé quelque un de ces phénomènes insolites qu'on se contente d'enregistrer provisoirement sans pouvoir les rattacher à

aucune loi connue? C'est ce qu'on ne peut décider. La répétition fréquente du même fait, en présence de nombreux et judicieux observateurs, eût permis d'en étudier toutes les circonstances et de déjouer les fraudes, s'il y en a eu. Jusqu'ici on n'est pas autorisé à rapporter ces faits, s'ils sont réels, à la même cause que les résultats ordinaires des tables tournantes et parlantes, dont le caractère constant est de ne consister que dans des mouvements susceptibles d'être simulés et pouvant dès-lors s'expliquer facilement par l'impulsion consciente ou inconsciente des opérateurs.

M. de Gasparin n'admet pas les Esprits. Suivant lui, l'intervention des anges et des démons dans le monde terrestre était chose commune avant l'ère chrétienne et a continué jusqu'à la mort du dernier des apôtres de Jésus-Christ; cette époque a clos la période surnaturelle; Dieu, après une expérience de quatre mille ans, a décidé que pour l'avenir les lois immuables par lui imposées de toute éternité suffiraient pour le gouvernement du monde; et il n'existe plus maintenant de manifestations d'Esprits (1). C'est au fluide vital ou magnétique, qu'il attribue les mouvements des tables. Toutefois, en adoptant cette explication, il a soin de faire observer qu'il ne tient pas pour établie l'existence des fluides impondérables; que la lumière, l'électricité, la chaleur, le magnétisme terrestre pourraient n'être que des manières d'être des corps; qu'il n'est point obligé d'opter entre ces deux hypothèses; qu'il se sert néanmoins du mot *fluide* comme plus commode pour exprimer sa pensée, et qu'il entend seulement par là que les phénomènes qu'il discute sont dus à une force

(1) Cet éclectisme rappelle celui de feu Alcide Tousez : dans un vaudeville du Palais-Royal, où il déployait un comique si naturel, il annonce que sa tante vient de mourir. « Croyez-vous bien, ajoutait-il, que les gens du village prétendent que la pauvre femme avait dans le corps sept corbeaux vivants? Faut-il être superstitieux pour croire de pareilles choses!... Mais il a été reconnu que c'était faux. Elle n'avait pas sept corbeaux dans le corps; non, elle n'en avait que trois. »

analogue à la lumière, à la chaleur, etc., qu'on est habitué à regarder comme des fluides. C'est avec la même réserve que nous nous servirons de ce dernier mot.

Quant aux phénomènes usuels de mouvement avec contact, non-seulement on les explique facilement sans recourir à l'hypothèse d'un fluide dont rien ne démontre l'existence, mais encore cette hypothèse ne peut s'accorder avec les faits, et elle est démentie notamment par l'expérience des gants dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, et par celles de l'anneau suspendu que nous avons décrites au chapitre précédent. Il n'y a donc aucune raison pour admettre un fluide qui, émis par nous en dehors de notre corps, continuerait à obéir à notre volonté pour produire les mouvements variés des tables, de manière que le meuble obéirait à notre pensée sans emploi d'aucun instrument matériel, ce qui est contraire à tous les faits observés jusqu'ici. — Quand les physiiciens admettent un fluide, ce n'est pas à la légère et pour se payer de mots : on en constate la présence par des expériences nombreuses et uniformes, on décrit sa marche, on mesure sa force, on le rend visible à l'aide d'instruments précis, on formule les lois auxquelles il est soumis. Rien de semblable n'a été fait pour le fluide dont il s'agit. Il n'y a, dans cette hypothèse, rien qui se justifie, rien qui satisfasse l'esprit. C'est un mot cabalistique qui n'est pas une réponse, mais qui en tient lieu, comme en donnent les théologiens.

Quant aux mouvements sans contact, comme nous ne pouvons tenir le fait pour établi, nous n'avons point à en chercher d'explication ; attendons qu'il se produise d'une manière indubitable, et alors (si jamais cela arrive) on pourra raisonnablement en poursuivre l'explication. Mais jusque-là toute discussion à ce sujet serait oiseuse.

Il y a deux choses à distinguer dans les tables parlantes, le phénomène physique et la manifestation intellectuelle. M. de Gasparin, après avoir expliqué le phénomène physique

par le fluide, admet que nous nous servons de cette force pour faire mouvoir les meubles et que nous employons cet instrument sans en avoir conscience, de sorte que nous sommes en réalité les auteurs du langage des tables. Cette dernière partie de son système est conforme aux explications que nous venons de présenter; nous ne différons avec lui que sur le moteur physique (1).

M. Jobard a imaginé un système qui a trouvé fort peu de partisans. Le moteur serait l'électricité humaine, c'est-à-dire le fluide dont nous venons de parler. Quant aux manifestations intellectuelles, elles auraient pour auteur, non pas les membres de la chaîne en tant qu'individus, mais bien un être collectif composé de ces membres, individualité distincte dont l'existence serait bornée à la durée de l'expérience. Cette supposition bizarre est en opposition avec tout ce que nous connaissons des êtres intelligents. Les seuls que nous puissions observer sont les hommes et les animaux supérieurs (la question des esprits invisibles étant réservée jusqu'à ce que leur existence soit démontrée). Or les hommes et les animaux ont un corps composé d'organes ayant chacun sa fonction et adhérant ensemble au point que leur désagrégation entraîne la mort de l'individu. L'être dont il s'agit, au

(1) Voici comment M. Éliphas Lévi explique les tables tournantes : « Les masses même les plus lourdes peuvent être soulevées et promenées dans l'espace par la force de la lumière astrale, car la pesanteur n'existe qu'en raison de l'équilibre des deux forces de cette lumière; augmentez l'action de l'une des deux, l'autre cèdera aussitôt. Or, si l'appareil nerveux aspire et respire cette lumière en la rendant positive ou négative, suivant les surexcitations personnelles du sujet, tous les corps inertes soumis à son action et imprégnés de sa vie deviendront plus légers ou plus lourds, suivant le flux et le reflux de la lumière qui entraîne dans l'équilibre de son mouvement les corps poreux et mauvais conducteurs autour d'un centre vivant, comme les astres dans l'espace sont emportés, balancés et gravitent autour du soleil. » (*Histoire de la magie, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères.* 1860, 1 vol. in-8, avec 18 planches représentant 90 fig., p. 493.)

Pour discuter cette prétendue explication, il faudrait la comprendre; nous pensons que nos lecteurs n'y verront, comme nous, qu'un amphigouri prétentieux.

contraire, n'a pas de corps, à moins qu'on ne considère comme tel l'ensemble des corps des opérateurs; mais ces corps sont séparés les uns des autres, ne forment point un tout indivisible, n'ont point de fonctions coordonnées, ni centre, ni organisation; il est impossible d'y concevoir l'unité, condition essentielle de la personnalité. Aucune analogie ne peut nous conduire à admettre un tel être; c'est une conception fantastique que rien ne justifie.

Les êtres intelligents que nous connaissons, parcourent une série de phases ascendantes et descendantes, savoir la naissance, la croissance, l'apogée, la décroissance et enfin la mort; ils n'arrivent à posséder certaines connaissances, par exemple celle des langues, que par une étude plus ou moins laborieuse. L'être collectif, imaginé par M. Jobard, ne serait point soumis à ces lois: dès sa naissance, c'est-à-dire depuis le moment où la table se met à frapper du pied jusqu'à sa mort, c'est-à-dire au moment où il prend fantaisie aux opérateurs de lever la séance, l'être supposé ne présente aucune variation dans son développement; il a la science infuse, puisqu'il sait en naissant une foule de choses que nous n'apprenons qu'après de longs travaux, il parle correctement au moins une des langues conventionnelles que savent les opérateurs; il sait, suivant les cercles, l'histoire, la géographie, la mythologie, etc., toutes sciences que la nature n'enseigne sans doute à aucun de ses enfants et qui ne peuvent se trouver dans le bagage des *idées innées*; il sait (dans de certaines limites) sans tâtonnement, mais il est incapable de progresser; il n'a point, comme tous les êtres connus, le sentiment de sa conservation, il ne fait rien pour prolonger son existence dont le terme dépasse rarement une heure; bien qu'il péroré au besoin sur la religion et sur l'immortalité de l'âme humaine, il n'a nul souci du néant qui l'attend, il assiste sans émotion aux préparatifs de sa mort et ne demande même pas qu'on lui octroie la faveur de le faire revivre... Les opéra-

teurs se lèvent, les mains quittent la table : c'en est fait de lui ; de cet être savant, spirituel, éloquent, il ne reste rien, pas même les cendres ; les opérateurs, qui en étaient les éléments, sont dispersés. Peut-être formeront-ils d'autres combinaisons pour faire parler les tables, et alors l'être collectif de ce matin sera frappé d'une mort irrévocable. Si au contraire ces mêmes personnes se réunissent de nouveau et obtiennent par la table un langage qui dénote la même intelligence que dans la première séance, on devra y voir la résurrection de l'être collectif qui s'était déjà manifesté, on reconnaîtra ses idées, son caractère, son style ; c'est bien le même *moi*. Il pourra ainsi revivre et remourir nombre de fois sans paraître davantage tenir à la vie, et ne sera bien mort que quand les opérateurs commenceront à se lasser de ces exercices ou que quelque circonstance les forcera de varier les groupes.

Nous ne pousserons pas plus loin cette critique. Le système de M. Jobard est tellement inadmissible qu'on peut se demander si l'auteur l'a pris au sérieux, ou si ce n'est qu'une fantaisie paradoxale, comme il aime quelquefois à en publier pour exercer l'intelligence de ses lecteurs.

Reste enfin l'hypothèse des Esprits. Nous croyons avoir démontré que tous les phénomènes suffisamment constatés des tables tournantes et parlantes, s'expliquent par des actions humaines, et sont en harmonie avec les lois de notre nature. Or, dès qu'un fait peut ainsi s'expliquer naturellement, la raison nous défend de recourir à la supposition d'êtres sur lesquels nous ne savons absolument rien, et dont l'existence est problématique. Quand nous agissons dans l'état normal, quand il nous arrive de marcher, de parler, d'écrire, etc., certes personne ne s'avise de supposer que des esprits nous prêtent leur concours ; il nous semble tout simple de reconnaître que nous exécutons ces divers actes en mettant en jeu les forces que la nature met à notre disposition ; il n'y a pas de raison pour décider autrement à l'égard d'actes qui, comme

les mouvements des tables, n'ont lieu qu'en vertu de notre volonté, sous l'impression de nos organes, et qui, bien qu'exécutés d'une manière inconsciente, ne sont pas plus extraordinaires que bien des actes qui portent le même caractère et auxquels on n'a jamais songé à attribuer une origine sur-humaine.

Plus on réfléchit à l'hypothèse des Esprits, plus on la trouve en désaccord avec l'enseignement que fournissent les faits. Nous avons déjà fait remarquer que la conformité qui s'observe presque partout entre le langage des tables et les idées qui dominent dans les cercles où on les fait parler, démentait le système qui attribue ce langage à des Esprits. On ne concevrait pas comment des êtres intelligents, voulant entrer en communication avec les hommes, se trouveraient avoir précisément les opinions de ceux qu'ils visiteraient, et ne dépasseraient jamais le niveau de leurs connaissances. Admettons pour un instant les Esprits : puisqu'ils sont invisibles, ils sont organisés tout autrement que nous, leur vie est extrêmement différente de la nôtre ; ils ont énormément à nous apprendre en nous faisant connaître leur nature, en nous initiant aux sciences qui leur sont accessibles ; et il doit y avoir des points sur lesquels ils ne peuvent se contredire, par exemple la question *qui sont-ils ?* Eh bien, nous les voyons non-seulement professer les doctrines les plus contradictoires, mais encore accommoder strictement leurs opinions à celles des opérateurs. Tel Esprit, par exemple, dans un cercle catholique, nous dit qu'il est l'âme d'un bienheureux ; tel autre, ou bien un Esprit disant être le même, vient dans un cercle métempsychosiste, nous assurer qu'il n'y a ni enfer ni paradis, qu'il est une âme dégagée du corps par la mort et attendant sa prochaine réincarnation. Ces Esprits ne peuvent cependant se tromper sur une pareille question : si, comme l'enseigne l'Église, chaque homme, aussitôt après sa mort, subit un jugement par suite duquel il va dans un des trois séjours paradis, purgatoire,

enfer, l'Esprit qui affirme tout le contraire, est donc un menteur ; et réciproquement si le système des réincarnations est vrai, l'esprit qui se dit habitant, soit du paradis, soit du purgatoire, soit de l'enfer, est un imposteur. Nous en pouvons dire autant des Esprits professant quelque'un des autres systèmes sur le sort futur de l'homme. Tous ces systèmes se contredisent et ne peuvent par conséquent être tous vrais ; il ne peut y en avoir qu'un seul de vrai, tout au plus. Or, tous les systèmes ayant des partisans parmi les Esprits des tables, il faudrait croire que, sauf la minorité professant la véritable doctrine (si toutefois elle existe), tous les Esprits se feraient un jeu de tromper les hommes en affermissant chacun dans ses erreurs. Les prétendus Esprits seraient donc dévorés d'une sorte de rage de mentir ! Mais non, il ne tiendra qu'à vous de les rendre véridiques. Les Esprits mentent (on ne peut pas dire qu'ils se trompent) quand il s'agit de la vie ultra-mondaine, quand ils vous entretiennent de choses que l'homme ne peut vérifier. Mais si, au lieu de chercher à vous élancer dans ces sphères inaccessibles, vous vous contentez de causer avec la table comme avec un ami, de l'entretenir de choses terrestres, positives, vous obtenez souvent un conversation plus ou moins intéressante, et vous ne retrouvez plus cette monomanie de mensonge que nous signalions tout à l'heure. Est-ce une anomalie ? Non, au contraire ; c'est que l'Esprit qui exprimait vos propres opinions sur l'état des âmes après la mort, est encore d'accord avec vous sur ce que vous savez le mieux.

Comment se fait-il que les Esprits ne sachent que ce que savent les membres de la chaîne ? Si bornés que nous supposions ces êtres, comme le même Esprit peut aller d'un groupe à l'autre, s'il possède, dans un groupe formé d'éléments distingués, une somme de connaissances égale à celles de ses membres, il s'ensuivra qu'en se transportant dans un groupe composé de personnes moins instruites, cet Esprit y jouira d'une certaine supériorité. Mais non, chaque groupe ne peut

tirer d'une table plus qu'il ne sait lui-même, pas plus que d'un sac de charbon on ne peut tirer de la farine. Qu'en conclure? C'est que cet Esprit qui partage toutes nos opinions, qui sait ce que nous savons, mais rien de plus, n'est autre que notre esprit, et qu'en écoutant le langage de la table, nous ne faisons qu'observer notre reflet, que nous mirer dans une glace.

Posez sur la table un papier découvert sur lequel une personne aura écrit une question à l'Esprit : la table fera une réponse quelconque, mais cadrant avec la question. Maintenant, qu'une personne étrangère à la chaîne écrive une autre question sur un papier semblable et le pose de manière que l'écriture ne puisse être vue d'aucun des opérateurs, par exemple que le papier soit collé au dos de l'un d'eux ; si l'Esprit a vu tout à l'heure le papier posé sur la table, il ne lui sera pas plus difficile de lire celui qui est au dos d'un des opérateurs. Eh bien, il arrivera 99 fois sur 100, que vous ne tirerez de la table qu'un refus de répondre, ou une réponse discordante et sans rapport à la question, ou une réponse évasive, comme en font les devins qui ne savent rien et qui masquent leur ignorance par des phrases équivoques. Cette épreuve est décisive et prouve que là où les opérateurs sont en défaut, il ne se trouve pas d'être en dehors d'eux pour suppléer à leur impuissance. La réponse n'est concordante qu'autant que la demande est connue des opérateurs, parce que la réponse est leur œuvre.

On a objecté que plusieurs fois la table a exprimé des opinions contraires à celles du cercle, et a fait preuve de connaissances que ne possédaient pas les opérateurs.

Quant au premier point, il n'y a rien d'étonnant à ce que la table influencée plus particulièrement par un des membres de la chaîne, reflète les opinions de ce membre, qui peuvent être en contradiction avec celles des autres opérateurs ; ou bien encore le médium puisant dans la pensée des divers

membres et même empruntant aux personnes présentes, il en résulte une sorte de macédoine qu'aucun n'avoue pour l'expression de sa pensée, mais où l'on peut reconnaître les fragments de diverses origines. Enfin le médium, comme nous l'avons fait voir, *rêve*, enfante des conceptions qu'il attribue à des êtres extérieurs, émet des idées plus ou moins bizarres, et parfois différentes de celles qu'il a dans l'état ordinaire. Ces résultats sont conformes à la nature du phénomène, telle que nous l'avons étudiée. Ce qui paraît le plus extraordinaire, c'est que dans un cercle dont tous les membres ont les mêmes croyances, la table tienne les propos les plus opposés à ces croyances. Voici un des cas où l'on a remarqué cette singularité.

Le clergé, comme toutes les classes de la société, a payé son tribut à la mode régnante et a fait tourner des tables; or, dans les groupes composés entièrement de prêtres et de catholiques pieux, les tables ont souvent vomî d'affreux blasphèmes qui, nous dit-on, ne peuvent être regardés comme l'expression des pensées du groupe. Rien de plus facile à expliquer. — Le clergé a vu d'un mauvais œil les exercices des tables, et bien avant que les évêques aient cru devoir les interdire, une foule d'ecclésiastiques se sont élevés avec force contre les évocations des morts qui sont condamnées par l'Écriture sainte et par les canons de l'Église; les écrivains catholiques ont publié des brochures où ils se sont attachés à prouver que les phénomènes des tables étaient dus à l'action des diables qui se servaient de ce moyen pour perdre les hommes (1); ils ont même affirmé qu'en commandant aux démons avec autorité et au nom de Dieu, on les forçait de déclarer qui ils étaient, qu'en posant sur les tables des objets bénits on annihilait la puissance infernale, et qu'on faisait

(1) L'abbé Bautain, *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*, par un ecclésiastique, 1853. — Le P. Huguet, mariste, *Les délassements permis aux personnes pieuses appelées à vivre dans le monde*, ch. 16.

cesser les phénomènes; et l'on cita des cas où les choses s'étaient ainsi passées, à la confusion des diables et à l'édification des fidèles.

Les ecclésiastiques, d'après cette doctrine, n'auraient pas dû accomplir des actes qu'ils déclaraient infernaux et qui constituaient le plus grand des crimes, savoir le pacte avec le démon, crime tellement énorme que c'est un cas de conscience réservé à la grande Pénitencerie, tandis que le vol, l'assassinat, le parricide ne sont que de simples péchés que peut remettre le premier curé ou vicaire venu.... Mais quel homme n'est parfois inconséquent? La curiosité l'emporta sur les scrupules, et beaucoup de prêtres se mirent aux tables. Ils y apportaient naturellement leurs croyances; ils se mettaient à l'œuvre avec le désir et l'espoir d'en obtenir la confirmation; ils étaient émus, effrayés, en songeant qu'ils allaient se trouver en contact avec l'ennemi de Dieu, et ils s'attendaient à quelque manifestation qui donnât raison à leur enseignement. Le médium, plus que tous les autres, devait être imbu de ces sentiments. Les impiétés, les blasphèmes que proférait la table, étaient réputés pour le cercle, des choses horribles, sans doute, mais dont l'expression était un bien pour la religion; le Diable ne peut se révéler pour ce qu'il est qu'en rendant hommage au dogme qui le proclame; prouver l'existence du Diable, c'est servir l'Église, c'est vérifier sa parole. Aussi le clergé triomphait-il de ces résultats et les publiait-il avec emphase. Tout cela, loin de démentir nos explications, ne fait que les confirmer.

Dans ces cercles ecclésiastiques il arrivait souvent que la parole d'un prêtre qui commandait à Satan de se retirer, mettait immédiatement fin aux mouvements de la table; il en était de même quand on posait sur la table un objet béni. La table ne pouvait prononcer les noms de Dieu et de Jésus-Christ. L'approche d'un chapelet ou d'une relique déterminait des mouvements bizarres dans lesquels, avec un peu d'ima-

gination, on voyait les contorsions de Satan vaincu, les transports de la rage impuissante; quelquefois même la table était lancée au loin avec violence et se brisait. Tous ces faits s'expliquent de la manière la plus simple de la part d'un cercle catholique; les médiums subissaient, comme toujours, une influence à laquelle ils obéissaient sans avoir conscience de leurs actes ni de leurs discours. Et si les coopérateurs sont dans un certain état d'exaltation, ils n'auront pas conscience de l'impulsion qu'ils auront donnée à la table, ils déclareront de bonne foi avoir vu le meuble leur échapper de lui-même pour aller se briser, et ils verront dans ce dénouement la preuve manifeste de l'action diabolique.

Il aurait fallu expérimenter aussi dans d'autres conditions: par exemple, une personne présente, ne partageant pas les opinions du cercle, aurait posé, à l'insu des membres, un objet béni sur la table, bien certainement il n'en serait rien résulté. Ce que je puis affirmer, c'est que dans des cercles composés d'éléments non catholiques, les tables prononçaient très bien les noms de Dieu et de Jésus-Christ; et même on a évoqué Jésus-Christ en personne, et les tables ont répondu en son nom; en ma présence, on a mis sur les tables des chapelets bénits, sans que les phénomènes en aient été modifiés, sans qu'on ait vu paraître la moindre diablerie. Bien plus, une personne de ma connaissance s'est procuré des hosties consacrées et les a posées sur une table: certes, si le Diable eût été présent, le contact de l'Eucharistie aurait dû le mettre au supplice et agir encore plus efficacement qu'un bain d'eau bénite, et néanmoins la table a continué sa conversation avec une aisance parfaite. — D'où vient cette différence dans les résultats? De la différence des dispositions morales des opérateurs.

Voici encore une anecdote qui dément le système du clergé sur les tables. Dans le salon d'un banquier célèbre, on faisait tourner et parler des tables. Il y en avait une à laquelle se

trouvait M. Moutté, rédacteur du journal *la Patrie*, où il rédigeait le *Bulletin des sciences occultes* : elle professait la doctrine de Swedenborg, dont ce journaliste est partisan, et niait le catholicisme. A côté était une autre table actionnée par deux demoiselles fort dévotes; elle exprimait les idées catholiques. Une de ces demoiselles, animée d'un saint zèle, déclara que sa table était l'organe d'un bon ange, et la voisine interprète du Diable, et, comme preuve, elle annonça qu'en posant son chapelet sur celle-ci, elle allait forcer Satan à confesser sa présence. On accepte l'épreuve. Le chapelet est mis sur la table de M. Moutté, et la demoiselle, interpellant à haute voix l'Esprit qui anime cette table, le somme de dire qui il est. Le groupe Moutté continuant de fonctionner, la table donne d'abord par les soulèvements des pieds, les deux lettres S, A. La demoiselle est radieuse, s'écrie que c'est bien Satan, et qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. M. Moutté veut que l'expérience soit complète, et la table donne successivement les lettres G, E, S, S, E; ce n'était pas Satan, mais la *Sagesse*. On demande alors à la même table quel était l'Esprit de la table des demoiselles : Réponse, *Folie*. Comptez donc sur la vertu des objets bénits !

On assure que des tables ont montré quelquefois des connaissances que ne possédaient pas les opérateurs; je n'en connais pas d'exemples bien constatés; et s'il en existe, ils sont extrêmement rares: Ils s'expliquent par la lucidité dont peuvent jouir certains médiums dont l'état se rapproche beaucoup de celui des somnambules. Si l'on donnait des relations de ces cas de lucidité, il faudrait constater avec soin l'état des médiums. Si ce sont des individus ayant déjà été mis en somnambulisme, dès qu'ils se mettent aux tables, ils passent facilement à un état qui diffère peu du somnambulisme, bien qu'ils aient quelquefois les yeux ouverts ou entr'ouverts. On conçoit donc qu'ils trouvent, dans cet état, le degré de lucidité qu'il comporte.

Il est certain que la lucidité des médiums est bien inférieure à celle des somnambules, déjà si précaire. Cette circonstance, loin de militer en faveur de l'hypothèse des Esprits, lui est contraire : car si les tables étaient mues par des Esprits possédant des facultés supérieures à celles de l'homme, si ces Esprits étaient en état de voir ce qui échappe à notre vue, ils manifesteraient leur pouvoir d'une manière constante, régulière. Si, par exemple, un Esprit, en vertu de sa constitution, peut voir combien j'ai de pièces de monnaie dans ma poche (et c'est là un des exemples brillants de la lucidité des tables), il devra être en état de désigner les autres objets que j'ai dans mes poches, de lire un papier posé sur le dos d'un des membres de la chaîne, etc. Mais non : dans la même séance où la table révèle une chose inconnue des membres de la chaîne, elle est incapable d'en désigner d'autres de même nature ; ou, ce qu'il y a de pire, elle veut deviner et ne commet que des bévues. Cette diversité de résultats s'explique très bien si nous avons affaire à des êtres humains qui, comme nous le savons, trouvent quelquefois, dans l'état de crise, des facultés exceptionnelles, mais n'en jouissent que d'une manière irrégulière et sont continuellement exposés à confondre les fantômes de leurs rêves avec les résultats de la lucidité ; elle ne s'expliquerait pas si l'on avait affaire à des Esprits chez lesquels la vision s'opérerait d'une manière normale. Les rares éclairs de lucidité qu'on a pu trouver dans quelques groupes, n'infirmant donc en rien nos explications.

On a publié plusieurs recueils de discours de tables. Il y a entre autres, M. Mathieu, ancien pharmacien des armées, auteur de plusieurs brochures fort intéressantes sur ce sujet, et M. Goupy (1). Parmi ces discours, il y en a d'amusants, de spirituels ; il y en a de vulgaires, d'insipides, et c'est, hélas ! le plus grand nombre ; il y en a de grossiers et même

(1) *Explication des tables parlantes, des médiums, des esprits et du somnambulisme par divers systèmes de cosmologie.* 1860, 1 vol. in-8.

d'obscènes. Non-seulement on n'y voit rien qui dépasse la portée de l'esprit humain, mais les résultats sont bien inférieurs aux productions émanées de l'homme dans son état normal. Il n'y a pas une table qui ait fait avancer la science, qui ait enrichi la littérature d'une œuvre de premier ordre, qui ait résolu un seul problème, qui ait fait la moindre découverte. Rien chez les tables ne porte le cachet d'une nature supérieure, rien qui dénote l'intervention d'une classe d'êtres surhumains.

On a vu des médiums arriver à un état de surexcitation qui développe leurs facultés intellectuelles : mais le même phénomène s'observe chez les somnambules et les autres crisiaques, et il n'est pas dû au procédé des tables. Loin de là : on voit souvent un groupe composé d'hommes de beaucoup de mérite, et sous les mains desquels la table n'enfante que des propos d'une insignifiance désespérante. Le procédé, au lieu de faire ressortir les qualités brillantes des opérateurs, ne fait souvent que mettre en saillie leurs travers et leurs sottises. La table, dit avec raison M. Delaage, au lieu d'avoir de l'esprit comme quatre, a de la bêtise comme quatre.

On s'étonne que, dans un cercle de gens bien élevés, les tables tiennent des propos d'une grossièreté révoltante : on a cherché même à tirer de ces faits un argument pour prouver que ces personnes ne pouvant être les auteurs de pareils discours, il fallait bien chercher en dehors d'elles les véritables auteurs. Mais les personnes les plus réservées, les plus pures, ne peuvent ignorer entièrement ce que c'est que les choses impures, et elles ne peuvent faire qu'il ne parvienne quelquefois à leurs oreilles des lambeaux de discours ignobles. Elles s'empressent de les oublier, ou du moins elles n'ont pas conscience d'en avoir rien retenu. Pourtant dans leurs rêves elles retrouvent parfois des souvenirs qu'elles croyaient entièrement effacés de leur esprit, et elles se figurent entendre des entretiens immondes ; pareille chose a lieu dans un accès

de fièvre chaude, alors que l'individu n'est plus maître de lui-même. L'état de médium ayant beaucoup de ressemblance avec le sommeil, donne lieu à des rêves semblables, et l'individu reproduit, sans s'en douter, des propos dont il n'a pas souvenir dans l'état normal. Tout cela s'explique très bien sans qu'il soit besoin de recourir à des Esprits polissons. Les résultats dont nous venons de faire mention sont assez fréquents et ont quelque chose de fort désobligeant pour les personnes qui peuvent être considérées comme ayant coopéré à des turpitudes, et plus d'une dame s'est amèrement repentie d'avoir pris place à des tables dont le langage était d'un cynisme à faire rougir le *quart de monde*. L'auteur du livre intitulé : *Comment l'esprit vient aux tables*, raconte qu'une demoiselle fort ingénue s'étant mise seule à une corbeille qu'elle faisait mouvoir dans une soirée, demanda en riant quelles seraient les qualités qui distingueraient son futur mari, et que la corbeille répondit par un dessin obscène. A nos yeux, elle n'était pas plus coupable qu'on ne l'est des fantômes qui nous assiègent pendant nos rêves : et pourtant il est bien probable que la pauvre demoiselle aura perdu dans l'opinion des assistants, même de ceux qui croient que le médium n'est que l'instrument aveugle des Esprits.

Somme toute, aucun de nous ne voudrait pour amis, pour interlocuteurs habituels, des gens dont le langage serait semblable à celui des tables. Aussi s'est-on bien vite lassé d'aussi piètres causeurs : on s'est amusé d'abord de la nouveauté du phénomène, on s'est exercé l'esprit en cherchant à l'expliquer ; puis voyant qu'on ne dépassait pas un certain degré fort peu élevé et que la multiplicité des expériences n'ajoutait rien à ce que les premières avaient fait connaître, on renonça à un passe-temps fort maussade où il n'y avait rien à gagner. Mais les médiums restèrent et devinrent les prêtres de la nouvelle religion spiritualiste.

CHAPITRE III.

DES MÉDIUMS ET DES ESPRITS.

Tous ceux qui crurent avoir découvert dans les tables parlantes un moyen de communiquer avec les Esprits, ne tardèrent pas à le trouver défectueux. Dès qu'une personne était reconnue pour médium, ne valait-il pas mieux l'abandonner seule à l'action des Esprits, plutôt que de la faire entrer dans un groupe composé d'éléments hétérogènes, où elle était livrée à des influences diverses qui pouvaient contrarier celle des êtres invisibles? On jugea donc préférable de se passer de chaîne : le médium se mit seul à un petit meuble fort léger, tel qu'un guéridon, un chapeau, une corbeille ; les communications furent plus rapides, mieux suivies. Mais ce moyen parut encore bien lent : chaque lettre de l'alphabet exigeait un certain nombre de coups, il fallait les compter, prendre note des lettres pour composer les mots ; le moindre discours demandait un temps considérable. On imagina un perfectionnement : on adapta un crayon à un petit appareil glissant sur roulettes (planchette ou corbeille) ; le médium pose les mains sur l'appareil qui se meut et fait décrire à la pointe du crayon toutes les lignes dont se compose l'écriture. Il y a des médiums qui par ce moyen écrivent aussi vite que par les procédés ordinaires et qui même ont plusieurs genres d'écriture selon les divers Esprits qui sont censés intervenir. Ce résultat, au premier abord, paraît extraordinaire, et l'on se demande s'il peut être attribué à l'action propre du médium. Mais bien des personnes qui ne sont nullement médiums, se sont exercées à écrire avec ces sortes d'instruments, et sont parvenues promptement à écrire aussi vite qu'avec une plume et en divers genres d'écriture. Il est donc bien entendu que ces faits sont de nature à pouvoir être simulés, ce qui ne veut pas dire

qu'ils ne se produisent qu'autant qu'ils sont simulés : mais de ce qu'une personne peut sans assistance extérieure écrire avec les appareils dont il s'agit, il s'ensuit que leur emploi ne suppose pas une puissance surhumaine et ne peut être donné comme une preuve de l'action d'un Esprit.

Après avoir expérimenté quelque temps avec les planchettes, on se demanda naturellement s'il était bien utile que le médium s'empêtrât d'un attirail gênant, et s'il ne valait pas mieux qu'il écrivit tout simplement et comme tout le monde, en prenant à la main une plume ou un crayon. C'est le parti que l'on prit, et la plupart des médiums actuels écrivent à la manière ordinaire.

Il y avait encore un degré à franchir. L'écriture est moins prompte que la parole : pourquoi l'Esprit, au lieu de faire écrire le médium, ne le ferait-il parler ? C'est ce qui eut lieu, et l'on arriva aux médiums parlants ; ils n'ont point, comme les anciens possédés, une voix de circonstance qui était censée celle du diable qui les possédait ; ils ne s'expriment point d'une façon insolite ; c'est par la bouche qu'ils parlent, avec leur voix ordinaire. Seulement il est entendu avec les adeptes que le médium n'est qu'un instrument passif, et que ce sont les Esprits qui se servent de ses organes vocaux pour communiquer avec les hommes terrestres.

Ainsi un grand nombre de personnes graves et honnêtes nous assurent qu'elles sont en communication régulière avec des êtres supérieurs : si nous leur demandons quel est le fondement de leur croyance, elles nous montrent des individus qui parlent ou qui écrivent, et elles nous déclarent que ce sont les interprètes des volontés célestes. Mais à quels signes a-t-on reconnu que ces individus fussent investis de cette haute mission, comment leur caractère privilégié s'est-il manifesté ? A cette question on se borne à nous répondre que ce sont des médiums ; ce qui se réduit à dire qu'ils font tourner des tables sans y songer, qu'ils sont aptes à entrer dans

cet état particulier où l'homme n'a pas conscience de ce qu'il fait. Quelle garantie a-t-on même qu'ils possèdent cette qualité? Nous avons déjà fait remarquer et tout le monde reconnaît qu'elle est très facile à simuler, même quand il s'agit de faire mouvoir des tables, à plus forte raison quand il ne s'agit que de parler et d'écrire. Le premier venu, prôné comme médium par quelques compères, peut aisément jouer ce rôle, et tout ce qu'il dira sera réputé l'œuvre des Esprits. Jusqu'ici, quand on voulait s'attribuer une mission supérieure, il fallait au moins frapper l'imagination des gens crédules au moyen de quelques prestiges, opérer des choses extraordinaires; maintenant, grâce aux progrès de la civilisation, le procédé est mis à la portée de tout le monde, même de ceux qui ne savent pas écrire, car ils seront médiums parlants; il leur suffira d'un peu d'aplomb et de bavardage, et ils seront réputés les organes des plus grands hommes qui aient jamais existé, toutes leurs paroles seront accueillies comme des oracles et enregistrées précieusement.... En vérité, on a peine à croire que la crédulité puisse aller aussi loin, et il est humiliant de penser que des nations éclairées surpassent en niaiserie les peuples les plus sauvages.

Les partisans des Esprits sont obligés de compter sur la bonne foi des médiums, et n'ont pas d'autre garantie de la réalité de leur mission. Or, il y a, surtout en Amérique, un grand nombre d'individus qui font métier d'exercer les fonctions de médium, qui se font payer tant par séance ou consultation, et qui se font annoncer dans la quatrième page des journaux, absolument comme nos somnambules. La sincérité de pareils gens est fort suspecte : leur conscience peut être en lutte avec leurs intérêts; il faut vivre, et puisque la crédulité publique leur attribue des facultés extraordinaires, on trouve fort commode de l'exploiter; on peut même alléguer, pour se justifier, d'excellentes raisons, on se dit qu'on ne fait

de tort à personne, *au contraire*, on entretient les consultants dans leur foi religieuse, et tout bien considéré, c'est pour leur bien qu'on leur donne des communications qu'on a soin, du reste, de parfumer des maximes les plus morales. Parmi les médiums qui ne se font pas payer à la séance, il en est un grand nombre dont la conduite n'en est pas moins intéressée : les uns se flattent de séduire quelque riche maniaque et de tirer de lui des avantages bien supérieurs à ce que produiraient les consultations ; d'autres ne travaillent pas pour le lucre, mais sont flattés de passer pour des êtres extraordinaires, et ils ne craignent pas d'employer la fraude pour atteindre leur but. Qui pourra démêler tous ces calculs ?

Pour peu qu'une matière ait de l'importance, un fait n'est pas tenu pour constant s'il n'est certifié que par un témoin : on exige surtout des témoignages plus nombreux quand il s'agit de faits extraordinaires, invraisemblables, et qui paraissent en contradiction avec les lois connues. Or ici il s'agit de faits sur lesquels on s'appuie pour affirmer l'intervention d'êtres invisibles, et à l'égard de chaque fait on n'a pour gage de la sincérité du médium que la déclaration du médium lui-même qui prétend n'avoir pas conscience de ce qu'il écrit ou dit dans cet état. Ce témoignage est évidemment insuffisant. Sans doute, chacun de nous pourra s'en contenter à l'égard d'un médium dont l'honnêteté lui est particulièrement connue, mais cette conviction, basée sur des relations personnelles, ne pourra être partagée par le public, et chacun de ceux auxquels on racontera les hauts faits d'un médium, et qui n'aura pour croire à sa sincérité d'autre garantie que la parole de ce médium ou les certificats de moralité donnés par ses amis, sera parfaitement en droit de douter de sa véracité et par suite de la réalité de l'état du médium ; aucun de ces faits ne pourra donc être tenu pour authentique.

Passons sur cette difficulté et admettons la bonne foi de

tel médium. Il doit être cru quand il déclare qu'il se regarde comme étranger aux discours qu'il profère ou qu'il écrit, soit; mais sa persuasion est-elle conforme à la réalité des choses? C'est ce qu'il s'agit de décider. Ce que nous avons dit des médiums tourneurs de tables, s'applique à tous les genres de médiums. Nous avons vu qu'il y a des états dans lesquels nous nous faisons illusion en attribuant à autrui nos propres œuvres. Cette explication toute naturelle suffit pour rendre compte des phénomènes, et, on ne saurait trop le répéter, chaque fois que des actes humains peuvent s'expliquer par les lois qui régissent la nature de l'homme, il est déraisonnable de recourir à des causes surnaturelles et de faire intervenir des êtres extérieurs dont l'existence même est problématique. Cette considération doit nous suffire pour rejeter l'hypothèse des Esprits : un examen plus détaillé achève de prouver qu'elle est inadmissible.

Pendant qu'un médium écrit, interposez un corps opaque, par exemple une feuille de papier épais entre ses yeux et la main qui écrit, il se fera tout de suite un changement visible. Le médium n'écrira plus avec la même aisance, ses lignes ne seront plus droites, elles enjamberont les unes sur les autres; arrivé à la fin d'une ligne, il tracera des caractères au delà du papier; pour en commencer une autre, sa main n'ira pas se poser à l'endroit convenable. En un mot, il éprouvera le même embarras que tout individu qui écrit sans y voir. Donc, quand il écrivait précédemment, il se servait de ses yeux comme d'une sentinelle de sa propre intelligence. Ce changement n'eût pas eu lieu si le médium n'eût été qu'un instrument dont se servirait un être extérieur. Ce dernier n'aurait eu besoin que de lui conduire la main, et les yeux du médium n'auraient aucun rôle à jouer, pas plus que son intelligence.

S'il est vrai que les Esprits soient les auteurs des discours du médium, leur action doit se manifester par une science ou

une puissance supérieure à celle du médium, et ils doivent révéler une personnalité tout à fait indépendante de celle du médium. Voyons s'il en est ainsi.

Essayez de converser avec l'Esprit en une langue inconnue du médium, vous constaterez son impuissance. On a cité quelques faits qui paraissent contredire ce que j'affirme. Mais observons qu'il est très difficile de s'assurer si un médium ne connaît pas telle langue, et dans les cas qui ont été cités, il pouvait se faire que le médium connût plus ou moins bien une langue, bien qu'on crût généralement qu'elle lui était étrangère. Il est même possible qu'un médium ait appris à l'avance quelques fragments d'une langue peu connue, afin d'exciter l'étonnement. C'est ainsi que j'ai vu circuler des fragments d'hébreu et de sanscrit qu'on disait avoir été écrits par des demoiselles qui ne savaient pas un mot de ces langues. Peut-être s'étaient-elles bornées à graver dans leur mémoire l'image d'une ou de deux lignes d'écriture, sans même en apprendre la signification, ce qui leur aurait permis de les reproduire. De pareils faits n'ont rien de concluant. Si, comme l'affirment les spiritualistes, les Esprits lisent la pensée sans se préoccuper des mots, ils comprendront les questions faites dans une langue quelconque, et même les questions mentales. Mais les médiums ne s'accommodent pas de cette manière de procéder, et leurs réponses prouvent leur impuissance. Leur lucidité peut expliquer une ou deux réussites qui viendront fortuitement; un Esprit possédant la faculté qu'on lui attribue, répondrait à coup sûr et sans chance d'erreur.

Pour parler une langue non apprise, la lucidité ne suffit plus. Aussi ne peut-on obtenir un tel résultat des médiums. Qu'un médium parle une ou deux langues dont on ne lui supposait pas la connaissance, il ne faudra pas crier merveille, parce qu'il a pu les étudier en secret. Mais comme il ne peut savoir toutes les langues, priez-le d'évoquer des

Esprits parlant telles langues que vous lui désignerez, et il restera court.

Règle générale : l'Esprit ne sait rien de ce qu'ignore le médium. Dès lors, il semble étrange que les Esprits dont l'ignorance est si facile à constater, jouissent d'un certain crédit. Les somnambules, les tireurs de cartes et les devins de toute sorte ne peuvent maintenir leur renommée de lucidité qu'à la condition d'obtenir quelques succès au moins de temps en temps. Les médiums n'ont besoin de rien de semblable : ils peuvent, pendant un temps indéterminé, se borner à débiter des âneries, des platitudes, sans que leur vogue en souffre la plus légère atteinte, sans que les Esprits qui sont censés les employer, inspirent moins de respect et de confiance. D'où vient cette différence ? C'est que pour tirer d'embarras Esprits et médiums, on a imaginé un expédient des plus commodes. A toute question indiscrete on répond PAS D'ÉPREUVE. Demandez à l'Esprit une chose qu'ignore le médium, adressez-lui la parole en une langue inconnue à ce dernier, proposez des moyens de contrôle, l'oracle répond invariablement *pas d'épreuve*, et la foule béate reste frappée d'admiration et de terreur. « Comment, disent les docteurs de la nouvelle loi, pouvez-vous supposer que des êtres supérieurs vont se mettre à vos ordres et s'assujettir à toutes les questions qu'il vous plaira de leur adresser ? Ils ne viennent pas pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour vous instruire. C'est à vous à écouter. »

Ce n'est là qu'une misérable échappatoire, et un syllogisme qui suppose résolu ce qui est en question. Vous nous dites que nous avons affaire à des Esprits, et vous raisonnez comme si ce point de fait était démontré. Mais c'est précisément ce qu'il s'agit de vérifier. Tant que la preuve ne sera pas faite, nous devons chercher à nous éclairer ; il est donc parfaitement légitime de soumettre les expériences à toutes les conditions qui peuvent les rendre probantes. Nous sommes en

présence de faits qui peuvent s'expliquer par une action humaine : on nous dit qu'ils sont dus à l'action d'êtres extérieurs à l'humanité ; c'est à ceux qui ont cette prétention à faire voir les signes manifestes de cette intervention, à établir par des résultats positifs que la puissance humaine est dépassée. Si réellement ce sont des Esprits qui agissent, ils ont sans doute pour but de se faire connaître aux hommes, et ils ne peuvent refuser de donner des preuves éclatantes de leur existence ; si les moyens qu'on leur propose ne sont pas de leur goût, qu'ils en adoptent d'autres, mais enfin qu'ils agissent et qu'ils nous donnent des témoignages évidents de leur action. Quand ils se seront ainsi manifestés, ils pourront sans doute s'envelopper de leur dignité, refuser de répondre à toute question et ne nous entretenir que de ce qui leur conviendra. Mais jusque-là nous ne les connaissons pas, et la fin de non-recevoir qu'on oppose en leur nom ne peut être prise que pour un aveu d'impuissance.

Les partisans des Esprits se contredisent quand ils nous allèguent des motifs de dignité qui empêcheraient les Esprits de se prêter à nos expériences. En fait, ces messieurs se conduisent comme si les Esprits étaient à leurs ordres ; ils évoquent suivant leur fantaisie tous les morts dont le nom leur passe par la tête ; ils leurs adressent toutes sortes de questions, et comme ces questions roulent toujours sur des sujets où il n'y a ni contrôle ni vérification possible, ils ne manquent jamais d'obtenir des réponses. Ainsi on a deux systèmes suivant les besoins de la cause. S'agit-il de bavarder à perte de vue sur les sphères habitées par les Esprits, ou de débiter des tirades sur la morale, les Esprits sont nos très humbles serviteurs, ils quittent tout pour se mettre à nos ordres, ils répondent à toutes nos questions et montrent une docilité, une complaisance inépuisables. S'agit-il au contraire de choses qui embarrassent le médium, par exemple de décrire un événement passé, de donner l'âge ou les prénoms du mort

évoqué, alors les Esprits se renferment dans un dédaigneux silence, et ils tiennent à distance les mortels assez audacieux pour les interroger. Cette différence de conduite serait inexplicable de la part des Esprits ; elle s'explique très bien de la part de ces pauvres médiums qui, malgré tout le mal qu'ils se donnent pour paraître extraordinaires, ne peuvent nous donner plus qu'ils ne savent.

Quelques exemples feront mieux ressortir le jugement que nous portons sur la nature des médiums. Un fait négatif ne prouve rien, et nous reconnaissons qu'on ne pourrait rien conclure de ce que tel médium se serait trouvé en défaut. Mais s'il s'agit de faits multipliés où figurent des médiums de premier ordre, vénérés de toute la secte, reconnus par elle pour être visités par des Esprits supérieurs, l'observation des faits pourra fournir un enseignement précieux.

J'assistai à une soirée où se trouvait un médium-écrivain très célèbre : c'est une demoiselle par l'intermédiaire de laquelle plusieurs personnages historiques ont écrit leur vie. Ce jour-là, c'était Louis XI qui conduisait sa main et qui faisait des additions à un très long manuscrit contenant l'histoire de sa vie. On invita les spectateurs à lui faire des questions. Je demandai à ce roi si, au lieu d'employer le français d'aujourd'hui, il ne pourrait pas écrire quelques lignes dans la langue de son temps, celle de Commines. Réponse : *Pas d'épreuve*. M. Piérart, directeur de la *Revue spiritualiste*, qui a fait des études approfondies sur l'histoire des provinces du Nord, pria Louis XI de donner des éclaircissements sur certaines particularités du siège de Maubeuge, dont ne parle aucun historien. Certes, ce n'était pas là une question oiseuse. On fournissait même à l'Esprit une occasion de compléter le travail dont il s'occupait avec le médium. La réponse fut encore la même : *Pas d'épreuve*. Toutefois, quelques instants après, l'Esprit parut se relâcher un peu de sa morgue royale :

il annonça qu'il consentait à donner une épreuve consistant à écrire le nom que penserait un des spectateurs. Cette épreuve aurait pu être regardée comme un passe-temps peu digne de la majesté d'un si haut Esprit, et il nous semble qu'il eût été plus convenable de répondre à la question de M. Piérart. Mais les Esprits ont peut-être leurs caprices auxquels il faut bien se soumettre. L'honorable docteur Pucl s'offrit pour penser un mot, et pour que l'expérience, en cas de succès, fût décisive, il écrivit ce mot sur son carnet, de manière à n'être vu de personne. Le médium, qui tout à l'heure écrivait très nettement, se mit à tracer des caractères informes. On pria Louis XI de vouloir bien écrire un peu plus lisiblement. Le médium traça d'autres caractères, tout aussi baroques et illisibles que les premiers. Tout le monde reconnut qu'il n'y avait pas moyen d'y rien déchiffrer. C'est alors que M. Pucl ouvrit son agenda sur lequel il montra le mot *Champollion* qu'il y avait écrit. Il y eut bien un fidèle qui, reprenant le barbouillage du médium, prétendit y voir un C, puis un H. Je lui fis remarquer qu'avant d'avoir lu le mot, il n'avait rien pu démêler dans l'écriture du médium. Voilà donc la seule épreuve à laquelle se soit soumis l'Esprit, la seule preuve de son intervention : refuser de répondre quand il ne sait pas, promettre de deviner un mot et ne donner que des griffonnages. Certes, tout cela ne dépasse pas la puissance humaine ; il y a plus, le premier venu peut s'acquitter aussi bien d'une telle besogne et avoir tout autant de droits au titre de médium. Les personnes de bon sens qui se trouvaient là, se demandaient si l'on ne s'était pas moqué d'elles en exhibant de telles niaiseries. Mais les dévots de cette petite église ont été persuadés qu'ils avaient eu l'honneur de passer la soirée avec Louis XI ; la demoiselle est toujours un médium de haut titre, elle a même monté en grade et est devenue médium parlant ; elle fait les délices de la *Société spirite* dont les séances se composent d'exercices pareils à ceux que je viens de décrire,

et il y a des gens qui se pâment d'aise en voyant écrire Louis XI.

J'ai longtemps fréquenté un cénacle spiritualiste où les communications se font par une corbeille munie d'un crayon, sur les bords de laquelle un habitué des séances et la maîtresse de maison posent les doigts. Celle-ci est un des deux médiums au moyen desquels est censé avoir été obtenu un livre qui sert en quelque sorte d'évangile à une des églises spiritualistes. On voyait souvent à ses soirées des sommités du magnétisme et du spiritualisme; il est donc bien entendu que c'est là un des foyers les plus importants de révélations. Chaque spectateur a la faculté d'évoquer l'Esprit avec lequel il lui convient d'entrer en communication. Aussitôt l'évocation faite, un homme qu'on peut regarder comme co-médium, éprouve une violente secousse et annonce que l'Esprit appelé est présent. L'évocateur fait ensuite toutes les questions qu'il lui plaît, et la corbeille se mettant en mouvement sous les doigts du médium principal, écrit les réponses. Plusieurs fois des personnes ont évoqué des individus imaginaires, ou bien étant censés évoquer mentalement, n'ont rien évoqué du tout : le co-médium n'en éprouvait pas moins les secousses et certifiait avec assurance la présence des Esprits évoqués. Malgré la diversité de ces Esprits, les réponses sont empreintes d'un caractère uniforme et sont d'une pauvreté humiliante. Qu'on appelle Cicéron ou Cadet Roussel, le style et les pensées sont les mêmes, dénotent la même ignorance et présentent la même platitude. En voici un échantillon. L'illustre Arago étant appelé, déclare que la science terrestre n'est rien en comparaison de la science céleste qu'il possède actuellement. Il est possible qu'il en soit ainsi; mais comme, à moins de tomber dans un scepticisme universel, on ne peut révoquer en doute les mathématiques, il faut croire que, quant à cette branche des connaissances, la science céleste n'est pas différente de la nôtre et ne la nie pas, mais qu'elle est supé-

rieure et la comprend; Arago devenu plus savant, ne peut donc avoir désappris les mathématiques. On le questionne à ce sujet, et l'on voit que la corbeille ne comprend pas même la question et ne sait pas la valeur des termes dont elle se sert. On l'interroge sur le système du monde; la corbeille répond que la terre ne tourne pas autour du soleil, non plus que le soleil ne tourne autour de la terre, mais que la terre *se balance* (sans doute comme un pendule) autour du soleil. On demande de combien de degrés est l'amplitude de l'oscillation; réponse: Quatre milliards de degrés. L'interrogateur manifestant quelque étonnement d'une telle réponse, le co-médium initié sans doute aux idées de l'Esprit *corbillonneur*, s'empresse d'ajouter que ce sont des degrés dont chacun vaut 25 lieues. Les béats sont enchantés et prennent en pitié la science terrestre qui n'aurait jamais trouvé d'aussi belles choses.—Les évocateurs en général n'ont aucun doute sur l'identité des Esprits qui se manifestent. Pourtant il s'en trouve qui désirent avoir des garanties à cet égard et invitent l'Esprit à fournir quelque satisfaction, par exemple en indiquant ses prénoms, lieu de naissance ou de décès, ou quelque autre particularité. La corbeille répond alors: Écris dix noms parmi lesquels j'indiquerai le nom demandé. On se prête à cette épreuve qui ne réussit presque jamais. Ainsi une dame de mes amies qui avait évoqué son mari et qui voulait qu'il indiquât son prénom, écrivit, comme on le lui prescrivit, dix noms parmi lesquels était le prénom à découvrir. La corbeille se mit en mouvement, elle parcourait lentement la liste, et de temps en temps la pointe du crayon s'approchait d'un des noms, pendant que le médium, les yeux fixés sur l'évocateur, cherchait à lire dans sa physionomie si l'on avait rencontré juste; n'y trouvant pas l'expression cherchée, la corbeille finit par pointer un nom au hasard; elle s'était fourvoyée. Elle recommença sans se décourager, indiqua un second nom, puis un troisième, et alla ainsi jusqu'à sept, sans

rencontrer juste. L'Esprit jouait de malheur. La corbeille dépitée finit par jeter sa langue aux chiens. Croit-on que de tels insuccès aient désillusionné les amateurs du corbillonnage? Nullement : ils en sont quittes pour dire que les Esprits une fois dégagés des liens terrestres, oublient tous les menus détails de leurs existences passées. Mais s'ils ont oublié au point de ne plus se rappeler même leur nom, sont-ils bien sûrs d'être identiques aux personnages évoqués qu'on n'a spécifiés que par leurs noms?... Pauvres Esprits qui ont tout oublié et n'ont rien appris !

Les partisans des Esprits sont bien obligés de reconnaître qu'il y en a de toutes classes, que beaucoup d'entre eux sont légers, frivoles, inintelligents, menteurs, pervers; qu'en un mot on trouve chez eux tous les défauts et tous les vices; mais ils ajoutent que les Esprits forment une série au haut de laquelle sont les Esprits purs, parfaits, les seuls dont on doit rechercher les communications. Si nous demandons à quoi l'on reconnaît ces derniers, on nous dit que c'est aux qualités supérieures qui distinguent leurs discours. Ainsi, tout ce qui ne porte pas l'empreinte de ces hautes qualités, doit être attribué à des Esprits inférieurs. Mais pourquoi à des Esprits inférieurs plutôt qu'au médium lui-même? Du moment où l'on confesse que les prétendues communications sont des œuvres médiocres ou détestables, où se révèlent toutes les imperfections de l'homme, il n'y a pas de raison pour en chercher les auteurs en dehors de l'humanité.

Quant aux œuvres prétendues supérieures, quel sera le critérium de cette supériorité? On n'a encore obtenu par les Esprits rien qui puisse être mis au-dessus des chefs-d'œuvre des grands maîtres en littérature, rien qui dépasse *l'Iliade*, *l'Énéide*, *Cinna*, le *Misanthrope*, *l'Esprit des lois*, etc. On ne peut donc soutenir que les écrits attribués aux Esprits soient tellement admirables qu'aucun homme terrestre ne soit en état d'en produire de pareils, et que l'humanité soit

évidemment dépassée. Quelle nécessité y a-t-il donc de recourir aux Esprits?... Quand les spiritualistes déclarent que telle communication vient d'un Esprit supérieur, ils l'apprécient suivant leurs préjugés, et trouvent sublime tout ce qui s'accorde avec leur propre doctrine. S'il s'agit, par exemple, de l'état de l'âme humaine après la mort, les communications dites spirituelles étant fort divergentes, chacun attribue à un Esprit supérieur ce qu'il juge orthodoxe, pendant qu'une autre secte, ayant d'autres idées sur cette question, trouve cette même communication infectée d'erreurs et déclare qu'elle ne peut venir que de mauvais Esprits. Il n'y a aucune règle fixe, aucun moyen de discernement. En résumé, le *bon* Esprit, c'est celui qui caresse nos opinions, l'*orthodoxie*, c'est *ma doxie*.

Il est clair que l'adoption par telle ou telle secte, des doctrines émises dans une suite de communications, ne suffit pas pour que cet ensemble soit réputé l'œuvre d'Esprits supérieurs ou même d'Esprits quelconques. Quant aux autres qualités de ces dictées, elles varient suivant les médiums, et suivant les cercles où ils s'inspirent; il y a, dans le nombre, des morceaux remarquables, mais rien jusqu'ici qui mérite d'être mis au premier rang. Chaque cercle est décidé d'avance à s'extasier devant tout ce qu'enfantent ses médiums, et accueille comme autant d'oracles les déclamations les plus insignifiantes. Voici un exemple qui prouve à cet égard la force des préventions.

La *Revue spirite* a publié une communication qui était censée venir de saint Louis; c'est un sermon banal sur l'avarice, il n'y a rien de saillant, rien d'original; certes, pour tout homme non prévenu, il n'y a pas de raison pour supposer que le médium n'en soit pas tout simplement l'auteur, pas de raison surtout pour l'attribuer précisément à saint Louis dont rien ne dénote la personnalité. Un membre du cénacle où avait été écrit ce morceau m'en fit admirer les beautés,

il trouvait tout sublime, jusqu'à la moindre particule, et affirmait péremptoirement qu'aucun homme terrestre n'aurait pu faire rien de pareil. Quelques jours après, je me trouvais avec un spiritualiste qui faisait parler aussi les Esprits, mais qui n'était pas du même cénacle et qui ne lisait pas la *Revue spirite*. Je lui lus le discours sur l'avarice, sans en faire connaître l'origine, et je lui demandai son avis ; il me répondit sans hésiter que c'était une amplification d'écolier. Les deux hommes qui avaient exprimé sur le même Esprit deux jugements si opposés, ont tous deux de l'instruction et du goût : mais le premier avait prononcé d'après ses préjugés, et le second avec son jugement sain. — Le discours de saint Louis présente une particularité qui mérite d'être notée : on y enseigne l'éternité des peines de l'enfer, et le fait s'explique très bien par l'éducation catholique du médium qui est une jeune demoiselle. Mais cette doctrine est en opposition formelle avec le *credo* de l'*Eglise spirite*. Comment se tirera de là le directeur de la *Revue*? Il n'est pas embarrassé pour si peu, et voici comment il concilie les enseignements contradictoires. Les supplices auxquels sont condamnées les âmes coupables, auront un terme (M. Allan Kardec nous en donne l'assurance, il sait la chose à fond, et il ne peut se tromper) ; mais le doux saint Louis, pour rendre leurs tourments plus affreux, leur fait croire qu'ils seront éternels ; et le langage où il s'exprime ainsi, est destiné aux Esprits de la troisième catégorie (précisément de la troisième)! Pour se contenter d'une pareille explication, il faut vraiment une forte dose de bonne volonté. C'est aux hommes terrestres que l'Esprit est censé s'adresser, sans distinction de catégorie ; s'il propage des erreurs, il travaille à égarer tous les hommes, de quelque catégorie qu'ils soient. D'ailleurs, quelle que puisse être l'utilité d'aggraver les souffrances des condamnés, un être vertueux ne peut chercher à atteindre ce but par un mensonge. Le prétendu saint-Louis, nonobstant ses bonnes

intentions, est déclaré par le pontife, coupable d'avoir sciemment altéré la vérité ; si donc il ment sur un point, il ne peut plus inspirer aucune confiance, il est toujours suspect de mensonge, même quand il dit être saint-Louis. Nous n'avons donc aucune garantie de son identité. En lui appliquant les règles posées par M. Kardec lui-même, on serait fondé à le déclarer Esprit inférieur, folâtre, pervers, etc.

Les règles que nous donnent les spiritualistes pour discerner les *bons* Esprits, sont purement arbitraires, puisqu'elles ne consistent que dans l'appréciation du mérite et de la vérité des communications : quant au mérite, chacun l'estime suivant son goût littéraire qui, comme nous l'avons vu, peut être perverti par la prévention ; et quant au fond, chacun, en fait de questions religieuses, ne voit la vérité que dans l'enseignement de la secte à laquelle il appartient. Qu'un discours soit écrit en style convenable, qu'il renferme quelques maximes morales et qu'il n'y ait pas d'erreur palpable, il n'en faudra pas davantage pour que l'on déclare que c'est l'œuvre d'un bon Esprit. Cette conséquence n'est pas logique. Comme nous l'avons fait remarquer à propos des tables, par cela seul que les prétendus Esprits sont en contradiction sur le sort qui attend l'homme après sa mort, il s'ensuit que la plupart d'entre eux (sinon tous) sont des imposteurs ; et comme on ne peut discerner ceux d'entre eux (si toutefois il y en a) qui disent la vérité sur ce point où la vérification n'est pas possible, la conséquence est que tous sont suspects de mensonge, que toutes leurs affirmations doivent être contrôlées par notre raison, qu'on ne peut les croire sur aucun point, même quand ils déclarent être des âmes de trépassés.

Voici encore une difficulté des plus graves. Le même personnage évoqué dans différents cercles, s'y manifeste, mais pour y professer des doctrines contradictoires, pour y tenir des discours aussi hétérogènes par la forme que par le fond. Par exemple, Voltaire évoqué par le catholique M. Carion,

fait profession de foi catholique, reconnaît la divinité de Jésus-Christ, rétracte ses impiétés et signe même un désaveu dont le *Fac simile* se trouve en tête du livre intitulé : *Lettres sur les évocations*. Voltaire évoqué dans le cercle corbillonnant dont j'ai parlé plus haut, a déclaré en ma présence, qu'il maintenait plus que jamais ses attaques contre le christianisme, qu'il était intime ami de Jésus-Christ qui habite la même planète que lui, et que le Voltaire de M. Carion était un jésuite qui avait faussement pris son nom. Enfin Voltaire évoqué dans le cercle de M. Barthet, à la Nouvelle-Orléans, fulmine contre le catholicisme et adhère à la doctrine des évocateurs, c'est-à-dire au passage des âmes dans diverses sphères concentriques à la terre, sans qu'il y ait réincarnation (1). Il ne peut y avoir identité entre ces trois personnages : lequel des trois est le vrai Voltaire? Deux au moins sont des imposteurs, peut-être tous les trois; et cependant chacun des cercles croit posséder le personnage évoqué; chacun trouve dans ses discours, la morale qu'il juge bonne, les dogmes qu'il estime vrais. On voit donc que ces moyens dans lesquels ils ont confiance, ne les préservent pas de l'erreur.

Ce que nous avons dit de Voltaire, nous pouvons le dire d'une foule d'autres personnages qui sont le plus ordinairement évoqués dans les cercles : nous citerons saint Louis, Bossuet, Fénelon, Mirabeau, Franklin, J.-J. Rousseau, feu M. Alfie. Tous sont souvent évoqués en France et en Amérique, et les communications attribuées à chacun d'eux, sont aussi discordantes que celles de Voltaire.

Parmi les Esprits familiers du cercle de M. Barthet se trouvent le pape Clément XIV et un certain père Ambroise. Le *Spiritualiste de la Nouvelle-Orléans* publia dans son numéro de décembre 1857, des communications de ces deux

(1) *Le Spiritualiste de la Nouvelle-Orléans*, 1858, numéros de février, mars et mai.

personnages. Elles ne se trouvèrent pas du goût de M. Kardec, ni par conséquent de celui des Esprits de son cercle. Pour ôter toute valeur à ces documents, il imagina d'évoquer le *vrai* père Ambroise et le *vrai* Clément XIV qui ne manquèrent pas de répondre à l'appel, et déclarèrent que c'étaient des Esprits inférieurs et menteurs qui avaient usurpé leurs noms à la Nouvelle-Orléans, et ils désavouèrent les communications insérées au *Spiritualiste*. Puis M. Kardec évoqua ces Esprits menteurs qui, contraints par sa puissance, vinrent piteusement confesser leur espiéglerie et s'excusèrent en disant qu'ils supposaient que personne ne serait dupe de leurs mensonges, et qu'on reconnaîtrait bien à leurs discours qu'ils ne pouvaient être l'œuvre des Esprits supérieurs (voir la *Revue spirite* de juillet 1858). Ainsi ce qui, dans un cercle, avait porté le cachet évident d'Esprits supérieurs, est dans un autre réputé œuvre misérable et infime.., à charge de revanche. Certes, M. Barthet pourra aussi, quand il voudra, se donner le plaisir d'évoquer le *vrai* saint Louis qui viendra désavouer les tartines débitées en son nom dans le cercle spirite, et l'on découvrira que ces capucinades sont dues à l'Esprit de quelque bedeau farceur.

Au surplus, chaque fois qu'on en fait l'expérience, le même personnage évoqué dans des cercles où règnent des opinions différentes, arrive toujours avec les opinions du cercle où il se manifeste, et par conséquent contredit celles qu'il est censé professer dans les autres cercles; les divers recueils spiritualistes fournissent la preuve de cette divergence. Il n'y a pas de raison pour préférer une de ces manifestations aux autres, pour assigner à l'un de ces Esprits le privilège de l'authenticité, à l'exclusion de ceux qui revendiquent le même nom; donc, aucun ne donnant de garantie de véracité, tous doivent être rejetés comme apocryphes. Dès lors les communications dégagées du prestige des noms usurpés et examinées froidement par la raison, ne paraîtront plus que ce qu'elles sont

réellement, c'est-à-dire l'écho des pensées du médium et de celles des assistants.

On remarque que les communications présentées comme l'œuvre des grands écrivains, sont d'un style qui n'a rien de commun avec celui de leurs ouvrages. Par exemple, lisez les prétendus discours de Bossuet, de Voltaire, de Franklin, et vous n'y reconnaîtrez pas la manière de ces hommes illustres. On a demandé compte aux spiritualistes de cette disparate choquante. Comment, leur a-t-on dit, se fait-il que tous ces morts évoqués, même ceux qui ont quitté la vie depuis peu de temps, comme Lamennais et Béranger, aient tout à coup abandonné leurs habitudes de style pour emprunter une forme commune, savoir celle qui est usitée dans le cercle où on les évoque? Plusieurs docteurs en spiritualisme ont répondu que les Esprits ne s'occupaient nullement du style, qu'ils se bornaient à inspirer le fond des pensées au médium qui est chargé de les revêtir des formes du langage (1). S'il en est ainsi, le médium n'est donc plus seulement un automate; il est obligé de rédiger les pensées qu'il reçoit, ce qui exige un travail intellectuel d'une certaine importance. Mais il a conscience d'être resté passif, de n'être pour rien dans ce que sa main a écrit. Donc, de votre aveu, il s'est fait illusion, au moins sur ce point. Dès qu'il est entendu qu'un individu peut accomplir un travail intellectuel d'une manière inconsciente, il n'est pas plus difficile d'admettre qu'il en soit du fond comme de la forme, et que le médium soit auteur de l'un comme de l'autre; dès lors l'explication naturelle du phénomène est acceptée.

Les spiritualistes ont adopté divers systèmes sur les évocations et sur la nature des Esprits. Nous ne jugeons pas utile de les exposer; il y a seulement quelques points dont il est bon de faire mention. D'après la petite secte dont

(1) C'est ce qu'assure M. Barthet (*Spiritualiste de la Nouvelle-Orléans*, juin 1858, p. 441).

M. Allan Kardec est l'hierophante et qui a pris le titre de *Spirite*, ou obtient par l'évocation les communications, soit des Esprits incarnés sur la terre ou dans les autres mondes, soit des Esprits errants, c'est-à-dire dégagés de leur corps, mais soumis à la nécessité de réincarnations ultérieures, soit enfin des Esprits supérieurs qui, après une série d'incarnations plus ou moins nombreuses, sont définitivement affranchis de ces épreuves. « On peut évoquer l'Esprit d'une personne vivante; il répond alors comme Esprit et non comme homme, et souvent les idées ne sont pas les mêmes... Il est des circonstances où ces évocations peuvent avoir de l'inconvénient. L'émancipation de l'âme, comme on sait, a presque toujours lieu pendant le sommeil; or, l'évocation le provoque si la personne ne dort pas, ou tout au moins produit un engourdissement et une suspension momentanée des facultés sensitives. Il y aurait donc danger si en ce moment la personne se trouvait dans une position à avoir besoin de toute sa conscience. Il y en aurait encore si elle était malade, car le mal pourrait être aggravé (1). »

Ainsi chacun de nous peut, sans qu'il s'en doute, être évoqué *comme Esprit* au moment où il s'y attend le moins, et contraint de quitter son corps pour aller au bout du monde faire tourner des tables et parler des corbeilles; comme ces voyages ne laissent, à ce qu'il paraît, aucun souvenir, nul de nous ne peut répondre de n'avoir pas été évoqué; tel qui ne croit pas à l'intervention des Esprits dans les actes des médiums, est l'auteur des phénomènes qu'il nie, est en communication suivie avec des médiums, et les gratifie de discours *spirites*, accueillis peut-être comme des oracles célestes (et cette chance est peu flatteuse, eu égard à la nature habituelle des communications). Quand nous demandions des preuves de l'intervention des Esprits, on nous disait qu'ils n'étaient pas à nos

(1) A. Kardec, *Instruction pratique*, p. 122.

ordres et que nous devons attendre respectueusement qu'il leur plût de se manifester. Et voici que les mêmes docteurs nous affirment que le premier individu venu, au moyen d'une seule phrase parlée ou même pensée, peut arracher les vivants à leur existence normale, les forcer d'obéir à ses caprices, les employer aux exercices de guéridons et de planchettes. Il y a là une contradiction flagrante. Mais c'est là la moindre des difficultés. Que devient ce pauvre diable évoqué, quand il n'a plus son esprit qu'on lui emprunte ainsi sans sa permission ? Nous avons fait voir que la séparation de l'âme et du corps était une chimère : ici c'est quelque chose d'encore plus exorbitant ; on ne lui enlève qu'une partie de sa conscience, puisqu'on nous dit qu'il pourrait être gêné s'il avait besoin du tout. La conscience se scinde donc par fractions ?... Ce qu'il y a peut-être de plus étrange, c'est cette domination terrible, effroyable, qu'on peut exercer sur une personne quelconque en prononçant ces seuls mots : « *Au nom de Dieu j'évoque un tel.* » Celui que vous avez évoqué pourra prendre sa revanche et vous confisquer aussi votre esprit. Si deux individus s'évoquaient en même temps, on aurait une lutte pareille à celle des deux magiciens d'Hoffmann, qui combattent en se lançant pour toute arme, des regards diaboliques. On conçoit que dans une lutte d'influence entre deux personnes, la victoire appartienne à celui qui l'emporte par l'intelligence, par la science, par l'énergie de la volonté et même par l'habileté. Mais on a peine à admettre que la priorité d'intention assujettisse un homme à autre homme. Voici, je suppose, mon ennemi qui m'obsède et m'accable par des évocations indéfiniment prolongées, se rend par là maître de moi, me réduit au triste état de M. Hochenez dans le vaudeville (1), fait de moi sa chose, et tout cela parce qu'il a prononcé avant moi une formule qui n'a rien de cabalistique et qui est à la por-

(1) *Les extases de M. Hochenez*, vaudeville très plaisant et très spirituel de M. Marc-Michel.

tée de tout le monde; si au contraire j'avais pris les devants, les rôles seraient changés, ce serait moi qui absorberais mon ennemi, j'en ferais mon esclave au lieu d'être le sien. Faut-il en conclure que le plus sûr moyen de ne pas être évoqué, c'est d'évoquer soi-même? Mais on ne peut, ni passer sa vie à évoquer, ni évoquer tout le monde à la fois; et telle personne que j'aurai omise dans mes évocations, va peut-être me dominer par ses enchantements et m'enfermer dans une corbeille, comme ces génies des contes des fées, qu'on parvenait à emprisonner dans une boîte ou un flacon! Existe-t-il un préservatif contre les évocations, un talisman qui nous assure qu'on ne nous volera pas notre esprit? La personne dont on a évoqué l'esprit, a-t-elle quelque moyen de le retrouver et de se le faire rendre?...

L'école spirite aurait sans doute de la peine à répondre à ces questions et à tant d'autres que soulève le dogme étrange qu'elle a cru devoir insérer dans sa doctrine. On ne réfute pas de pareilles conceptions: c'est à ceux qui affirment à prouver la vérité de leurs assertions. Ce n'est certainement ni par le raisonnement, ni par l'expérience, que ses maîtres ont été conduits à leur système; ce ne peut être que par des révélations obtenues au moyen de médiums et attribuées à des Esprits qui se sont dits appartenir à des hommes terrestres. Mais, d'après l'enseignement de l'école, les Esprits purs sont les seuls qui fassent autorité, les Esprits inférieurs doivent être tenus pour suspects, parmi eux il y en a beaucoup d'ignorants, de menteurs, de folâtres, et les Esprits incarnés sont tous inférieurs: la conséquence est qu'on ne devrait pas s'empresser d'accueillir sur la seule parole d'Esprits qui s'avouent inférieurs, des conceptions aussi choquantes, et qu'en en faisant des articles de foi, on s'expose à être lourdement mystifié. La crédulité aveugle sur ce point est d'autant moins excusable que les moyens de vérification ne manquent pas. Quand un Esprit se dit appartenir à un homme vivant sur

terre, il est le plus souvent facile de s'enquérir si au même moment cet homme était ou non en possession de toutes ses facultés intellectuelles, s'il avait *toute sa conscience*, s'il était privé de ses *facultés sensibles*. On peut même, par des expériences décisives, s'assurer de la vérité ou de la fausseté de cette partie du système spirite ; qu'à un moment donné, un docteur spirite évoque l'esprit d'un individu qui ne s'en doute pas, on verra bien si l'évocation produit les effets annoncés. Que des personnes d'un esprit positif et n'admettant pas les idées spirites fassent un défi aux évocateurs, et l'on verra si la formule d'évocation suffit pour les engourdir et les priver de sensibilité. Si au contraire les personnes dont on aura évoqué l'esprit, n'éprouvent aucune modification physique ni intellectuelle, il sera établi que l'évocation n'a aucune vertu et que tout ce système est chimérique et extravagant. Les adeptes ne nous disent pas qu'ils aient fait quelques essais dans ce genre : expérimenter n'est pas leur affaire, il est plus simple de croire sans examiner. A leur défaut, chacun peut faire les expériences : pour ma part, je puis dire que j'y ai vu procéder, et que, comme on devait s'y attendre, le résultat a été parfaitement nul. Aussi je m'empresse de rassurer ceux qui, sur la parole des Allan Kardec, auraient pu craindre qu'on ne leur enlevât leur esprit.... Il est vrai que ceux qui éprouvaient de pareilles craintes auraient peu de chose à perdre.

Il nous reste encore un point curieux à discuter dans la doctrine spirite : « Ce peut être l'Esprit du médium qui » parle comme Esprit dégagé de la matière et non comme » homme (1). » Ainsi il peut se faire que l'Esprit qui se manifeste par l'écriture du médium, soit l'esprit du médium lui-même. Rien n'indique qu'il soit dégagé de la matière,

(1) A. Kardec, *Instruct. prat.*, p. 104. — Cette distinction égale en profondeur celle de M. Hochenez qui dit à son valet : « Comme fluide, je te respecte ; mais, comme homme, je te qualifie de canaille. »

puisque nous le voyons produire des actes matériels; et d'ailleurs pourquoi l'esprit aurait-il la fantaisie de sortir du corps du médium, pour se tenir tout auprès de lui et lui conduire la main, opération dont il se serait tout aussi bien acquitté en gardant son poste ordinaire? Puisqu'il lui faut un instrument, autant vaut garder celui que la nature lui a donné. Supposer en pareil cas une séparation de l'âme et du corps, qui n'aboutirait qu'à faire agir l'âme sur le corps, c'est créer à plaisir des difficultés pour rendre inintelligible un fait tout simple, c'est-à-dire l'écriture par un individu qui se sert de sa main et de son intelligence comme tout le monde. Sans insister sur la distinction du médium qui répond comme Esprit et non comme homme, nous ferons remarquer que l'école spirite fait ici une concession qui a pour conséquence de ruiner tout son système. En effet, que voyons-nous dans le phénomène qu'elle appelle spiritualiste? Un individu qui parle, écrit ou fait marcher une corbeille. Nous disons que c'est cet individu qui, sciemment ou non, est l'auteur des faits qui se passent sous nos yeux, et des discours dont il est l'organe. On nous dit que ce n'est pas lui, mais un Esprit; puis on ajoute qu'il peut se faire que cet esprit soit le sien. Très bien, alors nous sommes d'accord. C'est son esprit qui a enfanté les discours que nous avons lus ou entendus, de même que dans tous les autres actes de la vie, c'est l'esprit de chacun de nous qui dirige ses organes et les fait servir à la manifestation de ses pensées, et il doit être bien entendu que ces discours n'auront pas d'autre autorité que celle qu'on peut reconnaître à la personne du médium. Seulement on prétend que ce n'est que par exception que le médium est influencé par son propre esprit : mais puisqu'on reconnaît que les Esprits sont souvent trompeurs ou trompés, puisqu'on ne possède aucun critérium pour les discerner, rien n'empêche d'admettre que chaque Esprit qui se dit autre que le médium, trompe ou se trompe, et alors les faits reprennent

leur caractère naturel, il n'y a plus dans les pratiques spiritualistes que l'action d'individus qui disent ou écrivent des discours plus ou moins sensés, et s'égarent quelquefois en se figurant être les organes d'autrui. L'école spirite, au milieu de grossières erreurs, a entrevu une vérité : elle n'a qu'à la saisir pour se remettre dans le droit chemin et se débarrasser de son fatras de rêveries et de superstitions.

CHAPITRE IV.

DE LA NÉCROMANCIE MODERNE.

La *nécromancie* ou l'évocation des âmes des morts pour obtenir d'elles des réponses, est fort ancienne et se rattache à toutes les religions. Cet art était connu des Juifs : la loi de Moïse défend d'interroger les morts (Deut. XVIII, 11); Saül rendit des édits d'extermination contre ceux qui violaient cette défense; aussi est-ce à la faveur d'un déguisement que, contrevenant à ses propres décrets, il alla consulter la sorcière d'Endor qui, à sa demande, lui fit apparaître Samuel (I. Rois, XXVIII); le prophète Isaïe condamne sévèrement ceux qui vont consulter les morts sur ce qui intéresse les vivants (Is. VIII, 19), et reproche à ses contemporains de dormir dans les tombeaux (LXV, 4), sans doute pour obtenir des rêves lucides avec le concours des morts. La sorcellerie, si énergiquement réprouvée par l'Église chrétienne, avait pour but, entre autres choses, de procurer à l'homme des communications avec les Esprits; mais il s'agissait plutôt des démons ou même d'Esprits étrangers à la hiérarchie chrétienne, que d'âmes des morts. Les cérémonies magiques avaient un caractère imposant, sombre et terrible; ce n'était qu'après une longue et laborieuse initiation et en remplissant de nombreuses

formalités, que le néophyte était admis à communiquer avec les êtres supérieurs ; cette faveur était le privilège d'un petit nombre d'adeptes qui prenaient les plus grandes précautions pour que la connaissance de leurs mystères fût interdite au vulgaire. Les progrès de la civilisation et de la philosophie amenèrent la décadence de la magie ; dès qu'on cessa de poursuivre les sorciers, la sorcellerie fut à peu près oubliée. Il n'en resta de débris que dans la classe la plus ignorante, où quelques misérables fourbes se donnèrent du crédit en s'attribuant des secrets merveilleux ; mais ils s'occupèrent beaucoup moins d'évoquer des Esprits que de procurer à leurs clients la satisfaction de leurs désirs au moyen de pratiques bizarres et souvent odieuses.

Swedenborg est un des premiers qui aient cherché à remettre en honneur le commerce avec les Esprits ; il se croyait en communion habituelle avec eux, reproduisait leurs discours et décrivait ce qui se passait dans les sphères supérieures ; mais c'est spontanément que les Esprits se manifestaient à lui, il n'avait pas besoin de les évoquer, il n'avait donc à faire usage d'aucun rituel. Il en fut de même des théosophes de son temps, tels que Saint-Martin. Cagliostro se rapprocha davantage de l'ancienne magie ; il répandit dans les hautes classes le goût des sciences occultes et il passa pour faire apparaître les morts. Un peu plus tard, le mesmérisme compta parmi ses sectateurs un certain nombre de mystiques qui se crurent en communication avec les Esprits ; il y eut notamment les membres de la société exégétique de Stockholm qui se persuadèrent que les facultés merveilleuses du somnambulisme ne pouvaient appartenir à l'homme matériel, et qu'il fallait que ce fût une intelligence pure qui parlât par la bouche des malades tombés dans cet état. « Tous les malades endormis par des hommes persuadés de cette idée, non-seulement en étaient persuadés eux-mêmes, mais encore, comme les possédés, ils s'identifiaient avec les substances

spirituelles qu'on croyait parler par leur bouche. Et quand le magnétiseur, après les avoir endormis, leur faisait la question ordinaire : Qui es-tu, toi qui parles ? ils répondaient conformément au désir de celui qui les interrogeait : Je suis le frère, le père, l'ami ou l'enfant de la personne que tu as endormie. Et alors il parlait des morts, discutait des points de philosophie, prêchait la doctrine de Swedenborg et donnait des nouvelles de ce qui se passait dans l'autre monde (1). »

Ces idées se répandirent aussi en France, mais n'y eurent que peu de partisans. Elles trouvèrent un propagateur dans M. Cahagnet qui, simple ouvrier, devenu écrivain par prosélytisme, publia de nombreux ouvrages pour accréditer la doctrine de l'intervention des Esprits. C'est en 1848 que parut son premier volume des *Arcanes de la vie future dévoilés*, où il relate un grand nombre d'expériences (2). Voici en quoi elles consistent : après avoir endormi un somnambule reconnu lucide, on lui nomme la personne morte avec laquelle on désire s'entretenir ; aucune formule d'évocation n'est prononcée ; après une attente de quelques instants seulement, le somnambule déclare qu'il voit la personne demandée ; il la décrit, s'entretient avec elle et sert d'intermédiaire entre elle et le consultant. Les principaux écrivains magnétistes, notamment MM. Du Potet et Hébert ont attribué à la communication de pensées les notions quelquefois exactes que donne le somnambule sur le défunt, et cette explication est rationnelle. Mais les disciples de M. Cahagnet soutinrent que c'étaient bien les âmes des morts qui se rendaient à l'appel du somnambule et qu'on devait ajouter foi à leurs discours. Il se forma ainsi une secte de nécromanciers qui recruta un grand nombre d'adhérents, particulièrement en

(1) Bertrand, *Du somnambulisme*, p. 419.

(2) Cahagnet, *Arcanes de la vie future*, 1848-1851, 3 vol. in-12. — *Révélations d'outre-tombe*, 1856, 1 vol. in-12. — *Sanctuaire du spiritualisme*, 1850, 1 vol. in-12. — *Magie magnétique*, 2^e édit., 1858, 1 vol. in-12.

Amérique, où les ouvrages du maître jouissent d'une grande vogue et en ont fait éclore une foule d'autres du même genre.

Mais ce furent surtout les tables parlantes qui vulgarisèrent la nécromancie ; on n'eut plus besoin de somnambules, on n'exigea plus de lucidité constatée ; il suffit d'avoir des médiums, et ce n'est pas chose difficile, puisque, d'après M. Allan Kardec, sur dix personnes il y en a au moins neuf en état de devenir médiums-écrivains (1), ce qui forme la classe la plus élevée ; si donc on se contente de médiums capables de faire parler les tables, on doit arriver à une proportion de 99 pour 100. Les instruments sont donc fort communs. Quant aux moyens, nous les avons fait connaître, et ils sont d'une extrême simplicité ; plus de grimoires, de formules cabalistiques, d'initiations, d'épreuves magiques, de secrets terribles, de cérémonies compliquées, de talismans, plus d'appareil effrayant : le guéridon tournant, la corbeille, la planchette sont même devenus superflus. Il suffit qu'un individu, le premier venu, prenne un crayon et du papier, avec l'idée qu'un Esprit va s'emparer de sa main et la conduire. On avait d'abord regardé comme un signe de l'état de médium, l'ignorance où se trouve la personne de ce qu'elle écrit ; mais ce n'est plus même une condition de rigueur, et bien que l'écrivain ait conscience de ce qu'il écrit, du moment où il se figure qu'il obéit à la pensée d'un Esprit, il n'en est pas moins reconnu pour médium ; je puis citer notamment un médium célèbre, l'abbé Almignana, que j'ai connu, et qui déclarait avoir parfaitement connaissance de ce qu'il écrivait, mais en ayant la conviction que les idées lui étaient inspirées par un Esprit (2).

La nécromancie ainsi simplifiée fit en Amérique d'immenses progrès et devint une véritable épidémie morale ; les secta-

(1) *Instruction pratique*, p. 70.

(2) Cet Esprit le faisait aussi jouer de la guitare.

teurs se groupèrent, formèrent des communautés religieuses qui attirèrent à elles beaucoup d'adhérents des cultes établis. En Europe, ces idées se sont beaucoup moins répandues : on y compte quelques petits cénacles dont plusieurs ont pour organes des écrits périodiques ; des apôtres pleins de ferveur travaillent à propager leur doctrine. A Genève il s'est formé une secte appelée *Bortisme*, chez laquelle une table est l'organe du Saint-Esprit, et remplace le trépied sacré de Delphes et le Propitiatoire de l'ancienne loi. Le *tabulisme* a trouvé des adeptes enthousiastes. M. Madrolle, entre autres, a écrit que l'apparition des tables parlantes était le plus grand événement dans l'histoire de l'humanité, sans excepter la rédemption (1).

Il est bon d'examiner quels ont été les résultats de ces nouvelles pratiques, soit pour les médiums, soit pour ceux qui se servent de leur ministère.

L'exercice des fonctions de médium produit une surexcitation du cerveau, qui amène souvent de graves perturbations dans la santé et dans la raison ; les individus auxquels on a fait croire que des êtres étrangers s'étaient emparés d'eux, se servaient de leurs organes et absorbaient leur personnalité, sont souvent obsédés par une idée dominante, sont disposés à voir dans tout ce qui leur arrive l'action des Esprits, et viennent à ne plus se distinguer eux-mêmes de leurs hôtes, et à douter de leur propre libre arbitre et même de leur identité ; de là un désordre d'idées qui conduit à la folie. Les journaux américains qui ne partagent pas les opinions spiritualistes, ont affirmé qu'une foule de médiums étaient devenus fous et que le nombre des cas d'aliénation mentale s'était accru dans des proportions effrayantes depuis l'invasion de la manie nécromancienne (2). Les spiritualistes ont contesté

(1) C'est M. Madrolle qui, découvrant la fonction fatidique du *guéridon*, a donné à ce mot pour étymologie *don de guérir*.

(2) Dans l'hospice des aliénés de l'état d'Indiana, pendant les dix ans qui ont

les chiffres, mais n'ont pas nié le fait principal. Ajoutons quelques exemples.

Tout le monde se rappelle la fin funeste de Victor Hennequin, homme de cœur et d'intelligence : lors de l'épidémie des tables tournantes il se crut appelé à jouer le rôle de médium ; et comme les idées préconçues du médium ont toujours une influence énorme sur les révélations qu'il est censé recevoir, Hennequin, apôtre zélé de la doctrine phalanstérienne, se figura que c'était l'âme de la terre qui l'avait choisi pour instrument et qui par son intermédiaire allait *sauver le genre humain*. Il écrivit sous la dictée de cet Esprit supérieur, deux volumes qu'il publia, sans compter un grand nombre de dictées secondaires. Ses amis, dès cette époque, regardaient sa raison comme perdue, et cependant ses actions et ses discours n'avaient rien de plus insensé que ceux des fervents spiritualistes. Il continua à travailler en collaboration avec l'âme de la terre et devint tout à fait fou : on fut obligé de l'enfermer dans une maison de santé, et il succomba peu de temps après. Sa femme fut atteinte de la contagion de ses idées : je m'entretins avec elle, peu de temps avant la publication du premier livre ; elle raisonnait avec beaucoup de justesse ; elle montrait dans la conversation, de l'esprit, du bon sens, de l'enjouement. Mais dès qu'il fut question des Esprits, elle n'en parla qu'avec terreur ; elle servait aussi d'intermédiaire à leurs communications, et loin d'être flattée de cette distinction, elle déplorait que Dieu leur permit de venir troubler l'humanité. Elle ne signalait pourtant aucun événement fâcheux qui pût leur être attribué, mais elle était frappée du pressentiment que c'était des Esprits que viendrait son malheur. Ses craintes ne furent que trop justifiées : elle devint folle et mourut presque en même temps que son mari.

Mademoiselle Octavie P..., âgée de dix-neuf ans, fut em-

précédé 1859, il est entré 54 individus devenus fous par suite de leur commerce avec les Esprits frappeurs. (*L'Ami des sciences*, 29 mai 1859.)

ployée comme médium ; elle faisait mouvoir un guéridon, mais il lui suffisait que le pied du meuble, en frappant, lui donnât le commencement d'une phrase ou même d'un morceau, le surplus lui était soufflé à l'oreille par l'Esprit de Balzac. Plusieurs spiritualistes éminents recueillaient ses communications et étaient enchantés de ses brillantes qualités. Cette jeune personne paraissait fort calme, et il ne semblait pas qu'on eût à craindre chez elle un excès d'exaltation. Quelques mois après une séance dont j'avais été témoin, je me trouvai avec sa mère qui m'apprit avec une profonde affliction que la santé de sa fille était gravement altérée, que sa raison était égarée, qu'elle souffrait cruellement sans qu'aucun remède pût la soulager, et qu'elle était incapable de se livrer à aucun travail. La malheureuse mère attribuait ce changement funeste aux expériences de sa fille comme médium, et regrettait amèrement qu'elle se fût livrée à de tels exercices.

Un médecin dont je ne puis donner même l'initiale, attaché à l'un des hôpitaux militaires de Paris, homme fort instruit, s'occupait pendant quelques mois des tables tournantes et de communications spirituelles. Tout à coup il renonça à ces sortes de travaux et ne voulut plus en entendre parler. Me trouvant un jour avec lui et ignorant sa résolution récente, je le questionnai sur ses progrès dans les sciences occultes. Il fit pour me répondre un effort pénible, et voici la substance de sa réponse : « Ce sont là de vilains jeux qui ne peuvent mener à rien de bon et qui peuvent faire beaucoup de mal. Je suis devenu médium ; chaque fois que je prenais un crayon et que je me mettais à écrire, ma main mue par je ne sais quelle force, traçait ces mots : *Vends-toi ! vends-toi !* » Et en disant ces mots le docteur était épouvanté, on eût dit qu'une sinistre apparition venait se dresser devant lui. Je lui fis observer en plaisantant qu'il aurait dû demander les conditions de la vente proposée et pousser l'expérience jusqu'au

bout. Il me répondit qu'il avait jadis ri de tout cela, mais qu'il avait appris à ses dépens qu'il y avait dans les croyances populaires plus de vérité que ne le croient les hommes de science, et qu'au surplus toute tentative de commerce avec les Esprits était funeste. Je n'insistai pas; je vis que mon interlocuteur était mal à son aise et que l'obligation où il s'était cru de revenir sur un sujet fatal, lui causait une émotion douloureuse. Ainsi voilà un homme d'un esprit cultivé, d'un caractère ferme, qui, pour avoir rempli quelquefois le rôle de médium, est troublé, agité de visions terribles, et qui a besoin de toute sa force d'âme pour chasser ces fantômes. S'il n'eût renoncé promptement à ces dangereux essais, sa raison et sa santé auraient été compromises.

J'ai connu des somnambules qui, après avoir fait tourner et parler des tables, arrivaient à un état d'égarément et de stupeur qu'on avait bien de la peine à dissiper et qui, à mesure que se multipliaient les expériences, s'aggravait d'une manière alarmante. Heureusement les personnes qui avaient quelque empire sur eux, les ont décidés à renoncer aux tables, à suspendre pour quelque temps le somnambulisme et à prendre de la distraction; sans quoi ils marchaient à la folie.

Tous ces faits nous montrent combien il est dangereux de se livrer à ces expériences. Que ceux qui pourraient être tentés de remplir les fonctions de médium, sachent à quoi ils s'exposent, et que ceux qui veulent satisfaire leur curiosité en employant des sujets, tremblent en songeant que ce sont des être humains dont ils vont risquer la santé et la raison.

La nécromancie (ou spiritisme) n'est guère moins dangereuse pour ceux qui s'y adonnent sans être médiums. Une fois qu'ils ont implanté dans leur cerveau la croyance aux communications spirituelles, il y a abaissement de l'intelligence, abdication de la raison; la foi croit sans examen, croit sans comprendre, croit d'autant mieux que l'objet de la

croyance est plus déraisonnable, *credo quia absurdum*. Dans les religions révélées sur lesquelles nous n'avons pas à nous prononcer ici, la foi a du moins un fondement respectable : on admet un événement historique, événement miraculeux, grandiose, par lequel Dieu lui-même a révélé sa loi au genre humain ; une fois ce point de fait accepté, rien n'est plus sage que de s'incliner devant l'autorité divine. Mais ici quels sont les dieux ? C'est celui-ci, celui-là, le premier venu, le plus souvent un homme ignorant, sans aucune valeur ; s'il nous parlait bien éveillé, nous prêterions à peine quelque attention à ses paroles, ou en tout cas nous ne le croirions qu'après mûr examen ; mais ce même homme arrivé à l'état de rêverie ou de demi-sommeil, nous parle au moyen d'une corbeille ou d'une planchette, ou même nous parle par la bouche après qu'un maître des cérémonies l'a certifié en état de médium : à l'instant on accueille comme une révélation surnaturelle ses moindres paroles, on admire tout, l'examen est proscrit comme blasphématoire. Cet homme prendra les noms des plus grands personnages qui aient honoré l'humanité : on sera persuadé qu'on les a près de soi et qu'on recueille leurs discours. Il nous décrira les sphères célestes, on le croira comme s'il y était allé. Il formulera des systèmes religieux, philosophiques, cosmogoniques, débitera avec assurance toutes les rêveries d'une imagination déréglée ; on recueillera tout cela comme articles de foi. Il donnera des préceptes de conduite, promulguera la volonté des Esprits, tracera sa tâche à chaque fidèle : on se conformera ponctuellement à ses ordres. Comment douterait-on ? Le ciel s'est prononcé. *La corbeille a parlé.*

En vain les adeptes reconnaissent-ils que de mauvais Esprits peuvent prendre la place des bons, tromper sur l'identité des personnes et à plus forte raison sur le fond des communications. Dans la pratique on laisse de côté cette restriction qui, bien entendue, aurait mis un frein à la crédulité et au

fanatisme. On se précipite avec emportement, avec ivresse dans un mysticisme extravagant, on fait assaut de crédulité, de niaiserie. On évoque à tort, à travers, anciens et modernes (1), on se transmet avec recueillement ce qu'a dit Zoroastre ou Odry, Sémiramis ou la reine Mogador, ou même sans s'inquiéter des noms, on se borne à prononcer la formule sacrée : *Les Esprits ont dit telle chose* (2), et leurs décisions sont tenues pour vérités incontestables.

On s'habitue ainsi à trouver sans effort des solutions toutes faites sur toutes les questions ; par suite, l'esprit s'engourdit, le jugement perd de sa rectitude, on ne raisonne plus, on ne fait plus d'efforts pour étendre ses connaissances, pour perfectionner ses facultés. A quoi bon ? On a sous la main un oracle toujours prêt, qui a réponse à tout ; on a dans les Esprits des guides qui nous conduisent beaucoup mieux que notre propre raison ; abandonnons-nous tout entiers à leur direction. De là un affaîssement moral, un apatissement de l'individu.

A force d'entendre dire que nous sommes entourés d'Esprits qui sont toujours prêts à se mêler de nos affaires et qui ont un pouvoir énorme, beaucoup de gens ont fini par leur attribuer tout ce qui se passe sous leurs yeux, à ne plus voir que l'action des Esprits. Le brave homme qui se figure avoir été *le bon larron*, attribuait à des Esprits les billets que des gamins s'amusaient à fourrer dans le trou de sa serrure. Un homme d'une haute valeur, écrivain et professeur distingué, M. Bénézet, de Toulouse (3), a publié dans un écrit le récit des tribula-

(1) La tête d'Orsini venait à peine de tomber dans le panier sanglant, qu'on évoqua son Esprit. Dès qu'un individu célèbre à n'importe quel titre vient de mourir, on évoque son Esprit, et, sans égard pour sa mémoire ni pour la considération de sa famille, on publie toutes les balivernes qu'est censé débiter le défunt.

(2) C'est la formule consacrée dans l'école Kardec ; voyez *l'Instruction pratique*.

(3) *Des tables tournantes et du panthéisme*. — Voyez les extraits que donne de ce livre *La table parlante, journal des faits merveilleux*, 1854, p. 35.

tions que lui ont fait endurer les Esprits, et qui, suivant toute probabilité, étaient dues à l'espièglerie de quelques farceurs ; tantôt des meubles s'agitaient, tantôt les vêtements n'étaient plus à la place où on les avait mis, des dragées tombaient du plafond, une tasse à café se trouvait remplie, on ne sait comment, d'affreuses confitures ; au lieu de chercher quels pouvaient être les auteurs de ces mauvais tours, il n'hésitait pas à les attribuer à de malins Esprits dont il se croyait obsédé. Il y a des gens qui en sont venus à repousser dans tout événement l'explication naturelle, à tout expliquer par l'intervention perpétuelle des Esprits.

On a ainsi justifié les croyances populaires, les traditions les plus saugrenues. Les Esprits n'étant que des *revenants*, on a remis en honneur toutes les vieilles histoires de revenants, les contes des veillées sur les Esprits qui hantent les vieux châteaux, qui viennent la nuit tirer les pieds des dormeurs, qui se promènent dans les cimetières avec un bruit de ferraille. Tout cela est remis à neuf, et cru comme parole d'évangile : on trouve chez les écrivains spiritualistes, notamment chez M. Cahagnet, de nombreuses relations sur les lieux hantés par les mauvais Esprits : les nouveaux sectaires frissonnent d'épouvante en lisant ces histoires lamentables où l'on voit souvent des hommes, particulièrement des incrédules, vertement houspillés par les invisibles (1).

« Les Esprits, nous dit-on, agissent souvent à notre insu sur notre pensée ; ils nous sollicitent à faire telle ou telle chose ; nous croyons agir de notre propre mouvement, et nous n'avons fait que céder à une suggestion étrangère (2). » Ainsi quand l'homme se figure qu'il agit de lui-même, il s'abuse, et il n'est qu'une marionnette dont les Esprits tiennent les fils. Une dame qui a beaucoup fréquenté les cercles

(1) Voyez *Journal du magnétisme*, 1857, t. XVI, p. 489, une histoire empruntée aux journaux américains.

(2) A. Kardec, *Instruct. prat.*, p. 60.

américains, m'assurait que son médium tenait souvent des discours qui étaient l'œuvre des Esprits, et cela sans qu'on ait formé le cercle, sans qu'il y ait eu évocation, ni que le médium ait rien fait pour entrer dans un état particulier. On conçoit qu'avec de telles idées, l'homme arrive à douter de lui-même, à perdre toute spontanéité ; dès qu'il n'est qu'une machine dont se servent les Esprits, c'est à eux à agir, à prévoir, à chercher ; pour lui, il tombe dans l'apathie, il n'est plus qu'un être passif.

L'idée fixe de l'intervention des Esprits a fait revivre la croyance aux *possessions* (1), et peut ainsi amener le retour de cette manie contagieuse qui a affligé l'humanité dans les siècles d'ignorance.

Un des effets les plus communs du culte des Esprits, c'est le dégoût de la vie et l'aspiration au suicide. Les Esprits vantent le bonheur dont on jouit dans l'autre monde et excitent leurs fidèles à quitter au plus tôt cette terre de misère. Il est constant qu'en Amérique, le spiritualisme a causé un très grand nombre de suicides. Le docteur dont j'ai parlé plus haut, et auquel des Esprits faisaient écrire : *Vends-toi*, m'a certifié qu'à sa connaissance, beaucoup de communications contenaient des exhortations au suicide. Une dame de mes amies, étant en état de médium, a écrit ce qui suit : « Si tu te donnes la mort, tu viendras à nous ; fille du ciel, le ciel t'attend. » Je puis citer encore un exemple fort triste : un jeune homme très capable, s'étant adonné au spiritualisme, devint médium, et peu de temps après il perdit la raison ; on fut obligé de l'enfermer dans une maison d'aliénés. Quand il eut recouvré un peu de calme, on le mit en liberté, mais il

(1) De nombreux cas de possession sont cités dans la *Revue spiritualiste* (t. I, p. 208-215). M. Piérari, en rapportant ces faits tout récents, s'applaudit de ce que notre époque n'a rien à envier au moyen âge, et voit, dans cette hideuse maladie mentale, un sujet de triomphe pour le spiritualisme. Le même recueil donne une scène de sabbat (t. II, p. 234).

est demeuré à moitié fou; de temps en temps, il allait trouver son père et lui assurait que la volonté des Esprits était que tous deux se donnassent la mort pour s'élancer plus vite dans un monde meilleur, il insistait énergiquement pour qu'ils sortissent ensemble de la vie par un double suicide. Il fit des propositions semblables à plusieurs personnes. Enfin, en 1858, n'ayant pu réussir à convaincre une de ces personnes, il résolut de l'emmener malgré elle, et pour son bien, dans le pays des Esprits; il la tua d'un coup de pistolet et chercha à se donner le même genre de mort. Il fut arrêté; mais l'autorité ayant fait constater son état et recueilli des renseignements sur l'ensemble des faits que je viens de rapporter, l'a fait détenir comme aliéné.

Il est arrivé souvent que les Esprits ont prescrit des actions extravagantes que les adeptes ont exécutées docilement. Aux États-Unis, plusieurs personnes ont été poussées par les Esprits à chercher des trésors dans des endroits qui leur étaient indiqués; elles ont fait des fouilles très dispendieuses, et n'ont rien trouvé. C'est aussi dans l'Union américaine, qu'un groupe assez nombreux de spiritualistes a reçu l'ordre de quitter tout pour se laisser conduire dans un certain endroit où ils étaient appelés à fonder une société véritablement chrétienne, dont la forme serait celle des sociétés célestes, ses lois étant révélées, par l'inspiration immédiate de l'apôtre saint Jean. Ses membres vivant à part, rejetant les faussetés et l'égoïsme de nos sociétés antichrétiennes, animés d'une même foi et d'une même charité, devaient devenir tous médiums, et être en rapport permanent avec la sphère supérieure. Les deux chefs, MM. Scott et Harris, sont partis avec leur famille et une petite bande d'amis dévoués, voyageant à travers champs, rivières, monts et vallons. Les plus faibles, bientôt épuisés par la fatigue, sont laissés en chemin pendant que les plus forts, toujours guidés par les Esprits, marchent jusqu'en un lieu sauvage, inculte, inhabité, lieu désigné pour

la halte des pèlerins (1). La misère ne tarda pas à dissiper cette petite colonie. Malheureusement ces sortes de déceptions ne corrigent pas les enthousiastes qui sont toujours prêts à renouveler ces actes de folie. On admet en principe que les Esprits sont parfois méchants et menteurs, et on leur obéit comme s'ils étaient parfaits.

J'ai connu des spiritualistes qui m'ont dit être chargés par les Esprits de messages pour des personnes vivantes : ces messages contenaient des reproches insultants, des accusations peut-être calomnieuses, mais certainement non vérifiées. Malgré toutes mes observations, ils m'ont déclaré qu'ils allaient se conformer aux ordres d'en haut.

Abraham (qui devait être médium) croit entendre une voix et la reconnaît pour être celle d'un Esprit, du grand Esprit : cette voix lui ordonne d'immoler son fils. Il n'hésite pas, il fait taire la voix de la nature, il va commettre un crime exécrable, quand heureusement un autre Esprit vient changer la victime. Dès qu'on se croit en communication avec des Esprits supérieurs qui ne peuvent ni se tromper, ni nous tromper, c'est avec amour qu'on se fait leur esclave. Qu'un Esprit ordonne le crime, il ne manquera pas de séides pour l'exécuter.

Voici encore un exemple des égarements du spiritualisme. M. Girard de Caudemberg, homme fort instruit et écrivain distingué, a publié en 1857 un volume intitulé : *Le monde spirituel ou Science chrétienne de communication avec les puissances célestes et les âmes heureuses*. L'auteur, quoique zélé catholique, a cultivé d'une manière suivie les exercices des *tables*, est devenu médium écrivain, et a dès lors renoncé aux autres modes de communication. Il se crut en possession d'un moyen facile de converser avec les Esprits. Pourtant il reconnaît qu'en agissant ainsi, on est exposé à un

(1) Article d'Anna Blackwell (*Journal du magnétisme*, 1853, t. XII, p. 491).

genre d'erreur qui consisterait à s'abuser soi-même, à être sa propre dupe, ce qui, dit-il, constitue une des plus singulières situations où puisse se trouver un observateur.

Il a donc prévu l'objection qu'on ne manquerait pas de lui faire, et que lui ont faite ses amis et ses proches, c'est qu'en réalité il ne fait autre chose que de converser avec lui-même, et qu'il est le seul et véritable auteur de tout ce qu'il se figure lui être dicté par des Esprits extérieurs. Il a dû chercher à se donner à lui-même et à donner à ses lecteurs des garanties contre une pareille déception. Ce qu'il cite comme la circonstance la plus décisive en faveur de la coopération étrangère, c'est que, quand il écrit dans son état de médium, il a une écriture qui n'est pas du tout la sienne, qu'il a même plusieurs écritures essentiellement différentes selon les Esprits qu'il interroge, c'est que les communications se terminent par les signatures avec paraphe des défunts dont les Esprits meuvent sa main, et qu'il obtient ainsi les signatures des personnes qu'il n'a jamais connues. Ces résultats, s'ils étaient bien établis, auraient de la gravité et offriraient un problème des plus ardues : il n'est pourtant pas impossible d'en donner une explication naturelle. Il est certain que le médium est dans un état extraordinaire : il y a chez lui, sans qu'il en ait conscience, une surexcitation intellectuelle, grâce à laquelle il peut rappeler le souvenir d'objets qu'il croyait à jamais effacés de sa mémoire; peut-être jouit-il alors de quelques aptitudes spéciales, notamment de celle d'imiter promptement des types d'écriture dont l'image est dans son esprit; il peut posséder aussi une lucidité analogue à celle des somnambules, et il a le plus souvent avec ces derniers ce trait de ressemblance, qu'au sortir de la crise, il perd la mémoire de ce qu'il a éprouvé, il ne lui reste qu'un souvenir confus de ce qui s'est passé autour de lui. On comprend dès lors qu'un médium frappé de l'idée préconçue que sa main va être l'instrument passif d'une volonté étrangère, se crée un genre

particulier d'écriture, puis arrive à imiter les écritures, quand elles lui sont connues, des personnes dont l'Esprit est censé diriger ses organes. Si ces facultés sont très développées, il parviendra à imiter les écritures qu'il n'avait vues autrefois que d'une manière fugitive, et dont il croit, dans son état ordinaire, n'avoir aucun souvenir. Pour imiter les écritures qu'il n'a jamais vues, chose beaucoup plus difficile, le médium lirait dans la pensée du consultant, et y verrait tout à la fois le nom du défunt évoqué et son écriture.

Pour compléter cette série ascendante d'expériences, il serait intéressant d'évoquer une personne dont l'écriture ne serait connue ni du consultant ni du médium, afin de voir si celui-ci, n'ayant pas la ressource de la communication de pensée, imiterait encore l'écriture du défunt. En discutant les faits rapportés par M. Girard, nous avons voulu faire voir qu'ils pouvaient s'expliquer sans intervention des Esprits. Mais nous faisons toutes nos réserves sur la réalité de ces faits; non que nous doutions de la véracité de l'auteur que nous croyons homme d'honneur; mais nous craignons que son enthousiasme ne lui ait pas laissé le sang-froid nécessaire pour bien observer. Or, pour peu qu'on soit prévenu, on verra facilement de la ressemblance entre des écritures qui n'en ont aucune. Pour s'assurer d'une saine appréciation, il faudrait recourir aux lumières d'un expert ou au moins d'un connaisseur auquel on présenterait un grand nombre d'écritures différentes, et sans l'informer comment elles ont été obtenues : on l'inviterait à rechercher celles qui peuvent être de la même main. Et encore ne faudrait-il pas se contenter d'une approximation, d'une quasi-similitude que croirait apercevoir l'examineur; il faudrait multiplier les expériences en variant les conditions, et si le résultat est constamment le même, alors seulement le phénomène des écritures sera significatif. Mais aucun spiritualiste, que je sache, n'a pris de semblables pré-

cautions. Leurs relations à cet égard n'ont donc aucune valeur.

M. Girard de Caudenberg raconte qu'un des premiers Esprits qui se présentèrent à lui à l'aide de l'écriture, fut un certain Frammanaleo qui se dit son ange gardien et qui lui apprit, lors de la dernière guerre d'Orient, que la flotte russe, trompant la surveillance des Français et des Anglais, s'était échappée du port de Sébastopol, avait traversé la mer Noire et détruit la flotte turque, que les Russes s'étaient emparés de Constantinople après un combat de terre où le fils de l'auteur avait été grièvement blessé; l'Esprit donnait tous les détails de manière à rendre la nouvelle vraisemblable; et, chose remarquable, l'auteur avoue qu'à ses yeux ce coup de main n'était pas impossible, ce qui peut servir au lecteur à trouver la liaison entre les idées propres du médium et la communication que celui-ci croit cependant lui être étrangère. La nouvelle étant fautive de tout point, il faut donc croire que l'Esprit prétendu s'était amusé à fabriquer un *canard*. Mais si les anges gardiens se permettent de telles facéties, sur qui pourra-t-on compter? L'auteur s'adressa, dans son anxiété, à l'Esprit d'une femme qu'il avait tendrement aimée, en qui il avait pleine confiance, et qui (toujours par l'écriture) lui assura que Frammanaleo n'existait pas (ce qu'on croira sans peine), et qu'un mauvais esprit nommé Sessement avait imaginé de se donner pour ce personnage fictif, afin de tromper le médium. Bien plus, ce mauvais Esprit avait dissimulé sa véritable nature à l'amie angélique et avait servi d'intermédiaire pour amener les communications de celle-ci, et quand le médium abandonnait sa main à son amie, le perfide Sessement prenait sa place, contrefaisait son écriture et parlait en son nom. Comment, après de pareilles déceptions, l'auteur a-t-il pu se flatter de reconnaître l'identité d'un Esprit? Qui lui garantit que Sessement existe plus sûrement que Frammanaleo? Si pendant quelque temps il a pu prendre les discours d'un

mauvais Esprit pour ceux d'une sainte, comme il ne possède pas maintenant d'autre critérium que celui qu'il avait alors, il ne peut être assuré que les discours qu'il attribue aux bons Esprits ne viennent pas également de démons déguisés.... Mais la foi ne raisonne pas : si l'objet de son culte lui échappe, elle s'empresse de le remplacer par un autre.

M. Girard, une fois entré en communication avec les bienheureux, ne trouva plus d'obstacle pour s'élever jusqu'aux êtres les plus éminents. S'il se fût adressé à Jésus-Christ, bien certainement il eût obtenu des réponses en son nom. C'est la Vierge Marie qu'il évoqua : non-seulement il obtint d'elle, sans la moindre difficulté, des discours écrits en bon français et signés, mais encore à chaque visite il sentit sur ses lèvres le baiser que venait y déposer la Vierge invisible. Il dépeint dans les termes les plus chaleureux le bonheur que lui procurent ces entretiens mystiques, il jouit d'une félicité qui rappelle les ravissements des célèbres extatiques, de sainte Thérèse et de madame Guyon. Et celle de qui il croit recevoir des communications, étant regardée par l'Église comme la Reine du Ciel, étant l'objet du culte d'*hyperdulie* qui tend de plus en plus à l'égaliser à Dieu, sinon à la mettre au-dessus, ces communications prennent le caractère de *révélations* ; il a donc à sa disposition un oracle infailible, dont les avis sont des ordres échappant à toute discussion ; il est seul autant que le pape et les conciles ; il puise à la source de toute vérité... Heureusement la douceur de caractère qui se révèle dans son livre est une bonne garantie contre les suites d'une pareille exaltation ; mais mettez à sa place une nature sombre, ardente, chez laquelle la haine des impies soit la première vertu : la Vierge vouera à l'extermination les ennemis de la religion, et le serviteur fidèle croira gagner le ciel en exécutant ses ordres sanguinaires...

Il est triste de voir un homme de mérite tomber dans des aberrations dont le dernier terme est l'*adoration de soi-même*.

Voilà où conduit la nécromancie des médiums. M. Piérart, bien que fervent spiritualiste, reconnaît la vanité des évocations et des communications par la corbeille, la planchette et le crayon, et qualifie ce travers de *spirito-lâtrie*, de *spirito-manie* et de *spirito-folie* (1).

Enfin il est encore un inconvénient résultant des tables parlantes et des évocations. Une foule de gens consultent les Esprits sur toute espèce d'affaires ; il y a en Amérique une multitude de médiums qui, comme nos somnambules, ont des cabinets de consultation. En France, quoique la chose soit beaucoup moins commune, on s'est adressé aux tables, plus tard aux corbeilles et ensuite aux médiums écrivains. Ces consultations présentent tous les dangers des consultations somnambuliques, que nous avons signalés ; elles sont même plus nuisibles en ce que les consultants qui recourent aux somnambules, peuvent encore concevoir la nécessité d'un contrôle à l'égard d'un être humain, tandis que les Esprits, êtres supérieurs, leur inspirent une confiance sans bornes. On consulte les Esprits sur les maladies, sur les objets perdus, sur les trésors cachés, sur les procès à entreprendre ; des maris, à ma connaissance, ont consulté des tables sur la fidélité de leurs femmes, et il s'en est suivi des querelles de ménage et de graves malheurs ; j'ai vu dans un cercle hanté par des Esprits supérieurs, un individu demander si un certain oncle avait encore longtemps à vivre, et la corbeille n'a pas dédaigné de lui répondre. Ce débordement de sotte crédulité est un fléau que nous devons à la moderne nécromancie, et qu'a justement flagellé M. Viennet dans ces vers :

Que ne dirais-je pas de l'étrange folie
D'un peuple d'esprits-forts qui croit à la magie,
Qui, poursuivant partout les superstitions,
Fait au nom du progrès des révolutions,

(1) *Revue spiritualiste*, 1858, p. 165, 166.

Et prend au sérieux les visions cornues
 Du premier charlatan qui lui tombe des nues !
 J'ai vu mille insensés, l'œil tendu vers leurs mains,
 D'une table tournante attendre leurs destins ;
 Écouter en tremblant si la table est frappée
 Par quelque âme invisible à la tombe échappée (1).

CHAPITRE V.

DES COUPS MYSTÉRIEUX.

Nous avons parlé des moyens les plus usités et les plus commodes de communiquer avec les Esprits : il en est plusieurs autres ; le plus célèbre, surtout en Amérique, consiste dans les *coups mystérieux*. Ce sont des bruits qui, d'après les spiritualistes, ne pouvant s'expliquer par aucune cause naturelle, sont attribués à l'action des Esprits. L'introduction des *coups* est considérée par les fervents sectateurs comme un événement tellement important qu'ils en célèbrent l'anniversaire, et que plusieurs historiens se sont étudiés à en retracer jusqu'aux moindres détails (2). Voici comment ils racontent l'origine du phénomène.

C'est en 1846 que les premiers coups se firent entendre chez un nommé Weekman, dans le village de Hydesville (État de New-York) ; les bruits étaient pareils à ceux de coups qui auraient été frappés dans les murs. On crut d'abord que c'était une plaisanterie de quelque voisin : on observa les environs, on prit des précautions, on ne put découvrir l'auteur

(1) Discours lu à la séance de l'Institut du 17 août 1857.

(2) Voyez l'intéressant article d'Anna Blackwell, dans le *Journal du magnétisme* (1850, t. IX, p. 550), et l'ouvrage de Dewey, intitulé *History of the strange sounds or rappings, heard in Rochester and Western New-York, and usually called the Mysterious Noises, etc.* Rochester, 1850.

des coups qui recommençaient de temps en temps et semblaient partir, tantôt d'un endroit, tantôt d'un autre ; on se crut en droit d'assurer qu'ils ne pouvaient venir d'aucun être humain. Peu de temps après, Weekman quitta la maison où se passaient ces choses étranges, et la famille Fox en prit possession le 11 décembre 1847. C'est le 31 mars 1848 (date mémorable !) que les membres de cette famille entendirent pour la première fois des coups qui se répétèrent toute la nuit et recommencèrent les nuits suivantes. Ils cherchèrent vainement à en découvrir la cause. Fatigués de ces bruits continuels et monotones, ils prirent le parti de rechercher s'ils venaient d'un être intelligent et de l'interroger. On demanda à haute voix qu'il fût frappé un certain nombre de coups : aussitôt les coups se firent entendre, et précisément le nombre demandé. On pria l'auteur supposé des coups de désigner l'âge d'un des membres de la famille, et il fut frappé un nombre de coups égal à celui des années composant cet âge. On lui demanda s'il voulait bien répondre aux questions en frappant un coup pour dire *oui*, et en se taisant pour une réponse négative. On essaya de lier ainsi conversation ; les coups s'y prêtèrent en adoptant le mode proposé, et l'entretien eut lieu. Les coups cessèrent de frapper d'une manière désordonnée, et il sembla qu'ils avaient obtenu ce qu'ils cherchaient. Ensuite on perfectionna le mode de converser ; quelqu'un appelait successivement les lettres de l'alphabet jusqu'à ce qu'un coup se fit entendre ; en réunissant les lettres ainsi déterminées, on eut des mots, des phrases, des discours, et l'on apprit que l'auteur des coups était un *revenant*, un homme mort, dont le corps était enterré sous la maison, et qui donna sa biographie.

La nouvelle de tous ces faits se répandit bien vite, et une foule de personnes s'empressèrent d'aller à la maison Fox pour être témoins de ce singulier phénomène. Les deux demoiselles Fox allèrent dans d'autres maisons, et elles

étaient partout accompagnées des *coups mystérieux*, comme si une faculté extraordinaire était attachée à leurs personnes. Il semblait même que l'exercice de cette faculté dépendit de leur volonté; car elles donnaient des soirées, se donnaient en spectacle; on fixait d'avance les heures où devaient avoir lieu les manifestations qui ne faisaient jamais défaut. Les demoiselles Fox ne tardèrent pas à délaisser le pauvre village, humble berceau des *coups*, et allèrent se fixer dans la ville de Rochester où elles eurent une vogue prodigieuse. Elles tirèrent parti de leur faculté extraordinaire : elles avaient leurs heures de réception, et chacun pouvait, moyennant la rétribution de quatre dollars, se donner la satisfaction d'entendre des coups et de converser avec eux. Ce ne fut plus seulement l'esprit du paysan de Hydesville qui vint se communiquer par ce moyen : on évoqua des morts quelconques, et par l'organe des coups on obtint d'eux des réponses..... quelconques. La nécromancie s'était enrichie d'un nouvel instrument. Les spiritualistes furent enchantés de ce mode de communication.

Tout succès fait naître la concurrence. On ne tarda pas à voir surgir dans toutes les villes de l'Union américaine, des médiums qui rivalisèrent avec les demoiselles Fox, et qui firent entendre des coups tout aussi sonores, tout aussi mystérieux, à l'aide desquels ils se chargeaient de faire correspondre à volonté avec le premier mort venu.

Les spiritualistes célébrèrent avec enthousiasme cette précieuse découverte : ils ne pouvaient se lasser de cet exercice ; ils écoutaient avec recueillement ces bruits par lesquels se révélaient à eux les âmes humaines qui, après avoir dépouillé leur enveloppe terrestre, habitent les sphères supérieures.... Pourtant tout le monde ne partageait pas cette admiration : bien des personnes supposèrent que ces bruits étaient dus à quelques tours d'adresse. On chercha longtemps sans pouvoir rien découvrir. On fit mettre les demoiselles Fox sur des

tabourets isolants, afin de constater qu'il n'y avait aucune action électrique; des matrones examinèrent ces demoiselles, reconnurent qu'il n'y avait sous leurs vêtements aucun appareil propre à produire des bruits. Enfin le docteur Flint, professeur de clinique médicale à l'Université de Buffalo, fut plus heureux dans ses recherches (1). Il alla plusieurs fois à la salle de Phelps-House, où avaient lieu habituellement les exercices des demoiselles Fox : il observa avec soin et il crut remarquer que la plus jeune semblait, pendant ces exercices, faire un effort de volonté qu'elle ne pouvait longtemps prolonger sans fatigue; il se trouva conduit par le raisonnement à penser que les médiums devaient produire ces bruits par des contractions musculaires agissant sur une ou plusieurs articulations mobiles du squelette. A force de chercher, il put faire des expériences sur une dame de bonne volonté, qui jouissait de la faculté de produire avec le genou des bruits pareils à ceux qu'il s'agissait de juger : « En vertu de la relaxation des ligaments de la jointure du genou, et au moyen d'une action musculaire et d'une pression de l'extrémité inférieure contre un point d'appui, le tibia se porte latéralement sur la surface inférieure du fémur, produisant par le fait une dislocation partielle; cela s'effectue par un acte de la volonté, sans mouvement apparent du membre, et occasionne un bruit fort; le retour de l'os à sa place est accompagné d'un second bruit. » — L'intensité de son varie en proportion de la force des contractions musculaires, et la source apparente des coups peut devenir plus ou moins distincte; la différence d'intensité des bruits peut facilement faire croire qu'ils viennent de différentes distances, et il

(1) Il en a publié le résultat dans sa brochure intitulée *Rochester Knockings! Discovery and explanation of the source of the phenomena generally known as the Rochester Knockings*. Buffalo, 1851. — Voyez *l'Ami des sciences*, numéros des 26 et 31 juillet 1859, et le *Journal du magnétisme*, t. XVIII, 1859, p. 455.

résulte de diverses expériences auxquelles s'est livré M. Flint, que suivant la nature du corps sur lequel le pied est appuyé, et suivant la manière de poser les jambes par rapport aux meubles voisins, le sujet peut faire varier les bruits comme s'ils provenaient de différentes directions, ce qui explique les coups qui paraissent frappés, tantôt dans le parquet, tantôt dans les murs ou même dans le plafond.

Il ne suffisait pas de prouver que par certains mouvements volontaires et non apparents on peut imiter les coups mystérieux, et que des médiums pouvaient se servir de ce moyen : il était important de savoir si, en fait, il avait été employé par des médiums et particulièrement par les plus célèbres de tous, les demoiselles Fox. Sur la proposition qui leur fut faite de se soumettre à des vérifications, elles consentirent à être examinées par une commission composée de M. Flint, et des docteurs Coventry et Lee. La commission procéda en présence de plusieurs témoins. « Les deux *frappeuses de Rochester*, dit M. Flint, étaient assises sur un divan. On demanda alors aux Esprits s'ils voulaient bien se manifester pendant la séance et répondre aux interrogations. Une série de coups suivit et fut interprétée comme réponse affirmative. Alors on fit asseoir les deux femmes sur deux chaises placées l'une près de l'autre, leurs talons reposant sur des coussins, les membres inférieurs étendus, la pointe des pieds en l'air et les pieds séparés l'un de l'autre. Le but de cette expérience était d'assurer une position dans laquelle les ligaments de la jointure du genou fussent tendus, et les pieds sans point d'appui. Nous étions à peu près convaincus d'avance que le déplacement des os nécessaire aux bruits ne pouvait s'effectuer sans que les pieds posassent sur un corps résistant quelconque. Les assistants, assis en demi-cercle, attendirent tranquillement les manifestations pendant une demi-heure; mais les Esprits, d'ordinaire si bruyants, restèrent muets.

On changea alors la position de la plus jeune sœur; on la

fit asseoir, les jambes étendues sur le divan : sa sœur aînée s'assit à la manière ordinaire, à l'autre bout du canapé. Dans cet état de choses, les Esprits ne jugèrent pas à propos d'indiquer leur présence, malgré les suppliques répétées qui leur furent adressées. Cette seconde expérience nous confirma dans l'opinion que la plus jeune sœur avait seule la faculté de produire les frappeurs. On continua ces expériences jusqu'à ce que les frappeuses elles-mêmes avouassent qu'il était inutile de persister davantage, qu'il n'y avait aucun espoir de manifestation. — Quand on leur eut rendu la position habituelle, leurs pieds posant par terre, les coups commencèrent bientôt à se faire entendre. On proposa alors quelques autres expériences, bien que les premières fussent, suivant nous, assez concluantes. Celle qu'on choisit, consista à tenir fermement les genoux des deux femmes en y appliquant les mains, de manière que tout mouvement latéral des os fût perceptible au toucher. Cette pression fut faite par-dessus les vêtements. On ne pouvait s'attendre à ce qu'elle empêchât complètement les bruits ; mais elle devait prouver s'ils venaient ou non de la jointure du genou. Il est clair que cette expérience devait avoir bien moins de poids aux yeux d'un observateur que les précédentes, car la seule évidence du mouvement des os était le témoignage des personnes dont les mains se trouvaient en contact avec l'articulation. L'expérience fut renouvelée fréquemment pendant une heure et plus ; chaque fois on appliquait les mains quelques minutes de suite.

« Le résultat fut toujours à la confusion des frappeuses, c'est-à-dire qu'on entendait beaucoup de coups quand les mains étaient retirées, aucun quand on les tenait appliquées sur les genoux. Une seule fois, le docteur Lee ayant avec intention relâché l'étreinte, deux ou trois faibles coups furent frappés, et il constata immédiatement le mouvement sensible de l'os. On essaya aussi à plusieurs reprises de saisir les genoux le plus vite possible, au moment où les frappeurs commençaient ;

cette expérience eut toujours pour effet d'imposer immédiatement silence aux Esprits : »

Ces épreuves ont été, comme on voit, décisives et ont donné la clef des fameux *coups*. M. Flint, dans son intéressante brochure, rapporte qu'il a observé plusieurs personnes jouissant de la faculté de produire des bruits, soit par la jointure du genou, soit par d'autres articulations. La publication de son ouvrage produisit une vive sensation : pour tous les gens sensés, la cause parfaitement naturelle des coups produits par les demoiselles Fox était dévoilée ; et l'on devait en conclure que quand même on ne pourrait faire à l'égard des autres médiums une démonstration semblable, du moment que les faits pouvaient s'expliquer naturellement, il était déraisonnable de supposer l'intervention d'êtres surhumains. Mais le fanatisme a pour habitude de se boucher les oreilles pour ne pas entendre : les mystiques ne veulent à aucun prix renoncer à leurs douces illusions. Les coups mystérieux conservèrent donc leurs fervents adorateurs, et les demoiselles Fox n'ont pas cessé d'exercer leur lucratif apostolat. Le *Courrier des États-Unis* a publié une relation datée du 25 juin 1852, qui a été reproduite par le *Journal du Magnétisme* (1852, t. XI, p. 463) ; on y lit qu'une expérience solennelle a été faite dans l'amphithéâtre de l'École de médecine de l'Université de Missouri, devant une assemblée de cinq à six cents personnes ; qu'on fit placer les demoiselles Fox sur une table de manière qu'aucun de leurs mouvements ne pût échapper aux spectateurs ; que les bruits n'ont pas tardé à se faire entendre, semblables à de légers coups de marteau frappés sur la table ; qu'un dialogue s'est établi entre le doyen de la faculté, qui présidait la séance, et l'Esprit qui s'est donné pour Franklin, et qui n'a répondu que par des *oui* et des *non* ; que finalement on n'a découvert aucun artifice.

Nous ne savons quel degré de confiance mérite cet article *non signé* ; on sait que beaucoup de journaux américains

se font un jeu de tromper le public, et inventent des faits avec une audace inimaginable. Tant qu'on n'a pas pour garantie la signature d'un homme respectable, il est permis d'être sur ses gardes. Il serait fort étrange qu'à la séance dont il s'agit, personne n'ait songé à employer les moyens de contrôle minutieusement indiqués par M. Flint, à moins que sa brochure ne fût pas alors connue dans l'État de Missouri. Quoi qu'il en soit, le défaut de contrôle dans cette circonstance ne prouve rien contre les faits positifs affirmés par M. Flint dont les expériences ont été depuis confirmées par celles de plusieurs savants européens, comme nous le verrons tout à l'heure.

Le spiritualisme ayant été introduit en France avec tous ses procédés, les *coups mystérieux* ne pouvaient manquer de s'y produire. Ils n'y eurent pas, à beaucoup près, le même succès qu'en Amérique. On cite, à Paris, quelques médiums ayant le privilège des *coups*. J'ai visité plusieurs des cercles où s'obtiennent ces phénomènes ; voici comment les choses s'y passent.

On forme la chaîne en s'asseyant autour d'une table et en posant les mains dessus, comme s'il s'agissait de la faire tourner ; on prend de préférence une grande table de salle à manger, afin que le cercle soit plus nombreux. Après quelques instants d'attente, on entend de légers coups dans la table. Ces coups répondent aux questions, et au moyen de l'alphabet conventionnel des nombres on peut converser avec eux. Les coups se transportent à commandement dans les diverses parties de la table. Chaque personne peut frapper à sa place avec les doigts suivant le rythme ou l'air qu'elle choisit ; les coups répondent sous la main de la personne et battent le même rythme. J'ai entendu aussi des bruits qu'on donnait comme imitant ceux de la scie et du rabot, mais qui ressemblaient plutôt à des grattements d'ongle sous la table. Il y a toujours dans le cercle un médium dont la présence

est reconnue comme indispensable et dont l'éloignement fait cesser toute espèce de coups.

Tout cela peut s'expliquer par des coups de pied qu'une personne frapperait à différents endroits de la table, de manière que le bruit paraît venir de diverses directions, ou par des frottements du pied contre la table ou le parquet. Je connais des cercles où cette ruse grossière, après avoir été longtemps employée avec succès, a fini par être découverte, et où des personnes assises à la table ont reçu dans le tibia des *coups mystérieux* destinés aux pieds de la table. Un de mes amis ayant découvert à ses dépens le *modus operandi* du médium, trouva plaisant de prendre son rôle ; sans rien dire de sa découverte, il se mit à frapper fortement de la pointe de sa botte contre les pieds de la table, et répondit ainsi, au nom des Esprits, à toutes les questions que posèrent les assistants : le médium laissa faire ce robuste confrère, et le cercle fut, comme d'habitude, enchanté et émerveillé des communications.

Il m'est arrivé, dans des réunions où les coups se faisaient entendre, de demander que tout le monde se tint debout, en cercle, et qu'il n'y eût ni table ni aucun autre objet dans l'intérieur du cercle, afin que tous les mouvements pussent être observés ; on me répondit que les Esprits avaient fait connaître leur volonté que tout le monde restât assis autour d'une table ; je compris qu'il y avait là des *esprits* fourbes qui ne pouvaient réussir qu'autant qu'on avait la bonhomie de se prêter à leurs petits manéges. Certes, des coups entendus dans de telles conditions n'ont rien de concluant, et pourtant des hommes graves passent journallement des heures entières à se délecter des discours obtenus par de pareils moyens, et il ne leur vient même pas à l'idée de vérifier le caractère surnaturel de prétendus phénomènes si faciles à simuler !

En 1853, madame Haydn, célèbre médium américain, est venue à Paris et s'est montrée dans quelques salons. M. Hébert,

qui a assisté à une de ses séances, m'a assuré qu'on avait seulement entendu des coups qui paraissaient venir des pieds du médium. On invita cette dame à relever un peu ses jupes, afin qu'on pût s'assurer qu'il n'y avait aucune fraude. Elle s'y refusa, et les spectateurs se retirèrent fort peu satisfaits. Voilà à quoi se réduit un fameux médium, dès qu'il a affaire à des personnes qui savent observer.

Au commencement de 1859, une commission fut nommée sur ma proposition par la Société philanthropico-magnétique, à l'effet de rechercher et d'étudier les faits du spiritualisme. Cette commission, dont je faisais partie, fit connaître sa mission par la voie des deux journaux magnétiques de Paris ; elle fit appel aux médiums et à tous ceux qui pouvaient présenter des phénomènes extraordinaires. Elle s'adressa particulièrement à M. Allan Kardec qui répondit qu'il devait au préalable consulter ses médiums et la Société dont il est président, et qu'il ferait connaître leur décision. Cette décision est encore à venir ; M. Allan Kardec n'a pas jugé à propos de donner de réponse ; son silence ne peut être considéré que comme un refus. Plusieurs autres spiritualistes qui, dans leurs écrits, s'étaient vantés du nombre et de la richesse de leurs manifestations, qui avaient convié tous les incrédules à en être témoins et s'étaient fait fort de les convaincre, gardèrent prudemment le silence dès qu'on leur proposa l'examen. Le seul qui répondit au désir de la commission, fut M. Mathieu, auteur de plusieurs écrits estimables, et qui avait publié dans l'*Ami des sciences* un article sur des bruits qu'il déclarait ne pouvoir être produits par aucune cause naturelle.

La commission assista, en présence de M. Mathieu, à plusieurs séances du médium qu'il avait en vue dans son article, et qui était mademoiselle H., dont les succès avaient été célébrés par la *Revue spiritualiste* de Paris. Nous entendimes des coups qui paraissaient venir le plus souvent des pieds du médium, et quelquefois de plusieurs parties des murs ; on

entendit aussi des bruits pareils à ceux que produiraient des grattements d'ongle sous la table. Tout le monde avait les mains sur la table ; mademoiselle H. était assise, ses genoux étaient en évidence et semblaient immobiles ; elle ne pouvait donc frapper les pieds de la table. Mais les pieds du médium étant complètement enveloppés par ses vêtements, excitèrent des soupçons chez plusieurs membres de la commission. Un jour que les coups étaient bien nets et avaient formé des réponses aux questions, M. Mathieu, enchanté, s'écria : « C'est un Esprit qui fait cela, ou c'est l'un de nous ; or je pense qu'on ne m'accusera pas, car je mets mes pieds et mes mains en évidence ; que chacun en fasse autant. » Aussitôt les membres de la commission se levèrent tous et s'éloignèrent de la table : le médium ne bougea pas. M. Mathieu l'invita à poser ses pieds sur le barreau d'une chaise, afin qu'il ne restât aucun doute dans l'esprit des observateurs. Elle ne répondit rien et conserva son attitude. Ce refus confirma les soupçons. Un membre de la commission demanda depuis en particulier au médium pourquoi elle n'avait pas donné la satisfaction proposée ; elle répondit qu'elle avait été choquée d'une précaution qu'elle trouvait injurieuse. Son interlocuteur chercha à lui faire comprendre que le meilleur moyen de dissiper la défiance, c'était de se soumettre à des expériences qui feraient briller dans tout son jour sa sincérité, et qui donneraient gain de cause au spiritualisme ; elle répondit qu'elle consulterait les Esprits... Il faut croire que ces Esprits ont été aussi circonspects que ceux de M. Kardec ; car la commission n'a pas été convoquée à de nouvelles séances.

M. Mathieu, à la bonne foi duquel nous nous plaisons à rendre hommage, a été obligé d'avouer que les expériences n'étaient pas satisfaisantes et que, pour son compte, s'il n'eût vu que cela il n'aurait pas de motifs solides pour adopter le spiritualisme. — Bien que la commission n'ait pas découvert le moyen employé pour produire les bruits, il a été évident pour elle que

ce moyen dépendait du médium, exigeait l'emploi des pieds et une certaine attitude, et que par conséquent il était parfaitement humain. Ces conclusions ont été confirmées par une autre expérience dont nous allons rendre compte.

Les coups par eux-mêmes ne sont rien : souvent on entend, surtout la nuit, des bruits dont la cause est inconnue et dont on ne se préoccupe aucunement. Ce qui peut donner de la valeur aux bruits, c'est la manière intelligente dont ils sont combinés : s'ils répondent à des questions, si par des nombres convenus il forment des discours, il est clair qu'ils sont produits par une cause intelligente. Il y a donc à rechercher si l'intelligence qui se manifeste ainsi, est celle d'un être humain. Dans le système spiritualiste le médium n'est qu'un instrument passif dont un esprit étranger emploie les organes. Pour vérifier cette assertion, il suffit de soustraire au médium la connaissance des questions faites à l'Esprit, et l'on verra si les réponses continuent à être concordantes. Voici comment procéda notre commission.

Les spectateurs et le médium étaient assis autour d'une table sur laquelle était posé à plat un alphabet : une personne parcourait successivement toutes les lettres avec la pointe d'un crayon, en s'arrêtant un instant à chaque lettre ; quand un coup se faisait entendre, la lettre sur laquelle se trouvait alors le crayon était réputée choisie, et il en était pris note. Les lettres ainsi désignées formaient par leur ensemble des discours suivis et des réponses aux questions qui étaient faites à haute voix. Cette opération marchait très promptement, il n'y avait ni hésitation ni erreur dans le choix des lettres ; la conversation suivie par ce mode ne laissait rien à désirer. On voulut s'assurer jusqu'à quel point l'intelligence qui présidait à ces discours était distincte de celle du médium. En conséquence il fut convenu que le carton sur lequel étaient tracées les lettres de l'alphabet serait tenu de manière à ne pas être vu du médium. Une première expérience parut favoriser

L'hypothèse spiritualiste : une réponse fut obtenue. Mais on remarqua que M. Mathieu, qui avait tenu l'alphabet, s'était borné à le placer devant lui de manière à faire un angle d'environ 45 degrés avec la table, que le médium avait ostensiblement plongé ses regards par-dessus et avait pu voir les mouvements du doigt qui pointait les lettres. Il fallait donc procéder d'une manière plus rigoureuse. Une autre personne assise vis-à-vis du médium, prit le carton et le plaça verticalement et tout près de sa poitrine, de manière que les mouvements de son doigt qui parcourait l'alphabet, ne pouvaient être vus que de cette personne et de ses deux voisins de droite et de gauche. Par surcroît de précaution, la personne, au lieu de suivre l'ordre habituel des lettres A, B, C, D, etc., allait au hasard ou dans un ordre arbitraire. Les coups tardèrent à se faire entendre. Un des voisins de la personne qui tenait l'alphabet, notait, comme précédemment, mais en silence, chaque lettre qui se trouvait sous la pointe du doigt ou du crayon quand le coup avait lieu. Mais il arrivait quelquefois que le coup était plus faible que d'ordinaire. On demandait alors si la lettre qui venait d'être écrite, et qu'on se gardait bien d'appeler tout haut, était bien choisie : le plus souvent, la réponse était négative (il était entendu que deux coups de suite voulaient dire *non*).

Il fallait recommencer. Plusieurs lettres ne furent adoptées ainsi qu'après de nombreux tâtonnements. Les lettres n'arrivaient donc que lentement et difficilement. Enfin, au bout d'un quart d'heure, ou à peu près, on demanda si le discours était achevé : un coup voulant dire *oui* servit de réponse ; et le groupe composé de la personne qui tenait l'alphabet et de ses deux voisins, fit connaître alors le résultat obtenu au moyen des lettres ainsi triées. C'était un assemblage de consonnes qui n'avaient aucun sens et ne pouvaient même pas se prononcer. On renouvela plusieurs fois l'expérience avec les mêmes précautions ; les résultats furent toujours les mêmes.

On demanda à l'Esprit s'il voyait ce que chacun écrivait, et s'il pouvait frapper un nombre de coups indiqué secrètement par écrit. Sur la réponse affirmative, plusieurs des spectateurs écrivirent, chacun en secret, des nombres sur des feuilles de papier. Des coups se firent entendre, mais les nombres de coups ne répondirent presque jamais aux nombres demandés ; il était évident que l'auteur des coups ignorait la demande et frappait au hasard. Quelquefois, après un certain nombre de coups très nets, on en entendait un ou deux beaucoup plus faibles ; puis, si le nombre de coups entendus distinctement était inférieur de une ou de deux unités au nombre écrit, les personnes disposées à se contenter facilement disaient que les petits coups devaient être comptés, sauf à les négliger dans un autre cas s'ils étaient de trop. Même en admettant comme bons les résultats équivoques, l'Esprit ne parvenait guère à rencontrer juste qu'une fois sur dix, et avec des nombres qui ne dépassaient pas dix ; c'était même inférieur à ce que donnerait, en prenant au hasard, la loi des probabilités.

Il était donc bien clair que les réponses n'étaient justes que quand le médium connaissait les questions, que les coups étaient produits par des moyens dont disposait le médium, et enfin que l'auteur des coups n'était autre que le médium lui-même.

Les coups mystérieux ayant eu une grande vogue et ayant été souvent présentés par les spiritualistes comme une des preuves les plus évidentes de l'intervention des êtres surhumains, plusieurs savants ont cherché des explications naturelles de ces faits. La ventriloquie est un des moyens qui ont pu être employés ; le ventriloque peut faire entendre des bruits de diverses espèces et qui paraissent venir de toutes sortes de directions ; cette explication a été adoptée par M. Babinet (*Revue des Deux-Mondes*, numéro du premier mai 1854). Un médecin allemand, le docteur Schiff, de Francfort-sur-le-

Mein, ignorant sans doute les travaux de M. Flint, présenta comme étant due à ses propres recherches, une explication qui ne diffère pas de celle du professeur américain. Ayant observé une jeune fille qui passait pour médium, il reconnut que les bruits qu'elle faisait entendre étaient dus « au déplacement réitéré d'un tendon de la jambe, qui passe derrière la cheville, le long péronier. » Enchanté de sa découverte, il en fit part à l'Académie des Sciences. « Chose singulière, dit-il, le frappement peut s'accomplir *sans mouvement appréciable du pied*; seulement, lorsqu'on appuie le doigt derrière la malléole externe, au moment où le bruit est entendu, on sent très distinctement le déplacement alternatif réitéré du tendon, animé d'un mouvement très brusque d'élévation et d'abaissement. « M. Schiff, après la lecture de son mémoire, produisit lui-même des bruits par ce moyen, et l'on entendit un série de *toc toc* très nets et très forts (1).

L'Académie des Sciences s'occupa de cette question dans sa séance du 18 avril 1859 (2). M. Jobert (de Lamballe) exposa le moyen dont il s'agit, et attesta que M. Schiff avait pu ainsi « exécuter des bruits réguliers et harmonieux dépendant de sa volonté; qu'il avait pu, devant un grand nombre de personnes, imiter les prodiges des *Esprits frappeurs*, avec ou sans chaussures, debout ou couché. Le bruit produit par les mouvements dont il s'agit, est variable dans son intensité, et l'on peut y distinguer diverses nuances. C'est ainsi que, *depuis le bruit éclatant qui se distingue au loin, on distingue des variétés de bruit de frottement, de scie, etc.* »

M. Velpeau vint donner plus d'étendue à l'explication. « De tels bruits, dit-il, s'observent dans une foule de régions. La hanche, l'épaule, le côté interne du pied en de-

(1) Article du docteur Henri Roger, dans le *Constitutionnel* du 15 juin 1854, reproduit par le *Journal du magnétisme*, t. XIII, p. 473.

(2) Voyez l'*Ami des sciences* du 1^{er} mai 1859.

viennent assez souvent le siège. J'ai vu, entre autres, une dame qui, à l'aide de certains mouvements de rotation de la cuisse, produisait ainsi une sorte de musique assez manifeste pour être entendue d'un bout à l'autre du salon. Le tendon de la longue portion du biceps brachial en engendre facilement en sortant de la coulisse, quand les brides fibreuses qui le retiennent naturellement, viennent à se relâcher ou à se rompre. Il en est de même du jambier postérieur ou du fléchisseur du gros orteil derrière la malléole interne. De tels bruits s'expliquent par le frottement ou les soubresauts des tendons dans les rainures ou contre les bords à surfaces synoviales. Ils sont par conséquent possibles dans une infinité de régions ou au voisinage d'une foule d'organes. Tantôt clairs ou éclatants, tantôt sourds ou obscurs, parfois humides, et d'autres fois secs, ils varient d'ailleurs extrêmement d'intensité. »

M. Jules Cloquet, à l'appui de ces observations sur les bruits anormaux que les tendons peuvent produire dans diverses régions du corps, cita l'exemple d'une fille de dix-sept ans, que son père voulait exhiber comme phénomène vivant, et qui, suivant lui, avait dans le ventre un mouvement de pendule. « Cette fille, par un léger mouvement de rotation dans la région lombaire de la colonne vertébrale, produisait des craquements très forts, plus ou moins réguliers, suivant le rythme des légers mouvements qu'elle imprimait à la partie inférieure de son torse. Ces bruits anormaux pouvaient s'entendre très distinctement à plus de vingt-cinq pieds de distance, et ressemblaient au bruit d'un vieux tourne-broche; ils étaient suspendus à la volonté de la jeune fille et paraissaient avoir leur siège dans les muscles de la région lombo-dorsale de la colonne vertébrale. » — Enfin M. Jobert (de Lamballe), tout en admettant les bruits produits par ces divers organes, accorda une préférence marquée à ceux des muscles péroniers, au moyen desquels des person-

nes peuvent, dit-il, *exécuter des airs mélodieux tels que la Marseillaise, la Marche bavaroise et la Marche française, avec une régularité parfaite.* »

Il est donc bien établi, par des expériences régulièrement constatées tant en Amérique qu'en France, qu'il est possible de produire des bruits variés, sans appareil patent, et en maintenant les membres dans une immobilité apparente. On peut donc par là expliquer les coups prétendus mystérieux. Toutefois les savants qui ont discuté ces divers modes, soit la ventriloquie, soit le jeu des muscles ou des tendons, nous paraissent être tombés dans l'erreur en affirmant que tel ou tel de ces procédés est le seul qui ait été employé, et que tous les médiums qui font entendre des coups, usent de la même recette. Ces assertions sont trop tranchantes; de ce qu'un effet peut être obtenu par un certain moyen on n'est pas en droit d'en conclure que ce moyen soit le seul dont il ait été fait usage dans des cas semblables. Il est même à remarquer que les personnes en état de recourir aux moyens dont il s'agit, sont probablement peu nombreuses : la ventriloquie est un art très difficile et qui exige, dit-on, une certaine conformation physique; et bien que M. Schiff ait si bien réussi à jouer des muscles péroniers au point d'être presque en état de faire sa partie dans un concert, il est bien probable que toutes les organisations ne se prêteraient pas à ce singulier exercice. Les explications des savants sont donc beaucoup trop générales. Les moyens qu'ils ont indiqués peuvent servir à reproduire les phénomènes en question, soit : mais comme les médiums sont extrêmement nombreux, puisqu'en Amérique on les compte par milliers, il est évident que tous ces individus n'ont pu se concerter pour mettre en pratique un même stratagème; et que, d'un autre côté, s'ils ont travaillé isolément, ils n'ont pu se rencontrer dans l'adoption d'un procédé unique. Il est bien supposable que les moyens sont très divers, et nous en avons cité de beaucoup

plus simples, qui ont très bien réussi avec des gens qui à tout prix voulaient du merveilleux. Celui qui s'étudie à jouer un rôle, s'ingénie à trouver des artifices pour le bien remplir, et en choisira un qui soit en rapport avec les ressources de son esprit et son adresse physique. M. Robert Houdin avec lequel je causais à ce sujet, me dit que les *coups* n'étaient qu'un jeu d'enfant, et que s'il voulait s'en donner la peine, il reproduirait tous les coups mystérieux et surpasserait les médiums : on peut le croire sur parole, car il a fait ses preuves en ce genre et inventé des tours beaucoup plus beaux et plus difficiles ; et bien que les spectateurs soient souvent hors d'état de deviner ses *trucs*, on ne s'avise pas pour cela de les attribuer à un cause surnaturelle.

Le critérium le plus sûr pour apprécier les *coups*, c'est de procéder comme la commission dont nous avons parlé plus haut, c'est-à-dire de demander des réponses à des questions inconnues du médium, ou de demander la production de discours d'après un alphabet dont le médium n'ait pas la clef : l'impuissance des prétendus Esprits à satisfaire à ces conditions prouve qu'il ne se manifeste aucune intelligence autre que celle du médium : dès lors il importe peu de quels moyens il se sert pour produire des coups qui, dépendant de sa volonté, n'ont rien que de naturel.

Nous n'avons discuté que les coups de la nature de ceux qui se font entendre dans les cercles où ont pénétré les observateurs. D'après certaines relations spiritualistes, il y a en outre des coups effroyables qui ébranlent toute une maison. Cela se passe... en Amérique ; mais jusqu'ici on ne cite aucun témoignage digne de foi à l'appui de ces narrations étourdissantes. Or, avant de chercher à expliquer de pareils faits, il faudrait en constater l'existence. Observons seulement que l'imagination exaltée des fervents sectaires leur fait souvent dénaturer les phénomènes, et pour eux transforme un léger grattement de souris en terribles coups de tonnerre. La cré-

dulité enthousiaste grossit les choses les plus simples ; les récits, en passant de bouche en bouche, s'enrichissent de nouveaux ornements, et bien des merveilles qui, vues de loin, semblent gigantesques, ne sont plus, examinées de près, que fort peu de chose, et quelquefois même se réduisent à rien : c'est la fable des bâtons flottants.

Si les médiums à coups (*rapping mediums*) sont les auteurs des bruits qu'ils veulent faire attribuer à des êtres surhumains, faut-il en conclure qu'ils agissent avec fourberie ? C'est ce qu'admettent sans difficulté la plupart des personnes qui ne croient pas à l'action des Esprits. Nous ne pouvons accepter cette conclusion d'une manière générale. Il répugne de croire qu'un nombre aussi considérable d'individus se livrent journellement à des pratiques frauduleuses ; plusieurs de ces médiums offrent par leur conduite honnête de tels gages de sincérité qu'on ne peut les regarder comme de misérables imposteurs. Les vrais médiums sont pour la plupart enclins aux rêveries mystiques ; quand ils ont pratiqué les exercices du spiritualisme, ils arrivent, comme nous avons vu, à produire des mouvements inconscients, à écrire des discours dont ils ont la conviction de ne pas être les auteurs ; par la même raison il peut s'en trouver parmi eux qui, dans cet état et avec une entière bonne foi, mettent en jeu quelques-uns des procédés propres à produire des coups, et par suite de leurs idées préconçues, ils attribuent à des Esprits ce qui en réalité n'est dû qu'à eux-mêmes.

Nous terminerons sur ce sujet par une anecdote où les spiritualistes trouveront matière à réflexion. Au mois de janvier 1859, je me trouvai un soir chez M. Piérart, écrivain spiritualiste ; il y avait entre autres personnes, M. Gérard, cent-garde, auteur d'un petit ouvrage sur le magnétisme, et une dame qui s'occupait de magie *noire*. Elle nous assura qu'elle avait suivi le rituel prescrit dans les grimoires, et qu'elle avait réussi dans tout ce qu'elle avait entrepris. Chacun exprima

le désir de renouveler quelque-une de ces épreuves. La dame alla chercher six grimoires, et par précaution elle se munit d'une bouteille d'eau bénite. On choisit parmi les grimoires celui d'Honorius, qui passe pour le plus efficace. Le maître de maison prit dans ce livre une évocation à Satan et la récita à haute voix, du ton le plus grave et le plus solennel. En entendant prononcer cet appel au prince des enfers, un des auditeurs pâlit et nous avoua avec effroi qu'il ne se souciait pas d'entrer en relation avec les mauvais Esprits. On le railla sur sa faiblesse et l'on attendit en silence quelques minutes. Tout à coup on entend une voix qui semblait venir d'en haut : c'était comme un sourd gémissement. Quelques personnes se troublent, le gémissement recommence. Quelqu'un déclare que c'est certainement l'Esprit évoqué. Je recommande en vain de suspendre le jugement sur un fait encore obscur, mais qui peut avoir une cause naturelle. On me répond d'un ton péremptoire : si ce n'est un Esprit, qu'est-ce que ce peut être ? M. Piérart en proie à une vive agitation ouvre la porte : il trouve sur le palier une servante qui déclare avoir entendu les bruits étranges, et elle nous certifie qu'il n'y a personne dans les chambres voisines. Plus de doute, c'est un Esprit. M. Gérard offre bravement de l'interroger. Il s'écrie : Au nom de Dieu, qui es-tu ?... Pas de réponse. Eh bien alors, dit-il, au nom du diable, qui es-tu ?... Silence prolongé. J'approche alors du mur d'où avaient paru sortir les gémissements, et dans lequel était un poêle : je frappe trois coups sur le mur et je crie : qui es-tu ?... Une voix d'enfant répond : Auguste. — Que fais-tu ? — Je ramone. — Et au nom de qui ramones-tu ? — Restaurant.... Ce fut alors un rire homérique, et ceux qui avaient eu le plus peur, furent les premiers à plaisanter de l'aventure. Il y a là, dis-je aux amis du merveilleux, une bonne petite leçon dont nous devrions profiter. Si le petit Auguste n'eût pas jugé à propos de répondre à mon interpellation, les gémissements venant à point nommé à la suite d'une évocation,

auraient été certainement pris pour un fait surnaturel, dont la relation pompeuse aurait enrichi la *Revue spiritualiste*. Qu'aurait-ce donc été si le ramoneur eût entendu l'évocation et se fût amusé à répondre en jouant le rôle de l'Esprit évoqué?... Combien de prétendus miracles n'ont pas de fondement plus solide! Qu'on cesse donc de regarder comme miraculeux tout ce qui nous étonne, et d'attribuer à des Esprits tout ce qu'on a de la peine à expliquer.

CHAPITRE VI.

DES PRODIGES DU SPIRITUALISME.

Le spiritualisme, indépendamment des communications intellectuelles avec les Esprits, prétend que ces êtres invisibles manifestent leur commerce avec l'humanité par des faits extraordinaires : ce sont les miracles de la nouvelle religion. Plusieurs des anciennes religions sont réduites à vivre de leur splendeur passée, à alléguer des miracles qui auraient eu lieu à des époques bien reculées et dont la constatation est aujourd'hui d'une grande difficulté ; le spiritualisme, au contraire, étant en voie de formation, présente toute la richesse de merveilleux qui entoure le berceau des religions ; bien plus, il est un foyer incessant de miracles qui éclatent de tous côtés et s'offrent à tous les regards.

Le fait seul de cette prétention est une chose très remarquable. Car un siècle comme le nôtre paraît peu propre à l'éclosion des légendes : non-seulement l'esprit en est généralement positif, mais aussi les moyens de contrôle sont infiniment plus puissants qu'ils ne l'étaient dans l'antiquité, l'instruction est plus répandue, les moyens de communication sont extrêmement perfectionnés, la presse vient chaque jour rendre compte de ce qui peut intéresser le public, pro-

page toutes les nouvelles, les discute, donne lieu à une polémique nécessairement funeste aux merveilles controvérsées; la science donne la clef de bien des prétendus prodiges, et son flambeau dissipe les ténèbres qui sont la condition du succès des impostures et des illusions. Comment donc, en plein dix-neuvième siècle, pourrait-on fabriquer une mythologie?... L'histoire nous offre des exemples de pareilles anomalies : le siècle de Voltaire et de Montesquieu n'a-t-il pas vu les miracles des convulsionnaires de Saint-Médard et les succès de Swedenborg, de Saint-Germain, de Saint-Martin et de Cagliostro?...

La soif du surnaturel semble, à toutes les époques, un besoin de l'esprit humain. Quelque bizarre que puisse sembler aujourd'hui l'édification d'une nouvelle religion fondée sur des miracles, la croyance au merveilleux spiritualiste existe, et nous devons examiner si elle est fondée.

Nous devons préalablement faire remarquer que plusieurs des principaux docteurs en spiritualisme n'attachent qu'une médiocre importance aux manifestations physiques qui, suivant eux, ne sont l'œuvre que d'Esprits inférieurs et légers, tandis que les Esprits supérieurs se contentent de faire écrire et parler les médiums, et se donnent pour mission de faire par là l'éducation du genre humain ; quand on les prie de donner quelque prodige, ils demandent ironiquement s'il est d'usage sur terre que les grands hommes fassent danser les ours et montrent les marionnettes (1). Les spiritualistes de cette école ne recherchent donc pas les manifestations physiques ; beaucoup d'entre eux avouent n'en avoir jamais vu et déclarent qu'il leur a suffi, pour se convaincre, d'étudier l'action des médiums écrivains et parlants, seul genre d'exer-

(1) Allan Kardec, *Instruction pratique*. On trouvera sans doute cette manière de voir fort peu respectueuse pour les anciens thaumaturges et pour les religions établies, avec lesquelles la nouvelle secte tient pourtant à ne pas se compromettre.

cice digne d'un vrai spiritualiste, le seul aussi qu'il leur soit donné d'offrir à volonté. Toutefois ces théoriciens, tout en exaltant ce mode de communication, citent au besoin les prodiges comme confirmation de leur système.

D'après les innombrables relations publiées par les spiritualistes, on voit dans leurs réunions des meubles, mus sans contact; quelquefois l'agent invisible bouleverse tout le mobilier d'une maison et même le transporte à des distances énormes; des pianos et autres instruments jouent tout seuls et exécutent une musique ravissante; des personnes sont frappées, pincées ou caressées par des mains invisibles; dans l'obscurité ces mains se laissent palper, et l'on reconnaît qu'elles sont isolées et n'appartiennent à aucun corps; des hommes sont enlevés au plafond, y restent quelque temps suspendus, puis sont déposés à terre; des caractères lumineux apparaissent sur les murs comme au festin de Balthazar. Nous sommes, comme on voit, en pleine féerie; dès ses premiers pas le merveilleux spiritualiste atteint celui des sectes anciennes et égale les mieux pourvues en ce genre. Il n'y a peut-être pas, dans les *Vies des Saints*, de miracle que ne prétende reproduire la secte nouvelle; le miracle de saint Cupertin, dont certains journaux ont tant plaisanté, se trouve vulgarisé par les médiums qui s'élèvent en l'air. Une quinzaine de journaux américains sont consacrés à la défense du spiritualisme, et il n'y a pas de numéro qui ne contienne le récit de quelques nouveaux prodiges. On dirait qu'ils font assaut de merveilleux. Si tous ces récits sont véridiques, comment se fait-il que toute la population ne se rende pas à l'évidence, que la majorité, loin d'adhérer au nouveau symbole, nie ces miracles et les poursuive de ses railleries? Si au contraire ils sont fabuleux, comment expliquer cette épidémie de folie qui pousse tant d'individus à attester des faits chimériques?

Voyons s'il est possible de démêler la vérité du milieu des ténèbres.

Il y a toute une classe de faits qui d'abord me semble devoir être éliminée ; ce sont ceux qui se passent dans l'obscurité. Tout ce qui échappe au contrôle, doit être suspect. Parmi ces faits il y en a même plusieurs qu'on peut expliquer facilement en supposant une trappe ou panneau à coulisse, au moyen de quoi un individu profitant de l'obscurité, pénétrerait dans la chambre et exécuterait tout ce qui est attribué aux Esprits, par exemple jouer de divers instruments de musique, lier et délier les médiums, toucher les personnes, leur faire sentir une main qu'on retire dès que l'exploration peut devenir compromettante. D'habiles opérateurs en s'exerçant peuvent arriver à produire des choses d'autant plus surprenantes que les membres de la réunion sont intimement persuadés qu'aucun d'eux ne peut être l'auteur de ces actes, et qu'il n'a pu pénétrer aucun étranger dans la chambre.

Pour se mettre en garde contre de pareils tours, il faudrait examiner avec soin les murs et le plancher ; le mieux serait de tenir la séance, non chez le médium ni chez son cornac, mais chez les membres de la société, dans un appartement qu'on saurait ne contenir ni trou ni cachette. Il faudrait en outre faire un triage parmi les expériences et mettre de côté toutes celles qui sont de nature à pouvoir être exécutées à la faveur des ténèbres par un des membres de la société. Et même quand on aura pris toutes ces précautions, il sera bien difficile qu'il ne reste pas encore quelque doute dans l'esprit des observateurs : ils se seront prémunis contre un certain nombre de fraudes, c'est vrai ; mais seront-ils bien assurés de les avoir déjouées toutes ? Les personnes qui n'en auront pas été témoins, pourront-elles être bien convaincues que toutes les précautions nécessaires ont été prises ?... Il est à craindre que ces sortes d'expériences ne restent frappées de défaveur, et il sera certainement difficile de faire admettre que les Esprits qui, nous dit-on, font de si belles choses au grand jour, aient besoin de l'obscurité pour accomplir des

actes qui paraissent être de même nature, puisqu'il s'agit dans les deux cas de mouvoir des objets corporels.

Si l'on s'en rapportait aux journaux spiritualistes américains, rien ne serait plus commun que les manifestations semblables à celles qu'ils racontent, et il serait facile au premier venu de s'en assurer par lui-même. Heureux pays, dit-on, où l'on peut voir de telles merveilles ! Lisez maintenant les revues *Spiritualiste* et *Spirite* de Paris, vous y lirez que de pareils faits pullulent, que le spiritualisme révèle sa puissance à ceux qui veulent en être témoins, que l'incrédulité la plus obstinée peut seule persister à la nier. Présentez-vous chez les rédacteurs de ces revues et priez-les de vouloir bien vous montrer un seul de ces faits : on éludera ou bien l'on vous fera, comme à la commission dont nous avons parlé, des promesses qui n'aboutiront à rien ; peut-être obtiendrez-vous à grand'peine la faveur d'assister à une séance où vous verrez des médiums écrire et parler ; pour le reste, vous attendrez en vain ; on vous dira qu'hier et avant-hier c'était superbe, aujourd'hui malheureusement ça ne marche pas. Vous vous dites que sans doute les Esprits ne sont pas en veine, vous revenez une fois, deux fois, indéfiniment, et vous finissez par ne rien voir. Vous êtes en droit d'en conclure qu'il ne faut pas prendre à la lettre les déclarations pompeuses des rédacteurs sur la fréquence des manifestations, ni leurs plaintes sur l'obstination des incrédules. On est porté à croire, par analogie, qu'il pourrait bien en être de même en Amérique, et que si nous allions trouver les rédacteurs du *Spiritual Telegraph*, de New-York, du *Spiritual Age*, de Boston, ou de toute autre feuille semblable, en les priant de nous rendre témoins de quelque'un de ces miracles dont ils nous présentent la peinture si émouvante, nous éprouverions les mêmes mécomptes qu'à Paris.

Il ne manque pas aux États-Unis, non plus qu'en France, de personnes qui, ayant les oreilles rebattues des récits spi-

ritualistes et n'ayant jamais pu parvenir à voir aucun fait, sont disposées à provoquer la puissance des thaumaturges. En 1857, des personnes de la ville de Boston pensèrent que le meilleur moyen était de faire un défi public, semblable à celui de M. Burdin, dont nous avons rendu compte. Une offre de 500 dollars (2,700 fr.) fut faite par l'organe du *Boston Courrier*, à toute personne qui, en présence et à la satisfaction d'un certain nombre de professeurs de l'Université, reproduirait quelques-uns de ces phénomènes que les spiritualistes disent s'exécuter journallement par l'intermédiaire des médiums. Le défi fut accepté par le docteur Gardner et par plusieurs personnes qui se vantaient d'être en communication avec les Esprits. Les concurrents se réunirent dans les bâtiments d'Albion, à Boston : parmi eux on remarquait les fameuses demoiselles Fox qui passent pour des médiums supérieurs et qui se flattent de produire des phénomènes à toute réquisition du premier visiteur venu. La commission chargée d'examiner les prétentions des concurrents au prix se composait des professeurs Agassiz, Pierce, Gould et Horzford, tous quatre savants très distingués. Les essais spiritualistes durèrent plusieurs jours ; ils furent tous infructueux, ainsi que le constate le passage suivant du rapport de la commission : « La commission déclare que le docteur Gardner n'ayant pas réussi à lui présenter un agent ou médium qui révélât le mot confié aux Esprits dans une chambre voisine, qui lût le mot anglais écrit à l'intérieur d'un livre ou sur une feuille de papier pliée, qui répondît à une question que les intelligences seules peuvent savoir, qui fit résonner un piano sans le toucher, ou avancer une table d'un pied sans l'impulsion des mains ; s'étant montré impuissant à rendre la commission témoin d'un phénomène que l'on pût, même en usant d'une interprétation large et bienveillante, regarder comme l'équivalent des épreuves proposées, d'un phénomène exigeant pour la production l'intervention d'un Esprit, supposant ou

impliquant même cette intervention, d'un phénomène inconnu jusqu'ici à la science ou dont la cause ne fût pas immédiatement assignable par la commission ni explicable pour elle ; n'a aucun titre pour exiger du *Courrier* de Boston la remise de la somme proposée de 500 dollars. »

On voit que la commission, parmi les épreuves acceptables, en avait compris, dont le succès, s'il eût eu lieu, aurait pu s'expliquer par la lucidité des médiums, tels que la vue d'un mot écrit dans une chambre voisine, la lecture d'un livre fermé ou d'un écrit plié, toutes choses où réussissent quelquefois les somnambules et qui ne suffiraient pas pour prouver l'intervention des Esprits.

L'échec est humiliant pour le spiritualisme : il ne prouve pas l'impossibilité des faits allégués, mais il fait voir du moins combien il faut rabattre des vanteries des thaumaturges, quant à la fréquence de leurs prodiges et à la facilité de les produire. En sont-ils devenus plus réservés, plus sobres de fanfaronnades ? Nullement, leur langage est toujours aussi fier, ils n'en sont pas moins prodigues de merveilles..., en paroles ; voici ce qu'ont répondu deux de leurs défenseurs.

M. Paul Auguez (1) assure que ce résultat négatif, loin de porter atteinte à la réalité des manifestations spiritualistes, *en est la preuve la plus évidente*, et il en donne pour raison que les tours d'escamotage réussissent toujours, tandis que les phénomènes de l'ordre psychique sont variables de leur nature. Il faut une foi bien robuste pour assigner à un insuccès la valeur d'un succès. Si les expériences avaient réussi, on aurait, et avec raison, invoqué le succès comme probant : de deux résultats contraires, succès et insuccès, on ne peut tirer les mêmes conclusions. Il y a des escamoteurs qui ne manquent jamais leurs tours, mais il y en a aussi qui les manquent, surtout quand on observe trop bien leurs ma-

(1) *Les manifestations des Esprits ; réponse à M. Viennet*, brochure in-8, 1857.

nœuvres. D'une tentative infructueuse pour obtenir un fait on ne peut logiquement conclure à la réalité de ce fait, et les expérimentateurs qui n'ont pas vu se produire les phénomènes annoncés, n'ont aucun motif pour croire qu'ils aient eu lieu dans d'autres circonstances.

M. Allan Kardec a répondu dans la *Revue spirite* que ces phénomènes ne sont pas de ceux qu'on puisse reproduire à volonté, que les Esprits qui en sont les auteurs agissent quand bon leur semble et ne sont pas à nos ordres, qu'ils choisissent leurs genres de manifestations, que les soupçons les irritent, qu'ils ont des antipathies pour certaines personnes et surtout pour les incrédules, que l'appât d'une prime pécuniaire, loin de faciliter les communications, devait bien plutôt leur nuire. — Ce sont là de bien piètres raisons. On suppose démontré ce qui est en question, savoir l'existence des Esprits, et on leur attribue des goûts, des passions, un caractère, sans que rien justifie ces assertions et avant même d'avoir fourni la preuve demandée de l'existence des Esprits. — Il est faux que les phénomènes dits spiritualistes ne puissent être reproduits à volonté; car, en règle générale, tous ceux qui sont de nature à pouvoir être simulés, s'obtiennent à commandement; c'est ce qui a lieu pour les tables tournantes et parlantes, pour les médiums écrivains et parlants, pour les coups qui se font entendre dans le cabinet de consultation du médium ou dans l'appartement du cornac, pour les prodiges qui ont besoin de l'obscurité; jamais aucune de ces manifestations ne manque à l'appel; les séances hebdomadaires de M. Kardec en sont la preuve. Si donc les Esprits qui sont censés présider à ces divers phénomènes, sont si dociles et si complaisants, pourquoi supposer une humeur plus ombrageuse, plus rétive aux Esprits chargés de manifestations que nous autres humains regardons comme plus concluantes?... Que les Esprits choisissent leurs genres de communication, très bien; aussi la commission leur laissait-

elle une large marge ; elle ne demandait qu'une chose, c'est que les phénomènes fussent significatifs, non équivoques, capables de porter la conviction chez tous les spectateurs. Certes, cette demande était légitime. Répondre, au nom des Esprits, qu'ils ne veulent se soumettre à aucune épreuve, c'est avouer son impuissance ; ce serait, de leur part, l'abandon de la mission qui leur est attribuée, d'éclairer l'humanité.

Des êtres supérieurs comme on les suppose, ne peuvent s'offenser de soupçons parfaitement fondés de la part des personnes qui n'ont aucun motif pour croire à de pareilles interventions, et auxquelles la prudence fait un devoir de se mettre en garde contre la supercherie et l'entraînement aveugle.

Quant à la prétendue antipathie des Esprits contre les incrédules, il est impossible de voir dans cette allégation autre chose qu'un moyen commode d'éviter le regard vigilant d'observateurs attentifs. Les Esprits ne peuvent exiger la croyance de la part de personnes qui n'ont été témoins d'aucun phénomène et qui ne peuvent accepter des faits contestables ; s'il faut croire d'avance pour obtenir des manifestations, elles n'auront lieu que pour les individus qui accueillent sans examen et sans critique les récits qu'on leur fait. S'il était vrai que les Esprits réservassent leurs communications à ces hommes légers et crédules, ils nous donneraient une très mauvaise idée de leur sagacité, et le spiritualisme, loin d'être destiné à éclairer le genre humain, ne pourrait qu'être donné en pâture à la classe la moins intelligente, à la plèbe ignorante et superstitieuse. S'il en est ainsi, il y a de quoi se féliciter de l'antipathie des Esprits. Un être sensé ne peut demander à personne le sacrifice de sa raison, et doit comprendre que l'incrédulité ou plutôt le doute philosophique ne doit céder que devant les preuves : que les Esprits réalisent devant les douteurs, les manifestations qui, suivant les adeptes, sont si

communes dans leurs réunions, et le doute disparaîtra... La plupart des spiritualistes poussés dans leurs derniers retranchements, et ne pouvant exhiber un seul fait, ne cessent de batailler en alléguant ce misérable prétexte, que rien ne peut se faire devant les incrédules. L'un deux, qui demeure au quatrième étage, m'a assuré qu'il suffirait que je misse le pied sur la première marche de son escalier pour faire cesser chez lui toutes les manifestations. S'il dit vrai, je suis le maître des Esprits, puisque ma présence les frappe subitement d'inertie; ce sont donc de bien faibles êtres pour qu'un simple mortel qui ne croit pas même à leur existence, les réduise à l'impuissance, et qu'ils ne trouvent pas de moyen de le confondre, de lui démontrer son erreur. Il est vraiment fâcheux qu'il ne se soit pas trouvé un homme comme moi pour mettre à la raison tous les diables de Loudun; sa présence aurait fait plus que les exorcismes, et l'on aurait évité de recourir à de pauvres jésuites qui ont sué sang et eau pendant plus de deux ans, et ont fini par être eux-mêmes possédés par les diables qu'ils voulaient chasser.

L'objection tirée de la prime pécuniaire n'est pas plus sérieuse; car, comme nous l'avons déjà dit, une foule de médiums se font payer par les visiteurs ou les consultants, ce qui n'empêche nullement la production de phénomènes que les spiritualistes n'hésitent pas à attribuer aux Esprits. D'ailleurs, quand même le désintéressement serait une condition de succès, rien n'empêchait les médiums de rester fidèles à cette vertu, tout en se présentant au concours; il suffisait d'agir en vue du triomphe de la vérité et avec l'intention d'employer la prime en œuvres pies; ou bien encore ils pouvaient déclarer à la commission qu'en cas de succès, ils n'accepteraient pas la prime, ce qui est toujours permis aux concurrents. La question pécuniaire ne devait donc détourner ni les médiums, ni les Esprits; les uns et les autres devaient au contraire redoubler d'efforts pour sortir victorieux d'une

épreuve qui avait pour juges d'excellents observateurs, et qui aurait pu être décisive.

Les arguments de M. Kardec et de son école sont les sophismes d'une cause vaincue, qui ne veut pas se résigner à avouer sa défaite. Admettons même qu'à raison du caractère variable des phénomènes, un insuccès prolongé ne puisse être regardé comme une défaite irrévocable : qui empêche les adeptes de renouveler les épreuves, non pas chez eux en petit comité, mais au grand jour, devant des hommes connus et honorables ? Combien de personnes n'ayant pas d'incrédulité systématique ni de parti pris d'avance, mais animées du désir sincère de connaître la vérité, ont demandé des faits ; se sont présentées dans les cercles fameux par les manifestations, ont cherché à s'éclairer, ont voulu voir et n'ont obtenu que des promesses dont l'exécution a été indéfiniment ajournée ! Je déclare, pour mon compte, que j'ai frappé à toutes les portes, je me suis présenté chez les spiritualistes les plus célèbres, et je n'ai pu être témoin d'aucun fait significatif. A ma connaissance, beaucoup de personnes de bonne foi ont également fait des démarches multipliées, qui n'ont abouti qu'à des paroles jamais suivies d'effet ; ou si quelques-unes ont été admises par faveur dans un cénacle, elles n'ont pas tardé à découvrir que les prétendus miracles étaient dus tout simplement à quelque misérable jonglerie ; tantôt c'est un pied qui frappe des coups mystérieux, tantôt c'est un genou qui, protégé par l'ampleur d'une robe, donne l'impulsion à la table et la fait glisser sur le parquet ; si l'intrus demande, pour plus de sécurité, qu'on s'éloigne de la table, s'il veut porter un regard indiscret vers l'endroit d'où viennent les bruits, on déclare que ces soupçons injurieux pour les Esprits font tout manquer.

Des écrivains ont l'audace de publier le récit des miracles qui se passent chez eux, de déclarer qu'ils sont prêts à en offrir la répétition à tous ceux qui se présenteront ; et quand

vous prenez à la lettre cet engagement, quand vous demandez à être témoin de ces merveilles, ils trouvent des prétextes pour vous éconduire. Il est difficile de croire à la bonne foi de gens qui se conduisent ainsi : un tel charlatanisme mérite d'être flétri.

Il serait trop long et fastidieux de discuter en détail les prétentions des divers thaumaturges : nous allons seulement nous occuper de deux des plus célèbres, et nous les choisissons parmi ceux qui ont opéré à Paris et qui auraient dû convertir cette capitale au spiritualisme.

En 1856, j'entendis parler de l'écriture directe des Esprits, obtenue par M. le baron de Guldenstubbé. Voici quel est son mode de procéder : il pose des papiers blancs sous les socles des statues ou sur les pierres des tombeaux ; peu de temps après, il retire ces papiers où se trouve de l'écriture qui n'est l'œuvre d'aucune main humaine et qui est attribuée aux personnages auxquels sont consacrés ces monuments. Désireux d'être témoin de phénomènes aussi extraordinaires, je priai M. le baron de vouloir bien m'admettre à quelques séances. Il y consentit volontiers et me donna rendez-vous au Louvre, dans une des galeries du rez-de-chaussée. Il me fit voir les écritures qu'il avait obtenues de divers personnages et qui étaient en grec, en latin et en plusieurs autres langues. On se mit à l'œuvre. J'avais apporté un cahier de papier blanc. On posa des feuilles sur divers monuments ; puis nous passâmes dans la salle voisine où nous fîmes de même, et ainsi de suite, de sorte qu'après avoir parcouru toutes les salles du rez-de-chaussée, nous nous retrouvâmes au point de départ. Avant de continuer, je fis observer que ce mode de procéder était défectueux ; qu'en effet pendant notre circuit il pouvait se faire qu'une personne retirât nos papiers, profitât de notre absence pour les couvrir d'écriture, puis les remit en place ; que, pour plus de garantie, il serait nécessaire de ne poser qu'un papier et de ne pas le perdre de vue. L'initiateur me

répondit que, pour avoir plus de chances d'obtenir des réponses, il fallait s'adresser à un plus grand nombre d'Esprits. Mon objection n'en subsistait pas moins. Ces réserves étant faites, on reprit successivement les papiers qui se trouvèrent dans le même état qu'on les avait mis. M. le baron me fit observer que, comme c'était la première fois que j'assistais à ces expériences, il n'était pas étonnant que ma présence augmentât la difficulté, qu'il fallait un certain nombre de séances pour réussir : je répondis que j'étais disposé à suivre les épreuves, si multipliées qu'elles fussent, et que j'y mettrais toute la persévérance désirable. Le lendemain, nous recommençâmes en opérant de même, et cette fois un seul des papiers portait des traits d'écriture au crayon ; c'étaient deux lignes droites formant ensemble un angle de près de 180 degrés. M. le baron prétendit que ce résultat, bien qu'inférieur à ceux qu'il avait l'habitude d'obtenir, était probant et que deux traits de crayon tracés sans aucun agent visible prouvaient l'intervention des Esprits tout aussi bien qu'un long discours. Ce raisonnement aurait été juste si le papier fût resté constamment sous nos yeux ; mais depuis le moment où nous avons posé ce papier il s'était écoulé environ une heure pendant laquelle nous avons parcouru toutes les salles, et il aurait été très facile à une personne quelconque de tracer sur le papier tout ce qu'elle aurait voulu. Avec la meilleure volonté du monde, on ne pouvait voir là rien de merveilleux, rien qui autorisât à proclamer l'action des Esprits.

. Je proposai de nouvelles séances, et comme M. le baron m'assurait que quand il était seul avec mademoiselle sa sœur, il obtenait des effets bien plus considérables, je l'avais prié de consulter les Esprits sur les meilleurs moyens de me rendre témoin de quelques faits significatifs. Il me dit qu'il était autorisé à m'annoncer pour le lendemain un fait d'écriture directe par l'Esprit de Pascal, et il me donna rendez-vous

au tombeau de ce grand homme, à l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Je fus exact au rendez-vous, mais mon nécromancien n'y vint pas. Après avoir attendu une heure en vain, comptant sur la parole de Pascal, je posai moi-même un papier sous la pierre tumulaire ; j'attendis une demi-heure, ayant constamment l'œil fixé sur le monument, puis je retirai le papier... que je trouvai vierge de toute écriture. C'était une déception de plus ; il faut en prendre l'habitude quand on s'adresse aux thaumaturges.

Quelques mois après ces malheureux essais, M. de Guldenstubbé publia son livre intitulé : *Pneumatologie positive et expérimentale, la réalité des Esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontrées par le baron de Guldenstubbé*. Il donne le *fac-simile* d'une foule d'écritures obtenues par le moyen que je viens de décrire. Je remarquai dans l'introduction ce passage : « La découverte de l'écriture directement surnaturelle est d'autant plus précieuse qu'elle peut être constatée par des expériences répétées à volonté par l'auteur en présence des incrédules qui doivent fournir eux-mêmes le papier. » En lisant une pareille offre, comment ne pas croire que le premier venu n'a qu'à se présenter pour être témoin du phénomène ? Comment les étrangers ne se figureraient-ils pas qu'à Paris tout le monde peut voir l'écriture des Esprits ? Comment n'envieraient-ils pas le bonheur de cette ville privilégiée où de si grandes merveilles sont à la disposition de tout le monde ?... Prenant au sérieux les paroles de l'auteur, je lui écrivis pour lui rappeler nos épreuves interrompues, et lui demander si, conformément à l'engagement qu'il avait pris envers le public, il voudrait bien m'admettre à quelque manifestation. Il me répondit qu'il avait reçu plus de deux cents demandes pareilles à la mienne, qu'il était impossible de démontrer le phénomène à tout le monde, qu'il fallait désormais se contenter du témoignage de deux cent cinquante personnes dont les attes-

tations avaient été publiées... C'est bien là une reculade. Quand on promet de répéter à volonté des expériences devant les incrédules, on ne peut s'acquitter en offrant des attestations.

En publiant un passage comme celui que j'ai cité, on devait s'attendre à un nombre considérable de demandes, et je suis même étonné qu'il ne s'en soit trouvé que deux cents. On pouvait admettre beaucoup de personnes à voir simultanément le même fait, puisque les demoiselles Fox, d'après la relation que j'ai citée, ont opéré dans une assemblée de plus de cinq cents personnes. En supposant même que, pour ce genre particulier d'expériences, il ne faille qu'un nombre limité de spectateurs, il y aurait encore possibilité de se conformer à cette condition, tout en donnant satisfaction à tous les demandeurs. Qu'on les réunisse dans une vaste salle : on les invite à présenter des rames de papier à lettres portant le cachet du fabricant ; la réunion élit un comité de trois membres qui brise l'enveloppe d'un des paquets, prend au hasard une feuille de papier et la dépose à la vue de l'assemblée, dans un bocal de verre parfaitement transparent ; le bocal est clos par un bouchon goudronné, les membres du comité y apposent leurs cachets, et d'autres membres de la société sont invités également à y apposer les leurs ; puis l'assemblée se retire, il ne reste que le médium et les trois délégués ; les Esprits n'ayant plus devant eux que ce petit nombre de spectateurs, peuvent travailler tout à leur aise ; on leur donne tout le temps qu'ils veulent ; si les délégués sont fatigués, ils peuvent se faire remplacer par des suppléants, de manière que le bocal soit toujours surveillé par trois argus. Si l'on objecte que les Esprits ne peuvent pénétrer à travers le verre (bien qu'une pareille pénétration se voye dans plusieurs relations (1)), nous remplacerons le bocal par une

(1) Voyez, entre autres, le *Spiritual Telegraph*, numéro du 1^{er} mai 1858, où se trouve un article sur les Esprits qui transmuent les métaux : j'en ai donné un extrait dans le *Journal du magnétisme*, 1858, p. 380.

boîte de fils de fer ayant les mailles aussi serrées que celles des cloches employées dans les garde-manger, et le papier placé dans une telle boîte, sera tout aussi accessible que celui qu'on place dans les fentes des pierres des monuments. Si, au bout d'un temps quelconque, le papier est couvert d'écriture, oh ! alors sans contredit on pourra chanter victoire, et l'on appellera non-seulement les deux cents, mais tout le public à contempler le phénomène obtenu. Voilà une manière d'opérer loyale et propre à satisfaire les incrédules ; mais il est bien certain qu'aucun thaumaturge ne l'acceptera.

Nous ne savons de quelles attestations a voulu parler M. de Guldenstubbé : son livre n'en contient aucune ; il cite une douzaine de personnes comme ayant assisté à ses séances ; mais il ne donne pas de relation certifiée par elles. Il suffirait que ces personnes aient assisté à un essai quelconque, pour qu'elles ne jugent pas à propos de réclamer. Nous ne savons au juste ce qu'elles ont vu, ni comment on a opéré en leur présence. Si, par exemple, elles n'ont vu obtenir des écritures que comme je suis censé avoir vu obtenir deux traits de crayon, leur témoignage ne nous apprendrait rien, et tout ce qui se fait dans telles conditions n'a pas de valeur. Qu'on nous montre des relations constatant que les papiers sont demeurés constamment surveillés par les opérateurs. Mais de pareilles attestations se feront encore longtemps attendre, et en tout cas elles ne dispenseraient pas de la reproduction des faits qu'on se vante d'avoir à sa disposition et que ne peuvent jamais obtenir ceux qui les demandent.

L'écriture directe des Esprits n'est donc... qu'une mystification de la compétence du *Charivari* qui a eu raison d'en égayer ses lecteurs. Je me suis étendu sur ce genre de miracle afin de donner une idée des nouveaux thaumaturges.

Pendant deux hivers il n'était bruit, dans Paris, que d'un nécromancien nommé Home (ou Hume). On lui attribuait les prodiges les plus extraordinaires : des tables et autres meubles

se soulevaient d'eux-mêmes et exécutaient toutes sortes de mouvements; un lustre se décrochait du plafond, se promenait en l'air à travers les pièces voisines et revenait s'accrocher lui-même à son anneau; des mains invisibles se promenaient sur les spectateurs et s'amusaient à les caresser; d'autres mains isolées et sans corps se rendaient visibles; des pianos et des accordéons jouaient tout seuls; des spectres apparaissaient, des bruits formidables se faisaient entendre, la maison tout entière était ébranlée, le parquet oscillait comme les flots de la mer; à son approche la température s'abaissait, des assiettes de petits pâtés venaient à sa rencontre.

Nous ne donnons là qu'une très petite partie des merveilles qu'opérait journellement ce médium éminent. Comment en aurait-on douté? Les *Chroniques* de plusieurs journaux de Paris ne cessaient de célébrer ses hauts faits: les chroniqueurs, gens qui par état sont obligés de tout savoir, entraient dans les plus grands détails; ils ne disaient pas avoir vu; non, ils ne déclaraient même pas avoir été informés par des témoins oculaires, ils ne s'expliquaient pas sur les sources où ils avaient pris leurs renseignements, ils ne citaient pas les dates; mais pour le lieu, ils ne manquaient jamais de l'indiquer, c'était chez le prince de X..., chez le marquis de B... ou chez le comte de C..., à moins que ce ne fût chez la duchesse de *Trois Étoiles*. La discrétion leur défendait de désigner plus clairement ces nobles personnages. Il en était de même des témoins, c'étaient les barons A, B, C, D, E, F, ... jusqu'à Z, tout l'alphabet y passait; pour les qualifications, il y en avait de toutes sortes, même des landgraves, des commandeurs et des vidames. Ne voilà-t-il pas des attestations bien authentiques? Peut-on refuser d'admettre des faits qui se sont passés en si bonne compagnie?... Pourtant on voudrait voir par soi-même ou du moins s'entretenir avec des témoins oculaires: impossible. Le médium ne se prodigue pas, il n'opère que chez les Altesses

ou au moins les Excellences ; on assure qu'il est allé aux Tuieries, mais que s'y est-il passé ? C'est ce que le public ne peut savoir que d'après les *Chroniques* qui, pour la plupart, ne portent pas même de vraie signature. Tout en ayant des doutes sur la véracité de récits qui ressemblent un peu trop aux contes des fées, les lecteurs sont portés à croire qu'il doit pourtant y avoir un peu de vrai : sans doute, mais cette part est peut-être bien faible.

M. Home n'a pas daigné donner de séance pour les savants ni pour les sociétés de magnétisme, ni même pour les sociétés de spiritualisme qui, de confiance, chantaient ses louanges et étaient disposées à faire de lui un prophète. Les spiritualistes lui ont offert un banquet, et, sur les quinze convives, il y en a six à ma connaissance qui n'ont jamais vu de lui aucun phénomène, et qui n'en ont pas moins fêté le héros des journaux. Le *Spiritualiste* de la Nouvelle-Orléans, enchanté des chroniques parisiennes, a publié un article *dicté par les Esprits*, où il était dit que Home avait été suscité pour convertir tout Paris ; le respectable M. Barthet, le rédacteur en chef de cette feuille, a été fort étonné quand je lui ai appris que Paris ne connaissait Home que par ouï-dire, comme il connaît le grand lama, et que c'était une espèce de mythe inventé par les journaux.

Les chroniqueurs sont tenus de fournir chaque semaine un certain nombre de colonnes, de parler de tout ce qui occupe l'attention publique, de courses, de théâtres et de tout ce qui est à la mode ; pourvu qu'ils racontent agréablement, on les tient quittes du reste, et il est entendu qu'on ne les prend pas au sérieux. Voyant que les histoires de médium étaient goûtées, ils en ont donné à foison et ont brodé de petites historiettes plus ou moins spirituelles ; dans le même article on cite un bon mot d'un dandy, on rend compte d'un concert, on donne des anecdotes sur la vente du mobilier d'une actrice, on plaisante sur les *lorettes* le plus à la mode, et l'on inter-

cale au milieu de cette macédoine, des histoires de médiums. Tout cela se vaut comme document, comme autorité. Ce n'est donc pas la faute de ces charmants conteurs si l'on a donné à leurs causeries une importance qu'ils n'ont jamais voulu y attacher ; s'ils vous ont amusés quelques instants, ne leur en demandez pas davantage, leur but est rempli (1).

Néanmoins, les spiritualistes, enchantés d'avoir trouvé enfin quelque chose de supérieur à leurs corbeilles nauséabondes, n'ont pas voulu lâcher prise ; ils persistent à vanter le grand magicien, invoquent ses prouesses comme preuve de la vérité de leur système, et accusent l'obstination des incrédules encroûtés qui ne veulent pas se rendre en présence de phénomènes aussi magnifiques.

Pendant les deux ans qu'a duré la vogue de Home, il n'a été publié sur lui aucune relation de témoin oculaire : de tous les personnages qui, dit-on, assistaient à ses séances, et parmi lesquels on citait des généraux, des académiciens, des savants, des hommes de lettres, pas un n'a jugé à propos de donner une attestation, de faire part au public de faits qui intéressent si gravement la science. Une telle incurie serait inexplicable : n'est-il pas plus vraisemblable que toutes ces personnes distinguées n'ont rien publié, parce qu'elles n'ont rien vu ; qu'elles ne se sont pas émues des tours de force racontés dans les chroniques, ne supposant pas que la badauderie des lecteurs irait jusqu'à en faire des événements historiques, et ne jugeant pas nécessaire de démentir ce qui à leurs yeux n'était qu'un badinage sans conséquence ?...

Ce n'est qu'à une époque où Home était sur le point de quitter la France, avait cessé de donner des séances et passait même pour avoir perdu ses facultés extraordinaires, que commencèrent à paraître des attestations : je suis obligé de faire

(1) Un de ces chroniqueurs, qui a le plus contribué à faire la réputation de Home, M. Paul d'Ivoi, dans un feuillet du *Messager de Paris* du 13 juillet 1858, se moque agréablement de Home et de ceux qui ont cru à ses prodiges.

mention des deux seules que je connaisse ; l'une est de M. Du Potet et l'autre de M. Tiedeman. Le premier raconte dans le *Journal du magnétisme* (numéro du 25 novembre 1857, p. 590), qu'il s'est trouvé le 10 du même mois à une soirée composée de cinq personnes, y compris Home ; on entendit des coups ; une table massive sur laquelle les personnes avaient posé seulement le bout des doigts, s'agita, quitta le sol entièrement, se balançait dans l'espace et y resta suspendue à une hauteur telle que le tablier était au niveau des opérateurs assis ; ils se sentaient secoués comme s'ils avaient été sur le pont d'un vaisseau battu par la tempête, *le parquet semblait onduler sous leurs pieds* (circonstance sur laquelle je reviendrai dans le chapitre suivant). Voilà ce que racontait M. Du Potet, encore sous l'émotion que lui avait causée le fameux médium. Mais trois mois plus tard, écrivant de sang-froid et après mûres réflexions, voici comment il s'exprimait sur le même personnage : « M. Home ne se laisse pas facilement pénétrer, il est sobre de paroles et aime à tâter le terrain sur lequel il doit marcher. Il se méfie de l'observateur attentif ; il n'en veut, de cette catégorie, aucun à ses démonstrations.... Que reprochons-nous à M. Home ? C'est un manque de franchise ; c'est son peu de souci de la vérité et de ceux qui la défendent, son absence de dévouement à la science ; enfin, c'est qu'il n'a à cœur que son propre succès et qu'il ne recherche que ce qui reluit. Il y a ici quelque chose de mystérieux à approfondir, et ce n'est qu'avec circonspection que l'on doit admettre la cause avouée et soutenue de tous les phénomènes étranges produits par M. Home. Dans tous les cas, notre sentiment est qu'il y a mélange, que tout n'est pas toujours indépendant de lui-même, et qu'un jour on sera tout étonné d'apprendre que la force psychique n'était pas seule au service de M. Home. Mais est-ce bien moi qui ose écrire aujourd'hui ces *paroles de méfiance*, moi qui ai loué et prôné le médium extraordinaire, moi spiritualiste ? Pourquoi pas,

si le doute est entré dans mon esprit ? Est-ce que je ne dois pas la vérité aux hommes qui croient en ma sincérité et en ma prudence ? La vérité est simple, elle marche à découvert ; ses vrais apôtres sont pour tous. Ils ne se fixent pas dans la classe des oisifs, que M. Home aime par-dessus toute chose... Il a tout sacrifié à un vain orgueil. On a usé de lui comme d'un chanteur de romances. Il a amusé plutôt que convaincu. Aussi pas un témoignage authentique de ses hauts faits n'est sorti de ce brillant milieu, ce qui prouve que le doute y est resté (Journ. du magn., 1858, p. 89). »

— M. Du Potet a-t-il découvert des stratagèmes, ou a-t-il reconnu que c'est sous l'empire d'une hallucination qu'il avait cru voir les faits qu'il a racontés ? Il ne s'explique pas sur cette matière délicate, et l'on conçoit les motifs qui ont pu l'empêcher d'exprimer toute sa pensée ; mais en déclarant qu'il n'existe pas de *témoignage authentique*, il en dit assez pour que le sien soit considéré comme retiré, et il manifeste hautement le peu de cas qu'il fait des merveilles si vantées.

Quant à la relation de M. Tiedeman, elle a paru au mois d'octobre 1858, dans une brochure de M. P. Auguez, intitulée *Spiritualisme, faits curieux précédés d'une lettre à M. Mabru*, etc. (p. 13). Nous ne doutons pas de la véracité de M. Tiedeman : mais tous ceux qui le connaissent, savent que c'est un homme enthousiaste, crédule, avide de merveilleux, qui se repaît de récits de prodiges spiritualistes ; c'est par conséquent un de ces esprits sur lesquels l'hallucination trouve aisément prise, et certes son témoignage *isolé* ne peut suffire pour faire admettre des faits aussi invraisemblables. Il n'a donc pu changer l'état de la question : les prôneurs de Home n'en sont pas moins réduits à la pénurie de documents solides.

De toute cette masse de miracles composant la moderne légende, on ne peut extraire un seul fait authentiquement établi : c'est là ce que demandent les douteurs, ce n'est que devant les faits que peut fléchir l'incrédulité.

CHAPITRE VII.

DES HALLUCINATIONS.

Il y a hallucination quand nos sens nous trompent et nous font éprouver l'impression de faits imaginaires. Tout le monde a été halluciné, car il n'est personne qui n'ait rêvé; l'hallucination alors est complète, car elle atteint tous les sens; nous voyons des choses qui n'existent pas, nous entendons toutes sortes de bruits qui n'ont aucune réalité, nous savons des mots imaginaires, nous odorons sans qu'il y ait de corps odorants, nous palpons sans qu'il y ait de corps tangibles. Tant que dure l'hallucination, nous sommes dupes de ces impressions mensongères, nous croyons à la réalité des faits auxquels nous les attribuons. Le réveil dissipe cette illusion, et notre raison nous dit que nous avons été égarés par de vains fantômes. Mais d'autres causes produisent aussi des hallucinations dont les impressions n'étant pas redressées par le jugement, deviennent une source permanente d'erreurs.

Beaucoup de maladies produisent l'hallucination : dans un accès de fièvre, le malade voit des ennemis qui en veulent à sa vie ou des bêtes féroces qui vont le dévorer; il crie, gesticule, se démène avec fureur et lutte contre un danger imaginaire.

L'ivresse a aussi ses hallucinations : souvent celui dont le vin ou les liqueurs spiritueuses ont surexcité le cerveau, a des visions gaies ou tristes, suivant ses dispositions morales; le plus communément il voit tous les objets tourner autour de lui. L'opium et le haschich sont surtout très efficaces pour produire l'état d'hallucination; une foule de personnes, surtout en Orient, se font une habitude de l'usage de ces substances, aiment passionnément à sortir par ce moyen de la vie réelle pour vivre pendant quelques heures dans le monde des

chimères ; elles se délectent des scènes fantastiques qui viennent se dérouler devant leur imagination.

Une multitude de causes physiques et morales déterminent l'hallucination. Le voyageur qui traverse les déserts brûlants, accablé de soif et de fatigue, éprouve les effets singuliers du *mirage* ; la plaine aride lui apparaît comme un lac limpide, bordé d'arbres verdoyants, il se hâte d'atteindre cette heureuse oasis où il espère goûter la fraîcheur et le repos ; mais à mesure qu'il marche, le lac s'éloigne et fuit toujours, comme les mets fuyaient devant les lèvres de Tantale.

L'excès de fatigue amène un état qui n'est qu'une variété du mirage, mais qui en est distingué par les orientaux, et auquel on a donné le nom de *ragle*. On peut voir sur ce sujet une brochure remarquable de M. le comte d'Escayrac insérée dans la Bibliothèque de la Société de géographie, et dont des extraits étendus ont été reproduits dans le *Journal du magnétisme* (1855, t. XIV, p. 449). D'après cet auteur, le mirage ne produit qu'une *illusion* se rapportant à des objets réels faussement appréciés ; si l'on croit voir de l'eau, c'est qu'il s'est produit réellement l'image d'une surface bleue miroitante et un peu agitée, notre esprit se trompe seulement en supposant que l'existence de l'eau est inséparable de la production d'une telle image. Dans le *ragle*, il y a *hallucination*, en ce que les impressions ne reposent sur rien de réel. Ainsi, dit M. d'Escayrac, « il m'est arrivé de traverser des murailles que je trouvais toujours devant moi : tout naturellement j'allongeais mon bras pour toucher la maçonnerie, et je n'y parvenais jamais ; elle semblait s'ouvrir pour me livrer passage, et je puis vous certifier que j'avais les yeux parfaitement ouverts... Des treilles s'élèvent au milieu de la route, l'horizon devient un mur, une enceinte ou une immense cuve ; il vous semble être au milieu d'un cratère. »

Souvent il y a concours des deux genres d'erreur : ainsi le même auteur rapporte que, dans l'état qu'il vient de décrire,

« les petites pierres deviennent autant de gros rochers ou des édifices ; la trace des gros animaux, les ornières donnent à la route l'apparence d'une terre labourée et d'une prairie ; les ombres portées, surtout lorsqu'il fait clair de lune, figurent des puits, des précipices, des ravins profonds ; les ombres moindres présentent l'aspect d'êtres animés. Il me semblait que je voyais passer devant moi une multitude de chameaux, de voitures, des troupes nombreuses dont je distinguais même les uniformes, etc. »

M. d'Escayrac signale une particularité fort intéressante pour notre sujet, c'est que des voyageurs pris simultanément du ragle, voient se dérouler devant eux les mêmes images : « Si l'un voit une montagne, une maison, une forêt, l'autre verra une montagne, une maison, une forêt ; toutefois ces objets pourront différer les uns des autres, et notablement. Un de nos archéologues distingués et des plus instruits traversait, en compagnie d'un habile paysagiste, le désert de Suez : tous deux furent pris du ragle, et se rendant naturellement compte de leurs impressions, ils reconnurent qu'elles étaient pareilles, et ils en furent très surpris. De temps en temps, l'un disait à l'autre : Je vais vous décrire ce que vous voyez... Tenez, voilà que vous voyez telle chose, telle autre chose ; vous devez voir un troupeau de gazelles qui fuient devant nous. Et cette description était en tout point exacte ; ils voyaient absolument la même chose. »

Les navigateurs sont exposés aux mêmes affections quand ils éprouvent les excès de la chaleur, de la fatigue, de la faim et de la soif, principalement quand il s'y joint l'insomnie prolongée. Les marins du radeau de *la Méduse* se figuraient souvent voir, tantôt une île délicieuse qui leur offrait un refuge contre leurs tourments, tantôt un vaisseau dans lequel ils espéraient trouver des sauveurs ; ces images décevantes s'évanouissaient à leur approche.

La contention d'esprit prolongée, la contemplation, l'exal-

tation religieuse amènent aussi des hallucinations qui sont surtout ordinaires dans l'extase. Le dévot, tourmenté sans cesse de la crainte de l'enfer, et dont la mémoire est chargée de récits des machinations diaboliques, croit dans l'obscurité voir paraître un démon menaçant. Tel autre dont toutes les facultés sont concentrées vers le ciel, éprouve des ravissements pendant lesquels il voit les anges et entend les chœurs des bienheureux. On peut citer l'exemple de M. Ratisbone : élevé dans la religion israélite et porté par caractère vers le mysticisme, il avait pour amis des catholiques fervents qui faisaient tous leurs efforts pour le convertir. A Rome, l'un d'eux, à force d'instances, le fit consentir à porter la médaille miraculeuse et lui assura qu'elle opérait même sans la volonté de ceux qui la portaient, qu'elle suffisait pour attirer les faveurs de la sainte Vierge et amener la conversion des incrédules. Le lendemain, il se rendit seul dans une église ; il avait l'esprit frappé de ce qu'il venait d'entendre ; il était poursuivi par cette idée que la Vierge avait pris possession de sa personne et allait manifester sa protection : en entrant dans une chapelle, il vit la Vierge rayonnante d'une lumière céleste. De pareilles visions ont lieu dans toutes les sectes et s'expliquent tout aussi naturellement.

Le somnambulisme, comme nous l'avons vu, est un état continuels d'hallucination. L'électro-biologie ou état de fascination présente le même caractère, et l'opérateur ou magnétiseur fait naître à son gré dans l'esprit du sujet tous les genres d'hallucination et d'illusion.

Quand a cessé l'état qui a donné lieu à l'hallucination, la personne qui l'a subie trouve le plus souvent dans sa raison le moyen de corriger l'erreur où elle était tombée momentanément. Elle sait, par exemple, qu'elle était endormie du sommeil naturel, ou en proie à un accès de fièvre, ou dominée par l'ivresse ; elle sait que les impressions reçues dans ces divers états sont trompeuses ; elle apprécie d'ailleurs

l'impossibilité des événements auxquels elle avait cru assister ; ainsi il ne lui est pas difficile de s'assurer que depuis deux heures elle n'a pas quitté son appartement ; si donc elle a rêvé un voyage lointain, un naufrage, un combat contre des bêtes féroces, etc., elle reconnaît aisément que tous ces faits n'ont aucune réalité.

Mais ce redressement des erreurs deviendra plus difficile si la personne a éprouvé passagèrement une perturbation morale dont elle n'a pas conscience, et si, d'après ses idées préconçues, les événements dont elle a été impressionnée dans cet état, lui paraissent vraisemblables et même probables. Par exemple, une personne qui croit aux revenants, se trouve, à la suite d'un réveil imparfait, dans un état de somnolence, de rêverie ; elle pense fortement à un parent dont elle déplore la perte, elle le voit apparaître. Puis la vision s'évanouit, la personne se lève, dissipe son engourdissement, rentre dans son état normal et se rappelle tout ce qui vient de lui arriver ; elle confond l'état de somnolence d'où elle vient de sortir avec son état ordinaire, et ne suppose pas que son jugement ait cessé d'être complètement sain ; aucun fait ne dément pour elle la réalité de sa vision qui, loin de choquer sa manière de voir, lui paraît une chose parfaitement admissible ; elle croira donc fermement à la vision et elle affirmera comme réel un fait qui cependant ne s'est passé que dans son imagination.

Il arrive donc ainsi que des personnes, postérieurement à la cessation de l'état qui a donné lieu à l'hallucination, continuent de croire à la réalité de ce qu'elles ont perçu. Par exemple, le Tasse croyait converser avec un invisible dont il entendait la voix. Bien plus, l'hallucination peut devenir permanente : ainsi Pascal croyait voir ouvert devant lui un abîme béant. Le docteur Brierre de Boismont, dans son excellent *Traité de l'hallucination*, en cite de nombreux exemples. Ni le raisonnement ni le témoignage unanime des

autres personnes ne peuvent guérir l'halluciné de son erreur qui devient alors manie et forme un premier degré de folie.

Revenons maintenant au spiritualisme. Remarquons que ceux qui attestent avoir vu les phénomènes étranges attribués aux Esprits, sont, pour la plupart, des croyants ayant une foi robuste. Non-seulement ils admettent d'avance et sans les avoir vus, la possibilité et la fréquence de ces phénomènes, mais encore ils s'en entretiennent journellement, ils y pensent sans cesse, ils en désirent vivement la répétition. Quand ils se réunissent pour appeler les Esprits, ils s'attendent à des manifestations, ils arrivent à un état semi-extatique, très favorable à l'hallucination ; ils ont d'avance dans l'esprit le programme de ce qui doit se passer. Ce sera, suivant les groupes, des mouvements de tables, des coups mystérieux, des mains, etc. Que le plus exalté commence par éprouver l'hallucination, elle se communiquera facilement aux autres, surtout si le voyant fait part de ses impressions. Quand même il ne prononcerait aucune parole, sa physionomie, en exprimant l'étonnement et la joie du succès, sera un signal suffisant pour que les autres personnes averties du résultat se mettent à l'unisson de ses sentiments, voient et entendent les mêmes choses.

On peut expliquer ainsi l'épidémie spiritualiste. Une foule de gens gagnés à la cause voient des faits semblables à ceux dont ils ont entendu le récit, et les incrédules ne peuvent parvenir à voir ces mêmes faits parce que, n'étant pas dans les mêmes dispositions morales, ils ne peuvent partager l'hallucination, et que les faits, n'ayant pas d'existence réelle, ne sont pas de nature à être vus par tout le monde.

On se rend compte aussi des succès de M. Home. Nous réitérons nos réserves sur ce personnage énigmatique, et nous ne le considérons pour le moment que comme un type ; qu'on mette, si l'on veut, Cagliostro à sa place. Le thaumaturge s'est fait, n'importe comment, une réputation de né-

romancier, on raconte de lui des choses extraordinaires; la curiosité est éveillée, on désire vivement faire connaissance avec lui et lui voir opérer des prodiges semblables à ceux dont il circule des relations si étranges. Bien des gens s'en moquent; mais parmi ceux-là même il y en a dont les railleries cachent un sentiment de terreur. Le nécromancien ne se prodigue pas, il se fait longtemps désirer, et sa présence est une faveur réservée à la haute société. Enfin il daigne descendre à des vœux réitérés; son extérieur est grave; il passe en revue l'assemblée, il apprécie les personnes d'après les physionomies et il fait un triage. Généralement il exclut les gens positifs, les savants, les observateurs; il préfère les personnes aux yeux langoureux, à imagination rêveuse, à tendances mystiques; c'est au nom des Esprits que se font ces désignations. Le cénacle étant formé, on se recueille, on observe le silence. Quelques-uns des membres du groupe, persuadés qu'il doit se passer des choses extraordinaires, ne tardent pas à en voir et ont la répétition des phénomènes qui ont eu lieu aux séances pareilles; ils voient les meubles s'agiter, la maison s'ébranler, etc. Qu'une femme sentimentale demande à revoir le fils qu'elle a perdu, le nécromancien lui répond avec assurance qu'il est présent et qu'elle va le toucher; elle sent aussitôt la main du défunt presser la sienne, elle est émue, éplorée; peut-être finira-t-elle par voir son spectre. Les autres individus n'ont rien vu; mais l'affirmation de cette femme, son saisissement, ses pleurs, tout cela est pour eux un témoignage suffisant, ils s'en vont enchantés; l'histoire volant de bouche en bouche, s'embellit, prend des proportions gigantesques et fournit aux journalistes le sujet d'une magnifique chronique.

Quant à l'opérateur, il peut être de bonne foi, croire à la réalité des prodiges, s'attribuer même le pouvoir de les faire naître. Il se peut aussi que ce soit un homme habile, expert dans l'art de la fascination et qui, par des manœuvres de

charlatanisme, parviennent à produire une vive impression sur les spectateurs ; mais, même dans ce dernier cas, les résultats qu'il obtiendrait ne seraient pas dus à des tours d'escamotage et l'on aurait tort de confondre deux ordres de faits aussi distincts. L'escamoteur a pour unique moyen sa dextérité ; il amuse, il étonne, mais il laisse à ses spectateurs toute leur liberté de jugement ; le médium, au contraire, n'emploie aucun appareil, n'a pas besoin de tours de main, il domine l'esprit de son sujet et y porte le trouble pour faire naître la fascination. Il est clair que certains individus peuvent employer cumulativement les deux genres de procédés.

Un des moyens les plus efficaces pour produire les effets dont il s'agit consiste à tenir des séances dans l'obscurité. Indépendamment de ce que cette circonstance peut faciliter certaines fraudes, les ténèbres causent chez les esprits faibles une terreur superstitieuse, empêchent la distraction que donne la vue des objets extérieurs et disposent aux rêveries, aux visions. C'est alors que les initiés voient des lueurs, d'autres des caractères lumineux, d'autres plus avancés voient des spectres ; l'imagination s'égaré, et après le sens de la vue, les autres peuvent successivement s'halluciner. C'est par la même raison que l'obscurité est l'élément essentiel des *revenants* qui ne peuvent opérer que dans l'ombre ; la lumière les fait rentrer dans le néant, de même que la lumière intellectuelle dissipe les vains prestiges de la magie.

On conçoit l'élimination des incrédules. L'homme positif reste de sang-froid, il est inaccessible à la fascination, il ne cesse d'apprécier sainement tout ce qui se passe, il voit les choses comme elles sont et observe tout avec sagacité ; il est en garde contre les illusions ; sa présence est donc une garantie contre l'entraînement, contre l'admiration déraisonnable. En le voyant, on sent qu'on a près de soi un contrôleur sévère qui au besoin redressera les erreurs et rendra un compte exact de ce qui se sera passé. C'est donc un argus

incommode; ne pouvant s'égarer dans le domaine des chimères, il semble qu'il tienne toute la société attachée à la terre, qu'il la prive des illusions dont elle est avide. Refusant de croire à des merveilles dont il n'a pu être témoin et qu'il ose discuter, il passe pour un ennemi : les Esprits dont on attend la visite doivent éprouver pour lui de l'antipathie (le pontife Kardec l'atteste). Les membres du cercle, pénétrés de ces idées, se persuadent facilement que rien ne doit se produire, et cela suffit pour qu'en effet rien ne se produise (1). Ce résultat négatif, qui serait une anomalie inexplicable si les phénomènes allégués étaient dus aux Esprits, est au contraire en parfaite conformité avec le système qui explique ces phénomènes par l'hallucination. On peut dire, en général, qu'un fait qui n'est pas perçu de même par tous les spectateurs, qui est visible pour les uns et non pour les autres, n'a pas de réalité et n'existe que dans l'imagination de ceux qui le voient.

Plusieurs écrivains spiritualistes admettent que les manifestations des Esprits ne sont pas perceptibles pour tout le monde, qu'une apparition qui aura lieu dans un appartement pourra n'être visible que pour une partie de l'assemblée. « Les Esprits nous assurent, dit M. Capron (2), qu'ils ne frappent pas, mais qu'ils produisent ces bruits en causant des percussions dans l'atmosphère par l'action de leur volonté; qu'ils peuvent les produire partout où ils veulent, mais qu'ils ne peuvent pas les faire entendre à tout le monde, un cer-

(1) De tout temps les thaumaturges se sont plaints de la vertu annihilante des incrédules. Il est dit dans l'Évangile que Jésus ne put faire de miracles à Nazareth à cause de l'incrédulité des habitants (Marc, VI, 2-6).

J'ai entendu des spiritualistes soutenir très sérieusement que les incrédules émettent un fluide malsain qui suffit pour mettre en fuite les Esprits et pour empêcher l'éclosion des miracles.

(2) *Explanation and history of the mysterious communion with spirits*, by E. W. Capron and Henry D. Barrow. New-York, 1850. — Voyez l'analyse et les extraits de cet ouvrage, *Journal du magnétisme*, 1850, t. IX, p. 550 567.

tain tempérament ou bien un certain état physique et moral de la part des hommes étant nécessaire à la perception de ces signaux. »

M. D. Buret, auteur d'un petit livre fort intéressant, intitulé *Esprit de vérité ou Métaphysique des esprits*, assure qu'il voit en l'air une foule de globules de diverses couleurs, qui se meuvent dans tous les sens, et qu'il déclare être des Esprits. Plusieurs personnes partageant les doctrines spiritualistes, après avoir lu son ouvrage, ont vu aussi des globules dont ils ne soupçonnaient pas auparavant l'existence, et ont participé à ce moyen de communication avec les Esprits. Le commun des hommes ne peut voir ces globules qui ne sont visibles que pour ceux qui y croient avant de les avoir vus.

Dans toutes les religions qui cultivent le merveilleux, on retrouve l'influence malfaisante de la présence des incrédules. On sait qu'à Naples, quand le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier tarde plus que de coutume, la foule demande qu'on mette à la porte les hérétiques pour lesquels le saint doit éprouver une antipathie qui lui ôte tous ses moyens. On lit dans la *Vie de sainte Philomène*, que les parcelles solidifiées de son sang se transforment, aux yeux des dévots visiteurs, en or, en diamants, en rubis, en émeraudes, etc., et brillent du plus vif éclat, que ces corps n'ont pas toujours la même splendeur ni les mêmes couleurs, que leur aspect varie à chaque instant, mais qu'à l'approche d'un impie dont les regards viennent profaner la sainteté de ces vénérables reliques, il n'y a plus que des petites boules de terre (pages 13 à 16). Ainsi non-seulement l'impie ne peut voir le miracle, mais encore sa présence empêche les autres de le voir. Cela ne nous étonne pas : les miracles ne se font jamais devant les incrédules qui ont le fatal pouvoir de dissiper les enchantements et de faire rentrer toutes choses dans l'état naturel.

Le spiritualisme se nourrissant de phénomènes imaginaires

que les adeptes ne parviennent à percevoir qu'au moyen de l'hallucination, il s'ensuit que ce système qui cultive l'hallucination et fait tous ses efforts pour la propager, pervertit l'intelligence et doit conduire à la folie.

Les spiritualistes allèguent qu'en récusant de nombreux témoignages sous prétexte d'hallucination, on tombe dans le scepticisme, et que si l'on procédait de même en toute autre matière, aucun fait ne pourrait être admis, aucune science ne resterait debout, sauf les mathématiques pures. Sans doute une foule de vérités incontestables ont pour base le témoignage des hommes, et il serait insensé de rejeter ce moyen de certitude : mais il n'en est pas moins vrai que les témoignages ne doivent être admis qu'après avoir été soumis à une critique sévère et méthodique ; il faut se garder également et d'une crédulité aveugle et d'une défiance excessive. Personne ne peut nier que quelques hommes ne soient susceptibles d'être hallucinés, qu'il n'y ait là par conséquent un motif légitime de suspicion. Ne pas tenir compte de cette cause d'erreur, c'est manquer de jugement ; repousser tout témoignage comme suspect d'hallucination, serait déraisonnable. C'est entre ces deux extrêmes qu'est la saine critique. Pour apprécier un témoignage, on doit peser non-seulement la moralité et le bon sens du témoin, mais aussi toutes les circonstances du fait qu'il s'agit de vérifier ; il faut surtout considérer la nature de ce fait. Quand il s'agit de choses très invraisemblables, contraires aux lois naturelles qui nous sont connues, on doit apporter plus de sévérité dans l'examen, exiger une masse plus imposante de témoignages. Si en outre il se trouve que les faits sur lesquels il s'agit de se prononcer, bien que très communs d'après ceux qui les prônent, ne puissent être reproduits à volonté et fassent défaut chaque fois qu'il intervient un observateur attentif ; si, en un mot, ils sont de la nature de ceux que la présence d'un incrédule ferait échouer ; si les partisans de ces faits les exaltent avec

enthousiasme, les rattachent à des idées mystiques et cherchent à en faire la base de croyances religieuses, alors ces faits sortent de la classe des faits vulgaires et présentent tous les caractères qui autorisent le soupçon d'hallucination ; il est au moins probable que les témoins n'étaient pas en possession de leurs facultés intellectuelles quand ils y ont assisté, et qu'une perturbation morale enlevait à leur jugement sa rectitude ordinaire.

Quelquefois la relation des miracles contient des détails propres à confirmer ces probabilités. Par exemple, dans la narration de la séance de Home dont j'ai fait mention à la fin du dernier chapitre, l'auteur dit que *le parquet semblait onduler sous les pieds* des opérateurs. Si le parquet avait réellement ondulé, quelques-unes des lames de bois se seraient brisées, et ce résultat aurait sans doute été remarqué et constaté comme témoignage irrécusable de l'action des invisibles. S'il n'y a eu rien de brisé, c'est que le parquet n'a pas ondulé : ceux qui ont cru à cette ondulation ont donc éprouvé la sensation d'un fait imaginaire ; ils étaient donc hallucinés au moins à cet égard. S'ils l'étaient sur un point, ils ont pu l'être sur plusieurs autres, leur esprit n'étant plus dans son état normal. Les autres faits, tels que l'ascension de la table, ne sont donc pas plus certains que les mouvements du parquet. Ces conséquences ne doivent avoir rien de désobligeant pour les témoins, puisqu'on ne met en question ni leur véracité ni leur intelligence. Les hommes les plus honorables et les plus distingués sous tous les rapports peuvent, sous l'empire de certaines circonstances, se trouver momentanément hallucinés.

Il y a plusieurs moyens de vérifier si les faits frappés de suspicion pour les motifs que nous avons exposés, ont néanmoins une existence réelle.

Le premier consiste à comparer les déclarations des personnes qui ont été témoins d'un même fait. Bien que l'halluci-

nation puisse se propager et fasse voir quelquefois les mêmes choses aux individus qui sont dans les mêmes conditions, cependant il arrive presque toujours une assez grande divergence, au moins dans les détails. Il faudrait, au sortir d'une séance de thaumaturge, inviter les assistants à faire chacun à part un procès-verbal de ce qui s'est passé. Tous ont vu, par exemple, une table se soulever sans contact : tous s'attendaient à ce phénomène qui, dans certains cercles, est en quelque sorte la *pièce de bœuf* de la soirée ; mais priez-les de préciser comment la table s'est mue. Un de mes amis ayant ainsi questionné trois personnes qui avaient assisté à une séance de Home, l'un déclara que la table s'était élevée jusqu'au plafond en gardant la position horizontale, y était restée immobile pendant deux ou trois minutes, puis était redescendue tout doucement ; un autre avait vu la table s'élever jusqu'à la hauteur d'un mètre en oscillant de droite à gauche ; le troisième l'avait vue s'élever jusqu'à une assez grande hauteur, faire le tour de la salle, puis redescendre. Il est clair que s'il y avait eu réellement des mouvements de la table, les trois témoins n'auraient pu être en désaccord sur des circonstances aussi remarquables ; ou ils en ont imposé, ou ils étaient hallucinés. — L'auteur du livre intitulé : *Comment l'esprit vient aux tables*, raconte que dans une réunion il plaça au centre une boule de verre, recommanda aux personnes de la société de la contempler, et annonça qu'ils allaient voir Sardanapale sur son bûcher. Il les questionna séparément : chacun avait vu Sardanapale *de face* ; donc il n'y avait point eu de figure humaine, et les individus n'avaient eu qu'une perception subjective. — M. de Mirville, dans son second ouvrage intitulé : *Question des Esprits* (Paris, 1855), raconte une anecdote sans indiquer la source où il l'a puisée, et dont l'authenticité est douteuse ; car, bien que formant un épisode de la fameuse histoire des diables de Cideville, elle n'est pas rapportée dans la volu-

mineuse enquête judiciaire qu'a reproduite le journal *La table parlante*. Voici cette anecdote : Plusieurs personnes réunies au presbytère de Cideville, formaient avec le curé, le demi-cercle autour de la cheminée : tout à coup une fumée noire et épaisse sort de la cheminée et remplit la chambre, on entend un bruit affreux, les personnes sont violemment renversées et voient dans la chambre toutes sortes d'animaux en feu... Qu'un coup de vent s'engouffrant dans une vaste cheminée de campagne ait ramené la fumée, cela se conçoit facilement. Ces personnes, qui depuis plusieurs mois ne s'entretenaient que de diablerie, s'attendent à chaque instant à quelque nouveau tour de Satan et croient apercevoir partout sa griffe; ces personnes aveuglées tout à coup par la fumée, sont saisies d'effroi, tombent à la renverse, poussent des cris d'épouvante et voient, comme on dit vulgairement, *trente-six chandelles*. Rien que de très naturel. La peur leur trouble l'esprit, elles croient voir des animaux. Très bien : mais l'historien aurait dû compléter ce récit. Il aurait fallu demander à chacun quels animaux il avait vus. Si ces personnes ont été hallucinées (et c'est ce qu'admettra tout lecteur de bon sens), chacun aura vu un animal différent, l'un un lion, un autre un griffon, celui-ci le diable classique à cornes et à queue, celui-là le serpent d'Ève, un sphinx, un centaure, etc.

Voici encore un exemple tiré de la vie des Saints. Gorres, dans sa *Mystique* (1), cite l'agiographe Cantinpré qui, dans son livre des *Abeilles*, raconte qu'à Douai, dans l'église de Saint-Amat, on vit sur le linge de l'autel la figure d'un bel enfant. « Le peuple se pressa pour voir le miracle, et tous en furent témoins. Cantinpré ayant appris cet événement vint à Douai ; et comme il connaissait le doyen de l'église, il le pria de lui faire voir le miracle. Celui-ci ouvrit donc le tabernacle. La foule approcha, et tous se mirent à crier : Ah ! voilà Notre-Seigneur, je le vois. Cantinpré ne voyait que l'hostie, et

(1) Trad. de Ch. Sainte-Foi, t. I, p. 337.

pourtant il ne se reprochait rien qui pût l'empêcher de voir comme les autres. Mais voici que tout à coup ses yeux s'ouvrirent, et il aperçut le visage de Notre-Seigneur dans l'âge mûr et de grandeur naturelle ; il avait une couronne d'épines sur la tête et deux gouttes de sang coulaient de son front. Il se prosterna aussitôt fondant en larmes. Lorsqu'il se releva, il ne vit plus ni sang ni couronne, mais seulement la figure d'un homme tourné du côté droit, de sorte que l'œil droit était à peine visible. Il était beau et radieux, son front était élevé, son nez long et droit, ses yeux baissés, ses cheveux flottaient sur ses épaules, sa barbe était longue, ses joues étaient maigres et sa tête penchée. *Pendant ce temps-là, d'autres le voyaient sous une autre forme ; les uns, attaché sur la croix, les autres comme souverain juge des vivants et des morts ; la plupart sous la forme d'un enfant.* » — Ce récit porte avec soi la preuve la plus évidente de l'hallucination des témoins.

Reprenons l'énumération de nos moyens de contrôle. Quand le thaumaturge fait son triage parmi la société et exclut les profanes, on pourrait prendre à son insu une précaution utile. Que les personnes exclues se réunissent dans une pièce voisine où on leur aura ménagé secrètement les moyens de voir sans être vues. Comme leur exclusion est motivée sur leur incrédulité avouée ou supposée ou sur leur esprit positif, elles seront probablement aptes à bien observer. S'il ne se passe rien que d'insignifiant, et que les croyants restés dans le cénacle assurent avoir vu des prodiges, le témoignage des personnes du dehors prouvera que ces prodiges sont fabuleux, et que ceux qui disent en avoir été témoins, étaient ou imposteurs ou hallucinés. Si au contraire il se passe réellement des choses extraordinaires, les personnes du dehors en rendront témoignage, et leur constatation aura d'autant plus de poids que leur présence avait été jugée contraire à la production des phénomènes.

Plusieurs procédés peuvent servir, suivant la nature des faits, à en vérifier la réalité. On doit, autant que possible, faire intervenir des agents physiques dont l'action est invariable et indépendante des causes morales qui peuvent parfois troubler l'esprit humain. Donnons quelques exemples.

Pour les apparitions, si elles ont lieu en plein jour et qu'elles se maintiennent immobiles seulement pendant la durée d'une minute, on devra pouvoir en saisir l'image par le daguerréotype. Il est à regretter que M. Ratisbone n'ait pas photographié la Vierge : il est vrai qu'il n'était pas préparé à cette visite. Mais dans les cercles américains où, nous dit-on, apparaissent journellement des mains sans corps et une foule d'autres objets, il serait bon d'être muni d'un appareil toujours prêt et qu'on ferait fonctionner dès qu'il se présenterait une manifestation visible. Si les Esprits répondent qu'ils ne veulent pas se soumettre à ces épreuves, on appréciera ce refus de vérification.

Pour les corps mystérieux, prenez une plaque de verre et saupoudrez-y une poussière quelconque. Si les coups veulent bien, comme ceux des demoiselles Fox, se transporter où l'on veut, priez-les de se transporter dans la plaque de verre; si réellement la lame produit un son, elle vibrera et la poussière tracera, à sa surface, des lignes nodales.

M. Delaage, qui par le charme de sa conversation est certainement en état de réchauffer une réunion, passe pour jouir de la faculté singulière d'y répandre le froid à sa volonté. Quand il se met à l'œuvre et qu'il l'annonce à haute voix, plusieurs personnes déclarent ressentir un abaissement de température. La vérification est des plus faciles : qu'on recoure au thermomètre. — Une dame qui s'était trouvée à une de ces réunions, me racontait que d'abord (comme Cantinpré) elle était la seule de la société qui ne ressentît rien; au bout de quelques minutes, elle finit par éprouver la même sensation que les autres; c'était, disait-elle, comme un vent

frais qui lui caressait la main. Il était facile à ces personnes de s'assurer qu'elles ne s'abusaient pas : il suffisait de prendre, soit une petite girouette, soit une feuille de papier suspendu par un fil à un pivot fixe. On remarquera si ni le souffle, ni aucun mouvement des opérateurs, ni aucune autre cause venant d'agents connus, ne peut produire de vent. Ces précautions prises, on attendra l'effet du frais zéphir dont l'opérateur est censé disposer ; on en constatera, s'il y a lieu, la direction, et même on pourra en mesurer la force.

M. Delaage se vante également de rendre à son gré une table plus lourde ou plus légère : il lui suffit d'imposer les mains sans contact. J'ai vu des personnes soulever la table et accuser la réalité des effets annoncés. Je la soulevai à mon tour et je ne reconnus aucun changement. Je fis observer à M. Delaage que si le changement de poids était peu considérable, on ne pourrait l'apprécier en soulevant la table, et que d'ailleurs il fallait se défier de l'imagination qui pourrait égarer certaines personnes et leur faire sentir les changements annoncés quand même ils ne seraient pas réels ; que le plus sûr était de prendre une balance, de mettre la table sur un des plateaux, et sur l'autre des poids qui lui fassent équilibre, qu'ensuite l'opérateur, pourvu qu'il ne touche pas à l'appareil, pourra faire à son aise toutes les gesticulations et évocations qu'il jugera convenables, et qu'alors si le poids de la table est modifié, on la verra s'élever ou s'abaisser ; que dans ces conditions le résultat sera probant. J'engageai également M. Delaage à faire avec un thermomètre l'expérience de l'abaissement de la température. Il reconnut la justesse de mes observations, il me promit de faire devant la commission du spiritualisme les expériences proposées et m'annonça qu'il me ferait savoir quand il serait prêt... J'attends toujours. Les Esprits lui auront sans doute révélé, comme ceux de M. Kardec, qu'ils détestent les expériences et les expérimentateurs.

Un spiritualiste m'assurait que chaque soir, au moment où il se mettait au lit, il voyait s'incliner vers lui une statuette placée sur la tablette de sa cheminée. Je l'engageai à adapter au pied de la statuette un crayon et à disposer tout auprès un meuble un peu massif, de manière que la pointe du crayon touche une des faces de ce meuble sur laquelle serait appliquée une feuille de carton. En prenant ces dispositions, la statue ne pourra s'incliner sans que le crayon trace un arc de cercle sur le carton. Si donc on constate un arc ainsi tracé sans que personne se soit approché de la cheminée, non-seulement on aura la preuve que la statue s'est inclinée, mais encore on saura de combien de degrés. Cette personne n'a pas jugé à propos de suivre mon conseil. Si elle l'eût fait, il est bien probable que l'idée des précautions prosaïques ainsi prises aurait refroidi son imagination, aurait empêché l'hallucination de se produire, et que la personne n'aurait plus vu la statuette s'incliner; il est également probable que les docteurs en spiritualisme auraient déclaré que ces précautions étaient injurieuses pour les Esprits qui, ne voulant *pas d'épreuves*, ont dû cesser de gratifier de leurs visites un homme qui n'avait plus confiance en eux.

Pour les tables et autres objets qu'on nous dit se mouvoir sans contact, on pourrait établir tout autour une balustrade pour tenir à distance les membres de la société. Avant de commencer l'expérience, une personne entrerait dans l'enceinte, attacherait les pieds de la table au moyen de fils très fragiles dont une des extrémités serait liée à ses anneaux fixes. Puis cette personne se retirerait de l'enceinte dont l'entrée devrait même être fermée à clef. C'est alors seulement qu'on ferait venir les médiums. Le groupe se formerait autour de l'enceinte et aurait toute latitude pour se livrer à ses évocations, mais personne ne pourrait atteindre la table. Si la table ainsi placée hors de la portée des personnes, exécute un mouvement, elle brisera un des fils; si elle s'élève

elle les brisera tous. On aura par là la preuve que les mouvements qu'on a vus se sont bien réellement exécutés.

Qu'on applique ces moyens ou d'autres semblables à tous les genres de merveilleux, et l'on trouvera la clef de bien des miracles qui ne sont dus qu'à la supercherie ou à l'hallucination. Le tableau de Rose Tamisier suinte du sang, un sous-préfet et un officier de gendarmerie constatent le fait, les feuilles dévotes célèbrent le miracle : quelque temps après, le clergé s'aperçoit que la thaumaturge n'est pas orthodoxe ; aussitôt on désavoue le miracle, on destitue le sous-préfet et l'officier, on emprisonne Rose, le tableau miraculeux est déposé au greffe comme pièce de conviction, et dès ce moment le suintement de sang n'a plus eu lieu. Qu'on en fasse autant pour les vierges qui pleurent ou qui remuent les yeux, comme celle de Rimini ; qu'on analyse le sang de saint Janvier.... Mais malheureusement les saints ont autant d'horreur pour l'examen que les Esprits ; toutes les doctrines qui spéculent sur la sottise et le fanatisme, ont pour devise : PAS D'ÉPREUVE !

CHAPITRE VIII.

DE QUELQUES PROFESSEURS DE MAGIE.

Le goût des sciences occultes s'étant répandu, beaucoup de personnes ont cherché à savoir ce qu'il y avait de réel dans la magie, et plusieurs écrivains se sont donné pour mission d'initier à cette science mystérieuse. Nous allons faire connaître les travaux de quelques-uns de ces maîtres.

M. le baron Du Potet est un apôtre ardent du magnétisme ; il a commencé à en prendre la défense à une époque où cette doctrine presque délaissée et peu connue ne comptait que de

rares et timides sectateurs ; toujours sur la brèche, il a lutté avec énergie et persévérance ; soutenu par une conviction profonde, dédaignant les railleries et les obstacles de toute nature, il s'est livré à une propagande active, il a prêché par sa parole et par son exemple. Il a fait des cours dont les leçons ont été recueillies par de nombreux élèves qui sont devenus à leur tour de zélés propagateurs ; dans ses séances publiques, il a expérimenté sur une foule de sujets et a vulgarisé les effets du magnétisme ; ses livres, son journal ont répandu au loin l'instruction ; dans sa pratique, il a traité une multitude de malades dont la plupart ont dû à ses efforts le rétablissement de leur santé. On peut donc le regarder à juste titre comme le porte-étendard du magnétisme, comme le continuateur de Mesmer, de Puységur et de Deleuze ; les magnétistes, en général, le considèrent comme leur maître et ont pour lui autant de vénération que d'affection.

M. Du Potet a imaginé de diversifier les effets du magnétisme et il a donné à une certaine branche le nom de *magie*. Comme il ne l'a pas définie, nous ne pouvons en donner une idée que par des exemples (1). — Il trace sur le parquet un cercle dans lequel il place une personne qui aussitôt se met à tourner avec rapidité ; une autre personne placée dans un cercle pareil, semble y adhérer et ne peut en être détachée qu'avec beaucoup de peine. Deux lignes droites et parallèles sont tracées : l'une, blanche, figure le bien ; l'autre, noire, figure le mal ; une personne placée entre ces deux lignes, oscille de l'une à l'autre, manifeste la lutte de sentiments contraires et exprime par ses gestes et sa physionomie les émotions violentes auxquelles elle est en proie.

Dans toutes ces expériences et autres semblables, l'opérateur prend des gens éveillés, il annonce à haute voix les effets qui vont se produire ; et s'il a affaire à des sujets sensibles,

(1) Voyez *Journal du magnétisme*, t. IV.

les résultats sont exactement conformes à ce qu'il a annoncé. Tout cela s'explique par la puissance de la suggestion ; ce que les Américains ont cru inventer sous le nom d'électro-biologie (voyez ci-dessus, chap. VII), n'était que la répétition de ces expériences. La suggestion, sans être explicite, peut résulter d'un ensemble de circonstances, des procédés employés, des signes tracés. Par exemple, un calvaire ou un triangle dans lequel est dessiné un œil sera l'emblème du bien, un serpent celui du mal : le sujet, en voyant ces figures symboliques, comprend quelles impressions on se propose de lui faire éprouver.

Il arrive quelquefois que l'opérateur n'annonce pas ce qui va se passer et s'abstient de tout ce qui pourrait en avertir le sujet. Alors le succès est plus incertain ; quand il a lieu, il est dû à une transmission de pensée ; ce n'est donc qu'avec un sujet lucide à l'état de veille, qu'on peut réussir ; ce qui n'arrive que très rarement.

Mais les lignes tracées n'ont aucune vertu ; ce sont des signes arbitraires qui peuvent servir à fixer les idées de l'opérateur et à frapper l'imagination du sujet. On obtient tout autant avec un autre procédé, pourvu qu'en l'employant on affecte une solennité qui fasse concevoir au sujet l'opinion de quelque chose de mystérieux et l'attente de faits extraordinaires. On peut même, avec certains sujets, arriver à des résultats pareils sans l'emploi d'aucun geste ou procédé, mais seulement par la suggestion à l'aide de la parole.

Les mêmes réflexions s'appliquent au *miroir magique*. C'est un disque de carton noir, entouré des signes du zodiaque peints en rouge. M. Du Potet n'annonce rien d'avance ; il se borne à apporter avec gravité cet appareil sous les yeux d'un sujet dont il a reconnu la sensibilité. Celui-ci contemple le miroir avec avidité, s'exalte peu à peu, s'hallucine ; il a devant lui les spectacles les plus variés et en ressent des impressions très vives qui vont quelquefois jusqu'au délire et

aux convulsions. A une séance où je me trouvais, un officier de l'armée d'Afrique s'est cru à une bataille, ses yeux brillaient de colère, il commandait le feu; on eût dit que l'odeur de la poudre l'enivrait; une jeune dame vit des tombeaux, désigna les victimes, fondait en larmes et poussait des cris déchirants.... Ces étranges métamorphoses opérées si promptement sur ces personnes étaient-elles dues à quelques propriétés secrètes du miroir? Non, car on peut le remplacer par un objet quelconque; plusieurs magnétiseurs ont employé avec le même succès un verre d'eau ou une boule de cristal; j'ai réussi également en traçant un cercle sur le parquet et en invitant le sujet à y regarder fixement. Il s'agit uniquement de produire de l'impression sur l'esprit du sujet et de le mettre ainsi dans l'état de charme que nous avons décrit précédemment, où il est accessible à tous les genres d'illusion.

M. Du Potet, trouvant ces sortes d'expériences fort différentes de celles du magnétisme ordinaire, a cru devoir les désigner sous un nom particulier; émerveillé des transformations qu'il obtenait comme par enchantement, et de ce pouvoir si étonnant de modifier à son gré le moral d'un individu, il pensa que le mot de *magie* qui exprime la puissance la plus sublime était celui qui convenait le mieux pour cet ordre de faits. Mais on ne peut accepter cette dénomination qui pourrait induire en erreur et qui implique une similitude avec ce qu'on a toujours appelé ainsi. Du moment qu'il est bien établi (et aucun doute ne peut s'élever à cet égard) que les cercles et les lignes tracés à la craie ou au crayon, non plus que les miroirs appelés magiques, n'ont aucune vertu intrinsèque, ne renferment aucun agent ou propriété occulte, dès qu'il est reconnu que les effets obtenus par ces procédés sont dus à une fascination qu'on peut produire par des moyens quelconques, il s'ensuit que tous ces faits n'ont rien de cabalistique, n'ont aucune parenté avec la magie; par

conséquent, on ne peut conserver une expression évidemment impropre.

Il y a quelques années, un de mes homonymes, M. A. Morin, s'est posé en professeur de magie. C'est un écrivain de beaucoup d'esprit et de verve, mais qui malheureusement a plus d'imagination que de jugement; l'opinion excessive qu'il a de son propre mérite lui fait prendre en haine toute science dont il n'est pas le maître, et adopter comme vérités philosophiques les paradoxes les plus extravagants. Il publia seul, en 1854, une Revue qui paraissait à chaque nouvelle lune et qui avait pour titre : *la Magie au dix-neuvième siècle*. Il déclamaient avec force contre les savants et les académies, annonçait pompeusement qu'il allait régénérer la science, que seul il possédait la vraie lumière qu'il allait répandre à flots sur le monde : le lecteur attentif se tenait prêt à recevoir l'initiation, les numéros se succédaient sans contenir la moindre révélation ; on y trouvait des phrases sonores, des amplifications, mais d'idée point. On se permit de demander à l'hiérophante quel était son but et en quoi consistait la *magie* qu'il était censé enseigner. L'oracle, après s'être recueilli, laissa tomber du sanctuaire cette réponse majestueuse : « La magie, c'est l'art de formuler son intelligence suivant les lois absolues de la création, afin d'en obtenir les plus grands résultats possibles. »

Je me permis, en rendant compte de cette publication, de critiquer cette définition dont l'auteur semblait avoir pris à tâche d'accumuler le plus d'obscurité possible, et de parler pour ne rien dire. Il se fâcha tout rouge et prit la pose d'Apollon lançant ses flèches contre Python ; puis il continua à défilier ses périodes creuses et solennelles ; et, à la onzième lunaison, sa voix s'éteignit sans qu'on pût savoir en quoi consistaient les magnifiques secrets qu'il avait promis de dévoiler. Plus tard, dans un autre recueil, il daigna laisser

échapper quelques échantillons de sa science. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable.

Il résout les fameux problèmes de la *quadrature du cercle* et de la *Pierre philosophale*, problèmes sur lesquels s'étaient en vain usés tous les efforts des savants anciens, et que les modernes, pour se mettre plus à l'aise, déclarent tout bonnement insolubles. Pour le premier, rien n'est plus simple : vous divisez un cercle par deux diamètres qui se coupent à angle droit, et... puis tout est dit. Est-ce clair ? Quant à la pierre philosophale dont l'usage principal doit être de changer tous les métaux en or, c'est encore plus facile : méprisez l'or (qui, d'après Scribe, n'est qu'une chimère), et un métal quelconque deviendra pour vous l'équivalent de l'or. — L'auteur a encore découvert que nous devons prendre le contre-pied de tout ce que nous apprennent nos sens ; que ce n'est pas le feu qui nous chauffe, mais nous qui chauffons le feu ; que ce n'est pas le soleil qui éclaire la lune, mais la lune qui éclaire le soleil ; que le ciel est une voûte solide qui nous enveloppe et dont la surface convexe est un monde ; que sous l'écorce du globe terrestre est une atmosphère enveloppant un autre globe, sous celui-ci un troisième, et ainsi de suite. L'auteur ne cherche pas même à démontrer toutes ces assertions ; il affirme, et cela doit suffire.

Je n'ai pas à me prononcer sur ces brillantes découvertes ; seulement je cherche où est la magie, et je ne trouve que déception.

Jusqu'ici nous n'avons eu de la magie que le mot. Voici enfin un professeur qui va véritablement entrer dans le fond de la question, C'est M. Constant (Alphonse-Louis), qui, sous le pseudonyme d'Éliphas Lévy, a publié en 1855, un ouvrage intitulé : *Dogme et rituel de la haute Magie*, sous son propre nom, en juillet 1857, une série de feuillets dans *l'Estafette*, intitulés : *les Fantômes à Paris* ou *Ce*

que c'est que M. Home, et en 1860, sous le nom d'Éliphas Lévy, un volume intitulé : *Histoire de la Magie*. L'auteur s'est livré à de longues et patientes recherches pour débrouiller le chaos de la magie, pour soulever le voile épais qui jusqu'ici en a dérobé les arcanes à l'œil du vulgaire ; il a compulsé les antiquités hébraïques, égyptiennes, persanes, indiennes, etc. ; il a lu, commenté, expliqué les œuvres réputées indéchiffrables de ces sphinx du moyen âge et de la renaissance, qui avaient (à dessein peut-être) entouré leurs doctrines de ténèbres ; il prétend avoir surpris leurs secrets, deviné leurs énigmes, et, tirant la vérité du fond du sanctuaire pour la produire au grand jour, il convie généreusement tous ses lecteurs au partage de la science monopolisée par les privilégiés ; la lumière affranchie du boisseau, va luire pour tout le monde ; les merveilles attribuées aux anciens magiciens, vont devenir d'une exécution facile, à la portée du premier venu ; le genre humain va s'enrichir de facultés transcendantes, la société va se transformer et entrer dans une phase supérieure.

Telles sont, du moins, les promesses de l'auteur ; voici comment il explique le but de son enseignement : « Oui, il a existé et il existe encore une magie puissante et réelle ; oui, tout ce que les légendes en ont dit était vrai ; ici seulement, et contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, les exagérations populaires n'étaient pas seulement à côté, mais au-dessous de la vérité... Oui, il existe une science qui confère à l'homme des prérogatives en apparence surhumaines... Celui qui tient en sa main droite les clavicles de Schomoh, et dans la gauche la branche d'amandier fleuri, voit Dieu face à face et sans mourir, converse familièrement avec les sept génies qui commandent à toute la milice céleste, il règne avec tout le ciel, et se fait servir par tout l'enfer ; il dispose de sa santé et de sa vie, et peut également disposer de celles des autres ; il a le secret de la résurrection des morts et la clef

de l'immortalité ; il possède la pierre philosophale et la médecine universelle ; il connaît les lois du mouvement perpétuel et peut démontrer la quadrature du cercle ; il change en or non-seulement tous les métaux, mais aussi la terre elle-même et les immondices même de la terre ; il dompte les animaux les plus féroces, et sait dire les maux qui engourdisent et charment les serpents ; il possède l'art notoire qui donne la science universelle ; il connaît à la première vue le fond de l'âme des hommes et les mystères du cœur des femmes ; il force, quand il lui plaît, la nature à se révéler ; il a la raison du passé, du présent et de l'avenir ; il prévoit tous ceux des événements futurs qui ne dépendent pas d'un libre arbitre supérieur ou d'une cause insaisissable ; il gouverne les éléments, apaise les tempêtes, guérit les malades en les touchant et ressuscite les morts... Tels sont les résultats de la philosophie occulte, et nous sommes en mesure de ne pas craindre une accusation de folie ou un soupçon de charlatanisme, en affirmant que tous ces privilèges sont réels. Il existe dans la nature une force bien autrement puissante que la vapeur, et au moyen de laquelle un seul homme qui pourrait s'en emparer et saurait la diriger, bouleverserait et changerait la face du monde. Cette force était connue des anciens ; elle consiste dans un agent universel dont la loi suprême est l'équilibre, et dont la direction tient immédiatement au grand arcane de la magie transcendente. Par la direction de cet agent, on peut changer l'ordre même des saisons, produire dans la nuit les phénomènes du jour, correspondre, en un instant, d'une extrémité à l'autre de la terre, voir, comme Apollonius, ce qui se passe à l'autre bout du monde, guérir ou frapper à distance, donner à la parole un succès et un retentissement universels. » (*Dogme et rituel*, etc., t. I, p. 18 à 23.)

Il y a là de quoi donner le vertige. En lisant un tel programme, on se demande tout d'abord si l'on a affaire à un initiateur ou à un mystificateur. L'auteur, qui prévoyait l'im-

putation de folie ou l'accusation de charlatanisme, n'avait qu'un moyen d'y échapper, c'était de réaliser son programme, de prouver par des faits que, malgré l'énorme invraisemblance, sa peinture du pouvoir magique n'a rien d'exagéré. Mais nous verrons bientôt que les épreuves ne sont pas de son goût et qu'il partage à cet égard l'antipathie des Esprits.... Poursuivons l'examen.

Il définit ainsi la magie : « C'est la science traditionnelle des secrets de la nature, qui nous vient des mages. Au moyen de cette science, l'adepte se trouve investi d'une sorte de toute-puissance relative et peut agir surhumainement, c'est-à-dire d'une manière qui passe la portée commune des hommes. » Il divise son ouvrage en deux parties, le *dogme*, c'est-à-dire ce que l'on doit croire, et le *rituel*, c'est-à-dire la manière d'opérer pour produire des effets magiques.

Il résulte de sa définition même et des développements qu'il y ajoute, que sa magie n'est pas une science dans le sens rigoureux du mot, puisqu'elle ne se compose pas d'un enchaînement de vérités démontrables à la raison, mais qu'elle ne comprend que des procédés transmis par la tradition, ne se rattachant à aucune loi, et dont on nous propose l'acceptation, sans nous rendre compte logiquement des motifs qui les ont fait adopter ; ce ne serait donc qu'un art empirique.

L'exposition du dogme commence par l'énumération des qualités requises pour l'adepte. Les conditions morales sont fort rigoureuses : on exclut « l'homme esclave de ses passions ou des préjugés de ce monde ; l'homme qui aime ses idées et qui a peur de les perdre, celui qui redoute les vérités nouvelles et *qui n'est pas disposé à douter de tout plutôt que d'admettre quelque chose au hasard* ; celui qui tient à quelque chose au monde plus qu'à la raison, à la vérité et à la justice ; celui dont la volonté est incertaine et chancelante, soit dans le bien, soit dans le mal ; celui que la logique effraye, que la

vérité nue fait rougir, celui qu'on blesse en touchant les erreurs reçues, etc. » Voilà une large élimination, et je ne sais s'il existe bien des gens qui puissent se vanter d'y échapper ; de sorte que si, après avoir lu attentivement le livre et vous être conformé de point en point à ses prescriptions, vous n'obtenez aucun résultat, on pourra dire que l'insuccès n'est pas dû à l'insuffisance de la magie, mais à la vôtre, ce qui permettra toujours au professeur de se tirer d'affaire. De même, tous les trafiquants d'amulettes, quand elles sont sans effet, vous disent que c'est à cause de votre peu de foi ; et, grâce à cet expédient, leur *magie* n'a jamais tort. — Mais nous ne pouvons consentir à laisser au professeur la ressource de se retrancher dans le défaut des qualités requises chez tel adepte qui aura employé sans succès son rituel ; nous sommes en droit de lui demander s'il existe ou s'il a existé un magiste réunissant toutes ces qualités. S'il existe, qu'on nous montre ses œuvres ; s'il a existé, qu'on nous justifie de ses actes par des témoignages dignes de foi, qu'on prouve que cet homme, avec ou sans la clavicule de Schomoh et la branche d'aman-dier fleuri, a changé le cours des saisons, produit dans la nuit les phénomènes du jour, ressuscité les morts, changé en or les immondices, etc. S'il n'existe ni n'a existé un tel homme, sur quoi se fonde-t-on pour affirmer que celui qui réunirait les qualités énoncées et accomplirait un certain rituel, jouirait des prérogatives énumérées plus haut?... M. Constant ne peut échapper à ce dilemme.

Il professe qu'il n'y a qu'un dogme en magie, et le voici : « Le visible est la manifestation de l'invisible, ou, en d'autres termes, le verbe parfait est dans les choses appréciables et visibles, en proportion exacte avec les choses inappréciables à nos sens et invisibles à nos yeux. » Si c'est là tout le dogme, on ne conçoit pas que les anciens se soient donné tant de mal pour le voiler sous des formes compliquées, sous des emblèmes hiéroglyphiques d'une obscurité effrayante,

sous des combinaisons cabalistiques de nombres, et cela pour dérober à la multitude la connaissance d'une vérité aussi peu dangereuse (du moins autant qu'on peut en juger par ce résumé qui n'est pas d'une clarté parfaite). Fallait-il donc des précautions si minutieuses, des initiations si redoutables pour arriver à un tel but ? En s'efforçant d'être si peu intelligibles, n'ont-ils pas encouru les justes reproches de la postérité, et ne peut-on supposer avec quelque fondement qu'ils se sont ainsi donné l'aspect de la profondeur pour cacher le vide de leur science et pour éblouir les ignorants ? N'est-ce pas encore là la recette des magistes modernes ?...

M. Constant, dans son exposition du dogme, explique d'une manière fort ingénieuse un grand nombre d'allégories, déploie une vaste érudition, charme par son esprit et son style. Mais on chercherait en vain dans son livre une doctrine. Il rend compte des travaux des magiciens et donne la clef de leur langage toujours hérissé d'énigmes ; mais il ne prouve pas que ces auteurs aient possédé une véritable science, ni que le pouvoir extraordinaire qu'ils s'attribuaient ait été réel et se soit manifesté par des faits authentiques. Nous ne voyons que deux choses dans la magie enseignée par M. Constant : des procédés pour produire des effets merveilleux, procédés dont il est facile de constater l'inefficacité et l'inanité en en faisant l'expérience ; puis quelques aphorismes de morale et de philosophie qu'on trouve partout, qui ont toujours été professés hautement et publiquement, et qu'il n'y avait aucune raison d'envelopper de voiles et d'attirail cabalistique. D'où la conséquence, c'est que la magie n'est que chimère.

Quant aux explications de l'auteur, peut-être sont-elles justes ; mais il aurait dû les justifier au moyen de citations ; c'est, en quelque sorte, une langue qu'il dit avoir retrouvée : qu'il en donne donc l'alphabet, la grammaire et le dictionnaire, et qu'il prouve que, par les moyens qu'il fournit, on sera en état d'interpréter les monuments antiques. C'est ce

qu'il n'a pas fait ; et à juger par quelques échantillons, on serait porté à croire qu'il interprète arbitrairement et sans règle arrêtée, de sorte qu'on n'aurait aucune garantie de connaître la pensée des anciens magistes. Du reste, ce n'est là qu'une question d'archéologie qui nous importe peu, et dont la solution, quelle qu'elle soit, n'implique aucunement la vérité de la doctrine de ces auteurs.

Le chapitre 13 nous a paru mériter une attention particulière. L'auteur nous affirme qu'en se magnétisant soi-même, on arrive à une espèce de somnambulisme lucide et éveillé, et qu'on peut ainsi évoquer les âmes des morts. Il raconte d'une manière dramatique et saisissante, comment il a réussi en observant scrupuleusement les pratiques du rituel. Il évoqua *le divin Apollonius*, et il le vit apparaître ; il lui adressa mentalement des questions, et il entendit en lui-même une voix qui lui fit des réponses ; elles contiennent, nous dit-il, la révélation de deux secrets cabalistiques qui pourraient, s'ils étaient connus de tout le monde, changer en peu de temps les bases et les lois de la société tout entière (que la société se rassure, le secret sera bien gardé, et pour cause !). « En concluerai-je, ajoute-t-il, que j'ai réellement évoqué, vu et touché le grand Apollonius ? Je ne suis ni assez halluciné pour le croire, ni assez peu sérieux pour l'affirmer. L'effet des préparations, des parfums, des miroirs, des pantacles, est une véritable ivresse de l'imagination qui doit agir vivement sur une personne déjà impressionnable et nerveuse. Je n'explique pas par quelles lois physiologiques j'ai vu et touché, j'affirme seulement que j'ai vu et que j'ai touché, que j'ai vu clairement et distinctement sans rêves, et cela suffit pour croire à l'efficacité réelle des cérémonies magiques... Mais rien ne prouve que les Esprits quittent les sphères supérieures pour s'entretenir avec nous, et le contraire même est plus probable. Nous évoquons les souvenirs qu'ils ont laissés dans la lumière astrale, qui est le réservoir commun du magné-

tisme universel. *Je considère ma vision comme le rêve volontaire d'un homme éveillé.* »

L'auteur avoue donc qu'il n'a réussi qu'à éprouver une hallucination et peut-être une crise accompagnée de quelques éclairs de lucidité. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi tout cet attirail de rites et de cérémonies savamment combinés ? Pourquoi le pentagramme, les caractères cabalistiques, la peau d'agneau, le réchaud de cuivre, l'encens, la rose blanche, la couronne de feuilles de verveine entrelacées d'une chaîne d'or, etc. ? Une foule de crisiaques arrivent en nécromancie à de bien plus grands résultats sans aucun appareil. Et en supposant même que certaines personnes ne puissent se mettre en crise qu'à l'aide de certaines formalités qui frappent les sens et l'imagination, le choix des cérémonies serait indifférent et dépendrait du caractère des individus et des circonstances où il s'agirait d'opérer. Les formes employées par tels ou tels magiciens n'auraient donc aucune vertu propre, et ce serait alors une superstition que de faire dépendre le succès de la fidélité à se conformer à un rituel particulier. Quoi qu'il en soit du choix du mode d'opérer, nous voilà bien loin des promesses qui nous étaient faites, et la nécromancie se réduit à un songe. Nous n'avons pas besoin de la magie pour produire de tels effets, et elle ne nous apporte aucun secret nouveau.

M. Constant, du reste, n'a pas d'idées bien arrêtées sur la valeur des rites. Tantôt il nous les représente comme conduisant au but par l'éducation et l'exercice de la volonté (t. II, p. 6), et il cite l'exemple du paysan qui se lève à deux heures pour aller cueillir un brin de la même herbe avant le soleil levé ; et celui de la bonne femme qui se prive d'un sou de lait le matin pour aller porter aux triangles magiques des chapelles un petit cierge qu'elle laisse brûler ; ils acquèrent par là, nous dit-il, une grande puissance, bien que leurs procédés n'aient rien de commun avec ceux du grimoire.

Tantôt il nous assure qu'en magie il n'y a rien d'arbitraire, parce que tout est réglé et déterminé d'avance par le dogme unique et universel d'Hermès, celui de l'analogie dans les trois mondes ; que tout signe correspond à une idée et à la forme spéciale d'une idée ; que tout acte exprime une volonté correspondant à une idée, et formule les analogies de cette pensée avec cette volonté ; que les rites sont donc déterminés par la science elle-même. « Ces rites, dit-il, n'ont rien de fantastique ni d'arbitraire ; ils nous été transmis par l'antiquité et subsistent toujours par les lois essentielles de la réalisation analogique et du rapport qui existe nécessairement entre les idées et les formes (p. 72). »

Ce système choque la raison qui refuse de se soumettre tant qu'on ne lui aura pas démontré la réalité du rapport prétendu entre les rites et l'objet auquel ils sont destinés. Pour reconnaître à ce cérémonial une valeur quelconque, il faudrait au moins, à défaut d'une démonstration théorique, qu'on fût en mesure de nous en montrer pratiquement l'efficacité par des faits bien avérés. Mais ces faits, où sont-ils ? M. Constant en a-t-il produit, est-il en mesure de nous en présenter ? Nullement. Dans aucune partie de son ouvrage, il n'affirme explicitement avoir obtenu de réalisation, ni en avoir vu obtenir par d'autres. Je connais un homme fort honorable et fort instruit, qui avait en M. Constant la plus grande confiance, qui a suivi assidûment ses leçons pendant plusieurs années, qui a patroné son ouvrage, et qui m'a avoué que l'auteur ne lui avait montré aucun fait de magie. Les professeurs de sciences occultes promettent toujours, sont toujours prêts à vanter leur immense pouvoir, mais ils n'en donnent jamais aucune preuve. M. Constant va même au-devant des demandes qui ne pouvaient manquer de lui être faites à ce sujet, en nous déclarant (t. II, p. 94) que le magicien ne doit jamais céder au désir de convaincre par des effets, sous prétexte que ces effets seraient attribués à des

prestiges ou pourraient attirer des persécutions sur leur auteur. On ne peut se payer de raisons aussi misérables. Tout le monde sait fort bien qu'en France et dans les autres pays qui sont à la tête de la civilisation, la magie n'est réputée ni crime, ni délit, que même les rites les plus odieux, les envoûtements, les pactes démoniaques, n'exposent à aucune poursuite : si l'on condamne quelquefois des sorciers, ce n'est pas comme sorciers, mais comme escrocs ; le magiste qui agit avec désintéressement, n'a point à craindre de pareilles rigueurs ; il peut sans danger évoquer les bons ou les mauvais Esprits, observer tous les grimoires et mettre en jeu tout l'art de la magie noire ou blanche. On n'est pas plus fondé à prétendre que les effets magiques seraient pris pour des prestiges, c'est-à-dire des tours d'escamotage. Qu'un magicien fasse luire le soleil à minuit, qu'il apaise les tempêtes, distribue la pluie aux champs altérés, arrête les inondations, qu'il ressuscite un mort, qu'il métamorphose un tas de fumier en or, qu'il se rende immortel (toutes choses pour lui faciles, comme nous l'avons vu), certes, personne ne niera son pouvoir extraordinaire, ni ne pourra parler de prestiges en présence de résultats aussi prodigieux.

Le professeur possède le secret (qu'il se garde bien de divulguer) de faire de l'or : seulement il nous dit que, pour réussir, il faut commencer par mépriser l'or ; et comme il se pose en véritable sage, nul doute qu'il ne satisfasse à cette condition. Eh bien, qu'il fasse de l'or, non pour lui-même, mais pour le bien général ; avec de l'or en abondance, un philosophe, tout en restant pauvre, pourrait transformer la société et sauver le genre humain. Si le magiste n'a pas des vues aussi grandioses, il pourrait se contenter de bienfaits plus modestes ; par exemple, la fondation d'un hospice, le soulagement de quelques misères, l'extinction des dettes d'une ville ou d'un royaume, etc. Mais aucun adepte n'a

encore fait la plus petite parcelle d'or. Sur ce point comme sur tous les autres, ils se bornent à répéter : *Si je voulais !...* Aucun homme sensé ne peut se contenter de ces affirmations, ni admettre la réalité d'un art qui ne se révèle par aucun fait ; on ne peut même s'expliquer comment s'est formée la conviction de l'auteur qui n'a rien vu et qui a cru sur parole les anciens auteurs dont le témoignage aurait besoin de vérification.

Il nous dit que donner des preuves de la science à ceux qui doutent de la science même, c'est initier les indignes, c'est profaner l'or du sanctuaire, c'est mériter l'excommunication des sages et la mort des révélateurs (t. I, p. 272.) C'est là un cercle vicieux. On ne peut croire sans voir : mais comme on ne peut voir sans croire, il s'ensuit que nul ne pourra jamais ni croire ni voir. — On ne peut accepter que ce qui est démontré, ni croire à une science qui refuse de faire ses preuves. Quelle confiance mérite celui qui se dit thaumaturge et qui se borne à le dire sans rien produire ? Comment de tels maîtres peuvent-ils trouver des disciples ?...

M. Constant qui ne se pique pas d'être conséquent, se permet parfois de soumettre les traditions magiques au jugement de la raison, et il ne craint pas de condamner et même de bafouer celles qui ne s'accordent pas avec ses opinions. Ainsi, il nous expose en détail les procédés de la magie noire qui avait pour but principal d'évoquer le diable ; mais comme il repousse formellement l'existence du diable (ce qui ne l'empêche pas de reconnaître au magiste la faculté de se faire servir par tout l'enfer), il n'hésite pas à déclarer que tout cet attirail de turpitudes et de monstruosité par lequel on se flattait d'entrer en communication avec les puissances infernales, n'était qu'une affreuse et vaine momerie. Puisqu'il se croit en droit de répudier toute cette partie de la magie traditionnelle, bien qu'elle se recommande de l'autorité de tous les graves écrivains dont il aime à suivre les traces

et dont il interprète les écrits avec un soin religieux ; comment n'a-t-il pas conçu au moins quelques doutes sur la valeur du surplus de leurs enseignements, qui n'est confirmé par aucun résultat palpable ? Est-ce bien sérieusement qu'il nous affirme de leur part (bien que ne l'ayant pas expérimenté par lui-même), qu'on peut, par les procédés qu'il nous décrit, évoquer et s'asservir les sylphes, les ondins, les gnômes et les salamandres (1) ; que pour les ondins en particulier, il faut employer des branches de verveine, de pervenche, de sauge, de menthe, de valériane, de frêne et de basilic, liées par un fil sorti de la quenouille d'une vierge, puis un manche de noisetier qui n'ait pas encore porté fruit, et sur lequel il faut graver avec le poinçon magique les caractères des sept Esprits ; que pour se préserver de l'envoûtement par le crapaud, il faut porter sur soi un crapaud vivant dans une boîte de corne ; etc., etc ?... Il se moque avec raison des recettes du Petit Albert : celles qu'il préconise, valent-elles davantage ?

Ayant pris à tâche de réhabiliter les sciences occultes, il n'a garde d'oublier l'astrologie. D'après lui, il y a un rapport nécessaire entre la position des astres au moment de la naissance d'un enfant, et l'avenir de celui-ci. Ce principe qui sert de base à l'astrologie, n'a jamais été démontré, et nul n'a même osé l'entreprendre. Mais en admettant même que cet étrange paradoxe soit une vérité, il resterait aux partisans de l'astrologie à poser les règles servant à établir ces rapports et à prouver par une collection de faits authentiques, la justesse de ces règles. A cet égard, il n'y a rien de précis ; et

(1) Ce sont les Esprits *élémentaires* qui président aux *quatre éléments*. Maintenant que les quatre éléments sont détrônés par la chimie qui en reconnaît une cinquantaine, la magie, pour ne pas rester en retard, devrait répudier les Esprits de l'air, de l'eau, du feu et de la terre (qui ne sont pas des éléments), pour adopter les Esprits de l'oxygène, du manganèse, du potassium, de l'aluminium, etc. Nous recommandons cette branche nouvelle de magie aux amateurs d'évocations.

quant aux faits, nous attendons encore qu'on nous cite un seul événement prédit d'une manière catégorique à l'aide de ces règles. On peut, en prenant dans le passé le moment de la naissance d'un homme célèbre, demander aux astrologues (sans leur nommer la personne) quel horoscope ils en tirent, on verra comment leur prétendue science se tirera de cette épreuve. En posant le même problème à plusieurs astrologues, on saura s'ils en tirent la même destinée; s'ils sont en désaccord, il sera plus que probable qu'ils ont procédé sans règle. Mais voici la plus grande difficulté : à un même moment naissent des milliers d'enfants qui certainement auront les destinées les plus diverses, et cependant la position des astres à leur naissance leur annonçait une même destinée; donc l'astrologie est radicalement fautive (1).

M. Constant, tout en donnant des procédés pour lire l'avenir dans le ciel, fait ailleurs justice de cet art chimérique et écoute la voix du bon sens plutôt que celle de la tradition. Voici comment il s'exprime : « Pour ce qui est de l'alphabet des étoiles, nous croyons qu'il est facultatif, comme la configuration des nuages qui semblent prendre toutes les formes que notre imagination leur prête. Il en est des groupes d'étoiles comme de la géomanie et de l'assemblage des cartes dans la moderne cartomancie. C'est un prétexte pour se magnétiser soi-même, et un instrument qui peut fixer et déterminer l'intuition naturelle... Les intuitions magnétiques donnent seules de la valeur et de la réalité à tous ces calculs cabalistiques et astrologiques, *puérils peut-être et complètement arbitraires*, si on les faisait sans inspiration, par curiosité froide et sans une puissante volonté. » Cette con-

(1) L'astrologie ne tient pas plus compte des progrès de l'astronomie, que la magie de ceux de la chimie : elle en est toujours à ses *sept planètes*, et n'accorde aucune fonction à Uranus, à Neptune et aux autres planètes récemment observées, qui cependant doivent jouer leur rôle dans le ciel et apporter leur part d'influence sur les destinées, tout aussi bien que les anciennes.

clusion sur les divers procédés de divination est rationnelle, et c'est celle que nous avons adoptée : mais alors à quoi servent les *tarots*, planisphères, pantacles et autres hiéroglyphes hérissés de lettres hébraïques, etc. ? Ces énigmes valent-elles le mal qu'on se donne pour les déchiffrer ? Si ces signes n'ont aucune valeur, s'ils sont puérils et arbitraires, à quoi bon s'en servir, si ce n'est pour éblouir les sots et leur faire croire à une puissance imaginaire?...

Dans ses articles de l'*Estafette*, le même auteur paraît également ballotté entre deux forces rivales. D'un côté, sa haute raison, sa vaste instruction l'entraînent dans la voie rationnelle, il flagelle la superstition, et l'on dirait qu'il rougit à la pensée qu'on pourra le confondre avec les gens qui prennent le titre de sorciers, et qui, il faut le reconnaître, méritent bien le mépris et l'horreur qu'ils inspirent. D'un autre côté, il tient à passer pour posséder une science supérieure et un pouvoir extraordinaire, à s'élever au-dessus du reste des hommes, à être décoré des titres de maître et de magicien ; il veut qu'on se le figure comme un Matthieu Laensberg drapé d'un manteau fatidique, constellé de signes hiéroglyphiques ; il veut frapper d'étonnement et même de frayeur.

S'agit-il de Home, des médiums écrivants, ce sera l'homme de bon sens qui appréciera toute cette prétendue nécromancie. C'est lui qui nous dit que *Home est un malade atteint d'un somnambulisme contagieux*, et qui écrit ces lignes : « Dans une réunion de personnes qui verront les prestiges, il peut s'en trouver une qui ne verra absolument rien ; parmi les personnes qui voient, toutes ne voient pas la même chose. Voir quelque chose avec M. Home, n'est pas un indice rassurant pour la santé de celui qui voit ; et quand même la santé serait d'ailleurs excellente, cette vision révèle une perturbation passagère de l'appareil nerveux dans ses rapports avec l'imagination et avec la lumière ; si cette perturbation

était souvent répétée, la personne deviendrait sérieusement malade. On sait combien la manie des tables tournantes a déjà produit de catalepsies, de tétanos, de folies et de morts violentes... Les âmes peuvent et veulent communiquer avec nous par le moyen des tables et des chapeaux ! ainsi plus d'enseignement réglé, plus de sacerdoce, plus d'église, le délire érigé en chaire de vérité, des oracles qui écrivent pour le salut du genre humain le mot attribué à Cambrone, des grands hommes qui se dérangent de la sérénité des destinées éternelles pour faire danser nos meubles et tenir avec nous des conversations semblables à celles que leur prête Béroalde de Verville dans le *Moyen de parvenir* ! Tout cela fait pitié, et cependant, en Amérique, tout cela se répand comme une *peste intellectuelle*. La jeune Amérique bat la campagne, elle a la fièvre, elle fait peut-être ses dents. Mais la France ! la France accueillir de pareilles choses ! Non, cela n'est pas possible... »

Ces jugements sont excellents : quand M. Constant discute la magie qui se fait en dehors de lui, il l'apprécie sainement ; mais il ne renonce pas pour cela à la *vraie* magie, c'est-à-dire à la sienne, il veut rester grand-maître, il reprend alors le langage du thaumaturge ; il raconte les interventions de génies, il traite sérieusement du grimoire d'Honorius, puis il donne des recettes comme celle-ci : « Il existe un instrument à oracles toujours clairs et d'un sens parfaitement juste, au moyen duquel on peut communiquer avec les *sept génies des planètes* et faire parler à volonté les soixante-douze roues d'Asiah, de Jésirah et de Briah. *Il suffit* pour cela de connaître le système des analogies universelles, tel que l'a exposé Swedenborg dans la hiéroglyphique des arcanes, puis de mêler ensemble les cartes et de tirer au hasard, en les assemblant toujours par les nombres correspondant aux idées dont on désire l'éclaircissement, puis de lire les oracles comme doivent être lues les écritures kabbalistiques, c'est-

à-dire en commençant au milieu et en allant de droite à gauche pour les nombres impairs, en commençant à droite pour les pairs, et en interprétant successivement le nombre par la lettre qui lui correspond, l'assemblage des lettres par l'addition de leurs nombres et tous les oracles successifs par leur ordre numéral et leurs relations hiéroglyphiques. »

Croirait-on que le même homme pût, dans un même ouvrage, écrire des choses aussi dissemblables, montrer tour à tour tant de bon sens et tant de déraison !

Ce n'est pas seulement l'intelligence des lecteurs qui peut être compromise par les extravagances de la magie, c'est surtout la morale; les traités de cet art exécrationnable contiennent des recettes pour satisfaire les mauvaises passions, et dans leur infâme rituel prescrivent des crimes affreux comme moyen de succès des sortilèges. M. Constant, après avoir commencé à transcrire le cérémonial destiné à l'évocation du diable, s'arrête par pudeur et dit que le reste est un mélange de pratiques abrutissantes et d'attentats révoltants propres à tuer à jamais le jugement et la conscience. Ce scrupule lui fait honneur, mais il est bien tardif, et il ne répare pas le tort grave qu'a cet écrivain d'entretenir le public d'un grimoire dont il parle avec respect, et auquel il semble reconnaître une grande autorité. Ainsi il raconte qu'un individu dont il a reçu les confidences, s'est conformé à tout ce qu'il y a lu, mais que, s'attachant à la lettre, parce qu'il ignorait le sens figuré, il a égorgé un chevreau, tandis que d'après le sens réel du grimoire, c'est un enfant qu'il fallait immoler. Comment l'écrivain qui fait cette rectification, n'a-t-il pas été arrêté en pensant que les lecteurs du grimoire pourraient la mettre à profit et compléter le cérémonial par le meurtre ? Dans son dernier ouvrage il semble donner du crédit à ces horribles extravagances en affirmant que le sang des enfants a une très grande vertu pour le succès des opérations alchimi-

ques (1). Si, en relatant ces pratiques où le stupide le dispute à l'odieux, il eût fait justice de ces livres méprisables, de ces tissus d'inepties et d'horreurs, il aurait rempli une tâche utile en inspirant l'éloignement pour l'art honteux et chimérique que l'on cherche à ressusciter. Mais, comme au contraire il reconnaît une valeur sérieuse aux évocations, aux formules magiques, aux rites décrits dans ces manuels du crime, il travaille à en ranimer l'étude, à en répandre le goût, et bien certainement contre ses intentions auxquelles je me plais à rendre justice, il fournirait des instruments à de nouveaux Gilles de Laval (2).

Nous ne faisons pas ici de supposition au hasard : on a vu, même de notre temps, des gens infatués de magie, qui ont mêlé le crime aux rites qu'ils ont observés pour obtenir les résultats promis dans les grimoires ou autres livres de sorcelleries. Ainsi la *Patrie* du 18 avril 1859 donne l'extrait suivant du journal allemand l'*Ortenaner Bote* : « Le tribunal de Beerfelden, dans la Hesse Grand-Ducale, a ordonné une enquête pour savoir quels sont les individus qui décapitent les cadavres dans les cimetières, afin d'employer les têtes qu'ils se procurent ainsi, à des opérations magiques ayant pour but la recherche et la découverte de trésors cachés. Déjà quelques arrestations ont été opérées. Sommes-

(1) Nous croyons devoir citer textuellement ce passage, afin que l'on juge de la valeur scientifique de l'enseignement magique :

« Le sang des enfants représente cette lumière essentielle que le feu philosophique extrait des corps élémentaires et dans laquelle le soleil et la lune viennent se baigner, c'est-à-dire que l'argent s'y teint en or et que l'or y acquiert un degré de pureté qui en transforme le soufre en véritable poudre de projection. » (*Histoire de la magie*, p. 344.)

(2) Gilles de Laval, connu sous le nom de maréchal de Retz, se livra longtemps à des opérations magiques pour lesquelles il employait le sang humain : il fit enlever plusieurs centaines d'enfants qu'il immola avec des cérémonies bizarres, dans le but de composer la pierre philosophale et de faire de l'or. Il a été brûlé vif en 1440. Son histoire est racontée par M. Constant (*Histoire de la magie*, p. 281).

nous bien au XIX^e siècle?... » Voici une histoire plus tragique : En 1857, un paysan nommé Vautrin enleva un enfant au berceau et lui coupa la tête, persuadé qu'il pourrait faire de cette tête un talisman qui le rendrait invisible, et il espérait par ce moyen voler tout à son aise dans les châteaux. Cet assassin a été condamné à mort. On peut voir les détails de son procès dans la *Gazette des tribunaux*, du 1^{er} février 1857.

Nous nous sommes étendu un peu longuement sur les écrits de M. Constant, à cause de leur importance : en les prenant comme type, nous avons en même temps appris à juger les modernes magiciens. S'ils se bornaient à faire l'histoire de la magie, leurs travaux pourraient avoir de l'utilité, car il est bon de connaître les maladies de l'esprit humain. Mais en voulant faire de la magie une science et un art, en attribuant à ses adeptes un pouvoir extraordinaire, ils trompent le public, ils remettent en crédit de misérables superstitions que la philosophie avait justement condamnées à l'oubli ; ils tendent à égarer les esprits et à troubler la société. Ils font concevoir à leurs disciples des espérances fallacieuses, dégradent l'intelligence et pervertissent le sens moral. En définitive, la magie (quand elle n'est pas une école de crime) peut se résumer par les mots : sottise, charlatanisme, forfanterie, impuissance.

ÉPILOGUE.

Nous sommes bien loin d'avoir traité de toutes les questions qui se rattachent aux sciences occultes : nous ne nous sommes occupé que de la partie qui occupe aujourd'hui l'attention publique, ou du moins de ce qui est prôné, enseigné ou pratiqué dans un assez grand nombre de cercles d'adeptes. Nous avons soumis à un examen consciencieux tout ce qui compose le merveilleux actuel ; nous avons cherché à trier parmi les prodiges dont se vantent les diverses sectes, ceux dont la réalité est établie par des faits authentiques, ceux qui, n'étant pas suffisamment constatés, doivent provisoirement être tenus pour douteux, et ceux qu'une saine critique doit faire rejeter. Nous ne prétendons pas avoir dit le dernier mot sur les sciences occultes : nous croyons seulement avoir apprécié convenablement chaque ordre de faits, eu égard aux éléments recueillis jusqu'ici ; de nouveaux faits pourront donner un démenti à nos jugements, nous ne pouvons prononcer que d'après l'état actuel de nos connaissances. Nous nous sommes efforcé de faire voir les avantages et les inconvénients des diverses pratiques introduites à la suite des systèmes, et l'intérêt qu'a la société à surveiller tout ce qui s'y rattache. On ne peut rester indifférent en présence de tels problèmes. Le devoir de la science est de rechercher s'il est vrai que l'homme puisse acquérir des facultés nouvelles et modifier les lois connues, s'il est vrai que l'humanité puisse entrer en communication avec les autres mondes ; l'ordre public ne peut rester neutre en présence de doctrines qui peuvent exercer une influence considérable sur la raison des individus et sur leur moralité. Là où les uns voient un immense bienfait, des moyens de soulager les souffrances physiques, de perfectionner les mœurs, d'étendre l'intelligence ; d'autres

signalent un empoisonnement public, de nouveaux aliments au charlatanisme, des aberrations conduisant à la folie et au suicide, des foyers de superstition et de fanatisme.

Les gens de bien doivent désirer qu'au milieu de ce conflit d'opinions contraires la lumière se fasse, qu'une vérification solennelle et rigoureuse ait lieu, de manière à confondre l'erreur et la fraude et à glorifier la vérité.

C'est là principalement le but que nous nous sommes proposé. Nous avons voulu secouer l'apathie des personnes qui, par dédain ou par toute autre cause, ne croient pas devoir prêter la moindre attention aux sciences occultes et se contentent d'en rire; nous avons voulu aussi faire sentir aux partisans de ces sciences, combien est fragile la base sur laquelle ils s'appuient, et combien ils ont intérêt à provoquer un examen qui pourrait donner à l'objet de leurs croyances une consécration définitive.

Qu'on reconnaisse, de part et d'autre, qu'il serait oiseux de continuer à récriminer, à déclamer; on affirme d'un côté, on nie de l'autre; le débat s'aigrit, s'envenime, dégénère en dispute où les injures finissent par tenir lieu d'arguments. Une pareille lutte serait toujours stérile. Le seul moyen d'y mettre fin, c'est d'en venir aux épreuves scientifiques, c'est de constituer un tribunal devant lequel il y ait à produire, non plus des affirmations ou des négations, non plus des promesses, des vanteries, mais **DES FAITS**.

Qu'on ne nous objecte pas que les corps savants ont examiné le magnétisme et le somnambulisme et en ont prouvé la fausseté, que de nouvelles recherches ne pouvant donner plus de résultats, seraient superflues, que la condamnation doit donc être tenue pour définitive. Non, il n'est pas vrai que la question soit souverainement jugée par les corps savants. D'abord ils n'ont examiné que la plus faible partie des genres de faits; puis ils n'ont eu devant les yeux que des faits trop peu nombreux pour que des insuccès on pût tirer

des conclusions négatives. En traçant le programme d'un nouveau cadre de recherches, nous ferons voir combien il reste à faire après nos académies.

Il n'est pas en notre pouvoir de faire mouvoir les corps constitués, et il est fort peu probable qu'une invitation, quand même elle aurait beaucoup plus de poids que la nôtre, fût de nature à déterminer de leur part de nouveaux efforts. L'Académie de médecine a décidé qu'elle jetterait au panier, sans les ouvrir, tous les mémoires sur cette matière; ne cherchons donc pas à la troubler dans cette douce quiétude, elle n'en sortira que quand les faits seront assez éclatants pour forcer l'attention de ses membres. Quant à l'Académie des sciences, sans doute elle ne se regarderait pas comme compétente. L'Académie des sciences morales et politiques, en mettant au concours, en 1851, la question de somnambulisme, sembla annoncer l'intention d'étudier les questions nouvelles; mais le rapport de M. Lélut, approuvé par ses collègues, montra combien elle redoutait de s'écarter des sentiers battus. C'est aux efforts des particuliers à suppléer à l'indifférence, ou si l'on veut, à la prudente réserve des corps constitués.

Que les sociétés magnétiques prennent l'initiative. Elles ont rempli leur mission de propagande, elles ont fourni de nombreux et dévoués athlètes pour soutenir la vérité du magnétisme, elles ont inondé le monde de livres et de journaux. Elles n'ont pas atteint leur but, tant que le magnétisme est contesté, tant qu'une partie considérable du public, et à sa tête la plupart des savants, nie et bafoue ce qu'elles adorent. Elles doivent avoir à cœur d'obtenir un résultat définitif. Leurs adversaires veulent *en finir* avec le magnétisme; que les sociétés aussi veuillent *en finir* avec la négation du magnétisme. C'est à elles à provoquer les grandes assises où il sera statué sur son sort.

Nous proposons qu'elles convoquent un *congrès général des sciences occultes*. On y appellera les défenseurs les plus

renommés du magnétisme dans tous les pays, ceux qui ont acquis une certaine célébrité, soit comme écrivains, soit comme professeurs, soit comme opérateurs. Mais, comme il ne s'agira pas d'une réunion où l'on se borne à chanter en chœur les louanges de Mesmer, comme il s'agit au contraire d'organiser une lutte opiniâtre, on appellera aussi les adversaires du magnétisme ; ceux qui en l'attaquant, n'importe comment, ont montré qu'ils s'intéressaient à la question, et qu'ils étaient disposés à faire des efforts pour l'éclairer. Il faudra s'attacher à faire représenter tous les systèmes et toutes les prétentions. Ainsi on ne devra pas omettre les partisans de l'intervention du démon, les spiritualistes de toutes nuances, les magistes et magiciens, les thaumaturges, en un mot, tous ceux qui se sont occupés à quelque titre des sciences occultes, soit pour les accuser, soit pour les nier, soit pour les défendre, soit même pour les étudier comme objet de curiosité.

Le congrès n'aurait pas pour objet de discuter la vérité ou la fausseté de tel ou tel ordre de faits ; car en présence d'affirmations contradictoires, aucun juge impartial ne peut statuer ; ce qu'il faut, c'est organiser l'enquête. Il y aurait donc à nommer une commission d'hommes instruits, indépendants, désintéressés, offrant toutes les garanties d'impartialité et de sagacité. Ce serait une mission délicate et laborieuse ; mais certainement il se trouverait des personnes éminentes qui, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, consentiraient à s'en charger. M. Babinet, par exemple, nous semble un des hommes qu'il serait désirable de voir entrer dans la commission ; il a traité d'une manière remarquable la question des tables tournantes, il s'est exprimé avec bienveillance sur le magnétisme et le somnambulisme (1), tout en faisant ses ré-

(1) Voici ses expressions : « Le magnétisme et le somnambulisme deviendront sous peu une belle et positive science physiologique (*Revue des Deux-*

servés sur les faits dont la réalité ne lui est pas démontrée, mais sans se croire le droit de les déclarer d'avance impossibles ; il serait dans d'excellentes conditions pour procéder à un examen rigoureux, pour observer les faits et pour en apprécier les conséquences. Sa haute réputation scientifique, son jugement droit et vraiment philosophique, donneraient une grande autorité à son témoignage et aux décisions auxquelles il prendrait part.

Un des premiers objets sur lesquels la commission aurait à porter son attention, serait le magnétisme animal. Il y aurait d'abord, abstraction faite de la cause, à constater son existence, ses effets, sa vertu curative, le parti qu'on peut en tirer ; plusieurs magnétistes ayant affirmé avoir guéri des sourds-muets, il y aurait le plus grand intérêt pour l'humanité à s'assurer si réellement le magnétisme peut rendre l'ouïe à ceux qui en sont privés, et sans doute l'autorité publique se prêterait à des expériences ayant un but si respectable. Il y aurait à répéter les expériences de M. Esdaile et à vérifier si par une batterie magnétique, on peut venir à bout des natures peu sensibles et magnétiser le premier individu venu. Il y aurait aussi à rechercher le principe du magnétisme, à vérifier s'il peut exister indépendamment de l'imagination, à constater l'action à distance, la magnétisation par les corps intermédiaires. On répéterait les expériences d'attraction humaine sur des sujets suspendus ou posés sur des balances.

On inviterait les magnétistes à répéter sur les animaux, les végétaux et les corps bruts, les expériences décrites dans leurs ouvrages. L'un serait prié de dompter des bêtes féroces par le regard, de guérir des animaux, de les endormir, de les mettre en catalepsie ; un autre serait chargé d'activer ou de retarder à son gré la végétation des plantes, d'agir isolé-

Mondes, numéro du 1^{er} mai 1856, p. 523). Dans le *Journal des Débats* du 23 juin 1858, il a proposé de rechercher, à l'aide du magnétisme, les causes des épidémies.

ment sur quelques branches ou sur quelques fruits. M. Lafontaine aurait à faire dévier la boussole et les aiguilles librement suspendues, M. Ricard à dissiper les nuages et la pluie. On vérifiera par des expériences les assertions si souvent répétées de M. le baron de Reichenbach sur les *sensitifs* et sur les étranges phénomènes qu'il attribue à la *lumière odique* (1).

Le somnambulisme fournirait un vaste champ d'observation. Son existence même étant contestée, il y aurait à recueillir des faits positifs ; puis viendraient les divers genres de lucidité, non-seulement la vue sans le secours des yeux, phénomène à l'examen duquel se sont à peu près bornées les commissions Dubois et Burdin, mais aussi la transmission de pensée, la vue des maladies et des remèdes, la vue du passé, celle de l'avenir, le déplacement des sens, en un mot, toutes les facultés transcendantes des somnambules.

On ferait appel à tous ceux qui pourraient avoir des sujets intéressants à présenter ; on ne se bornerait pas à attendre, on irait à la recherche des phénomènes, on frapperait à toutes les portes ; on mettrait à l'épreuve les somnambules les plus renommés, et des sténographes transcriraient textuellement les entretiens qui auraient lieu.

On aborderait aussi le spiritualisme : on se mettrait en quête des médiums ; on mettrait en demeure tous les grands thaumaturges de donner des preuves de la puissance extraordinaire qu'ils s'attribuent, celui-ci d'obtenir de l'écriture des Esprits, celui-là de faire mouvoir des corps sans contact, cet autre de s'élever en l'air, un autre de faire entendre des coups mystérieux ; et ainsi de suite. Les faiseurs de miracles seraient mis au pied du mur ; il n'y aurait plus moyen de dire : *Si je voulais* ; il ne suffirait pas de promettre, d'équivoquer : il leur faudrait produire des faits.

On rechercherait aussi les diverses officines de merveil-

(1) *Lettres odiques magnétiques*, traduites de l'allemand, suivies des appréciations de M. Cahagnet. 1 vol. in-12, 1853.

leux ; 'on s'adresserait aux juges d'eau qui, sur l'aspect de l'urine d'une personne, décrivent son état ; aux toucheurs qui, par un simple attouchement, guérissent instantanément les entorses, les écrouelles, les dartres, etc. ; aux sourciers qui, par le mouvement de la baguette divinatoire, découvrent les sources d'eau, les gisements métalliques et les trésors cachés ; aux cartomanciens qui, au moyen des cartes, devinent le présent, le passé et l'avenir ; aux devins qui remplacent les cartes par le marc de café ou par d'autres appareils de géomancie, d'hydromancie, etc. ; aux astrologues qui voient tout dans les astres ; aux alchimistes qui font de l'or ; aux sorciers qui envoûtent, jettent des sorts et enlèvent ceux que d'autres ont jetés ; aux nécromanciens qui font apparaître et parler les morts ; aux magiciens qui font voir le Diable et les Esprits élémentaires ; aux magistes qui, comme l'abbé Constant, apaisent les tempêtes, disposent des éléments, communiquent d'un bout du monde à l'autre, donnent l'immortalité, ressuscitent les morts, etc.

Il ne faudrait pas dédaigner les théurgistes, les gens qui assurent que certaines amulettes rendent invulnérable, préservent de la peste et des autres maladies contagieuses, transforment subitement le moral des personnes et possèdent une efficacité infallible. Rien ne serait plus facile que d'en faire l'épreuve.

Il se trouverait sans doute plus d'un grand homme pris au dépourvu et qui, prévoyant l'issue malheureuse d'une expérience, ferait déclarer par quelque Esprit, qu'il ne veut *pas d'épreuve*. Comme on ne peut forcer personne à faire des miracles, on recueillerait ces réponses qui seraient publiées et serviraient sans doute à faire juger ceux qui se tireraient ainsi d'affaire. Comme ce ne serait plus un simple particulier, un premier venu qui aurait constaté l'impuissance, mais une commission jouissant de l'estime publique et de l'autorité que donnent la science et la moralité, la publicité

donnée à ces refus couvrirait de honte les charlatans fanfarons, et les réduirait au silence.

Les personnes qui, au contraire, seraient en état de présenter des faits réels, sauraient qu'elles n'ont rien à craindre d'examineurs justes et bienveillants, et s'empresseraient de se mettre à leur disposition, certaines, qu'en cas de succès, la publicité leur vaudra des éloges unanimes et assurera le triomphe de la cause qu'elles servent. Il serait même à désirer que la commission pût disposer de quelques récompenses pour gratifier ceux qui auront réalisé les faits réputés les plus difficiles, comme la vue à travers les corps opaques. Nous ne doutons pas que M. Mabru, qui vient d'offrir un prix de 3 000 francs à celui qui exécutera ce tour de force, ne donne une preuve de la loyauté de sa proposition en mettant cette somme à la disposition de la commission.

La France seule fournirait un vaste sujet d'investigations dont les résultats auraient une haute importance. Mais la commission aurait à étendre plus loin ses recherches. Si, comme nous l'espérons, le monde savant applaudit à ses travaux et en reconnaît l'utilité; elle devra, soit par elle-même, soit par des sous-commissions déléguées, poursuivre dans toutes les contrées le merveilleux, à quelque secte qu'il appartienne; elle le soumettra à sa critique et portera partout le flambeau de l'esprit d'observation.

Quels seront les résultats de cet examen laborieux?... La vérité sera consacrée par le baptême de la science, sa lumière brillera à tous les yeux; les phénomènes qui auront résisté aux épreuves, seront reconnus pour réels et ne pourront plus être mis en doute. L'erreur au contraire sera confondue, le charlatanisme démasqué, les prestiges s'évanouiront en fumée. Que d'illusions alors se dissiperont, que de superstitions s'écrouleront!

Sans doute, les conclusions de la commission ne seront pas des arrêts et n'obligeront personne. Mais il y a tout lieu

de croire qu'elles seront acceptées par le public comme l'expression d'un examen consciencieux et éclairé, et qu'elles feront autorité : on saura que la commission n'a négligé aucun moyen de s'instruire, qu'elle a procédé aux expériences avec impartialité et discernement, qu'elle est toujours prête à accueillir ceux qui ont des faits curieux à présenter. De quel crédit pourront encore jouir ceux qui auront échoué devant la commission ? Si, dans des épreuves multipliées et faites avec toutes les garanties désirables, ils n'ont pu produire les prodiges dont ils s'étaient vantés, ne sera-t-il pas évident qu'ils s'étaient abusés ou qu'ils voulaient abuser les autres ? Et chaque fois qu'un thaumaturge se donnera comme opérant des merveilles et refusera l'examen, ce refus ne sera-t-il pas regardé par tous les gens sensés comme un aveu d'impuissance ?

La commission qui aura contribué ainsi à éclairer les populations, aura rendu un immense service à l'humanité. Combien il est à regretter que l'on n'ait pas procédé ainsi à toutes les époques où des merveilles ont ébloui le vulgaire ! Combien de prétendus miracles auraient été couverts de risée et de mépris ; de combien de sottises on aurait arrêté dès le début la propagation ; de combien de doctrines pernicieuses on aurait préservé la postérité !

C'est là en définitive le but de cet ouvrage, et si je puis, en élevant la voix, déterminer quelques hommes de bien à aborder la tâche que j'ai indiquée, je croirai avoir fait acte de bon citoyen, et je m'estimerai heureux d'avoir pu, par mes travaux, servir la cause de la vérité.

Ayant pris une position intermédiaire, je dois m'attendre à des attaques des deux partis contraires. Les uns me reprocheront d'avoir admis le magnétisme et la lucidité somnambulique ; d'autres trouveront que j'en ai trop peu admis et m'accuseront d'hostilité à l'égard de certaines merveilles dont la réalité ne m'est pas démontrée, malgré

mes recherches et mes efforts pour en être témoin. Sans me préoccuper de ces reproches, j'ai recueilli avec impartialité tous les documents qui pouvaient éclairer le sujet, et je n'ai eu souci que de faire triompher la vérité. J'ai des amis dans les deux camps, et j'espère que les dissidences sur ces matières n'altéreront en rien leurs sentiments à mon égard.

Il se trouvera peut-être des personnes qui, peu satisfaites de mes conclusions, se donneront le plaisir de me mettre en contradiction avec moi-même et m'opposeront ce que j'ai écrit à d'autres époques. Qu'elles s'épargnent ce soin. J'en fais l'aveu, il m'est arrivé, comme à presque tous ceux qui se livrent au magnétisme, d'être égaré par l'enthousiasme, de m'appuyer sur des observations mal faites, et d'embrasser avec ardeur des opinions bien différentes de celles que je professe aujourd'hui. Un examen plus mûr, l'observation plus attentive des faits ont modifié ma manière de voir ; il est permis de tâtonner quand on s'aventure dans un labyrinthe où la raison n'a encore introduit que de faibles lueurs ; j'espère, en mettant au jour le fruit de mes études, empêcher de s'égarer ceux qui entreprendront les mêmes recherches.

ERRATA.

Page 27, dernière ligne, *au lieu de* : sorte, *lisez* : porte.

Page 110, note ; *au lieu de* : 15, *lisez* : 1^{er}.

Page 351, 1^{re} note. C'est par erreur que cette note, relative au livre de M. Goupy, se trouve à cette page ; sa véritable place est à la page 392.

Page 376, ligne 15, *au lieu de* : ses, *lisez* : les.

Page 401, ligne 27, *au lieu de* : syllogisme, *lisez* : sophisme.

Page 428, ligne 17, *au lieu de* : apatissement, *lisez* : aplatissement.

Page 479, ligne 9, *au lieu de* : mots, *lisez* : mets.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... ▼

PREMIÈRE PARTIE.

DU MAGNÉTISME.

CHAPITRE PREMIER. — Résurrection des sciences occultes.....	1
CHAP. II. — Position de la question du magnétisme.....	6
CHAP. III. — Réalité du magnétisme.....	14
CHAP. IV. — Explications du magnétisme. — L'imagination.....	23
CHAP. V. — De l'action magnétique à distance et des jeteurs de sort...	48
CHAP. VI. — Des objets magnétisés et des talismans.....	62
CHAP. VII. — De la suggestion et de l'électro-biologie.....	74
CHAP. VIII. — De la magnétisation des animaux.....	85
CHAP. IX. — De la magnétisation des végétaux.....	96
CHAP. X. — De la magnétisation des corps bruts.....	101
CHAP. XI. — Du somnambulisme.....	113
CHAP. XII. — De la lucidité et de quelques facultés transcendantes des sommambules.....	124
CHAP. XIII. — De la lucidité. — Suite. — Faits à éliminer.....	140
CHAP. XIV. — Suite de la lucidité. — Faits admissibles.....	155
CHAP. XV. — De la lucidité. — Conclusions.....	183
CHAP. XVI. — Des théories du magnétisme : le fluide, la volonté.....	202
CHAP. XVII. — Suite des théories du magnétisme ; les Esprits.....	227
CHAP. XVIII. — Des théories de la lucidité.....	249
§ 1. Des perceptions des somnambules.....	249
§ 2. Les somnambules voient-ils par les yeux?.....	251
§ 3. De la vue anormale.....	257
§ 4. De la vue du passé.....	274
§ 5. De la vue de l'avenir.....	275
§ 6. De la communication de pensée.....	283
§ 7. De la vue des remèdes.....	289

CHAP. XIX. — Usages du magnétisme.....	292
§ 1. Avantages du magnétisme.....	292
§ 2. Dangers et inconvénients du magnétisme.....	303
CHAP. XX. — Usages du somnambulisme.....	322
CHAP. XXI. — Des dénominations du magnétisme.....	342

SECONDE PARTIE.

DES SCIENCES OCCULTES.

CHAPITRE PREMIER. — Des tables tournantes et parlantes.....	351
CHAP. II. — Des tables tournantes. — Suite des explications.....	374
CHAP. III. — Des médiums et des Esprits.....	395
CHAP. IV. — De la nécromancie moderne.....	419
CHAP. V. — Des coups mystérieux.....	438
CHAP. VI. — Des prodiges du spiritualisme.....	458
CHAP. VII. — Des hallucinations.....	479
CHAP. VIII. — De quelques professeurs de magie.....	497
ÉPILOGUE.....	520

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

